

*Mgr Stanislas-Xavier TOUCHET*  
ÉVÊQUE D'ORLÉANS

LA  
SAINTE  
DE LA  
PATRIE

TOME I



PARIS  
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
10, RUE CASSETTE, 10





# *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2007.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



LA  
**SAINTE**  
DE LA  
**PATRIE**

I



Copyright by P. Lethielleux 1921.

---

*L'auteur et l'éditeur se réservent tous droits de traduction  
et de reproduction.*

*Cet ouvrage a été déposé conformément aux lois en Janvier 1920.*





## PRÉFACE

---

Ce livre procède d'un sentiment et d'une observation dont nous voudrions faire confiance à « l'Ami Lecteur », comme on disait jadis avec une courtoisie de bon aloi. Je le prie de me pardonner le côté personnel du récit.

Le 3 août 1914, vers cinq heures d'après-midi (car aucun Français qui y fut mêlé n'oubliera les détails de cette journée-là), nous nous trouvions sur la place de Jaude à Clermont-Ferrand, attendant une voiture qui nous conduisit à Royat. Une agitation de caractère étonnant (elle était à la fois très active et très silencieuse) émouvait la vieille capitale Auvergnate. Le tocsin venait de se taire ; le tocsin de la mobilisation ! Une femme que je ne connaissais point mais qui avait assisté à ma messe, me dit-elle, s'approcha de moi :

— Vous êtes Monseigneur l'Évêque d'Orléans ?

— Oui, Madame.

— Ah ! priez *votre* chère petite sainte, la Bienheureuse Jeanne d'Arc, pour moi et mes enfants. Mes trois fils vont partir. Reviendront-ils ?

Et les deux pauvres yeux de cette mère, deux yeux qui ont beaucoup pleuré depuis, je l'ai su, se mouillèrent.

— Espérez, répondis-je.

Mais elle, s'obstinant doucement, presque comme si elle ne m'eût pas entendu, reprenait :

-- Priez *votre* chère petite sainte pour moi et mes enfants. Priez-la pour la France.

Je regagnai mon diocèse la nuit même. Dans la gare de Montargis où je devais joindre la ligne d'Orléans, un train chargé de dragons ou de cuirassiers, je ne me rappelle plus, stationnait. Un lieutenant très jeune, très beau — qu'est-il devenu ? — me salua.

— Monseigneur, priez *votre* Jeanne pour nous qui nous croyons un peu ses frères, en tout cas, qui voulons l'être.

Le samedi suivant, un groupe nombreux de femmes d'officiers se présentaient à mon audience habituelle.

— Nous venons vous demander un conseil, Monseigneur.

— Sur quel sujet ?

— Nos maris sont en route pour le champ de bataille ; quelques-uns ont déjà subi l'épreuve du premier choc. La séparation a été ce que vous devinez. Nos alarmes ne se peuvent décrire. Nous voudrions mettre les chers absents et nous-mêmes sous la tutelle de *votre* Jeanne d'Arc, lui faire un vœu ; mais lequel ?

J'aurais pu les engager à élever une statue, une église à la Bienheureuse ; elles auraient tout accepté ; je le sentais.

Dieu me donna cette vue que les lancer sur pareil chemin serait peut-être intéressé de ma part, pourrait même prendre air d'abus d'un effroi sacré.

— Sous la réserve que vos maris y consentent, promettez, répondis-je, de faire votre possible après la victoire, tout votre possible, pour obtenir enfin des pouvoirs publics l'établissement d'une fête nationale en l'honneur de la Libératrice.

— Comment nous y prendrons-nous ?

— Je n'ai pas réfléchi aux voies et moyens ; vous m'interrogez à l'improviste. Cependant... Probablement, pourriez-vous entre veuves, femmes, mères, filles, sœurs d'officiers, de sous-officiers, de soldats, organiser un vaste pétitionnement au nom de vos angoisses, de vos douleurs, de vos deuils, trop à prévoir. Qui osera vous refuser ? N'aurez-vous pas assez souffert et assez offert pour être entendues ?

— Et vous pensez que *votre* Jeanne sera contente, Monseigneur ?...

*Votre* Jeanne ; toujours *votre* Jeanne. *Votre* Jeanne, me disaient ces nobles femmes ; *votre* Jeanne, m'avaient dit la mère de Clermont et le dragon de Montargis.

J'ai reçu des lettres et des lettres de partout, écrites dans le même esprit et les mêmes termes.

Cette espèce d'attribution par voix populaire peut avoir deux causes : l'une qui m'est totalement étrangère, l'autre qui me regarde un peu plus.

La Providence — et en cela je n'ai ni mérite ni démérite,

n'y étant pour rien — m'a placé sur le siège épiscopal de cette ville d'Orléans qui maintint Jeanne, par la ténacité de sa mémoire pieuse, au-dessus de l'étrange océan d'oubli où, partout ailleurs, elle fut en danger perpétuel de sombrer. La passion de Jeanne ne s'est jamais éteinte, n'a jamais subi d'éclipse au cœur des Orléanais. De l'année 1429 à cette année 1915, où j'écris, Jeanne et Orléans ont été indissolublement unis ; il n'est pas jusqu'à leurs noms qui ne se puissent diviser.

Or, aucun historien ne méconnaîtra que les évêques et le clergé orléanais sont au premier chef les artisans de l'infrangible nœud. Ils furent les initiateurs du mouvement ; ils en ont été les continuateurs et les propagateurs.

« Monseigneur l'Évêque d'Orléans, voyant les merveilles de la libération de sa ville, avec tout le clergé, et aussi par le moyen et ordonnance de Monseigneur de Dunois, frère de Monseigneur le duc d'Orléans, avec le conseil d'icelui et aussi les bourgeois et habitants d'Orléans, fut ordonné être faite une procession le huitième du dict May, et que chascun y portast lumière et que on irait jusqu'aux Augustins. On y ferait stacion et service propice en chaque lieu, et oraison ; et les douze procureurs de la ville auraient chascun ung sierge en leur main, où seraient les armes de la ville, et qu'il en demeurerait quatre à Sainte-Croix, quatre à Sainte-Euverte et quatre à Saint-Aignan ; et aussi que le dict jour seraient dictes vigilles à Saint-Aignan, et le lendemain messe pour les trespasés, etc. »

Ainsi s'exprime un vieillard qui conte, sans faire connaître son nom, les origines de la fête du 8 mai, dont il a été jadis le témoin<sup>1</sup>...

1. Documents relatifs à la fête du 8 mai. Q. V. 296. Il paraît juste de ne pas oublier ici les dames et les jeunes filles d'Orléans, auxquelles il appartenait spécialement, il est vrai, de garder la mémoire de notre Bienheureuse. Le Hollandais Pontus Heuterus leur rend hommage. « J'ai vu de mes yeux, dit-il, sur un pont au-dessus de la Loire à Orléans une belle statue en bronze de la Pucelle. Elle est agenouillée des deux genoux devant un christ également en bronze. Jeanne y est représentée avec les cheveux « bellement » épars sur les épaules. Le monument est dû au zèle et à l'argent des jeunes filles et des dames d'Orléans. » (Pontus Heuterus, Q. IV, 448). Mgr Dupanloup invita de nouveau les dames et les demoiselles d'Orléans à lui prêter leur collaboration pour une souscription publique dont le montant servirait à poser des vitraux racontant l'histoire de Jeanne d'Arc dans la cathédrale. Son appel fut entendu. Nous-même avons présidé à l'inauguration de ces verrières en 1897. Lors des fêtes de la Béatification à Rome, les filles de celles qui s'étaient montrées si dévouées aux désirs du grand Évêque, ne nous marchandèrent pas leur concours moral et pécuniaire. Nous pûmes ainsi faire dans la Ville Éternelle des solennités dignes de la Bienheureuse et de la France.

Les évêques Thibaud d'Aussigni et François de Brillac entretenirent par des actes dont parlent nos annales, la ferveur première de la population orléanaise. Ils établirent une tradition que chacun de leurs successeurs perpétua pieusement. On s'accoutuma d'âge en âge à considérer Jeanne comme leur cliente, tandis qu'eux-mêmes naturellement la tenaient pour leur patronne. C'est Mgr Bernier qui obtint du ministre Chaptal, le 22 février 1803, le rétablissement de la solennité supprimée en 1793<sup>1</sup>. Il n'est personne qui ignore le zèle de Mgr Dupanloup et du cardinal Coullié notamment pour la vierge sacrée. Ils auraient pu dire comme Léon XIII : *Johanna nostra est : Notre Jeanne*. Le public avait le droit de leur dire : votre Jeanne ; il le leur disait. J'ai hérité d'eux.

Voici maintenant, en toute simplicité, et véritablement pour « l'Ami Lecteur », ce qui pourrait être un peu plus attribué à l'auteur.

Mgr Dupanloup avait eu cette intuition, issue tout autant de son grand cœur que de son noble esprit, que Jeanne était plus qu'une héroïne, qu'elle était une sainte. Il commença de recueillir les traditions qui couraient sur ce point dans son diocèse. Il interrogea ceux qui, comme lui, avaient plus que de l'admiration, avaient de la dévotion pour elle. Il reconnut que des grâces de guérison, de conversion, de préservation, étaient dites provenir de son pouvoir près de Dieu. Mgr Coullié, son successeur et son fils spirituel, continua pieusement ce travail. Les soins des deux Évêques furent couronnés d'un succès mérité. En 1894 parut le décret qui permettait de faire la preuve devant la Congrégation des Rites des vertus héroïques de Jeanne et des miracles opérés à sa prière, en vue d'obtenir sa Béatification. Il fut connu et applaudi de la France entière sous le nom de *décret de la vénérabilité*.

Cependant nous avons été promu au siège d'Orléans. Dès la première année de notre épiscopat nous fûmes chargé par Sa Sainteté Léon XIII de la conduite des nouvelles procédures canoniques. Pie X voulut bien nous continuer cette confiance. En 1909, après quinze ans de très épineux débats, on annonça — à la joie nous pouvons dire de l'Univers Catholique, puisque plus de huit cents prélats, cardinaux, archevêques, évêques, abbés, s'étaient associés à nous pour la demander — que la

1. QUICHERAT, V. 317.

béatification de Jeanne serait proclamée dans Saint-Pierre de Rome, le dimanche dix-septième jour d'avril.

L'exode de milliers et de milliers de Français vers la Ville Éternelle ; l'enthousiasme qui soulevait les masses les plus populaires, et fit que de la cathédrale de Reims, — peut-on écrire son nom sans amertume aujourd'hui ? — de Notre-Dame de Paris, de Sainte-Croix d'Orléans, à la plus étroite des églises villageoises, pas un temple ne se rencontra, chez nous, qui ne retentit des louanges de Jeanne ; le respect sympathique des indifférents devant ces manifestations de religion, le silence sans mauvaise humeur de la généralité même des habituellement hostiles, ont gravé l'événement dans l'esprit de nos concitoyens, voire des catholiques qui ne sont point de notre nation, et les ont rendus curieux de l'effort qui l'avait préparé.

On a su alors, au moins partiellement, par les feuilles publiques, la longueur des controverses préliminaires, la précision des exposés théologiques et historiques, la vivacité des controverses médicales. On a su les oppositions légitimes dont il avait fallu triompher, les sages lenteurs qui se laissèrent difficilement forcer, bref, les minutieuses, les infinies précautions dont l'Église s'entoure avant de conclure en ces considérables affaires. On a saisi la sainte passion, la sainte foi, desquelles avaient dû s'armer les promoteurs de la cause pendant les quinze années qu'avait duré ce qu'on peut appeler la lutte.

De là, sans nul doute, une opinion courante et l'habitude de certaines expressions : Jeanne, *vo*tre Jeanne.

Quoi qu'il en soit, ces redites s'imposaient à notre réflexion ; et une idée en amenant une autre, nous nous demandions si nous n'aurions pu, si nous ne pourrions pas tenter autre chose encore pour la magnifique sainte, la magnifique Française : par exemple, tenter d'écrire son histoire. Nous nous prenions à envier, pour ne citer que ceux-là, les Wallon, les Ayrolles, les Dunand, les Sépet, les Debout, qui en lui consacrant leur plume avaient bien mérité d'elle, de l'Église et du pays.

Cette préoccupation nous pressa très particulièrement pendant les derniers jours d'août et les premiers jours de septembre 1914. La guerre faisait rage, et nous montrait cruelle figure. Il y eut telles semaines où les communiqués de source militaire et les nouvelles de source privée nous écrasèrent. On se répétait : Joffre veille partout... Galliéni monte la garde

à Paris... Dieu là-haut ne permettra pas... Cependant, au fond de l'âme, au plus secret, car il fallait cacher cette angoisse à tous, on se disait : Que va-t-il advenir ? Où en serons-nous demain ? Est-ce la fin qui approche, la fin de la France ? *Finis Galliae !*

L'ennemi avait pillé, brûlé, massacré la sublime Belgique. Il nous avait écrasés dans Charleroi. Il avait forcé Maubeuge. Il avait couvert de ses vagues rouges et boueuses, notre Nord et notre Est extrêmes. Il avait paru sur la Somme. Oui, un dimanche matin, nous apprîmes que les prés verts ombragés de trembles et de peupliers, parmi lesquels coule la délicieuse rivière, étaient occupés par l'Allemand ! Il était revenu le séculaire ennemi, celui de Tolbiac, celui de Bouvines, celui de Valmy ! Il marchait sur Paris. Il y marchait si bien que Gallieni pour n'avoir rien à ménager dans la redoutable défense qu'il préparait, pour n'être gêné par rien, avait exigé le départ du Gouvernement. Et celui-ci n'avait même pas fait étape à Tours comme en 1870 ; il était allé tout droit à Bordeaux !

Il est vrai, au sein de ces tristesses, on respirait un air où se mêlaient des arômes d'héroïsme et des parfums de prières. Le sang qui coulait là-bas paraissait à beaucoup, au grand nombre, du sang de martyrs tant il était chaud, tant il était généreux, tant il était, à l'ordinaire, saintement versé. Ah ! ils ne songeaient plus à s'amuser ces jeunes hommes que nous avions parfois jugés irrémédiablement frivoles ; ils songeaient à sauver le pays ! Alors, le mot du cavalier revenait à mes oreilles : Nous sommes un peu les frères de Jeanne ! Et je lui répondais, à distance : Non, vous n'êtes pas seulement un peu, vous êtes beaucoup les frères de Jeanne. Par une ligne ininterrompue, on remonte de vous les héros du présent à l'héroïne du xv<sup>e</sup> siècle commençant, et des ruines de l'heure aux résurrections d'alors. Avec tant de soldats, de mères, d'épouses, de fiancées, d'enfants, de bons citoyens, j'implorais de la Libératrice la libération. Je sentais ces évocations ranimer ma force d'espérer. Le rayon de soleil, qui dore même la mesure croulante, passait sur tant d'horreurs, et sans me les rendre belles me les rendait plus supportables. La foi en Jeanne opérait cette merveille de me rasséréner, au moins un peu. Alors, pourquoi ne pas me livrer tout entier à sa sublime mémoire dans les instants rares qui ne seraient pas remplis par un ministère de plus en plus chargé ? Pourquoi ne pas suspendre d'autres travaux

et tenter cette *Vie de Jeanne* à laquelle j'avais souvent pensé ? N'était-ce pas le moment de fuir vers elle ? *Confugiendum ad Joannam*.

C'est ainsi que le sentiment me poussait vers une entreprise dont je ne me dissimulais ni l'étendue ni les difficultés.

\* \* \*

Ici une objection se présentait : A quoi bon une nouvelle *Vie de Jeanne* ? Il en existe un grand nombre (je me suis permis d'en citer plusieurs que j'aime et admire), bonnes, mauvaises, médiocres soit en elles-mêmes, soit relativement au point de vue vers lequel chaque lecteur se tourne.

Mais celle que je me proposais ne pourrait-elle pas avoir un caractère particulier, déterminé par la nature même de mes longues études antécédentes ? Si oui, lequel serait-ce ?

En 1896, j'eus l'honneur d'interroger comme témoin au procès canonique que j'instruisais M. Godefroy Kurth, le célèbre professeur d'histoire médiévale à l'Université de Gand. Il déposa comme il le pouvait faire, avec toute la gravité et toute la plénitude de sa compétence. Quand il eut fini, je pris la liberté de lui poser, au nom du tribunal dont j'avais l'honneur d'être le président, une question qui n'était pas au programme.

— Monsieur, lui dis-je, que pensez-vous de notre tentative de faire béatifier Jeanne d'Arc ?

Godefroy Kurth se leva, redressa sa grande taille, tendit la main droite du côté du livre des évangiles posé sur notre table et dit :

— Je n'ai plus à prêter serment de ne pas m'écarter de la vérité telle qu'elle m'est connue. C'est fait. Continuant donc de parler sous la foi jurée, je répons ceci : Je ne connais pas l'histoire : personne ne la connaît. Cependant il y a quarante années que je l'étudie ; eh bien, j'affirme n'avoir vu sur ce théâtre illustre que j'ai tant fréquenté, personne, depuis le Christ et la Vierge Marie, qui soit plus digne de l'honneur des autels que votre Jeanne d'Arc.

Et voilà bien le côté supérieur de l'histoire de Jeanne ; elle accomplit des prodiges de vaillance, des prodiges de service ; mais, nous ne craignons pas de le dire, elle les accomplit parce qu'elle fut un prodige de Sainteté. C'est cela qu'il s'agira de montrer.

Puis-je encore raconter ceci à « l'Ami Lecteur » ?

Du procès où déposa Kurth c'est moi-même qui remis à Léon XIII la cople authentique. L'illustre Pontife avait toujours été épris de la cause. Son action discrète et puissante l'a tirée de plus d'une passe périlleuse. Il aimait Jeanne en poète et en grand homme d'Église : le poète avait senti cette idéale beauté ; le grand homme d'Église avait saisi combien il était important d'inscrire un pareil personnage à nos Fastes sacrés, si Dieu le permettait ainsi. Lorsqu'il vit le dossier énorme, de plusieurs milliers de pages, constitué en cent trente-cinq séances de neuf ou dix heures de matinée et de relevée chacune :

— Comment, Monseigneur, me dit-il, c'est vous qui avez présidé tout le temps ?...

— Mais oui, Saint-Père.

— C'est beaucoup ; avec votre ministère épiscopal, c'est trop.

— Saint-Père, s'il y avait à se fatiguer, autant valait-il que ce fût à moi qu'à un autre. Puis, j'avais une seconde raison.

— Laquelle ?

— A parler franchement, j'avais besoin d'être convaincu le premier. Quand j'ai ouvert les procédures, je savais comme tout le monde que Jeanne avait été le plus beau des chevaliers, mais en était-elle la plus sainte ?... Je n'en avais pas l'idée.

— Et maintenant ?

— Ah ! maintenant, Saint-Père, c'est fait ; je sais. Je sais qu'elle fut une héroïne de courage, et une héroïne de vertus. Que de fois les Juges et moi, tandis que nous recueillions les dépositions, nous nous sommes regardés disant : se peut-il que Dieu ait créé une âme pareille ? Aussi quand Votre Sainteté aura béatifié Jeanne, dès le lendemain, avec sa permission, je poursuivrai la canonisation.

— Bien, fit laconiquement le vieux Pape.

Ce monosyllabe de l'un des plus vastes esprits que j'aie rencontrés, m'a dicté ma route toujours et m'a encouragé souvent, depuis un quart de siècle ; nul que Dieu ne sait combien il a influé sur la direction de ma vie.

En tout cas, je prie qu'on observe le fait que je signale. Avant le procès j'avais lu plusieurs vies de Jeanne et je n'avais pas une idée distincte de sa sainteté. L'âme de la vierge pétrie de force, de prudence, de justice, de tempérance, de chasteté, d'humilité, de foi, d'espoir vaillant, d'amour de Dieu, de



dilection du prochain, cette âme que Godefroy Kurth magnifiait du mot quasi étrange : depuis le Christ et la Vierge Marie, je n'en sais aucune qui soit plus belle ; cette âme m'avait presque échappé.

La cause ? Probablement parce qu'elle ne m'avait pas été tout à fait assez montrée.

C'est sûrement ce que voudraient voir à leur tour plusieurs de ceux qui m'ont encouragé à écrire une histoire de Jeanne. Puissé-je ne pas tromper leur désir et leur attente : ainsi serai-je justifié d'avoir repris un chemin où certains m'ont précédé, non sans éclat.

\* \* \*

Jeanne a prodigieusement intéressé ses contemporains, desquels on doit dire, si l'on veut bien considérer les habitudes de lecture d'alors, qu'ils ont beaucoup écrit sur elle.

La première éclosion de documents est tout à fait contemporaine de l'entrée de la Bienheureuse dans la carrière publique.

Ce sont des théologiens qui ouvrent la série (mars-avril 1429) : Regnault de Chartres, Gérard Machet, Pierre de Versailles, Erault, Lambert, Aimeri, Seguin de Seguin. Ils se présentent avec leur « *Résumé de conclusions* »<sup>1</sup> soumis au roi, après le célèbre examen de Poitiers. Ni enthousiastes ni crédules par habitude d'esprit, plutôt défiants de toute révélation privée par doctrine, tous d'âge mûr, ils ont vu Jeanne presque enfant (dix-sept ans et demi !), et l'ont interrogée. Ils ont tourné et retourné sa vie ; à la cour, par une surveillance personnelle très active ; là-bas, au village de Domrémy, par des émissaires soigneusement choisis. Toutes ces circonstances donnent un prix supérieur à la consultation qu'ils ont laissée.

Or tandis que les maîtres l'interrogeaient, Jeanne, sans le vouloir, se rendait témoignage à elle-même en dictant, « le mardi de la grande semaine » (le mardi 21 avril), sa lettre au roi d'Angleterre. « Roy d'Angleterre, et vous Duc de Bedford qui vous dictes Régent du royaume de France, vous Guillaume de la Poule comte de Suffolk, Jehan sire de Talebot, qui vous dictes lieutenans du dit Duc de Bedford, faites raison au roy du ciel... Archiers, compagnons de guerre, gentilz et autres qui êtes devant Orléans, alez-vous-en en votre pays, de par

1. Les Docteurs de Poitiers, Q. III, 391.

**Dieu. Si ainsy ne faictes, attendez des nouvelles de la Pucelle... Le roy Charles vray héritier tiendra le royaume de France ; car ainsy Dieu le veult... etc.<sup>1</sup> »**

Jamais, pensons-nous, la question débattue entre les Anglais et nous, lance au poing, depuis un siècle, n'avait été si clairement posée ; jamais non plus âme de héros ne s'était montrée comme ce jour-là « sous les espèces » de deux pages d'écriture. La prédestination providentielle de la jeune fille, sa valeur morale d'instrument aux mains de Dieu, le peu qu'elle s'estime, mais le prix qu'elle adjuge à Celui qui la choisit et l'envoya, trouvent ici une expression si parfaite qu'on serait tenté de se mettre à genoux pour lire, comme on fait devant un ouvrage inspiré.

Concluons, en tout cas, qu'il faudra examiner de très près, chacune des lettres de Jeanne : lettre aux chefs Anglais, lettre aux Troyens, lettre au Duc Philippe, lettre aux Tournaisiens, etc. On n'a pas de peine à supposer dès maintenant que la sainte âme, qui y palpète, fut ardente et humble.<sup>2</sup>

Voici la libératrice devant Orléans. Nous serons renseignés sur son œuvre par le *Petit traictié par manière de Chronique contenant au brief le siège mis par les Anglois devant Orléans et les saillyes et assaults et escarmouches qui durant le siège y furent faictes de jour en jour ; la venue et les vaillants faicts de Jehanne la pucelle et comment elle fist partir les Anglois et lever le siège par grâce divine et force d'armes.*<sup>3</sup>

Ce mémorial, connu sous le nom légitime d'ailleurs de *Journal du Siège*, va du 12 octobre 1428 à la fin de septembre 1429. Il fut très certainement composé au jour le jour, par un assiégé, qui eut un extrême souci de ne laisser passer aucun événement de guerre de ces mois mémorables. L'inscription des dates qui se suivent, sauf erreurs vénielles évidemment attribuables au copiste, dans l'ordre strict du calendrier ; les détails de lieu, de température, de crue et de décrue du fleuve ; les citations du nom des rues, des tours, des poternes, des habitants et des habitantes même fort modestes ; l'emploi de locutions parfaitement orléanaises ; le compte exact des soldats, voire des têtes de bétail qui réussissent à forcer par-ci par-là le blocus anglais ; les faits divers, les nouvelles locales

1. Jeanne, Q. I, 240.

2. « Le style c'est l'homme ».

3. Titre du Manuscrit 14665 de la Bibliothèque Nationale.

mêlés aux événements considérables ; tout décèle quelqu'un qui voit, non quelqu'un qui se souvient, un témoin oculaire non un historien du passé.

Le cahier primitif est perdu. Il fut copié par Pierre Soudan ou Subsdan, clerc, aux frais de la ville d'Orléans, en 1466<sup>1</sup>. Une autre copie en fut tirée six ans plus tard sur l'ordre de Nicaise de Lorme, prieur de Saint-Victor, un fervent de Jeanne, digne de n'être pas tout à fait oublié<sup>2</sup>. C'est cette dernière transcription que publièrent en 1896 MM. Charpentier et Cuissard<sup>3</sup>. Nous nous sommes souvent référé à leur texte établi avec un grand soin.

Le scribe qui transcrivit le livret original, ne se gêna pas pour y ajouter une douzaine d'annotations<sup>4</sup> tout à fait reconnaissables et certainement de son cru. Elles ne pèchent pas par défaut d'exactitude. Elles ne sont pas encombrantes étant du genre de celles-ci : le comte de Clermont, « depuis duc de Bourbon ». Cependant, habitués que nous sommes à l'absolu respect du manuscrit, il nous est impossible de ne pas regretter ces menues libertés. Sans compter qu'elles ont fourni quelque prétexte aux critiques désireux d'infirmier la contemporanéité du texte. Nous tenons que son autorité n'en est pas blessée ; ni non plus la certitude de sa provenance. Le « *Petit Traictié* » est bien une œuvre du moment, rédigée par une plume émue des inquiétudes, des espoirs, des joies, des batailles triomphales du moment.

*La Chronique de la Pucelle*<sup>5</sup>, œuvre des Cousinot, offre, quoique non datée, les mêmes caractères d'authenticité que le *Petit Traictié*. Les deux Cousinot, père et fils, habitaient Orléans lorsque Jeanne y commanda. Le père avait l'hôtel du Grand Saint-Martin, rue de la Clouterie ; le fils, en attendant la seigneurie de Montreuil et sa participation aux grandes affaires sous Charles VII et Louis XI, prenait ses degrés à l'université de Droit. Ils étaient les familiers de Jacques Boucher

1. Extrait des comptes de ville, cité par CHARPENTIER et CUISSARD, préface III.

2. « Nicaise de Lorme étant prieur de Bussy-le-Roi (près Orléans) fit écrire l'histoire du *Siège d'Orléans* et le Procès de la Pucelle tant en accusation qu'en justification qui se garde encore en la Librairie de Saint-Victor. » Malingle, cité par CHARPENTIER et CUISSARD, préface du *Journal du Siège*, V.

3. CHARPENTIER et CUISSARD, préface, LII.

4. *Ibid.*, XXXIII.

5. Elle fut publiée pour la première fois par Denys Godefroi II, né à Paris le 24 août 1615, mort à Lille, le 8 juin 1681.

qui fut l'hôte de la Libératrice. Ils furent placés au centre même des événements de la Délivrance, du Sacre, de la campagne de Paris. Quoique d'une prudence extrême, comme il sied à gens qui savent la valeur d'une parole écrite, leur relation simple et honnête mérite crédit. « La partie<sup>1</sup> consacrée à la Pucelle est incontestablement la source la plus importante pour la vierge inspirée », disait — avec une légère pointe d'exagération — M. de Beaucourt. L'historien de Charles VII eût été complètement dans le vrai s'il eût écrit que *la Chronique* est une source très importante.

Tandis que ces mémorialistes étaient à leurs registres, un notaire du Châtelet d'Orléans, Guillaume Girault, eut cet honneur « de coucher par écrit », le premier peut-être, l'impression de stupeur admirative que causa la libération de la ville. Il avait vu se resserrer petit à petit comme une tenaille, lentement mais inéluctablement, la formidable étreinte anglaise. Aucun de nos déboires ne lui avait échappé. Il connaissait le misérable état moral des gens d'armes royaux, toujours battus, même quand ils avaient, comme à Rouvray, si bon moyen de vaincre. Et tout à coup il assistait à la rupture de la force assiégeante. Il se rendait compte qu'une âme d'enfant avait pénétré une multitude d'âmes, les avait ranimées, les avait fait communier à sa confiance et à ses vigueurs, les avait persuadées que l'imbattable ennemi serait battu ; il avait suivi la stratégie de ce général de dix-huit ans, allant de l'église où elle s'animait dans la prière, la communion, les larmes pieuses, à la muraille et au fossé où elle enlevait et modérait à son gré les hommes, forçait les bastilles, se faisait blesser et finalement réalisait en trois ou quatre jours ce que les plus sages avaient traité d'impossible. Et alors, sans aucune recherche d'emphase, mais lucidement, fermement, il écrivit sur son livre de tabellionage : « Le samedi ensuivant, après l'Ascension de Nostre-Seigneur (7 mai 1429) et aussi comme par miracle le plus évident qui jusqu'à maintenant ait apparu depuis la Passion, à l'aide des dictes gens du roy et de la dicte ville d'Orléans, fut levé le siège que les dicts Anglais avaient mis es Thorelles au bout du pont d'Orléans, au costé de la Sauloigne, qui furent prinses par effort et assault le XII<sup>e</sup> jour du mois d'octobre

1. Cité par le P. AVROLLES : *La libératrice*, 64.

précédent et dernier passé... ad ce présent la dicte Pucelle qui conduit la besoigne armée de toutes pièces<sup>1</sup>. »

*Le clerc de Pluscardin* qui a laissé derrière lui quelques renseignements sur le siège, a-t-il droit de trouver une place ici ? Il dit bien qu'il a connu Jeanne aux temps où elle délivrait son pays ; même, qu'il l'a suivie jusqu'à la fin de son existence<sup>2</sup>. Est-ce absolument certain ? Plusieurs méprises de son récit pourraient faire naître un doute. En tout cas, le lecteur n'aurait guère à trouver chez lui que deux détails assez curieux : l'un sur le Duc de Bourgogne, qui aurait négocié à Bourges, Tours, Angers et Lyon pour décider les échevins à se donner à lui, plutôt que de tomber aux mains des Anglais ; l'autre sur la tactique des soldats de Bedford qui auraient à peu près inventé la guerre au fond des trous qui sévit aujourd'hui. « Dans leurs fossés et dans leurs mines, ils avaient des appartements, des fours, des rues avec des carrefours souterrains, semblables aux places d'une ville. Les marchands, les artisans circulaient sans danger dans ces cités sous terre. On y voyait des tavernes où se vendaient toutes les choses nécessaires à la vie. »

Il y a, croyons-nous, une part de vérité et une part d'exagération, dans ce double dire. Philippe de Bourgogne avait assez d'appétit pour tenter l'absorption de Bourges, Tours, Angers, Lyon ; il en eût absorbé d'autres. Cependant ne serait-ce pas la proposition des échevins d'Orléans au Grand Duc qui se serait ainsi défigurée sous la plume du moine ? Quant aux travaux souterrains, nous le verrons en son temps, les Anglais se montrèrent de remarquables ouvriers, et leurs terrassements furent assurément considérables.

*Le clerc de Pluscardin* professe un culte sincère pour Jeanne qu'il appelle « l'admirable Pucelle<sup>3</sup> » ; par malheur nous ne possédons presque rien du chapitre qu'il voulut lui consacrer.

Après le siège, nous sommes entraînés dans le tourbillon joyeux et héroïque des campagnes de la Loire et du Sacre. La fin de mai 1429, tout juin et tout juillet nous apportent une belle moisson documentaire.

Le roi commence avec sa *Circulaire du 9 et 10 mai* aux bonnes villes du Midi : pages vibrantes de gratitude et de

1. Guillaume Girault, Q. IV, 282.

2. Prologue du livre VI<sup>e</sup> de la Chronique d'Écosse, Ayrolles, IV, 300.

3. AYROLLES, IV, 303.

fermeté royales, dont l'original se trouve à l'hôtel de ville de Narbonne<sup>1</sup>.

Le 8 juin nous rencontrons la *Lettre adressée par André et Guy de Laval aux très redoutées Dames*<sup>2</sup>, leur mère et leur aïeule, cette dernière, veuve de Bertrand du Guesclin. Les jeunes gens y racontent leur arrivée au camp de Charles, l'accueil qui leur a été fait, ce qu'ils y ont observé, les bontés du souverain, mais surtout leur rencontre avec Jeanne. Rien ne se peut rêver de plus frais, de plus ailé, de plus naturel, de plus chrétien, de plus dans le goût « de la belle histoire ».

Le 15, Jeanne écrit « aux loyaulx Franchois de Tournai ». Notre sûr et vaillant boulevard du Nord, perdu parmi les terres bourguignonnes, comme un vaisseau de guerre sur lequel flotte le pavillon national, au milieu d'une mer ennemie, méritait bien semblable attention. La sainte héroïne annonce aux Bourgeois qu'elle a « caché les Anglais hors de toutes les places qu'ils tenaient sur la rivière de Loire par assault ou autrement où il en a eu maint morts et prins, et les a desconfits en bataille ». Elle désigne par leur nom ceux qui sont tombés pour ne plus se relever. Elle invite « au sacre du gentil roy Charles » ses bons amis des bords de l'Escaut<sup>3</sup>.

Le 21 juin, un homme très important de la cour de Charles VII, Perceval de Boulainvilliers, envoie sur la « *Puella* » (il écrit en latin) une missive au Duc de Milan, Philippe-Marie Visconti. Nous y trouvons toute l'histoire de Jeanne, telle qu'elle se contait, depuis sa naissance jusqu'à la bataille de Patay. *Quæ omnia miraculo divino facto attribuimus*, pose en thèse le narrateur ; tous ces événements nous les attribuons à un miracle de Dieu. L'esquisse qu'il nous donne de Jeanne prouve bien qu'il l'a observée et entendue. « Cette Pucelle, dit-il, est d'une élégance décente ; elle a le port martial ; elle parle peu ; elle est prudente dans ses conversations, elle sait ce qu'il faut dire. Elle a la voix gracieuse, féminine ; elle mange peu ; elle boit moins ; elle aime son cheval et ses armes qui sont belles ; elle chérit ses gens et les chevaliers ; elle déteste les assemblées où l'on bavarde ; elle a le don des saintes larmes ;

1. Charles aux habitants de Narbonne, Q. V, 100.

2. Gui et André de Laval, Q. V, 105.

3. Jeanne, Q. V, 115.

son visage n'a cependant rien de triste ; elle est d'une activité incroyable ; elle est si robuste qu'elle peut rester complètement armée six jours de suite, jour et nuit. » Plus haut Perceval avait signalé la persévérance de Jeanne dans les exercices de piété : « la prière, la messe, la Communion<sup>1</sup> ».

Le jour du Sacre, Jeanne dicte de nouveau. De cette fois, elle s'adresse au Duc de Bourgogne en personne, avec un mélange, un fondu admirable de modestie et de fermeté. Elle ne se leurre sur sa condition, en trop ni en trop peu. Elle est une paysanne et une inspirée. Elle sait l'un comme l'autre. L'inspirée ne détruit pas la paysanne ; mais la paysanne ne courbe pas l'inspirée. Devant le haut et puissant Seigneur, oncle de son roi, plus puissant que son roi, elle se met à sa place. Si elle dit à genoux : « Vous prie et vous requiers à jointes mains que ne faictes ni ne guerroyez contre nous, vous, vos gens et subjects » ; elle ajoute, bien debout, et regardant bien en face : « Et vous fais assavoir de par le roy du ciel mon droiturier et souverain Seigneur, pour votre bien et pour votre honneur et sur vos vies que vous ne gagnerez point bataille à l'encontre des loyaux François<sup>2</sup>. »

Toujours le 17, part une autre dépêche, non plus de Jeanne mais de son entourage ; celle *des trois gentilshommes Angevins* à Marie et à Yolande de Sicile, la femme et la belle-mère de Charles VII. Description du sacre ; attitude de la Pucelle pendant la cérémonie ; espérances de l'armée pour le lendemain ; vues intéressantes quoique volontairement obscurcies par une certaine réserve diplomatique, sur les intentions secrètes du Duc de Bourgogne<sup>3</sup> : tel est le sommaire du document.

Le 24, le comte de la Marche adresse à l'évêque de Laon une lettre dont les objets principaux sont la bataille de Patay et le sacre. Il s'en explique comme s'il y avait assisté<sup>4</sup>.

Fin du mois (sans date), écrit d'Alain Chartier adressé « à un illustre prince » qui n'est pas autrement désigné.

L'auteur, familier du roi de Bourges, raconte les origines, les premières occupations, les apparitions, le voyage de Jeanne. Il sait comment le roi la reçut ; comment il ne se décida pas sans examen à l'employer, comment elle délivra Orléans. La

1. Perceval de Boulainvilliers, Q. V, 114, 121.

2. Jeanne, Q. V, 6 ; 126, 127.

3. Beauvau, Q. V. 127, 129, 130.

4. Publication d'Ayrolles, III, 367, 368.

terreur folle, l'inexplicable terreur des Anglais, « de ces hommes devenus des femmes, de ces guerriers dont on aurait cru qu'ils avaient les mains liées », quand elle fit entrer des vivres et une petite armée dans la place, l'étonne. Sa course vers Reims ornée de faciles triomphes l'enchanté. L'écrivain sacrifie un peu trop à la préoccupation du beau latin, au zèle de l'antithèse et de la prosopopée<sup>1</sup>. Néanmoins ces pages ne sont pas sans prix puisqu'elles expriment les récits qui circulaient autour de l'auteur.

Toutefois le capital témoin de cette période, parce qu'il est le plus complet, et parce que d'ailleurs il se trouva en très belle place pour bien tout voir, fut *Perceval de Cagny*.

*Perceval de Cagny*, « qui a servi et demeuré en l'hostel d'Alençon par l'espace de quarante-six ans, continuellement, nous confie-t-il lui-même, d'abord en office de pennetier, puis d'escuier d'esquierie... puis de maistre d'hostel<sup>2</sup> », suivit son maître dans les campagnes qu'il fit près de Jeanne : campagne de la Loire, campagne du Sacre, campagne de Paris ; et il commença de dicter ses mémoires sur ce sujet cinq ans après la mort de la Libératrice, en 1436<sup>3</sup>. Un si court espace de temps ne peut lui faire perdre sa qualité de témoin oculaire. Sa loyauté fut égale à sa compétence. Quicherat l'estimait « le premier des chroniqueurs » qui ont parlé de Jeanne<sup>4</sup>. C'est trop à notre humble avis ; l'appréciation était à noter cependant.

*Jean Rogier* nous a fourni plus d'une référence sur cette même époque ; mais convient-il de le classer parmi ceux qui offrent une documentation *de visu* ? Nous le pensons, bien qu'il soit du XVI<sup>e</sup> siècle. Paléographe de son temps, il ne fit, en effet, qu'analyser ou relater des pièces authentiques émanées de Charles VII, de Jeanne, des municipalités de Troyes et de Châlons, du capitaine de Chastillon, etc. ; pièces qu'il avait trouvées « en la maison et hostel de ville comme aussi en la chambre de l'eschevinage de Reims<sup>5</sup> ». On estimera sans doute avec nous que la source par lui ouverte tira bien son origine de la première couche historique.

1. Alain Chartier, Q. V, 131.

2. *Perceval de Cagny*, Q. IV, 1, 2.

3. *Ibid.*, 2.

4. *Ibid.*

5. *Jean Rogier*, Q. IV, 284.



Nous ne parlons pas d'Enguerran de Monstrelet ni du héraut de Berri. Enguerran de Monstrelet n'a vu Jeanne que quelques minutes<sup>1</sup>. Le héraut de Berri l'a-t-il vue ? Il est possible ; quoique cela ne nous paraisse point démontré.

Tout près de ces annalistes, néanmoins pas sur le même rang, nous en placerons d'autres qui n'ont pas rencontré la sainte Pucelle, nous paraît-il. Cependant ils écrivirent d'elle pendant sa manifestation et ressentirent son influence : le sire de Rotselaer, Henri de Gorcum, Clément de Fauquembergue, le faux bourgeois de Paris, le greffier de la Rochelle, Pancrace Justiniani, Jacques de Bourbon, les trois chroniqueurs Normands.

*Rotselaer*, ambassadeur extraordinaire, dirions-nous aujourd'hui, près Yolande de Sicile, correspondait avec un greffier de la chambre des comptes de Brabant. Il avait ouï parler de Jeanne à Lyon par un homme d'armes dont il ne dit pas le nom, mais qu'il qualifie de « conseiller et de maître de l'ost de Charles de Bourbon ». L'homme d'armes avait été frappé de trois prophéties attribuées à Jeanne. Il les conta à Rotselaer. Celui-ci se hâta de les transmettre à son ami le Brabançon.

1° Jeanne délivrera Orléans et forcera les Anglais à lever le siège ;

2° Pendant une des batailles elle sera blessée d'un trait, mais n'en mourra pas ;

3° Au cours du prochain été, le roi sera sacré à Reims<sup>2</sup>.

Le greffier de Brabant eut l'heureuse inspiration d'inscrire ces oracles dans ses registres à la date où la dépêche qui les contenait lui fut remise (22 avril 1429), afin de voir ce qui en adviendrait. On le vit.

Il semble que ce fut un goût des greffiers d'alors de se servir de leurs livres pour y garder mémoire des événements qui les intéressaient, si étrangers fussent-ils à leurs sollicitudes professionnelles.

*Clément de Fauquembergue*, chanoine de Cambrai, greffier au Parlement de Paris, céda à cette mode. Entre deux arrêts de la compagnie à laquelle il appartient, il insinue des nouvelles

1. Enguerran de Monstrelet, Q. IV, 402.

2. Le Greffier de la Chambre des comptes de Brabant, Q. IV, 425.

relatives à la chose publique, spécialement à Jeanne (10 mai 1429, 14 juin, 18 du même, 19 juillet, etc., etc.). Ainsi a-t-il sauvé son propre nom de l'oubli<sup>1</sup> ; et nous a-t-il gardé trace de quelques mouvements d'opinion observés dans la capitale et déterminés par les seuls faits et gestes de la Libératrice.

En revanche, on trouvera peu de choses utiles, c'est-à-dire absolument pures de passion et d'erreurs, chez un autre Parisien, *Chuffard*, vraisemblablement l'auteur du *Journal d'un Bourgeois de Paris*. Sa haine farouche a empoisonné tout ce qu'il écrivit<sup>2</sup>.

*Le greffier de la Rochelle*<sup>3</sup> ne manque ni de pittoresque ni de charme dans les tableaux qu'il a brossés des réceptions royales à Chinon, des salutations du F. Richard (tout n'y est pas exact), du rôle de l'Évêque de Troyes, Leguisé. Quicherat pensait que sa relation remonte à septembre ou octobre 1429<sup>4</sup>.

*Morosini* a laissé une histoire partielle de Venise qui commence à Dandolo, le sage aveugle. Il est bien de son pays et de sa race. Ses compatriotes, marchands et à demi flibustiers, s'enrichissaient de tout trésor d'argent ou d'art qui leur tombait dans les mains ; lui, enrichit ses manuscrits de toute nouvelle d'où qu'elle lui vienne. Un certain Pancrace Justiniani résidant à Bruges fut de ses correspondants. Morosini en recevait-il une lettre, vite il la copiait sur ses registres. Et comme Pancrace, sujet d'occasion de Philippe le Bon, suivait de près la politique du Duc, il n'avait rien tant à cœur que de la conter à Morosini. Reconnaissons que, spécialement dans l'affaire des trêves, Pancrace sut lire dans les cartes du grand duc. La finesse italienne perça les roueries du madré Bourguignon. Les conclusions de l'épistolier Brugeois sont d'autant plus remarquables qu'il n'y met aucune passion nationale. « Tous s'accordent pour affirmer les grands miracles opérés par la Demoiselle depuis qu'elle est avec le Dauphin. Si quelqu'un n'y croit pas, il ne se damnera pas pour cela, cependant, il est incontestable que les affaires du Dauphin vont prospérant, à un point que cela semble

1. Clément de Fauquembergue, Q. IV, 450.

2. Le faux Bourgeois, Q. IV, 461.

3. Publication d'Ayrolles, III, 302.

4. *Ibid.*, 200.

impossible à croire, quand on se rappelle l'état où les Anglais l'avaient réduit : il n'en pouvait littéralement plus<sup>1</sup>. »

*Les lettres d'annoblissement des d'Arc* nous permettent de pénétrer les sentiments du roi pour la sainte jeune fille.

*Le Sire d'Albret* ouvre dans une lettre aux habitants de Riom quelque jour sur l'obscur campagne de la Haute-Loire qu'il commanda. Du reste, Jeanne a écrit, elle aussi, aux habitants de la même ville.

*Le Duc de Bourgogne* en personne nous instruit de la prise de Jeanne à Compiègne par une circulaire « aux très chers et bien amez » bourgeois de Saint-Quentin.

*Jean Lefèvre* nous raconte les détails de cette capture avec une précision si parfaite que Quicherat crut en devoir conclure qu'il y avait assisté. Nous voulons bien. Cependant le récit de Lefèvre se déshonore d'un bruit bourguignon dont Chastelain lui aussi s'est fait l'écho : Jeanne aurait prédit à Compiègne avant sa funeste sortie « qu'elle prendrait le Duc Philippe ». Assurément si pareille rumeur, nous ne disons pas eût été fondée, mais avait possédé une ombre de vraisemblance, les juges de Rouen l'auraient retenue au moins comme thème d'interrogatoire ; ils ne le firent pas.

*Les chroniqueurs Normands* très concis, trop concis, mènent leur narration jusqu'à l'entrée du petit roi Henri VI à Rouen vers 1430 commençant. Ont-ils vu Jeanne au vieux château ? En tout cas, ils sont du temps.

Nous terminerons cette première nomenclature par la bonne Christine de Pisan.

C'est une femme, une vieille femme déjà, que l'on devine charmante ; c'est un poète, c'est une étrangère.

« Dans le moutier où elle a plouré,

« unze ans en abbaye close, »

elle s'est éprise de Jeanne d'une tendresse de Française d'adoption, de femme au brave cœur, et de pieuse chrétienne. Son

1. Publication d'Ayrolles, III, 587.

*canzone* en notre langue n'a rien de lyrique ; c'est bien plutôt une narration rimée qu'un chant. Littérairement, c'est le balbutiement de l'oiseau qui déraille sa voix, sur la fin de l'hiver, sous les premiers et pâles soleils de mars. Le français en est timide, difficile, mais tellement honnête, si naïvement content, qu'il séduit les plus difficiles. C'eût été péché d'omettre tout de cette pièce ; d'autant plus que, sûrement, elle fut écrite avant la fin de 1429.

Ainsi peut-on suivre la Sainte de la Patrie, d'étape en étape, au cours de sa carrière publique ; de Chinon à Orléans, d'Orléans à Reims, de Reims à Compiègne, et toujours en feuilletant des pages dont les auteurs l'ont vue, l'ont entendue, l'ont pratiquée, l'ont admirée, et parfois l'ont haïe. La légende n'a rien à faire ici. Il lui faut pour accumuler ses brumes, ses nuages d'or faux, de l'espace, des reculs, une demi-ténèbre inconciliables avec la connaissance que donnent d'un personnage la vie en commun, la fréquentation intime, les conversations échangées. Jeanne, vue de si près, discutée si minutieusement, décrite par un tel nombre de plumes aussi avisées au surplus que les nôtres, apparaît en plein jour d'histoire. Ses lauriers de triomphe et ses palmes de douleur n'ont rien de mythique.

C'est le lieu sans doute, afin de confirmer notre conclusion, de nommer, au moins, quelques-uns des annalistes, qui dans la trentaine d'années postérieures à la mort de Jeanne recueillirent des renseignements sur elle, mieux encore classèrent leurs souvenirs propres et nous les transmirent. Car enfin, si trente années sont deux fois plus qu'il ne faut pour beaucoup compter dans la vie d'un homme, ce n'est pas si long espace que le souvenir d'un héros véritablement historique puisse s'y déformer gravement.

Jean Chartier écrivit vers la moitié du xv<sup>e</sup> siècle, quinze ou vingt ans après le supplice de Rouen ;

Wavrin du Forestel, même époque à peu près ;

Mathieu Thomassin, aussi ;

Guillaume Gruel, aussi ;

Le Doyen de Saint-Thibaud, aussi ;

Eberhardt de Windeckn, aussi ;

Georges Chastellain, un peu plus tôt et un peu plus tard probablement, car *l'indiciaire* de Philippe le Bon fit toujours

de l'histoire ; et, né en 1405, il ne mourut qu'en 1475 ; Pierre Sala, un peu plus tard, mais il touche par le sire de Boisy, son protecteur, à Charles VII, dont celui-ci avait été le confident ;  
Etc., etc.

Or, nous n'avons pas encore parlé des deux sources par excellence de l'histoire de Jeanne : le procès de condamnation et le procès de réhabilitation.

Le premier a été commencé, conduit, rédigé par des ennemis sous la présidence de Pierre Cauchon, avec l'assistance d'une soixantaine de Docteurs de l'Université de Paris, et le concours du Vice-Inquisiteur de la Sainte-Foi pour le diocèse de Rouen.

Il s'ouvrit le 21 février 1431, dans la chapelle du château de Bouvreuil et se conclut le 30 mai de la même année, sur la place du Vieux-Marché, parmi les flammes du plus inique des auto-da-fé.

Au cours de ces trois mois et demi, Jeanne a été interrogée et interrogée encore. Toute sa vie a été fouillée curieusement, avidement, impitoyablement. Son existence au village, à la cour, aux camps ; ses relations avec son père, sa mère, ses camarades de bataille, son roi ; la prodigieuse histoire de ses apparitions ont été tournées et retournées par des mains brutalement irrespectueuses.

Au moins ce déchaînement d'hommes résolus à tout savoir parce qu'ils étaient décidés à tout commettre, a-t-il servi à nous renseigner merveilleusement. Jeanne a répondu sans forfanterie ; mais, comme ses Voix le lui ont recommandé bien des fois, sans timidité. Ainsi a-t-elle rédigé une autobiographie d'une luminosité, d'une précision, d'une intensité de vibration incomparables.

Il y a des mots de Jeanne qui sonnent dans la mémoire et le cœur de tout Français cultivé. Ce ne sont pas seulement les mots qu'il faudrait savoir ; nous osons dire qu'un Français cultivé qui n'a pas lu le procès entier dans son texte, s'est privé d'une jouissance amère et tragique qu'il ne goûtera nulle part ailleurs.

Est-ce à dire qu'on puisse se servir de ce document les yeux fermés ?

Non.

Il le faut lire avec la plus sérieuse attention, une attention qui ne se détende jamais.

Pierre Cauchon a jugé bon de le rédiger sous forme d'une narration ininterrompue, dans laquelle il est supposé relater ce qu'il a fait, au jour le jour : « Nous Pierre, par la miséricorde divine, évêque de Beauvais, et Jean le Maître de l'Ordre des Prêcheurs,... à tous ceux qui liront ces lettres que nous écrivons, ou plutôt cet instrument public..., salut en Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de notre foi<sup>1</sup>. » Puis, il conte : Nous avons fait ceci à telle date, en tel lieu, et encore ceci, et encore cela, et toujours ceci, et toujours cela.

Le narrateur insinue dans son récit plusieurs documents : lettres du roi d'Angleterre, du chapitre de Rouen, pouvoirs de l'Inquisiteur, etc. Mais en somme il a intercalé ce qu'il a voulu, rien que ce qu'il a voulu. Tout y est-il ? Nous ne pouvons croire que les réunions dans sa propre maison les 4, 5, 6, 7, 8, 9 mars, qui furent capitales, longues, difficileuses — on n'a pas pu le dissimuler tout à fait — se soient passées sans procès-verbal. Nous ne l'avons pas ce procès-verbal ; et, grâce à la forme narrative, un lecteur inattentif ne s'en apercevra que difficilement.

Certaines formules inquiètent. En voici une entre plusieurs. On vient de lire à Jeanne en langue française les notes d'audience de Manchon, questions et réponses. Jeanne aurait répondu : « Je crois avoir bien dit ce qui est contenu dans le cahier. » Sans doute : mais elle n'affirme pas n'avoir dit que ce qui est contenu dans le cahier, et voilà qui est grave. Le cahier exprime ce qu'elle a dit, soit ; mais exprime-t-il tout ce qu'elle a dit<sup>2</sup> ?

La scène entre Ysambart de la Pierre et l'Évêque est connue. Le Docteur souffle à Jeanne de se soumettre au concile général alors assemblé ; il y a là des prélats du parti français. Jeanne saisit du premier coup. Je me soumetts au concile, dit-elle. — Cauchon se tourne vers Ysambart. — Taisez-vous, fait-il, au nom du Diable ! Le notaire Manchon intervient : Faut-il écrire l'appel ? — Non, c'est inutile, répond l'Évêque<sup>3</sup>.

Cette journée-là — et d'autres sans doute — le compte rendu fut sûrement incomplet ; or c'était en matière d'importance.

1. Quicherat, I, 1, 2.

2. Procès, Q. 1, 191.

3. Ysambart de la Pierre, Q. II, 349

Encore : que ne doit-on pas craindre d'un historien qui ose falsifier la formule de la prétendue abjuration de Jeanne, c'est-à-dire le point de départ du procès de rechute, celui qui aboutit au supplice de la sainte accusée ?

Nous pensons ceci : l'instrument a été plus d'une fois adul-téré ; et s'il ne le fut davantage, gré n'en soit pas attribué à l'évêque qui osa presser les notaires de dénaturer le sens des réponses suivant « son imagination... Parlant latin (pour n'être pas compris de Jeanne) il les voulait contraindre qu'ils missent en d'autres termes muant la sentence (le sens) de ses paroles<sup>1</sup> ».

La version du français en latin faite sur l'ordre de Cauchon par Thomas Courcelles, n'offre pas elle-même pleine sécurité. Des mots de valeur n'y figurent pas ; certaines expressions latines ne rendent pas exactement les expressions originales<sup>2</sup>.

Enfin, il demeure constant qu'une partie du récit de Pierre Cauchon est frappée bien plus que de suspicion, puisqu'elle est frappée de nullité juridique ; celle qui va, dans le tome premier de Quicherat, de la page 477 à la page 499 ; sous le titre : *Actes ajoutés*.

Son nom indique ce qu'ils sont. Les notaires n'ont pas consenti à les authentifier. Ils en suspectèrent la véracité et en nièrent la régularité canonique. « Monseigneur de Beauvais voulut contraindre Manchon à les signer ; laquelle chose il ne voulut faire<sup>3</sup>. »

Et il eut raison. Que l'on compare les dépositions de Tout-mouillé, de Courcelles, de Ladvenu, relatées dans les préliminaires de la réhabilitation, et les récits que leur prêtent les *Actes ajoutés*, on saisira les différences fondamentales entre ceux-ci et ceux-là. Les *Actes ajoutés* sont un récit de faussaire.

Ces tares sont graves.

Il reste cependant que l'on peut, avec confiance, s'appuyer sur les paroles rapportées comme étant de Jeanne, dans la partie paraphée par les notaires d'office ; elle les a prononcées.

« Le quinzième jour de février, l'an de grâce mille quatre cents quarante neuf, et de son règne le vingt-huitième », à Rouen, Charles VII ordonnait à son « ami et féal conseiller...

1. Manchon, Q. II, 13.

2. Q. II, 104. Voir la traduction du paragraphe qui a trait à la confession et aux communions de Jeanne, et la suppression des mots *en l'eure*, Q. I, 458, etc.

3. Manchon, Q. II, 14.

Guillaume Bouillé, Docteur en théologie », en considération « des plusieurs fautes et abbus » imputables aux Anglais et aux suppôts « députés par eulx » dans le procès au terme duquel fut Jeanne « très iniquement et contre raison bruslée », de s'enquérir « bien diligemment de ce qui en était sur ce fait », de recueillir « escriptures, procès, ou aultres choses concernant la matière<sup>1</sup> ».

Tel est le premier acte préliminaire au procès de réhabilitation. Il est dû à l'initiative du roi de France ; quelques-uns semblent l'avoir oublié.

En conséquence, les 4 et 5 mars suivants, Frère Jean Toutmouillé, Frère Ysambart de la Pierre, Frère Martin Ladvenu, Frère Duval, tous les quatre, prêcheurs, Guillaume Manchon le notaire du premier procès, Massieu qui en avait été l'huissier, Beaupère qui y avait joué l'un des premiers rôles, furent interrogés sur ce qu'ils avaient su et entendu alors. On conçoit l'intérêt de ces dépositions sur une affaire qui avait eu tant de dessous, qu'ils connaissaient fort bien, pour y avoir été mêlés intimement. Il est loisible de supposer qu'ils ne dirent pas tout. Ils en dirent assez cependant pour laisser entrevoir les violences et les lâchetés au milieu desquelles avait sombré l'indépendance des juges, leur impartialité et finalement leur honneur ; assez aussi pour que Guillaume Bouillé, appuyé de deux consultations, l'une de ce Théodore de Léliis que Pie II appelait « sa harpe », l'autre de l'Orléanais Paul Dupont, ait conclu à la possibilité d'une révision du premier procès<sup>2</sup>.

Sur la fin de l'année, Jean Bréhal, Inquisiteur de France, s'était saisi de la question<sup>3</sup>.

Le cardinal d'Estouteville négocia longtemps avec la cour romaine sur ce sujet. Il y avait lieu. Introduire la cassation du procès de 1431, n'était-ce pas froisser l'Angleterre ? Finalement, le 7 novembre 1455, sous le Pontificat de Calixte III, à Notre-Dame de Paris, Isabelle « Veuve d'Arc » se présenta « humblement devant le très révérend Père en Dieu, Jean, Archevêque de Reims, et les révérends seigneurs Guillaume Évêque de Paris, Richard Évêque de Coutances et Jean Bréhal inquisiteur de la foi,... et parmi de grandes larmes,... présentant un ordre certain et un rescript du Saint-Siège apostolique,

1. Procès de réhabilitation, *lettre du roi à Guillaume Bouillé*, Q. II, 2.

2. Léliis et Dupont, Q. II, 22 à 66.

3. Bréhal, lettre au prieur de Vienne, Q. II, 70



assistée de son fils Pierre d'Arc », demanda que fût frappé d'annulation l'unique procès institué contre sa fille <sup>1</sup>.

Bréhal prit des réquisitions. Des témoins furent appelés et entendus, chacun en son temps et en cinq lieux différents à Rouen, à Domrémy, à Paris, à Orléans et à Lyon.

A Rouen, le cardinal d'Estouteville, qui s'était déjà donné un tel mouvement, voulut commencer personnellement les interrogatoires ; puis il passa la présidence à Philippe de la Rose, « trésorier de la Vénération Église <sup>2</sup> ».

A Domrémy, les témoins comparurent devant Réginald Chichery, doyen de la chapelle de Vaucouleurs, et Wautrin Thierry, chanoine de Tulle, ecclésiastiques de science et de vertu <sup>3</sup>.

A Orléans ce fut l'archevêque de Reims qui dirigea les audiences <sup>4</sup> et parfois le conseiller royal Guillaume Bouillé <sup>5</sup>.

A Paris, la liste des personnages à citer fut dressée par l'Évêque et l'Inquisiteur <sup>6</sup>.

A Lyon, d'Aulon, le seul cité, fut entendu sur commission rogatoire par Jean des Prés, vice-inquisiteur de France <sup>7</sup>.

La gravité la plus absolue présida donc à la composition des tribunaux, où l'on vit siéger les hommes les plus considérables du clergé de France.

Les témoins convoqués sont souverainement intéressants.

A Domrémy, ce furent ceux qui avaient connu Jeanne enfant et adolescente, soit au village, soit au cours du voyage de Vaucouleurs à Chinon. Presque tous étaient de sa paroisse. Grâce à eux, nous pouvons nous faire une idée des qualités dont s'embellissait à cet âge la Sainte de la Patrie.

A Orléans, ce furent ceux qui avaient assisté aux prouesses du siège, et à celles des campagnes de la Loire, du Sacre, de l'Île-de-France.

A Paris et à Rouen, comparurent principalement ceux qui avaient suivi à quelque titre que ce fût les phases diverses de la condamnation.

Des personnages qui avaient examiné ou connu Jeanne au procès de Poitiers, plusieurs survivaient : tels Seguin de Seguin,

1. Présentation des suppliques par Isabelle Romée, Q. II, 82, 83.

2. *Réhabilitation*, Q. II, 157.

3. *Ibid.*, 386.

4. *Ibid.*, Q. III, 1.

5. *Ibid.*, III, 23.

6. *Ibid.*, III, 44.

7. *Ibid.*, III, 207.

Gobert Thibaud, François Garivel. Ils furent appelés : avec leurs récits, il n'est pas impossible de reconstituer la physiologie de cet événement considérable.

Il restait un plus grand nombre encore des juges de Rouen. On les somma de venir déposer, même et surtout les plus notoires, tant on entendait que la lumière se fit : Beaupère, Courcelles, l'Évêque de Noyons, Manchon, Massieu, Margueric, de Migiet, etc. On n'oublia pas ceux qui avaient été mis en cause dans les *Actes Ajoutés*.

Tel fut l'aspect général du procès de réhabilitation.

L'historien a le devoir strict de contrôler les procès l'un par l'autre, de les confronter à chaque pas, pour ainsi dire, sans prendre parti à *priori* pour l'un contre l'autre. Sous bénéfice de cette précaution, il est facile de deviner quelles mines précieuses de renseignements du temps, de l'heure même, eux aussi, mettent à sa disposition.

\* \* \*

Personne n'étudiera la Bienheureuse sans rencontrer ce qu'il faut appeler : *son problème*.

Celui-ci en effet git au fond de toute son activité extérieure, de toute sa vie intime, de toute sa moralité.

Il est au-dessus de quelque contestation que ce soit qu'elle prétendit avoir un commerce de surnaturelle amitié avec des êtres du monde invisible et clos, qu'elle appelait de leurs noms propres : saint Michel<sup>1</sup>, sainte Catherine<sup>2</sup>, sainte Marguerite<sup>3</sup>.

Ce commerce s'établit subitement, sans qu'elle l'eût demandé, ni prévu. Elle en eut peur d'abord. Bientôt, il lui parut tellement doux qu'elle pleurait lorsque ses Voix s'éloignaient.

Il semble qu'elle ne distingua pas aussi nettement, que nos yeux le font pour les objets qu'ils considèrent les formes, les contours, les couleurs de ses apparitions.

Ces quatre caractères de spontanéité, d'effroi premier, de joie succédant à l'effroi, de perception demi-confuse, se trouvent dans toute vision de nature divine. Le docteur mystique par excellence, sainte Thérèse a remarqué et décrit ces phénomènes

1. *Jeanne*, Q. I, 72, 73, 169, 170.

2. *Ibid.*, 71, 72, 74, 85, etc.

3. *Ibid.*

fugitifs, subtils, avec une extrême précision : « Alors, dit-elle dans son *Château intérieur, dixième demeure, c. IX*, que l'âme est fort loin de s'attendre à voir quoi que ce soit, qu'elle n'en a pas eu l'idée, soudain l'apparition se présente bouleversant ses puissances et ses sens, les remplissant de frayeur et de trouble pour les faire jouir ensuite d'une paix délicieuse... Notre-Seigneur veut-il favoriser tout particulièrement une âme, Il lui découvre son humanité sous la forme qu'Il veut. Si l'on cherche à considérer quelque détail en particulier, aussitôt la vision cesse. » (*Ibid.*, 29.)

De sa treizième année au 30 mai 1431, c'est-à-dire du jardin de Jacques d'Arc au bûcher de Rouen, s'il convient de l'en croire ; n'importe où elle se trouva, à la ferme, à la cour, aux armées, au combat, en méditation, en voyage, blessée, bien portante, à Domrémy, à Vaucouleurs, à Poitiers, à Orléans, à Reims, à Melun, à Compiègne, au Crottoy, à Bouvreuil, il se tint un dialogue fréquent, habituel, entre elle et ses « Voix » ; qu'elle appelait encore « son Conseil », ou encore « ses Saintes », ou encore plus tendrement, plus naïvement, « ses Frères du Paradis<sup>1</sup> ». Les Voix s'offraient, illuminatrices, auxiliatrices, consolatrices suivant ses besoins.

Or la question se dresse : Jeanne a-t-elle vu, n'a-t-elle pas vu ; a-t-elle entendu, n'a-t-elle pas entendu ; a-t-elle touché, n'a-t-elle pas touché ce qu'elle prétendit voir, entendre, toucher ? Fut-elle une inspirée, ne le fut-elle point ? C'est le problème de Jeanne.

Les juges de Poitiers ont été mis en face de lui. La déposition de Seguin de Seguin<sup>2</sup> ne permet aucun doute à ce sujet. — Quelle langue parlaient vos Voix ? avait-il demandé lui-même à Jeanne. Et un autre, Guillaume Aimery : — Vos Voix vous signifient que Dieu veut par votre fait délivrer le pauvre peuple de France. Mais si Dieu le veut, qu'a-t-il besoin d'hommes d'armes ? Ces fragments d'interrogatoire supposent un débat sur la mission de Jeanne. Les docteurs Poitevins conclurent qu'il n'y avait en Jeanne « fors que bien, humilité, virginité, dévotion, honnêteté, simplesse... Attendu cette probacion... considérée sa responce qui est de démonstrer signe divin devant Orléans... le roy ne doit pas l'empescher d'aler<sup>3</sup> ».

1. Jeanne, Q. I, 52, 53, 54 etc.

2. Seguin de Seguin, Q. III, 202, 203, 204.

3. Résumé des conclusions des docteurs de Poitiers, Q. III, 391.

Par où les maîtres confessaient qu'ils ne voyaient rien à redire aux exposés de la sainte jeune fille pas plus qu'à sa conduite.

Pierre Cauchon et ses assesseurs reprirent le débat. Ils ont entendu laisser leur appréciation à la postérité dans une pièce très étudiée, très concertée : *la sentence définitive*. On y voit rapprochées deux explications plus que difficiles à concilier : Jeanne aurait été une menteuse et une démoniaque. Menteuse, elle avait inventé de toutes pièces l'insoutenable roman de ses Voix ; démoniaque, elle avait vu, oui, touché le Maudit. Elle était une sorcière, une blasphématrice de Dieu et de ses saintes<sup>1</sup>.

La fortune de ce jugement fut brève : la cassation de Calixte III<sup>2</sup> et le bon sens public le réduisirent à néant. Le droit et l'opinion qui sont, en tout temps, des puissances, ne tolérèrent pas que la loyauté de Jeanne et la pureté de sa foi fussent soupçonnées longuement.

La critique historique raisonnable a ratifié l'arrêt de Juvénal des Ursins, délégué du Suprême Pontife.

Elle ne s'occupe même pas — et nous ferons comme elle — du Satanisme de Jeanne. Il est par trop fantaisiste de reconnaître en elle une possédée. Quels actes déshonnêtes, moins que cela, incohérents, lui reprochera-t-on ?

En ce qui concerne sa duplicité : celle qui ne trompa jamais, comment aurait-elle monté cet échafaudage de fourberies ? Et si ce fut un échafaudage de fourberies, comment toutes les pièces s'équilibrent-elles, se joignent-elles, s'emboîtent-elles avec cette perfection ? Comment ne découvre-t-on pas une parole, un geste contradictoire aux paroles et aux gestes antécédents ? Comment les promesses les plus invraisemblables quant à la levée du siège, au sacre, se réalisent-elles ? Comment les nombreuses prophéties semées au jour le jour s'accomplissent-elles ? Comment le caractère des personnages surnaturels qui inter-

1. Sentence de condamnation, Q. I, 474.

2. « Nous disons, prononçons, décrétons et déclarons que la sentence de Rouen est entachée de dol, de calomnie, d'injustice, qu'elle contient des erreurs manifestes de fait et de droit. » *Sentence de réhabilitation*, Q. III, 361.

viennent au drame, se trouve-t-il, de l'avis des plus compétents, si vrai, et demeure-t-il si constant ? Le mensonge a-t-il donc cette tenue, la fourberie ce succès ?

Il n'en eût pas moins été merveilleux que notre âge sans respect n'eût point touché à Jeanne. De fait, si nous risquons un tour à ce pays des systèmes tant fréquenté par nos contemporains, nous en trouverons plus d'un provoqué par la mémoire de la sainte héroïne.

Ainsi : ce ne serait pas de son initiative personnelle que Jeanne se serait choisi le rôle qu'elle joua. Il lui aurait été dicté par quelque patriote frappé de son intelligence et possédé du désir de ranimer le culte de la royauté plus qu'à demi éteint. Le mal est que cette supposition ne repose sur rien. Pas un chroniqueur, pas un mémorialiste, pas un épistolier du temps ne met sur la trace de ce bon Français.

Alors on se risque : la témérité est l'assaisonnement obligé des rêveries hypercritiques : on met en avant tantôt quelque Franciscain de Neuchateau, tantôt quelque Bénédictin de Cheminon, tantôt même Baudricourt, comme si le sceptique capitaine, loin de vouloir l'exploiter, n'avait pas donné dix preuves de sa méchante humeur quand il se trouva face à face avec Jeanne ; comme si les Franciscains de Neuchateau l'avaient vue plus que deux ou trois fois, en quelques jours, pour la confesser, pendant la fuite des habitants de Domrémy ; comme si son parent le Bénédictin l'avait rencontrée en dehors de visites très, très rares de parenté, à Sermaize ; comme si on *montait* une enfant de treize ans pour ce jeu terrible où elle se jeta, en quelques séances ou de conversation, ou de confessionnal !<sup>1</sup>.

Dans la même catégorie d'inventeurs, quoique mettant moins directement Jeanne en cause, se rangeront ceux qui veulent qu'attribution de miracles, de prophéties, de visions, de colloques avec les anges du ciel lui ait été faite parce qu'elle était une sainte, parce qu'on voulait qu'elle fût une sainte et que la sainteté de son temps devait être accompagnée du cortège de ces prodiges. L'idée n'est pas neuve. Elle a été appliquée au Seigneur en personne. Au temps de Jésus, a-t-on

1. Jeanne. Q. I. 51 ; Ayrolles, II 263.

dit, les Juifs, d'une part, se représentaient le Messie sous de certains traits, d'autre part Jésus se disait le Messie ; conclusion : ceux qui voulurent croire ou faire croire à son messianisme le peignirent avec les couleurs suggérées par le type messianique.

Telle Jeanne. A-t-elle prophétisé ? Eh ! non, nul ne prophétise. A-t-elle vu l'ange ? Eh ! non, nul n'a vu ni ne verra l'ange, etc. Mais elle eut ce destin d'être une sainte, et d'avoir des amis qui ne pensèrent pouvoir prôner sa sainteté, sans l'embarrasser d'oripeaux thaumaturgiques, prophéties, miracles, visions, de rigueur pour les saints.

Les écrivains qui ont parlé d'elle, au moins ceux de son parti, imbus de ce préjugé, se sont ligués pour lui fabriquer une couronne de perles fausses. A quoi l'on sera bien forcé d'ajouter ceci : qu'elle-même par besoin de passer pour une envoyée du ciel, « une fille de Dieu », est entrée dans le jeu, s'est laissé convaincre ou a paru se laisser convaincre d'avoir opéré des œuvres qu'elle n'avait jamais opérées, des œuvres qui ne s'opèrent pas ; et définitivement s'est parée de son rêve naïf, fils et frère du rêve de ses contemporains, jusqu'à le porter à travers le plus cruel des procès, sur le bûcher !

Je ne sais si puérilités plus invraisemblables et plus insolentes se peuvent penser et écrire, soit contre les historiens contemporains de Jeanne, soit contre Jeanne elle-même. Ce sont pures gamineries intellectuelles.

Encore une hypothèse des plus étranges.

Jeanne consciente ou inconsciente eût été l'intermédiaire entre les « désincarnés » amis de notre patrie et nos compatriotes du xv<sup>e</sup> siècle : elle serait un *médium*, une espèce d'Eusapia « possédée », si je comprends une langue qui ne manque pas plus de singularité que les idées dont elle est l'enveloppe, par l'âme des bons Français descendus au tombeau.

Les « désincarnés » nous demeurent voisins. Ils nous voient agir, combattre, pleurer. Ils habitent un pays que les sens du commun ne peuvent atteindre, puisqu'il est le pays de l'Invisible. Cependant sur lui ouvrent certaines portes mystérieuses, et ces portes sont le terme de quelques couloirs étroits par où passent les privilégiés, pourvus « du sens psychique » : les initiés appellent ceux-ci *médiums*. C'est par eux que les désincarnés nous assistent ; c'est à eux qu'aux heures décisives ils

versent les inspirations géniales qui changent le cours des choses et sauvent les peuples.

D'où on déduirait par exemple que Clovis de Tolbiac montra bien qu'il était un médium ; Philippe Auguste de Bouvines, Villars de Denain, Kellermann de Valmy, Bonaparte et Joffre aussi.

Jeanne fut un médium !!

Elle connut, comme ils connurent tous — n'en doutons pas — la « transe », la fameuse « transe », ou « hypnose » rapide qui annonce aux élus que l'Esprit approche et va les posséder. Pourquoi nul historien n'en parle-t-il en ce qui touche Jeanne ? Pourquoi encore les « désincarnés » de France prennent-ils non pas des noms français, de glorieux soldats français, mais des noms d'archange et de vierges d'Orient ? On ne répond pas à cela, on ne se préoccupe pas de cela. On veut que Jeanne ait été douée « de médiumnité ». Reconnaissons-le : il n'en est pas beaucoup qui s'enlisent en ces étrangetés. Il est donc permis de passer outre.

Si le nombre des blasphémateurs qui attaquèrent la véracité de Jeanne au sujet de ses visions, est relativement petit, bien plus grand est celui des systématiques qui ont incriminé la santé de ses sens ou sa lucidité d'esprit.

Fourbe, elle ! Non, assurément.

Trompée par elle-même, se séduisant elle-même, en un mot hallucinée ; oui. Il peut en coûter de le dire, mais il le faut bien dire, puisqu'en vérité telle elle fut.

Comprenons en analysant ; et repoussons sans crainte.

L'œil de l'homme est organisé pour recevoir l'impression des objets visibles. Il n'est pas une lucarne par où l'intelligence en prend notion ; il est un appareil photographique dans lequel ils s'impriment, se peignent. De cet appareil la rétine est la plaque impressionnable.

L'oreille joue à l'égard des sonorités le rôle de l'œil relativement aux objets visibles ; elle les recueille.

La sensibilité générale s'émeut au contact, aux émanations, aux odeurs des objets matériels. Elle touche, goûte, flaire.

L'œil, l'oreille, la sensibilité générale, constituent notre faculté de sentir. Plus ces organes nous traduisent exactement les objets avec lesquels ils sont en relation perpétuelle, consciente ou inconsciente, plus notre faculté de sentir est parfaite.

Or, il advient que l'œil est affecté de spectacles, l'oreille de sons, la sensibilité générale de contacts, d'odeurs, de saveurs, qui ne leur viennent pas du point d'où physiologiquement ils les devraient recevoir : du monde extérieur.

Et il advient en même temps que les sens abusés abusent par contrecoup la conscience qui attribue, avec une conviction absolue, à des perceptions du monde extérieur, ce qui leur fut totalement étranger<sup>1</sup>.

Ces impressions, très originales, très bizarres, soustraites aux normes habituelles, prennent, suivant les circonstances et suivant les écoles qui les étudient, des noms divers et trouvent des explications, diverses comme leurs noms, réductibles cependant à trois principales.

*Première dénomination et première explication.* — Toute impression de ce genre est une *hallucination pathologique ou morbide*. Quiconque perçoit des spectacles, des sons, des odeurs, des contacts, des saveurs qui n'ont pas pour point de départ un objet matériel, extérieur, est un halluciné ; tout halluciné est un malade. Halluciné et aliéné sont synonymes : c'est l'imagination affolée, déséquilibrée qui fait ce coup.

*Seconde dénomination et seconde explication.* — Sûrement, trop sûrement, les phénomènes dont il s'agit sont, la plupart du temps, des hallucinations pathologiques, morbides, dénotant l'aliénation : pas toujours cependant. A qui fera-t-on croire que saint Paul, saint François d'Assise, saint Ignace de Loyola, sainte Catherine de Sienne, etc., fussent des aliénés ? Halluciné soit, pas aliéné. Et à cette hallucination conciliable avec la raison, ils imposent le nom d'*hallucination physiologique*<sup>2</sup>. Voici son processus. Quelques-uns ont la prodigieuse faculté de donner sinon un corps au moins les apparences d'un corps à leurs imaginations. Pensent-ils au Christ, à ses saints, aux Anges ? Ils se les représentent si fortement ; ils voudraient si ardemment les entendre, baiser leurs pieds, leurs mains, la frange de leur vêtement, que leurs yeux, leurs oreilles, leur sensibilité générale, excités par la violente poussée du désir,

1. CALMEIL, LÉBERT, LEUBET, etc., *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* (Paris, Masson, 1901), 29.

2. *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* (Paris, Masson 1901), 29. Brierre de Boismond, Christian, etc.



s'affectent d'une présence qui n'est pas. Pensent-ils au démon ? C'est d'horreur qu'ils palpitent ; et cette horreur est telle qu'elle aboutit au même résultat et extériorisation que le désir. Des images se dressent devant eux, leur parlent, les touchent. Elles ont tous les attributs de la réalité, de la vie ; tant et si bien que, sans réalité ni vie, elles s'imposent à la certitude du cerveau dont ils sont la création, comme s'ils étaient doués de réalité et de vie extérieure au cerveau.

Un système tellement compliqué ne s'improvise pas ; il faut de longues réflexions pour l'élaborer ; mais le succès répond-il à l'effort ? Sur quelles observations légitimes s'appuie-t-on ? Où est la preuve, qu'à l'état de veille et de santé, l'être humain puisse réaliser ce qu'il réalise dans les conditions du rêve et de la maladie ? Peut-on d'ailleurs appeler sain l'esprit irrésistiblement pressé de croire, pour prendre l'exemple fameux, que le Christ lui apparaît sur le chemin de Damas quand le Christ ne lui apparaît pas, et quand c'est lui-même qui le forge et le dresse devant lui-même ? Le héros de ce poème médical n'est-il pas réduit, quoi qu'on dise, à avoir subi, momentanément au moins, une hallucination d'aliéné ?

A parler clair, la conception de l'hallucination physiologique tire ses origines bien plutôt du vouloir et de l'espérance d'éviter une rencontre avec Dieu, cause des visions réelles, que d'une nécessité scientifique.

*Troisième dénomination et troisième explication.* — Les impressions dont nous traitons ne sont pas fatalement de l'hallucination pathologique ou physiologique, quoiqu'il faille y aller avec la plus extrême réserve, avant d'exclure le diagnostic d'état morbide. Quand elles ne sont pas de l'hallucination, elles prennent le nom de « Visions ». L'œil, l'oreille, la sensibilité sont émus par Notre-Seigneur, les saints, les anges bons, mauvais : soit que par un acte de puissance ceux-ci se peignent sur la rétine comme font les objets matériels eux-mêmes, soit qu'ils agissent directement sur l'intelligence, ainsi que ferait l'image rétinienne.

Les tenants de cette opinion trouvent d'ailleurs dans l'étude méthodique de l'hallucination des critères qui leur permettent de distinguer celle-ci de la Vision.

Après cet exposé quelque peu austère, nous pouvons passer au cas spécial de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, et poser, dans

la clarté des notions que nous venons de rappeler brièvement les trois questions suivantes :

Eut-elle des hallucinations pathologiques ?

Eut-elle des hallucinations physiologiques ?

Eut-elle des visions ?

C'est le lieu de mettre en relief, par le rapprochement de deux faits qui ne manquent pas d'analogie, la différence que nous concevons entre l'hallucination et la vision.

Baillarger vit à la Salpêtrière une femme qui tenait habituellement les bras écartés, d'une façon singulière. Il s'enquit. La femme s'imaginait porter ainsi une étoffe taillée en forme de chemise qu'elle étendait, afin de la passer plus facilement à son fils. Baillarger conclut de l'explication que la femme était hallucinée. Entendu<sup>1</sup>.

Un aliéniste qui reconnaît — et à juste titre — Baillarger pour un maître, se reporte par la pensée vers Constantin le Grand. A lui aussi, l'Imperator, apparut près des *Roches Rouges*, aux bords du vieux Tibre, comme une étoffe flottante. Et sur cette étoffe qui se détachait dans le ciel bleu, il y avait une croix avec l'inscription : *In hoc signo vinces*, tu vaincras par ce signe.

Le disciple de Baillarger assimile les deux cas<sup>2</sup>. Si j'avais été près de Constantin, raisonne-t-il, je n'aurais vu ni l'étoffe, ni l'inscription ; donc Constantin fut halluciné. La femme de la Salpêtrière, en effet, voyait une chemise invisible aux autres, et elle était hallucinée. Constantin vit le labarum invisible aux autres : l'équation s'impose ; et nous disons : la plus forte tête de l'Empire Romain au quatrième siècle, le restaurateur des choses d'Auguste, le fondateur de Constantinople fut un halluciné. Son cerveau branla ni plus ni moins que le cerveau de la détraquée dont on avait réfugié la détresse à l'hôpital.

Ne sera-t-on pas de mon avis, si je prie qu'avant de se résigner à cette extrémité, il soit réfléchi ; si j'ose dire qu'il y a lieu de rechercher les critères, s'il en est, qui permettraient de ne point confondre *la vision* avec *l'hallucination*.

Il y en a.

Et pour circonscrire le sujet, je me borne à dire que les caractéristiques des visions de Jeanne sont nettement contra-

1. *Dictionnaire Encyclopédique des Sciences médicales*, t. XII, 81.

2. *Ibid.*, XII, 82.

dictoires aux caractéristiques des hallucinations pathologiques et physiologiques.

D'abord les visions de Jeanne sont caractéristiquement opposées aux hallucinations pathologiques.

Le Père de Bonniot, dans un livre de tout premier ordre intitulé : *Le miracle et les sciences médicales*, écrit : « L'étrangeté, l'étrangeté qui offusque le bon sens, l'étrangeté qui se répète et persévère est un des caractères les plus saillants de l'hallucination<sup>1</sup>. Les phénomènes du monde sensible sont soumis à des lois dont aucune puissance ne saurait les dispenser. Les fantômes de l'hallucination, au contraire, sont toujours, et cela, qu'on le remarque bien, d'une façon ridicule, en contradiction avec ces lois<sup>2</sup>. »

Ces lignes sont de stricte exactitude. Qu'on veuille lire les observations d'Esquirol, de Brigues, de Baillarger, de Pitre<sup>3</sup>, l'abrégé de Christian<sup>4</sup>, on constatera que les faits d'hallucination allégués par ces maîtres présentent tous le stigmate signalé par le savant auteur.

Tous sans exception sont entachés de grotesque, d'obscène, d'horrible, d'impossible matériel, parmi lesquels s'ébattent des personnages, dont le Caliban et le Bottom de Shakespeare donnent faiblement l'idée<sup>5</sup>.

Si d'aventure le commencement du drame perçu par l'halluciné semble à demi raisonnable, un cahot subit se produit, et les éléments d'équilibre se dispersent dans la coutumière confusion. Tel cet esprit distingué dont parle Falret qui était poursuivi par le spectacle grandiose de Jehovah créant le monde, auquel « se mêlaient des scènes des *Mille et une Nuits* ».

Les hallucinés qui gardent en dehors de leurs crises — on en voit — le plein exercice de leurs facultés intellectuelles, assistent cependant, comme les autres, ni plus ni moins que les autres, à des spectacles extravagants : têtes de mort qui marchent, maisons qui vont et viennent, cadavres en décomposition dans des cheminées<sup>6</sup>.

1. DE BONNIOT, *Le miracle et les sciences médicales*, 10.

2. DE BONNIOT, 52, 53.

3. PITRE, *Hystérie et hypnotisme*, II, 34, 35.

4. CHRISTIAN, *Hallucinations*. Dictionn. *Encyclopédique de médecine*. t. XII, 77 et suivantes.

5. CHRISTIAN, *Hallucinations*, 81, 82, 83, 84, 85, etc.

6. CHRISTIAN, *Dictionnaire encyclop.*, t. XII, 86.

Le délire religieux n'échappe pas à l'universelle loi. La Vierge apparaît à un officier. Elle lui commande de faire pénitence au désert. Il part, erre quelques jours dans une forêt près de Langres, ne se nourrissant que de mûres sauvages. Épuisé de faim et de fatigue, il voit, une nuit, la lune se détacher du ciel et tomber à ses pieds, en même temps que se montre à lui un vieillard à barbe blanche qui lui fait signe de le suivre, etc. Swedemborg se met à table : le Père éternel se dresse devant lui et crie : Gourmand, ne mange pas tout<sup>1</sup>.

On pourrait multiplier le rappel d'observations analogues.

S'agit-il d'hallucinations auditives ? Souvent les voix se réduisent à un seul et même mot incessamment répété.

Les mots sont généralement injurieux, menaçants, grivois ; ils font rire l'halluciné aux éclats, le mettent en fureur, le plongent dans une mélancolie noire, lui conseillent le suicide et souvent l'y mènent. La raison de ce tohu-bohu de représentations et de discours, c'est que l'artiste qui les improvise et les peint dans l'œil et l'oreille n'est autre que l'imagination malade, débridée, soustraite par sa maladie et son débridement même à toute pondération de la raison.

Où rencontre-t-on rien de semblable dans les visions de Jeanne ? Elles ont duré entre six et sept années ; elles ont saisi la Sainte de la Patrie encore enfant presque, et l'ont menée à l'adolescence, puis à la jeunesse. Quelle note discordante avec le sens commun, la décence, la tenue la plus sévère y signale-t-on pendant ce long espace de temps ? Que manque-t-il à la gravité des personnages, à la noblesse simple de leurs attitudes ? Quel mot ont prononcé les Voix qui ne soit digne et sage : qui ne soit d'eurythmie parfaite avec leur être et leur qualité d'ambassadeurs de Dieu, près d'une enfant appelée à la sainteté, et destinée à sauver la France ?

Je signalerai un second caractère de l'hallucination ; elle est *toujours involontaire*. Cette loi a été établie par Baillarger. Les hallucinés qui ont eu conscience de leurs hallucinations, s'accordent tous à dire que c'est un phénomène involontaire. Nicolaï raconte qu'il essaya souvent de reproduire les hallucinations visuelles qui l'obsédaient ; jamais il n'y réussit. Kandisky insiste longuement sur la passivité des hallucinés. C'est

1. CHRISTIAN *Dictionnaire encyclop.*, t. XII, 31, 86, 87, 88.

un état qui s'impose au cerveau, que le cerveau subit, « mais dans lequel il ne joue aucun rôle ; il est incapable de le produire<sup>1</sup> ».

Jeanne au contraire demandait à Dieu et à Notre-Seigneur de lui envoyer ses Voix quand elle en sentait le besoin et celles-ci venaient. « Je réclame à Dieu et à Notre-Seigneur, disait-elle, qu'ils m'envoient mon Conseil et mon Secours, et après que je l'ai demandé, Il me l'envoie.

— Par quelles paroles demandez-vous cette chose à Dieu et à Notre-Seigneur ?

— Je dis : Très doulx Dieu en l'onneur de vostre sainte passion je vous requiers si vous me aimez, que vous me révéliez comment je dois répondre à ces gens d'Église. Pour ce, plaise à vous me le enseigner. Et aussitôt mes Voix viennent<sup>2</sup>. »

La belle scène du château de Loches devant Charles, Dunois, d'Harcourt, Trèves, Machet<sup>3</sup> ; celle du soir de l'assaut des Tourelles quand elle gagne une vigne voisine pour y invoquer son Conseil<sup>4</sup>, ne laissent point de doute sur cette faculté que Jeanne avait d'évoquer ses Voix, dans ses nécessités. Son emprise de prière sur elles est certaine.

Enfin, l'hallucination a des causes. Les médecins signalent les traumatismes<sup>5</sup>, les impressions sensorielles très vives et très prolongées<sup>6</sup>, les ébranlements moraux très profonds<sup>7</sup>, les congestions cérébrales ou cardiaques<sup>8</sup>, les jeûnes excessifs, la mélancolie, la débilité d'un corps et d'un esprit malingres<sup>9</sup>.

Jeanne fut la santé morale et physique dans leur plus superbe épanouissement. D'une endurance, d'un entrain, d'un allant que rien n'usait, elle ne connaissait ni la fatigue ni la maladie. La simplicité de sa foi lui donnait cette belle confiance en Dieu, ce beau courage qui la portèrent comme une paire d'ailes au-dessus de tous les obstacles et de tous les dangers.

1. CHRISTIAN, *Dictionnaire*, etc. 114.

2. Jeanne, Q. I, 279.

3. Dunois, Q. III, 12.

4. Dunois, Q. III, 3. Jeanne, Q. I, 79.

5. DECAISNE, *Muller physiol.*, II, 253.

6. CHRISTIAN, *Diction.*, t. XII, 99.

7. *Ibid.*

8. MAURY, *Sommel et rêves*, 42.

9. FODÉRÉ, *Traité du Délire*, II, 121.

**Si exquise et robuste créature, si pondérée, si maîtresse de ses impressions, n'était pas de celles que dilue, qu'amoindrit l'hallucination pathologique.**

Jeanne, il est certain, ne fut point une hallucinée pathologique. Elle ne fut pas davantage une hallucinée physiologique.

L'halluciné physiologique, nous l'avons vu un peu plus haut, tire de lui-même ni plus ni moins que l'halluciné pathologique, les matériaux de son hallucination. Il est l'artiste qui en suscite les personnages, les façonne, les dispose, leur prête des attitudes, des discours, des gestes. Ses créations sont, il est vrai, rythmées et sages : par où l'abîme se creuse entre les siennes et celles de l'halluciné pathologique. Bien entendu, il ne met dans son œuvre que ce qu'il y peut mettre, ce qu'il porte en lui-même. Le ver à soie qui tisse son cocon n'y mélange pas de fil d'or ; il n'en a point à sa disposition, il n'en a pas en soi. L'artiste qui rêve une œuvre d'art, ne met dans son rêve que ce qu'il porte en ses facultés. L'halluciné physiologique ne peut, lui non plus, produire une hallucination dépassant sa puissance intellectuelle et sa vigueur morale. Celles-ci seront la limitation de celle-là.

Jeanne, par hypothèse hallucinée physiologique, n'a pu produire des hallucinations que proportionnelles à ses facultés ; sa conception hallucinatoire en portera l'empreinte, le développement et les bornes ; elle sera faite à leur image et ressemblance.

Il pourra en aller autrement, si au lieu d'une conception hallucinatoire fille de son imagination, Jeanne est posée devant une vision voulue, réglée par la Cause première ; étant loisible à celle-ci de déterminer des phénomènes qui dépassent de beaucoup les facultés naturelles de la voyante, qui les grandissent, les surélèvent, et « permettent de cueillir des figues », suivant le mot évangélique, sur l'humble buisson, capable au plus, sans le secours surnaturel, de produire des mûres sauvages.

Le débat se ramène donc à ceci : Jeanne fut une voyante, un général d'armée, un politique, un théologien, un prophète ; elle attribua tout ce qu'elle fit en ces qualités à ses Voix.

Vous dites, vous, les partisans de l'hallucination physiologique, que ses Voix ce fut elle se parlant à elle-même. Bien. Mais alors faut-il qu'elle-même, elle seule, la paysanne de treize à dix-neuf, ans explique la voyante et ses visions, le

**général d'armée et ses succès, le politique et ses conseils, le théologien et ses subtilités, le prophète et ses oracles.**

Cela se peut-il ? Voilà ce qu'il s'agit de voir.

Jeanne eut sa première vision vers sa treizième année<sup>1</sup>, dans l'été de 1424. Celle-ci fut d'un éclat admirable, que ne surpassent pas les plus belles de nos Saints Livres. On ne saurait penser qu'une petite paysanne de cet âge, limitée jusqu'alors aux horizons de Domrémy, aux spectacles de Domrémy, aux idées de Domrémy, ait su combiner cette fêerie auguste dans laquelle se détaillent et se nuancent parmi les rusticités d'un potager de ferme, avec un art parfait, une lumière qui efface celle du soleil en son midi, cette apparition de suprême majesté et d'exquise bonté, cette voix grave prononçant des paroles très simples et très sages. Pour précoce que l'on suppose Jeanne, si la vision eût été de sa fabrique, comme il le semble aux Docteurs de l'hallucination physiologique, elle aurait porté sa marque : il se fût glissé dans le tableau, qu'elle objectiva elle-même devant elle-même, quelque chose de son âge, de ses puérités, de son milieu : ce quelque chose n'y est point.

La vision de 1424 fut accompagnée de mouvements d'âme que Jeanne n'avait garde d'oublier. « Cette première fois, dit-elle, j'eus une grande peur<sup>2</sup> »... Et encore : « Je ne sus pas ce que c'était... J'ai vu plusieurs fois avant de savoir ce que c'était<sup>3</sup>. »

Or, les deux semences de l'hallucination physiologique sont, d'après ses tenants, et ne peuvent pas ne pas être, la réflexion profonde, obstinée, avec un désir ardent. Les hallucinés physiologiques, nous dit-on et doit-on nous dire, attachent toutes leurs puissances à la poursuite d'un certain objet. Est-ce un souvenir ? Ils en vivent. Est-ce un espoir ? Ils en rêvent. L'imagination vivement excitée, par ce désir, par cet amour<sup>4</sup> crée leur objet.

Laissons passer, bien qu'il y ait de fortes autorités et de plus fortes raisons contre une pareille idéologie : c'est du Baur ; c'est du Strauss ; c'est de l'allemand pur. Au moins

1. Jeanne, Q. I, 52.

2. Jeanne, Q. I, 52.

3. *Ibid.*, Q. I, 171.

4. RERNAN, *les Apôtres*. 215, etc.

sera-t-il compris que ce qui est si fort désiré, quand il se présente, n'effraie pas ; et que ce qui est totalement créé par nous doit être, dès son apparition, connu de nous. Quand l'halluciné physiologique s'est fortement auto-suggestionné, il ne saurait ignorer à qui il a affaire dès qu'aboutit son auto-suggestion. Il ne tombe pas davantage sous le sens qu'il se trouble de sa rencontre avec l'objet dont il a longuement mûri et façonné les aspects, le caractère, les discours éventuels<sup>1</sup>. En vérité non, la thèse de l'hallucination physiologique n'expliquera ni la vision de Jeanne ni ses contre-coups psychologiques.

Jeanne devient chef de guerre. Elle a la responsabilité réelle, effective de la campagne de la Loire, si elle ne reçoit pas le titre de général en chef. La libération d'Orléans, de Jargeau, de Meung, de Beaugency, du cours de la Loire entre Gien et Blois, de la Beauce, de Patay et d'Étampes, lui revient de tout droit. Autant dire, c'est à elle le broiement de la force anglaise en son centre vif et le plus agissant. Les dépositions de Dunois, de d'Alençon, de d'Aulon, de dix autres, placent ce fait au-dessus de toute contestation.

Or Jeanne ne s'en attribue pas le mérite. Elle l'attribue à ses Voix. Ses Voix l'ont conseillée au jour le jour, à l'heure l'heure. S'écartait-on de son avis, par exemple pour la conduite des convois de secours de Blois à Orléans ? On s'en trouvait mal. Le suivait-on, comme à l'assaut des Tourelles, à la marche sur Patay, à l'attaque de Troyes ? On s'en trouvait bien. Elle ne se croyait pas dispensée de travailler : notre Dieu n'est pas plus le Dieu des paresseux que celui des morts. Elle était tout soldat : elle visitait les fortifications, en discernait le fort et le faible, reconnaissait les bastilles ennemies, ordonnait la mise en place des batteries de canon : elle disait aux camarades le mot qu'il fallait pour les entraîner. Elle avait le coup d'œil et la langue militaires.

Ses succès répondaient à son ardeur. Sans anticiper sur le récit, on peut rappeler l'appréciation de Dragomiroff. D'après lui la campagne de la Loire par sa rapidité foudroyante et ses

1. Jamais la représentation mentale, même portée à son plus haut degré, n'arrivera jusqu'à la production de ces sensations extérieures si nettes, si précises qui constituent la véritable hallucination. Le peintre, qui a grave dans sa mémoire un modèle, ne le voit pas des yeux du corps, mais mentalement, sans que jamais il puisse arriver à se le représenter matériellement (*Traité du délire*, 247).



résultats qui remirent la France en équilibre et annoncèrent à l'Angleterre la fin de son rêve, n'a de comparable que celle d'Italie par le Premier Consul.

Je sais bien qu'il a été écrit qu'on naît général comme on naît poète ; qu'Alexandre avait vingt-trois ans quand il franchit le Granique ; Condé vingt-deux à Rocroy ; Lazare Hoche vingt-cinq à Wœrth, et Bonaparte vingt-sept à Rivoli. Tous ceux-là cependant avaient étudié la guerre. Alexandre sous son père ; Condé sous Châtillon, Chaulnes et La Melleraye ; Hoche sous Le Veneur ; Bonaparte à Brienne. Un grand général ne s'improvise pas ; les qualités dont il doit présenter l'ensemble prestigieux sont acquises. La réflexion l'a mûri, silencieuse parfois, réelle toujours ; qu'elle s'applique à de grosses armées ou bien à de petites, que ces armées soient outillées supérieurement ou rudimentairement, il n'importe. Turenne ne conduisit jamais de gros bataillons ; du Guesclin avec sa lance et son bouclier fut un grand homme de guerre.

Jeanne seule n'a pas eu de maître ; elle ne s'est assise sur les bancs d'aucune école ; elle n'a fréquenté aucun chef avant de devenir chef. Cependant elle n'était qu'une enfant de dix-sept ans et quatre mois. Sa science antécédente consistait à regarder et à imiter sa mère. Elle commençait tout juste à étudier la tenue d'une petite ferme de village, la place qu'une bonne et brave femme doit y prendre. On l'avait laissée sans lettres ni culture, même la plus élémentaire. A quoi bon ? Elle en saurait assez pour diriger le ménage de quelque marguillier de Greux ou de Burey, nourrir ses petits et être « bonne paroissienne ».

Comment s'est-elle élevée d'un coup à une telle hauteur au-dessus de ses compétences naturelles ? En quel lieu d'elle-même la prétendue hallucinée physiologique a-t-elle pris non seulement le point d'appui pour monter, mais le bagage de savoir militaire qu'elle emportait avec elle en montant ? Qui ne reconnaîtrait ici de nouveaux éléments exclusifs de l'hallucination physiologique ?

Jeanne fut un politique. Elle tient inébranlablement trois ou quatre idées directives qui sont comme des étoiles, sous lesquelles elle marche, dans le temps si noir qu'il fait. Il faut que les princes français fassent la paix entre eux. « Plus il y aura de sang de France ensemble, mieux les choses iront. » Il faut que les princes français, cerviers qui veulent dépecer la

France, déposent cette passion mauvaise aux pieds du roi Charles, leur centre d'unité parce qu'il est leur Suzerain. Il faut que le roi Charles prenne au sérieux sa fonction ; il n'est pas roi pour lui ; il est roi pour son peuple et le Christ, car il est le lieutenant de Jésus-Christ. Il faut, si le duc de Bourgogne fait le réfractaire, qu'on lui impose sa place à la pointe de la lance. Ces propositions de lumière et de vie nous paraissent simples aujourd'hui ; comment se fait-il que Jeanne seule, oui seule, — car pas même le roi ne s'y éleva, sinon sur la fin de son règne — les conçut ? On demandait où fut son maître dans l'art de la guerre : on demande où fut son maître dans l'art de la politique.

Elle comparut devant le plus dangereux des tribunaux : un tribunal composé de théologiens très forts, très subtils, très décidés à la perdre ; la plupart sous l'empire de deux passions redoutables, la haine et la cupidité. Ils la jugèrent « par appétit de vengeance perverse<sup>1</sup>... par affection désordonnée, plus par l'amour des Anglais et de la faveur qu'ils avaient envers eux que pour le bon zèle de justice et de foy catholique<sup>2</sup>, par haine et contempt (mépris) de la querelle du roy de France<sup>3</sup> ».

La majeure partie de leurs questions cachait un piège. Un homme *du métier* ne s'y peut tromper.

Certaines sont célèbres : celle-ci par exemple : Êtes-vous en état de grâce ? Dit-elle : oui ; on lui opposera le texte de saint Paul : Personne ne sait s'il est digne d'amour ou de haine. Dit-elle : non ; on déclamera sur ses scélératesses. Elle répond : « Si je n'y suis pas, Dieu daigne m'y mettre. Si j'y suis, Dieu m'y garde. » Mais il y en a bien d'autres aussi périlleuses.

-- Vous dites que vos Voix ne vous ont jamais failli ; cependant ne vous ont-elles pas failli aux biens de la fortune puisque vous voilà prise ?

-- Puisqu'il plaist à Notre-Seigneur, c'est qu'il vaut mieux que je sois prise.

- - Ne vous ont-elles pas failli aux biens de la grâce ?

- Et comment m'auraient-elles failli quand elles me confortent tous les jours ?

1. Jean Toutmonillé, Q. II 3.

2. Ladvenu, *Ibid.*, 7.

3. Manchon, *Ibid.*, 10.

— Savez-vous si sainte Catherine et sainte Marguerite haïssent les Anglais ?

— Elles aiment ce que Notre-Seigneur aime et haïssent ce qu'il haït.

— Dieu haït-il les Anglais ?

— De l'amour ou de la haine de Dieu pour les Anglais je ne sais ; ce que je sais, c'est qu'ils seront boutés hors de France, excepté ceux qui y laisseront leurs os. Dieu donnera victoire aux Français.

— Dieu était-il pour les Anglais quand ils étaient en prospérité en France ?

— Je ne sais. Je crois qu'il lui plaisait de laisser battre les Français pour leurs péchés, s'ils y étaient.

Le procédé, qu'on le remarque, est toujours le même. Jeanne écarte les questions qu'on lui pose ; elle n'y répond pas directement. Elle ne s'engage pas dans le débat théologique qu'on lui propose. Dans la première question, c'est toute la doctrine de la grâce qui est évoquée ; dans la dernière, c'est celle du gouvernement des peuples par la Providence et ses lois. Elle fuit devant le fer qu'on lui présente ; mais avec tant de souplesse, tant de perfection de mouvement, une grâce si achevée, une modestie, une possession d'elle-même, une distinction telles que l'admiration s'empare de nous.

Voyait-elle les rets que l'on tendait devant elle ? Nous ne le pensons pas. Elle les évitait : elle passait à côté, laissant leur méchanceté pour compte à ses interrogateurs. On dirait un aveugle conduit par un voyant au milieu des précipices.

Le voyant, c'est le Conseil de Jeanne, ses Voix. Jeanne se réfère souvent à elles : Je n'ai pas licence de mon Conseil de vous répondre là-dessus... J'ai besoin du Conseil de mes Voix avant de vous répondre...

En conscience, après avoir lu de très près les interrogatoires de P. Cauchon, de Beaupère, de Le Maître, de Lafontaine, nous n'admettons pas que Jeanne eût échappé sans une erreur, sans un faux pas, avec ses propres lumières. Nous convions les Théologiens de vocation, peut-être même les esprits simplement sérieux, à réfléchir là-dessus. Mais alors, et une fois de plus, que l'on se représente la conséquence : Jeanne n'a pas tiré ses réponses de son propre fond ; elle n'a point parlé en hallucinée physiologique.

Jeanne fut un prophète.

Avant de partir pour Vaucouleurs, elle dit à Jean Watterin, plusieurs fois : « Je relèverai la France et le sang royal<sup>1</sup>. »

A Michel Lebuin, une vigile de Saint-Jean-Baptiste : « Il y a entre Coussey et Vaucouleurs (c'est l'emplacement de Donrémy), une jeune fille qui, avant un an, fera consacrer le roi de France<sup>2</sup>. »

A Baudricourt, la première fois qu'elle le vit : « Mandez au Dauphin de bien se contenir et de ne pas livrer bataille à l'ennemi (Clermont passa outre à la recommandation et fut battu cruellement à Rouvray), le Seigneur lui enverra le grand secours à la moitié du Carême prochain<sup>3</sup>. » Elle arriva à Chinon le dimanche « de *Lactare* », troisième de Carême.

Au même, le jour de Rouvray, autrement dit des Harengs : « En nom Dieu vous tardez trop à m'envoyer : aujourd'hui le gentil Dauphin a eu, assez près d'Orléans, bien grant dommage et sera-t-il en cas de l'avoir plus grant, si ne m'envoyez bien tost vers luy. » Comment savait-elle cela ? Rouvray est à cent lieues de Vaucouleurs<sup>4</sup>.

Au débauché de Chinon, en se rendant à l'audience royale : « Tu blasphèmes et tu es si près de la mort<sup>5</sup> ! » Une heure plus tard il se noyait.

Au roi qu'elle reconnut sans l'avoir jamais vu et bien qu'il se cachât, elle révèle sa pensée et sa prière les plus secrètes : « Ung matin » il se trouva si bas qu'il douta de son avenir, de ses fidèles, de son sang même. Étant donc entré dans son oratoire, « tout seul, il avait fait dedans son cueur son humble requeste à Nostre Seigneur que si ainsi estait qu'il fût vray descendu de la noble mayson de France, qu'il Luy plust de luy garder et deffendre son royaume..., (que si non, il lui) donnât grâce de eschapper, sans mort ou prison, en Espagne ou en Ecosse<sup>6</sup>. »

A Poitiers, elle réclame « une espée ensevelie dans la chapelle de Sainte-Catherine de Fierbois, où il y avait en la lame, assez près du manche, cinq croix ». On lui demanda « si elle l'avait oncques vu : elle dist que non : mais elle savait

1. Wattrin, O. II, 421.

2. Michel Lebuin, O. II, 440.

3. Poulengy, O. II, 456.

4. *Journal du Siège*, O. IV, 125.

5. Pasquerel, O. III, 102.

6. Sala, O. IV, 277.

bien qu'elle y estait ». L'histoire sait aussi qu'on la trouva, Même lieu : à ce « bien notable homme, maistre des requestes de l'hostel du roy » qui lui dist :

— On veut que vous essayiez à mettre vivres dans Orléans. Ce sera forte chose pour les bastilles des Anglais qui sont forts et puissants.

— En nom Dieu, nous les mettrons dedans Orléans à notre aise ; il n'y aura Anglais qui sorte et fasse semblant de l'empescher.<sup>1</sup> »

Le prodige est que les choses se passèrent ainsi. Les Anglais ne bougèrent point ; pas plus que s'ils avaient été frappés de stupeur.

Pendant le siège d'Orléans.

A toute la ville : « Je serai blessée d'un trait, mais je n'en mourrai pas ; et à l'été prochain le roi sera couronné à Reims<sup>2</sup>. »

A Glacidas qui l'insultait et après l'avoir exhorté à se rendre, par pitié pour son âme : « Tu mourras donc, et sans saigner. » Il s'engloutit dans la Loire<sup>3</sup>.

A Jean Pasquerel, le mercredi vigile de l'Ascension : « Avant cinq jours le siège d'Orléans sera levé et ne restera pas un Anglais devant les murs de la ville<sup>4</sup>. »

Ce fut vrai à la lettre ; dans la journée du dimanche, les Anglais finirent d'évacuer leur bastille. Il n'en resta pas un.

A André Viole le matin du 7 mai 1429 : « La bastille des Tourelles sera prise et je rentrerai dans la ville par le pont. » C'était apparemment impossible, continue Viole ; le pont avait été rompu : ce fut tout de même<sup>5</sup>.

Aux conseillers du Dauphin sous les murs de Troyes : « Noble Dauphin, ordonnez à vos gens de se disposer à assiéger la ville de Troyes, et ne prolongez pas plus longtemps les Conseils. Au nom de Dieu, avant trois jours je vous ferai ouvrir les portes. Le Fausse Bourgogne en tombera de stupeur<sup>6</sup>. » L'oracle se réalisa.

Au Dauphin lui-même qui s'apeure à l'approche de Reims parce qu'il manque d'artillerie pour forcer les murs, si les

1. *Chronique de la Pucelle*, Q. IV, 212.

2. Rotselaër au greffier de Brabans, Q. IV, 426.

3. *Chronique de la Délivrance d'Orléans*. Ayrolles, III, 306.

4. Pasquerel, Q. III, 106.

5. Viole, Q. III, 127.

6. Dunois, Q. III, 13.

ponts-levis demeurent baissés : « N'ayez aucune peur, les Bourgeois viendront au-devant de vous. Avant que vous soyez devant leurs remparts, ils se seront rendus.<sup>1</sup> »

A ses juges elle a prèdit : Le retour de Paris à la monarchie nationale : « Avant qu'il soit sept ans les Anglais perdront une ville plus grande qu'Orléans. Je le sais par les révélations de mes Voix. Je serais bien malheureuse qu'il fallût attendre sept ans<sup>2</sup>. » Cinq ans et quarante-cinq jours plus tard, Paris redevenait la Capitale de Charles VII.

Encore ; l'échec complet des Anglais en France par la perte d'une grande bataille : « Ils perdront une bataille comme ils n'en ont jamais perdue. La victoire que Dieu enverra aux Français sera immense<sup>3</sup>. » En 1453, le 17 juillet, 24<sup>e</sup> anniversaire du sacre, la journée de Castillon où fut tué le grand Talbot, décida du sort de la Guyenne qui fut restituée à la Mère Patrie... « Et ce sera sous Charles VII qui aura tout le royaume. »

Parfois, il est vrai, elle ne saisit pas le sens du prophétisme qui la concerne, mais nous avons d'autres exemples de ce cas. Lorsque Jésus dit à Pierre, en faisant allusion aux chaînes de sa captivité et à son suprême supplice : « Quand tu étais jeune, tu ceignais tes reins et tu allais où tu voulais ; quand tu auras vieilli, un autre te liera et te mènera où tu ne voudrais pas aller » ; ni lui ni qui que ce soit des douze ne comprit. Ainsi de Jeanne. Si elle eut des lucurs, elle n'eut pas de lumières complètes sur les événements qui amèneront la fin de sa captivité. « Sainte Catherine me dit que j'aurai secours : mais ne sçais si ce sera à estre délivrée de la prison... Et le plus me disent mes Voix que je serai délivrée par grande victoire ; et après elles me disaient : Pran tout en gré, ne te chaille pas de ton martyre ; tu t'en viendras enfin au royaume de Paradis. » Le lien entre la victoire, le martyre, le royaume de Paradis, après l'événement, pose la parole dans une clarté sanglante. Il est certain que les Voix lui prédisent la victoire du martyre, la victoire qui ouvre le Paradis. Jeanne attendait une autre victoire.

L'inspiration prophétique ne peut être niée à Jeanne. Où Jeanne l'a-t-elle puisée ? A quelle source a-t-elle bu la science qui ouvre l'avenir ? La source fut-elle en elle-même ? Comment

1. Simon Charles, Q. III, 119.

2. Jeanne, Q. I, 34.

3. *Ibid.*

son esprit eût-il prévu, auguré des événements qui dépendaient de la liberté humaine, des chefs d'armée ennemis, du hasard des combats, de la route des combattants, des combinaisons et des complications politiques « du temps le plus fertile en surprises », des timidités ou bien de l'audace des populations également possibles, également vraisemblables ? Sur quel système de probabilités merveilleusement efficace a-t-elle basé ses oracles ? Pourquoi les hommes les plus perspicaces de son époque, les plus avertis, n'en ont-ils pas vu autant qu'elle ? Ne touche-t-on pas l'in vraisemblance d'une Jeanne prophétisant si souvent et si juste, au moyen de ses propres lumières ? Un homme dépouillé de préjugés peut-il ne pas voir cette évidence ? Il ne peut pas ne pas la voir. Mais que la suite ne lui échappe point : c'est, de ce chef encore, la fin de l'hallucination, même physiologique.

Au fond, Notre-Seigneur a posé la règle, d'un mot. On reconnaît les arbres à leur fruit. On reconnaît les prophéties véritablement inspirées à leur réalisation ; on reconnaît les visions vraiment divines à leurs effets.

Les prophéties de Jeanne se sont réalisées ; elles sont divines. Les visions de Jeanne ont arraché le roi à ses torpeurs et sauvé la France comme il lui avait été promis. Elles sont divines.

Mais ces visions, en plus de certaines notes communes à toute vision divine, en offrent d'autres bien particulièrement spécifiques. L'ayant prédestinée à l'action, à la plus vive des actions, celle de la guerre, Dieu voulut que les visions de Jeanne ne suspendissent point le fonctionnement habituel de sa vie. Jeanne n'a jamais eu d'extase, que nous sachions. Ses Voix lui prêchaient la dépense d'elle-même, la vigueur du dévouement au service de son roi et de la France. Elles lui versaient leurs lumières dans la mesure où celle-ci était nécessaire à leur pupille pour son œuvre. Constantes avec elles-mêmes, pas un quart d'heure elles ne lui accordèrent les oublis transitoires de sa personnalité, ou les sorties d'elle-même pour quelque rapide abordage aux régions de l'Invisible. Jeanne ne fut point une extatique malgré ses relations prodigieusement fréquentes avec le ciel. Elle fut une mystique à part, une mystique active,

la mystique du courage guerrier et des coups de clairon qui réveillent les peuples en les sauvant.

Le cardinal Parrochi, un admirable savant et un grand cœur, nous disait, peu d'heures avant de mourir : « Il faut vous le confesser, la Sainteté de Jeanne en étonne plusieurs — et il faisait un geste qui ne signifiait pas que les étonnés fussent bien loin. Cette sainte à cheval, casquée et cuirassée, dont les Voix excitent à la bataille, bouleverse certaines idées comme elle bouleversa les bataillons anglais. Si c'était un homme, cela irait ; cela s'est vu, pas tout à fait ; à peu près. Mais une jeune fille !... N'importe, ayons confiance. Elle passera un jour telle qu'elle est, sous le portique de Saint-Pierre ; et le Pape lui posera sur le front une auréole qui sera plus éclatante que ne fut jamais son cimier. Addio, Monsignore<sup>1</sup> ! »

\* \* \*

Réfléchissant à cette prédiction de l'illustre chancelier<sup>2</sup>, nous avons pensé, plus d'une fois, que l'élévation de Jeanne aux honneurs des autels pouvait être un moyen providentiel de rapprochement entre les catholiques momentanément et durement divisés par la funeste guerre, qui désole et terrifie l'humanité.

Tous les saints ont une vertu dominante autour de laquelle les autres s'étagent pour la soutenir et la porter plus haut. Saint Étienne eut la foi ; saint Paul, saint Dominique et saint François Xavier le zèle ; saint Benoît la divine sagesse ; saint François d'Assise la passion de la Croix ; saint Ignace de Loyola le culte de la gloire de Dieu ; sainte Thérèse l'oraison ; saint Vincent de Paul la charité ; le saint Curé d'Ars la pénitence.

Et Jeanne d'Arc, que représente-t-elle donc ?

On ne peut hésiter : le courage militaire surnaturalisé par la foi, l'humilité, l'inspiration, le sacrifice chrétien.

1. Conversation avec le cardinal Parrochi, trois jours avant sa mort. C'est le même jour, croyons-nous, qu'il dit à Mgr Martini, aujourd'hui défunt : *Signor avvocato, trattate mi bene la mia pulcella!*

2. Le cardinal Parrochi nommé chancelier de l'Eglise Romaine après avoir été vicaire de Sa Sainteté Léon XIII pour la Ville éternelle.



Or, en ces trois dernières années, le courage militaire, le terrible et sublime courage militaire est partout, dans tous les fossés, derrière toutes les batteries de canon, sur toutes les mers, dans tous les cieux. Jamais les peuples de tout nom n'en ont autant fourni. Dans cette mêlée fabuleuse où les ordres se donnent, où les colères s'expriment, où les espoirs et les désespoirs se clament en toute langue, où se détruisent les sentiments naturels qui tendaient — on le croyait — à établir quelque unité au sein de la race ; dans notre Babel de massacre, où, pour comble, on se dispute jusqu'à Dieu, que des mains rouges de sang humain déchireraient plutôt que de laisser le bénéfice de sa puissance à l'adversaire, que reste-t-il de commun puisque rien de la terre ni du ciel n'est demeuré commun ? Une chose : le courage.

Eh bien, que l'humanité entière s'agenouille devant le courage surnaturalisé ; que lui soit donné de rendre un culte au courage surnaturalisé ! Que se dresse au moins un autel où l'on honore quelque chose qui demeura substantiellement intact et à tous, au milieu de l'effroyable dispersion du reste ! Que Jeanne la courageuse dans la sainteté, ait pour fidèles tous les courageux ! Si elle a pour fidèles tous les courageux, elle aura pour fidèles tous les soldats : il s'en trouvera d'un côté et de l'autre de la tranchée.

Et puisqu'il faudra bien, justice ayant été faite, que les haines diminuent, qui sait si Jeanne ne sera pas un des organes de l'apaisement. Elle disait aux Anglais de son temps que nous avions chose meilleure à faire, eux et nous, que nous battre. Pourquoi ne reprendrait-elle pas le même discours et ne dirait-elle pas, non à deux peuples mais à une douzaine, qu'ils ont mieux à faire que s'égorger, que tuer les enfants à leurs mères, les époux à leurs femmes, les pères à leurs petits ; que les forces civilisatrices et progressives ne peuvent pas être éternellement entravées ; et qu'il est beau, qu'il est bon de faire pousser un sillon de blé où tomba un régiment.

Et maintenant, ô Jeanne vierge sacrée de mon pays, plus belle que les jeunes filles inventées par la Grèce harmonieuse, plus divine que les femmes augustes dont la Bible nous a transmis l'histoire sur les tables d'airain et d'or, je me prosterne devant votre image pour vous offrir ce livre.

Soyez-moi témoin ! Chaque journée du quart de siècle bientôt qui vient de s'écouler a augmenté mes admirations et mon amour pour vous. Pas une n'a commencé sans que — mes devoirs ayant été offerts au Christ éternel et à sa Mère — je vous aie saluée et aie appuyé mes lèvres pieuses sur votre pied chaussé de fer. Je vous ai mêlée par la prière à mes travaux, à mes joies, à mes peines. J'ai senti plus d'une fois votre bénédiction descendre sur moi, protectrice. Assistez-moi dans l'œuvre que j'entreprends. L'ombre des choses s'allonge derrière moi ; ma plume n'a plus, je le crains, les vigueur de jadis ; aidez-moi. Ma meilleure, mon unique récompense, ô chère Sainte de la Patrie, serait de vous faire connaître et aimer un peu plus.

En dehors de mon salut, du salut de mes fils spirituels, du bien de la sainte Église et de la grandeur de mon pays, je ne désire rien, rien, que voir poser sur votre front la couronne de la canonisation. Aurai-je cette joie ? Si elle me venait du ciel et de la paternité du suprême Pontife, je réciterais volontiers le *Nunc dimittis* des adieux d'ici-bas : la vie m'aurait donné tout ce que j'ai sollicité d'elle.

La décevante fera-t-elle cela ?... Du moins, ô Jeanne, aurai-je jusqu'aux limites de mes jours accompli près de vous le service auquel je me suis voué.

Je crois à votre sagesse précoce, petite fille de Domrémy ; à vos apparitions, à votre foi, à votre obéissance qui vous détachèrent des embrassements de vos amies, des bras de votre père, du sein de votre pauvre mère ; je crois à votre amour ineffable de messire Jésus-Christ, de sa Mère Marie, de Monseigneur saint Michel, de Mesdames sainte Catherine et sainte Marguerite ; à votre pureté qui inspirait la retenue, ô lys des Vallées Meusiennes ; à votre courage qui forçait les bastilles, ô Pucelle d'Orléans. Je crois à votre patience surhumaine, ô martyre de Rouen. Je crois, ô prédestinée, à l'efficacité humaine de votre œuvre ; il fallait que l'Angleterre et la France demeurassent distinctes de langues, de mœurs, d'intérêts, donc de frontières. L'une et l'autre dans leurs disparates profondes, leurs oppositions de génie sont indispensables à la race : celle-ci, du vaisseau qui porta le progrès à travers le monde, fut par sa gravité inmuable, ses desseins longuement mûris, le lest ; celle-là, par ses ardeurs, ses audaces, ses mobilités artistes, la proue. Je crois aux conséquences catholiques de votre inter-

vention, ô fille de l'Église ; sans elle notre Patrie tombée sous le sceptre des Tudors, se serait détachée du Siège Apostolique. Pourquoi lui serait-elle demeurée plus fidèle que l'Ile des saints ? La nation prosélyte, missionnaire au service de l'hérésie !... L'esprit s'étonne à cette pensée ; il conçoit que Dieu n'ait pas voulu. Pour les perfections de votre cœur, pour les résultats de votre effort, je crois, ô Jeanne, à votre sainteté.

J'écris afin de dire cette chose ; je n'écris qu'afin de la dire.

Dieu fasse par votre supplication que je la dise comme il sied ; et que je persuade !

---



# LA SAINTE DE LA PATRIE

Vie de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

---

## CHAPITRE PREMIER

LES TEMPS DE LA SAINTE DE LA PATRIE DANS LE MONDE

1375-1450

Les hommes extraordinaires ne trouvent leur raison nécessaire et suffisante d'être, ni dans les circonstances de temps, ni dans les circonstances de lieu qui les entourent. — Cependant ces circonstances sont utiles à étudier, quand on traite de la Sainte de la Patrie. — Pourquoi ? — Circonstances dans le monde. — Étendue de celui-ci. — Son abandon à la peste, à la famine, à la guerre. — Parole de La Hire. — Peste noire. — Guerre universelle. — Où en sont l'Indoustan, la Perse, la Babylonie, la Syrie, l'Égypte, le Danemark, la Russie, la Hongrie, Chypre, Constantinople, Piase, Gènes, Venise, Milan, l'empire allemand ? — Albert Dürer et son chevalier symbolique. — Galeas Visconti et ses prohibitions. — Ce que deviennent l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre. On parlera de la France au chapitre suivant. — Comment et pourquoi l'action de l'Église devient moins efficace dans cette crise universelle. — D'ailleurs, nul grand mouvement d'esprit humain au temps de Jeanne. — Pédantisme et inefficacité de l'humanisme naissant. — Combien Jeanne dépasse son époque. — Elle est loin, très loin, du xv<sup>e</sup> siècle naissant, parce qu'elle est au-dessus de lui, très au-dessus de lui.

Il faut repousser avec énergie la doctrine de substance matérialiste et déterministe, d'après laquelle les aptitudes et les opérations des hommes supérieurs trouvent leur raison d'être, à peu près strictement et complètement, dans les temps et le milieu où ils naquirent et se développèrent. Cependant refuser toute influence à ces deux facteurs serait exagéré ; pourvu toutefois qu'il ait été sérieusement établi que le politique, le soldat, le littérateur, l'artiste, dont il s'agit, furent

vraiment à même de se laisser pénétrer par les souffles ambiants, auxquels sont attribués tantôt certaines dépressions morales, tantôt certains sursauts d'énergie et d'activité.

Aussi, un coup d'œil rapide sur l'état du monde et sur celui de la France, à l'époque de la Sainte de la Patrie, ne saurait être jugé superflu : ce sera l'objet de nos deux premiers chapitres.

A qui aura regardé d'un peu près ses contemporains, la physionomie morale de la vierge héroïque et pure apparaîtra, pensons-nous, plus vive et plus nette : le dessin détaché sur ce fond prendra du relief. L'extraordinaire efficacité d'un passage aussi rapide ici-bas deviendra plus saisissante, et — tranchons le mot dès maintenant — plus visiblement surnaturelle.

C'est le 6 janvier de l'année 1412, d'après l'opinion communément reçue, que Jeanne d'Arc vint au monde ; étoile de notre histoire, étoile de toute histoire nationale, dans la fête de l'étoile ; petite fille qui devait sauver un trône et une monarchie, dans la solennité des Rois.

Étant admise la convention qui ouvre les Temps Modernes à la prise de Constantinople par les Turcs de Mahomet II en 1453, le Moyen Age touchait à sa fin. Lors donc que nous parlons du temps de la Bienheureuse, nous entendons la période qui s'étend de 1375, un peu plus un peu moins, à 1450 un peu plus un peu moins.

Si les jours de l'Humanité ont jamais été bons, ce ne fut pas alors.

Le monde bien connu est fort étroit. Il ne comprend, — ou guère ne s'en fait — que l'Europe et l'Asie. Celle-ci même n'a pas été explorée totalement. De l'Afrique on fréquente seulement l'extrême Nord et l'Égypte. Les immensités du continent noir se déroberont. Les îles de l'Océanie n'ont pas été abordées. De l'Amérique on ne se souvient plus, supposé que quelque découvreur l'ait anciennement vue. Il faut attendre soixante-quinze ans et plus, avant que Christophe Colomb lance ses aventureuses caravelles, *la Santa-Maria*, *la Nina*, *la Pinta*, à travers des flots inconnus, sous des astres inaperçus encore des Européens, vers l'archipel de Bahma.

Or, ce monde très petit est durement écrasé. On ignore à quelle époque précise l'effroi des fidèles et celui des Pasteurs introduisirent dans les litanies des Saints l'invocation doulou-

reuse : *A peste, fame et bello, libera nos, Domine ; « De la peste, de la famine, de la guerre, délivrez-nous, Seigneur ! »* Indubitablement ce dut être la prière du temps dont nous parlons. Quelles villes et quelles campagnes du continent échappèrent aux abominables fléaux ? Il n'y a pas si longtemps que la peste noire a fait le tour du monde, de 1346, l'année de Crécy, à 1363, presque celle de Poitiers ; partant des obscures régions de la Chine ; désolant et affolant successivement l'Asie Mineure, l'Arabie, l'Afrique, l'Égypte, la Grèce, la Sicile, l'Italie, la France, l'Espagne, la Suède, la Norvège ; fauchant les peuples, vingt-cinq millions d'hommes en Europe, vingt-trois millions en Asie ; ne lâchant prise que petit à petit, lentement, à regret, dirait-on. L'horrible visiteuse, ou quelque chose qui lui ressemble fort, revient sous Charles VI. Du 8 septembre au 8 décembre (1418), quatre mois après le massacre populaire organisé par le potier d'étain Lambert, quatre-vingt mille personnes furent enlevées à Paris<sup>1</sup>. Les fossoyeurs disaient cent mille<sup>2</sup>. Paris fut presque changé en désert.

Pour la famine, comment l'eût-on évitée ? La culture manquait de bras. Pire encore : celui qui se risquait à semer pouvait-il compter sur sa récolte ?

La chevauchée farouche des hommes d'armes piétinante, dévorante, incendiaire, ne manquait guère de passer. Amis et ennemis étaient presque également redoutables. La pillerie des uns équivalait à la pillerie des autres. Un chroniqueur savoureux, pas français de cœur, il est vrai, *le Bourgeois de Paris*, représente les Armagnacs protecteurs de la capitale et du Dauphin fils de Charles VI, rentrant de leurs sorties « troussés de biens comme hérissons de pommes. Ils happent tout ». Tout leur est bon « même les missels de l'église, même les bréviaires des moines », dont ils se servaient assez peu pour prier, ainsi que de multiples et décisives raisons le donnent à supposer.

La Hire se posa un jour la question étrange : « Si Dieu descendait sur terre, quelle chose voudrait-il faire ? » Et il la solutionna par la réponse non moins étrange que la question : Ce qu'il ferait ? « Il se ferait pillard ! » Que pouvait devenir le cultivateur gauche, désarmé, timide, en face de pareils visiteurs ?

1. Monstrelet.

2. *Ibid.*

Et pourtant, si de l'homme d'armes on ne sait se débarrasser, on ne sait pas davantage s'en passer : la guerre devient universelle.

Vers l'Est, là-bas, bien loin de nous, Timour le boiteux, après s'être couronné à Samar-Kand, a lancé ses tribus contre l'Hindoustan, la Perse, la Babylonie, la Syrie, l'Égypte. Un incendie énorme a roulé de la Caspienne à la mer d'Oman, de la mer Noire à la mer Rouge : il ne s'éteint qu'en 1405, percé du cri des peuples qui meurent, à moins qu'il ne soit plein de silences plus affreux que les cris.

La Russie gémit sous les exactions de la Horde d'Or. Attila et ses Huns ont ressuscité : Iwan III le libérateur n'est pas encore né.

Marguerite de Danemark, la seconde Sémiramis, trouve à peine un instant de repos, au cours de son interminable lutte contre Albert de Mecklembourg.

Si nous descendons un peu vers le Sud, les chevaliers teuto-niques guerroient contre les Polonais. Jadis ils guerroyaient contre les Sarrasins ; aujourd'hui ils s'en prennent aux chrétiens. Ne faut-il pas guerroyer contre quelqu'un ?

Les Hongrois, grand'gardes des États catholiques en face du Turc infidèle, trempent dans des flots de sang, celui de l'ennemi héréditaire et le leur propre, l'épée que manieront d'un si terrible bras Jean Hunyade et Scanderberg.

Les héritiers du Prophète sont dans la fureur et la ferveur de leur foi. Les exploits de Tamerlan ne laissent dormir ni Mahomet I, ni Amurath II. Le Soudan d'Égypte enlève de Chypre vingt mille chrétiens ; de Salzbourg Mahomet II en arrache trente mille. Nul troupeau d'esclaves qui leur paraisse trop nombreux ; nulle bataille trop cruelle ; nul projet trop vaste. Ils s'arrêteront quand leurs chevaux auront mangé sur l'autel de Saint-Pierre de Rome. Plutôt que de ne pas détruire, les fanatiques de l'Islam s'extermineront entre eux ; les Mameluks d'Égypte l'apprennent à leurs dépens. Cependant, le Bas Empire agonise. Il perd ses provinces l'une après l'autre. *Bientôt ce sera l'inexorable fin. Le dernier empereur, Constantin Dracosès, pourra mourir en héros, les destins se seront accomplis. Constantinople éventrée par la canonnade sera envahie. Sainte-Sophie deviendra une mosquée. Sur la pierre où se consacrait le calice du Christ, Mahomet II debout, le cimenterre et les mains rouges, lira un verset du Coran.*



Dans le port de cette Constantinople, comme à Varna, comme à Rhodes et à Athènes, il était habituel de rencontrer les galères de Pise, de Gênes, de Venise. Il semblait qu'il y eût place sur la mer pour les trois Républiques.

Elles ne l'estiment pas de la sorte, et elles se battent : elles se battent pour rien, elles se battent pour quelque chose ; elles se battent jusqu'à se mettre à bout de sang et de finances.

Les villes de Florence et de Milan, l'empereur d'Allemagne à plus forte raison, ne savent pas résister au même diabolique entraînement. La mêlée est donc générale.

Que voulez-vous ? C'est si amusant de sentir trembler la terre sous le sabot de son cheval d'armes, de raser les châteaux, d'insulter Dieu et ses saints tout en les craignant et même parce qu'on les craint ; de piller les oratoires, de violer les sépultures, de manger l'Hostie sainte percée, taillée à coups de pique ; de faire de la salade avec des huiles consacrées ; c'est si amusant de forcer l'asile des vierges de Jésus-Christ et les couvents d'hommes : d'écraser la tête des moines sur l'enclume avec des marteaux « afin de voir si la scolastique leur a durci le crâne ».

Le grand Albert Dürer a immortalisé le type de l'implacable et farouche soldat dans son « *Chevalier* » — avec injustice sans doute, parce qu'il y a presque toujours injustice à généraliser, avec vérité cependant.

Son « *Chevalier* » donc va seul sur son cheval, la figure maigre, l'œil mauvais, vêtu de fer de l'extrémité des pieds au sommet de la tête. Il est suivi de son chien, une bête de taille à mordre. Deux personnages l'accompagnent : le Diable et la Mort. Cette conception du vieux maître nurembergeois pourra, nous le répétons, passer pour trop amère. Il y avait, il devait y avoir des chevaliers honnêtes. On en avait vu qui avaient respecté leur conscience et leur épée jusqu'à la sainteté : on en reverra. Cependant, ceux qui imaginaient le métier de soldat comme celui d'un détrousseur de grande route étaient légion. Et le métier ainsi exercé leur paraissait si plein de certaines délices ; ils admettaient si peu que l'existence en fût privée, que les prêtres durent modifier, sur leur injonction, la liturgie de la messe. Ce fut un crime de prononcer, même là, le mot de paix et d'invoquer le Seigneur, que les Prophètes et les Anges avaient appelé le Prince de la paix, afin que la paix fût enfin donnée au monde. Vous ne parlerez plus de paix :

vous ne demanderez plus la paix : au mot de paix vous substituerez celui de tranquillité. Cette invention est de Galéas Visconti. L'aventurier, soit à Crémone, soit à Milan, on ne sait trop, fit défense aux prêtres de dire : Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde, donnez-nous la paix. Demander la paix, c'est un attentat contre le soudard, contre le reître, contre le condottiere. Vous ne direz donc plus : *Agnus Dei qui tollis peccatu mundi, dona nobis pacem* ; vous direz : *Agnus Dei, dona nobis tranquillitatem* : Agneau de Dieu, donnez-nous la tranquillité ! Pour être un bandit de haut vol, on n'en cultive pas moins le latin et la subtilité verbale.

L'Aragon, la Castille et le Léon sont à la croisade permanente contre les Sarrasins d'Espagne, inaugurée par Pélage, continuée par Sanche le Grand, Jayme I<sup>er</sup> « qui, pendant soixante-quatre ans de règne et de combats, ne fut jamais vaincu, gagna trente victoires, et fonda deux mille églises<sup>1</sup> », Pèdre III, Alphonse le Magnanime, d'autres. C'est superbe de belles prouesses, de brûlant soleil, de sainteté souvent ; mais c'est sanglant et violent à faire peur.

Le Saint-Empire gémit dans l'anarchie. C'est le règne de Wenceslas l'ivrogne, qui ne pouvant lui arracher la confession de l'impératrice, fit couper la langue à saint Jean Népomucène et le jeta dans la Moldau à Prague : stupide et débauché, il arme tout le monde contre lui. La Souabe et l'Alsace notamment sont à feu et à sang. Bientôt la couronne de Charlemagne est disputée par trois compétiteurs. Naturellement, la guerre est leur dernière raison à tous. Le peuple souffre et s'aigrit. Il devient petit à petit prêt à tout et capable de tout. Demain sera pire qu'aujourd'hui, car demain sera 1419, et 1419, c'est la Jacquerie des Hussites donnant à Prague le premier acte d'une formidable tragédie.

L'Angleterre et la France sont en guerre depuis deux tiers de siècle largement, ce qui ne les empêche pas de se déchirer intérieurement elles-mêmes.

Nous ne parlerons pas ici des divisions intestines de la France ; nous aurons occasion de les exposer au prochain chapitre de cette histoire. Disons seulement que les Anglais étaient encore plus malheureux que nous. Leur pays était encore plus convulsé que le nôtre. Les Cabochiens ne se portèrent

1. MONTALMBERT, *Enfance de sainte Élisabeth*.

jamais aux excès qui rendirent si horriblement fameux le nom de Wat-Tylor et de ses compagnons. Les rues de Paris furent tachées, mais ne se changèrent pas comme celles de Londres en ruisseaux de sang. La lutte entre le duc de Bourgogne et le dauphin Charles, pour avoir été cruelle, n'égalait pas en férocité celle du dernier des Plantagenets, Richard II, et de son vainqueur, le premier des Lancastre, Henri IV.

Ainsi la guerre et ses désordres sont partout.

Et ce qui va suivre sera le comble de l'amertume. Jadis — un jadis qui n'est pas bien éloigné encore — un homme s'élevait en dignité, au-dessus de toute dignité, et en pouvoir, au-dessus de tout pouvoir : sans nulle emphase de style, on peut dire qu'il était le phare de l'humanité. Il ne put jamais supprimer la guerre : il essaya et échoua. Si quelqu'un avait pu imposer son arbitrage, c'eût été lui ; il n'y réussit point ; soit que l'humanité ait un véritable besoin d'être violente parfois, soit que le ciel ait ses raisons de lâcher les rênes au fléau. Au moins, vers lui se tournaient les peuples, criaient les princes, lorsqu'ils souffraient trop : cet homme s'appelait le Pape. Grégoire VII, Urbain II, Innocent III, Grégoire IX, avaient exercé cette unique, et superbe, et divine magistrature. Un soufflet, l'abominable soufflet de Nogaret ou de Colonna sur la joue de Boniface VIII, avait diminué le Pape, il l'avait disqualifié : tout au moins, pour parler exactement, cette brutalité avait-elle été le symbole d'une disqualification, d'une diminution. Une suite d'événements contraires, notamment le transfert du siège pontifical à Avignon, avait prolongé la marche descendante. De Boniface VIII à Clément V, de Clément V à Grégoire XI, de Grégoire XI à Urbain VI et Clément VII : ce fut une course à l'abîme.

Et maintenant, au temps précis de Jeanne ?

Maintenant voici ce qu'il y a, et comment ce qu'il y a est advenu.

L'an 1412 — date de la naissance de Jeanne — nous sommes en plein schisme d'Occident (le grand schisme) ; nous y sommes plus que jamais.

L'élection de Robert de Genève, qui prit le nom de Clément VII, pape des cardinaux d'Avignon (1378), consommée en haine d'Urbain VI, pape des cardinaux Romains, par un collège électoral factieux, avait divisé la catholicité en deux :

l'obédience Romaine et l'obédience Avignonnaise. L'intérêt et l'orgueil coalisés avaient, depuis lors, perpétué une situation qui désolait les âmes chrétiennes.

De bons esprits crurent qu'un Concile remédierait à ces calamités. Les premiers élus étaient morts, de même, ou à peu près, les premiers électeurs. Il paraissait plus facile d'arranger les choses. Les questions de personne s'étaient adoucies. De l'aveu des deux rivaux, Grégoire XIII, quatrième pape de l'obédience Romaine, et Benoît XIII, deuxième pape de l'obédience Avignonnaise, le Concile se réunit à Pise. Il sollicita la démission de Grégoire et celle de Benoît. Grégoire était un honnête homme ; il descendra plus tard de son trône pontifical, non sans majesté. Mais il avait des neveux et pour ses neveux il se fût damné : « Que faire ? répétait-il non sans candeur, que faire ? Si je me démetts, je trahis mes partisans et ma famille (sa famille l'inquiétait plus encore que ses partisans) ; si je refuse, j'excite un grand scandale. » Conclusion... la conclusion des faibles : il ne faisait rien, ne résolvait rien.

Benoît était un superbe. Il fulmina sans hésitation une bulle contre les Pères de Pise. « J'ai pris connaissance de votre convocation, leur mandait-il ; je ne me rendrai pas à Pise : et je vous défends d'élire un pape à ma place. »

Les Pères passèrent outre aux gémissements du débile Grégoire et aux prohibitions de l'intraitable Benoît. Par la bouche de Simon Cramau, cardinal d'Alexandrie, ils déclarèrent le Saint-Siège vacant, et ils élurent Alexandre V.

Le remède aggrava le mal au lieu de le guérir. Grégoire et Benoît s'obstinèrent : il y eut trois papes (en apparence), au lieu de deux.

Le Concile de Constance ne ramènera l'unité que cinq ans après la naissance de Jeanne, par l'élection de Martin V.

On devine la déchéance qu'avait subie l'autorité de Pierre dans les mains de ces pontifes discutés. Besoigneux d'argent, plus besoin de juridiction, ils sacrifièrent souvent des intérêts supérieurs aux nécessités de leur cause. Les souverains ne demandaient pas mieux que de vendre une adhésion toujours recherchée. Une menace de changer d'obédience leur coûtait peu. Les droits et les saintes indépendances de l'Église faisaient inmanquablement les frais de regrettables marchés. Ainsi, c'était quand le ciel devenait très noir, que l'antique pilote perdait du crédit près de ses passagers, et assez probablement

de la confiance légitime en soi-même. Il eût fallu au gouvernement de la nacelle sacrée du génie et de la sainteté : il n'y avait qu'Angelo Corraro, de la sénilité ; Pedro de Luna, de l'entêtement ; Balthasar Cossa, de l'indécision, sinon de la duplicité.

C'est bien la nuit ; la nuit morale, dans laquelle les faibles sont foulés et pressurés comme la grappe au fond de la cuve, tandis que les forts, ayant aveuglé leur conscience, méprisent le devoir et rient de la bonté.

Ce serait d'ailleurs faire confusion certaine d'imaginer que quelque grand mouvement de l'esprit humain — l'humanisme par exemple — jette un arc-en-ciel sur ces noires nuées. Au temps de Jeanne d'Arc il n'existe aucun mouvement général de l'esprit humain.

Parmi les brutalités du XIV<sup>e</sup> siècle finissant et du XV<sup>e</sup> commençant, l'heure a passé où Anselme et Bernard, tantôt se fondaient en épanchements mystiques, tantôt éclataient en discours et en lettres de flamme ; où François d'Assise vivait le poème de sa vie ; où Louis IX fleurissait d'une chevalerie plus pure que les lys le trône des Capétiens ; où Thomas d'Aquin composait la *Somme* ; où Giotto peignait ses divines murailles ; où maître Robert de Luzarche et Renaud de Cormont dessinaient la nef de Notre-Dame d'Amiens ; où Dante rêvait de Béatrix et s'effrayait des cercles infernaux ; elle n'a pas encore sonné de Giovanni de Fiesole, l'élève de Masaccio, de Nicolas V, ou de Martin, du Perugin, de Bramante, de Michel Ange, de Raphaël, de Jules II et de Léon X. Pétrarque même, quelles que soient ses qualités charmantes de poète, ses inventions d'homme de goût, et ses indiscutables connaissances d'érudit, ne nous console ni d'avoir perdu ce passé ni de devoir attendre cet avenir.

Les maîtres ès lettres d'environ alors sont Boccace, Marsigli, Salutati, Acciojuoli, Nicoli, Bruni, Filelfi, Barsiglia. Ils sont bien rentés communément par des Mécènes généreux ; ils mettent en hexamètres Dante, qui avait eu le tort, à leur avis, d'user de l'italien, — l'italien ! un patois, un parler de rustres, quand on le compare à l'unique latin ! Ils commentent Cicéron ; ils font leur cour aux ducs, aux princes de fraîche promotion, qui ont mis à mal les turbulentes et austères Républiques de la Péninsule. Ils collectionnent des médailles et des manuscrits : surtout, ils se présentent eux-mêmes fort haut. Filelfi, un de leurs

astres, écrit au Sultan : « Si Virgile me dépasse en poésie, je suis meilleur orateur que lui ; si l'éloquence de Tullius Cicéron vaut mieux que la mienne, ma poésie est supérieure à la sienne <sup>1</sup>. » Fileffi croyait fermement ce qu'il écrivait. Cependant il abusait de la candeur littéraire de l'Ottoman, en se comparant à Virgile ou à Cicéron, — supposé bien entendu que l'Ottoman lût les distiques de Fileffi.

Le renom, l'influence de ces beaux esprits se limite à quelques cénacles. Ils ne remuent pas la foule qui les ignore et de laquelle ils ont horreur. L'Italie, la grande Italie leur échappe, à plus forte raison le reste du monde. Ils ne produisent pas le souffle qui purifie et fait germer la terre. Ils ne sont pas de la race de ceux qui sauvent : ils n'ont pas le pouvoir du salut ; ils n'en ont pas le moyen. A pareille œuvre, la connaissance du latin, voire celle du grec, plus le commerce avec les muses et les dieux antiques, ne suffisent pas.

Le moment des siècles où parut Jeanne, soit avec, soit sans l'humanisme, ni ne la préparait ni ne la présageait. Sa pureté de lys au milieu des camps, sa douceur de vierge alliée à son héroïsme de soldat, son inspiration de voyante et ses résignations de martyr, dépassent son époque. Elle est la fleur mystérieuse que nulle main d'homme n'a semée, ni arrosée. Elle est loin, très loin du xv<sup>e</sup> siècle naissant, parce qu'elle est au-dessus de lui, très au-dessus de lui.

1. Quod si Virgilius superat me carminis ullis  
Laudibus, orator ille ego sum melior.  
Sin Tulli eloquio praestat facundia nostro,  
Versibus ille meis cedit ubique minor.

## CHAPITRE SECOND

LES TEMPS DE LA SAINTE DE LA PATRIE EN FRANCE

1380-1422

Causes de la perte de la France sous Charles VI : une minorité de huit ans ; une vie de mi-raison de quatre ans ; trente ans de démence. — Querelles des oncles du roi pendant sa minorité ; dilapidations ; émancipations ; guerre dont on lui fait porter la responsabilité : Roosebeke. — Tempérament impulsif du roi ; au lieu de le calmer, on l'excite ; ses plaisirs ; ses chasses ; son mariage. — Pas un cœur pour le soutenir et soutenir le pays ; ses oncles pensent à eux-mêmes ; son frère est un charmant homme mais léger, bientôt assassiné d'ailleurs par Jean de Bourgogne ; Isabeau est une mauvaise femme ; le Dauphin est éloigné de son père. — Hors de la famille royale il n'y a pas non plus de concours utile : ni de l'Université, grand corps actif et influent mais révolutionnaire ; ni du parlement qui se tient de parti pris à l'écart ; ni des États généraux ; ni du peuple qui aime le roi mais ne fut jamais une force de pouvoir, quoique pouvant être une force d'appui. — S'il n'y a plus d'autorité en France, en revanche, il y a deux gouvernements : celui de Paris ou de Troyes et celui de Bourges. — Leur délimitation ; leurs attributions. — La situation s'aggrave par l'invasion anglaise de Henri V. — Portrait de ce Henri, l'une des plus complètes et terribles figures de conquérant qui se puisse rêver. — Tentative d'accord entre Français ; son échec. — Perrinet Leclerc ouvre Paris aux Bourguignons. — Danger croissant du voisinage de Henri V. — Essai d'entente entre le Dauphin et le Duc de Bourgogne ; le meurtre de Jean sans Peur à Montreuil. — Philippe le Bon, fils et héritier de Jean sans Peur, se jette dans les bras des Anglais ; Isabeau adhère à l'alliance ; traité de Troyes (1419). — Reconnu par tous les souverains étrangers, sauf par le pape Martin V. — Fin juridique de la France. — Misère profonde du Dauphin. — Henri V entre à Notre-Dame avec Charles VI et Isabeau. — Mort imprévue du conquérant. — Vive Henri VI de Lancastre par la grâce de Dieu roi de France et d'Angleterre ! — Où donc est le secours ?

Charles V, usé par le travail et la souffrance, s'éteignit dans la quarante-quatrième de ses années (1380), laissant pour héritier un enfant de douze ans, impulsif, passionné de fêtes, de chasses, d'exercices physiques où il excellait, nourri de romans de chevalerie, et ne rêvant que « vaillantises » avec beaux coups de lance.

Afin de décider lequel des trois prendrait la tutelle du jeune prince, peu s'en fallut que ses oncles Anjou, Berry, Bourgogne fissent de sanglantes funérailles au roi sage, qui n'avait jamais tiré l'épée qu'à regret. Finalement l'antique droit prévalut : l'aîné, d'Anjou, fut déclaré régent. Chacun des prétendants n'en résolut pas moins fermement, en son privé, de tirer le meilleur parti possible d'une conjoncture où la France avait tout à perdre et les grands apanagistes tout à gagner. Ils se tinrent parole. Anjou vida le trésor ; Berry se rendit indépendant, chez lui, en Languedoc et en Guyenne ; Bourgogne traîna l'enfant royal à sa suite, ici, là, notamment dans les Flandres où il n'avait absolument que faire. Flatteur compromettant, il ne manqua pas de lui attribuer la victoire de Roosebeke : c'était, du même coup, lui passer la responsabilité d'un massacre effroyable, et lui susciter l'inextinguible haine des Gantois.

Les fêtes que l'on offre au petit souverain, afin de célébrer son trône tout neuf, sont très somptueuses. Sa « royale entrée à Paris » fait grand bruit : on y voit des fontaines de vin et de lait, où la foule peut se désaltérer à sa soif, qui est incroyable ; mais la veille et le lendemain, elle crie la faim. Aux divertissements des Ducs, les nobles hommes et les nobles dames s'entassaient, en tenue du plus étrange carnaval ; et ce carnaval n'est que la mode. Ce sont des habits historiés de notes de musique, d'images d'animaux et d'oiseaux, de blasons, de devises. Les hommes semblent déguisés en femmes avec leurs traînes qui n'en finissent pas ; les femmes paraissent déguisées en hommes avec leurs cornes et leurs hennins assez semblables à des casques de cauchemar. Le roi rend naturellement les politesses qu'on lui a faites : il y gaspille sa fortune et la fortune publique. Quelquefois, afin d'aviver le plaisir, il lui convient de transporter ses bals, ses tournois, ses festins, parmi les silences d'un cloître : celui de Saint-Denis, notamment. Dans le voisinage des moines et des tombeaux capétiens, il fait des folies. Cependant, par les fenêtres ouvertes, il aurait pu et dû entendre, tous auraient pu et dû entendre, la plainte universelle du pays



épuisé, par-dessus laquelle se détachaient de temps en temps les hurrahs sauvages « des Maillottins » pillards, assassins, incendiaires.

Aussi bien, Charles préfère-t-il à tout la joie piquante de se déguiser, et de courir aux foires, où s'amuse le populaire ; avec la perspective charmante de battre le guet, et la chance non moins agréable d'être battu par lui.

Au cours de ses chasses, on lui ménage des rencontres singulières : celle d'un cerf par exemple qui porte attaché à son cou une médaille, sur laquelle une main inconnue a écrit : « *Cæsar me habuit. Je fus la propriété de César.* » Et le petit monarque de se monter la tête : il deviendra l'égal de César sûrement, puisqu'il a trouvé le cerf de César : les augures ont parlé.

Les guerres lui sont plus capiteuses encore. Revient-il des Flandres après Roosebeke, il ne peut plus entrer à Paris comme par le passé. On a tellement crié autour de lui : Evohé ! qu'il faut lui abattre les barrières et les portes pour lui faire une chaussée triomphale. Il se donne à lui-même l'illusion d'avoir forcé sa capitale. Il chevauche jusqu'à Notre-Dame, la lance haute, le front chargé de nuages, la lèvre dure, sans un salut pour la foule accourue à sa rencontre. Il est plus que César ; il est devenu Mars en personne.

Il se marie, mais il a seize ans, et sa femme en a quatorze. Isabeau a été amenée à Amiens par son oncle, le duc de Bavière Frédéric, la duchesse de Brabant et la comtesse de Hainaut. Le prétexte du voyage a été d'aller en dévotion au chef de saint Jean-Baptiste que garde la cathédrale d'Amiens. Charles VI s'est rendu en Picardie avec Bureau de la Rivière, le duc et la duchesse de Bourgogne. Il rencontre Isabeau, le vendredi 14 juillet, et s'en éprend du coup, à en perdre le sens. Il l'épousera ; mais pas dans un mois, pas dans une semaine ; tout de suite. Il ne faut même pas aller à Arras où la cérémonie a été préparée. C'est à Amiens que se feront les noces, et dès lundi. Dans trois jours tout est réglé : la rencontre, le choix, la poursuite, l'union. Il trouve et donne d'ailleurs un motif d'art à sa précipitation. « Biaux oncles, dit-il, d'après Froissart, au duc et à la duchesse de Bourgogne, nous voulons être espousés en cette belle église d'Amiens : nous n'avons que faire de plus destroyer. » S'il avait prévu l'avenir ; plus simplement, si crédule aux présages comme il l'était, il s'était souvenu que

cent quatre-vingt-cinq ans auparavant, en cette même église, un autre mariage royal, celui de Philippe-Auguste avec Ingeburge de Danemark, s'était contracté, et qu'il avait très mal tourné, il se fût moins pressé sans doute.

Ainsi, l'imprévu, le déclenchement subit des fantaisies, la poussée du moment, semblent toute la règle de cette vie ; nulle prévision, nul équilibre ; pas d'ancres qui retiennent ni roi, ni famille royale, ni cour parmi la fluctuation des événements. Charles VI est visiblement décentré, déséquilibré. Le raisonnement n'a pas prise sur lui ; il est à la merci d'une secousse, d'une peur. Prions qu'il ne rencontre pas dans la forêt un mendiant pour saisir la bride de son cheval et lui crier : « Roi, ne chevauche pas plus outre, tu es trahi ! », sinon sa raison branlante se détraquera ; la lumière qui vacille s'éteindra ; il cessera de se connaître et de connaître les autres, excepté à de rares et cruels moments de lucidité ; il deviendra un vivant rayé du nombre des vivants.

Cette folie du roi doit être tenue pour la cause principale des calamités de son règne, si l'on peut appeler règne une pareille occupation du trône. D'autre part, ce règne fut très long, l'un des plus longs de l'histoire, il dura quarante-deux ans ! sur lesquels Charles fut sous pouvoir de tuteur, huit ans ; en santé de raison après sa minorité, quatre ans ; en folie mêlée de douloureux et inutiles réveils, trente ans.

Il aurait fallu près de lui quelque généreux et ferme cœur qui gouvernât sous son nom, sauvât à force de respects pieux les majestés de la royauté déchue, et se vouât sans réserve au service et au bien du Pays. Il ne rencontra que des faiblesses, des cupidités, des dépravations et des fureurs.

Ses oncles Anjou, Berry, Bourgogne après avoir, je l'ai déjà dit, vidé le trésor<sup>1</sup> de Charles V, prirent à tâche de souffler la guerre civile, et souvent d'attirer la guerre étrangère. Plus l'eau se trouble, plus les mauvais pêcheurs peuvent espérer y faire capture.

Son frère, Louis d'Orléans, fut un homme séduisant, mais

1. Il servit en grande partie au duc d'Anjou lorsque celui-ci fut appelé à la succession du royaume de Naples par Jeanne I<sup>re</sup> qui avait étranglé son mari.

une tête creuse. Valentine de Milan, sa veuve, a plus fait par sa douleur un peu théâtrale, son séjour éternel dans une chambre aux tentures noires lamées d'argent, son mélancolique « rien ne m'est plus, plus ne m'est rien », elle a plus fait, dis-je, pour la mémoire et le bon renom de son mari, que lui-même par ses vertus et ses mérites. Le peuple qui le pleura copieusement, l'avait estimé médiocrement.

La reine Isabeau de Bavière, épouse vicieuse, mère dénaturée, sans pudeur, affolée de plaisirs, enragée de luxe, fut capable de vendre son mari, son fils, nos provinces, elle-même, contre l'argent nécessaire à ses prodigalités.

On la voit successivement Armagnaque, Bourguignonne, Anglaise. Elle poursuit de sa haine effrénée Jean sans Peur qui avait fait massacrer son beau-frère d'Orléans (25 novembre 1407). Ce jeu dure quatre mois au bout desquels, y trouvant profit, elle devient Bourguignonne. Elle permet à la chancellerie royale d'expédier des lettres authentiques, desquelles il suit que l'assassin a frappé Orléans « pour le plus grand bien du roi et de ses sujets ». Bientôt, la voici de nouveau Armagnaque. Mais reléguée à Blois, puis à Tours, à la suite des révélations scandaleuses de son favori Bosredon, — lequel finit cousu dans un sac et jeté à la Seine, — elle se fait enlever, pendant une messe, dans l'église abbatiale de Marmoutiers. Le coup est exécuté par ce duc Jean qu'elle avait tant haï. Dès lors et jusqu'à ce qu'elle se tourne en Anglaise, elle devient la chose de ce complice. Ensemble ils font des entrées solennelles à Tours, à Chartres, à Paris. Ensemble ils organisent la résistance au Dauphin et la destruction légale de Charles VI, en attribuant à « *Isabeau, reine de France par la grâce de Dieu, l'administration du royaume* ». Ensemble ils gouvernent et pressurent la capitale, après que Perrinet Leclerc en a trahitrousement ouvert les portes à Villiers de l'Isle-Adam. A la fin, lassée probablement de son servage et curieuse d'en changer, elle se remet pieds et poings liés à Henri V de Lancastre. Jean de Bourgogne, le maître d'hier, voulait autant de mal à la France que l'Anglais ; au moins était-il de la Maison des Lys. Mais qu'importait à une créature telle qu'Isabeau ? De belles robes, des serins, des chiens, de l'argent, de folles amours, des intrigues : toute sa misérable vie fut cela.

Le dauphin Charles, né à Paris le 22 février 1403, à l'Hôtel Saint-Paul, onzième des enfants royaux, cinquième des fils, aurait pu, dès qu'il fut majeur, soutenir son infortuné père. Il avait les défauts de son âge : un goût exagéré de la dépense, une impressionnabilité qui le prédisposait à subir presque simultanément les influences même les plus contradictoires, celle par exemple de sa belle-mère Yolande, et celle beaucoup moins heureuse du président de Provence, Louvet. Nul cependant ne lui contestera de remarquables qualités. Il était comme tous les Capétiens naturellement courageux : on en eut la preuve lorsque le mercredi 1<sup>er</sup> juin 1418, âgé de quinze ans, il voulut, sans qu'on pût l'en dissuader, monter à cheval et, à la tête d'une troupe de quatorze à quinze cents hommes, assaillir la porte Saint-Antoine, afin de reprendre Paris aux Bourguignons. La tentative échoua, mais pas sans que le jeune Dauphin y eût fait bonne figure. Il donnait déjà des signes de la prudence politique qui fut un des traits marqués de son esprit. Sincèrement religieux et sincèrement patriote, il eut le grand honneur de représenter et d'incarner le parti national : il le sut et se fût montré parfaitement digne de ce haut destin, s'il n'eût été travaillé par l'inclination de plaire à ses favoris, et une prudence si exagérée qu'elle approchait de la timidité.

Malheureusement ce jeune prince orné de bonnes qualités fut toujours tenu loin de son père, tantôt par un fatal concours de circonstances, tantôt par le mauvais vouloir de conseillers qui trouvaient leur profit à cette division de famille.

Ainsi, des siens nul qui pût ou voulût aider Charles.

L'Université de Paris aurait-elle été capable de se constituer la tutrice de la Royauté ? On est porté à le croire. Par ses professeurs, ses prédicateurs, son mouvement intellectuel, bizarre ou non, en tout cas fort énergique, elle remplissait un rôle considérable, analogue à celui de notre Presse. Elle détenait la maîtrise de l'opinion. La destinée voulut que, sauf quelques docteurs de noble sagesse, dont Jean Gerson est le haut modèle, elle fût devenue un élément révolutionnaire dans l'Église et dans l'État.

Dans l'Église elle essayait de dominer sinon de supprimer la Hiérarchie instituée par le Seigneur. Dans l'État sa passion de réformes — toutes celles qu'elle rêva n'étaient pas mauvaises — la mit à la remorque des Bourguignons, des Anglais, des

Mailloins, des Cabochiens, de tous ceux qui exercèrent anarchiquement le pouvoir. Quelques faits démontreront la vérité de cet aperçu.

Le 25 novembre 1407, Louis d'Orléans avait soupé chez sa belle-sœur Isabeau. Il sortit de la fête fort gai, sifflant un air à la mode, sans cotte de mailles par-dessus sa robe de damas noir, accompagné de quelques hommes seulement. Tout à coup, dans la rue Vieille-du-Temple, Raoul d'Anquetonville et des bandits apostés, aux ordres et aux gages du Bourguignon, se précipitent sur lui en criant : Tue, Tue ! Il tomba, le crâne ouvert, la cervelle répandue sur le pavé. Jean sans Peur, duc de Bourgogne, joua la comédie de la douleur ; mais effrayé par les menaces du prévôt de Paris, qui se faisait fort de trouver l'assassin, si on lui laissait carte blanche, il alla se confesser à son oncle de Berry : « C'est moi, dit-il, qui ai fait le coup : le diable m'a tenté ! » On s'en doutait dès avant l'aveu. Ce fut une telle explosion d'horreur que Jean estima prudent de vider les lieux : il regagna ses États à franc étrier. Ses terreurs furent de courte durée. Il revint ; et avec trois mille hommes casqués et cuirassés. Cette fois on cria : « Noël ! », et un docteur fort considérable de l'Université, Maître Jean Petit, se chargea de démontrer, aux applaudissements d'un grand nombre de ses collègues, que le meurtre du duc d'Orléans avait été « *licite et méritoire* ». On comprend bien que « *licite* » n'eût pas été assez !

Les audaces devinrent vite une tradition de l'Université. Lorsqu'au lendemain de la paix de Bicêtre (1411) le duc de Bourgogne demanda qu'elle votât un subside pour la mise en défense de la capitale alarmée, le chancelier de Notre-Dame ne craignit pas d'avancer, « l'histoire en main, disait-il, que les princes peuvent être déposés ». Au mot d'impôt, l'Université n'était pas devenue Armagnaque ou Française, bien entendu ; mais elle était devenue anti-Bourguignonne, puisque c'était le Duc de Bourgogne qui demandait de l'argent.

Quatre années après le meurtre de la rue Vieille-du-Temple, l'anarchie monte au comble. Jean sans Peur joue les proconsuls, par bravade, par goût, par cupidité, appuyé sur une force de mercenaires anglais qu'il soudoie. Il pille, tue, brûle, opérant lui-même ou bien par ses lieutenants des Essarts, Saint-Pol,

Legoix. Il a derrière lui « ses » bouchers et « ses » Brabançons. On y trouve aussi l'Université. A la décharge de celle-ci, peut-être convient-il de répéter que les Armagnacs ne font ni ne valent mieux que les Bourguignons.

En 1413, c'est la grande révolution cabochienne. Paris se débat en un accès de violences épileptiques qui préfigure à s'y méprendre les pires journées de 1793. Tout y est : un prince rouge<sup>1</sup> ; des assassins à la porte et à l'extérieur des prisons<sup>2</sup> ; des petites gens massacrés<sup>3</sup>, pêle-mêle avec des courtisans<sup>4</sup> ; la demeure royale transformée en geôle ; les honnêtes gens consternés et muets ; la rue abandonnée aux furieux. Cependant de « pervers docteurs sermonneurs et prêcheurs de l'Université » — pas des moindres, Pierre Cauchon en était — « donnèrent appui, concours et autorité à la sédition<sup>5</sup> ».

Tel était devenu ce grand corps « l'œil et la lumière du monde » ; ballotté à tous les vents d'orages sociaux, cédant aux plus fous et aux plus mauvais, couvrant misérablement de ses complaisances les fureurs féodales et les orgies populaires.

Cependant, le Parlement se renfermait dans une abstention calculée. Lorsque l'Université réclama son concours, soit prudence, soit aversion pour la démagogique puissance, il répondit avec gravité : « Il ne convient pas à une compagnie établie pour rendre la justice au nom du roi, de se rendre partie plaignante pour la demander. Au surplus le Parlement est toujours prêt, toutes et quantes fois il plaira au roi de choisir quelques-uns de ses membres, pour s'occuper des affaires du royaume<sup>6</sup>. »

Les États généraux régulièrement convoqués et bien dirigés, auraient exercé une influence favorable. Mais depuis la tenue de 1335, le pouvoir central, quel qu'il fût, se défilait d'eux ; il ne les réunissait plus. Ceux de 1413 et de 1420 ne furent que des simulacres.

Reste le peuple. Il aimait son roi : c'était dans le sang du peuple alors. Et puis il voyait ce pauvre être si nu, si affamé

1. Jean de Bourgogne.

2. On assassina dans le Châtelet et à la porte du Châtelet, presque avec le rituel des massacres de septembre.

3. Un musicien nommé Courtebotte, etc.

4. La Rivière, etc.

5. JUVÉNAL des URSINS.

6. Cité par Barante.

parfois, si délaissé qu'il le prenait en compassion. Mais le peuple, qui peut être une force d'appui, n'est jamais une force de pouvoir, sans compter qu'il souffrait trop pour demeurer toujours sage. Les spectacles de vice donnés par la Cour le démoralisaient. A voir tant de coups de force, il prenait des goûts d'émeute. La cherté de la vie l'aigrissait. Les denrées avaient atteint des prix invraisemblables ; beaucoup mouraient de faim. Les taxes, imposées brutalement, l'affolaient ; et quand une sédition lui en donnait la possibilité, à son tour il rançonnait<sup>1</sup>. De là des mouvements révolutionnaires ininterrompus : celui de l'écorcheur Caboché, celui du potier d'étain Lambert, celui du bourreau Capeluche ; dix autres.

Alors, le peuple défonçait les portes de l'hôtel Saint-Paul qui était le palais. Il traînait par la chevelure les femmes d'Isabeau ; il emprisonnait les seigneurs ; il forçait la famille royale à prendre le chaperon rouge des Bourguignons, ou le chaperon blanc des Armagnacs, suivant le caprice de l'heure ; il dressait l'échafaud en permanence, comme s'il eût espéré noyer ses malheurs dans le sang, le sang qui grise plus sûrement que le vin. Lambert, le potier, ne craignit pas de tuer le connétable de France Comte d'Armagnac, le chancelier de France Henri du Marle, l'Évêque de Coutances et celui de Senlis, qu'il traîna par les pieds à la fosse commune, après les avoir décapités<sup>2</sup>.

En 1413, les Cabochiens manquant d'argent prirent soixante bourgeois riches et les mirent à contribution « à merci », dit Juvénal. Des femmes, des enfants, qu'on alla chercher dans le ventre de leurs mères furent écrasés sur le caillou du chemin. « Il y eut bien seize cents à deux mille personnes ainsi massacrées inhumainement. Les exécuteurs rassemblèrent ensuite des tonnerreaux ; ils y jetèrent les corps qu'ils menèrent aux champs<sup>3</sup> ».

De singulières dépressions physiques et morales atteignirent, après cette fièvre, les auteurs de l'effroyable désordre.

Beaucoup tombèrent dans le désespoir. Ils allaient, criant par les places publiques : « Nous sommes damnés, nous sommes damnés ! » Et leur commune folie les poussant, ils se précipitaient dans les puits<sup>4</sup>.

1. JUVÉNAL.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

Une épidémie, la peste, sans doute suite de la putréfaction, acheva de leur perdre le sens ; ils se trouvèrent incapables de réagir contre le fléau : la mortalité devint terrible.

Les politiciens populaires, puisqu'il y en avait parmi ces exaltés, raisonnaient, et leurs raisonnements pénétraient la masse : « Quand aurons-nous la paix ? » ; la paix dans laquelle on peut ensemençer, tisser, produire, manger ; sans que le fisc prélève les trois quarts du morceau de pain, et l'homme d'armes plus de la moitié du quatrième ?

La paix ? Nous ne la rencontrerons que dans l'ombre de la force. Alors, où est la force ? Les Armagnacs avec leur Dauphin disent bien représenter le droit ; mais ils ne sont pas la force. Jean de Bourgogne prétend être la force ; mais nous voyons bien le peu qu'il sait faire pour contenir les violences du dehors et celles du dedans. Qui donc est la force ?... L'Anglais probablement. Alors, pourquoi pas en finir ? L'Anglais réclame le trône de France du chef d'une femme, le Dauphin du chef d'un homme ; qu'est-ce que cela nous fait ? Que nous fait un prétendu droit salique ? Pourquoi pas se rallier à l'Anglais qui est fort ? Pourquoi pas devenir Anglais ? on le contraindra, lui, à devenir Français.

Terrible pourquoi pas ! qui ouvrirait l'accès du trône des Capétiens au Lancastre, et menaçait la nation.

Le dernier mot de la situation se trouvait ainsi dit. De chute en chute, d'abandon en abandon, le peuple de Paris en arrivait à faire bon marché de la dynastie nationale.

Celle-ci, en résumé, incarnée dans le Dauphin, se trouvait destituée de tout état et découronnée de tout prestige. La France périssait faute d'autorité ; ni Peuple, ni Parlement, ni Université, ni Ducs, ni Dauphin, ni Reine, ni Roi n'en avaient plus. L'impuissance, l'incohérence, l'immoralité civique, pour le moins, étaient partout. La nation Française décentrée attendait sa fin ; cent fois pis que cela, elle la souhaitait ! non seulement à Paris, mais en grand nombre de lieux.

Que la France ne fût plus conduite, qu'il n'y eût plus chez elle d'autorité, cela ne signifie point qu'elle n'avait pas de gouvernements : elle n'en avait que trop. Autorité et gouvernement sont mots qui expriment des idées bien distinctes.

Les provinces immédiatement soumises à la couronne en eurent deux, à partir de 1418. Le premier siégeait à Paris,



quand il n'était pas à Troyes. Il avait pour chef nominal la Reine qui exerçait « *la lieutenance* » au lieu de son mari. Son chef réel était Jean de Bourgogne.

Le second siégeait à Bourges et à Poitiers : c'était celui du Dauphin « *régent* », par suite de l'incapacité de Charles VI.

Ces deux gouvernements, du *lieutenant* et du *régent*, levaient des impôts, organisaient les services judiciaires et administratifs, recrutaient des armées ; surtout ils se haïssaient. En droit public, le seul légitime était celui du Dauphin.

Vu l'état où se trouvait son père, la régence lui revenait sûrement, lorsqu'il eut atteint sa majorité.

Le résultat de ce dualisme fut ce qu'il pouvait et devait être. En conséquence d'un doute qui n'exista que pour ceux qui voulurent douter, les grands feudataires, déjà peu contenus par le lien féodal, fort lâche quand il s'agissait d'aussi considérables personnages, tendirent à l'émancipation complète.

La Bourgogne, l'Armagnac, le Berry, la Bretagne constituèrent des États, plutôt que des apanages astreints à des services déterminés envers la couronne. Celle-ci, du reste, en vint à cette extrémité de se sentir tout à fait incapable d'exiger ce qu'on lui déniait.

Le plus indépendant des féodaux était évidemment le duc Jean sans Peur. Ses terres, qui comprenaient la Bourgogne, presque toute la Comté, la Picardie, l'Artois, les Flandres, étaient les plus belles de France. Sa fortune en or et en pierres était renommée par tout l'Univers. Il était prodigue quand il le fallait. Les serviteurs de Charles VII, sauf l'honnête et intrépide Barbazan, le surent bien, lors des entrevues du Ponceau. Son ambition était démesurée. Il était fourbe et sanguinaire. Il se vanta d'avoir massacré, à la bataille de Hesbain, vingt-cinq mille Liégeois prisonniers sur parole. « Le diable probablement l'avait tenté » de cet assassinat, comme de celui de Louis d'Orléans ; il n'avait pas résisté. Il fit arrêter et pendre le vieux Montaigu, l'homme le plus riche de Paris ; d'aucuns crurent et dirent que ce n'avait pas été sans bénéfice. Il assista à l'enterrement du boucher révolutionnaire et assassin notoire, Legoix. Il mit sa main dans la main toute rouge du bourreau Capeluche : ces sympathies n'étonnèrent personne. Ainsi fait, il eut une effroyable passion : celle de dépecer la France, à son profit.

Des seigneurs de moindre taille, tels que le comte de Foix, firent le même rêve d'autonomie et d'agrandissement ; il se

trouva ainsi au moins une demi-douzaine de petits États dans l'État, et de rois aussi rois de fait que le roi.

La situation s'aggrava jusqu'à perdition presque, par l'entrée en scène et les progrès constants de l'envahisseur anglais, Henri V.

Débarqué à l'embouchure de la Seine (1415), il prend Harfleur après un siège pénible. Il lance un défi aux Français ; va les attendre dans les plaines de la Somme, et remporte la victoire d'Azincourt. La fleur de notre chevalerie périt là. La tactique savante de Henri avait eu raison de notre nombre et de notre fougue. Il se rabattit sur la Normandie et la conquit ville à ville. Les sièges les plus longs et les plus durs, celui de Caen, celui de Rouen, ne le désespérèrent pas. Ce que la force vive ne faisait pas, le blocus le réalisait. Il avait une belle artillerie dont il savait se servir ; des équipages pour passer les rivières et les fossés. Il tenait ses hommes en main, modérait leur élan et l'excitait suivant son besoin. Il savait l'éloquence militaire. Ses « mots » à Azincourt, quand il passe sur le front des troupes sont parfaits. Il est rigoureux sur la discipline. Il est supérieurement distingué et beau ; cependant il ne cède à l'attrait d'aucun amusement. Il est exclusivement à son invasion, qu'il conduit avec une prodigieuse méthode, sans hâte et sans halte. Son mariage — un mariage d'amour pourtant avec la belle Catherine de France — ne le détourne pas vingt-quatre heures de l'œuvre. Il dévaste froidement ; il pend ses ennemis dont l'unique crime fut de s'être battus<sup>1</sup>. Il vide les villes qu'il a prises, et remplace les habitants, autant qu'il se peut, par des Anglais. Vingt-cinq mille Caennais durent s'expatrier, n'emportant avec eux que ce qu'ils avaient sur le dos. Il est sans scrupule à l'égard de la parole donnée ; quand il lui semble utile de la violer<sup>2</sup>. Sa superbe et sa morgue froissent les plus considérables de ses sujets et de ses alliés ; il est redouta-

1. Te Alain Blanchard, après la prise de Rouen, ou encore les défenseurs de Montreuil, etc...

2. A Melun, il stipula avec la garnison qu'elle sortirait la vie sauve et sans être mise à rançon. Mais il interpréta lui-même la convention et voici les étranges conclusions : 1° La garnison serait reprise et renvoyée à Paris après qu'on l'aurait laissée sortir ; 2° Les chefs Préaux, Goresne, Louis Jouvenel, seraient remis au sieur de Châtillon qui les rançonnerait ; car le roi d'Angleterre s'en ferait scrupule bien entendu.

blement vindicatif<sup>1</sup>. Il se croyait, tout au moins se disait, envoyé de Dieu pour châtier les Français : c'était sa mission. D'ailleurs fort subtil politique, et d'une habileté consommée à dissimuler ses desseins. En somme, une des plus terribles et des plus complètes figures de conquérant, dont il soit fait mention dans l'histoire.

Personne des nôtres n'avait à lui seul la capacité ou la force de tenir coup contre le redoutable joueur. L'unique chance qui nous restât de gagner la partie, c'était l'union du pays entier, du pays Bourguignon, du pays Dauphinois, du pays Armagnac. Il y fut pensé au moins mollement.

Il est constant, en effet, qu'un accord fut négocié au monastère de la Tombe, dans le moment même où Henri V assiégeait Rouen. S'il eût abouti, c'était probablement le salut de la grande ville normande. La trahison de Perrinet Leclerc, l'occupation de Paris par Villiers de l'Isle-Adam, qui en fut la suite, l'orgueil que Jean sans Peur conçut de cet événement imprévu, la révolution de Lambert et celle de Capeluche, rompirent les tractations.

En 1419 on s'y reprend : la seconde tentative de rapprochement s'inaugure.

Rouen a succombé : l'œuvre de Philippe-Auguste en Normandie a pris fin. Des tentatives d'entente avec l'Anglais, venues et du Dauphin et du Duc de Bourgogne, ont avorté. Henri travaille pour lui-même ; pour lui tout seul. Il ne partagera pas avec Charles de France. Il ne partagera pas non plus avec Jean de Bourgogne. Il faut qu'ils le sachent bien. Il le leur notifie brutalement<sup>2</sup>. Les deux Capétiens ont le droit de se demander si le Lancastre ne les dévorera pas l'un après l'autre. Force leur est de se retourner l'un vers l'autre.

1. L'Isle-Adam l'ayant regardé en face en lui parlant : « Comment, lui dit l'Insulaire, osez-vous regarder un prince quand vous lui parlez ? — La coutume des Français est telle, répondit le capitaine, que si un homme parle à un autre de quelque état qu'il soit, prince ou autre, les yeux baissés, on dit que ce n'est pas un homme loyal puisqu'il n'ose regarder au visage celui auquel il parle. — Ah ! Dieu, telle n'est pas notre guise, reprit le roi. Et depuis le roi Henri chercha et trouva l'occasion de faire emprisonner l'Isle-Adam qui ne sortit point du vivant du Roi Henri.

2. Il fit répondre à Jean par son secrétaire : « Le Roi est fou, le Dauphin mineur, et le duc de Bourgogne n'a pas qualité pour rien céder en France. » Au messager du Dauphin : « Pourquoi négocier ? Nous avons les lettres de votre Maître au Duc de Bourgogne, par lesquelles il lui propose de s'unir à lui contre nous. »

Ils s'établissent le premier à Melun, le second à Montereau, conte le Religieux : « En vue des conférences projetées, on dressa deux tentes et une troisième entre les deux, près de l'Étang de Vert, sur la chaussée du Ponceau-Saint-Denis. » Les pourparlers préliminaires n'allèrent pas sans difficultés. Les officiers de Charles lui rapportaient parfois de fâcheuses nouvelles : « Les ouvertures qu'ils avaient faites au Duc n'avaient pas fait plus d'impression sur lui qu'un récit sur un âne sourd. » De son côté, le Dauphin se montrait de mauvaise humeur ; il annonçait son dessein de retourner dans sa province. A la fin cependant, l'oncle et le neveu jurèrent sur les saints Évangiles, en présence d'Alain, évêque de Saint-Pol, légat du Pape, « de finir les divisions qui règnent depuis longtemps dans le royaume, et de pourvoir, chacun dans leur État, en bonne intelligence, à toutes les affaires de ce royaume et n'entreprendre rien l'un contre l'autre ».

Cette convention du Ponceau était vague. Aussi les contractants avaient-ils convenu de se revoir à Montereau afin d'y débattre plusieurs précisions ; et c'est ce qui perdit tout. Le Duc de Bourgogne sortant du Ponceau ne repassa point par Paris, quoique sa place y fût vraiment à cause du voisinage des Anglais. Il gagna Troyes avec la Reine et Charles VI, et tenta les derniers efforts afin d'y attirer le Dauphin : « C'est là seulement, répétait-il, qu'on serait à l'aise pour continuer la conversation. » Si Charles avait consenti, le Bourguignon l'eût empoigné et tenant déjà la Reine et le Roi, il aurait eu toute la famille. Charles voyait le piège ; il insistait pour Montereau : « A quoi bon changer ? Montereau avait été désigné comme la ville de l'entrevue définitive : c'est à Montereau qu'il irait. » Jean sans Peur céda.

A examiner attentivement ces pourparlers, il ne paraît pas improbable que l'arrière-pensée de Jean ait été d'aller à Montereau uniquement pour ramener Charles à Troyes, ou de gré ou de force. Les paroles impérieuses adressées par Navailles, âme damnée du Duc Jean, à Charles peuvent avoir cette explication.

Quoi qu'il en soit, le 10 septembre 1419, le Duc et le Dauphin s'engagèrent, chacun de leur côté, dans une galerie en bois construite sur le pont. Ils se rencontrèrent et s'abordèrent au milieu. Le Duc insista vivement, une fois de plus, pour que Charles le suivit à Troyes : en présence du Roi tout s'arrangerait.

Charles répondit avec décision qu'il irait près de son père quand bon lui semblerait. Navailles se serait alors approché et aurait dit : « Monseigneur, quiconque le veuille ou non, vous viendrez présentement vers votre père. » Et il aurait mis la main gauche sur l'épaule de Charles, tandis que de la droite il dégainait. Jean aussi aurait tiré son épée. Mais Lairé, Bataille, d'Avaugour, du Chastel, Frottier qui accompagnaient Charles, avaient vu les gestes. Rapidement ils entraînèrent le Dauphin. On cria : Alarme ! on cria : Tue ! et Jean sans Peur avec Navailles tombèrent sous les coups des Dauphinois.

Si l'on s'en rapporte à ce récit, Jean sans Peur aurait fini dans une bagarre provoquée par sa violence. D'après une version accréditée au moment même, et corroborée par un document découvert dans les archives des La Trémouille. l'attentat de Montereau devrait au contraire être qualifié de guet-apens, prémédité par le Dauphin, en tout cas par ceux de son parti. Les excuses imposées à Charles par Philippe lors du traité d'Arras laissent difficilement place au doute.

Issu d'une bagarre ou d'un guet-apens, ce crime fut un incroyable malheur. Il rejeta Philippe le Bon, fils de Jean sans Peur, dans les bras de l'Anglais, et donna comme un vertueux prétexte à Isabeau de suivre la même pente. Quels ménagements pouvait-on garder envers l'assassin de Jean ? Son père même ne devait-il pas le déshériter et le maudire ? On marierait Catherine de France avec Henri de Lancastre qui en était épris, autant qu'il savait s'éprendre ; on réunirait sous le même sceptre la France et l'Angleterre : ce serait la fin de la France, il est vrai ; mais finir ne valait-il pas mieux que de subir un scélérat, tel que ce Charles ?... Et puis, et surtout, Isabeau aurait de belles rentes, de belles robes, de beaux oiseaux, des chiens, des fêtes... Quant au Bourguignon, il attraperait bien, dans l'universelle liquidation, quelque ville, mieux encore, quelque province.

Henri de Lancastre observait. Lorsque la fastueuse solennité des funérailles de Jean eut été terminée, et qu'il put juger le chagrin officiel suffisamment calmé, il fit porter une note diplomatique à l'héritier du feu duc sur le pour et le contre de l'alliance anglaise. Était-elle utile au duc de Bourgogne ; lui était-elle préjudiciable, cette alliance ? De quel côté avait-il le plus d'avantages à recueillir ; du côté du Dauphin, du côté de Henri ? Poser parcilles questions à Philippe le Bon, c'était

poser des questions résolues : il était fixé par sa seule colère.

Encouragés par un premier succès, les ambassadeurs du roi anglais réclamèrent la couronne de France pour leur maître. Il y prétendait comme descendant direct de Philippe le Bel par les femmes. Du reste, il y avait un moyen de ne pas léser la descendance régnante de Philippe IV, c'était de lui donner en mariage Catherine de France, fille de Charles VI. Il irait jusqu'à la prendre sans dot.

Messire de Bourgogne entendit fort bien. Pourquoi donc pas, au surplus ? Que lui faisait à lui que la couronne fût à Charles ou fût à Henri ? Probablement même mieux valait qu'elle fût à l'insulaire, lequel, de temps en temps, habiterait loin ; quant à Isabeau, elle ne désirait que cela ; parce que cela ce serait l'inexpiable rancune de la mère contre le fils satisfaite ; et sa fille Catherine bien placée sans bourse délier : et, la générosité de son gendre y pourvoyant, le nombre de ses robes accru, la superficie de ses volières augmentée. La capitale même, dont l'opinion comptait, se montrait acceptante. Plusieurs estimaient que la paix s'ensuivrait : et ils ne voulaient que la paix.

En conclusion, le Duc, la Reine, l'Anglais résolurent un traité : celui de Troyes. Il est à lire, pas tout entier, vu qu'il est long ; mais partiellement, vu qu'il est d'un effrayant intérêt.

Naturellement c'est le pauvre Charles VI qu'on y fait parler ; c'est lui qui est supposé dicter les redoutables clauses.

« Premièrement. Le roi Henri étant devenu notre fils et celui de notre bien-aimée compagne la reine, par le mariage convenu pour le bien de la paix entre lui et notre chère bien-aimée fille Catherine, notre digne fils nous honorera tous deux comme son père et sa mère...

« *Item.* Notre dit fils Henri ne mettra empêchement... à ce que nous possédions la couronne de France, les fruits, revenus, et profits d'icelle... Il n'empêchera pas non plus notre digne compagne de tenir « état » de reine... avec la part des revenus à elle appartenant.

« *Item.* Il est convenu que aussitôt après notre décès, et dorénavant la couronne et le royaume de France avec tous leurs droits et appartenances demeureront perpétuellement à notre dit fils le roi d'Angleterre et à ses héritiers.

« *Item.* Le gouvernement dudit royaume sera et appartiendra tant que nous vivrons à notre dit fils le roi Henri.

« *Item.* Vu les énormes forfaits perpétrés dans ledit royaume

de France par Charles soi-disant Dauphin de Viennois, il est entendu que ni nous, ni notre dit fils Henri, ni non plus notre cher fils Philippe, duc de Bourgogne, ne traiteront aucunement de paix ou d'accord avec le dit Charles... »

C'est assez. Jamais la patrie n'avait subi un pareil désastre. Le traité de Brétigny la blessait ; celui de Troyes la frappait à mort (1419).

Un roi de France n'étant pas roi, tant qu'il n'avait pas Paris, l'Anglais voulut une entrée à Paris. N'étant pas non plus de ceux que contente le tapage des vivats, il réclama quatre citadelles qui le rassureraient mieux que des protestations officielles de fidélité : Vincennes, la Tour de Nesle, la Bastille, le Louvre. Il venait de pendre à Melun des chevaliers, des Écossais, des bourgeois, des moines : on ne résiste pas à cette sorte d'hommes : il obtint tout ce qu'il voulut. Sa prise de possession fut singulière. Charles VI, hagard, menait la chevauchée. Notre-Dame ouvrit ses portes augustes au beau-père et au gendre. Ils baisèrent les reliques. Le peuple les « reçut moult joyeusement et honorablement ». Il cria Noël !

Bientôt Charles VII fut cité par Charles VI à comparaître « à la table de marbre », pour s'entendre dire justice sur la mort « piteuse » de Jean sans Peur. Henri « le bon et cher fils », siégea sur le même banc que son beau-père Charles. Le Dauphin fut condamné, par défaut, au bannissement, et déclaré déchu (3 janvier 1421). Les gouvernements étrangers furent avisés de cet arrêt. Ils reconnurent le fait accompli : tous, sauf un, *le pape*.

C'était Martin V, un grand homme dont la France doit garder le nom.

En droit, le Dauphin était du coup mis au ban de l'Europe, mais non de l'Église. Il était le dépouillé, mais pas le maudit, puisque les mains sacrées du Pontife ne s'étaient pas levées contre lui.

En fait, son misérable État encerclé dans une pince formée par les provinces du Bourguignon et celles de l'Anglais, ne respirait plus sur la mer, sinon par la Rochelle. Si la pince se resserrait, le royaume de Bourges volerait en éclats et son roi irait se broyer sur les Pyrénées, sa seule frontière solide ; à moins que lui-même n'eût été pris auparavant, avec ses derniers fidèles.

Cependant il n'a plus le sou. A bout d'expédients financiers, il emprunte à ses conseillers, à ses serviteurs, à ses amis ; tout

le monde lui prête à la petite semaine, bien entendu. Il lui arrive de soupçonner, en son for intérieur, sa misérable mère ; il suspecte le sang qui lui coule aux veines ; il doute de ses droits, de tout lui-même. Est-ce que Dieu permettrait qu'il subit une pareille détresse, s'il n'était réprouvé pour sa naissance même ?... Le présent l'écrase ; il n'a pas foi en l'avenir. Et il est le Roi !

Or, en écrivant ces lignes, il me revient à la mémoire une sentence de la Sagesse juive : « Le deuil n'est pas loin des cimes de la joie. » Henri, après avoir ainsi réduit le Dauphin aux abois, se jugeait au sommet de la fortune. Il y était, si la mort ne l'eût guetté de près. Elle ne lui permit pas, en effet, « de vivre son âge », ainsi qu'il s'exprima lui-même, en interrompant les prêtres qui l'administraient et disaient le *Miserere* près de sa couche funèbre. Elle le terrassa, vingt mois seulement après le jugement de la *Table de Marbre*. Sa dépouille mortelle fut reportée en Angleterre.

Charles VI suivit son gendre à sept semaines d'intervalle ; il fut enterré à Saint-Denis. « Le peuple de Paris en pleura ; mais il fut petitement accompagné de ceux de sa cour à son ultime demeure. Son chambellan, son chancelier, son confesseur, quelques officiers inférieurs composaient tout le cortège. » Un seul prince y parut, et c'était Bedford ! On vit bien pourquoi. Lorsqu'en effet la dépouille royale eut été descendue dans la fosse, le héraut d'armes prononça les paroles rituelles : « Dieu veuille avoir pitié de l'âme de très haut et très excellent prince Charles, roi de France, sixième du nom, notre naturel et souverain seigneur. » Il fit une pause, puis gravement : « Dieu accorde bonne vie à Henri, par la grâce de Dieu roi de France et d'Angleterre, notre souverain seigneur ! » Bedford avait touché son jeton de présence. Il se proclama régent.

Nous sommes en 1422. Jamais situation nationale fut-elle plus grave ? Jamais l'abîme se creusa-t-il plus menaçant, plus attirant sous les pieds d'un peuple ? Que reste-t-il de force française en France ? Est-ce donc la fin de la France ? de la France baptisée à Reims par saint Remy, de la France fille aînée de l'Église ?

Et s'il y a quelque part un secours pour elle, ce secours où donc est-il ?...

---



## CHAPITRE TROISIÈME

LA NAISSANCE DE LA SAINTE DE LA PATRIE

L'ATTENTE, LE VILLAGE, LA FAMILLE

1412

Quel sera le secours de Dieu à la France ? — Noble réponse de Mathieu Thomassin. — Le secours de Dieu à la France, c'est la Sainte de la Patrie. — La Sainte de la Patrie est aussi un secours à l'Église. — Certitude des documents qui la concernent. — L'attente de quelqu'un qui changera la fortune de la France et celle de l'Angleterre, avant que paraisse la Sainte de la Patrie. — Avertissement à Charles VI par Marie la Gasque, à Henri V par Jean de Gand ; prophétie dite de Merlin ; prophéties qui n'avaient droit à aucune créance. — Après l'attente du personnage, sa naissance. — Le lieu de cette naissance : Domrémy. — Vue sommaire et description de Domrémy. — Parents de Jeanne : leur caractère ; leurs occupations. — Naissance de la Sainte de la Patrie : Jeanne. — Description faite par Perceval de Boulainvilliers au Duc de Milan, Marie-Philippe Visconti. — Baptême par le curé Jean Minet. — Les parrains, les marraines ; le nom. — Nom prédestiné à l'une des plus pures, des plus rares gloires devant les hommes et Dieu.

Au point d'interrogation qui clôt le chapitre précédent, Mathieu Thomassin, procureur général fiscal en Dauphiné pour le roi Charles VII, a répondu avec une gravité éloquente, qui présage, presque la manière de Bossuet.

« Le Roy (Charles VI), étant ès mains des Anglais, dit-il, mourut l'an mil quatre cent vingt-deux. Et donc, s'appela Roy mon dit Seigneur le Dauphin. Et parce que les ennemis tenaient toutes les places jusqu'à Reims, et aussy Reims, il ne fut point couronné jusqu'à l'avènement de la Pucelle. Et s'appelait : Roy de France et Dauphin de Viennois, ès lettres qui se dressaient par deçà (en Dauphiné), jusqu'au temps qu'il bailla l'administration du Dauphiné à Monseigneur (ce Monseigneur est le futur Louis XI, fils de Charles VII). Et les

ennemys se truffaient (se moquaient) de luy, et l'appeloient le Roy de Bourges, parce qu'il s'y était retrait (retiré), et y faisait le plus sa demeure. Par ainsi le restaurement de la France a été moult merueilleux. Et sache ung chacun que Dieu a montré et montre, ung chacun jour, qu'il a aimé et aime la France, et l'a spécialement ellue pour son propre héritage, et pour, par le moyen de elle, entretenir la saincte foy catholique, et la remettre en tout sus (en haut), et parce que Dieu ne veut pas la laisser perdre. Mais sur tous les signes d'amour que Dieu a envoyés au royaume, il n'y a point eu de sy grand et sy merueilleux comme ceste Pucelle<sup>1</sup>. »

Ces lignes rédigées dans quelque gentilhomme du Dauphiné, vers 1440 ou 1450, sont belles et vraies. L'utilité catholique de la mission de Jeanne est indiscutable à qui réfléchit seulement un peu. Mathieu Thomassin en a eu l'intuition : nous en percevons, nous, la certitude dans la lumière des événements.

Cent années plus tard, en effet, par un malheur que l'on ne saura jamais assez déplorer, tant le catholicisme manque à la grave et religieuse Angleterre, et tant l'Angleterre manque au catholicisme, « *l'Île des saints* » se donnait au Protestantisme, sous la pression de ses souverains Henri VIII, Édouard VI, Élisabeth. Suivant toute probabilité la France devenue anglaise aurait suivi le même destin.

Les peuples au XVI<sup>e</sup> siècle ne surent jamais résister aux exemples, aux ordres, aux persécutions, venus d'en haut. « Telle est la religion du prince, telle est la religion du peuple », passa en axiome de droit public. La nation française se fût-elle trouvée d'un airain plus résistant que d'autres ? Pourquoi le penser ? Et voilà l'un des périls les plus graves qu'ait courus l'Église Romaine : la défection simultanée des deux grands peuples européens. Le coup de hache porté aux deux maîtresses branches du tronc catholique, la branche Anglaise et la branche Française, aurait produit des désastres incalculables.

Dieu ne voulut pas. Il pourvut à la situation par un dessein merueilleux de sa puissance.

Ainsi faisons-nous assez pressentir que nous entrons dans une histoire très extraordinaire ; tellement sûre et tellement

1. Thomassin, Q. IV, 303.

précise toutefois, dans ses contours et ses détails, que sa beauté de légende ne peut affaiblir en rien sa fermeté historique. Le palais d'or où pénétrera le lecteur n'est point construit sur des nuages ; il porte sur terre ; il est sous nos yeux, dans nos mains ; et si Dieu, l'inimitable bâtisseur, s'est réservé totalement ou partiellement le secret de son procédé, il a voulu du moins que nous puissions voir, toucher, explorer en tous sens ses architectures, et nous en émouvoir, afin sans doute de nous mettre dans l'obligation de l'en mieux remercier.

Il n'est pas dépourvu d'intérêt de constater d'abord qu'un certain souffle prophétique, quelque chose comme le pressentiment du prisonnier qui, sans avoir approfondi pourquoi, s'est convaincu que sa chaîne sera brisée, préoccupe alors beaucoup de personnes en France.

Le pauvre Charles VI en fut touché l'un des premiers probablement. Du temps, en effet, du Pape d'Avignon Benoît XIII, à l'obédience duquel Charles s'était rallié, vivait dans la capitale du Comtat-Venaissin une femme qui s'y était acquis un solide renom de sainteté. Le peuple l'appelait : Marie la Gasque, abréviation ou traduction, pensons-nous, de : *la Gasconne* (elle était originaire des environs d'Auch). Son vrai nom était Marie Robine. On lui attribuait de grandes lumières sur l'avenir ; non « par étude des astres, mais par inspiration d'origine céleste » : ses prédictions faisaient bruit ; elles obtenaient créance.

Or, au témoignage de maître Jean Barbin, docteur ès lois et avocat au parlement<sup>1</sup>, qui déclara avoir recueilli ce récit des lèvres du professeur de théologie Érault, Marie Robine, étant allée trouver Charles, lui révéla que de grands malheurs marqueraient son règne. Cependant il ne devait pas perdre courage : elle n'avait pas eu que des visions de désastres. Un jour, en particulier, qu'il lui avait été montré, dans une espèce de songe, de nombreuses cuirasses, elle avait eu peur. Elle avait craint qu'il n'y en eût quelqu'une pour elle. Mais une voix l'avait rassurée : « Ne crains rien, ce n'est pas pour toi. Sache seulement qu'après toi une jeune vierge sera envoyée : elle fera la guerre et libérera de ses ennemis le royaume de France<sup>2</sup>. »

Le théologien Érault, et après lui, Maître Barbin, étaient

1. Barbin, Q. III, 82.

2. *Ibid.*, 84.

fermement convaincus que la jeune fille annoncée par Marie la Gasque n'était autre que Jeanne<sup>1</sup>.

Le gendre de Charles VI, le redoutable Henri V, n'échappera pas plus que son infortuné beau-père à ces extraordinaires messages.

Un écrivain bourguignon attaché à la personne de Philippe le Bon en qualité d'historiographe, plume très féconde, très discrète, oreille toujours aux aguets afin d'enrichir ses chroniques, Georges Chastellain, rapporte l'aventure du roi anglais dans une page saisissante qui semble bonne à reproduire tout entière.

« Entre autres récits bien grands, dit-il, que j'ai oui conter au sujet de ce prince, il en est un qui me fut rapporté par un haut et puissant seigneur de la Trémoille.

« Il me certifia que le fait en question était réellement advenu au roi Henri. Il vint devers lui, me dit ce seigneur, un ermite se disant envoyé de Dieu, qui insista fort pour lui parler. Le roi, à grande peine, consentit à lui donner audience. Et l'ermite lui parla ainsi :

« Notre Seigneur Dieu qui ne veut point votre perte, sire, mais bien vous avertir au sujet de votre salut, m'a député à moi-même un saint homme, par lequel il m'a fait révéler plusieurs choses à vous dire, lesquelles touchent et votre âme et votre corps. La volonté de Dieu est que désormais vous cessiez de tourmenter son chrétien peuple de France dont les clameurs, sous votre fléau qui le châtie, ont provoqué sa pitié. Ce n'est pas en effet pour être le persécuteur des chrétiens qu'il vous a donné élévation et gloire... Et de persévérer plus avant dans ce royaume, Il vous le défend, et vous avertit que si vous donnez attention et soumission à son commandement, cela vous tournera à gloire et salut ; mais si vous y contredisez, ce vous sera abrègement de vie et appel sur vous de sa colère. »

Nous connaissons l'ermite de Georges Chastellain. Il venait de Saint-Claude en Franche-Comté, où il s'était appliqué à toutes les vertus de la vie solitaire : il se nommait Jean de Gand. Il mourut à Troyes « à l'hostel des Trois Maures », et

1. Barbin, Q. III, 84.

fut inhumé dans l'église des Jacobins. Louis XI demanda sa canonisation à Sixte IV<sup>1</sup>.

Le roi anglais considéra l'ermite « comme un abuseur et un personnage feint ». Mais celui-ci voyant que le souverain ne voulait pas se déprendre « de la vanité temporelle », lui dit pour conclusion que « avant le dernier jour de cette présente année, le roi se ressentirait de la main de Dieu, dont le courroux l'atteindrait et ne s'apaiserait que par sa mort ».

Effectivement, vers le milieu de l'hiver 1421, tandis qu'il assiégeait Meaux, où le bâtard de Wauru, le pire des scélérats d'ailleurs, se défendait comme un lion, Henri fut saisi par la dysenterie qui ne lui pardonna pas. Énergique jusqu'au bout, il essaya vainement de dissimuler son état ; il finit par ne plus pouvoir monter à cheval. Alors il s'enferma dans Vincennes, y appela son frère Bedford, et ordonna qu'on lui retrouvât l'Ermite. Bedford vint. Il reçut du mourant les plus sages conseils, en vue de la régence qu'il exercerait pendant la minorité du petit Henri VI, âgé d'un an environ. « Par-dessus tout, que jamais le régent ne se brouillât avec le Duc de Bourgogne et que jamais il n'abandonnât la Normandie. » Quant à l'Ermite on ne le retrouva point : nul ne le connaissait. Finalement, il se présenta de lui-même. Henri V « soupirant son repentir », s'enquit « si en consentant ce dont il avait fait refus, il pourrait recouvrer la santé et apaiser la colère de Dieu ». Le saint homme répondit par des paroles de consolation : le Roi ne devait pas douter de la miséricorde céleste. Sur quoi le roi lui demanda avec insistance et précision si, oui ou non, il pourrait échapper à la mort et obtenir grâce du ciel. L'Ermite ainsi serré et obligé de donner une réponse exacte, après avoir tout fait pour l'éviter, répondit : « Pour la vie du corps, n'y comptez pas, car vous êtes à votre fin ; mettez ordre à votre âme. — Or donc, puisqu'il en est ainsi, savez-vous si selon le plaisir de Dieu, mon héritier pourra en mon nom régner sur la France? » — L'Ermite répartit que le roi ne devait pas s'inquiéter de cela en une telle extrémité. Mais celui-ci voulut à tout prix savoir. Et pour satisfaire à ses

1. « Très Saint-Père, écrivait Louis XI à Sixte IV en 1482, il nous est venu en mémoire que durant la vie de notre très cher seigneur et père, que Dieu absolve !... un hermite qui se tenait à Saint-Claude et qui était renommé être de très bonne et sainte vie, vint plusieurs fois vers notre dit feu seigneur et père et lui signifia qu'il aurait lignée masle et le premier succéderait à la couronne de France qui a été nous... » etc. (Reproduit par M. le chevalier Pidoux, avec la citation de Chastellain : *Un précurseur de Jeanne d'Arc : Le Bienheureux Jehan de Gand.*)

instances, l'Érmitte lui certifia « qu'il n'en serait pas de la sorte et que jamais son héritier n'aurait en France ni règne ni durée ».

« Ainsi parla l'Érmitte au roi Henri, conclut Chastellain, et il s'en alla, cela fait, sous la garde de Dieu. » Henri V s'éteignit hanté, croit-on, par le souvenir de Jean de Gand. Vers ses derniers moments il répétait encore : « Henri de Monmouth (c'était lui-même né au château de Monmouth) a régné peu et conquis beaucoup. Henri de Windsor (c'était son fils né au château de Windsor) régnera longtemps et perdra tout. La volonté de Dieu soit faite ! »

Henri V n'a pas régné en France, nous l'avons dit au chapitre précédent : consumé de soucis et de labeurs à la poursuite de sa chimère, il a manqué de deux mois la couronne des Lys. L'Élie franc-comtois, descendu de ses montagnes avec ordre de faire la leçon au preneur de villes, sut-il la mort d'Henri ? Sut-il que Dieu avait accompli la menace de son pauvre serviteur ? Au surplus, il estima sans doute avoir mieux à faire que vérifier comment se clôrait cette aventure. Il acheva la consommation de sa vertu, et mourut en laissant derrière lui le parfum de sa sainteté. On travaille présentement à lui obtenir l'honneur des autels.

Outre ces oracles signés, pour ainsi dire, il en circulait d'anonymes, tel celui que Jeanne citait à Laxart : « N'a-t-il pas été dit que la France désolée par une Femme (Isabeau de Bavière) serait sauvée par une Vierge<sup>1</sup> ? »

Telle encore la prophétie dite de Merlin. Son texte primitif est bref : une ligne et demie<sup>2</sup> : « *Descendet virgo dorsum sagittarii et flores virgineos obscurabit.* Une Vierge foulera aux pieds l'archer et sauvera la fleur de Lys. » Pierre Migiet, prieur de Longueville-Giffard, dépose avoir trouvé l'oracle dans un vieux livre<sup>3</sup>. Il est assez clair : l'Archer, c'est l'Anglais, arbalétrier de première force, qui, l'arc et la flèche en mains, abattit les chevaliers de Crécy et d'Azincourt. La vierge qui le foule et sauve la fleur de lys, c'est Jeanne. Cette belle vision, cette vierge de foudre qui passe sur un coursier de feu, broyant l'ennemi séculaire, était de nature à séduire l'imagination du peuple et même des clercs. Ils cherchèrent donc à qui en attri-

1. Durand Laxart, Q. II, 444.

2. *Procès*, Q. IV, 305.

3. Migiet, Q. III, 133.

buer la paternité. On ne trouva rien mieux que Merlin, l'antique voyant des légendes galloises, l'ami du roi Arthur, l'adversaire de la vindicative fée Viviane.

Après la mort de Jeanne, peut-être même dans les derniers temps de son existence, on commenta le « *Descendet virgo dorsum*, etc. » en prose et en vers. Mathieu Thomassin a conservé les vers<sup>1</sup>, Bréhal la prose<sup>2</sup>. On fit conter à Merlin les points saillants de la carrière publique de Jeanne sans oublier sa mort, car il était prévu qu'elle serait « tuée par le cerf dix cors » : entendons Henri VI, roi d'Angleterre, âgé de dix ans. Ce style d'apocalypse avait la prétention de sauver les vraisemblances. Les commentaires de fantaisie ont fait tort au « *Descendet... etc.* » authentique, croyons-nous, sans que nous soyons prêt à jurer que Christine de Pisan fut en règle avec les lois de la critique quand elle l'attribua à l'Enchanteur.

Le chronogramme dit de Bède<sup>3</sup>, le saint moine de Yearmouth, n'est qu'un jeu auquel il fut sûrement étranger. De même n'y a-t-il aucune créance à donner aux divinations de « l'astrologien » Guillaume Babin et du faiseur d'almanachs Rolland l'Écrivain, rapportées si vaguement par Simon de Phares<sup>4</sup>.

Encore reste-t-il — ayant été écarté ce qui doit l'être — que de certains effluves prophétiques passaient sur la France au moment où parut Jeanne : la France attendait quelque chose et quelqu'un. Des personnages de vertu avaient été près d'elle la bouche de l'Esprit. Elle avait le sentiment qu'elle ne mourrait pas ; qu'il n'appartenait à personne, ni à l'Anglais Henri, ni à la Bavaroise Isabeau, de la tuer : que le ciel la secourrait, ferait un miracle, plutôt que de la laisser choir dans l'abîme où finissent les patries. Cette foi lui était un rayon d'aube parmi sa nuit.

1. *Procès*, Q. IV, 305.

2. *Procès*, Q. III, 341.

3. Il est cité par Bréhal qui nous en donne la clef :

Vivae vi chalybis ter septem se sociabunt

Gallorum pulli tauro nova bella parabunt

Ecce beant bella ; tunc fert vexilla puella.

C'est-à-dire : J'ai la force d'une vivante épée. Vingt et un guerriers s'associeront (vingt et un est pris ici pour exprimer un chiffre indéfini). Les fils de France feront une guerre nouvelle au taureau anglais. Oui voici la guerre : une pucelle porte l'étendard.

Et maintenant si vous voulez lire le chronogramme, soulignez toutes les lettres du premier vers qui ont une signification en numération, doublez la somme fournie par le mot principal chalybis, vous arriverez au total de 1429, année des grands exploits de Jeanne. Q. III, 338.

4. Simon de Phares, Q. IV, 536.

Aujourd'hui, après les événements, nous pouvons croire que Dieu même l'avait allumé pour la consolation et la restauration du peuple premier-né de son Église, comme aussi pour la glorification de sa petite servante Jeanne d'Arc.

Le village, où le fait providentiel, principe de nos relèvements, se produisit, était nommé, alors comme aujourd'hui, Domrémy. C'était une paroisse vouée au Bienheureux Rémy, l'antique archevêque de Reims, l'évangéliste de Clovis et de ses Francs, le donataire de la sainte ampoule, que lui avait apportée du ciel la toute blanche et mystérieuse Colombe ; le premier qui ait versé l'onction d'huile sur le front d'un roi de la Loi Nouvelle, pour y attirer la sagesse, et sur son bras pour y déposer la force ; l'ami vénérable de Clotilde, la belle et sainte Reine.

La haute Meuse arrose les terres de ce hameau, comme celles de ses voisins : Fêbreccourt, Coussey, Greux, Maxey, Burey-la-Côte, Burey en Vaux. Étroite et fort peu profonde dans cette partie de son cours, elle coule lentement, peuplée de joncs et de cépées d'aulnes. La bande de prairie qui la longe sur les deux rives aboutit à un cadre de champs de vignes, de blé, d'avoine, d'orge, de céréales de toutes sortes, au-dessus desquelles se dessinent des coteaux médiocrement élevés, avec des bois ici et là.

Ce paysage n'est pas dénué de grâce au printemps, ni d'austérité à l'hiver. Cependant ceux qui l'égalent, en France, sont communs, même si l'on fait état de l'intéressant point de vue sur le camp de Julien, Neuchâteau et Bourlemont, que l'on peut avoir du Bois Chenu. N'était le souvenir de Jeanne qui anoblit quasi divinement ces lieux, il retiendrait assez peu, suivant toute probabilité, l'attention des voyageurs.

Domrémy appartenait au bailliage de Chaumont en Champagne<sup>1</sup>, au moins dans la partie où s'éleva la petite ferme des parents de Jeanne ; l'autre partie appartenait au Barrois mouvant. La libératrice est donc une pure Française, non seulement d'instinct et de services, mais de nationalité. Elle put en toute exactitude appeler Charles VII son *seigneur et son roi*, après Dicu. Ecclésiastiquement Domrémy relevait de l'évêché de Toul.

1. De Ballivio Calvi Montis... (Lettres d'anoblissement, 1429).



L'église où pria Jeanne existe encore. Par malheur, elle a été assez profondément modifiée, soit par des agrandissements, soit par un changement d'orientation. La porte d'entrée se trouve actuellement juste où était l'autel primitif ; une inscription placée sur l'un des piliers en avertit le pèlerin.

Tout près est la maison de Jacques d'Arc. Elle a été remaniée, elle aussi, au cours des siècles. Il n'est pas interdit de penser, toutefois, que ses dispositions intérieures essentielles subsistent. Dans ce cas, il faudrait croire qu'elle se composait d'une pièce principale et d'un cabinet. La pièce principale servait de chambre à coucher au père et à la mère, ainsi que de cuisine et de salle à manger à toute la famille. Le cabinet fort exigü était le dortoir des deux filles. Au-dessus, il y avait un fenil : à côté, quelque part, une étable et une grange qui ont disparu. Du four à pain, on montre encore — non sans probabilités, — une petite substruction.

Les autres endroits nommés dans les Procès sont *le château de l'Isle*, maison forte qui servit à abriter les troupeaux et les récoltes en cas d'alerte (elle fut prise à bail par Jacques d'Arc et quelques-uns de ses concitoyens) ; la *fontaine des groseilliers* à quatre cents mètres du bourg qu'elle fournit d'eau ; la *fontaine des Rains*, c'est-à-dire *des Buissons* où Jeanne a bu étant petite, le dimanche de *Lætare* ; le *Beau May* autour duquel les enfants faisaient des danses rondes ; enfin le *Bois chesnu* ou *chenu* que Jeanne ne fréquenta nullement<sup>1</sup>, et où elle n'entendit jamais ses Voix que l'on sache.

Qu'on se figure maintenant épandues autour de l'église et du château de l'Isle face au levant ou au midi, une quarantaine de chaumières à toit bas, avec, devant chaque porte, des charrues, des fumiers, des tas de paille et de foin, on aura l'idée de Domrémy au xiv<sup>e</sup> siècle ; quelque chose de calme, quand les hommes d'armes n'y passaient pas, d'effaré quand ils y passèrent (ce fut rare), de très laborieux toujours, d'assez séparé du reste du monde, d'assez pauvre, et, certainement, de très religieux, de fort propre enfin à voir naître et grandir ce lys candide que fut *la Sainte de la Patrie*.

C'est là, en effet, que vivaient de l'exploitation d'un petit domaine agricole le père et la mère de Jeanne avec leurs enfants.

1. Jeanne, Q. I, 68.

Le père se nommait Jacques d'Arc. Né à Séfond près de Montierender ou bien à Sermaise près de Vitry-le-François, il était d'origine Champenoise. Sa mère s'appelait Isabelle (en patois Zabillet) Romée<sup>1</sup>. L'un et l'autre jouissaient d'une réputation bien établie d'honnêteté et de vaillance au travail. « J'ai pu m'en assurer, dit le vieux Bertrand de Poulengy : c'étaient d'excellents travailleurs et de fervents catholiques ». Jean Morel de Greux, la veuve Estellin, la veuve Thevenin, Guillemette qui les avaient bien connus, leur rendent le même témoignage<sup>2</sup>.

Jacques ne manquait pas d'entente des affaires. Il fut élu « Doyen de la chrétienté » de son village, et soutint à ce titre un procès, au moins, dans l'intérêt de la Communauté. Il ne badinait pas sur ce qui paraissait intéresser l'honneur de sa maison. Jeanne a raconté ingénument les confidences que lui faisait sa mère sur les préoccupations de Jacques à son endroit. Il avait, une nuit, songé qu'elle s'enfuyait de la maison paternelle avec des gens d'armes — les gens d'armes d'alors ! — Ce rêve l'avait beaucoup tourmenté. Il s'en était ouvert à sa femme, et avait conclu fermement : plutôt que d'assister à un tel malheur, à un tel scandale, il aimerait mieux, lui Jacques d'Arc, la traîner à la Meuse de ses propres mains et l'y noyer<sup>3</sup>. Ces colères avant l'événement n'empêchèrent point, paraît-il, le pauvre doyen de Domrémy de mourir de douleur en apprenant le supplice de son enfant<sup>4</sup>. Le rude paysan frappé au cœur tomba. Comme ces chênes qu'un seul coup de foudre renverse, il ne s'en remit pas.

Isabelle Romée fut une courageuse chrétienne. Elle soutint sans fléchir le fardeau de cinq maternités. Quelques-uns ont induit de son nom de *Romée* qu'elle avait fait le pèlerinage de Rome. C'est plus que douteux. Nicolas, dit de Vouthon, religieux profès cistercien, neveu d'Isabelle, portait lui aussi ce nom de *Romée*<sup>5</sup>. Elle est certainement allée à Notre-Dame du Puy. Or le voyage de Domrémy au Puy n'était pas alors, pour la longueur et les difficultés de la route, une excursion de plaisir : la pénitence l'assaisonnait. Elle tenait ses enfants

1. Jeanne, Q. I, 16 ; II, 388.

2. QUICHERAT, II, 388, 395, 397, 414, etc.

3. Jeanne, Q. I, 132.

4. Valeran Varannes, Q. V, 33.

5. QUICHERAT, V, 252.

« en grand' subjection et avait grant cure de les bien garder<sup>1</sup> ». Très tendre cependant, elle avait pris tout le cœur de Jeanne, laquelle n'en parlait qu'avec un attendrissement ému, et l'appela toujours sa *pauvre mère*. Il s'en fallut de bien peu que le père et la mère « perdissent le sens<sup>2</sup> », lorsque leur enfant s'éloigna de Vaucouleurs.

Isabelle a connu toutes les grandes douceurs de la femme. Elle vit mourir une de ses filles Catherine<sup>3</sup>, un de ses fils Jacquemin, son mari ; elle sut qu'on avait brûlé Jeanne. Cependant elle ne se laissa pas abattre ; sa foi la soutint. Elle résolut de poursuivre la réhabilitation de son enfant. Elle réclama de Rome la revision de l'horrible iniquité. Elle l'obtint. Elle eut, avant de fermer les yeux, la joie auguste de voir le Pape Calixte III réformer, abroger, annuler, comme mensongère, illégale, injuste, la sentence de l'évêque de Beauvais.

Jacquemin, Jean et Pierre d'Arc, les frères de Jeanne eurent une fortune à laquelle leur naissance ne les prédestinait point. La gloire de leur héroïque et sainte sœur rayonna quelque peu sur eux : ils s'en montrèrent dignes tous les trois.

Jacquemin, l'aîné, figure aux lettres d'anoblissement octroyées en décembre 1429 par Charles VII à Jeanne d'Arc et à sa famille. Il disparaît ensuite. Il aima Jeanne de cette tendresse quasi paternelle que les frères aînés ressentent souvent pour une sœur beaucoup plus jeune. Pas plus que Jacques, il ne put survivre à la tragédie de Rouen<sup>4</sup>. Nous retrouvons Jean et Pierre aux côtés de leur illustre sœur, fidèles, réservés et braves. Pierre fut fait chevalier<sup>5</sup> ; Jean devint bailli de Vermandois, capitaine de Chartres<sup>6</sup> et de Vaucouleurs<sup>7</sup>.

En attendant des destins ignorés encore, tout ce petit monde actif, probe, discipliné, chrétien, vivait du produit de sa médiocre terre et de quelques champs pris à bail.

Jeanne, la quatrième des enfants de Jacques et d'Isabelle « vint au monde en la fête de l'Épiphanie 1412, avons-nous dit

1. Jeanne, Q. I, 131.

2. *Ibid.*, 132.

3. L'existence de cette fille est certifiée par les témoignages de Michel Le Buin, de Perrin le drapier, marquillier de Domrémy. QUICHERAT, II, 413, etc...

4. *Procès*, II, 388.

5. QUICHERAT, V, 279, 381.

6. *Ibid.*, V, 279.

7. *Ibid.*, V, 280.

au chapitre premier, étoile dans la solennité de l'étoile, vierge qui devait relever le trône des rois, en la fête des Rois ».

Perceval de Boulainvilliers a raconté cette naissance dans une lettre adressée le 29 juin 1429, au duc de Milan, Philippe Marie Visconti, avec un enthousiasme qui peut passer pour naïf, mais qui est certainement très sincère. « Dans cette nuit, dit-il, où tout le monde se souvient plus tendrement des mystères du Christ, cette enfant parut à la lumière des mortels. Aussitôt, chose prodigieuse ! les paysans de son village se sentirent pénétrés d'une incroyable joie, et bien qu'ils ignorassent encore cette naissance, ils furent pressés de s'aller visiter les uns les autres et de se demander ce qui pouvait bien être arrivé de nouveau. Les coqs eux-mêmes par de longs battements d'ailes et des chants sonores qu'on n'avait jamais entendus à cette heure, signifièrent leur allégresse, et présagèrent un ordre de choses heureuses<sup>1</sup>. »

On ne peut nier la gravité de l'écrivain. C'était un personnage fort important à la cour de Charles VII, dit Quicherat<sup>2</sup>. Il signe : conseiller, chambellan du roi et Sénéchal de Berry. Il avait négocié avec les Écossais et les Milanais la levée de plusieurs corps de troupes. Il savait ce que parler veut dire. Il n'a pas inventé ; il a été un écho fidèle. Il a rapporté ce qui se disait autour de lui. Que les merveilles de cette nuit soient absolument historiques, je ne voudrais pas l'avancer sur la foi de cet unique écrivain. On est étonné qu'aucun des témoins de Domrémy n'ait fait allusion au prodige, si prodige il y eut. La lettre s'inspire probablement trop de la Nativité de saint Jean-Baptiste, d'après saint Luc. Au moins demeure-t-il prouvé par elle, qu'à la cour du roi Charles VII, en juin 1429, on croyait que des prodiges avaient dû signaler l'entrée de Jeanne dans le monde. « La messagère de Dieu à la France<sup>3</sup>, *divinitus missa* », méritait cet honneur.

Au surplus, et c'est là le beau, la postérité sera de l'avis du Sénéchal de Berry. Elle estimera que jamais trop de fleurs ne seront déposées sur le berceau de Jeanne, pas plus, du reste, que trop de lauriers sous ses pas, et trop de palmes sur son bûcher.

Maitre Jean Minet, curé de Domrémy, la baptisa<sup>4</sup>.

1. QUICHERAT, V, 115-116.

2. *Ibid.*, V, 115.

3. Boulainvilliers, Q. V, 115.

4. QUICHERAT, I, 46.

Elle eut plusieurs parrains et plusieurs marraines suivant l'usage du temps. Lors de son procès à Rouen, elle nomma parmi les compères, Jean Barrey<sup>1</sup> qui était de Neufchâteau et Jean Lingué. Il y eut encore Jean Morel de Greux, Jean Rainguesson. Les marraines furent Jeanne, femme de Thévenin le Royer, Agnès, Sybille, Jeanne Thiercelin, Béatrix Estellin. Quand la réunion des Jean et des Jeanne était si nombreuse, il n'y avait pas à douter du nom qui serait donné à l'enfant : on l'appela Jeanne.

L'avenir de la petite fille était clos. Quand, le soir venu, parrains et marraines, suivant l'usage, rompirent ensemble une tourte de pain bis et vidèrent, à la prospérité de leur filleule, un verre de vin rose, ils ne savaient pas devoir être si bien exaucés.

Le nom qu'ils venaient d'imposer était prédestiné à l'une des plus pures, des plus rares gloires devant les hommes et Dieu.

1. QUICHERAT, I, 46.





## CHAPITRE QUATRIÈME

### L'ENFANCE DE JEANNE JUSQU'À LA PREMIÈRE APPARITION DE SAINT MICHEL ARCHANGE

1412 A 1424

La petite enfance de Jeanne. — Elle ne fut pas une enfant prodige ; elle fut une enfant vertueuse : ses qualités naturelles ; ses qualités morales ; ses qualités chrétiennes. — Sa première communion. — État de Domrémy de 1420 à 1424, dans les années qui précèdent immédiatement les apparitions, paisible relativement à beaucoup de pays de France. — Les trois premières apparitions de saint Michel à Jeanne d'après elle-même. — Gravité du problème que soulève un pareil fait. — Splendeur humaine et divine de ses conséquences.

Jeanne ne fut jamais et d'aucune manière une enfant prodige. Elle fut une enfant vertueuse ; c'est plus et mieux.

Ses premières années sont candides et unies. Aucun coup de lumière qui fasse reluire leur grisaille rustique.

A peine en eut-elle la force, elle se mêla au train de la métairie paternelle, partageant avec le reste de la maisonnée, suivant ses moyens, le travail, les ennuis, les petites joies. « Elle fit ce que faisaient les autres <sup>1</sup> », dira d'elle, avec une parfaite justesse d'expression mise au service d'un parfait bon sens, sa chère amie Hauviette de Sionne. « Elle savait ce que savent les filles de son âge », reprendront Béatrix Estellin et Jean Morel de Greux <sup>2</sup>. Pour se la représenter à ce moment, dans sa vie quotidienne, il faut avoir sous les yeux la fillette d'un fermier, ni riche, ni pauvre, à la tête d'une nombreuse famille, dans laquelle tout le monde peine, parce qu'il s'agit de faire honneur aux affaires de la communauté.

Les témoins de Domrémy<sup>3</sup>, cités par le révérendissime

1. Hauviette de Sionne. Q. II, 418.

2. Jean Morel, Q. II, 389 ; Béatrix Estellin, *Ibid.*, 396.

3. Témoins de Domrémy, Q. II, 389, 393, 396, 400, 404, 407, 408, etc.

archevêque de Reims, lors du procès de réhabilitation, et interrogés par Réginald de Chichery, doyen de Notre-Dame de Vaucouleurs, assisté de Thierry Wautherin, chanoine de Toul, nous donnent, tous, cette unique idée de leur illustre compatriote. D'elle ils se souviennent bien, assurément. Ils en ont assez parlé depuis son départ du village. Elle a été leur gloire ; elle est leur naïf orgueil. On s'en est beaucoup entretenu aux champs, sur la place de l'église, à la veillée, mais on n'a pas versé dans la fantaisie et l'extraordinaire. Ces hommes, ces femmes de la terre meusienne, positifs et calmes, sans imagination, déposant d'ailleurs en toute loyauté chrétienne, n'ont cherché aucun embellissement d'emprunt à la figure qu'ils avaient vue et qu'ils ont dessinée. Or c'est justement un portrait de petite paysanne occupée comme toutes les petites paysannes, y mettant seulement sa manière propre, une manière parfaite, qui se dégage de leur simple parler.

Ainsi qu'il convient à des laboureurs — tous le sont ou l'ont été, sauf deux ou trois hommes d'armes et autant d'ecclésiastiques, — ils insistent sur l'assiduité de Jeanne au travail. Elle aimait comme eux la terre ; comme eux elle se plaisait à la cultiver. On sent que de cela ils lui savent gré. Ils l'ont vue sur le sillon avec son père : la fille conduisait le cheval, tandis que le père enfonçait et dirigeait le soc de la charrue<sup>1</sup>. Au printemps, lorsque les mauvaises herbes, les chardons, les nielles menaçaient les orges, les avoines et les froments, elle prenait volontiers le sarclou<sup>2</sup>. Elle brisait avec application les mottes que le hersage avait laissées. Elle fanait les foins, et, l'août venu, ramassait les épis perdus par les moissonneurs. Elle ne menait pas ordinairement les brebis ; elle n'était pas bergère, comme on l'a répété ; mais il lui arrivait, sur le désir de son père, de conduire aux pâtures ou le troupeau des d'Arc ou le troupeau communal<sup>3</sup>.

Autant qu'elle pouvait et savait, elle tenait prêtes, à la maison, les choses utiles à son père et à sa mère<sup>4</sup>, leurs repas, leurs vêtements. Elle aimait filer avec Isabelle Romée<sup>5</sup>. On ne la voyait pas vagabonder sur les chemins.

1. Gérard Guillemette, Q. II, 415, etc.

2. Gérardin d'Épinal, Q. II, 422, etc.

3. Jean Waterin, Q. II, 420.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*



Ses qualités morales avaient frappé tout le monde. Simon Musnier qui l'avait bien particulièrement connue, puisqu'il avait été élevé avec elle et que « la maison de son père touchait celle des d'Arc<sup>1</sup> », rendait témoignage à sa simplicité, à sa modestie, à sa dévotion, à son amour de Dieu et des saints, à sa bonté<sup>2</sup>. Jamais ses lèvres n'avaient été effleurées par le mensonge ou le blasphème. Elle n'avait aucune prétention ; elle était retenue dans ses dires et ses actions<sup>3</sup>.

Jean Waterin qui avait été probablement petit domestique chez Jacques, en tout cas qui avait appris de lui à labourer<sup>4</sup>, n'avait pas perdu le souvenir de la rare piété de Jeanne. Il en alléguait un trait bien particulier, capable de jeter un jour précieux sur cette âme recueillie et candide. Il se rappelait l'avoir rencontrée avec des enfants de même âge qu'elle « aux pâtures<sup>5</sup> ». On y organisait alors de belles parties. Jeanne ne refusait pas d'y prendre part ; mais à son moment, sans rien dire : « elle quittait le jeu et se retirait, un peu loin, à l'écart pour parler à Dieu<sup>6</sup> ». Parler à Dieu... Le jeune polisson riait bien un peu d'elle, et les camarades aussi<sup>7</sup> ; mais elle ne se troublait point. Elle s'épanouissait déjà dans une vie intérieure profonde. L'Esprit divin, qui souffle où il veut et quand il veut, n'avait pas attendu beaucoup pour visiter cette prédestinée.

Elle aimait le son des cloches, non pour bercer sa rêverie, — nul n'a été moins rêveur que Jeanne, toute en décision, toute en action — mais parce que le son des cloches lui rappelait la pensée de Dieu : et, n'importe où elle fût dans les champs, dès qu'elle entendait les tintements du beffroi, elle s'agenouillait et faisait une brève oraison<sup>8</sup>. Aussi quand Perrin le drapier<sup>9</sup>, marguillier de Douvrémy, oublieux et négligent de sa fonction, « omettait de sonner complies », elle le rappelait gentiment au respect des usages paroissiaux. Puis connaissant son faible, elle lui promettait des gâteaux en forme de croissant<sup>10</sup>, s'il se montrait à l'avenir plus fidèle à son office. Elle était fort

1. Simon Musnier, Q. II, 424.

2. *Ibid.*

3. Jean Waterin, Q. II, 420.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*

9. Perrin, Q. II, 412.

10. Lunas. Quelques-uns ont lu *lanas*, des écheveaux de laine.

assidue à la messe et aux vêpres : elle se confessait régulièrement et fort souvent<sup>1</sup> à son propre curé, ou à un prêtre autorisé par lui.

A trois ou quatre kilomètres de Domrémy, dans un lieu tellement solitaire qu'un ermite alla s'y établir peu après la mort de Jeanne, se cachait parmi les bois de Bermont une toute petite chapelle dédiée à la Vierge. Jeanne aimait plus que tout s'y rendre le samedi. La paix de ce désert parlait à son cœur ; la contemplation de la vieille et fruste statue lui semblait un tête à tête avec la divine Marie elle-même, très doux, très propice aux épanchements. C'était pour elle seule, en ces moments-là, que la mère tenait son enfant bien tranquillement posé sur son bras gauche ; pour elle seule encore, qu'elle portait de sa main droite un sceptre de puissance capable d'écarter tout mal ; et l'âme de la petite fille, parfumée ainsi que les marguerites et les roses dont elle faisait des oblations ingénues à sa reine, pure comme le cierge de cire qu'elle lui allumait, se fondait d'amour<sup>2</sup>.

Nous ne sommes pas documentés sur la date exacte de sa première communion. Une griffe en fer, dans une muraille de l'église de Domrémy, indique peut-être l'endroit où fut scellée la grille devant laquelle Jeanne s'agenouilla pour cette action. Libre au voyageur d'essayer d'en déterminer le lieu précis ; libre à lui surtout de se représenter l'humble petite fille s'avancant à pas lents, en silence, les yeux voilés de modestie ; le cœur ému d'amour, puis entr'ouvrant les lèvres, tandis qu'un vieux prêtre y dépose l'hostie...

Plusieurs ont pleuré en pensant à cette minute de mystère. Ce qui est historiquement certain c'est qu'elle garda de cette première rencontre un goût si vif du Sacrement<sup>3</sup>, que la cruelle, l'insupportable privation de sa captivité, fut celle de la messe et de la communion.

Très propre aux choses du cœur, elle était aimable pour tout le monde, et tout le monde l'aimait. Elle chérit avec tendresse Hauviette de Sionne et Mengette Joyart dont la pensée lui fut amère, quand elle quitta Domrémy<sup>4</sup>. Elle était

1. Perrin le Drapier ; veuve Thiesselin, etc. Q. II, 404, 413, 418, etc.

2. Perrin ; Vve Thiesselin, Q. II, 413, 420, etc.

3. D'Alençon, Q. III, 100 ; Ricarville, *ibid.*, 22 ; Beauvois, *ibid.*, 81, etc.

4. Hauviette de Sionne, Q. II, 119.

si attachée à son père et à sa mère, à tous les siens que, même comblée de gloire, après Reims, elle ne souhaitait rien tant que de retourner près d'eux et d'embaumer leurs derniers jours dans sa tendresse. Les infirmes ne s'adressaient pas inutilement à elle. Simon Musnier encore enfant tomba bien malade. Jeanne, enfant elle-même, allait le soigner et le consoler<sup>1</sup>. Elle prenait de son nécessaire pour le donner aux indigents<sup>2</sup>. On la vit plus d'une fois laisser son lit à des fugitifs afin qu'ils pussent mieux se reposer. Elle cependant, ces nuits-là, s'accommodait dans l'âtre du four à pain.

Bref il n'est pas une mère qui n'eût souhaité avoir une telle fille. Messire Guillaume Fronte et Jean Minet, curés de Domrémy, la citaient en exemple à toute la paroisse<sup>3</sup>. Cependant elle n'était nullement sauvage ou morose. Elle n'imposa jamais, ne créa jamais la tristesse autour de soi. Son esprit vif, primesautier, était bien plutôt disposé à se pénétrer de joie, et à la semer. Les amusements de son âge lui furent agréables<sup>4</sup>; de même les veillées où elle causait en tournant le rouet avec de petites voisines; de même les belles courses où l'on combattait entre compagnes à qui arriverait la première au but<sup>5</sup>.

Les fêtes de tradition locale ne la laissaient pas indifférente. Une fois l'an, après les offices du quatrième dimanche de carême, afin de fêter Pâques qui venait et de s'associer à la demi-exultation de l'Église qui avait dit dans l'Introït de la messe : *Réjouissez-vous, Jérusalem!* et qui avait habillé ses prêtres en rose au lieu de les habiller en violet, la jeunesse de Domrémy organisait une promenade de laquelle on causait au village longtemps avant et longtemps après<sup>6</sup>. Les petits conduits par leurs parents, les aînés marchant librement, en bande, prenaient le chemin herbu et assez raide qui monte au bois chenu et à la fontaine des *Rains*. Non loin de celle-ci ils rencontraient un hêtre dont la taille et la forme étaient l'admiration de la contrée. Il se dressait ombreux et touffu, tout d'émeraude au printemps, tout d'or roux à l'automne. On l'appelait l'*arbre des Dames*<sup>7</sup> ou encore l'*arbre des Fées*, ou encore

1. Simon Musnier, Q. II, 424.

2. *Ibid.*

3. Étienne de Sionne, Q. II, 402.

4. Jean Waterin, Q. II, 420.

5. Boulainvilliers, Q. V, 116.

6. Jean Morel, B. Estellin, J. Thévenin, T. Le Royer, Perrin, etc., etc. Q. II, 391, 396, 404, 407, 413, etc., etc.

7. *Ibid.*

le *Beau Mai*. Il était passé en proverbe de dire de lui : Il est beau ; il est beau comme un lys !

On s'asseyait par groupes dans le voisinage ; on mangeait de petits pains cornus, salés, poivrés, cuits rapidement, dont l'usage se conservait naguère encore, au moins dans les fermes de Normandie ; on buvait de l'eau de la fontaine des *Rains* ; les mères un peu généreuses et pourvues ajoutaient au festin une poignée de noix<sup>1</sup> ; on cueillait des narcisses sauvages, des primévères, des coucous jaunes, les premières violettes ; on en faisait des guirlandes avec lesquelles on fleurissait le *Beau Mai* ; on chantait, on organisait des rondes. A la nuit tombante, on rentrait au logis un peu las, mais fort joyeux. Cela s'appelait : *faire ses Fontaines*. Jeanne, avant sa septième année, se mêlait comme les autres à cette humble kermesse campagnarde ; « elle y dansait des danses rondes ; elle y chantait des chansons d'enfant avec les petites comme elle<sup>2</sup>, quoiqu'elle y eût moins dansé que chanté<sup>3</sup> ». Parvenue à l'âge de discrétion, elle ne dansa plus ; « elle fit des bouquets pour l'autel de Notre-Dame de Domrémy<sup>4</sup> ».

Jeanne elle-même a volontiers et sans nulles réticences donné aux juges de Rouen les explications les plus détaillées sur son existence à Domrémy. Se reporter, des horreurs de son cachot aux calmes journées de sa vie paysanne, lui était probablement une douceur. Son récit répète les documents que nous venons de dépouiller, sauf, bien entendu, leur partie élogieuse. Nous y trouvons pourtant un détail de plus, détail touchant et qui ne se doit pas omettre : elle attribue à sa mère tout ce qu'elle avait été.

De sa mère elle tenait « sa créance » ; nous dirions aujourd'hui son catéchisme et ses prières. Ignorante de la lecture, de l'écriture, Isabelle n'avait pu les lui apprendre. Mais sérieusement et fortement pieuse, elle connaissait fort bien sa religion : et là-dessus elle avait formé sa disciple à merveille, si l'on en juge par les réponses de celle-ci aux captieuses questions des ergoteurs de Rouen. C'est elle aussi qui lui avait appris les travaux d'intérieur, la cuisine, la couture, le rouet, où elle

1. Hauvette de Sionne, Q. II, 418.

2. Cf. page précédente.

3. Jeanne, Q. I, 68.

4. *Ibid.*

excella, nous ont dit ses compatriotes. Ne serait-ce pas pour rendre hommage à Isabelle Romée que Jeanne disait avec une naïve confiance : Pour ce qui est de filer, je ne craindrais aucune dame de Rouen ?

En résumé, nullement mélancolique, nullement rêveuse, nullement agitée, nullement prétentieuse, nullement fausse ; très active, mettant volontiers la main à tout, à la terre, au ménage, au bétail ; serviable aux pauvres, à ses camarades, à ses compagnes ; docile à son père et à sa mère ; aimant Notre-Seigneur, la Vierge Marie, adonnée aux plus saines pratiques de la piété, la confession, l'exercice de la présence de Dieu : telle nous apparaît Jeanne enfant.

La pastorale que nous venons d'esquisser ne fut pas toujours sans nuages. Domrémy porta sa part des maux qui affligeaient la France : une part infiniment plus légère cependant que nombre d'autres lieux.

Sans remonter plus haut, en 1419, alors que Jeanne avait sept ans, le Damoiseau de Commercy, Robert de Saarbuck — un bandit — assiégea les frères Didier et Durand de Saint-Dié dans Maxey où ils s'étaient fortifiés. Il leur tua quelques hommes et fit une trentaine de prisonniers dont Thiesselin qui était marié à Jeannette, marraine de Jeanne. Il les mit à rançon et les relâcha. Domrémy, français tandis que Maxey était bourguignon, put chanter un *Te Deum* puis que le Damoiseau, français lui-même, — pour le moment du moins, — avait battu son adversaire<sup>1</sup>. Est-ce à la suite de ce fait d'armes, et par un certain désir de le reproduire à leur façon, que les galopins de Maxey, Bourguignons, et ceux de Domrémy, Armagnacs, prirent l'habitude de se battre à coups de pierres sur le pont qui unissait les deux villages ? Jeanne se souvenait bien de ces rixes, où parfois le sang coula.

1423. Jeanne atteint onze ans. Jean de Vergy et Robert de Baudricourt sont aux prises.

Ce fut une guerre de rapines dans laquelle la plupart des paroisses du Bassigny furent dévastées. Cependant Domrémy en fut quitte pour la peur. Il est permis de penser que Jacques d'Arc et ses concitoyens conduisirent plus d'une fois leur bétail

1. AYROLLES, II, 186, et pour le fait suivant, *ibid.*, 72, 94.

au château de l'Isle, abri médiocre, abri tout de même. Ils l'en ramenèrent tel qu'ils l'avaient conduit, sans avoir rien perdu.

1423 toujours : le Damoiseau reparaît. Il offre sa protection à Domrémy. Offrir, c'était imposer ; c'était plus encore préparer la levée d'un tribut. Pour droit de protection, il exigea qu'il lui fût payé 220 écus. Grosse somme ! Il fallut en passer par là.

Ce sont les seuls faits de guerre à relever au détriment de Domrémy avant les premières apparitions de Jeanne en 1424. L'incursion du bâtard de Savoie qui n'eut d'ailleurs pas de suites bien fâcheuses, -- nous en parlerons en son lieu -- se passa en 1425. La rencontre à main armée de Maxey bien qu'elle soit unique ; ces pilleries et ces incendies du Bassigny bien qu'ils n'atteignent que les environs de Domrémy ; cette extorsion de deniers, quoique non sanglante, sont trop, bien de trop. Ce n'est pas la tranquillité à laquelle avaient droit des laboureurs honnêtes et consciencieux. Que nous sommes loin toutefois des spectacles d'horreur dont la Picardie, la Normandie, l'Île de France, l'Orléanais, foulés et foulés encore, par les soudards de Bedford et de Philippe le Bon, sont le douloureux théâtre ! Il y avait long chemin des rives de la haute Meuse à celles de la Seine, de l'Oise, de la Somme, de la Loire, qui étaient la région des grosses chevauchées. Les hommes d'armes ne quittaient pas volontiers leurs bases d'opération ; bien que, à vrai dire, nulle part le pays ne fût sûr, et qu'on pût toujours tomber sur une bande de partisans et passer près d'un château fort, d'où vous guettait un brigand. Ce n'étaient pas les paysans meusiens qui criaient : « Fuyons aux bois avec les bêtes fauves. Adieu les femmes : faisons le plus de mal possible ! Remettons-nous entre les mains du diable. » Si le tremblement du sol, sous le sabot des chevaux bardés de fer, avait pu ébranler quelque part une cervelle de jeune fille, jusqu'à la jeter dans le délire des fausses visions, et allumer en elle, on ne sait comment et on ne dit comment, la flamme du génie guerrier, ce n'est pas à Domrémy que le singulier phénomène se devait produire.

La France en son centre vif, sinon en ses extrémités, n'en est pas moins arrivée à un point de détresse terrible.

1424. Il y a neuf ans, de la funeste bataille d'Azincourt ; cinq ans, de l'assassinat de Jean sans Peur ; quatre ans, de l'abominable traité de Troyes, et de la royale entrée de Henri V

de Lancastre dans Paris ; deux ans, de la mort du même Henri, de celle de son infortuné beau-père Charles VI, de la régence de Bedford, de la royauté branlante de Charles VII ; un an, de notre défaite de Crevant ; nous sortons du désastre de Verneuil. Le roi national n'est plus le roi de France, il est le roi de Bourges.

De son côté, Jeanne en est au point de candeur et de vertus croissantes que nous avons dit.

Ce fut alors que se produisit l'événement prodigieux qui devait tout mûrir en elle et tout sauver dans le Pays : si nous osions, nous dirions avec les réserves qui s'imposent : son annonce qui est la première apparition de saint Michel.

Cet événement est tellement fondamental dans la vie de la sainte héroïne : il est si intimement lié à chacun de ses triomphes et à chacune de ses douleurs, que nul historien, nul profane même, ne pensera sérieusement à Jeanne sans le trouver perpétuellement posé devant ses yeux. On peut — quoique avec la plus inégale rectitude de raison et de raisonnement — l'admettre ou le contredire. Personne n'a le droit ou le moyen de se tenir neutre en face de lui. Il faut prendre parti. Il faut être pour ou contre. On peut taire les conclusions qui en sortent ; on peut les proclamer : il est impossible de ne pas conclure.

Mais puisqu'il est indispensable de nier ou d'affirmer, il devient indispensable de considérer les suites de la négation ou de l'affirmation.

Être contre le fait, le nier : c'est placer l'enfant de bon sens, de droiture, de courage, de loyauté, de pitié, de piété, dans la catégorie des hallucinés, des illusionnés, des faibles de cerveau, dont la raison fléchissante ne compte pas ; à moins qu'on aille à cet excès, de la ravalier parmi les simulatrices, les menteuses, dont la moralité n'est pas. On enveloppera le dire de périphrases, d'expressions atténuantes et chatoyantes, tant que l'on pourra et tant que l'on voudra, le fond n'en sera pas moins cela. Rien n'y fait, rien n'y fera ; rien n'y peut, rien n'y pourra ; quiconque est contre le fait va jusqu'à l'un ou jusqu'à l'autre de ces abîmes intellectuels : ou Jeanne — pendant les six derniers ans de sa vie, ceux de sa prodigieuse activité, — fut une menteuse forcée ; ou elle fut une hallucinée déplorable. Si elle se trompe, hallucination ; si elle trompe, mensonge. Au surplus, c'est là le fond du procès de Rouen. Pierre Cauchon et d'Estivet

soutinrent contre la vierge de France l'hallucination ou le mensonge. L'incrimination d'hérésie fut une conclusion de cette prémisse juridique.

Ceux donc qui sont contre le fait se posent, le sachant ou ne le sachant point, dans la ligne et la lignée des deux juges. On n'ignore pas que l'histoire est obligée de passer par là-dessus si la vérité l'y contraint. On n'ignore pas davantage que la remarque est d'importance, qu'elle vaut la peine d'être notée.

Au contraire, être pour le fait, c'est élever Jeanne jusqu'à la dignité de ces mystiques illustres : les Étienne, et les Paul, les François d'Assise, les Brigitte, les Catherine de Sienne, d'autres, pas très nombreux cependant, pour lesquels se sont abaissées, dès cette vie, les barrières du monde de Dieu.

Être pour le fait, c'est garder à la vierge sacrée son honnêteté, qui serait détruite si elle se fût composé à elle-même, ou bien eût accepté d'autrui, un rôle de fausse inspirée, sa majesté qui serait atteinte, si elle eût été simplement le jouet d'une maladie mentale, par un hasard étonnant heureuse et tournant bien.

Être pour le fait, c'est enfin (et voilà pourquoi plusieurs hésitent) professer la réalité du monde surnaturel, des anges, des saints, de l'autre vie, du Christ roi des nations, de la Providence ; c'est avouer que ces divines réalités ne se rencontrent pas seulement dans l'Écriture et les Sommes des Théologiens, mais qu'elles ont fait un jour invasion dans l'Histoire.

Nous convenons que cela peut passer pour grave. Du prodige, Jeanne s'ouvrit avec Baudricourt<sup>1</sup>, son roi auquel elle dit tout, les docteurs de Poitiers<sup>2</sup>, auxquels elle en dit assez pour qu'ils la comprissent bien et portassent leur jugement, -- un jugement dont nous parlerons, — en pleine connaissance de cause. Enfin, sur ce point principalement, elle dut répondre aux juges de Rouen. Or, le procès de Poitiers ne nous est pas parvenu : il demeure perdu. Les chroniques sont peu explicites sur les confidences reçues par Charles VII et surtout par le capitaine de Vaucouleurs. Notre source principale d'information sera donc le document de Rouen. Rédigé sous le regard d'adversaires peu scrupuleux, il n'est pas au-dessus du soupçon. Cependant si tout ce que dit Jeanne sur ses apparitions n'y fut

1. Jeanne, Q. I, 128.

2. Jeanne, Q. I, 73.



pas enregistré (elle s'en est plainte), on peut tenir pour dit par elle ce qui s'y trouve sous le seing des greffiers : ils ne furent pas des héros, ils ne furent pas des malhonnêtes gens<sup>1</sup>. Ce qu'ils relatent est suffisant pour nous donner une scène d'admirable beauté, décrite par la voyante elle-même.

C'est l'été, *tempore æstivo*<sup>2</sup>. Cet été est celui de l'année 1424. Jeanne contera à Novelompont, pendant leur voyage de Vaucouleurs à Chinon lequel a date certaine (départ 25 février 1429), qu'il y avait quatre ou cinq ans que « ses frères du ciel » lui parlaient de sa mission<sup>3</sup>. Ce qui nous porte à l'été de 1424, puisque celui de 1425 ne nous donne que trois ou quatre ans jusqu'à l'été de 1429, tandis que celui de 1423 nous donnerait cinq ou six ans<sup>4</sup>.

C'est dans le jardin de son père, *in horto patris sui*<sup>5</sup> ; un jardin campagnard de légumes épanouis, d'arbres en fleurs et en fruits déjà noués, avec des oiseaux demi-familiers, des abeilles bourdonnantes et quelques fleurs éclatantes, peut-être.

C'est à peu près midi, *quasi hora meridiana*<sup>6</sup> : midi, la pleine lumière, la belle lumière, l'heure où toute la famille est là, Jacques d'Arc, Jacquemin, Pierre, Catherine. Ils vaquent au soin de la ferme : tandis qu'Isabelle Romée donne la dernière préparation au repas.

C'est la treizième année de Jeanne, *dum esset tredecim annorum*<sup>6</sup>. Elle n'est plus une enfant ; elle n'est pas une jeune fille encore. Elle est à l'âge où l'on réfléchit déjà ; elle n'est pas encore à l'âge où l'on résout de soi-même des choses extraordinaires. Elle est capable de belles docilités ; elle est incapable de grandes initiatives.

Elle entendit une Voix sur sa droite, du côté de l'église. *Audivitque vocem a dextero latere versus ecclesiam*<sup>8</sup>.

Elle vit du même côté une grande lumière, *claritas... ex eodem latere in quo vox*<sup>9</sup> : l'état du soleil de midi ne pâlisait pas cette clarté.

1. Mauchon, Q. II, 340 ; Taquet, *Ibid.*, 317.

2. Jeanne, Q. I, 52.

3. Novelompont, Q. II, 437.

4. AYROLLES, *La vraie Jeanne d'Arc*, p. 279.

5. Jeanne, Q. I, 52.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*

La Voix était digne et grave, elle lui disait de bien se conduire et de fréquenter l'église, d'être bonne fille : *docuit eam se bene regere, frequentare ecclesiam*<sup>1</sup>. Son expression était tellement pénétrante que d'un ange seulement elle pouvait venir : « son langage était celui des anges<sup>2</sup> ».

Bien que le conseil fût bon et que la parole qui le donnait fût grave, Jeanne eut peur : *habuit timorem*<sup>3</sup>. Lorsque le surnaturel se dresse devant nous, quand l'au-delà, l'inquiétant au-delà, nous approche, nos membres fléchissent et notre cœur blémit. Moïse tombe à genoux ; Daniel se trouble ; l'Eliphaz du livre de Job sent un frisson rider sa peau. Nos yeux de chair ne sont pas creusés pour regarder en face le grand mystère des choses.

Cependant elle osa regarder, et voici ce qu'elle vit de ses yeux : « Car je l'ai vu de mes yeux, de mes propres yeux, disait-elle à Rouen, *vidi... vidi oculis meis*, de mes yeux de chair, comme je vous vois... c'est vrai comme il est vrai que Dieu est ! *Acque firmiter sicut Deus est*<sup>4</sup>. C'est vrai comme il est vrai que Notre-Deigneur Jésus-Christ a souffert mort et passion pour nous, *Credit facta sancti Michaelis qui apparuit sibi, sicut ipsa credit quod Dominus noster Jesus Christus passus est mortem et passionem pro nobis*<sup>5</sup>.

Voici donc ce qu'elle vit : Quelqu'un qui avait l'aspect d'un homme très vénérable : *in forma unius verissimi probi hominis*<sup>6</sup>. Elle ne lui vit pas de couronne sur le front, ni de balances à la main<sup>7</sup>. Il était accompagné d'une escorte d'anges du ciel. *Non erat solus, sed erat bene associatus angelis Dei*<sup>8</sup>.

Tout l'œil de la voyante était rempli du visage auguste, si auguste qu'elle n'avait ni vu ni rêvé rien de tel. Quelle était la taille, la stature de l'apparition ? elle ne l'avait pas remarqué<sup>9</sup>. Quel était son habit ? elle l'ignorait. — Était-il donc nu ? demanda un docteur impudent. — Pensez-vous que Dieu n'ait pas de quoi le vêtir ? — Avait-il des cheveux ? — Pourquoi les

1. Jeanne Q. I, 52.

2. *Ibid.*, 170.

3. *Ibid.*, 171.

4. *Ibid.*, 92.

5. *Ibid.*, 173.

6. *Ibid.*, 173.

7. *Ibid.*, 89.

8. *Ibid.*, 73.

9. *Ibid.*, 173.

aurait-on rasés<sup>1</sup> ? Ce bout de dialogue, spirituel, alerte, cette passe d'armes rapide, c'est toute la langue de Jeanne.

De la bonté, de la sagesse mystérieuse et merveilleuse, peintes sur un front qui inspirait les plus révérencieux respects ; une clarté qui n'était pas de celles dont s'éclaire la terre ; des paroles qui conseillaient suavement le bien et reconfortaient l'âme<sup>2</sup> ; une voix de douceur et de persuasion ; une troupe d'anges ; le tout, dans un cadre de nature en fête ; voilà comment Jeanne retrouvait et contait sa première vision.

Lorsque l'ange se fut retiré, l'enfant tomba dans une grande perplexité : *magnam dubitationem*<sup>3</sup>. Qui était celui qu'elle avait ainsi vu ? Était-ce un ange ? Était-ce saint Michel ? L'escorte ne dénonçait-elle pas le prince des célestes milices dont lui avaient parlé Maître Minet son curé et sa mère Isabelle Romée?... Cependant elle hésitait.

A la troisième visite seulement, elle crut que c'était bien l'archange saint Michel. Dieu lui avait fait cette grâce qu'elle voulut croire, *habuit istam voluntatem hoc credendi*<sup>4</sup> ; et l'ange, satisfait sans doute de cette libre adhésion, lui donna sa parole *loquelam suam*<sup>5</sup>, qu'il était ce qu'elle pensait. Dès lors, jamais plus elle ne vacilla dans ses certitudes.

Nous avons toujours été étonné que les juges de Rouen, curieux d'ordinaire, n'aient pas demandé à Jeanne la date précise de sa première vision. Ils ne l'ont pas fait. S'ils avaient posé la question, et que la sainte accusée, ou bien eût refusé de répondre, ou bien eût déclaré qu'elle ne se souvenait pas, nous le saurions ; ils nous auraient prévenus. Rien de semblable n'existe. D'ailleurs, on ne voit pas quelle raison intéressante, même à leur point de vue, ils auraient trouvée de passer sous silence un renseignement de cette nature.

Peut-être avaient-ils rencontré la date dans quelque pièce, et ne crurent-ils pas opportun de la rechercher autrement. Peut-être même les greffiers ont-ils omis ce détail, comme ils en omirent bien d'autres dans leurs hâtifs et brefs comptes rendus de séance<sup>6</sup>.

1. Jeanne, Q. I, 89.

2. *Ibid.*, 174.

3. *Ibid.*, 170.

4. *Ibid.*, 170.

5. *Ibid.*, 109.

6. Les notes d'audience compulsées par les notaires furent traduites du français en latin par Manchon et Courcelles. — Manchon, Q. III, 135.

Quelle que soit la journée du prodige, que le lecteur veuille ici se recueillir. S'il en a la dévotion, qu'il se mette à genoux. Cette journée-là, Domrémy devint l'Horeb de la France. A jamais, ceux qui écouteront bien percevront, sous les pins qui enveloppent de leur ombre austère la maison de Jeanne d'Arc, dans le voisinage de la petite église, comme des battements d'ailes d'ange. Cette journée-là, une petite fille fut muée virtuellement en guerrière, en victorieuse, en martyre. Cette journée-là, la fortune de l'Angleterre fut bouleversée, chez nous ; nos frontières se redressèrent contre elle ; ses hommes d'armes furent voués à la défaite. Cette journée-là, les destins du monde commencèrent de reprendre leur cours, parce que pour le bien de l'Humanité, pensons-nous, l'Angleterre fut vouée à demeurer l'Angleterre, et la France à demeurer la France. Cette journée-là, le ciel s'affirma à la terre. Cette journée-là est une des plus solennelles de notre Histoire nationale et de toute Histoire religieuse !

## CHAPITRE CINQUIÈME

### NOUVELLES APPARITIONS

1424-1425

L'Archange annonce à Jeanne que sainte Catherine et sainte Marguerite seront son Conseil et qu'elle devra les écouter. — Apparition des deux Saintes. — Récit que Jeanne en a donné. — Sa certitude quant à la réalité objective de celles qui lui apparaissaient. — Ce qu'étaient saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite, suivant l'hagiographie. — Pourquoi, autant qu'il est possible de le lire dans le décret de Dieu, ce furent ces saints qui apparurent à Jeanne. — Jeanne les appelle ses Voix ; justesse et beauté de ce nom. — Elle voue entre leurs mains sa virginité. — Éducation de l'enfant par les Voix : éducation morale qui aboutit déjà à la sainteté ; civique qui aboutit à la passion de la France. — La fuite à Neufchâteau ; sa durée ; — le retour.

C'est toujours l'été de 1424. Saint Michel a été reconnu par Jeanne. Il a reçu son acte de foi sans réserve.

Il lui annonce qu'elle sera visitée par sainte Catherine et sainte Marguerite. « Sainte Catherine et sainte Marguerite viendraient à elle. Elle agirait d'après leur conseil. Elles étaient de par Dieu commises à sa conduite, chargées de la diriger en ses actions et de la consoler. Elle devait croire à leur parole. Cela était le commandement de Dieu. *Dixit sibi quod sanctae Catharina et Margareta venirent ad ipsam, et quod ipsa ageret per consilium ipsarum quae erant ordinatae pro eam conducendo et ei consolando, in eo quod haberet agere : et quod ipsa eis crederet de hoc quod dicerent sibi et quod erat hoc per praeceptum Dei*<sup>1</sup>. »

Cette promesse et cet ordre se réfèrent aux premières apparitions de saint Michel : Jeanne, en effet, lie les événements dans son récit, sans laisser supposer d'intervalle de temps entre eux. Saint Michel, quand il vint à elle, lui annonça qu'elle verrait sainte Catherine et sainte Marguerite. *Sanctus Michaël*

1. Jeanne, Q. I, 170.

*quando venit ad eam dixit sibi quod sancta Catherina et sancta Margareta venirent ad ipsam*<sup>1</sup>.

De cette fois encore, nous ne trouvons pas la date de la première visite des deux Saintes : on nous laisse même ignorer le lieu où elle se produisit. Faut-il admettre toujours que Cauchon et ses assesseurs auraient trouvé le renseignement quelque part, et n'auraient pas tenu à en ouïr la répétition ? Cette indifférence finit par étonner. Il ne paraît pas invraisemblable que l'omission soit volontaire.

Moins les juges amenaient Jeanne à préciser, plus ils se donnaient le droit de la dire illuminée follement. Il n'y a pas de petits bénéfices contre un ennemi.

Jeanne a été interrogée trois fois sur les apparitions de sainte Catherine et sainte Marguerite : le mardi 27 février 1431, le jeudi 1<sup>er</sup> mars et le jeudi 15 mars<sup>2</sup>.

L'interrogatoire offre je ne sais quoi de décousu, à première vue : réellement il est fort serré. Les questionneurs sont des théologiens malveillants et retors, remplis d'une idée préconçue. Ils ont tressé un lacis savant dans lequel ils espèrent bien faire trébucher l'innocente. Nous examinerons de près ce point de vue dans nos chapitres sur le procès de Rouen.

Ici, nous nous proposons seulement de rappeler comment Jeanne a conté ces nouvelles apparitions.

Elle vit et entendit sainte Catherine et sainte Marguerite comme elle avait vu et entendu saint Michel. Elle reçut d'elles le réconfort que lui avait apporté l'archange. Certains phénomènes surnaturels se produisirent cependant, spéciaux et comme réservés. Jeanne put s'approcher des deux martyres, les toucher<sup>3</sup>, les embrasser<sup>4</sup>. Cette intimité, ce cœur à cœur ne bannirent pas de son âme très fidèle le respect. Elle ne savait par quelles effusions exprimer sa révérence. Elle s'inclinait très bas devant elles, baisait la terre où s'étaient appuyés leurs pieds<sup>5</sup>. Encore reste-t-il évidemment que les douces Saintes avaient consenti à aimer l'enfant comme feraient des sœurs aînées, et avaient daigné vouloir se faire aimer d'elle.

1. Jeanne, Q. I, 170.

2. Articles du Promoteur. Q. I, 255-256.

3. Jeanne, Q. I, 185, 186.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*, 187.

Mise en confiance elle produisit entre leurs mains des actes ravissants de religion. C'est merveilleux ; c'est mystérieux : c'est ainsi.

Il lui fut donc demandé avant tout quelle forme avaient revêtue ses Saintes quand elles la visitèrent. Elle répondit sans ambages.

— Le visage des Saintes était beau. Elles portaient d'opulentes couronnes, très opulentes, très précieuses. » *Et figuræ carum erant coronatæ pulchris coronis, multum opulenter et multum pretiose*<sup>1</sup>.

Leur voix était douce, modeste ; elles donnaient de bons conseils et reconfortaient<sup>2</sup>.

— Quand apparaissaient-elles ?

— Elles venaient quand je les appelais, mais elles venaient aussi sans que je les appelle. « *Interroguée s'elle les appelle ou s'ils viennent sans appeler répond : Ils viennent souvent sans appeler.* » Elle les appelait par une supplication simple et candide : « *Je réclame de Dieu, disait-elle, et de Notre-Dame qu'ils m'envoient mon Conseil et Reconfort*<sup>3</sup>. »

Elle connaissait fort bien ses visiteuses, et les discernait parfaitement l'une de l'autre<sup>4</sup>.

— Comment les distinguez-vous ?

— A leur salut. Puis il y a sept ans qu'elles me gouvernent. J'ai eu le temps de les connaître. Elles se sont d'ailleurs nommées à moi. « *Cognoscit eas per salutationem... Sunt septem anni elapsi quod ipsam acceperunt gubernandam... illas sanctas cognoscit per hoc quod se nominant ei*<sup>5</sup>. »

— Sont-elles vêtues de la même étoffe ?

— Assez : si vous voulez en savoir plus, envoyez à *Poitiers*, où l'on m'interrogea.

— Sont-elles de même âge ?

— Je n'ai rien à vous dire là-dessus.

— Laquelle des deux vous apparut la première ?

— Voyez au livre de *Poitiers*.

— Avez-vous appris à les distinguer du premier coup ?

1. Jeanne, Q. I, 71.

2. *Ibid.*, 71.

3. *Ibid.*, 127, 72.

4. *Ibid.*, 72.

5. *Ibid.*, 72.

— Pas si vite que cela. (Réponse assez caractéristique contre l'auto-suggestion. Auto-suggestionnée, elle les aurait connues du premier coup sans doute, puisque c'est elle qui les eût créées.) « *Ego non cognovi eas ita cito*<sup>1</sup>. »

— Vous apparaissent-elles toujours sous la même forme ?

— Oui<sup>2</sup>, sous la même forme.

— Vous ont-elles fait des révélations concernant le roi de France ?

— Si elles m'en ont fait, elles le regardent ; pas vous<sup>3</sup>.

— Parlent-elles en même temps, ou bien l'une après l'autre ?

— Les conseils qu'elles m'ont donnés venaient toujours des deux.

— Vous êtes bien certaine que c'étaient sainte Catherine et sainte Marguerite ?

— Oui, bien certaine, Je vous l'ai dit. Croyez-moi si vous voulez.

— Êtes-vous bien certaine que ce sont des femmes ?

— A leur voix je ne puis me tromper. Elles me l'ont d'ailleurs dit<sup>4</sup>.

— Que voyez-vous d'elles ?

— Leur visage<sup>5</sup>.

— Ont-elles des cheveux<sup>6</sup> ?

— En doutez-vous ?

— Y a-t-il quelque chose entre leur couronne et leur chevelure ?

— Non.

— Leurs cheveux sont-ils longs ? pendent-ils bas ?

— J'ignore.

— Ont-elles des bras ?

— J'ignore.

— D'autres membres<sup>7</sup> ?

— J'ignore. (Son attention était dévorée pour ainsi dire par le visage.)

— Parlent-elles bien ?

— Très bien, très bellement.

1. Jeanne, Q. I, 72.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, 56, 64, 72, etc.

4. *Ibid.*, 85.

5. *Ibid.*, 86.

6. *Ibid.*, 86.

7. *Ibid.*, 85, 86.



— Leur voix est-elle harmonieuse ?

— Très belle, très douce, très modeste, et puis elles parlent français.

— Sainte Marguerite parle-t-elle anglais ?

— Comment parlerait-elle anglais ? Elle n'est pas du parti anglais, elle !

— Avaient-elles des pendants d'oreille ? D'autres bijoux ?

— Je ne sais <sup>1</sup>.

Cauchon intervenant brusquement à l'interrogatoire :

— Vous-même vous aviez un anneau.

— Vous me l'avez pris, rendez-le-moi.

— N'en avez-vous pas quelque autre ?

— Oui, j'en avais un autre : les Bourguignons l'ont gardé.

— Ne vous est-il pas revenu ? Montrez-le-moi. Qui vous l'avait donné ?

— Mon père et ma mère. On y avait gravé les noms de Jésus et de Marie. Mon père m'en avait donné un troisième ; vous l'avez. J'en charge votre conscience. Je veux qu'il soit remis à une église <sup>2</sup>.

Cet incident clos, on revint, et on reviendra souvent, au sujet principal.

— Voyons, vous les avez bien vues, sainte Catherine et sainte Marguerite <sup>3</sup> ?

— Oui, je les ai bien vues, ces saintes du Paradis <sup>4</sup>.

— Avez-vous vu d'elles autre chose que le visage ?

— Je vous ai répondu sur ce point : c'est assez.

— Sont-elles précédées et accompagnées de lumière quand elles viennent à vous <sup>5</sup> ?

— Oui.

— Toujours ?

— Oui <sup>6</sup>.

— Les avez-vous touchées de vos mains ?

— Oui. Et j'aimais bien mon anneau marqué de trois croix parce qu'il avait touché sainte Catherine <sup>7</sup>.

— Où l'avait-il touchée ?

1. Jeanne, Q. I, 85, 86.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, 86.

4. *Ibid.*, 93.

5. *Ibid.*, 163.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*, 185.

— Asscz.

— Vous ont-elles embrassée ?

— Oui<sup>1</sup>. Toutes les deux<sup>2</sup>.

— Quand vous les embrassiez, respiriez-vous une bonne odeur<sup>3</sup> ?

— Assurément.

— Sentiez-vous comme la chaleur d'un corps ?

— Je ne pouvais les embrasser sans les sentir et les toucher.

— Comment les avez-vous embrassées ?

— J'ai baisé leurs pieds et serré dans mes bras leurs genoux<sup>4</sup>.

Celui qui voudrait des réponses plus claires, plus précises, serait en vérité trop exigeant. Jeanne n'a pas une hésitation sur la réalité objective de sainte Catherine et de sainte Marguerite, pas plus qu'elle n'en a sur la réalité objective de saint Michel. Elle n'admet pas que ce soient des évocations de sa fantaisie malade et capricieuse ; ce ne sont pas des formes de rêve. Elles sont parfaitement distinctes d'elle-même. Elles ont un être propre, des attributs personnels, comme elle a son être propre, ses attributs personnels. Elle est soi ; elles sont elles. Ce n'est pas la voix de sa conscience qu'elle entend quand elles lui parlent ; ce sont leurs voix qui résonnent en ses oreilles. Les juges de Rouen ne se trompèrent point sur la nature et la portée de pareilles affirmations : ils saisirent qu'elle leur signifiait l'existence personnelle de ses Voix. Ceux de Poitiers ne s'y étaient pas trompés non plus ; ni le roi, ni Baudricourt. Jeanne déclarait, soutenait avoir vu, entendu, touché, embrassé des réalités extérieures à elle-même.

Bienheureux les cœurs purs, ils verront les choses du Ciel !

La voilà donc remise à trois personnages mystérieux qui formeront son âme et la prépareront à l'Œuvre.

Il est bon sans doute de faire connaissance plus approfondie avec eux. Cette étude ne sera pas une digression : elle nous permettra, croyons-nous, de saisir quelques-unes des harmonies et des profondeurs du plan de Dieu sur son humble servante.

1. Jeanne, Q. I, 268.

2. *Ibid.*, 186.

3. *Ibid.*

4. C'est le sens évident de la réponse à la question bizarrement tournée des juges. « Interrogée par quelle partie elle les accolait (embrassait) répond : il affert (convient) mieux de les accoler par le bas que par le haut. » Q. I, 186.

C'est au Livre de Daniel que nous trouvons pour la première fois le nom de *Michel* — lequel dans la langue hébraïque signifie : *Qui est semblable à Dieu ?* L'Archange nous est donné par le prophète comme s'intéressant efficacement à la destinée du peuple Juif, alors en captivité à Babylone. Cambyse, fils de Cyrus, régent de l'empire des Perses en l'absence de son père qui guerroyait contre les Scythes, ayant conçu, sous l'action du Mauvais Esprit, une injuste et inexplicable animosité contre les Israélites, interrompit la restauration du temple de Jérusalem et arrêta le rapatriement des captifs commencé par Cyrus. Mais Michel, « le grand prince céleste », intervint ; et Jéhovah adoucit le cœur de Cambyse.

Dans l'Épître catholique de saint Jude<sup>1</sup>, l'archange remplit toujours la fonction de défenseur d'Israël. Moïse, y lisons-nous, Moïse le sublime Hébreu, l'ennemi, le vainqueur de Pharaon, le nomade qui a vu l'Ange dans le buisson ardent de l'Horeb et sur le mont Sinaï, le législateur dont la main dure et souple a tiré un peuple libre d'un troupeau d'esclaves, vient de mourir. On l'a enterré au pays de Moab. Satan s'irrite. Il veut que les fils de Jacob emportent la dépouille sainte dans la Terre de Promission où ils vont entrer ; et cela pour deux raisons.

Il déplaît à l'antique tentateur que ce cadavre repose dans une région qu'il considère comme sienne. N'est-elle pas le repaire fameux de la plus impure et de la plus abaissée des idolâtries ? Tous les monstres et toutes les monstruosité ont des temples en Moab. Puis, Satan espère bien que les tribus saintes, emportées par une admiration et une gratitude exagérées, rendront à ces restes le culte d'adoration qui n'est dû qu'à Jéhovah. Le serviteur détrônera le maître, Mais Michel pénètre le diabolique dessein. Il prononce contre l'Ennemi l'anathème décisif : un seul mot : *Imperet tibi Deus !* Que Dieu te commande, maudit ! Et celui-ci s'éloigne.

Cette contradiction entre les deux émules se reproduit sous le Testament nouveau. Saint Jean, dans son extase de Pathmos, aperçoit une femme<sup>2</sup>, vêtue de soleil, l'Église, ayant la lune sous ses pieds et une couronne de douze étoiles. Elle enfantait un monde nouveau, le monde chrétien. Alors le grand Dragon rouge, à sept têtes et à douze cornes, se précipita sur elle afin

1. Saint Jude, v, 9. Commentaire de Du Hamel, p. 445 à 460.

2. Apocalypse, ch. xii, v. 1 à 10.

de la dévorer. Or Michel et ses anges engagèrent un combat contre le Dragon et les siens, et ceux-ci furent précipités des Cieux.

L'Archange aurait donc reçu le patronat des deux sociétés religieuses voulues providentiellement, la première préparatoire, la seconde définitive : l'Église mosaïque et l'Église chrétienne. Les deux gardiennes successives de la notion du vrai Dieu auraient été successivement chères à l'impérieux Esprit, si uniquement possédé de la gloire du Très-Haut, que ce sentiment a pénétré jusqu'à son nom : *Michaël, qui est semblable à Dieu ?*

Michel ne se laissa pas oublier de sa seconde cliente, l'Église Catholique. Dès la fin du premier siècle, il apparaît à un païen de Chône en Phrygie, guérit sa fille atteinte de mutisme ; et ordonne qu'en *ex voto* un temple lui soit élevé<sup>1</sup>.

Un peu plus tard, il se montre à Rome, si l'on en croit une poésie de Florus de Trepani : une solennité annuelle s'établit en son honneur dans la capitale de l'Empire<sup>2</sup>.

Constantin le Grand, au dire de Sozomène et de Nicéphore, aurait été honoré de l'une de ses apparitions, avant sa conversion<sup>3</sup>.

L'an 492, un homme de Siponto qui était riche et possédait un nombreux bétail, perdit un de ses taureaux. Les bouviers cherchèrent longtemps l'animal ; ils le trouvèrent enfin étendu paisiblement dans une caverne. Ils lui lancèrent une flèche : mais la flèche revint contre l'archer, et le blessa légèrement. L'Évêque, étonné du prodige qui lui fut immédiatement conté, se mit en prière avec son peuple. La troisième journée, Michel lui enseigna qu'il avait pris sous sa garde la montagne et la caverne, et qu'il entendait qu'elles lui fussent consacrées. L'Évêque n'hésita point. Il se rendit à la caverne du taureau qu'il trouva creusée en forme d'église. Il la dédia à l'archange ; de là, la fête de saint Michel sur le mont Gargan<sup>4</sup>.

Environ un siècle plus tard (590), la peste désola Rome : Grégoire le Grand ordonne des prières publiques. Au moment où elles prenaient fin, le saint aperçut, au sommet du monument d'Hadrien, l'archange qui remettait dans sa gaine une épée sanglante. Il comprit que la colère de Dieu était apaisée.

1. *Petits Bollandistes*. V, 150.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*, 50.

Afin de perpétuer ce souvenir, Benoît II bâtit une chapelle sur le flanc du Môle<sup>1</sup>.

709. C'est chez nous, gens de France. Il y avait alors, sur le trône épiscopal d'Avranches, un vieillard vénéré nommé Aubert. Michel le visita tandis qu'il reposait, une nuit. « Bâtis-moi, commanda-t-il, une église au sommet du mont Tombe. » Or le mont Tombe était un piton de granit, ou si l'on aime mieux une aiguille solennelle dressée, on ne sait par quel monstrueux et magnifique jaillissement, *au péril de la mer* de Manche. Comment aller bâtir là ? Le vieillard se récusa : il ne pouvait tenter l'entreprise. L'impérieux archevêque lui posa son doigt sur le front. La pression fut si forte que le frontal sans être troué se déprima suivant la forme d'un index appuyé<sup>2</sup>. L'évêque promit tout.

Il édifia une chapelle, « parfaitement historique », qui a été le noyau autour duquel s'étagèrent successivement les remparts, les corps de garde, la salle des chevaliers, la merveille, les cloîtres prodigieux, la basilique du cardinal d'Estouteville ; en un mot, cette chose sublime, unique, cette sylve de pierre taillée, ajourée, élancée, connue de la terre entière, sous le nom de « Mont Saint-Michel » ; autour de quoi, la mer mélancoliquement chantante et les grèves infinies font une ceinture de rêve, tandis que les architectures folles d'audace portent dans la nuée la statue de l'archevêque casqué, cuirassé, l'aile en flammes, seigneur suzerain de ces beaux lieux.

Ne poursuivons pas davantage l'histoire des *Epiphanies* de l'archevêque, comme eût dit Tertullien.

Rappelons seulement, qu'au temps de Jeanne, le Mont venait de subir un siège de trente années ; trois fois la durée de celui de Troie. La lutte avait été de terre et de mer, sans trêve, quasi. Les Anglais avaient essayé de tout : de la force, de la ruse, de la corruption. Il y avait eu des scènes de terribles carnages. Un jour de 1419, ils crurent bien en avoir fini avec la forteresse. Robert Jolivet, capitaine-abbé depuis 1411, homme instruit, capable en affaires, reconstruteur même d'une partie des fortifications, mais amoureux de l'argent et des places, ne sut pas résister à ce séducteur d'Henri V qui l'acheta en lui

1. *Petits Bollandistes*, V, 50.

2. On montre à la cathédrale d'Avranches dans un reliquaire précieux le crâne de saint Aubert. Il porte très visible le stigmatisme auquel nous faisons allusion.

donnant le titre et les appointements de chancelier. Jolivet, le capitaine-abbé, alla mettre le siège devant la citadelle qu'il avait juré de défendre ! Les Anglais en rugirent de joie. C'est alors que Jean Gonnault fut nommé vicaire général du traître. Il assumait le poids de la défense avec d'Estouteville, le grand ferrailleur, parent du cardinal de ce nom, qui réhabilitera Jeanne, Jean d'Harcourt duc d'Aumale, une poignée de « nobles hommes de Normandie et de Bretagne<sup>1</sup> », moines ou soldats, vêtus qui de bure qui d'acier, sans parler de ces pittoresques chiens de combat aux descendants desquels Louis XI attribua le 23 janvier 1475 vingt-quatre livres tournois de rente sur les revenus de l'Avranchin<sup>2</sup>. Jean Gonnault et ses compagnons tinrent bon : ils sauvèrent tout. Aux moments les plus désespérés, quelque événement imprévu se produisait, qui remettait la fortune des assiégés. On disait couramment que l'archange veillait sur son sol sacré. *Fugat Angelus Anglos*, l'ange dissipe les Anglais<sup>3</sup>.

Si Jeanne, — et nous en doutons (pas une fois elle n'y a fait allusion), — connut cette épopée, combien sa piété pour l'archange dut en être affermie !

Quoi qu'il en soit, et avec les précautions qui s'imposent quand il s'agit de pénétrer les conseils de Dieu, nous pouvons maintenant soupçonner quelque cause des interventions de l'archange près de la Sainte de la Patrie.

On supposera, par exemple, que s'étant choisi chez nous une demeure — temple et palais — illustré par tant de signes et de gestes fameux, il aime de prédilection la France, première convertie des nations barbares au vrai Dieu, son Dieu à lui.

On supposera encore que, protecteur de l'Église, en vertu d'un divin mandat, il vit pour elle un péril extrême dans l'hypothèse de la mainmise de l'Angleterre sur nous. La France anglaise, nous l'avons déjà dit, mais il nous plaît de le répéter, c'était un siècle plus tard, sous Henri VIII, la France protestante. A cette époque, la religion des princes devenait inmanquablement la religion des peuples. La France et l'Angleterre protestantes, c'étaient les deux branches maîtresses du catholicisme retranchées du trône séculaire, et lui-même quasi séché. L'Archange voulut conjurer ce désastre. Ce sont là

1. SARRASIN, *Jeanne d'Arc et la Normandie*, 261.

2. ADIGART, *Un voyage de Louis XI au mont Saint-Michel*.

3. SARRASIN, 261.

conceptions qui jettent notre âme tant exposée à l'erreur, dans des régions de mystères. Mais où donc échappe-t-elle au mystère, notre âme ? Ce sont néanmoins conceptions soutenable, et de nature à relever en nous l'un des plus beaux et des plus efficaces de nos sentiments : le sentiment national.

Sainte Marguerite est une vierge martyre, morte en l'année 309. Voici comment, dans son fameux martyrologe, le très savant et très scrupuleux Baronius annonce sa fête : « Aujourd'hui, 25 novembre, à Alexandrie, passion de sainte Catherine, vierge et martyre, laquelle emprisonnée par l'Empereur Maximin, pour la foi du Christ, subit d'abord de cruelles fustigations, avec des lanières armées de pointes de fer, et finit par être décapitée. Son corps fut, après le supplice, miraculeusement porté par les anges au mont Sinai. Un pieux pèlerinage, très fréquenté, y conduit souvent les chrétiens. »

À côté de cette note un peu sèche, la légende de sainte Catherine telle que la rapporte Métaphraste, semble bien touffue. Elle contient d'abord une espèce de roman d'amour : le récit de la passion violente conçue par Maximin II pour la belle martyre. L'empereur serait allé jusqu'à lui proposer de répudier l'impératrice, si elle consentait à leur union. On est porté à croire que l'annaliste a mêlé ici à l'histoire de sainte Catherine le souvenir d'une aventure très réelle, celle de Valérie, veuve de Galère, et par conséquent tante de Maximin II. Son farouche neveu s'éprit, en effet, de la jeune veuve jusqu'à la frénésie, et justement lui fit d'abord la proposition qui lui coûtait le moins : il divorcerait. Valérie, chrétienne peut-être, en tout cas grande dame, refusa sa main à l'étrange brutal, se réfugiant derrière ses voiles de veuve encore dans leur neuf et le corps de son mari à peine refroidi. Maximin ne lui pardonna jamais.

Si l'on écarte ce premier *enjôlement*, en revanche on retiendra ce qui, d'une part, est affirmé par la tradition de l'Église d'Alexandrie et, d'autre part, s'accorde, soit avec les mœurs de la métropole égyptienne, soit avec les faits de l'histoire générale, c'est-à-dire l'essentiel des actes de la martyre.

Ainsi est-il indéniable que la dernière des persécutions fut entretenue, rajeunie même, par Maximin II le Dace. Singe malfaisant de Dioclétien et de Galère, il se plaisait à interroger les oracles, à organiser des liturgies pompeuses<sup>1</sup>, à éditer des

1. LACTANCE, *De morte persecutorum*, 36.

pamphlets antichrétiens<sup>1</sup>, à se plonger dans le sang de sacrifices énormes, qu'il assaisonnait d'homélie sentimentales<sup>2</sup> et de formidables débauches ; n'épargnant rien, ni la majesté de la vertu, ni la gravité de l'âge, ni la dignité des familles ; il devenait alors un dément de luxure, un monstre. Plus d'une femme se tua pour éviter le déshonneur. Quelquefois il lui sembla piquant de mettre aux prises les sophistes et les théurges à gage, dont regorgeait sa cour, avec les martyrs, qu'il estimait dignes de figurer en de si glorieux tournois. Il ne voulut point faire cet honneur à l'ermite Antoine sorti de son désert, dans l'intention d'offrir son sang pour Jésus-Christ.

Il est fort naturel après cela que Catherine, ainsi que le rapporte Métaphraste, ait été saisie au milieu d'un sacrifice solennel ; que l'occasion lui ait été fournie de disputer contre plusieurs philosophes ; qu'elle ait dû défendre sa virginité ; qu'elle ait craint que son corps « net et pur », suivant le mot que prononcera Jeanne plus tard, fût profané dans quelque impériale orgie, même après avoir été supplicié ; et qu'elle ait prié les anges de l'emporter en un lieu secret afin de le préserver de l'abominable insulte. Il nous paraît ravissant que ceux-ci aient entendu l'oraison de la fière et belle Alexandrine ; qu'ils lui aient apparu ; et que, le jour même de son martyre, ils aient enseveli la sainte dépouille sur le mont Sinaï<sup>3</sup>.

Cette susceptibilité d'outre-tombe d'une vierge est très conforme à l'idéalisme chrétien ; et cette mission d'anges est très digne de la bonté du Seigneur.

Le mystique mariage de sainte Catherine avec l'enfant Jésus est une manière d'exprimer qu'elle voulut garder et garda sa virginité. C'est d'ailleurs ce qui l'a rendue tellement célèbre. Il n'est pas une école de peinture qui ne se soit efforcée de reproduire la scène. Celui qui n'a pas vu le divin triptyque de Memling à Bruges, ne sait pas, ne saura pas ce que peut exprimer de gravité pieuse, de recueillement attendri, de joie profonde et comme mélancolique, le pinceau d'un inspiré.

Or, plusieurs de ces particularités, — tranquillité d'âme au milieu du tumulte, souci de sa virginité, visite des anges, discussion avec des adversaires retors, zèle d'un corps « net et pur » — font de Catherine la sœur aînée de Jeanne. L'Égypt-

1. EUSÈBE, I, 2.

2. EUSÈBE, IX, 72 LACTANCE, *De morte persecutorum*, 36.

3. *Petits Bollandistes*, XI, p. 543.



tienne et la Française sont de la même gerbe d'âmes ; même, la vie des deux fut égale en durée, puisque les deux périrent à dix-neuf ans et demi.

Jeanne n'en sut pas tant.

Sainte Catherine alla vers elle suivant la promesse de l'Archange. Il lui suffit ; elle crut en sainte Catherine ; mais ce que Jeanne ignorait, le Dieu des harmonies de l'ordre surnaturel le savait ; et nous le savons aussi.

Sainte Marguerite, appelée par les Grecs sainte Marine, naquit à Antioche de Pisidie. Fille d'un prêtre des idoles et d'une mère qui mourut de lui avoir donné le jour, elle fut confiée à une campagnarde vertueuse et chrétienne ; elle s'attacha tendrement à sa nourrice, accepta sa foi, fut baptisée et voua sa virginité à Jésus-Christ.

Repoussée, délaissée, presque maudite par son père pour sa conversion, elle demeura près de sa mère adoptive. Elle se plaisait à la simple compagnie des petites paysannes de son âge et menait paître un troupeau. Dieu qui a peint la corolle des lys, l'avait revêtu de beauté. Sa vertu fut attaquée par un personnage puissant, chargé de persécuter les chrétiens au nom d'Aurélien. « Mon Dieu, dit-elle à Jésus, envoyez-moi votre saint ange ; qu'il garde, protège et défende mon corps et mon âme. »

Prise et jetée en prison, elle fut exaucée. Les anges la consolèrent et la soutinrent.

Elle fut soumise à des interrogatoires infinis. Emprisonnée dans une basse fosse, elle subit la torture de la flagellation, du feu, du glaive enfin.

A Jeanne meurtrie par les chaînes du château de Rouen et les questions abominables de ses juges, brutalisée par la haine stupide des houspailleurs et les flammes du bûcher de Thierrache, sainte Marguerite put, non moins que sainte Catherine, s'offrir en modèle. La couronne qu'elles portaient l'une et l'autre sur le front, si belles que plus merveilleuses ne se pouvaient penser ; la béatitude qui les baignait, étaient à elles seules une exhortation muette, mais décisive, pour l'enfant. Elle ne pouvait pas ne pas comprendre, en conversant avec ses célestes amies, à quelle condition, à quel prix, ces choses d'ineffable joie se conquièrent.

On remarquera que les deux patronnes proposées à Jeanne avaient été l'une et l'autre visitées par des anges. Il est bon de

savoir encore que leur culte était assez étendu en France ; les croisades se retrouvent à ses origines. Sainte Catherine avait un autel à Maxey, sainte Marguerite une statue à Domrémy.

Jeanne appela le collège mystérieux : ses Voix ; quelquefois même, sa Voix, afin de signifier l'identité, l'unicité de l'enseignement qu'elle en recevait : Les Voix m'ont dit, la Voix m'a dit.

Ce mot de Voix est admirablement fait.

Une voix : quelque chose d'invisible et de sensible cependant ; quelque chose de distant peut-être et de tout proche quoique distant ; quelque chose qui murmure et qui tonne ; quelque chose qui multiplie la joie et berce la douleur, qui est rude et réprimande, qui est tendre et caresse, qui est froid, qui est passionné, qui excite le courage, qui enseigne, qui persuade.

La première fois qu'elle entendit sa Voix, elle fit le vœu de virginité<sup>1</sup>. Sa Voix, ce n'est pas ici saint Michel, c'est assurément sainte Catherine et sainte Marguerite. La visitation des deux saintes lui fut tranquillisante. Par elle se vérifiait la parole de l'Archange ; par elle tout se tenait dans le plan de Dieu sur sa destinée. L'apparition de saint Michel prouvait celle des saintes ; l'apparition des saintes prouvait celle de saint Michel : un lien logique, un lien de bon sens les unissait l'une à l'autre.

Jeanne en vouant sa virginité appliquait un beau principe de saint Augustin. Le grand docteur parlant des secrets de la grâce, dit que « l'amour de Dieu pour nous ne continue pas ainsi qu'il commence ». Pour commencer à nous aimer Dieu ne nous demande point de mérites ; mais pour que nous croissions dans cet amour commençant il nous en demande<sup>2</sup>. Les premières merveilles, conséquences d'une élection divine toute gratuite, n'avaient rien coûté à Jeanne ; la suite lui coûta. Elle avait entendu dire à son curé, — car c'est une doctrine courante dans l'Église, — que la sainte virginité est de haut prix aux yeux de Dieu. Messire Minet et messire l'ronte avaient sûrement prêché, quelque jour de Noël, que si le Verbe est descendu sur la terre, ce fut appelé par la virginité de Marie. Ils avaient peut-être cité le texte de saint Grégoire de Nysse : « C'est la virginité qui fait que Dieu ne refuse pas de venir vivre avec les hommes ; c'est elle qui donne aux hommes des

1. Procès, I, p. 128.

2. BOSSUET, *Sermon pour une profession prêchée le jour de l'Épiphante*.

ailes pour prendre leur vol du côté du ciel. Elle est le lien sacré de la familiarité de l'homme avec Dieu ; elle est l'intermédiaire qui accorde et joint des choses si différentes par nature<sup>1</sup>. » L'enfant sérieuse avait réfléchi. Voulant donc l'œuvre de Dieu en elle-même et par elle-même, totale, parfaite, elle voua sa virginité entre les mains des deux vierges ses amies. Sans plus tarder, elles commencèrent son éducation.

Leur enseignement différa de celui des pédagogues humains. Il n'eut rien de didactique. Ce fut une conversation amicale, une suite de conseils donnés au jour le jour, à l'heure l'heure, suivant le besoin. Il dura de 1424 à 1431, de la première apparition à Domrémy, à la dernière sur le bûcher de Rouen. Jeanne n'y a signalé aucun incident particulier jusqu'au moment de son départ pour Vaucouleurs. C'est pourquoi, bien que, d'après son titre, ce chapitre cinquième dût comprendre seulement les événements qui marquèrent la fin de 1424 et ceux de 1425, dans le tableau de la formation de Jeanne et de son succès, nous décrirons certains développements d'âme qui se réfèrent aux années 1426, 1427 et 1428. Il est impossible qu'il en soit autrement, vu la nature des documents dont nous disposons.

Cela du reste importe peu, encore que ce dût être remarqué.

Jeanne eut pour ses Voix un grand respect et un grand amour. Elle ne manquait jamais de se prosterner à leur approche. Si une fois ou l'autre elle oublia de le faire, elle leur en demanda pardon. Elle posait ses lèvres sur la poussière que leurs pieds avaient foulée. Elle pleurait quand elles la quittaient ; elle eût voulu qu'elles l'emportassent où elles s'en retournaient<sup>2</sup>. Et tous ces respects, tout cet amour n'étaient pas de trop puisque ses Voix étaient bien le saint Michel, la sainte Catherine, la sainte Marguerite « du Paradis ». Ces sentiments facilitèrent sa surnaturelle éducation : on écoute et on comprend mieux un maître aimé. Cependant cette formation ne put aller ni sans surprise, ni sans douleur de la disciple.

Au commencement, les propos des Voix furent particulièrement simples. Il fallait toucher l'âme d'une enfant, la décider à se perfectionner et ne point l'effaroucher.

1. S. GREG. NYSS., *Orat. de Virg.*, ch. II.

2. Jeanne, Q. I, 186, 187.

Ses Voix donc lui parlèrent sa langue, une langue courante, une langue de petite paysanne de Domrémy. Saint Michel lui recommanda d'être une bonne fille, de se bien conduire, d'aller à l'église<sup>1</sup>. Être une bonne fille, aller à l'église, se bien conduire ; Jeanne comprenait ces choses. Ce n'étaient pas pour elles paroles vides, mais pleines de sens. Et comme si l'Ange eût voulu prévenir une objection tirée des difficultés que l'âme rencontre dans la pratique de la vertu chrétienne, — difficultés qu'elle connaît trop dès la treizième année — il ajoutait : Dieu t'aidera<sup>2</sup>.

Ce thème général fut développé plus tard. Jeanne a dit en effet aux juges de Rouen : Vous avez la plus grande partie de ce que saint Michel me dit dans le livre de Poitiers<sup>3</sup>.

Le livre de Poitiers contenait donc autre chose que ce que nous venons de voir : qu'était-ce ? Nous ne nous avancerons pas trop en affirmant que l'éducation des Voix affecta deux caractères essentiels : elle fut morale et civile. Les paroles de Jeanne, ses réticences même, nous permettent de l'induire avec certitude.

Morale : le mot synthétique de l'Archange : Sois bonne fille, fut précisé. Sous l'influence d'une direction assidue, Jeanne devint de plus en plus grave. Elle s'abstint le plus qu'elle put des jeux et des promenades<sup>4</sup>.

« L'infini sérieux de la vie chrétienne » l'avait touchée.

Elle fréquenta plus assidûment encore son église et les lieux de dévotion : la chapelle de Bernont sûrement. Sa marraine Berthe Estellin et d'autres personnes le remarquèrent<sup>5</sup>.

Elle s'approcha de la Pénitence et de l'Eucharistie, si souvent et avec tant de ferveur, qu'elle n'échappa point à quelque plaisanterie de village : elle exagère ; elle est trop dévote, pensait, disait la jeunesse<sup>6</sup>. Elle, cependant, laissait parler et sourire. Son âme était ailleurs, plus haut et plus loin.

Ses visites au Saint Sacrement ne finissaient pas<sup>7</sup>. On la voyait prosternée, verser des larmes abondantes devant l'ostensoir à la bénédiction<sup>8</sup> et devant le calice à la consécration. Elle éprouvait de telles consolations intérieures dans les sanctuaires

1. Jeanne, Q. I, 171, 62.

2. Paroles de Jeanne, Q. I, 166.

3. *Ibid.*, 94, 171.

4. *Ibid.*, I, 68 ; II, 427.

5. B. Estellin, Q. II, 396.

6. Hauviette, Q. II, 418.

7. Dom Jacobi, Q. II, 393 ; Le Drapier, *ibid.*, 413.

8. Compaing, Q. III, 32.

consacrés à la Vierge, celui de Notre-Dame des Voûtes, par exemple, qu'elle ne pouvait s'en arracher<sup>1</sup>.

Elle avait notoirement une tendre dévotion aux âmes du Purgatoire<sup>2</sup>.

Sa réserve en paroles, la modestie de sa conduite, son humilité, sa bonté crurent et fleurirent comme des tiges vigoureuses. Les témoins de la réhabilitation, originaires de Domrémy, sont unanimes à la louer pour l'excellence de ces vertus.

Elle ne cessa point d'ailleurs d'être docile et appliquée au travail. Elle se plaisait à son aiguille et à son rouet autant que par le passé ; elle ne refusait pas le coup de main à la culture ou bien au bétail, quand il convenait à Jacques d'Arc. Elle était exemplaire ; elle était irréprochable dans l'accomplissement de tout devoir. Dieu et les hommes trouvaient leur compte dans son service. Elle devint tellement parfaite qu'une amie de sa mère, dont elle avait été fort observée, se reportant par le souvenir à ces temps de Jeanne, ne trouva pour exprimer son jugement sur elle que ce grand mot : « Elle vivait comme une sainte<sup>3</sup>. »

L'éducation des Voix eut un second objet : allumer en elle la flamme du patriotisme. Jeanne a résumé leur doctrine sur ce point dans une phrase qui ne passe pas : « Elles me dirent la grande pitié qui était au royaume de France. » La grande pitié qui était au royaume de France !... Est-il de Jeanne ce mot-là ? est-il de ses Voix ?... Où doit aller notre admiration ? Puis, que contient précisément cette parole ? Jusqu'à quel point les Voix entrèrent-elles dans le détail de la pitié ?

Nous avons au moins une indication. Il est certain, en effet, que Jeanne ne parut étrangère à rien des calamités de la Patrie et de leurs causes profondes. Ni les fureurs d'ambition du Duc de Bourgogne, ni les angoisses de Charles VII, ni les divisions de sa cour, ni la misère des pauvres gens, ni l'âpreté des Anglais, ni la ruine — irréparable sans elle — de la France, ne l'étonnèrent à sa sortie de son village. Quand il le fallut, aussitôt qu'il le fallut, elle eut des lumières sur tout. Dut-elle à ses Voix cette connaissance de « la grande pitié » ?... Où donc l'aurait-elle prise ailleurs, la sainte ignorante ?...

1. Le Fumeux, Q. II, 461.

2. Minet, Q. II, 402.

3. Vve Thiesselin, Q. II, 404.

La conclusion pratique qui sortait, pour elle, de la grande pitié ne se fit pas attendre : Jeanne devait quitter Domrémy et se rendre en France. Elle y secourrait le roi<sup>1</sup>.

Pour enfant de treize ans qu'elle fût, Jeanne comprit. Pour docile qu'elle fût, cette annonce abîma son âme dans la surprise et l'angoisse.

Elle, quitter Domrémy ! Elle, se rendre en France !... Mais comment ? Par quels chemins ? En quelle compagnie ? Elle n'était qu'une pauvre fille. Elle ne savait même pas monter à cheval : « elle était incapable de conduire une guerre<sup>2</sup> ». On le voit : c'est à peu près un « comment cela se fera-t-il ? » qui jaillit spontanément du plus profond de l'enfant.

La Voix ne répondit pas au *comment*. Dieu n'est jamais précipité dans l'exécution de ses desseins ; il va pas à pas. Son heure ni celle de Jeanne n'avaient sonné. Mais « deux ou trois fois » par semaine la Voix revenait : et elle répétait : Il faudra quitter Domrémy, il faudra se rendre en France ; il faudra porter secours au Roi<sup>3</sup>. Il convenait aux Voix que de l'âme rompue de la petite voyante s'exhalât — sans qu'aucune explication lui eût été fournie — l'acte de foi et de soumission vainqueur.

Bientôt au sentiment pénible de son insuffisance s'ajouta pour Jeanne la douleur anticipée et consternante de tous les brisements qui l'attendaient. Elle mesura — même sans l'analyser probablement — la force des mille liens qui attachent au foyer, au père, à la mère, aux frères, aux sœurs, au clocher, aux horizons familiers, aux amis, aux parfums, aux brises, au soleil, jusqu'aux brumes et aux frimas de la terre natale. Et voilà ce qu'il faudrait rompre ! Son cœur se tordait, mais son cœur acceptait. Souffrance n'est pas rébellion : pas plus que « *Comment cela se fera-t-il*<sup>4</sup> ? » n'est doute.

A travers les demi-révélation de Jeanne aux juges funestes de Rouen, on saisit que sainte Catherine et sainte Marguerite se montrèrent pitoyables à son égard. Son tourment intérieur ne les laissa pas indifférentes. Et cela est encore un point de vue de beauté dans cette histoire toute de beauté. Elles essayaient d'endormir ce légitime chagrin par de douces paroles et de doux

1. Jeanne, Q. I, 52, 171.

2. *Ibid.*, 53.

3. Jeanne, Q. I 52.

4. Paroles de Marie à l'ange de l'Annonciation

gestes. Plus d'une fois elles lui mirent au front un baiser. En leur compagnie, Jeanne s'apaisait, se rafraichissait ; mais quand elles s'éloignaient, tout elle-même se reportait vers ses amères pensées ; elle pleurait ; elle eût voulu suivre ses amies, et en finir avec ici-bas.

Nous croyons que cette lutte intérieure, dans laquelle l'âme de volonté acceptait clairement, tandis que l'âme de sensibilité repoussait, ne trouva jamais tout à fait de terme. Quand Jeanne quitta Domrémy, elle put s'assurer à elle-même qu'elle serait partie, eût-elle dû contrister cent pères et cent mères<sup>1</sup> ; mais sa meurtrissure ne se guérit pas. A Crespy-en-Valois, quelques jours après les triomphes de Reims, elle était encore bouleversée. « Je mourrai où il plaira à Dieu, disait-elle mélancoliquement. Je ne suis sûre ni du temps ni du lieu. » Puis d'un coup d'aile, elle retournait à Domrémy. « Ah ! s'il plaisait à mon Créateur que je dépose les armes et retourne près de mon père et de ma mère garder leur troupeau !... » Le mouvement est d'une grâce infinie ; mais ne voyez-vous pas que l'oiselet est toujours blessé ?

Les problèmes ne manquèrent pas à Jeanne en conséquence de cette tempête.

L'un des premiers, et sûrement des capitaux, fut celui-ci : parlerait-elle à son père, à sa mère, des phénomènes surnaturels qui agitaient son âme ?

Avec une décision et une fermeté bien au-dessus de son âge, elle résolut de s'en taire. Une certaine pudeur de dévoiler des grâces aussi exceptionnelles l'inclinait vers le silence ; mais surtout, l'idée, l'instinct qu'elle rencontrerait assez et trop d'obstacles sur son chemin, même si elle n'avait pas averti Jacques et Isabelle. Prévenus, ils feraient sûrement autour d'elle meilleure garde encore. Cependant, puisque Dieu ordonnait...

Cet abandon à l'ordre de Dieu, et cette prudence dans l'abandon, doivent être tenus pour l'un des plus crucifiants et des plus sanctifiants états d'âme par lesquels ait passé l'incomparable vierge.

Il y avait autour d'une année que l'Ange s'était montré à Jeanne, un an aussi qu'elle gardait son secret, lorsque subite-

1. Jeanne, Q. I, 129.

ment une mauvaise nouvelle circula<sup>1</sup> : Henri d'Olry, dit le bâtard de Savoie, marchait contre Domrémy à la tête d'une troupe de pillards. La bande n'était pas considérable, et d'Olry n'était pas un très gros sire : nous en aurons bientôt la preuve ; mais les uns et les autres étaient d'avérés coquins. Jacques d'Arc résolut, ainsi qu'une grande partie des habitants de Domrémy, de fuir à Neuchâteau. Ce fut un exode misérable dans lequel on vit en file, et pêle-mêle, les gens, leur bétail, leurs instruments aratoires, ce qu'ils purent de pain, de fourrages, de literie. Le séjour à Neuchâteau fut aussi bref que possible. Il dura, suivant les témoins, entre quatre ou cinq jours pour les uns, et une quinzaine pour les autres : tout le monde, en effet, partit ensemble, et ne rentra pas de même. Henri d'Olry enleva plusieurs têtes de bétail et tous les pauvres meubles qu'il rencontra. S'il ne pilla pas davantage, c'est qu'il ne trouva pas davantage. Mais Barthélemy de Defmont ramassa sept ou huit soldats, força le château de Doulevant où le bandit s'était retiré, lui reprit son butin, et ramena l'ordre à Domrémy<sup>2</sup>.

La fuite à Neuchâteau fournit à d'Estivet le texte d'un impur roman. De sa propre volonté, sans permission de son père et de sa mère, Jeanne, écrit le promoteur du procès de Rouen, se rendit à la ville de Neuchâteau. Elle y resta servante quelque temps, chez une cabaretière, nommée La Rousse. Cette femme était une entremetteuse ; et sa maison mal famée recevait les débauchés de l'endroit. La dite Jeanne fréquenta cette déplorable compagnie. Elle menait les brebis de La Rousse aux champs, ses chevaux à l'abreuvoir et aux prés ; c'est là qu'elle apprit à monter à cheval et à manier les armes<sup>3</sup>.

Bien que ces incriminations abominables, articulées au réquisitoire, aient été écartées de l'accusation proprement dite<sup>4</sup>, on conçoit qu'elles aient préoccupé les juges de la réhabilitation. Aussi posèrent-ils une question précise aux témoins de Domrémy, cités par eux. Ceux-ci, en effet, devaient se rappeler l'aventure et ses détails : on verrait bien. L'article XII de l'interrogatoire fut donc ainsi rédigé : Quand Jeanne fuyant l'approche des hommes d'armes se rendit à Neuchâteau, resta-t-elle toujours dans la compagnie de son père et de sa mère<sup>5</sup> ?

1. QUICHERAT, II, 409, etc.

2. SIMÉON LUCE, *Jeanne d'Arc à Domrémy*.

3. D'Estivet, Q. I, 214.

4. QUICHERAT, I, 328 et suiv.

5. *Ibid.*, II, 386.



Vingt-quatre témoins, qui avaient été de l'expédition, racontèrent que Jcanne était partie avec son père et sa mère, qu'elle était rentrée avec eux ; qu'elle n'avait jamais conduit que les animaux de son père ; enfin que La Rousse était une honnête femme<sup>1</sup>. L'histoire vraie sait d'ailleurs que la sainte jeune fille fut à Neuchâteau ce qu'elle était à Domrémy. Elle ne négligea rien de ses pratiques religieuses. Dans le très peu de jours qu'elle dut passer à la ville, elle s'approcha deux ou trois fois des sacrements<sup>2</sup>.

Quelques-uns ont cru que le village et son église avaient, pendant l'absence de la population, souffert du feu. Ce n'est pas impossible, quoiqu'on doive estimer plus qu'invraisemblable que des trente-deux témoins de Domrémy, pas un seul n'ait, d'un mot au moins, rappelé ces incendies. Quoi qu'il en soit, les journées du retour furent douces aux d'Arc. La famille s'était accrue récemment. L'ainé, Jacquemin, s'était marié. Mais il n'était pas encore parti pour Vouthon où il avait pris femme. Il n'y arriva que plus tard vers 1425<sup>3</sup>. Le père, la mère, tous les enfants se retrouvèrent donc dans la petite maison. Le jeune ménage prenait, il est vrai, sur la place commune ; mais être un peu gêné dans ces circonstances ne va pas sans quelque agrément. Les bœufs, les vaches, les moutons avaient retrouvé leurs crèches, les chevaux leur écurie. Les hommes visitèrent les champs et se remirent plus activement au travail pour réparer le bout de temps perdu. Ainsi fait toujours cet admirable recommenceur qu'est le paysan. Les femmes reprirent leurs besognes d'intérieur. L'alerte les avait encore resserrés les uns contre les autres. Jeanne seule dut penser longuement...

Si elle avait tant souffert à s'éloigner en la compagnie de tout le monde, et pour quelques jours seulement, que serait-ce à la séparation définitive ? Douloureux cœur trop jeune pour être tant agité : que cher lui coûtait déjà la rançon de la Patrie !..

1. QUICHERAT, II, 372, 95, 92, 99, 402, 109, 11, 14, 16, 19, 21, 23 35, 41, 54.

2. *Ibid.*, I, 51.

3. La présence de Jacquemin à Vouthon en 1425 est certaine. On l'y voit condamné à une amende de cinq sols « pour n'avoir pas répondu à un appel du maire ». D'autre part il était à Neuchâteau. Isabelle Girardin dépose en effet (Procès, II, 428) : Avoir rencontré Jeanne avec ses sœurs. Ses sœurs, c'était Catherine et la femme de Jacquemin, belle-sœur de Jeanne.



## CHAPITRE SIXIÈME

### LA LUTTE INTÉRIEURE ET LES DIFFICULTÉS EXTÉRIEURES AVANT LE DÉPART POUR CHINON

1426 A 1429 (23 février)

Calme relatif à Domrémy pendant les années 1426 et 1427. — Cependant, Bedford prépare une poussée contre la France de l'Est et celle du Centre. — Pourquoi ? Deux raisons : à l'intérieur, l'Angleterre a besoin d'une diversion ; à l'extérieur, jamais le Dauphin ne fut plus abandonné. — Vergy est lancé contre l'Est ; Salisbury contre le Centre. — Activité des Voix de Jeanne : sa lutte intérieure ; elle cède. — Premier voyage à Vaucouleurs avec Durand Laxart ; insuccès. — Octobre 1428, Salisbury met le siège devant Orléans : insistance nouvelle et ardente des Voix : Jeanne leur cède encore. — Deuxième départ pour Vaucouleurs ; attente pénible ; lettre à Jacques et à Isabelle ; visite de ceux-ci ; tentative singulière pour la ressaisir ; Jeanne à Toul. — Le bruit de la sainteté de Jeanne se répand ; voyage à Nancy. — Retour à Vaucouleurs. — Suprêmes hésitations du capitaine ; l'exorcisme de messire Fournier. — La bataille des Harengs et le consentement de Baudricourt. — Jeanne est équipée. — Les compagnons de Jeanne. — Le départ : 23 février 1429.

Les deux années 1426 et 1427 qui suivirent la fuite à Neuchâteau ne furent marquées à Domrémy par aucun événement grave que nous sachions. Tout au plus pourrions-nous signaler les songes de Jacques d'Arc qui doivent se rapporter à ce temps. Il rêva plusieurs fois que Jeanne parlait avec des hommes d'armes. Jacques prit ces songes pour un avertissement du ciel. Il s'en ouvrit à sa femme et à ses enfants<sup>1</sup>. Quoi ! sa fille, sa fille à lui ! partir ainsi ! partir avec des soldats ! L'austère et fier paysan sentait tout son honneur et toute sa probité frémir à cette pensée : et il disait à ses garçons : Si je croyais que mes craintes pussent se réaliser, je vous ordonnerais de la noyer dans la Meuse, et si vous ne vouliez pas, je la noierais de mes propres mains<sup>2</sup>.

1. Jeanne Q. I, 132.

2. *Ibid.*

Jacques avait un autre souci, petit comparativement parce que moins poignant, réel cependant : Jeanne le connaissait bien. En 1424, nous l'avons dit plus haut, Robert de Saarbrück avait imposé plus encore qu'offert sa protection à Domrémy. De ce chef il réclama deux gros par feu entier, un demi-gros par feu de veuve : total deux cent vingt écus d'or. C'était la ruine du village. Les habitants résolurent d'en appeler « à la chambre royale », — cour présidée par le capitaine de Vaucouleurs, — et ils désignèrent pour leurs avoués : Maître Flament leur curé, Jacques Morel de Greux et Jacques d'Arc. Le litige était encore pendant en 1427. Homme de tête, Jacques d'Arc ne manquait pas d'en être préoccupé.

Jeanne cependant demeurait la ménagère rustique et la chrétienne fervente, mais toujours fermée sur ses états intérieurs, que nous avons décrite. Vouloir présenter son portrait d'alors au lecteur, ce serait nous répéter. Ses semaines, ses mois se suivaient et se ressemblaient, faits de travail, de prières, de colloques avec ses Voix, de batailles intimes, où les exigences de sa mission entraient en conflit avec celles de son cœur. Sa condition matérielle et morale se poursuivait. Dieu polissait l'outil et le trempait, par des coups de souffrance et de lumière, avant de l'employer.

1428 se présente avec un caractère beaucoup plus accusé. Ce ne sont pas encore les très graves événements. C'est visiblement leur vigile.

Tandis que Domrémy jouissait de son calme relatif, il se préparait en Angleterre, contre la France, un très gros effort dont les causes, tout à la fois de politique intérieure et de politique extérieure, méritent d'être exposées.

Glocester, frère de Bedford, et sinon de fait, au moins de droit, régent d'Angleterre, n'avait ni la tête ni la conscience remarquablement organisées de son aîné ; aussi lorsque Jacqueline de Hainaut, déjà mariée à un cousin du Duc de Bourgogne, était allée, sans façon, lui offrir sa main, il n'avait pas dit non. Jacqueline avait de belles terres et de belles villes ; l'Anglais convoiteux les trouva fort à son gré. Il consentit à prendre la femme pour avoir les terres et les villes. Philippe de Bourgogne qui se souciait assez peu des frasques de sa cousine, suivait de l'œil, lui aussi, la destinée du Hainaut, de la Hollande et autres lieux.

A la nouvelle que ce bien allait passer à Gloucester, il entra dans une belle fureur : et ne pouvant s'en prendre à celui des Anglais dont la mer le séparait, il se tourna contre celui qui habitait le continent. Sans plus attendre, il réclama de Bedford une très grosse somme, qui lui était vraiment due. Bedford était sans le sou. Le Bourguignon insista, exigea des gages. Il était homme à jeter, comme l'antique Brenne, son épée dans la balance. Le débiteur le savait. Plutôt que de courir ce risque, il abandonna au créancier plusieurs villes, dont Montdidier.

L'aventure fit mauvais effet, en Angleterre ; on s'en doute. Surtout elle mit beaucoup de froid entre Bedford et Philippe le Bon. Que devenait la suprême recommandation d'Henri V mourant : A tout prix nous devons demeurer les amis du Duc de Bourgogne ?

Refroidi avec Bedford, Philippe se rapprocha de Charles ; c'était son habituel et profitable jeu.

Sous les auspices du Duc de Savoie, une trêve fut conclue entre France et Bourgogne à la date du 26 novembre 1427, valable de Noël à la Saint-Jean<sup>1</sup>, prolongeable trois ans au gré des parties. Elle fut sûrement très désagréable à l'Anglais.

Bedford voulut reconquérir et l'opinion anglaise et l'amitié bourguignonne. Il lui parut que rien ne valait, pour assurer ce double résultat, une poussée vive contre Charles VII : et il avait raison. Une merace sérieuse contre la France réveillait toujours le zèle des Anglais, toujours aussi l'appétit du Bourguignon. Celui-ci en arrivait inmanquablement à chercher quelle part lui reviendrait lors de la grande curée.

Aussi bien le moment était-il admirablement choisi. Jamais Charles VII ne s'était trouvé autant seul que dans les six derniers mois de 1427. Il n'avait plus une épaule sur laquelle s'appuyer.

Ses Armagnacs, mécontents de l'influence d'Yolande d'Anjou, belle-mère de Charles, une très habile femme au demeurant et une bonne Française, quoique meilleure Angevine<sup>2</sup>, s'étaient à demi retirés, grondants. Afin de les suppléer, car s'ils étaient pillards abominablement, ils étaient braves soldats, le roi avait appelé les Écossais. Ceux-ci avaient été battus à

1. Archives de la Côte-d'Or. Cité par le P. Ayrolles, II, 78.

2. René d'Anjou son fils s'allia avec les Anglais pour son duché de Lorraine. Il n'est pas bien certain que Yolande n'eût pas quelque satisfaction de le voir prendre des sûretés dans l'état où était la fortune de son gendre.

Crevant et décimés à Verneuil. Yolande avait alors fait donner l'épée de connétable à Richemond. Ce n'était pas mal vu. Richemond était le frère du Duc de Bretagne ; un jour même il ceindra la couronne du Duché des Hermines ; Yolande pouvait croire que la connétablie détacherait de la cause anglaise cette rude et fière province, et qu'elle fournirait des hommes. Le souvenir du grand Bertrand et celui d'Olivier de Clisson auréolaient tout connétable de leur pays. Surtout, Richemond avait un renom de justicier exact, nullement inutile par ces temps « de roberie et de pillerie ». Le malheur voulut qu'il crut pouvoir absolument ligoter le roi. On remettrait Charles à la discrétion « de ceux de son sang, principalement du Duc de Bourgogne » ; et il devrait faire « des offres raisonnables aux Anglais ». Telles furent les conclusions étranges de l'entrevue de Saumur à laquelle fut activement mêlé le premier officier militaire de la Couronne. Il osa même porter la main sur un personnage, bien plus que douteux il est vrai, mais de l'intimité, « des retraits du roi », le Sire de Giac<sup>1</sup>. Le malheur voulut enfin que Jean VI de Bretagne adhérât au traité de Troyes. Après les avances du roi, ç'avait tout l'air d'une trahison. Les ennemis de Richemond s'armèrent de tout contre lui ; le roi ne le soutint pas. Boudeur et colère il quitta la cour. Il ne trouva d'abri nulle part que dans son château de Parthenay où il se rongea. La révolution de palais fut complète. La Trémouille, le Maçon, Regnault de Chartres, prirent le pouvoir : ce fut « un ministère d'affaires ». Il en valait un autre : le roi devant être exploité par tous, ou plus, ou moins. La disgrâce du connétable fit cependant un vide, au moins en apparence. Le bel échafaudage d'Yolande d'Anjou fut mis à bas. Paradoxe étrange ! Charles VII en vint à interdire à son connétable de se battre pour sa cause ! Il faudra le coup d'œil et la dextérité de Jeanne pour arranger cette affaire, sous les murs de Beaugency.

Ainsi le Dauphin se trouve à peu près seul. Près de lui, presque plus d'Armagnacs, très peu d'Écossais, plus de Bretons.

Sa chance unique, c'était la détresse du trésor d'Angleterre, soit dans l'île, soit sur le continent. Bedford y suppléa de son mieux. A défaut de haute paie, il promit des terres et des titres

1. Il fit jeter ce sire de Giac dans l'Auron.

à ceux qui viendraient l'aider ; et, finalement, il prit deux mesures décisives :

La première (août 1427) concernait les pays d'Aisne et de Meuse. Les places que Charles VII occupait encore, seraient réduites à l'obéissance anglaise. Mouzon sur Meuse, Beaumont en Argonne furent occupés dès les premiers mois de 1428. Il ne resta plus à tenir ferme que Vaucouleurs.

La seconde beaucoup plus grave, parce qu'elle atteignait les possessions de Charles, non pas sur leurs ailes, mais à leur centre, se rapporte à janvier ou février de 1428.

Inspiré par le Régent de France, le grand conseil d'Angleterre résolut d'envoyer le meilleur capitaine d'alors, Salisbury, contre la principale forteresse française : Orléans. C'était la pointe dirigée vers le cœur.

Le fait nous est venu, entre autres, par un chroniqueur anonyme, dans une page de si joli relief que le mieux est de la citer textuellement<sup>1</sup>.

« En l'an mil quatre cent et vingt et huit, les Anglais tinrent leur conseil au païs d'Angleterre ; et là fut ordonné que le comte de Salebery (Salisbury) descendrait au païs de France pour conquérir les païs de Mgr d'Orléans, lequel ils tenaient prisonnier ; et avait esté pris par eulx et fait prisonnier à une journée qui fut Agincourt (Azincourt), en laquelle journée il fut pris et plusieurs aultres seigneurs de France. Au dit Comte de Salebery fut baillé de six à sept mille Anglais combatens. Et lors mon dit Seigneur d'Orléans averti de ces choses, considérant le dommage et destruction qu'il doubtaient advenir en ses terres et Seigneuries, au moyen de la dite entreprise du dit comte de Salebery, et lui recommanda sa terre ; lequel comte de Salebery lui promit qu'il la supporterait (respecterait) ; et moyennant ce, mon dit Seigneur d'Orléans lui promit six mille écus d'or. Et de tout ce le dit comte de Salebery n'en tint riens ; aussi il lui en prit en mal, comme vous orrez (ouïrez), car Dieu l'en punit. »

Tandis que ces attaques sur deux fronts se préparaient, ou même se développaient, les Voix poussaient plus vivement Jeanne.

*La pitié du Royaume de France* se faisait très profonde. Il

1. QUICHERAT, V, 285.

était urgent d'y pourvoir : l'ordre du ciel devint précis. Jeanne irait trouver Robert de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs. Il lui donnerait des gens d'armes<sup>1</sup>, avec lesquels elle accomplirait l'œuvre de Dieu.

La sainte inspirée redoubla de prières. Le curé de Gondrecourt, messire Henri Arnolin, la vit prosternée devant le crucifix ou la statue de la Vierge, les mains fortement jointes, le visage et les regards ardents, dans une supplication passionnée et douloureuse<sup>2</sup>.

Aller à Vaucouleurs... Y parler au capitaine... elle ne pouvait entreprendre cela toute seule. Il lui fallait trouver un complice... Un de ses frères ? Impossible d'y songer, il l'aurait sûrement trahie ; elle pensa à Durand Laxart, cousin germain de sa mère, qu'elle appelait son oncle<sup>3</sup>.

C'était un homme de cœur, un bon Français. Les vertus de sa nièce l'avaient séduit. Il en a parlé avec élan<sup>4</sup>. Le mauvais sort de Charles VII l'attristait. Serait-il jamais tout à fait roi, ce jeune Dauphin ? Serait-il jamais sacré, couronné ?

Jeanne le rassurait. C'est elle-même qui le ferait couronner. Elle irait pour cela en France — n'était-il pas écrit et depuis longtemps — « que la France désolée par une femme serait sauvée par une vierge<sup>5</sup> » ?

Mais avant tout, il était indispensable de parler à Baudricourt, qui la ferait conduire au Dauphin. Le reste suivrait.

L'oncle se laissa persuader ; il fut convenu que Jeanne irait passer quelques journées à Burcy posé juste à mi-chemin entre Domrémy et Vaucouleurs. De là, elle trouverait bien les moyens d'atteindre Baudricourt.

Le projet se réalisa en mai. Comment Jacques et Isabelle laissèrent-ils s'éloigner leur fille ? Leurs craintes antérieures s'étaient-elles assoupies ? Avaient-ils en Laxart une confiance illimitée ? Les deux hypothèses sont faisables et conciliables.

Jeanne et Laxart se présentèrent à l'audience du capitaine vers l'Ascension<sup>6</sup> qui tombait, cette année, le 13 mai.

Baudricourt était un soldat, un bon soldat de ce temps ; langue épaisse, moins délicat, beaucoup moins délicat que

1. Jeanne, Q. I, 53.

2. Arnolin, Q. II, 459.

3. Jeanne, Q. I, 53.

4. Laxart, Q. II, 443.

5. *Ibid.*, 444.

6. Poulongy, Q. II, 456.



Boucicault, Pardiac et Bayard. Il tenait ferme la bannière royale sur cette marche de Lorraine. Il était fidèle ; tout autant intéressé ; justicier par état ; pillard dans l'occasion. Les honneurs où savent s'élever les hommes de second plan, ne lui ont pas manqué. Il fut créé chevalier ; devint chambellan du roi et bailli de Chaumont. Il mourut un ou deux ans avant le procès de réhabilitation. C'est dommage ; sa déposition eût été de valeur, très probablement. En tout cas, elle aurait éclairé certains points demeurés obscurs, par suite du laconisme des greffiers, dans le récit des deux voyages de Jeanne à Vaucouleurs.

La crédulité n'était pas le péché de Baudricourt. Que Jeanne avertie par des Voix l'eût reconnu sans l'avoir vu jamais, il ne s'en émouvait guère. Cette grande fillette de dix-sept ans, en habit de gros droguet rouge, qui prétendait tenir mission de « *son Seigneur* » d'aller en France et d'y sauver Charles, ne lui disait rien qui vaille. Elle paraissait grave, modeste ; mais qui peut bien savoir ?... Si tout de même elle était une aventurière jouant la comédie ?... Si elle était une folle ?... Bon pour les naïfs de se laisser prendre. Mais lui qui n'était pas un naïf !... Et avec sa position !... Et avec ses responsabilités !... Néanmoins il ne refusa pas toute conversation. Le discours que tint l'enfant au soldat mérite d'être lu et médité. Rien de plus haut, rien de plus grave, rien de plus ferme ne se peut concevoir. Le langage des prophètes est égalé. « Je suis venue, dit Jeanne, vers vous, Robert, de la part de mon Seigneur, afin que vous mandiez au Dauphin qu'il se garde bien, mais qu'il ne livre présentement à ses ennemis aucune bataille ; parce que le Seigneur lui enverra le secours vers la mi-carême prochaine. Le royaume n'est pas au Dauphin. Il est à mon Seigneur. Mais mon Seigneur veut que le Dauphin soit roi, et qu'il tienne en commende son royaume. Malgré ses ennemis, le Dauphin sera roi. Moi-même je le conduirai recevoir son sacre.

— Et quel est donc ton Seigneur ? interrogea Robert.

— Le Roi du ciel<sup>1</sup>.

Au souvenir de ces paroles, Poulengy, qui nous les a conservées, s'émouvait. On sent un frisson dans sa déposition. Baudricourt au contraire n'avait point l'âme qu'il fallait pour goûter pareil accent. Il demeura sceptique, au moins.

1. Poulengy, Q. II, 456.

- - Souffletez-moi bien cette gamine, recommanda-t-il à Laxart, et la reconduisez à son père<sup>1</sup>.

Le chroniqueur anglo-bourguignon Wavrin, qui se trouvait à Orléans et à Patay, et ne pardonna jamais à Jeanne de l'y avoir battu, représente — c'est le premier qui eut cette conception digne de sa rageuse intimité — Jeanne devenue entre les mains de Baudricourt l'instrument d'une manœuvre politique<sup>2</sup>. Baudricourt l'endoctrina, prétend-il, lui apprit ce qu'elle devrait dire au roi, ce qu'elle devrait ensuite faire.

En vérité, il n'y paraît guère. Le « souffletez-moi bien cette gamine » est un mode singulier d'*endoctrinement*.

Jeanne regagna Domrémy. Elle n'était pas découragée. La veille de la fête de la décollation de saint Jean-Baptiste, elle dit à Michel-le-Buin, « qu'il y avait entre Coussey et Vaucouleurs (Domrémy est entre Coussey et Vaucouleurs), une jeune fille qui, avant un an, ferait couronner le roi de France<sup>3</sup> » (28 août 1428).

L'été lui rapporta les occupations coutumières. Elle reprit le râteau pour recueillir le foin des bords de la Meuse, la faucille pour couper les blés. Elle reprit aussi le chemin de son église et le sentier qui menait à Notre-Dame de Bermont. Puis ce fut l'automne, puis ce fut l'hiver.

Et l'appel des Voix ne se taisait toujours pas.

Et en effet soit à l'Est, soit au Centre, les Anglais se remuaient.

A l'Est, deux mois<sup>4</sup> après l'ouverture de Jeanne à Baudricourt, Antoine de Vergy avait réuni une troupe et l'avait passée en revue à Saint-Urbain<sup>5</sup>. Elle était destinée à forcer Vaucouleurs. Ce Vergy, vassal du Duc de Bourgogne, avait été blessé à Montereau, aux côtés de Jean sans Peur. Il gardait une haine implacable à Charles VII. On lui faisait couramment honneur parmi les Anglo-Bourguignons de la victoire de Crevant<sup>6</sup>.

Son expédition semble avoir avorté. Dès le 22 juillet en effet, Vergy annonce au comte de Fribourg, l'un des chefs sur lesquels il comptait pour le siège de Vaucouleurs, qu'il lui est inutile d'aller plus loin ; que tout est arrangé : « *traité d'accord*

1. Poulengy, Q. II, 456.

2. Wavrin, Q. IV, 406.

3. Michel-le-Buin, Q. II, 410.

4. 19 ou 17 juillet.

5. SIMÉON LUCE, *Jeanne d'Arc à Domrémy*.

6. AYROLLES, III, 20.

*a été fait pour la reddition de Vaucouleurs*<sup>1</sup> ». Qu'est-ce que ce traité d'accord dont personne n'a retrouvé le texte ? Fut-ce un protocole de reddition de la forteresse, sous une condition qui ne se réalisa pas dans la suite ? Faut-il y voir l'aveu implicite d'un recul d'Antoine de Vergy ? L'homme-lige du Duc de Bourgogne fut-il contraint de se rappeler qu'il n'avait pas le droit de prendre les armes, même au nom de l'Angleterre, quand son suzerain avait signé une trêve non dénoncée avec le roi de France ? Dans ce cas, qui lui avait fait la leçon ? Le duc de Savoie, garant de la trêve ?... Le duc de Bourgogne, son signataire ?... Peut-être la solution de ce problème — pas bien considérable — gît-elle dans quelque dépôt d'archives.

Du côté de Salisbury, chef de l'armée du Centre, les choses n'allaient pas de même. Elles ne s'arrangeaient pas. Débarqué en Normandie « avec six à sept mille Anglais combatans<sup>2</sup> », il « tira droit sur Chartres<sup>3</sup> ». C'est dans cette ville que se fit le rassemblement. En attendant l'arrivée de ses arrières, le noble Lord ne manquait pas de loisirs. Il voulut les employer utilement. Il consulta donc sur la guerre qu'il entreprenait Maître Jean de Meun<sup>4</sup>, dit un écrivain normand, Maître Jehan de Builhons, dit Simon de Phares<sup>5</sup>.

« L'astrologien » lui fit une simple recommandation : « Prenez bien garde à votre tête ». C'est là conseil qu'un « astrologien » pouvait donner en tout repos à Salisbury ; quoi qu'il advînt, il était bon. Cependant les amis du général se souvinrent du propos quand il fut frappé à la tête par un boulet de fauconneau, et tué à peu près du coup.

L'obscur pronostic n'arrêta pas l'Anglais. Il prit Nogent-le-Roy et « tira » jusqu'à Janville, « Yenville en Beausse, et là mist le siège ; et, de faist, prit y celui lieu d'Yenville<sup>6</sup> ». Les gens de Meung allèrent le chercher jusque-là pour lui faire leur soumission<sup>7</sup>. L'Anglais occupa ensuite Beaugency, puis Jargeau. Il pilla Notre-Dame de Cléry. Enfin le 13 octobre, il arriva en vue d'Orléans, où son destin s'accomplira<sup>8</sup>.

1. SIMÉON LUCE, *Jeanne d'Arc à Domrémy*.

2. Chronique de l'établissement de la fête du 8 mai, Q. V, 286.

3. *Ibid.*

4. Chronique de Normandie, Q. IV, 345.

5. *Ibid.*

6. Chronique, Q. V, 286.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*

Cette campagne devra être, plus bas, racontée en détail.

Cependant Jeanne songeait toujours à son départ. La porte à laquelle il lui fallait frapper n'avait pas changé : elle était à Vaucouleurs. Ses Voix la pressaient étrangement d'y aller heurter : « Va, Jehanne la Pucelle, fille de Dieu. Va, lui disaient-elles. C'est toi qui délivreras Orléans et forceras les Anglais à lever le siège<sup>1</sup>. »

Lorsque Novembre et Décembre 1428 arrivèrent, l'insistance de sainte Catherine et de sainte Marguerite devint si forte, que Jeanne n'y put pas tenir<sup>2</sup>. De nouveau elle recourut à Laxart.

Les premières démarches de la nièce et de l'oncle à Vaucouleurs étaient demeurées secrètes. Ni Jacques d'Arc, ni Isabelle Romée, n'en avaient entendu parler. Autant le second passage de Jeanne dans la petite ville eut d'éclat, autant le premier avait été inaperçu. Baudricourt s'était tu. Il avait gardé pour lui la proposition d'une *petite folle*, que, tout de même, il ne fallait pas compromettre.

Un événement de famille fournit le prétexte à cette seconde absence. Jeanne Le Vauseuil, la femme de Durand, allait faire ses relevailles<sup>3</sup>. C'était, il y a quelques années encore, une occasion de réjouissances, dans nos campagnes au moins. La mère suffisamment remise se rendait à l'église, entendait une messe, s'agenouillait devant l'autel, et le curé lisait l'évangile de la Purification de la Vierge, dans lequel il est raconté que Marie et Joseph offrirent, dans le temple de Jérusalem, une paire de colombes, quarante jours après la naissance de Jésus, pour satisfaire au vœu de la loi mosaïque. Le prêtre bénissait ensuite un pain que la mère « relevée » emportait. On le mangeait dans un repas, auquel étaient conviés quelques proches ou amis. On ne manquait pas de boire à la santé du nouveau-né. Au village, où ce qui brise l'uniformité de l'existence est rare,

1. Jeanne Q. I, 130, 220, etc.

2. Non poterat durare. Jeanne, Q. I, 53.

3. Iret *relevarum* uxorem (Laxart, Procès, II, p. 428). Cette phrase ne signifie pas irait assister la femme de Laxart en couches, ainsi que plusieurs ont traduit ; mais irait faire ses relevailles. Guillaume le Conquérant ayant appris que Philippe I<sup>er</sup> de France avait dit de lui : Quand est-ce que ce gros homme accouchera, répondit : J'irai me relever à Notre-Dame avec mille lances en guise de cierges. « Ibo relevarum ». Il l'eût fait probablement comme il l'avait dit, sans l'accident de Mantes. On dit encore aujourd'hui, en plusieurs endroits, d'une femme qui accomplit cet acte elle se relève.

ces petites fêtes étaient attendues. N'ayant rien de cérémonieux, rien de guindé, elles donnaient de la joie comme tout ce qui vient du cœur et y va. Les enfants en rêvaient ; les grandes personnes s'en amusaient vraiment. Ce fut sous le prétexte d'assister à une solennité de ce genre que Jeanne retourna à Burey. Il fut convenu qu'elle y resterait ensuite quelque temps, pour aider sa parente encore à ménager<sup>1</sup>.

Son premier départ avait été dur à Jeanne, le second lui fut cruel. Rouvrir une plaie est souvent plus douloureux que l'ouvrir. Elle goûta toute l'amertume de son obéissance à « l'appel ». La croix morale dont elle portait le fardeau depuis des années donna toute sa pesanteur.

Pendant elle demeurait résolue. « Eût-elle eu cent pères et cent mères, elle serait partie<sup>2</sup>. » Le ciel le voulait ! Nous n'éprouvons aucun embarras d'ailleurs à nous représenter sainte Catherine et sainte Marguerite lui mettant au front un baiser d'encouragement<sup>3</sup>.

Un matin, elle embrassa longuement Jacques, Isabelle, Jacquemin, Jean et Pierre, et s'éloigna.

Elle rencontra Mengette sa plus jeune compagne. « A Dieu ! lui dit-elle. Je te recommande à Dieu ! » Ne dirait-on pas la bénédiction d'un vieillard tombant sur une tête blonde ? La sainteté est comme une vieillesse, dit l'Écriture.

En passant devant la maison de ses voisins, les Guillemette, elle vit le père. Elle lui dit : Je vais à Vaucouleurs.

Mais elle n'eut pas le courage de prévenir son amie la plus chère, Hauviette. Il valait mieux pour les deux ne pas se revoir. Hauviette pleura beaucoup.

Décembre étendait ses mornes gels. Les arbres étaient dépouillés. La plaine était morte. Le givre s'accrochait sous le brouillard gris aux branches et aux herbes rudes. Le passé de Jeanne fuyait derrière les brumes qui montaient de la Meuse. L'avenir venait... L'avenir, c'était Vaucouleurs, Chinon, Orléans, Patay, Reims ; l'avenir, c'était Rouen !

Jeanne en quittant Domrémy se rendit tout droit à Burey-le-Petit, où l'attendait sa cousine. Elle prit part à la petite

1. Mengette Joyart, Q. II, 431.

2. Jeanne, Q. I, 129.

3. Jeanne, Q. I, 186.

fête des relevailles ; passa dans la prière les jours de Noël et de l'Épiphanie, puis revint à son unique objet. Puisqu'elle devait, avant la mi-carême, porter au Dauphin le secours de Dieu, il n'y avait aucun temps à perdre : il fallait retourner vers Baudricourt.

Le capitaine était-il toujours dans la même disposition ? Allait-il encore offrir des soufflets à Jeanne, en guise de réponse ? Il savait le siège d'Orléans. Lui-même avait été menacé de blocus par Antoine de Vergy. N'avait-il pas en présence du danger pensé plus d'une fois à la fillette vêtue de droguet rouge, qui lui avait offert le secours de Dieu ? Ce n'est pas probable. Des récits on doit plutôt conclure qu'il différa l'audience de Jeanne, ou qu'il ne voulut pas, à l'audience, lui donner de décision.

Cependant Jeanne écrivit à son père et à sa mère. La perte de cette lettre est irréparable. Elle n'avait pas à leur expliquer son départ de la maison. Ils étaient informés. Elle avait à leur expliquer pourquoi elle n'y retournait pas. Que leur dit-elle ? Comment essaya-t-elle de les consoler ? Quelles tendresses leur exprima-t-elle ? Très probablement il faut voir le canevas de sa communication respectueuse et filiale dans ses réponses du 12 mars à Jean de la Fontaine, commis par l'Évêque de Beauvais aux interrogatoires de la prison.

La Fontaine lui demanda si elle pensait avoir bien fait de partir sans le congé de son père et de sa mère, auxquels elle devait honneur et respect ? — En toutes choses, répondit-elle, je leur ai bien obéi, excepté alors. Depuis, je leur écrivis et ils me pardonnerent. — Mais ne pensiez-vous pas pécher en vous éloignant sans leur aveu ? — Puisque Dieu commandait, il le fallait bien faire... Puisque Dieu commandait, eussé-je eu cent pères et cent mères, je serais partie. — Avez-vous demandé à vos Voix s'il fallait ou non prévenir votre père et votre mère ? — Mes Voix m'ont laissée libre ; elles auraient été contentes que j'eusse parlé, n'eût été la peine que je devais faire à mes parents si je leur parlais<sup>1</sup>.

La conscience de Jeanne et son cœur sont ici tout à nu. Dieu commandait. L'ordre divin broyait ses tendresses. Elle imposa silence à celles-ci, et donna sa soumission à celui-là. « Celui qui aime son père et sa mère plus que moi, dit le Maître,

1. Jeanne, Q. I, 129.

n'est pas digne de moi... Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes », fût-ce le père, fût-ce la mère, reprennent en écho les Apôtres.

En apprenant la résolution de leur fille, Jacques d'Arc et Isabelle Romée pensèrent « perdre le sens »<sup>1</sup>. Ils coururent à Vaucouleurs où Jean Le Fumeux, enfant de chœur à Notre-Dame des Voûtes avant d'y devenir chanoine, les avait rencontrés. Les explications de Jeanne leur firent impression, et ils lui pardonnèrent<sup>2</sup> ; pas toutefois sans s'être livrés à une tentative assez singulière.

Un jeune garçon prétendit que Jeanne lui avait été fiancée ; et comme les fiançailles constituaient un engagement solide aux yeux de l'Église, il cita sa prétendue « promesse » à comparaître devant l'official de Toul, duquel relevait Domrémy. Elle s'entendrait condamner à tenir sa promesse. Était-il soudoyé par Jacques ? Quelques-uns l'ont dit. Il semble au moins que celui-ci se soit montré sympathique à la bizarre requête. Si elle eût abouti, en effet. Jeanne aurait réintégré le village et la maison paternelle : c'eût été la douloureuse affaire arrangée.

Jeanne se rendit à Toul ; se défendit devant le Tribunal ecclésiastique ; prêta serment que la demande de sa partie était une pure invention. Le Juge lui donna gain de cause<sup>3</sup>.

Revenue à Vaucouleurs, elle reprit son existence de travail, d'attente et de piété. Elle filait<sup>4</sup> avec Catherine Royer ; lui répétait son impatience d'aller vers le roi<sup>5</sup> ; écoutait ses Voix qui l'encourageaient, lui montrant Orléans délivré et le roi couronné. Elle faisait aussi de très longues stations à Notre-Dame de Vaucouleurs.

De cette église elle affectionnait particulièrement la crypte où l'on vénérât une antique statue connue des pèlerins sous le nom de Notre-Dame des Voûtes.

Notre-Dame des Voûtes lui rappelait la madone des années douces, du bon lieu solitaire et ombreux, Notre-Dame de Bermont. Devant l'image vénérée on la remarquait en dévotion profonde, tantôt le front baissé, tantôt les yeux ardemment

1. Jeanne, Q. I, 132.

2. *Ibid.*, 129.

3. *Ibid.*, 128.

4. Catherine Le Royer, Q. II, 446.

5. *Ibid.*

levés. Elle avait coutume d'y entendre plusieurs messes de suite comme si elle n'eût pu se détacher du sanctuaire et de sa reine<sup>1</sup>. Elle se confessait souvent à maître Fournier le curé de sa paroisse. Le petit clerc d'alors, promu chanoine, Jean Le Fumeux, avait conservé l'impression profonde, presque la vision, de Jeanne agenouillée : c'était une bonne fille, disait-il ; puis, parce que sans doute ce terme vague ne traduisait pas suffisamment sa pensée, il ajoute le mot décisif : *c'était une sainte*. C'est la seconde fois que ce mot apparaît dans notre histoire. Le chanoine Le Fumeux en connaissait tout le sens.

C'était une sainte... La rumeur en courait, du reste, tout autour de Jeanne et plus loin même. Les bourgeois et le peuple de Vaucouleurs avaient fréquemment son nom sur les lèvres. Ils étaient touchés de la candeur de la jeune fille, de sa simplicité, de sa douceur, de sa modestie. Sa vigueur aussi les charmait<sup>2</sup>. On se répétait qu'elle venait de la part de Dieu pour faire sacrer le Dauphin et qu'elle accomplirait l'antique prophétie : *Une femme a perdu la France, une femme la sauvera*. Ils s'étonnaient de l'indifférence de Baudricourt. Les hommes d'armes notamment ne dissimulaient guère leur mauvaise humeur.

Par réaction, ces sympathies allumaient de plus en plus le désir de départ dont brûlait Jeanne. « Elle se desséchait ; le temps lui pesait ainsi qu'à une femme qui attend son terme<sup>3</sup>. » On croyait la consoler en lui parlant des espoirs qui se posaient sur sa tête.

Un des soudoyers de Baudricourt, Jean de Novellompont, plus connu sous le nom de Jean de Metz, étant allé la voir, ne manqua point de mettre la conversation sur ce sujet : « Mon amie, lui dit-il, que faites-vous ici ? Faut-il donc que le roi soit chassé de son royaume ? Faut-il donc que nous devenions Anglais ? »

Cette virile impatience, fortement contrastante avec la singulière apathie de Baudricourt, n'était pas pour déplaire à la Sainte de la Patrie. Sans sortir de son habituelle réserve, elle livra quelque chose du vif de son âme. « Je suis venue ici, dit-elle, dans une ville royale, demander à Robert de Baudri-

1. Le Fumeux, Q. II, 461.

2. G. Le Royer, Q. II, 446.

3. *Ibid.* 447.



court qu'il veuille me conduire ou me faire conduire vers le roi. Mais il n'a cure ni de moi ni de mes paroles. Cependant il faut qu'avant la mi-carême je sois près du roi, et j'y serai, dussé-je user mes jambes jusqu'aux genoux. » Puis, faisant allusion au bruit qui s'était répandu qu'on allait fiancer le fils de Charles VII tout jeune à la fille du roi d'Écosse plus jeune encore : « Il n'y a personne au monde, ni rois, ni généraux, ni fille de roi d'Écosse, ni autres quelconques, qui puissent restaurer le royaume de France. Il n'y a de secours qu'en moi. J'aimerais mieux filer près de ma pauvre mère. Ce n'est pas mon état, la guerre. Mais il faut que j'aïlle ; il faut que je le fasse. » — Jean de Novellompont, l'esprit plein d'idées féodales, reprit, avec une gravité respectueuse, la question posée plusieurs mois auparavant par Baudricourt, avec raillerie : « Et quel est donc votre Seigneur, Jeanne ? — C'est Dieu ! ! »

Le soldat fut très ému.

D'un élan il tendit la main à Jeanne. Il la trouvait plus soldat que lui-même, et surtout soldat d'un Maître plus grand que le sien. Il lui donna sa foi de la mener, Dieu aidant, au Dauphin. Il alla jusqu'à lui demander quand elle voulait partir. — « Plutôt aujourd'hui que demain ; plutôt demain qu'après. » Jean entra aussitôt dans le détail des préparatifs : « Garderez-vous ces habits-ci ? il montrait la pauvre robe de droguet rouge. — Devant faire œuvre d'homme, je prendrai volontiers des habits d'homme<sup>2</sup>, » répondit Jeanne.

La mâle éloquence des réponses de la sainte, leur spontanéité, leur décision, leur mystique gravité étonneraient sur des lèvres si jeunes, si on ne la savait éclairée par l'Esprit. De l'étonnement on passe sans peine à quelque sourde larme de patriotique et pieuse émotion.

La conversation avec Jean de Novellompont n'eut pas de suite immédiate.

Vers ce temps Jeanne reçut un message, qui prouve que sa renommée de sainte avait été portée assez loin et assez haut déjà. Charles duc de Lorraine désirait la voir, et lui envoyait un sauf-conduit. Elle ne refusa pas la visite. Jean de Novellompont et Laxart l'accompagnèrent<sup>3</sup> ; Jean jusqu'à Toul, Laxart jusqu'à Nancy. Si elle eût bien connu le personnage qui l'appelait,

1. Novellompont, Q. II, 436.

2. *Ibid.*

3. Novellompont, Q. II, 437.

peut-être n'aurait-elle pas été sans inquiétude. C'était le plus Bourguignon des Bourguignons<sup>1</sup>. Lors de l'apologie de Jean sans Peur par Petit, il tint à honneur de prendre séance près de l'assassin. Dans un testament de 1409, il avait stipulé que s'il mourait sans descendance mâle, nulle de ses filles ne pourrait épouser un prince français. Les Neuchâtelois ayant appelé de lui, dans un procès, à son suzerain le roi de France, il attacha l'écusson fleurdéliné à la queue de son cheval et le traîna dans la boue par les rues de leur ville. Lors de la solennelle entrée d'Isabeau et de Jean sans Peur à Paris en juillet 1418, il parut comme connétable au cortège ; il venait de recevoir l'épée. Le dérèglement de ses mœurs était notoire. Il avait éloigné sa femme Marguerite de Bavière, une sainte à miracles, contait le peuple, et s'était livré, pieds et poings liés, à la fille d'une revendeuse de légumes de Nancy, Alizon Dumay. Il en avait eu cinq enfants : il fut le scandale de ses sujets.

Pourquoi ce paillard ennemi de la France appela-t-il Jeanne ? Par simple désœuvrement ? Ce n'est pas probable. Par curiosité de connaître celle que la voix publique annonçait comme la libératrice de demain, et désir de juger ce que l'on en devait craindre ? Je ne serais pas éloigné de le penser : sa rancune contre la France devait le rendre inquiet ; il n'était du reste pas un sot.

Marguerite de Boulogne<sup>2</sup> donne une autre raison qu'elle tenait de Jeanne.

Le vieux duc était malade. Il appela Jeanne avec l'espoir qu'elle le guérirait. C'est ainsi que Louis XI appellera saint François de Paule à son lit de mort. Le saint homme de Calabre ne guérit pas le magnifique roi, le plus roi des rois ; mais il lui donna de bons conseils qui l'aiderent à bien mourir. Jeanne de même. Elle osa parler de réforme à Charles II. Vous vous conduisez mal, lui dit-elle, avec une apostolique audace, et ne guérirez pas, tant que vous ne vous serez point amendé. Reprenez votre bonne femme<sup>3</sup>.

L'infirmes n'en fit rien. Il eût été plus sage cependant s'il avait suivi le conseil. Il eût retardé sa mort probablement, et eût épargné à Alizon les déboires dont les Nancéens l'accablèrent après la disparition de son vieux protecteur.

1. DOM CALMET, *Hist. de Lorraine*.

2. Marguerite de Boulogne, Q. III, 73.

3. *Ibid.*

Par quelque côté le voyage de Nancy marque une date. C'est à son occasion, en effet, que Jeanne commença de conseiller aux grands vassaux un rapprochement avec la couronne de France. Dans l'esprit de cette paysanne, presque enfant encore, plusieurs idées directrices avaient été allumées par ses anges ; entre autres celle-ci, qu'elle exprima au duc de Bourgogne, au duc d'Alençon, à Richemond : il faut l'union du roi et de tous les Français, mais spécialement de tous les hauts feudataires, pour arracher la France à l'étranger. C'est donc le devoir des feudataires de s'unir pour cette grande œuvre avec leur souverain : Notre-Seigneur le veut.

Le duc de Lorraine, tout Bourguignon endurci qu'il fût, entendit l'affirmation de ce principe.

Jeanne le pria en effet de lui donner son gendre René d'Anjou<sup>1</sup>. Il l'accompagnerait jusque chez le Dauphin et combattrait avec les braves gens, contre l'envahisseur. La requête fut naturellement écartée. Les oreilles de Charles n'étaient pas ouvertes à de pareilles propositions. Plus tard, cependant, René deviendra bon Français.

Elle profita de son séjour à Nancy pour aller se recommander au grand thaumaturge de Myre, saint Nicolas, immémorialement honoré dans l'église du Port ; puis elle reprit la route de Vaucouleurs. En revenant elle fit présent à Laxart des quatre francs d'or dont le vieux duc l'avait gratifiée<sup>2</sup>.

Ce voyage augmenta la popularité de Jeanne. Quelle qu'eût été l'arrière-pensée de Charles, il avait tenu à entretenir la jeune fille : les gens en étaient frappés.

Par un contre-coup nécessaire l'attitude de Baudricourt en fut jugée plus sévèrement. « Pourquoi tant de délais et de tergiversations ? Qu'attendait-il ? » Pressé par l'opinion, il prit le parti d'examiner la chose de près.

Il croyait à la bonne foi de Jeanne, à sa parfaite loyauté. Mais n'était-elle pas le jouet du démon ou de ses mauvais anges ?

Il résolut de s'en assurer.

Il convoqua donc messire Fournier, curé de Vaucouleurs ; et tous les deux se rendirent à la demeure de Catherine Royer.

1. Jeanne, Q. I, 54.

2. Laxart, Q. II, 444.

Jeanne filait avec son hôtesse. Ils prièrent celle-ci de s'éloigner. Puis le curé se couvrit les épaules de son étole, trempa son goupillon dans de l'eau bénite, aspergea la sainte et prononça une formule déprécatrice : « Si tu es quelque chose de mauvais, éloigne-toi ; si tu es quelque chose de bon, viens. » Humblement, Jeanne se traîna sur les genoux jusqu'au prêtre <sup>1</sup>.

Baudricourt et messire Fournier conclurent qu'elle n'était pas quelque chose de mauvais ; même qu'elle était quelque chose de bon. Cependant le capitaine ne remua pas encore.

Arriva le 12 février. Cette date nous emporte vers la Loire.

Bedfort avait expédié aux assiégés d'Orléans un convoi de vivres. Il y avait bien là trois cents chariots ou charrettes réunis et chargés. Falstoff et Morhier, prévôt des marchands de Paris, protégeaient la marche avec des arbalétriers parisiens. Tout cela s'avavançait lourdement, lentement et à la file, à travers les plaines de la Beauce, détrempées par l'hiver, quasi impraticables. « La terre de Beauce est de bonne amitié, suivant un dicton de nos paysans : elle s'attache à tout ce qui passe par elle. »

Les assiégés eurent vent de l'affaire. Ils résolurent une sortie. Clermont, fils du duc de Bourbon, « le plus agile corps de France, un Absalon, un autre Pâris, très facondeux, mais susceptible et léger en guerre », prit le commandement. Lahire, toujours fougueux, enleva ses Gascons avec les Écossais. Rien ne lui était plus facile que de culbuter au premier moment les Anglais surpris <sup>2</sup>. Mais Clermont lui défendit de bouger, avant l'arrivée de sa troupe. Il fallait que la gloire de la journée fût à lui prince du sang, à lui Clermont. Or, il marchait à petits pas. Falstoff pressentit ce qui allait se passer. Il ordonna de planter les pieux de défense, sans lesquels ses hommes ne se mettaient jamais en route. Derrière, il fit ranger les chariots en carré. Au centre il disposa soigneusement les arbalétriers parisiens, et il attendit. Au bout de peu d'heures, ce qui devait arriver arriva. Les Gascons ne purent pas résister à leur rancune contre les Parisiens, ni les Écossais à leur haine des Anglais. Ils se ruèrent contre l'enceinte de pieux et de chariots. Mais accueillis par une grêle de flèches, ils furent contraints de reculer. La débandade suivit la reculade. En conclusion, la poursuite par les Anglais nous coûta beaucoup de monde en

1. C. Le Royer, Q. II 446.

2. *Journal du Siège*, Q. IV, 121, 122.

tués et en blessés ; Dunois, même, y reçut un mauvais coup. Le connétable d'Écosse y fut tué<sup>1</sup>.

Les nôtres, au cours de leur assaut, avaient défoncé des barils pleins de harengs. C'était une provision pour le carême. Les Orléanais, espiègles jusque dans la mauvaise fortune, ne manquèrent pas de qualifier par cette circonstance la bataille de Rouvray. Ils la baptisèrent du nom pittoresque sous lequel son souvenir nous est parvenu : *La Journée des Harengs*. « Pour cette male aventure, Charles eut au cœur tristesse, voyant de toutes parts ses besognes venir au contraire et persévérer de mal en pis<sup>2</sup>. »

Or, le journal du siège qui nous donne ces détails sur le combat, mentionne à la suite une coïncidence plus qu'intéressante. Au moment même où il se livrait, Jeanne — l'ainée, ce jour-là, de Pie V le voyant de Lépante — prévint Baudricourt que le roi subissait un échec grave. « Cestuy propre jour aussy, sceut Jehanne la Pucelle, par grâce divine, ceste déconfiture, et dist à messire Robert de Baudricourt, que le roy avait eu grant dommaige devant Orléans et aurait encore plus s'elle n'estait menée devers luy<sup>3</sup>. » « Vous tardez trop à m'envoyer, lui dit-elle. Le gentil Dauphin a eu près d'Orléans un grand dommaige<sup>4</sup>. »

Le capitaine pensa que l'occasion était bonne de juger les prétentions de Jeanne. Si la bataille avait eu lieu, Jeanne n'aurait pu l'apprendre que surnaturellement. Il suffisait d'ajouter un bref délai aux longs délais précédents ; on contrôlerait efficacement ses dires.

Quelques jours plus tard Baudricourt apprenait la défaite de Rouvray ou des Harengs. Jeanne avait vu et dit juste. Elle avait prophétisé. Le capitaine aurait pu se souvenir encore — et plus probablement il n'y manqua pas — qu'à son premier voyage la jeune sainte l'avait prié de transmettre au roi le conseil respectueux d'éviter tout engagement jusqu'à la mi-carême. Il eût été évidemment mieux de suivre cet avis. Baudricourt éclairé prit son parti.

Qu'avait-il à perdre d'ailleurs ? Ses atermoiements le garantissaient contre l'accusation de précipitation et de cré-

1. Documents, Q. V, 288 ; *Journal du Siège. Ibid.*, 120 à 124.

2. Monstrelet.

3. *Journal du Siège*, Q. IVI25.

4. *Chronique du Siège*, Q. V, 206.

dulité. Puis il aurait toujours la ressource d'alléguer qu'il avait dû céder à un irrésistible mouvement d'opinion. Qui sait même si le madré personnage ne craignit pas que Jeanne partit brusquement, lui faisant perdre par cette résolution le bénéfice du succès éventuel ?

Les bourgeois et les artisans de Vaucouleurs en effet n'étaient pas moins impatients que Jeanne elle-même : le peuple a de ces intuitions. Ils s'étaient cotisés et avaient acheté les vêtements de voyage de la sainte héroïne. C'était un pourpoint noir qu'elle attachait très fortement, par des aiguillettes, aux chausses. Une huque, espèce de dalmatique assez semblable de coupe à celle du diacre, en gros gris noir, recouvrait le pourpoint, et lui descendait jusque vers les pieds. Elle était chaussée de souliers à guêtre fort pointus, armés de longs éperons. Elle était coiffée d'un chapeau noir. Ses cheveux noirs étaient coupés en rond<sup>1</sup>, comme sont ceux des moines, sauf la tonsure. Baudricourt lui donna son épée<sup>2</sup>. Elle monta le cheval que lui avaient payé Laxart et Alain. On aime à voir ce mouvement de très petites gens autour de Jeanne.

Jean de Novellompont qui l'avait déjà menée sur le chemin de Nancy jusqu'à Toul, et Bertrand de Poulengy qu'elle avait vu l'année précédente chez Baudricourt, l'un et l'autre hommes d'expérience, de courage et de probité, voulurent l'accompagner<sup>3</sup>. Ils l'avaient promis.

Laxart, Novellompont, Poulengy : autant de noms sans grand éclat. Ils doivent cependant être fixés dans le cœur des bons Français. Ceux qui les portèrent ont bien mérité pour avoir cru les premiers à la mission de l'héroïne, et n'avoir jamais rougi de leur foi. Ils y allèrent même de leurs deniers. Poulengy et Novellompont supportèrent les frais du voyage<sup>4</sup>. Ils s'adjoignirent deux domestiques Julien et Jean de Honcecourt, un archer, Richard, enfin un courrier royal, Colet de Vienne. La petite troupe se composa de sept personnes.

Jeanne, Poulengy et Novellompont tinrent à la dernière heure une espèce de conseil, pour se mettre, quand il en était temps encore, devant eux-mêmes et leur résolution.

1. Le Greflier de la Rochelle.

2. Jeanne, Q. 1, 54.

3. Novellompont, II, Q. 437. Poulengy, 456.

4. *Ibid.*, 437.

Il y avait cent cinquante lieues de Vaucouleurs à Chinon ; cent cinquante lieues par des routes qui n'en étaient pas ; au milieu d'ennemis qui en étaient trop. « Comment pourrez-vous, dirent-ils à Jeanne, mener à terme un tel voyage et parmi de tels dangers ? Réfléchissez. » Mais elle, tranquille et confiante en son Seigneur : « Je ne crains pas les hommes d'armes. Si nous rencontrons des routiers, mon Seigneur me gardera : il m'ouvrira la voie au milieu d'eux pour que j'arrive au Dauphin. Je suis née pour cela. Il y a quatre ou cinq ans que mes frères du Paradis et mon Seigneur me le disent<sup>1</sup>. »

Baudricourt s'honora en faisant prêter serment aux cinq hommes de conduire la jeune sainte en tout respect et en toute prudence jusqu'au Dauphin<sup>2</sup>. Il mit Jeanne à cheval : « Va ! dit-il ; puis, avec un léger mouvement d'épaules : et de tout cela, advienne ce qu'il en pourra advenir<sup>3</sup>. »

C'était le mercredi, 23 février 1429, vers midi.

La bonne terre de France se réveillait un peu de ses sommeils et de ses engourdissements d'hiver. Des pointes frileuses, timides, verdissaient les guérets ; les bourgeons se gonfleront bientôt : ce n'est pas le renouveau ; c'en est l'aube.

Symboles !

Jeanne et sa troupe s'éloignèrent par la porte de France.

A ce moment, jeta-t-elle un regard suprême dans la direction du Sud, du côté d'où vient la Meuse, vers Domrémy ? Ou bien aurait-elle pu, si elle les eût connues, prendre à son compte les paroles du bon sire de Joinville partant à la Croisade : « Je n'osé oncques tourner la face devers Joinville de paour d'avoir trop grant regret et que le cueur me attendrit ? »

L'arc surbaissé sous lequel passèrent les compagnons avait, au cours des siècles, vu bien des cortèges militaires plus gros et plus brillants : nul de ceux-ci n'avait emporté avec soi une part aussi considérable des destinées du Pays. Nul non plus n'avait eu à sa tête chef plus originalement lancé dans la carrière, plus originalement beau, plus originalement saint.

1. Novellompont, Q. II, 437.

2. Jeanne, Q. I, 55.

3. *Ibid.*





## CHAPITRE SEPTIÈME

### LE VOYAGE DE VAUCOULEURS A CHINON

1429

*Du 23 février au 6 mars.*

Durée du voyage de Vaucouleurs à Chinon. — Son importance morale. — Ses difficultés matérielles. — Bruits populaires sur les incidents qui l'auraient marqué. — Les admirations de Poulengy, de Novellompont. — La confession des trois soldats à la dame de Boulogny. — Influence surnaturelle de Jeanne sur les uns et les autres. — Les quatre étapes certaines du voyage : Saint-Urbain, Auxerre, Sainte-Catherine de Fierbois, Chinon. — Les routiers immobilisés. — Lettre de Jeanne à Charles VII. — Arrivée à Chinon le quatrième dimanche de Carême. — *Lætare, Jerusalem ! Réjouis-toi, Jérusalem !*

Le voyage de Vaucouleurs à Chinon n'a pas duré fort longtemps : onze journées. Le présent chapitre sera donc court. Toutefois il est fort important.

Ce qui, en effet, ne nous est pas encore advenu, nous y verrons Jeanne livrée à elle-même. La jeune fille — nous pourrions dire sans beaucoup exagérer, l'enfant de dix-sept ans et deux mois — a toujours, jusqu'à maintenant, vécu sous la protection de quelqu'un ; de son père et de sa mère à Domrémy, de Laxart à Vaucouleurs. Son père et sa mère désormais sont loin ; Laxart est retourné à Burey. Elle est seule sur les grands chemins. Seule ? Non, la voilà au milieu des hommes, au milieu des soldats. Quelle attitude va-t-elle choisir en face d'eux ? Quelle attitude va-t-elle leur imposer à eux-mêmes ? Comment les traitera-t-elle et comment la traiteront-ils ? Avec quelle vigueur, quelle constance, portera-t-elle un pareil changement de condition ? Est-ce que sa jeune vertu, sa précoce sainteté, y résisteront ? — On voit le problème moral.

Le problème matériel, de tout autre nature, était sérieux aussi. La route est longue de Vaucouleurs à Chinon, où se

tenait le Dauphin ; et elle était difficile soit à cause des ennemis qui battaient la campagne, soit à cause du défaut de routes, des débordements de rivières et de fleuves, du manque de gîtes sûrs. Les compagnons avaient bien un courrier royal avec eux, c'est-à-dire un homme qui, voyageant par état, connaissait chemins et haltes ; encore demeuraient-ils exposés à mille surprises. Et puis il faisait froid. La saison en fin de février et commencement de mars n'est généralement pas bonne. Les *giboulées de mars* ont un fâcheux renom. Les nuits sont spécialement dures. Or, il faudrait aller de nuit probablement, pour échapper à certaines rencontres. Tout cela était de la fatigue, des privations, plus encore des terreurs. Comment Jeanne accepterait-elle fatigues, privations et terreurs ? N'y aurait-il pas une limite promptement atteinte à l'endurance de cette enfant ? Ces questions, non plus, ne sont pas dénuées d'intérêt.

Des bruits populaires furent vite mis en circulation au sujet de ce voyage. Il ne faut pas s'en étonner. L'imagination des masses fut toujours féconde. Un certain Husson Le Maître s'en est fait l'écho. Témoin du procès de réhabilitation, parce qu'il était né à Viville en Bassigny, village qui jouxtait Domrémy, et parce qu'il avait rencontré Pierre d'Arc à Reims, il racontait volontiers un épisode recueilli au cours de pérégrinations que lui imposait son état de chaudronnier. On lui avait dit que les plus jeunes compagnons de Jeanne se déguisaient parfois en Anglais afin de lui faire peur. Mais elle qui les reconnaissait fort bien et entrait dans la plaisanterie, disait à Poulengy et à Novellompont : N'ayons pas peur, ils ne nous feront pas de mal<sup>1</sup>.

Au surplus, ce n'est pas impossible.

Les jeunes reîtres avaient d'abord pensé à des jeux moins innocents. Novellompont et Poulengy étaient des hommes de gravité. Julien, Honnecourt, Colet, Richard étaient de jeunes bandits. Logés à Bourges chez noble et vertueuse Dame Marguerite La Touroulde, veuve de Maître de Bouligny<sup>2</sup>, ils confessèrent à leur hôtesse avoir prémédité contre Jeanne les pires projets, alors qu'ils ne la connaissaient pas. Ce ne pouvait être qu'une écervelée bonne à jeter au passage dans quelque solide forteresse, après qu'elle aurait été traitée comme une

1. Le Maître, Q. III, 199.

2. M. La Touroulde, Q. III, 85.

simple ribaude<sup>1</sup>. Mais dès qu'ils la connurent, ils éprouvèrent pour elle un tel respect, qu'ils n'eussent jamais osé prononcer en sa présence une parole déplacée<sup>2</sup>.

C'est ici encore le lieu de noter pour la première fois l'expérimentation d'une puissance singulière qui était en Jeanne : d'elle irradiait la pureté. La légende sainte<sup>3</sup> rapporte que la jeune et pure patricienne Cécile inspira le culte de la chasteté à son époux Valérien et à son beau-frère Tiburce. D'elle émanait une odeur profonde et pacifiante de roses et de lys, comme si une touffe de ces belles fleurs eût été mêlée à sa chevelure. Son ange la gardait, et quand il le fallait il se montrait afin de défendre celle qui avait consacré au Christ sa virginité. Sans que nul vît son ange, sans que se répandît autour d'elle ce parfum de lys et de roses, Dieu ne permettait pas que les désirs pervers naquissent dans le voisinage de l'enfant mystérieuse.

Poulengy et Novellompont nous l'ont dit avec la simplicité un peu crue de gens que les mots n'effraient pas. Nous retrouverons du reste la même confession, sur les lèvres de ses autres frères d'armes : Dunois, d'Aulon, le duc d'Alençon.

« La nuit, dit Poulengy, — dans ces auberges où l'on dormait en chambrée, — elle prenait son repos à côté de Jean de Novellompont et de moi. Elle demeurait enfermée dans son pourpoint ; son haut-de-chausse était très fermement attaché au pourpoint par des aiguillettes. J'étais jeune alors, Cependant je ne fus jamais ému, tant reluisait en elle de perfection<sup>4</sup>. »

Novellompont tient à peu près le même langage. « La nuit, elle demeurait vêtue de ses vêtements d'en haut et de ses vêtements inférieurs, bien liés, et enfoncés les uns dans les autres. Mais qui eût osé se permettre devant elle même une parole inconvenante ? Je jure n'avoir jamais eu une mauvaise pensée à son endroit<sup>5</sup>. »

Sa piété, sa simplicité, sa modestie, sa gravité douce ne se démentirent pas un instant, par la route<sup>6</sup>.

1. M. La Touroulde, Q. III, 86.

2. *Ibid.*, 87.

3. *Petits Bollandistes*, XI, 469

4. Poulengy, Q. III, 457.

5. Novellompont, Q. II, 438.

6. *Ibid.*

Elle aurait aimé entendre la messe tous les jours. « Si nous pouvions entendre la messe, ce serait bien », disait-elle aux hommes<sup>1</sup>. Mais on devait s'en abstenir le plus souvent ; on voulait en allant vite diminuer les chances d'être suspectés. La petite troupe n'y assista que deux fois en dehors des dimanches<sup>2</sup>. Jeanne profita de ses haltes pour se confesser et communier<sup>3</sup>. Tant qu'elle eut quelque argent, elle fit la charité aux pauvres<sup>4</sup>. « Si jamais, pensaient Poulengy et Novellompont, Dieu daigne choisir une femme pour être son envoyée à la France, elle ne sera pas autre qu'est Jeanne<sup>5</sup>. »

Rien du reste n'épouvantait la Sainte de la Patrie : rien du présent, rien de l'avenir. Elle n'avait aucune inquiétude des Anglais, des Bourguignons, des bandits. Pourquoi s'en serait-elle inquiétée ? Puisque Dieu l'envoyait, ne se devait-il pas de la garder ? La foi transporte les monts : elle donne à un cœur d'enfant la calme robustesse des plus virils cœurs d'homme. Elle trouvait pour exprimer sa confiance des mots charmants. A Novellompont qui lui confiait ses alarmes : « Pourquoi donc, disait-elle, vous désifiez-vous ? C'est ma consigne d'aller où je vais. Il y a quatre ou cinq ans que mes frères du Paradis et le Seigneur Dieu m'ont dit qu'il me faudrait faire la guerre, pour le recouvrement du royaume de France<sup>6</sup>. » Quelquefois aussi les hommes d'armes causaient de l'accueil qui leur serait fait à la cour ; ils ne savaient trop qu'en penser : à l'enthousiasme du premier moment succédaient parfois des heures d'anxiété. Elle les rassurait : « N'ayez pas peur : le Dauphin nous fera bon visage<sup>7</sup>. » Ses paroles étaient si persuasives, si ferventes, que ses auditeurs s'en trouvaient tout remplis d'amour de Dieu<sup>8</sup>. « A l'entendre nous nous sentions pleins d'amour divin », répètent à l'envi Novellompont et de Poulengy. C'est tout à fait remarquable. Ainsi préludait Jeanne à son apostolat militaire des bords de la Loire. Et ce que Jeanne ne leur disait point, par modestie et discrétion, c'était que ses Voix la visi-

1. Novellompont, Q. II, 438.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*, 437-438.

7. Poulengy, Q. II, 458.

8. Poulengy, Q. II, 458.

taient souvent et la réconfortaient de leurs conseils et de leur amitié<sup>1</sup>.

Des érudits respectables et dignes d'éloge se sont appliqués à fixer l'itinéraire de Jeanne, chacun pour sa région. Tels, à ne citer qu'eux, M. de Pimodan pour la région Meusienne et M. le chanoine Cochard pour l'Orléanais. L'intérêt de ces monographies est réel. Cependant les traditions locales ne donnent pas en toute circonstance la certitude absolue.

Jeanne et ses compagnons ne purent, en effet, toujours suivre les routes. Ils s'en écartèrent, s'ils en eurent le moyen, lorsque l'ennemi les occupait. Ils traversèrent cinq ou six grandes rivières, la Marne, l'Aube, la Seine, l'Yonne, la Loire, l'Indre, sans compter les autres de moindre importance. A cette saison, les berges mal entretenues étaient couvertes d'eau ; les ponts, souvent provisoires, souvent de fortune, étaient rompus<sup>2</sup>. Il fallait chercher des gués. On en trouvait où l'on pouvait. Ils étaient connus ou inconnus. Autant de circonstances qui faussèrent la direction, et rendent le voyage presque impossible à suivre dans ses détails.

Les témoignages authentiques et précis de Jeanne, de Dunois, de Poulengy nous ont fixés sur quatre points seulement. Elle passa sûrement par Saint-Urbain<sup>3</sup>, Auxerre<sup>4</sup>, Gien<sup>5</sup>, Sainte-Catherine de Fierbois<sup>6</sup>. Voilà le jalonnement incontestable de sa route. Celle-ci fut donc presque directe ; légèrement infléchie vers l'Ouest.

Saint-Urbain était une abbaye bénédictine, cachée dans la forêt de la Sannoire. Son abbé Jean d'Aulnay avait des relations de parenté avec la mère de Baudricourt, Marguerite d'Aulnay. Les moines faisaient profession de fidélité au parti national. Jeanne pouvait se présenter chez eux en toute sécurité. Elle heurta à la porte vers deux heures du matin, le jeudi 24 février. Elle fut reçue dans les bâtiments appelés l'hôtellerie, qui étaient l'annexe charitable de toute abbaye bénédictine.

Le dimanche suivant, 27, Jeanne se trouve à Auxerre. Elle y entend la messe, à la Cathédrale<sup>7</sup>.

1. Jeanne, Q. I, 54.

2. Simon Charles, Q. III, 115.

3. Jeanne, Q. I, 54.

4. Quicherat, *ibid.*

5. Dunois, Q. III, 3.

6. Jeanne, Q. 56.

7. *Ibid.*, 54.

Le 1<sup>er</sup> mars, nous la voyons à Gien : Dunois se souvenait d'avoir ouï dire à Orléans, où il commandait déjà, qu'une jeune fille y avait ému vivement la curiosité publique, car, racontait-on, « elle se dit envoyée de Dieu pour lever le siège d'Orléans et faire sacrer le roi ». L'émotion fut assez vive pour que « le Bastard » envoyât au roi le sire de Villars, sénéchal de Beaucaire, et Jamet du Tillay<sup>1</sup>, s'enquérir de ce qu'il y avait au fond de cette affaire.

Est-ce entre Gien et Sainte-Catherine de Fierbois, est-ce entre Sainte-Catherine de Fierbois et Chinon, que doit se placer l'aventure des soldats pillards, figés sur place par une force mystérieuse, au moment où ils se préparaient à dévaliser Jeanne et peut-être à l'enfermer dans quelque basse fosse, jusqu'à ce qu'on eût payé rançon pour elle ?

Quoi qu'il en soit du lieu, des batteurs d'estrade ayant appris l'approche de Jeanne, se postèrent en vue de la surprendre. Ils n'avaient pas la moindre envie de la mettre à mort : la tuer n'eût rien rapporté. La prendre, la séquestrer, la vendre enfin, était seul profitable. Les enlèvements à fin de rançon étaient du goût de l'époque. Monseigneur Martin Gouge, évêque de Clermont et chancelier du Roi, fut enlevé pour la Trémouille. La fortune, juste parfois en ses ironies, permit que la Trémouille fût à son tour l'objet d'une tentative de ce genre à Gençais du Poitou. Au moment de se jeter sur l'escorte de Jeanne, les bandits se sentirent comme liés et incapables de mouvement. Cela ne ressemble-t-il pas au miracle qui réduisit l'Empereur Valens dans son conflit avec Basile le Grand ? Il voulait signer contre le saint évêque de Césarée un décret de bannissement. Mais voici que le siège sur lequel il était assis se brisa ; puis son calame refusa l'encre ; enfin, comme il s'obstinait, sa main parut se sécher. Dieu avait rendu témoignage à la sainteté de son serviteur et à l'utilité de son ministère.

C'est le 4 mars que Jeanne dut arriver à Sainte-Catherine de Fierbois. Aussitôt elle fit écrire au roi en son nom pour solliciter une audience. Elle-même le raconte au juge de Rouen, Beaupère, qui l'interrogeait le 27 février 1431<sup>2</sup>. De sa requête elle donna trois motifs : elle venait de cent cinquante lieues pour voir le Dauphin ; elle lui apportait le secours de Dieu ; elle

1. Dunois, Q. III. 3.

2. Jeanne, C. I. 75.

savait beaucoup de choses qui intéresseraient le jeune souverain. Peut-être avait-elle ajouté que, ne l'ayant jamais vu, elle saurait cependant le discerner au milieu de ses courtisans<sup>1</sup>.

C'était un beau pèlerinage que celui de Sainte-Catherine de Fierbois. Les soldats l'aimaient. Charles le Marteau revenant de la bataille de Poitiers, — la bataille d'une semaine dans laquelle il avait écrasé Abdérame et ses bandes d'envahisseurs, — avait, disait-on, offert son épée à la patronne du lieu.

Le Maingre, dit Boucicault, le magnifique chevalier, le pupille de Du Guesclin, sous lequel il fit ses premières armes à l'âge de douze ans, le héros de Nicopolis, devenu de presque rien Maréchal de France, l'aïeul par ses vertus, son courage et sa loyauté, de notre Bayard, y avait bâti par dévotion une hôtellerie. Elle existe encore, transformée naturellement. Qu'est-ce que respectent le temps et les hommes ? Aux murailles de la chapelle étaient appendus en ex-voto, des harnois, des épées, des lances, aussi des chaînes, qui signifiaient que sainte Catherine avait arraché quelqu'un de ses fidèles aux horreurs de la captivité. Ces trophées rappelaient donc des victoires ou des délivrances. Les Anglais et les Bourguignons se détournaient de cette chapelle. Seuls y allaient, et avec foi, les Armagnacs et les Français. Ils avaient pris sainte Catherine pour patronne, presque pour leur bien. Sa statue avait un aspect quasi guerrier. Sa robe roide, à plis rares, ouvrée, ressemblait assez aux belles cuirasses. La roue brisée qui gisait à ses pieds, rappelait le supplice auquel l'avait en vain condamnée le tyran Maxence ; mais aussi pour ces hommes simples, tout ce qu'un véritable homme de guerre brise en bataille. L'épée, sur laquelle elle appuyait la droite, était l'instrument de son définitif martyre : cependant, l'arme ne s'éloignait nullement, dans sa formule, du glaive à deux mains que maniaient terriblement les chevaliers, Nul n'ignorait le courage avec lequel elle avait versé son sang : par là, elle se rapprochait encore des soldats.

Pour Jeanne, sainte Catherine était autre chose qu'un modèle de son état. C'était une amie, la plus tendre, la plus bienveillante des amies ; une sœur, la plus chère et la plus vénérée des sœurs. Depuis Vaucouleurs, elle lui avait apparu souvent. On devine avec quelle allégresse intérieure la jeune fille pénétra dans ce sanctuaire. Après le fatigant voyage, son

1. Jeanne, Q. I, 75.

amie, sa sœur, l'accueillait. Elle la conviait à lui tout dire, à lui tout demander. Dieu était bon qui lui ménageait une pareille halte avant l'entrevue de Chinon ! Et ses frères du Paradis étaient bons aussi ! Elle entendit trois messes.

Après un arrêt d'une demi-journée et d'une nuit, la caravane se remit en route. C'était la dernière étape ; l'avant-dernière si l'on admet, conformément à une tradition locale, qu'elle alla passer la nuit à l'Île Bouchard<sup>1</sup>. Bientôt on apercevait les hauts pignons du château de Chinon. Là était le Dauphin ; le Dauphin à convaincre, à ranimer, à sauver. Là était le cœur de la France à ressusciter.

Elle monta en selle, réconfortée par ses effusions devant l'autel de sainte Catherine, pénétrée des souffles d'héroïsme qui animaient ce lieu sacré ; et ne se doutant pas, dans son humilité, que ce passage couronnerait Fierbois d'une célébrité plus durable, que n'avait fait celui de plusieurs capitaines fameux.

Le dimanche 6 mars<sup>2</sup>, Jeanne entra dans Chinon.

La première partie des oracles était accomplie : elle se trouvait près du roi, vers la mi-carême. Le voyage plein de dangers était terminé sans incidents fâcheux. Quant au reste, on verrait ce qui en adviendrait.

Il était midi. Les cloches tintaient l'Angélus. A la grand-messe qui venait de finir, — car ce jour-là était le quatrième dimanche de carême, — les clercs avaient chanté l'Introït : *Lætare Jerusalem!* réjouis-toi, Jérusalem ; réjouis-toi ! Vous qui l'aimez et qui vous étiez attristés de sa détresse, réjouissez-vous ! La consolation s'épanche sur elle et sur vous, douce comme le lait, qui coule, sur les lèvres des petits enfants, de la mamelle pleine des mères.

Le Dauphin Charles avait entendu l'hymne. Qui sait si son cœur ne s'était pas serré comme lorsqu'une dérision nous est adressée... Et pourtant... le secours de Dieu arrivait !

La saison était plus avancée à Chinon qu'à Vaucouleurs : la Touraine est plus précoce que les austères pays Meusiens. Ses hauts peupliers n'étaient déjà plus tout à fait dépouillés.

1. AYROLLES, IV, p. 7.

2. *Chronique du Mont-Saint-Michel.*



Des pousses vertes, rares encore il est vrai, vêtaiènt leurs maigres fuseaux. Le vent ètait moins àpre.

Allons ! demain ce sera le plein renouveau de la nature.

Il présidera jeune et joyeux au renouveau de la Patrie.

En attendant, voilà Jeanne au bout de sa première chevauchée.

Elle l'a fournie en soldat accompli ; bien plus et bien mieux, elle l'a fournie comme une sainte, seule, le pouvait faire : *sicut fuisset sancta*<sup>1</sup>.

1. Poulengy, Q. II, 458.

---



## CHAPITRE HUITIÈME

LES ENTREVUES DE JEANNE ET DE CHARLES A CHINON

1420

*Du 6 mars au 20, environ.*

Une quinzaine à Chinon auprès du roi Charles. — Hésitations avant l'octroi de la première audience à Jeanne : ce qu'étaient le roi et ses conseillers : débat où sont ouïs, personnellement Poulengy et Novellompont, Baudricourt par correspondance. — Décision. — Première audience : la curiosité qu'elle excite : comment y parut Jeanne : entretien avec le roi. — Le roi ému et sympathique mais toujours hésitant. — Le secret du roi révélé par Jeanne. — Scène d'un pathétique surhumain. — L'alternative : ou Jeanne a été inspirée divinement ou elle a été inspirée diaboliquement. — Le roi se décide à faire examiner Jeanne par son conseil ecclésiastique siégeant à Poitiers.

A Chinon, Jeanne descendit dans l'hôtellerie « d'une femme de bonne renommée<sup>1</sup> », tout près du château. Suivant sa coutume elle se mit en prières, dès son arrivée, suppliant le Seigneur d'envoyer son Esprit de conseil au roi<sup>2</sup>, et elle attendit.

Le roi était un timide, ce qui est un défaut chez un roi ; et un prudent, ce qui est une haute qualité. Défaut et qualité conjuraient, dans la circonstance, pour des attermoiemens exagérés, plutôt que pour une précipitation téméraire.

Que penser, en effet, d'une pareille nouveauté ? Que croire de cette jeune fille qui se disait le Bras de Dieu ? C'était inouï : n'était-ce pas absurde ? Se commettre avec elle, n'était-ce pas aller au-devant du ridicule ? Être malheureux, passait. Être risible, non, il ne le fallait pas. Baudricourt avait connu ces perplexités. Le roi ne manqua pas d'en ressentir l'angoisse, multipliée par sa dignité, sa responsabilité, sa réserve, et son naturel esprit politique.

1. Jeanne, Q. I. 143.

2. *Ibid.*

Les conseillers principaux de la couronne n'étaient pas d'humeur plus que le souverain à se jeter, les yeux bandés, dans une aventure.

La Trémouille, le favori du jour, banquier plus que ministre d'État, usurier plus que banquier, se souciait modérément d'une restauration royale qui mettrait fin à son influence et le forcerait à rendre compte, sinon à rendre gorge. Puis, certains rêves que nous dirons plus bas ne le laissaient point insensible.

Regnault de Chartres, archevêque de Reims à trente-quatre ans, avait vu assassiner son père, lors des tueries cabochiennes. Lui-même avait subi une fort dangereuse incarcération, de laquelle il avait pensé ne devoir « sortir jamais ». Prêtre exact, juriste instruit, diplomate sans scrupule, mûri par les événements auxquels il avait été mêlé, révolutions et négociations, de santé frêle et cependant toujours prêt au service, discret, fermé, froid, il croyait pleinement à l'Évangile, mais n'éprouvait aucun goût pour les révélations privées.

Le cousin de Charles, Jean d'Alençon, avait l'élan de la jeunesse ; Jeanne le traitera en ami, l'appellera « son Beau Duc ». Elle ne lui fera pas cependant oublier les geôles d'Angleterre, desquelles il venait de sortir contre une grosse rançon. Quoique brave, Jean redoutait la guerre, moins pour ses périls que pour l'argent que parfois elle coûtait.

Raoul de Gaucourt, très énergique soldat, armé chevalier sur le champ de bataille de Nicopolis, premier chambellan de Charles VII, bailli d'Orléans, prisonnier plusieurs fois, avait, pour payer ses libérations, consommé de sa fortune « six vingt quatorze mille livres ». Dans la monnaie du temps, c'était énorme. Il avait donc acheté le droit de savoir combien les armes offrent de mauvaises chances, et n'était nullement disposé à y ajouter en prenant pour général une jeune fille. Il semble n'avoir jamais été des amis de Jeanne. Esprit traditionaliste, jusque dans Orléans il lui fut plutôt hostile. C'est lui que Jeanne appela, un jour, méchant homme<sup>1</sup>.

Robert Le Maçon, ancien maître des requêtes de Charles VI, chancelier de France sous le Dauphin, était « homme de grand conseil », dit le *Journal du Siège*<sup>2</sup>. Que pouvait penser, que pouvait loyalement dire un « homme de grand conseil », dans un cas aussi extraordinaire ?

1. Simon Charles, Q. III, 117.

2. *Journal du Siège*, Q. IV, 182.

On ne parle ici que pour mémoire de Gérard Machet. Il confessait Charles<sup>1</sup>. Par cette fonction seule, il était obligé à une extrême réserve.

Aucun de ces puissants personnages ne pouvait déceimment pousser le roi vers Jeanne.

Ce n'est pas qu'à notre avis personne n'ait voulu plaider sa cause.

Dunois, nous l'avons vu, avait envoyé deux de ses hommes au roi, le sire de Villars, capitaine de Montargis, sénéchal de Beaucaire, et Jamet du Tillay. Ils avaient commission de rapporter au souverain l'excitation confiante d'Orléans, à la nouvelle du passage de Jeanne à Gien, et l'impatience de la fidèle ville de recevoir bientôt celle en qui le populaire voyait déjà la libératrice.

Poulengy et Novellompont n'étaient que de très petites gens à la cour de Chinon. C'est eux néanmoins qui présentèrent Jeanne aux commissaires royaux. On fit état de leur recommandation. Ils dirent la sainte énergie avec laquelle Jeanne les avait soutenus pendant le voyage, sa piété à la messe, sa modestie et sa retenue, sa générosité aumônière, l'influence de vertu qu'elle exerçait autour d'elle. Une chose particulièrement les avait frappés, et ils y insistaient dans leurs enthousiastes récits : c'était d'être arrivés « sauvement vu les périlleux passages qu'ils avaient trouvés, les dangereuses et grosses rivières qu'ils avaient passées à gué, le grant chemin qu'il leur avait convenu faire, au long duquel ils avaient passé par plusieurs villes et villages tenant le parti Angloys, sans celles estant Françaises auxquelles se faisaient innumérables maulx et pilleries. Pourquoi lors ils louaient Notre-Seigneur de la grâce qu'il leur avait faite, ainsi que leur avait annoncé la Pucelle par avance<sup>2</sup> ».

De cela les chefs militaires à la solde du Dauphin, bien au courant par état des redoutables grandes routes de leur pays, demeuraient absolument d'accord<sup>3</sup>.

Baudricourt enfin avait écrit. Il avait dû expliquer pourquoi il était sorti de son indécision. Ainsi avait-on appris qu'au jour et à l'heure de la bataille des *Harengs*, Jeanne avait prévenu

1. *Chronique de la Pucelle*, Q. IV, 208.

2. *Journal du Siège*, Q. IV, 126.

3. *Simon Charles*, Q. III, 115.

le capitaine du désastre de l'armée royale<sup>1</sup>. Quel mystérieux messager l'avait avertie ? N'était-ce pas cette Voix dont elle parlait si souvent ?

Les conseillers royaux posés à ce confluent de discours et de nouvelles, s'affermirent dans la résolution d'examiner Jeanne par eux-mêmes. Ils se rendirent près d'elle, accompagnés de Poulengy et de Novellompont<sup>2</sup>. Ils se firent répéter l'histoire du voyage, les appréciations inspirées par la conduite de la sainte héroïne, les espoirs nés sur son passage comme naissent des fleurs sur un chemin ensoleillé de printemps. Ils s'adjoignirent même deux personnes de mérite Jeanne de Preuilly, Dame de Gaucourt, et Jeanne de Mortemer, Dame de Trèves<sup>3</sup>, que nous retrouverons à Poitiers.

Tout fut donc discuté, très mûrement même, pour la simple résolution préliminaire : l'audience à concéder ou à refuser.

La conclusion du débat n'eut rien de décourageant, rien non plus de tout à fait affirmatif. Pourquoi, disaient les conseillers, Charles ne recevrait-il pas la visiteuse ? A quoi s'engagerait-il<sup>4</sup> ?

Yolande de Sicile, belle-mère du roi, et Marie d'Anjou sa femme allèrent plus loin : il fallait entendre la jeune Lorraine. Dans l'état des choses, c'était un devoir. Les femmes, dans les conjonctures délicates, sont souvent mieux inspirées dans leur subtil instinct que les hommes par leur prétendue raison. Quelques-uns sont allés jusqu'à penser que Marie reçut Jeanne avant son royal époux. Ce n'est pas invraisemblable.

Il y avait quarante-huit heures que Jeanne attendait et priait, quand il lui fut notifié que Charles la recevrait le soir, après son dîner<sup>5</sup>.

Aussi bien n'avait-elle eu aucune inquiétude : ses Voix lui avaient annoncé que l'attente serait courte et se terminerait heureusement<sup>6</sup>.

Le château de Chinon où elle allait pénétrer, passait pour une des plus belles masses de pierre qui fût en France, au monde même. Cette réputation n'était pas usurpée. En réalité, il y

1. *Journal du Siècle*, Q. IV, 128.

2. Poulengy, Q. II, 458.

3. Pasquerel, Q. III, 102.

4. Simon Charles, Q. III, 115.

5. Jeanne, Q. I, 56 ; Simon Charles, Q. III, 115, 116.

6. Jeanne, Q. I, 56.

avait trois châteaux plutôt qu'un seul : Le Coudray avec ses huit tours, le Grand Logis où saint Louis avait habité, où Charles VII résidait, enfin la Caserne qui recevait les gardes et les soldats de la garnison. Dans le quartier de la Caserne se dressait une vaste et haute chapelle dédiée à saint Georges. Quand le soir descendait, sous les suprêmes rayons du soleil incliné, ces mâchicoulis, ces tours, ces toitures à pignons aigus, ces chemins de ronde protégés, revêtaient des aspects de singulière fantaisie et de singulière beauté. La sainte enfant tout entière à la pensée du drame qui allait se jouer, en même temps que se joueraient les destinées de la France, ne dut point s'abandonner à l'admiration de l'édifice quand elle y entra. Elle invoquait ses Voix.

De ce recueillement elle fut tirée par un blasphème contre Dieu et un propos obscène contre elle-même.

« Est-ce pas là la Pucelle ? demandait quelque reître. Si... » Jeanne relève la tête : et regardant le soldat avec une infinie compassion : « Malheureux ! dit-elle, tu renies Dieu ; et tu es si près de paraître devant lui. »

Moins d'une heure plus tard, l'homme se noya <sup>1</sup>.

Pendant elle avait continué son chemin.

Conduite par le Duc de Vendôme, elle arriva jusqu'à la grand'salle. On appelait ainsi une vaste nef gothique d'une trentaine de mètres de long sur seize de large. On l'avait éclairée avec cinquante torches <sup>2</sup>.

L'octroi d'une audience royale à Jeanne avait été regardé comme une espèce de bonne fortune par cette cour ennuyée et désœuvrée. Du moins aurait-on un peu de nouveau. On la verrait cette Pucelle qui était sur toutes les lèvres. Ce serait amusant. Et puis, tout de même, si elle apportait quelque chose de bon ; on en était déshabitué depuis si longtemps ! L'assistance à l'entrevue fut regardée comme une partie très intéressante, assaisonnée, relevée d'une pointe de patriotisme. Les courtisans n'eurent garde de faire défaut. A ne compter que les hommes d'armes, ils s'y trouvèrent plus de trois cents.

Le spectacle valut d'ailleurs la peine d'être vu.

La jeune sainte s'avança, calme et modeste, avec une suprême simplicité, conte Gaucourt qui était là <sup>3</sup>. Elle avait alors dix-sept

1. Pasquerel, Q. III, 102.

2. Jeanne, Q. I, 75.

3. Gaucourt, Q. III, 16.

ans et deux mois ; paraissait robuste ; elle était bien proportionnée. Elle portait l'habit d'homme : « un pourpoint noir, d'étoffe rude, des chausses longues attachées au pourpoint, une huque de gros gris noir. Elle avait les cheveux coupés en rond, à la *soldat*, noirs. Un chaperon noir lui couvrait la tête<sup>1</sup> ». Sa voix était douce, une vraie voix de femme. Sa langue, — la langue de Jeanne que Français et Anglais connaîtront bientôt, que l'humanité cultivée admirera toujours, d'une frappe très pure, sonore, rapide, avec un beau mélange de spontanéité et de prudence, — est déjà toute formée. La pratique d'une société polie n'y ajoutera rien. Elle exprimait une âme : telle était l'âme de Jeanne avant son arrivée à la cour, telle était sa langue : telle demeura l'âme et telle demeura sa langue. La langue de Jeanne fut toujours exactement montée à la mesure de son âme. L'âme étant toujours héroïque et humble, la langue est héroïque et humble. Personne ne peut l'oublier de ceux qui, un seul jour, en ont goûté la saveur un peu âpre et si chrétienne.

Cependant le roi s'était retiré avant l'entrée de la jeune fille. Voulut-il savoir si elle le reconnaîtrait comme elle avait reconnu Baudricourt, sans l'avoir vu jamais ?

Tandis donc que le souverain se dissimulait, le comte de Clermont, le *Beau Seigneur*, le « *Pâris de la cour* » « feignait qu'il était le roi<sup>2</sup> ». Magnifiquement vêtu, très entouré, il jouait fort bien son personnage. Jeanne ne s'y laissa point prendre.

Quand Charles sortit de la chambre où il se tenait et se mêla aux courtisans, elle l'aperçut. Or « combien que elle ne le connaissait pas et ne l'avait onques veu<sup>3</sup> », elle alla droit à lui. Sa Voix la menait. « Quand j'entrai dans le palais de mon roi, affirmera-t-elle aux juges de Rouen, je le connus au milieu de son entourage sur l'indication de ma Voix qui me le révéla<sup>4</sup>. » « Lors, ycelle, venue devant le roy, fist les inclinations et révérences accoutumées de faire aux roys, ainsi que se elle eût été nourrie en la court, et la salutation faicte dist en adressant la parole au roy : Dieu vous donne bonne vie, gentil Roy. Et il y avait là plusieurs seigneurs pompeusement vestus plus que n'estait le roy. C'est pourquoi il respondit à la dicte Jehanne :

1. Livre noir de la Rochelle.

2. Chronique, Q. IV, 207.

3. Jean Chartier, Q. IV, 52.

4. Jeanne, Q. I, 56.



Ce n'est pas moy qui suis le roy. Et luy montrant un de ses seigneurs dit : Voilà le roy. A quoy elle répondit : Gentil Prince, en nom Dieu, c'est vous et non un autre<sup>1</sup>. »

N'est-elle pas saisissante cette entrée de Jeanne dans la demeure de son roi ? N'est-elle pas charmante aussi de fraîcheur et de grâce ? Ne dirait-on pas un rayon perçant à l'improviste le nuage, et jetant de la lumière, de la chaleur, de la beauté sur un paysage sombre, désolé : le paysage de la « grande Pitié » ? C'est une prophétesse qui se dévoile ; mais une prophétesse de dix-sept ans douce comme une fleur de Pâques. Sa Voix lui avait désigné son roi.

Charles lui demanda son nom, et ce qu'elle venait faire.  
— Gentil Dauphin, j'ai nom Jeanne la Pucelle<sup>2</sup>.

Cinq siècles déjà ont ratifié cette réponse. Elle déclara ensuite que ce n'étaient pas les hommes qui l'envoyaient. Elle s'était mise en chemin, de par « le Roy des cieulx<sup>3</sup> ». — « Mon très illustre maître, conclut-elle ; je suis venue pour donner secours au royaume et à vous<sup>4</sup>... Et vous mande le Roi du ciel, par moi, que vous serez sacré et couronné dans la ville de Reims ; et que vous serez lieutenant à Luy, qui est vray Roy de France<sup>5</sup>. »

La question ne pouvait se poser plus nettement. Pas d'ambages, pas d'hésitation : c'est Dieu qui a mis Jeanne en route. Il lui a confié une mission ; elle est son ange près du roi. Et de cette mission les résultats sont annoncés avec précision éblouissante : Orléans sera repris<sup>6</sup> ; le roi sera sacré ; mais qu'il ne l'oublie pas : sacré, il sera un lieutenant. On l'appellera le roi : il ne sera que le lieutenant du vrai roi : le vrai Roi, c'est le Christ<sup>7</sup> !

Impressionné quoi qu'il en eût, Charles éloigna la foule ; et retenant Jeanne à l'écart, dans une des extrémités de la salle, il entama une conversation particulière avec elle.

Il ne sut point, ou ne voulut point cacher quelque doute. car la jeune fille en vint à se faire plus insistante. Elle eut un cri du cœur. L'âme d'un peuple meurtri, broyé depuis près de

1. Jean Chartier, Q. IV, 52

2. Pasquerel, Q. III, 103.

3. *Ibid.*

4. Gaucourt, Q. III, 17.

5. Livre noir de la Rochelle.

6. Gaucourt, Q. III, 17.

7. QUICHERAT, III, 103.

cent années, vibra subitement en elle : « Gentil Sire, dit-elle ; employez-moi ; la Patrie sera bientôt allégée<sup>1</sup> ! »

Puis elle développa sa toute première réponse, confiant au souverain le mystère entier de sa mission : ses relations avec saint Michel, sainte Catherine, sainte Marguerite ; cette belle histoire des dilections du ciel pour la France et le roi. Dieu était prêt à opérer des merveilles ; mais il fallait que le roi voulût croire. « Si le roy voulait croire et avoir foy en Dieu ; à Monsieur saint Michel, à sainte Catherine, à Madame sainte Marguerite, elle, elle le manerait corronner à Reims, et le remettrait paisible en son royaume<sup>2</sup> ! »

Or, le scandale intellectuel de Charles VII en présence de Jeanne était justement qu'il fallait avoir « foy en Monsieur saint Michel, en Madame sainte Catherine, en Madame sainte Marguerite ». Quand Jeanne lui parlait patrie, elle l'émouvait ; quand elle lui parlait vision, elle l'inquiétait.

Jeanne le devina. Elle eut l'intuition qu'il faudrait des prodiges comme disait Jésus pour conquérir ce cœur incertain. Et au risque de lui faire mal, elle résolut de débrider fermement, quoique discrètement, l'une de ses plaies les plus cachées et les plus douloureuses.

Charles effectivement en était arrivé à ce point de douter de son sang<sup>3</sup>. Tant de malheurs avaient fondu sur lui qu'il avait fini par les regarder comme le signe d'une réprobation inexplicable supposé que le trône lui appartînt. Et à tout peser équitablement, avec une mère telle qu'Isabeau, nulle inquiétude n'était exagérée. Toutefois si Charles souffrait durement de cette angoisse, il la dissimulait profondément. De certains maux on rougit.

Jeanne toucha la blessure avec une souveraine délicatesse. Regardant le roi, et s'élevant tout d'un coup au tutoiement des antiques prophètes : « Je te dis de la part de Messire que tu es vrai héritier de France et fils de roi ! Il m'envoie vers toi pour que je te conduise à Reims, si tu veux<sup>4</sup> » ; prononça-t-elle.

Le roi ne répondit pas, que l'on sache.

Il conclut l'audience. Son mélancolique visage était éclairé

1. Interrogata respondit quod dixit regi suo quod poneretur ad opus et patria statim erit alleviata. Jeanne, Q. I, 126.

2. Le Doyen de Saint-Thibault, Q. IV, 320.

3. L'abbreviateur, Q. IV, 258-259.

4. Pasquerel, Q. III, 103.

de quelque joie. Il ne dissimula point avoir entendu des choses extraordinaires, des secrets que Dieu seul pouvait connaître. C'est pourquoi il n'était pas sans confiance <sup>2</sup>.

Supposé toutefois que Jeanne eût cru avoir ville gagnée, elle aurait mal connu le mobile jeune souverain. Celui auquel le bonheur finira par donner une si belle fermeté n'était encore, sans aucune exagération littéraire, qu'un roseau agité par le vent.

Il fut tôt replongé dans ses incertitudes. Il reprit ses délibérations, n'aimant rien tant que de délibérer, parce que la délibération qui est à peu près le contraire de l'action, crée en certaines gens l'illusion qu'ils agissent. On a donné à entendre qu'il avait joué la comédie de l'indécision afin de mieux mettre en lumière la personne de Jeanne, de la mieux faire connaître à son entourage. Nous n'en croyons absolument rien. Il céda à son humeur ; il ne fit pas de calcul.

Il se trouvait près de lui quelques clercs, même en dehors de Gérard Machet et de Regnault de Chartres. C'étaient Simon Bonnet, qui devint évêque de Senlis ; de Rouvres, évêque de Séz avant d'avoir été transféré à Maguelonne ; Hugues de Combaret, évêque de Poitiers, celui que le sire de Giac avait voulu faire jeter à la rivière, parce qu'en votant la taille il avait protesté contre les pilleries des gens de guerre ; Pierre de Versailles, futur évêque de Meaux ; Jean Morin, qui représenta son souverain au concile de Constance <sup>3</sup>.

Il leur déféra Jeanne. Ils l'interrogeraient, en présence du duc d'Alençon. Ils lui demanderaient pourquoi elle était venue et qu'il avait envoyée. Ils lui adresseraient ensuite un rapport. Il fut fait ainsi.

Aux questions précises des clercs, elle répondit avec précision : c'est dire qu'elle répéta ce que Charles n'ignorait plus : elle était venue de la part du Roi des cieux, et sur l'ordre de ses Voix, afin de délivrer Orléans et de faire couronner le roi à Reims <sup>4</sup>.

De l'interrogatoire et des réponses, relation fut soumise au roi <sup>4</sup>. Il n'en tira naturellement aucune conclusion. Il ne prit

1. Pasquerel, Q. III, 103.

2. D'Alençon, Q. III, 92.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

pas plus parti après l'écrit de ses clercs, qu'il n'en avait pris après son audience personnelle.

Est-ce à dire que la soirée du château et l'intervention des maîtres avaient été totalement perdues ? Non.

Si Jeanne n'avait pas décidé le roi à l'employer, si elle ne lui avait pas communiqué la force de secouer ses torpeurs et le joug de la Trémouille, hostile par système à tout ce qui n'était pas de lui ou dépendant de lui, au moins lui avait-elle inspiré la conviction qu'elle était la loyauté même. Puis ce surnaturel qu'il touchait pour ainsi dire de la main, le rendait respectueux.

Il défendit que Jeanne retournât à son auberge. Elle prendrait l'hospitalité au château et serait remise à l'une des plus chrétiennes Dames de la cour, la femme de Guillaume Bellier, son majordome<sup>1</sup> et son bailli de Troyes.

Un adolescent de quatorze ans, Louis de Contes, fut attaché à sa personne en qualité de page. Quelques femmes aussi furent désignées pour vivre avec elle. Elle logea dans une tour du Coudray<sup>2</sup>. Un oratoire très voisin, où elle répandit son âme immédiatement après l'audience royale, la vit souvent. Elle y pria à deux genoux, en larmes. Sa chambre de la Tour fut témoin des mêmes oraisons<sup>3</sup>.

Un commencement de faveur royale, la complaisance assez nettement déclarée d'Yolande de Sicile et de Marie d'Anjou, la curiosité, sa vertu, lui valurent immédiatement de nombreuses visites. Les plus grands eurent à cœur d'entrer en rapport avec elle : de ceux-là fut le duc d'Alençon.

Il avait appris l'arrivée de Jeanne à Chinon et la rumeur qu'elle y avait soulevée, tandis qu'il chassait aux callles, dans sa terre de Saint-Florent-Jes-Saumur. Doublement intéressé par la nouvelle, comme patriote et comme gendre du duc d'Orléans, il quitta l'Anjou dès le lendemain, et se rendit directement chez le roi, avec lequel il en usait fort familièrement en ce temps-là.

Il trouva Jeanne en conférence avec Charles<sup>4</sup>.

« Qui est celui-ci ? » interrogea-t-elle. — Le roi nomma d'Alençon.

1. Gaucourt, Q. III, 17.

2. On a vu que le château du Coudray avait été réuni à celui de Chinon.

3. De Contes, Q. III, 66.

4. D'Alençon, Q. III, 91.

— Vous, soyez le bienvenu, dit-elle alors. Et avec un de ses beaux mots vibrants et concis : plus il y aura de sang de France ensemble, en vérité mieux nous en vaudra<sup>1</sup>.

Cette phrase évoque un programme politique dont Jeanne était inspirée déjà quand elle avait réclamé René d'Anjou au duo Charles de Lorraine ; pour faire tête aux Anglais, il fallait la réunion de tous les grands vassaux, de tout le sang de France.

La leçon était bonne à Charles VII plus encore qu'à d'Alençon. Jeanne, très subtile, très fine, ne l'avait-elle pas bien vu ? Que, Dauphin encore, Charles eût contribué beaucoup aux dissensions nationales, il était impossible de le nier ; même roi, il s'était, à tort ou à raison, aliéné les Bretons. Mais le passé de division était le passé : il fallait le noyer dans un volontaire oubli. Le temps était arrivé de se souvenir entre Français qu'on était de France. L'âme nationale ne pouvait demeurer tirillée, disloquée entre Bourguignons et Armagnacs, Bretons, Dauphinois, toujours prêts à se couper la gorge. Qui gagnait à ces inimitiés non seulement de province à province, mais de ville voisine à ville voisine, de château à château se regardant des deux bords d'une rivière, de village à village unis par un chemin mitoyen ? L'Anglais. Qui avait intérêt à attiser, à éterniser les colères ? L'Anglais. Que donc le sang de France se ralliât, fit bloc. Oui, il fallait oublier... et se souvenir ! Oublier les rancœurs et les colères ; se souvenir de l'origine commune ; courir à l'intérêt commun, aimer ensemble la Patrie, et la sauver ! « Plus il y aura de sang de France ensemble, mieux nous en vaudrons ! » Ni le roi, ni d'Alençon, ne surent mauvais gré à Jeanne de sa sainte audace.

Charles l'admettait à sa messe quotidienne<sup>2</sup>, causait volontiers avec elle, l'emmenait en ses chevauchées, se prêtait à ses conceptions mystiques avec une bonté réelle nullement vide de déférence.

D'Alençon la recevait à sa table<sup>3</sup> Les plus hautes dames voulaient entrer en relation avec elle.

Ce commerce quotidien avec « des gens de grand état<sup>4</sup> » aurait pu la griser, la déformer. C'était un très grave danger. La grâce de Dieu aidant, elle n'y trébucha point. Elle n'essaya

1. D'Alençon, Q. III. 91.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. De Contes, Q. III. 66.

jamais de se former aux manières et aux discours mondains. Elle sut demeurer la bonne, la vraie petite Française des Marches de Lorraine. Les bizarres atours des Dames et Damoiselles ne la séduisirent point. Elle garda son noir et rude<sup>1</sup> habit d'homme, retenu par des agrafes en cuir grossier. Elle n'eut aucun souci de modifier le jeu de sa chevelure coupée disgracieusement en rond, ainsi que celle du dernier varlet. Elle ne cacha pas d'ailleurs aux gens de Poitiers et plus tard à ses juges pourquoi il valait mieux qu'elle fût accommodée ainsi. Celui qui aime le péril y périra, dit l'Esprit. Elle connaissait cet axiome de discipline morale et s'y soumettait.

Toutefois, naturellement bonne et distinguée, radieuse de courage et de pureté, elle ne fut déplacée nulle part. Son maintien séduisait par sa grâce candide. Elle demeurait volontiers silencieuse. Sortait-elle de sa réserve, son parler était admirable. Il est peu de génies de son temps, même d'un temps postérieur dont il reste autant de « mots » que d'elle. Jeanne disait des choses tellement convenantes en toute occasion que dans ce milieu malicieux et de nulle bienveillance aux nouveaux venus, on ne lui reprocha jamais une imprudence de parole. Sa vie intérieure qui ne subit aucun déchet la défendit. Elle pria tout autant à Chinon qu'à Domrémy ; elle y pleura beaucoup plus.

Son besoin d'activité cependant n'avait pas diminué. Elle aimait toujours les exercices de plein air : aussi ne refusa-t-elle pas de courir une lance avec le roi et d'Alençon dans les prés qu'arrose la Vienne. Elle le fit en cavalier accompli, si bien que le duc lui offrit un cheval de ses écuries normandes<sup>2</sup>. Il lui arrivait même de parler guerre et on s'étonnait alors qu'elle devisât des ordonnances militaires « en aussi bonne manière comme eussent pu en faire des chevaliers et escuyers estant continuellement aux faits de la guerre. De quoy le roy et tous ceul de son hostel se donnèrent très grands merveilles » (étonnements)<sup>3</sup>.

La condescendance royale lui parut assez sûre, pour qu'en l'un des jours de cette semaine de Chinon, elle ait osé proposer à Charles de donner, par acte authentique, son royaume à Notre-Seigneur.

1. QUICHERAT, I, 220.

2. D'Alençon, Q. III, 92.

3. Perceval de Cagny, Q. IV, 3.

D'Alençon témoigne du fait dans sa déposition du 3 mai 1456. La Trémouille était présent, dit-il. Jeanne adressa plusieurs requêtes au roi, entre autres, qu'il fit donation de son Royaume à Jésus-Christ. Après cet acte, le Roi du ciel travaillerait pour lui comme il l'avait fait pour ses prédécesseurs. Il serait replacé dans l'ancienne condition des rois de France<sup>1</sup>.

Charles fut-il fort surpris de cette communication ? Nous ne le croyons guère. Il avait certainement remarqué ce que Jeanne lui avait dit si peu auparavant de sa « lieutenance » : « Vous serez le lieutenant du Roy du ciel. » Faites donation de votre royaume à Jésus-Christ, n'est que la répétition de la même pensée. Cette conception occupait fortement la sainte. Qu'on lise la lettre aux Anglais datée de Blois ; qu'on lise celle aux gens de Troyes et au duc de Bourgogne ; qu'on se souvienne de dix passages du Procès ; on retrouve partout la même dominante notion : « La France est « le Saint Royaume », Charles pour le recouvrer aura le secours « du Roy Jhesus »... « Roy d'Angleterre, faites raison au Roy du ciel de son sang royal »... « Vous ne tiendrez jamais la France du Roy du ciel. Mais la tiendra Charles, vray héritier à qui Dieu l'a donnée. » « Tous ceux qui guerrieroient au dict saint royaume de France guerrieroient contre le Roy Jésus. » Aussi son suprême maître, son seul maître en définitive, ce n'est pas Charles, c'est quelqu'un de plus grand que Charles puisque Charles dépend de lui, c'est « le Roy Jésus son droicturier — souverain Seigneur<sup>2</sup> ». Il serait facile de multiplier les citations.

Par où Jeanne devient un anneau de cette chaîne de mystiques, qui firent profession de rattacher la France immédiatement à Jésus Roi ; et de subordonner le développement de ses destins à sa fidélité au suzerain qui l'avait spécialement choisie.

Tel, saint Rémy qui déclarait à Clovis la pérennité de la France, supposé qu'elle demeurât digne de sa prédestination. « Apprenez, mon Fils, que le royaume des Francs est prédestiné à la défense de la seule véritable Église de Jésus-Christ. »

Tel, saint Louis qui entendait être et demeurer « le bon sergent de Dieu ».

Telle, Marguerite-Marie pleine jusqu'à une sainte ivresse

1. D'Alençon, Q. III, Q. 1, 91.

2. Jeanne (Lettre au Duc de Bourgogne), Q. V, 127, etc.

de la royauté du Christ sur la France : « Ce divin Cœur de Jésus, s'écrie-t-elle, veut régner, et il régnera en dépit de Satan et de ses ennemis. » « Fais savoir, lui commande un jour Notre-Seigneur, au Fils aîné de mon Sacré-Cœur (le Roi de France), que mon cœur adorable veut triompher du sien, et par son entremise, de celui des grands de la terre. Il veut régner dans son palais, être peint sur ses étendards, gravé dans ses armes pour les rendre victorieuses de tous ses ennemis. »

Jeanne a bu à cette source de prophétisme ; elle est du même esprit, de la même école : la seule différence qui se puisse relever entre elle et les autres, c'est que mêlée à des exploits prodigieux, les faits qu'elle produit, les discours qu'elle tient, les symboles qu'elle invente, son étendard, par exemple, manifeste flottant des droits du Christ, donnent à ses déclarations un éclat devant lequel toutes les autres pâlissent.

D'Alençon, après avoir averti que Jeanne avait présenté plusieurs requêtes au roi, en apporte une seule : celle que nous venons d'analyser.

Les deux autres<sup>1</sup> nous sont connues par Eberhard de Windeck, trésorier et historiographe de l'empereur Sigismond. Il a eu entre les mains des relations d'ambassadeurs adressées à son maître, il les produit<sup>2</sup>, en les abrégeant probablement<sup>3</sup>. Quicherat lui reconnaissait une très sérieuse autorité. Or, d'après le chroniqueur allemand, Jeanne aurait supplié le roi non seulement « de se démettre de son royaume et de le donner à Dieu » ; mais « de pardonner à tous ceux des siens qui avaient été contre lui, et lui avaient jamais fait de la peine » ; et enfin « de demeurer humble pour tous ceux qui viendraient à lui, pauvres ou riches. Et à ceux qui lui demanderaient quelques grâces, il les leur accorderait, soit amis soit ennemis<sup>4</sup>. » Le roi de France ne vengerait pas les injures du Dauphin. Toujours l'idée, la noble idée, l'idée juste et politique ; cent fois mieux l'idée chrétienne d'essence : Pardonnez ; soyez miséricordieux. Plus il y aura de sang de France ensemble, mieux nous nous en trouverons. Quelle est belle cette éducation d'un roi par une « bergerette » !

1. La requête dont parle Jean d'Alençon figure aussi dans le chapitre d'Eberhard.

2. QUICHERAT, IV, 486.

3. Alasi ne dit-il rien du voyage de Jeanne à Poitiers, etc.

4. Eberhard, Q. IV, 486, 487.



Charles oscillait donc passant de la défiance à la confiance, pour revenir à la défiance. Ce flux et ce reflux d'impressions n'échappaient point à Jeanne. Aussi bien les mots qui s'échangeaient entre les clercs de Charles, mots qui lui revenaient, sur la mission qu'elle s'attribuait, ses origines, ses conditions<sup>1</sup>, eussent suffi à lui ouvrir les yeux, parce qu'évidemment ils reflétaient la pensée royale. D'autre part, elle n'ignorait pas que tout était entre les mains du roi. Si elle essayait de convaincre les autres, c'était afin d'écartier de lui des influences adverses. Bientôt elle n'y tint plus. Elle verrait Charles et achèverait la révélation que, par un ménagement respectueux, elle avait seulement commencée lors de leur premier entretien. N'était-ce pas cela que ses Voix avaient voulu lui indiquer, le jour où elles lui avaient dit : « Va, courageusement ; quand tu seras devant le roi, il recevra bon signe qu'il doit t'accueillir et te croire<sup>2</sup>. »

Elle se rendit donc au château, espérant trouver le souverain tout seul ; mais elle rencontre près de lui d'Alençon, le sire de Trèves, Christophe de Harcourt, Mchet, peut-être la Trémouille. Elle prit son parti de leur présence avec sa décision coutumière, et usant de l'ascendant extraordinaire qu'elle exerçait quand il s'agissait de son œuvre, elle exigea et obtint de ces seigneurs qu'ils prêteraient serment de ne révéler à personne ce qu'elle allait dire ; elle prêta le même serment, puis elle commença.

« Gentil Dauphin, pourquoi ne me croyez-vous ? Je vous dis que Dieu a pitié de vous, de votre royaume, de votre peuple ; car saint Louys et Charlemagne sont à genoux devant Luy ; et je vous dirai s'il vous plaît telle chose qu'elle vous donnera à connaître que vous me devez croire<sup>3</sup>. »

De fait, elle dit au roi « une chose de grant qu'il avait faite, bien secrète, qu'il n'y avait personne que le pust savoir que Dieu et lui<sup>4</sup> ».

La conséquence prévue par Jeanne s'ensuivit ; le roi se décida, car, ajoute le chroniqueur, « dès lors il fut convenu

1. Jeanne, Q. I, 121.

2. *Ibid.* 120.

3. Chronique, Q. IV, 208. Nous n'hésitons pas à placer avant l'examen de Poitiers cette scène admirable que plusieurs ont placée après. La cohérence des événements exige en effet cette disposition. Comment après Poitiers, quand tout est réglé, aurait-elle dit : Gentil Dauphin, pourquoi ne me croyez-vous, etc.

4. Chronique, Q. IV, 208.

que le roy essayerait à escouter ce qu'elle disoit. Toutefois il advisa qu'il étoit expédiant qu'il l'amenât à Poitiers<sup>1</sup>. »

Cette chose « de grant » que Jeanne dit à Charles, « afin de lui donner à connaître qu'il la devoit croire », c'est ce qu'on a appelé : le secret du Roi.

Quel étoit-il ?

Les juges de Rouen ont tenu à le savoir. Jeanne le leur cacha obstinément. « Vous ne pouvez vouloir que je devienne parjure », répondit-elle. Et c'étoit vrai puisqu'elle avoit juré de ne jamais le découvrir. On l'eût probablement ignoré toujours si Charles ne l'eût lui-même révélé à Guillaume Gouffier, sire de Boisy<sup>2</sup>. Ce seigneur de Boisy servit trois rois avec des fortunes diverses. Moitié disgracié par Louis XI qui n'eut jamais de faible pour les conseillers intimes de son père, il fut élevé aux plus hautes dignités par Charles VIII. Il devint gouverneur de Charles Rolland, Dauphin de France<sup>3</sup>, le même qui mourut jeune en ouvrant l'accès du trône à Louis XII. Il avoit été « choisy entre tous ceux du Royaume », « pour ses mérites et ses vertus, » parce qu'il étoit un bon et loyal prud'homme<sup>4</sup>.

Les mérites de messire Guillaume étoient appréciés de fort vieille date. Il étoit éloquent ; « de sa bouche ne sortaient que beaux exemples<sup>5</sup> ». Il avoit été si cher à Charles VII que ce souverain, lorsque quelqu'un devoit passer la nuit dans sa chambre, n'acceptoit personne d'autre.

Boisy fut à son tour plein de bonté pour un écrivain nommé Pierre Sala, l'auteur des « Hardiesses des grands rois et empereurs » ; et il lui conta ce que Charles VII, « étant en ceste grande privaute<sup>6</sup> avec lui », avoit daigné lui confier touchant « le secret du Roi ». Voici le récit du « bon et loyal prudhomme ».

« Au temps de la grande adversité de ce roy Charles VII, il se trouva si bas qu'il ne sçavoit plus que faire, et ne faisoit que penser au remède de sa vie, car il étoit entre ses ennemis enclos de tous côtés. Le roy estant dans cette extrême pensée, entra un matin dans son oratoire, tout seul, et là fist une humble requeste et prière à Notre-Seigneur, dans son cœur,

1. Chronique, Q. IV, 209.

2. Sala, Q. IV, 279.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*, 280.

sans prononciation de parole, où il lui réquérait dévotement que se ainsy estait qu'il fût vray héritier descendu de la noble maison de France, et que le royaulme pust lui appartenir justement, il lui plust de le garder et défendre ; que s'il n'estait pas vray héritier, il lui donnât grâce de eschapper sans mort ni prison ; et qu'il se peust sauver ou en Espagne ou en Ecosse qui estait de toute ancienneté frères d'armes et alliés du roy de France. »

Lors de sa première audience solennelle Jeanne avait fait une allusion lointaine à ce fait : « Je te dis que tu es vray héritier, etc... » De cette fois elle va préciser. Elle indiquera tout : le lieu, le jour, les détails de l'admirable prière : car elle est admirable cette prière ; admirable de loyauté, de résignation, d'abandon à Dieu, d'amour pour la France, de laquelle Charles s'exclura plutôt que de prolonger ses malheurs. C'est un cri de royale foi et de royale pitié.

« Sire, dit donc Jeanne, n'avez-vous pas bien mémoire que le jour de la Toussaint dernière, vous estant dans la chapelle de vostre chasteau de Loches, en vostre oratoire, tout seul, vous feistes trois requestes à Dieu ? Le roi répondit qu'il estait bien mémoratif (qu'il se souvenait bien) lui avoir fait quelques requestes.

« Et alors la Pucelle lui demanda si jamais il avait dist et révéllé les dictes requestes à son confesseur ne à aultres. Le roy dit que non.

« Et si je vous dis les trois requestes que vous feistes, croirez-vous bien en mes paroles ?

« Le roy répondit que oui.

« Adonc la Pucelle lui dist : Sire, la première requeste que vous fiestes à Dieu fut que vous priastes que si vous n'estiez vray héritier du royaume de France, ce fût son plaisir de vous oster le courage de le poursuivre, afin que vous ne fussiez plus cause de faire et soutenir la guerre dont procèdent tant de maulx.

« La seconde fut que vous le priastes si les grantes adversités et tribulations que le pauvre peuple de France souffrait et avait souffert si longtems, procédaient de vostre péché, et que vous en fussiez cause, que ce fust son bon plaisir en relever le peuple et que vous seul en fussiez puni, portassiez la pénitence soit par la mort, ou par telle autre peine qu'il lui plairait.

« La tierce fut que si le péché du peuple était cause des dictes

adversités, que ce fust son plaisir pardonner au dict peuple, et apaiser son ire et mestre le royaume hors des tribulations esquelles il estait ; jà avait douze ans et plus.

« Le roy cognoissant qu'elle disait vérité adjouta foy à ses parolles. »

Le roi pouvait concevoir cette foi. Jeanne venait de lui apporter une preuve nouvelle de son inspiration en prophétisant. La prophétie en effet qui concerne généralement l'avenir peut regarder le passé<sup>1</sup> ; sous cette condition que celui-ci ne puisse avoir été connu ni du voyant, ni de qui que ce soit capable de l'avoir renseigné.

Or le roi avait gardé son secret : « Il n'y avait personne qui le peust scavoir que Dieu et luy<sup>2</sup>. »

Aucune lumière d'ici-bas n'avait éclairé Jeanne. Puisqu'elle savait, c'est qu'une puissance surnaturelle l'avait illuminée.

« Il y a ès livres de Notre-Seigneur plus que ès vostre<sup>3</sup> », répondra-t-elle un jour aux clercs. Cela signifiait : il y a « ès livres de nostre Seigneur » des choses qui ne se trouvent pas dans les vôtres. Les révélations privées sont ès livres de Notre-Seigneur et ne sont pas « ès livres des Docteurs ». Notre-Seigneur lui avait ouvert ses livres parce qu'il lui avait convenu. C'est là qu'elle avait lu la prière sublime et désolée de Charles.

Le Conseil Royal ne se crut pas tenu cependant d'admettre d'emblée que ce fût bien Notre-Seigneur qui avait tenu le livre. Un problème se posa devant lui qui se fût posé devant tout conseil royal d'alors : la révélation était incontestable. De quelle nature était-elle ? Divine ? Diabolique ? Glissa-t-on dans l'oreille de Charles que « Diabolique » n'était pas impossible ? Franchement, on ne voyait pas trop comment « Diabolique »... Mais Satan est si malin, si subtil ! On ne pouvait pas négliger l'hypothèse. Il fallait la débattre. Si cette discussion se produisit, il n'en est resté aucune trace documentaire. On pourrait à la rigueur l'inférer d'un fait que nous rencontrerons bientôt et sur lequel nous nous expliquerons.

Nous pensons que l'insinuation, si elle se produisit, ne

1. Benoît XIV, *De Canon. SS.*, lib. III, c. XLV.

2. *Chronique de la Pucelle*. QUICHERAT, IV, p. 209.

3. Jeanne, Q. III, 86.

mordit pas sur le droit esprit du souverain. Sa conviction était établie ; « il adjoutait foy aux parolles » de Jeanne.

Cependant puisqu'une question d'ordre théologique se soulevait, autant pour couvrir sa responsabilité que pour obéir aux usages, Charles résolut de la soumettre à son tribunal en matière de foi.

Un collège composé de Docteurs demeurés fidèles à la monarchie nationale, siégeait à Poitiers, depuis 1427. C'est à cette ville qu'il enverrait la jeune fille. Lui-même s'y rendrait avec Regnault de Chartres, Gérard Machet, Hugues de Combaret, quelques officiers de sa maison et leurs femmes et l'on aviserait définitivement. Quoi qu'il dût arriver ensuite, la prudence royale serait sauve.

Jeanne allait rencontrer pour la première fois un tribunal composé d'ecclésiastiques.

---



## CHAPITRE NEUVIÈME

### LES DÉBATS ET LE JUGEMENT DE POITIERS

1429

*Du 20 mars environ aux premiers jours d'avril.*

La semaine sainte de l'année 1429 à Poitiers. — Jeanne, qui a été conviée à suivre le roi, est remise pour examen de moralité et de foi aux clercs de Charles VII. — Sagesse de cette mesure. — La sainte de la Patrie descend chez M<sup>e</sup> Rabateau. — Liste des commissaires royaux qui intervinrent : gravité de leurs débats. — Les quatre témoins du procès de Poitiers. — Ce qu'on peut tirer de leurs dépositions. — « Grande manière » des réponses de Jeanne ; elle prophétise. — Conclusions des commissaires ; conclusion du Roi. — Il envoie Yolande à Blois. — Il commence à armer Jeanne. — Joie populaire des Poitevins. — Encore une prophétie de Jeanne. — Le récit d'un centenaire. — Beau départ de la sainte : la pierre de la rue Saint-Étienne.

Une douzaine ou une quinzaine de jours, estimons-nous, avait passé dans les pourparlers de Chinon. Du dimanche *Laetare* on était arrivé à celui de *la Passion*. De *la Passion* on avait marché vers *les Rameaux*. La semaine se terminait. Charles donna le signal du départ pour Poitiers, où les docteurs examineraient Jeanne.

C'était de la sagesse ; nous le pensons. C'était du retard aussi. C'était l'angoisse des assiégés d'Orléans prolongée, l'ordre des Voix inexécuté, la céleste mission en souffrance. Jeanne en éprouva quelque contrariété. « Où me mène-t-on encore ? disait-elle, quand on fut en route. — A Poitiers<sup>1</sup> », répondit quelqu'un. Eh ! elle ne l'ignorait pas ! Mais à celle qui avait dit plusieurs mois auparavant : Le temps me pèse, ainsi qu'à une femme dont le terme approche, cette remise du départ pour le front était dure. Enfin ; puisque ainsi Dieu voulait... « En

1. *Chronique de la Pucelle*, Q. IV, 128.

nom Dieu ! je sçay, conclut-elle, qu'à Poitiers j'auray beaucoup affaire. Mais Messire m'aydera. Or, allons ! de par Dieu ! »

Dieu ! Toujours Dieu ! « Dieu est ma force et mon salut<sup>1</sup> », chante le psalmiste juif.

Le logement de Jeanne à Poitiers avait été préparé chez maître Jean Rabateau, à l'hôtel de la Rose. (Une enseigne représentant une rose pendait au-dessus de la porte.)

Jean Rabateau<sup>2</sup> n'était pas un mince personnage. Conseiller du Roi, avocat général au Parlement, il sera créé président de la Chambre des comptes à Bourges, et finira sa carrière sous le mortier d'un président du Parlement de Paris.

Sa femme qui était de beaucoup de mérite, se montra très maternelle à Jeanne. Cette héroïque enfant, éloignée des siens, isolée de tous par sa destinée, posée pour ainsi dire entre le ciel et la terre, l'avait émue et conquise.

Jeanne retrouva d'ailleurs dans l'hôtel de la Rose son ami le plus chèrement aimé, Notre-Seigneur.

La maison comprenait une chapelle où elle priait quotidiennement « les genoux pliés, après son dîner ». Presque chaque nuit encore, elle interrompait son sommeil afin de reprendre ses oraisons. Ces veillées nocturnes étaient invariablement longues<sup>3</sup>. A Poitiers, comme partout, elle se confessait et communiait fréquemment<sup>4</sup>.

La commission chargée de son examen définitif (du moins pouvait-on l'espérer), se composait à peu près exclusivement de « grands clercs ». Nous en connaissons plusieurs pour les avoir déjà rencontrés à Chinon. Regnault de Chartres, Pierre de Versailles, Machet, etc. On leur avait adjoint : Jean Lombart, professeur de la faculté de Théologie de Paris, Jacques Madelon, Le Maire, chanoine de Poitiers, les Dominicains Guillaume Aimeri et Séguin de Séguin, Pierre Turrelure qui deviendra évêque de Digne, Jean Érault qui avait connu Marie d'Avignon, et recueilli d'elle-même des prophéties réalisées — il n'en doutait pas — dans la personne de Jeanne, Mathieu Mesnage et Guillaume Lemarié, simples bacheliers à cette époque<sup>5</sup>.

1. Psalm., XLII, 2.

2. Garivel, Q. III, 19 ; Thibault, 74, etc. Chronique, Q. IV, 209.

3. Barlin, Q. III, 82.

4. Garivel, Q. III, 20.

5. *Ibid.*, 19.



Plusieurs conseillers royaux et des licenciés *in utroque* furent aussi commissionnés.

Charles confia la présidence du tribunal à son chancelier Regnault de Chartres.

Celui-ci était hébergé par une dame Macée ou Le Macé<sup>1</sup>. C'est chez elle qu'il réunit les commissaires afin de leur exposer ce que le roi attendait du zèle et de la science de tous.

Le point de délibération fut formulé comme il suit : Eux, les clercs, les gens d'Église, les théologiens de profession, trouveraient-ils en Jeanne une de ces tares qui dût empêcher le roi de l'employer ? Sa moralité, sa foi étaient-elles irréprochables ?

A vrai dire, ils ne manquaient pas de sources d'information. Ils avaient la correspondance de Baudricourt<sup>2</sup>, les attestations de Poulengy et de Novellompont qui étaient ses témoins pour le voyage de Vaucouleurs à Chinon, un rapport de religieux mendiants, l'opinion de tant de personnes qui l'avaient examinée sérieusement et curieusement depuis son arrivée en Touraine.

Les conseillers royaux, au collège desquels appartenaient Regnault de Chartres, Pierre de Versailles et Gérard Machet, n'étaient pas sans avoir pour le moins un commencement de conviction. Ils avaient fait une première étude de la Sainte de la Patrie, en vue de l'audience de Chinon.

Toutefois, puisque le souverain avait cru expédient de solliciter leur avis définitif, ils convinrent d'un commun accord de vider l'affaire à fond et à nouveau, et d'interroger Jeanne comme si elle n'avait été interrogée encore. On intéresserait les plus notables Dames au procès, même Yolande de Sicile, qui serait priée de rechercher, s'il existait en Jeanne « quelque trace de corruption », ou si elle avait conservé une parfaite intégrité. La gravité de Madame Yolande permettait de lui confier une sollicitude délicate ; sa loyauté donnerait à son avis force incontestée.

De cette dernière résolution du chancelier de France et de ses assesseurs il a été beaucoup jasé. On a dit qu'ils s'y étaient arrêtés, convaincus de l'impossibilité dans laquelle

1. Séguin, Q. III, 203.

2. QUICHERAT, III, 115.

se trouverait Satan d'illusionner les vierges. Beau sujet de variations, quelquefois légèrement grivoises. Disons qu'aucun maître comptant dans l'École n'a reconnu cette immunité des vierges. L'opinion de ceux qui croient le contraire, au moins l'écrivent, est plaisante, quasi drôle : elle n'est pas scientifique.

L'Église ne dissimule cependant pas qu'elle estime la virginité : elle l'a toujours estimée. Ses docteurs l'ont louée<sup>1</sup>. Ses plus illustres saints de l'un et de l'autre sexe l'ont pratiquée. Elle partage ce goût même avec quelques païens. Les Athéniens raffinés adorèrent sur la sainte acropole Pallas Athéné, la déesse vierge. Les Romains honorèrent les Vestales et leur bâtirent un palais au Forum, près de la fontaine de Juturne et du temple de Vesta. Ils commirent à leur vertu les destins de l'Éternelle Cité. Les Gaulois et les Saxons se fièrent aux oracles de leurs Vellédas.

La virginité mérite ces hommages. Volontaire elle est la vertu des forts, de ceux dont la chair s'est mélangée d'airain, sous l'action d'une grâce très réservée, et dans l'exercice d'une volonté très éveillée. Que celui-là la pratique qui la peut pratiquer, a dit Jésus : tous ne le peuvent pas.

Du reste, certaines vertus semblent n'être pas compatibles avec certains vices. Le respect de son corps, poussé jusqu'au zèle le plus scrupuleux, semble ne pouvoir coexister avec la fourberie qui est une dégradation de l'âme. Psychologues et moralistes par état, les théologiens de Poitiers avaient, pour le moins, peine à croire que Jeanne fût modeste et pure, et en même temps menteuse et hypocrite. Dissolue et menteuse, passe : très pure et menteuse, non. La pudeur parfaite et la simple véracité leur paraissaient jumelles. Ceux qui prendront la peine de réfléchir se rangeront à leur avis.

Le Moyen Age observateur, chrétien et studieux, sut ces choses autant que nous. Autant que nous encore il dédaigna les billevesées qui couraient à travers les antres des mages. La « licorne » n'intéressa ni saint Thomas d'Aquin, ni Albert le Grand, ni Duns Scot. La chèvre blanche, terrible et douce, qui tuait les obscènes du glaive aigu dont le ciel avait armé son front, et se laissait lier câlinement entre les bras des vierges, n'était pour les hommes sensés qu'un sujet d'enlumines

1. Se rappeler le beau traité de saint Ambroise.

jolies ; elle n'eut jamais droit de cité dans les amphithéâtres où enseignaient les Docteurs.

Les clercs de Charles ne croyaient aux maléfices de Satan qu'autant qu'il y faut croire, c'est-à-dire avec la plus extrême réserve.

Mais ils étaient décidés à savoir si la jeune fille, qui se présentait devant eux, était une aventurière ou non. Le roi leur avait confié une tâche importante de laquelle dépendaient l'honneur et le salut peut-être de la monarchie ; ils s'en acquitteraient en conscience, sans rien négliger de ce qui pourrait diminuer toute chance d'erreur. Ils s'adresseraient donc à tous : à la reine-mère, aux frères mendiants, au populaire. Il n'y a rien en cela qui sente la démonologie ; tout y respire le sens commun.

Yolande entra dans la préoccupation des Maitres. Elle eut des entretiens très intimes avec Jeanne qui comprit de son côté les soucis de la respectable femme, et voulut bien permettre qu'ils fussent absolument dissipés.

Des religieux mendiants avaient été envoyés à Domrémy<sup>1</sup> pour y prendre langue au sujet de la jeune sainte. Ils étaient fort propres à ce genre d'expédition. Partout où les autres avaient chemin barré, eux trouvaient voie ouverte : leur habit était le meilleur et le plus respecté des sauf-conduits. La coule brune d'un franciscain et son âne paisible le mettaient plus en sûreté que le haubert et le cheval cuirassé de l'homme d'armes. Ils furent entendus.

Leurs nouvelles ne pouvaient être qu'excellentes. Jeanne avait laissé au village la plus exquise des réputations.

Ce qu'elle avait été à Chinon n'était ignoré de personne : elle avait vécu, prié, communié, confessé ses péchés, prophétisé aussi, au grand jour.

Quant à Poitiers, il suffisait de ne pas fermer les yeux et les oreilles pour être fixé. Dame Rabateau<sup>2</sup> ne tarissait pas d'éloges sur elle. Les autres Dames et Damoiselles partageaient ces sentiments ; et on imagine aisément qu'elles n'avaient pas

1. Barbin, Q. III, 82.

2. *Ibid.*

été les dernières à fréquenter l'Hôtel de la Rose<sup>1</sup>. Elles s'étaient émerveillées de la simplicité cordiale et de la bonne grâce avec lesquelles elles avaient été accueillies. Jeanne s'était excusée gentiment de son costume masculin : « Je vois bien qu'il vous étonne, avait-elle dit ; mais quand on doit vivre avec les hommes mieux vaut porter leur habit<sup>2</sup>. » Elles comprenaient et s'en retournaient édifiées, charmées ; beaucoup disaient : « Vraiment, c'est une créature du bon Dieu<sup>3</sup>. »

Débarrassés de toute hésitation quant à la conduite de Jeanne, les Maîtres procédèrent à son examen sur la foi. Cet aspect du problème les regardait exclusivement.

Ici doit se placer une remarque importante. Ils n'ont point recherché Jeanne, que nous sachions, sur un article — prétendument rattaché à la Foi, — qui parut énorme aux Juges de Rouen, parce que ceux-ci voulurent le faire énorme : le port de l'habit d'homme. Ils connaissaient la parole de bon sens dite aux Dames de Poitiers, et ils eurent la sagesse de s'en contenter. Un de leurs pairs, l'archevêque d'Embrun, Jacques Gélou, pour réservé, presque défiant qu'il fût, avait écrit : « Il est plus décent d'accomplir le métier militaire en habits d'homme, puisqu'on le remplit au milieu des hommes. » On se demandera éternellement — (à moins qu'on ne se le demande pas, pour avoir compris que la haine fait arme de tout) — pourquoi et comment Pierre Cauchon, avec ses complices, n'ont pas voulu comprendre une si élémentaire vérité. Cet aveuglement, cette obstination doivent être comptés parmi les plus étranges dont s'entretienne l'histoire. Il doit rester que notre foi n'avait rien à voir en ce détail.

Le registre des interrogatoires et des réponses de Poitiers a existé. Jeanne y a fait allusion plus d'une fois, avec complaisance. « Il vous plairait de savoir cela, disait-elle à ses juges de Rouen, consultez le livre de Poitiers... Je voudrais que vous ouvrissiez le livre de Poitiers<sup>4</sup>. »

Celui qui en retrouvera les feuillets égarés, aura bien mérité des amis de Jeanne et de la Vérité.

1 Chronique, Q. IV, 211.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. Jeanne, Q. I, 73, 94, 171.

A défaut de ce document, il subsiste quatre ou cinq dépositions d'inégale longueur et d'inégal intérêt. Toutes ont été recueillies lors du procès de réhabilitation. Elles sont du dominicain Séguin de Séguin, de l'écuyer Thibault Gobert, du chevalier Jean d'Aulon et du conseiller François Garivel. Il faut les étudier successivement.

Nous tenons du dominicain et de l'écuyer les noms des commissaires cités plus haut. L'écuyer trace en plus un croquis fort coloré, fort vivant de la première séance. Il y avait assisté : comme garde peut-être.

C'est à l'hôtel de la Rose qu'elle se tint : on traita Jeanne avec de grands égards : on fut sur le point d'aller chez elle plutôt que de la mander. La jeune sainte n'en conçut nul orgueil. Comme il était convenable, à peine eut-elle appris la venue des « solennels » docteurs, elle s'avança modestement à leur rencontre. Cependant, c'est Gobert qui eut ses premières attentions. Il était l'ami de Jean de Metz et de Bertrand de Poulengy. Il connaissait par le détail le voyage de Domrémy à Chinon. Jeanne l'avait rencontré quelque part. Elle ne manqua pas d'aller droit à lui ; et lui frappant sur l'épaule, avec cette familiarité des grands chefs qui gagne, à la vie et à la mort, le cœur du soldat : « Que voilà donc un brave homme, dit-elle ; et que je voudrais en avoir un grand nombre comme lui<sup>1</sup> ! »

Pierre de Versailles, impatienté de cette entrée en matière qui n'était pas au programme, crut devoir rappeler qu'on était là pour autre chose ; qu'on était là de la part du roi pour un interrogatoire. — « Je sais bien que vous êtes venus pour m'interroger » (Que voulez-vous me demander ?). « Je ne sais ni A ni B, » répondit humblement Jeanne<sup>2</sup>.

Ils lui dirent donc qu'ils voulaient avant tout savoir pourquoi elle avait quitté Domrémy.

« — Je suis venue de la part du Roi du ciel afin de conduire le roi à Reims pour son couronnement et sa consécration<sup>3</sup>. Puis, subitement, intervertissant les rôles et se tournant vers un dominicain :

— Maître Jean Érault, avez-vous une plume et de l'encre ?

1. Gobert, Q. III, 74.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

Écrivez ce que je vais dicter : Vous, Suffolk, Glacidas, La Poule, je vous somme de par le Roy des cieulx que vous vous en alliez en Angleterre<sup>1</sup>. »

C'est ainsi que Thibault Gobert résumait le texte qu'il avait entendu vingt-sept ans auparavant. Sa mémoire en avait seulement gardé, en trois ou quatre mots, l'adresse et le sens général. Nous avons, nous, le document entier. Il ne saurait se comparer mieux qu'à une éruption de lave. L'âme de la sainte s'est longuement contenue. A la fin, elle éclate ; un flot jaillit de paroles ardentes dans lesquelles se pressent la compassion, la menace et l'inspiration prophétique. C'est une page admirable qui domine, de la hauteur du céleste au-dessus du terrestre, la littérature du temps.

Les causes de ce bouillonnement intérieur ne sont pas indiscernables. Il y eut d'abord la fièvre intérieure produite par l'attente des réalisations auxquelles Jeanne se savait vouée : l'âme a ses fièvres comme le sang des veines. Il y eut aussi la coïncidence des méditations religieuses de la Sainte de la Patrie en ces jours du Carême.

Il faut se souvenir, en effet, que nous sommes au mardi qui suit le dimanche des Rameaux. L'Église s'est abîmée dans la mémoire des sacrifices, des humiliations, et des triomphes posthumes de Jésus-Christ. Les prêtres ont lu et chanté à la messe *la Passion*. Ils ont répété à l'envi l'antienne superbe : « Il faut que tout genou fléchisse devant Lui, au ciel, sur la terre et dans les enfers. »

La chrétienté que n'a désolée aucune apostasie générale, croit ; et parce qu'elle croit elle vit, en cette semaine, de la divine tragédie. Elle écoute prosternée, jeûnante, gémissante, les quatre récits des quatre évangélistes. Les saintes âmes s'en abreuvent parmi les larmes du repentir et parfois de l'extase. La lumière qui éclaira les François d'Assise, les Brigitte, les Gertrude, les Catherine de Sienne, les stigmatisés, n'est pas descendue sous l'horizon : elle continue d'éclairer. Le vase où ils ont bu à longs traits le breuvage du chaste amour n'est pas séché : l'univers ne vit pas « d'une ombre » ; encore moins « de l'ombre d'une ombre ». Il n'en a jamais vécu du reste, et n'en peut vivre.

Les chrétiens d'alors communiant tous à la même manne

1. Gobert, Q. III, 74.

spirituelle, se l'approprient pourtant diversement, suivant leur humeur propre et suivant leur besoin.

Jeanne remplie de l'idée de la royauté de Jésus sur la France, devait y ramener la plénitude de ce qu'elle voyait et entendait.

Sérieuse, profonde, elle n'avait pu assister à la procession des *Rameaux* comme à quelque spectacle de délassement et d'oisiveté pieux. Elle avait offert gravement au Christ le laurier et le buis toujours verts, pour fêter son éternel triomphe.

Elle avait ouï les enfants acclamer le Sauveur Maître : « Gloire, louange, honneur soient à vous, Roi, Christ, Rédempteur!... vous êtes le prince d'Israël, le descendant saint de David... que tout mortel, toute créature vous crie Vivat!... Roi bon, roi clément, puisse te plaire le cantique que nous t'offrons!... » Elle s'était associée à l'enthousiaste supplication.

Oui ! oui ! qu'il voulût bien agréer, son « droicturier Seigneur », son « unique Seigneur », le pauvre cantique qu'elle lui offrait, elle aussi : c'était toute elle-même, chétive lyre ; toute elle-même, son corps « net et pur », son cœur très épris, son courage indomptable, ses lèvres et sa langue, son bras, sa mort, sa vie !

Le dialogue de Jésus et de Pilate devait la transporter et la confirmer. Pilate dit à Jésus :

— Êtes-vous donc roi ?

— Vous l'avez dit. Je suis venu pour régner<sup>1</sup>.

C'était cela ! C'était bien cela ! Jésus est roi, Roi de France. Charles VII n'est qu'un lieutenant. Le roseau dans la main de l'Homme-Dieu lui apparaissait un sceptre ; la casaque rouge, boueuse, un manteau royal ; le buisson d'épines un diadème ; la croix un trône de douleur, trône tout de même.

Des pensées aussi fortes tendaient nécessairement, en vertu de leur force même, à s'incarner, à se matérialiser dans la parole, dans l'écriture. Elles aboutirent au brûlant manifeste dont se souvenait — sommairement, ce qui est naturel — Thibault Gobert.

Avant tout elle voulut armorier l'écrit. Elle y mit en guise d'écu les noms de sa reine et de son roi : Jhesus ! Maria ! Puis le texte :

1. Joan., xviii, 33-37.

« Roy d'Angleterre, et vous duc de Bedford, qui vous dites régent au royaume de France, et vous Guillaume de la Poule, comte de Suffolk, Jean sire de Talbot, et vous Thomas sire d'Escales, qui vous dites lieutenants du dit duc de Bedford, faites raison au Roi du ciel. Rendez à la Pucelle *qui est envoyée de Dieu, le Roi du ciel*, les clés de toutes les bonnes villes que vous avez prises et violées en France. Elle est venue ici de la part de Dieu pour réclamer le sang royal. Elle est toute prête à faire la paix si vous voulez lui faire raison, *à condition que vous rendrez le pays de France et que vous paierez les dommages que vous y avez faits pendant le temps que vous l'avez occupé*. Et vous, archers, compagnons de guerre, nobles, gentils et autres, qui estes devant la bonne ville d'Orléans, *allez-vous-en, de par Dieu, en votre pays*. Et si vous ne le faites, attendez des nouvelles de la Pucelle qui vous ira voir bientôt à votre bien grand dommage. Roi d'Angleterre, si vous ne le faites ainsy, en quelque lieu que soient vos gens en France, je les atteindrai, je les chasserai, qu'ils le veuillent ou non. *Je suis envoyée par Dieu, le roi du ciel, pour vous bouter hors de toute la France*. Et s'ils veulent obéir je les prendrai à merci. Ne vous obstinez pas dans votre projet, *car vous ne conserverez pas le royaume de France qui est à Dieu, le roi du ciel, fils de sainte Marie*.

« Mais c'est le roi Charles, vray héritier qui le conservera, car Dieu le roi du ciel le veut ; et cela lui est révélé par la Pucelle, car il entrera à Paris en bonne compagnie.

« Si vous ne voulez pas croire ces nouvelles *qui viennent de la part de Dieu*, en quelque lieu que nous vous trouverons, nous frapperons sur vos gens et nous ferons un si grand tumulte que, depuis mille ans, il n'y en a pas eu de si grand en France. Et croyez fermement *que le Roi du ciel* enverra plus de force à la Pucelle qu'il n'en faut pour repousser les assauts que vous dirigez contre elle et ces bonnes gens d'armes, et on verra aux horions *qui aura le meilleur droit, du Roi du ciel ou de vous*.

« Vous, duc de Bedford, la Pucelle *vous prie* et vous requiert de ne pas vous faire détruire. Si vous lui faites raison, vous pourrez encore venir en sa compagnie, là où les Français feront le plus beau fait qui fut jamais accompli par la chrétienté. Et faites réponse si vous voulez faire la paix en la cité d'Orléans ; si vous ne le faites, qu'il vous souvienne bientôt de vos très grands dommages.



« Écrit ce mardi de la grande semaine<sup>1</sup>. »

L'authenticité de cette lettre est-elle absolument certaine ?  
On en a disputé.

Voici ce qui est indubitable.

1<sup>o</sup> Une lettre aux Anglais fut écrite le mardi saint (le mardi de la grande semaine, *majoris hebdomadæ*). Le témoignage de Thibault Gobert si précis, si net, ne permet pas d'en douter.

2<sup>o</sup> Une lettre aux Anglais a été présentée à Jeanne, le 22 février 1431, par Jean Beaupère qui interrogeait ce jour-là au nom des juges de Rouen<sup>2</sup>. Mais elle ne fut pas remise aux greffiers.

3<sup>o</sup> Une lettre aux Anglais, celle qu'on vient de lire, a été insérée par d'Estivet, le promoteur du procès de Rouen, dans les articulations proposées par lui contre Jeanne<sup>3</sup>.

4<sup>o</sup> Si la lettre aux Anglais insérée par d'Estivet ne concorde pas absolument avec celle qui fut envoyée aux Anglais, elle n'en doit pas différer beaucoup. En effet, Jeanne après avoir écouté, le 22 février 1431, la lecture de la lettre qui lui était opposée, déclara qu'elle la reconnaissait, sauf trois expressions : Elle n'avait pas écrit que c'était à elle-même qu'il fallait remettre les villes injustement détenues par l'envahisseur ; elle avait écrit qu'il fallait les remettre au roi ; — elle n'avait pas employé le mot : corps pour corps ; — elle ne s'était pas appelée chef de guerre<sup>4</sup>. Il faut reconnaître que ces rectifications conviennent bien, s'emboîtent bien, à la lettre que nous avons. Cependant d'Estivet ne l'a-t-il pas maquillée quelque peu ? Un changement de mots, un rien en apparence, quelque chose en réalité ne lui a-t-il pas semblé opportun en vue de son mauvais coup ? Quelle raison y eut-il de réserver le document, de ne pas le remettre aux greffiers pour transcription, comme de droit, puisqu'il avait été allégué au débat ? Les juges de Rouen n'ont pas reculé — nous le verrons — devant des faits plus graves qu'un changement de mots dans le corps d'une lettre. On me soutiendrait que ce texte a subi plus probablement quelque brève altération, je n'oserais trop y contredire.

En résumé, nous tenons pour certain que Jeanne a fait écrire à Érault, le mardi saint 1429, une lettre qui doit être,

1. QUICHERAT, I, 240.

2. QUICHERAT, I, 55.

3. QUICHERAT, I, 240.

4. QUICHERAT, I, 55.

à peu de chose près celle que nous venons de donner, déduction faite des mots répudiés par Jeanne. Il doit être regretté que, contrairement à la procédure régulière, Boisguillaume et ses collègues n'aient pas inséré la pièce à leur minute, dans l'audience où elle fut produite par le juge délégué de l'évêque de Beauvais, Jean Beaupère<sup>1</sup>. Mais quoique l'on puisse discuter sur l'authenticité de telle expression et encore de telle autre, assurément la dépêche est superbe, tout le monde en peut convenir, dans son déchaînement de patriotisme et d'ardente charité. Jeanne y est la guerrière, mais la guerrière du droit et de la paix. Une notion s'affirme qui ne va plus s'obscurcir dans ses rapports avec l'ennemi. Même contre lui, même contre l'injuste occupant du saint Royaume, on ne peut lever la main s'il consent à se retirer dans son île. Qu'il s'en aille, il sera traité en frère. S'il s'obstine à demeurer, à détenir injustement le bien d'autrui, à pressurer le pauvre peuple, l'épée et la lance, la force !

Elle se battra sans colère ; le droit seul l'armera. « Allez-vous-en, Anglais ! Allez-vous-en ! Je ne vous demande que de vous en aller. Non seulement je vous le demande, je vous en prie humblement<sup>2</sup>. » Vous, duc de Bedford, la Pucelle vous prie de ne pas vous faire détruire. » Cette phrase est une des plus étonnantes de charité, de confiance en soi, de respect de l'adversaire, de certitude de l'avenir, qui se puisse concevoir. Les Anglais d'alors n'entendirent pas, ne voulurent pas entendre ; ils furent détruits chez nous. Et la postérité équitable ne s'est jamais trompée sur l'origine du prodige ; elle a dit : ils furent détruits par Jeanne. Ce fut elle qui posa la cause d'où suivirent tous les effets.

Tel fut le témoignage de l'écuyer Thibault ; et telles sont les questions qu'il soulève.

Le dominicain Séguin de Séguin a été plus frappé que le soldat par le côté doctrinal de la séance : on n'en saurait être surpris.

D'après son récit, les maîtres, avant de se rendre à l'hôtel de la Rose, s'étaient entretenus. Pierre de Versailles<sup>3</sup> les avait mis au courant de certaines particularités intéressantes. Il

1. QUICHERAT, I, 240.

2. *Ibid.*

3. Séguin, Q. III 202

leur avait rapporté l'aventure des bandits, embusqués pour dépouiller Jeanne et subitement liés par une force surnaturelle, la prédiction de Jeanne qu'elle et ses compagnons arriveraient sans encombre, l'annonce à Baudricourt de la journée des Harengs, avant que qui que ce soit l'eût connue et pu la connaître. Tout cela ne semblait pas naturel à maître Pierre.

Séguin de Séguin se souvenait encore que le feu des interrogatoires avait été ouvert par Jean Lombart. C'est lui qui avait posé à Jeanne la première question, signalée par Thibault Gobert : Pourquoi êtes-vous venue ?

La réponse est plus développée dans la relation du dominicain que dans celle de l'écuyer.

Jeanne répondit « *de grande manière* », atteste Séguin. Au temps où elle gardait les animaux de son père, commençait-elle, une Voix lui apparut. Elle dit que Dieu avait une grande pitié du peuple de France, et qu'il faudrait qu'elle, Jeanne, allât en France. A ces paroles, elle s'attrista. Et alors la Voix lui dit qu'elle devait se rendre à Vaucouleurs. Là, il y avait un capitaine qui la conduirait en France jusqu'au roi. Elle ne devait pas hésiter à croire. Eh bien ! elle avait obéi, et elle était arrivée jusqu'au roi. — Jeanne, interrompit Guillaume Aymeri, vous dites que Dieu veut délivrer le peuple de France de ses calamités ; mais s'il le veut, il ne lui est pas nécessaire de mettre en mouvement les hommes d'armes. — En nom Dieu, repartit l'enfant, les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire <sup>1</sup>...

Maître Guillaume se déclara satisfait. On l'eût été à moins <sup>2</sup>.

Quand son tour vint, Séguin de Séguin prit la parole. Limousin de Limoges, il prononçait à la Limousine. « Quelle langue donc parlaient vos Voix ? » demanda-t-il. Jeanne eut un de ces éclairs d'espièglerie qui la rendent très charmante. — « Ah ! messire, fit-elle, meilleure que la vôtre <sup>3</sup>. » On sourit certainement — et pour le moins. Le maître Limousin se sentit un peu piqué, et, violemment : « Croyez-vous en Dieu ? » interrogea-t-il. C'était dépasser la mesure : Jeanne le ramena : « Messire, mieux que vous <sup>4</sup>. »

La riposte était à la lettre exacte, puisque Séguin de Séguin

1. Séguin, III, 203.

2. Séguin, III, 204.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

ne croyait pas, ou affectait de ne pas croire à une révélation venue de Dieu, tandis que Jeanne y croyait et se sacrifiait à sa foi. Le Docteur ne releva pas le mot. Il se répandit en une argumentation aiguillée de scolastique. « Dieu ne veut pas que nous croyions à vos paroles, si vous ne nous faites voir que nous y devons croire. Dieu ne nous permet pas de conseiller au roi de vous employer, de vous confier des hommes d'armes, sur votre seule assertion. Vous pourriez fort bien tout conduire au désastre. Faites quelque miracle »... Elle répondit : « En nom Dieu, je ne suis pas venue à Poitiers pour faire des miracles. Conduisez-moi à Orléans. Je vous y montrerai des miracles qui prouveront ma mission. Que l'on me donne des hommes : ce qu'on voudra. Je délivrerai Orléans<sup>1</sup>. »

Puis, brusquement, l'Esprit fut sur elle<sup>2</sup>, suivant le terme biblique. Le voile qui cache l'avenir se déchira devant ses yeux. En présence de cet auditoire de Docteurs, grave, recueillie, mais si ferme, elle prophétisa :

« Les Anglais seront anéantis en France ; le siège d'Orléans sera levé ; Orléans échappera aux ennemis ! mais auparavant, elle leur fera parvenir sa sommation de retourner dans leur île ;  
 « Le roi sera consacré à Reims ;  
 « Paris rentrera dans son obéissance ;  
 « Le duc d'Orléans reviendra d'Angleterre. »

Et moi, concluait Séguin de Séguin encore ébloui : « J'ai vu toutes ces prophéties s'accomplir<sup>3</sup> ! » Comprend-on l'émoi de ces bons Français en entendant pareilles choses ? Comprend-on qu'ils aient trouvé qu'elle parlait « de grande manière » ?

Les maîtres voulurent savoir accessoirement pourquoi Jeanne appelait Charles : le Dauphin. N'était-il donc pas roi depuis la mort de son père ?

Elle ne se jeta pas dans le débat de droit public qu'on lui offrait. Elle réitéra sa ferme décision de ne l'appeler roi qu'après son sacre et son couronnement à Reims. Le sacre, le couronnement à Reims était, d'après elle, le préambule nécessaire de la royauté. Pour devenir lieutenant du Christ, il fallait avoir été marqué de l'huile du sacre. « Et ce serait elle-même qui mènerait a chevauchée jusqu'à la cathédrale<sup>4</sup>. »

1. Séguin, Q. III, 205.

2. Judic., III, 10 ; xv, 14, etc.

3. Séguin, Q. III, 205.

4. Garivel, Q. III, 20.

Ce fut François Garivel, « conseiller général de notre Sire le roi sur le fait de justice et des aides », qui rapporta ces derniers détails dans sa déposition reçue à Orléans. Il ajoutait : « Vraiment c'était une très simple paysanne, aimant Dieu de toutes ses forces, se confessant et communiant souvent. Les clercs délibérèrent longuement sur elle : mais ils firent sagement de conseiller au roi de l'employer et de l'envoyer au siège d'Orléans<sup>1</sup>. »

Notre quatrième témoin de Poitiers, Jean d'Aulon, jouissait de la plus belle réputation de bravoure et de loyauté dans l'armée française. Intendant de Jeanne quand on lui organisa « une maison », homme de main, et quand il le fallait diplomate avisé, nous le voyons figurer dans le cortège qui accompagna Charles jusqu'à Notre-Dame, lors de sa solennelle entrée à Paris. Il devint sénéchal de Beaucaire, conseiller et maître d'hôtel du roy.

Nous savons par lui que « les maîtres firent leur rapport de ce qu'ils avaient trouvé de la dite Pucelle ». Il était présent aussi quand « Madame Yolande reyne de Cécile (Sicile) rendit compte au Roi de ses constatations ».

Les docteurs exprimèrent catégoriquement et publiquement « qu'ils ne veoient, seavoient, cognoissoient en la dite Pucelle aucune chose, fors seulement tout ce qui peut être en bonne chrétienne et vraie catholique ; et que pour telle ils la tenaient, et estait leur advis que estoit une très bonne personne<sup>2</sup> ».

Yolande de Sicile affirma qu'il n'apparaissait en Jeanne « aucune corruption ou violence<sup>3</sup> ».

Les conférences de Poitiers furent ensuite closes. Elles avaient duré une dizaine de jours.

Ces délais avaient pesé lourdement aux assiégés d'Orléans. L'ange libérateur s'était approché ; quels méchants le retenaient si longtemps éloigné d'eux ?... Ce n'étaient pas des méchants ; c'étaient des prudents.

Et des chercheurs d'aiguilles dans les feuilles tombées de la forêt ?... pensera quelqu'un.

Ce quelqu'un se tromperait.

Les habitudes intellectuelles du théologien, sa fonction

1. Garivel, Q. III, 20.

2. D'Aulon, Q. III, 209.

3. *Ibid.*, III, 210.

même, ne le prédisposeront pas en faveur de l'Inspiré. Le vrai théologien n'arrive à faire bon ménage avec l'Inspiré que contraint et forcé par des raisons absolument démonstratives ; mais alors l'Inspiré n'a ni meilleur ami, ni meilleur appui que le vrai théologien, à moins pourtant que la passion l'égaré, ainsi qu'il advint à Rouen.

Les théologiens de Poitiers rendirent leur arrêt fin mars ou commencement d'avril.

Nous le citons intégralement ; il porte tous les caractères de la gravité, de l'impartialité et du patriotisme.

« Le Roy, attendue la nécessité de luy et de son Royaume, et considéré les prières de son pauvre peuple envers Dieu, ne devait point rejeter la Pucelle qui se dist estre envoyée de Dieu pour lui donner secours, bien que ces promesses concernent des œuvres humaines ; ne aussy ne devait croire en ce secours vite et légèrement. Mais en suivant la Sainte Esriture le devait esprouver par deux manières : c'est assavoir par prudence humaine en enquérant de sa vie, de ses mœurs, de son intension, comme dit saint Paul l'apostre : *Probate spiritus si ex Deo sunt* ; et par dévoute oraison, requérir signe de quelque œuvre ou prophétie divine, par quoy on puisse juger de la volonté de Dieu. Ainsi commande Dieu à Achaz qu'il demandât signe quand Dieu lui faisait promesse de victoire en luy disant : *Pete signum a Domino*, et semblablement fist Gédéon qui demanda signe, et plusieurs autres.

« Le Roy depuis la venue de la ditte Pucelle a observé et tenu œuvres et les deux manières dessus dites : c'est assavoir probasion par prudence humaine, et par oraison en demandant signe de Dieu. Quant à la première qui est par prudence humaine il a fait esprouver la ditte Pucelle, de sa vie, de sa naissance, de ses mœurs, de son intension, et la fait garder avec luy par l'espace de plusieurs semaines, en la montrant à toutes gens, soient clercs, gens d'Église, gens de dévotion, gens d'armes, femmes, veufves et aultres. Et publiquement et secrètement elle a conversé avec toutes gens ; mais en elle on ne trouve pas de mal ; on ne trouve que bien, humilité, virginité, dévotion, honnêteté, simplese ; et de sa vie plusieurs choses merveilleuses sont dites comme vrayes.

« Quant à la seconde manière de probasion, le Roy lui demande signe, auquel elle respond que devant la ville d'Orléans,

elle le montrera et non pas en un aultre lieu, car ainsy lui est ordonné de par Dieu.

« Le Roy, attendu la probasion faicte de la ditte Pucelle en tant que luy est possible, et ne se trouvant nul mal en elle et considérée sa response qui est de démonstrer signe devant Orléans ; vues sa constance et sa persévérance en son propos, et ses requestes instantes d'aler à Orléans avec ses gens d'armes, la doit faire conduire honnestement, en espérant en Dieu. Car la doubter ou délaisser sans apparence de mal serait combattre contre le Saint-Esprit et se rendre indigne du secours de Dieu, comme dit Gamaliel en un conseil des Juifs tenu au sujet des apostres<sup>1</sup>. »

Jeanne avait donc, avant d'entrer dans la carrière, soumis tout d'elle-même aux Docteurs de Poitiers : sa mission, les origines de celle-ci, l'habit sous lequel elle l'accomplirait. Lorsque les juges de Rouen la déclareront hérétique pour ne pas vouloir se soumettre à leur jugement, ils arriveront trop tard, Jeanne leur répondra avec raison : J'ai soumis mes faits à des maîtres qui vous valent. Ils m'ont jugée. Pourquoi reconmecez-vous le procès ?

Au surplus, ni l'honnête Pierre de Versailles et Regnault de Chartres, docteurs de Poitiers ; ni Thomas de Courcelles et Pierre Cauchon, docteurs de Rouen, ne sont l'Église ; ils sont des hommes d'Église ; ils ne sont pas l'Église. L'Église n'est ni un docteur particulier, ni cinquante docteurs particuliers. L'Église interviendra plus tard : ce sera quand le Pape Calixte III, puis Pie X mettront leur autorité dans la balance. L'Église prononcera son jugement alors : c'est le seul duquel on peut lui demander compte ; des autres, non !

Le roi, qui avait été si lent à se résoudre, agit très rapidement, quand son parti fut pris. Il chargea Yolande de Sicile d'aller immédiatement à Blois avec le duc d'Alençon et d'y organiser un convoi de secours pour Orléans<sup>2</sup>. Il voulut que d'Aulon préparât la maison militaire de Jeanne : il devenait ainsi son « maître d'hostel », c'est-à-dire, à peu près, le major chargé de commander les hommes d'armes attachés à sa personne.

1. Résumé des conclusions, Q. III, 391.

2. D'Alençon, Q. III, 93.

Charles VII reprit incontinent la route de Chinon.

Jeanne fit partie de sa suite. Ce fut avant de s'éloigner de Poitiers qu'elle connut pour la première fois les enthousiasmes populaires. La nouvelle que les Docteurs ne contredisaient pas à sa surnaturelle mission, et que le roi s'était décidé à l'envoyer vers Orléans, avait marché avec la rapidité d'un vent d'orage. L'on voulait voir une dernière fois et souhaiter bon succès à celle qui devenait « de par Dieu » l'espoir de la France. On n'aimait pas moins puiser près d'elle un courage perdu depuis si longtemps, et s'assurer qu'elle était très certaine de l'issue des combats vers lesquels elle marchait. L'affluence des visiteurs et des visiteuses redoubla donc à l'hôtel de la Rose. « Entre les autres il y eut un bien notable homme, maître des requêtes à l'hôtel du Roi, qui lui dit : Jeanne, on veut que vous essayez de mettre des vivres dedans Orléans ; mais il semble que ce sera forte chose, vu les bastilles qui sont devant et que les Anglais sont forts et puissants. — En nom Dieu, répondit-elle, nous les mettrons dedans à notre aise ; et il n'y aura pas d'Anglais qui saille de ses bastilles ni qui fasse semblant de l'empêcher<sup>1</sup>. »

Ces paroles prophétiques, et d'autres semblables, passaient de bouche en bouche. Et puis elle était si bonne, si vertueuse, « de si sainte vie<sup>2</sup> », la mystérieuse jeune fille ; la dame Rabatteau et tant d'autres lui rendaient un tel témoignage ! On l'avait vue si tendrement pieuse à l'église quand « elle se confessait et recevait le *Corpus Domini*<sup>3</sup> ». Lui parler, la voir une dernière fois, semblaient une bénédiction.

Qui donc n'aurait voulu lui dire adieu, lui adresser un dernier sourire, voir comment elle s'en irait ? Quand elle était arrivée, elle était en pourpoint noir. S'en retournerait-elle avec le même habillement ? Tout d'elle intéressait.

Elle s'en retourna « armée en blanc<sup>4</sup> », montée sur un cheval noir<sup>5</sup>, fort difficile d'apparence et qu'elle maniait avec une merveilleuse dextérité<sup>6</sup>.

Un siècle plus tard, ou peu s'en faut. Christophe du Peirat, alors presque centenaire, se souvenait de l'impression profonde que Jeanne lui avait laissée à ce moment d'enthousiasme

1. *Chronique de la Pucelle*, Ayroles, III, 71.

2. *Le Greffier de la Rochelle*, *ibid.*, III, 205.

3. *Ibid.*

4. *Annales d'Aquitaine* de Jean Bouchet, Ayroles, III, 294.

5. *Greffier de la Rochelle*, Ayroles, III, 204.

6. *Chronique de la Pucelle*, *ibid.*, III, 71. *Le Greffier*, Ayroles, III, 204.



sacré, où victorieuse de tant de difficultés, par la protection de ses Voix, le cœur embrasé pour son Dieu, son roi et son pays, d'une flamme qui anoblissait merveilleusement son visage, elle posa le pied sur une petite pierre « qui est au coin de la rue Saint-Étienne<sup>1</sup> », monta lestement à cheval, et faisant un signe cordial de la main aux vrais Français qui étaient là, prit congé d'eux et s'élança vers ces rives de la Loire où la Patrie l'attendait suppliante et meurtrie.

L'émotion de du Peirat fut celle de tout Poitiers : elle était celle du roi et de sa cour, des Docteurs et des politiques. Les défiances reviendront, et les hostilités sourdes, et les mesquines jalousies ; mais alors personne ne se rencontrait qui ne fût à l'enthousiasme et à l'espérance.

1. *Annales d'Aquitaine* de Jean Bouchet, Ayroles, III, 294. Q. IV, 537.

---



## CHAPITRE DIXIÈME

DE POITIERS A BLOIS

1429

*Depuis les premiers jours d'avril au 27.*

L'heure douce de la vie de Jeanne. — Seconde visite à Chinon : rencontre avec la duchesse d'Alençon. — Après Chinon : Tours. — Satisfactions que la ville très française lui donne. — Arrivée de Novellompont et Poulengy accompagnés de Pierre et Jean d'Arc, après le jubilé fameux de Notre-Dame du Puy en compagnie d'Isabelle Romée. — Description du pèlerinage. — Convention entre les Meusiens. — Présentation de Pâquerel à Jeanne. — Lui et les autres Meusiens admis à faire partie de sa maison. — Équipement de Jeanne (cheval, cuirasse, épée). — L'épée de Fierbois. — L'étendard ; qui lui ordonna de le prendre ? sa signification. — Départ pour Tours. — Nouveaux compagnons qu'elle y trouve : Loré, Culan, Boussac, La Hire, Rais. — Ombrage que son arrivée suscite à Blois. — Elle ne s'en occupe pas, ayant infiniment mieux à faire. — Mission donnée aux soldats ; Sommaton faite aux Anglais de déguerpir de bonne amitié. — En guise de réponse son héraut Guienne est condamné au feu. — Achèvement du convoi de ravitaillement. — L'armée de trois mille hommes environ se met en marche. — Est-ce une procession religieuse ? Sont-ce des gens d'armes ?...

Est-il homme qui, descendant le cours de ses années, ne rencontre une ou plusieurs périodes sur lesquelles il reposera ses yeux avec des complaisances et un charme particuliers ? Dieu ménage cette joie aux saints eux-mêmes en compensation de tant d'aridités souvent. Nous imaginons que le mois environ, qui s'écoula entre le départ de Poitiers et l'entrée à Orléans, fut pour Jeanne le plus délicieux de sa courte vie, sans en excepter ceux de son enfance. Elle s'y trouve en pleine lumière et en plein espoir ; nulle ténèbre, nul doute en elle ; nulle faculté insatisfaite. Sa mission a été soumise à un tribunal ecclésiastique qui n'y voit rien à reprendre. Son roi s'est décidé à

lui donner des hommes avec lesquels elle réalisera la délivrance d'Orléans. La ville encerclée, étouffée, l'attend. Elle ne se connaît pas d'ennemis — et on ne voit pas qu'elle en ait, — en dehors de l'ennemi national. Les ardeurs populaires la suivent et la portent. Le printemps avec ses vols d'hirondelles et ses jonchées vertes accourt au-devant de ses pas ; elle-même est du printemps. Elle est jeune ; elle se sent vaillante. Sa conscience pure et blanche comme une aile de colombe, n'a pas un pli qui la gêne. Elle aime Jésus-Christ, la Vierge, la Patrie, à plein cœur. Ses Voix l'encouragent et la bénissent. Jeanne ! Jeanne ! Vous paierez quelque jour cette fête intérieure, vous la paierez par l'abandon, la meurtrissure, le bûcher ; en attendant jouissez en paix et en simplicité d'un bonheur auquel pour ma part je ne vois rien d'égal, rien d'approchant, rien même de semblable, fût-ce de loin.

En quittant Poitiers, Jeanne reprit le chemin de Chinon<sup>1</sup>. Cette seconde visite au vaste château royal ne fut marquée par aucun événement, excepté, croirais-je, sa rencontre avec la duchesse d'Alençon.

Celle-ci n'avait pas vu, sans inquiétude, l'ordre royal qui associait son mari à la reine de Sicile, Yolande, pour l'entreprise du ravitaillement d'Orléans<sup>2</sup>. Cette annonce d'une expédition nouvelle, presque au lendemain du jour où le duc était sorti des prisons anglaises, moyennant une énorme rançon, alarmait son cœur et sa prévoyance. Si nos armes allaient, ne fût-ce que par habitude, succomber une fois de plus... Si le duc allait être repris... ce serait une seconde séparation ; ne serait-ce pas la ruine aussi de leurs finances déjà fortement obérées ? Jeanne rassura gracieusement la duchesse : « Madame, on vous le ramènera sain et sauf, en meilleure condition même qu'il ne partira<sup>3</sup>. »

De Chinon le roi dirigea la jeune Sainte sur Tours. Ce devait être vers le 20 avril.

Là, une belle joie de famille et d'amitié l'attendait. Pour la raconter, il nous faut remonter un peu plus haut. On nous

1. Pasquerel, *Œ.* III, 102.

2. D'Alençon, *Œ.* III, 93.

3. *Ibid.*

pardonnait une digression, — purement apparente, — eu égard à l'intérêt des événements.

En l'année 1429 — dans laquelle nous sommes — la fête de l'Annonciation et celle du Vendredi Saint tombaient le même jour, le 25 mars. Or, à chaque retour de cette coïncidence, on célébrait au Puy le *grand jubilé* ; c'est-à-dire que quiconque *absous de ses fautes et le cœur véritablement contrit*, visitait la célèbre cathédrale de cette ville, y obtenait la remise de toute peine due à la Divine Justice pour ses fautes passées.

Le Jubilé périodique n'était pas le privilège exclusif de Notre-Dame du Puy.

Ainsi y avait-il jubilé de la portioncule à Assise institué par Honorius III à la prière de saint François.

Chaque année, le 31 juillet et le 1<sup>er</sup> août, vigile et solennité de saint Pierre ès liens, des armées de pèlerins, par dizaines et centaines de mille, s'ébranlaient dans l'Italie entière pour aller gagner « le Jubilé ». La douce et tendre Ombrie sonnait de cantiques. Les moines, les chevaliers, les prélats, les femmes du peuple, les grandes dames, confondaient leurs larmes de repentir, à la voix de quelque *frate*, ignorant ou non, vêtu de haillons, émacié de jeûnes, broyé de disciplines, épris à la folie de Jésus crucifié. On s'écrasait autour de cette petite église de « *la Portioncule* » où le *Poverello* avait tant prié, tant gémi, tant aimé. On se confessait ; on communiait ; on campait sous le ciel chaud et profond, dans l'ombre des oliviers et des vignes taillées en tonnelles. Puis, ces hommes, ces femmes s'en retournaient, les yeux remplis de visions de foi, l'âme pénétrée de componction, fragiles sans doute et passionnés, — l'histoire de leur époque calamiteuse le prouve trop —, meilleurs pourtant. L'élan dura tout le XIII<sup>e</sup> siècle.

L'an 1300, sous le règne du rude et tragique Boniface VIII, l'affluence des pèlerins fut prodigieuse à Rome. L'on y tint pour miracle que les choses nécessaires à la vie n'y eussent point manqué. La ville redevint, pendant plusieurs mois, le carrefour du genre humain. On y voit des Sibériens, des Mongols, des Turcomans. Villani put y rencontrer Dante, l'homme qui revenait de l'Enfer. Ce fut dans la Basilique des apôtres, où tous allèrent s'agenouiller, la confusion des langues et l'harmonie des sentiments de repentir et de religion. Le seul mot de *Jubilé*, ou halte joyeuse, entre le siècle qui mourait de vieillesse et

celui qui naissait, exerçait un prestige. On eût dit que l'humanité cherchait à se rajeunir dans un bain de foi. Boniface, étonné lui-même, informa longuement et minutieusement. Des centaines furent interrogés ; il fut conclu que la pratique du *Jubilé*, au retour du siècle, était connue précédemment.

La France n'était pas demeurée étrangère à ces usages. L'Église primatiale de Saint-Jean de Lyon s'honorait d'un *Jubilé*, lequel, suivant toute probabilité, n'est pas antérieur à l'époque qui nous occupe.

Auparavant, en 1309, un autre avait été établi à Saint-Bertrand de Comminges par le pape français Clément V, pour les années où la fête de l'Invention de la sainte Croix tombe un vendredi.

Cependant le plus célèbre, le plus antique était assurément celui de Notre-Dame du Puy.

Quelques Anciens (ainsi s'appellent les habitants du Puy) pensent que leur jubilé remonte à 992. Ils se demandent — tout en avouant ne pouvoir déchiffrer le document par suite de l'usure des lettres — si certain fragment de Bulle, écrit sur de l'écorce d'arbre et conservé dans leur musée, n'aurait pas trait à cette solennité.

Ce qui est bien établi, c'est qu'Élie de Lestrangle célébra le Jubilé du Puy en 1407, et ce fait religieux, raconte Juvénal des Ursins, « advint parce que l'Annonciation de Notre-Dame fut le Vendredi Saint ».

En 1411, la coïncidence se reproduit. Lestrangle qui avait présidé le jubilé de 1407 se rappela que la foule avait été telle que deux cents personnes avaient péri, écrasées. Or, il se trouvait au concile de Constance. Il demanda pour éviter les douloureuses chances de pareil désastre, que le jubilé durât, non un seul jour, mais cinq jours.

Martin V, auquel la supplique fut adressée, prescrivit une enquête. D'où donc venait à l'Église du Puy ce privilège ? On ne trouva aucun document écrit, propre à le justifier. Mais la lumière du Concile, le cardinal d'Ailly, ancien évêque du Puy, le cardinal de Viviers, le cardinal de Saluces, ex-doyen du chapitre du Puy, attestèrent l'immémorialité du Jubilé : Martin V se laissa convaincre et il décida que, pour cette fois, la période jubilaire s'étendrait du Vendredi Saint au mardi après Pâques, inclusivement.

En 1429, Élie de Chalengon a remplacé Élie de Lestrangle.

Le passé l'inquiète. Même avec cinq jours de durée, au jubilé de 1418 on a compté cinq deuils. Il faudrait en finir avec ces accidents. Chalencçon pria Charles VII d'obtenir encore une prolongation. Le roi mit en mouvement le cardinal de Saint-Marc, et on obtint que le jubilé durerait quinze jours<sup>1</sup>.

Ces pourparlers entre l'évêque et le souverain, ces négociations entre le roi et le cardinal protecteur de la France, enfin entre le Cardinal et le Pape ; même la mémoire évoquée des écrasements tragiques ; le mystère dont se couronnait aux époques de légende la montagne du Puy ; les reliques que l'on vénérât dans l'antique église ; les miracles que la Vierge Marie y opérait, avaient échauffé les imaginations. On s'était animé à des résolutions de voyage. On partirait tel jour avec tel ou tel voisin, telles et telles connaissances. On suivrait tel chemin. On éviterait telle tour, tel château mal famé. On ferait telle halte. On prierait à telles intentions. Une perspective de pèlerinage, l'approche d'un grand jubilé, étaient d'inépuisables matières de projets et de conversations.

Or voici que, dans le moment où ces choses étaient partout en l'air, il se noua des relations entre Bertrand de Poulengy et les d'Arc.

Bertrand les avait probablement rencontrés à Vaucouleurs, quand les pauvres gens désolés s'y étaient rendus pour y rejoindre leur fille, et essayer de la ramener à Domrémy.

Ils avaient échoué : la voix de Dieu avait été plus forte que celle du sang. Cependant leur voyage n'avait pas été complètement perdu. Comptant bien garder l'œil ouvert sur Jeanne, ils s'étaient abouchés avec Bertrand qu'ils avaient jugé d'emblée ce qu'il était, sérieux, chrétien, loyal et bon. Il fut convenu, entre les paysans et l'écuyer, qu'on se reverrait. Eux ne pouvaient aisément quitter la ferme, mais lui n'avait aucune difficulté pour s'y rendre. Effectivement il fit le voyage de Domrémy plus d'une fois<sup>2</sup>, afin d'y porter des nouvelles de la chère absente et en prendre.

Des vues furent échangées, surtout quand il devint à peu près certain que Baudricourt se déciderait, et qu'aucun obstacle n'arrêterait plus l'enfant. Poulengy promit de se faire son compagnon et son protecteur. Il remplacerait Jacques près

1. *Histoire du Jubilé de Notre-Dame du Puy*, par l'abbé Édouard PEYRON.

2. Poulengy, Q. II, 455.

d'elle, jusqu'à ce qu'elle eût été remise au roi. Quant à Isabelle, il la retrouverait au Puy, justement à la solennité du Jubilé.

De fait, il conduisit Jeanne jusqu'à l'audience royale ; mais quand celle-ci eut été confiée à la femme très excellente, très sûre, du bailli Guillaume Bellier, il disparut : il avait pris avec Novellompont la route du Puy<sup>1</sup>.

Cependant Isabelle Romée, accompagnée de ses deux garçons Jean et Pierre, s'engageait de son côté dans le même voyage. Suivant toute probabilité, la petite caravane alla de Neuchâteau à Lyon, et de Lyon au fameux sanctuaire.

Les Meusiens eurent lieu de s'émerveiller lorsqu'ils furent arrivés au terme. Le pays d'austère et tourmentée beauté, ces cratères éteints, ces marécages gelés, ces montagnes violentes contrastaient singulièrement avec les horizons équilibrés, dans une mesure et une grâce un peu douccâtre, auxquels ils étaient habitués. La Basilique, avec ses audacieuses arches jetées sur l'abîme afin de lui servir d'assise ; son énorme escalier, les voûtes, sa façade d'une tenue si imposante, durent leur paraître quelque œuvre de géants ou d'anges dédiée à la Vierge Marie. On leur expliqua sûrement que ce lieu avait toujours été sacré ; que c'était une des montagnes saintes de l'univers ; que les siècles après les siècles y avaient prié : que jadis, lors du paganisme, il y avait sur cette cime offerte aujourd'hui à la mère de Dieu, une enceinte de pins hauts et rudes dans laquelle on honorait Isis, la Vierge, mère des Égyptiens, la figure, le mystique symbole, la préfiguration de l'unique Marie. On leur montra une large pierre sur laquelle la Bénie entre toutes femmes avait posé son pied ; la pierre avait gardé du céleste attouchement la vertu de guérir les fiévreux. On leur conta que la Chambre sacrée, c'est-à-dire l'abside de l'édifice, achevée par l'évêque Vosy, avait été consacrée par la main des anges. Ils vénérèrent les saintes reliques. Ils firent longuement et tendrement leur cour à Marie, maîtresse du lieu. Isabelle, mère désormais alarmée sans paix ni trêve, recommanda sa fille et ses fils qui devaient, eux aussi, se séparer d'elle, à la Mère des mères, celle avec laquelle les mères s'entendent toujours. Ils se

1. Pasquerel Q. III, 101. Poulengy et Novellompont ne sont pas nommés ; mais ils sont suffisamment désignés par l'expression : la mère de Jeanne était au Puy avec quelques-uns de ceux qui conduisaient Jeanne au roi.



mêlèrent à cette multitude de trois ou quatre centaines de mille hommes, qui allait, venait, roulait par les rues en tortillon et à pic, battant de ses remous le pied de l'acropole, chantant, priant, pleurant, acclamant. Ils eurent la sensation étrange, prenante, d'être la goutte d'eau d'un océan humain, fouetté par le vent d'un Esprit maître, qui en soulevait et calmait les vagues. C'était, dans la circonstance, un vent de religion et de patriotisme. Tout pèlerin priait ardemment pour le roi et la France, car on savait au Puy comme ailleurs que la partie finale était engagée, que le pays pris à la gorge était à bout de respiration, qu'il fallait à brève échéance ou vaincre ou périr<sup>1</sup> ; mais on savait au Puy quelque chose d'autre. On y savait que la Vierge du Puy devait être tenue pour bonne Française. Charles lui avait fait de nombreux pèlerinages ; il lui avait envoyé, en *ex-voto*, la bannière de Clarence après la victoire de Baugé. C'était l'hommage du client à sa patronne. Isabelle Romée et ses fils avaient plus de raison que qui que ce fût de supplier avec ardeur.

Tandis qu'ils étaient à ces impressions, les Meusiens retrouvèrent Bertrand de Poulengy et Novellompont. Un moine Augustin du nom de Jean Pasquerel<sup>2</sup> entra dans l'intimité. On causa des uns et des autres, du voyage de Chinon, de ses divers incidents, de l'accueil que le roi avait fait à Jeanne. Poulengy et Novellompont durent affirmer qu'il n'y avait plus aucun espoir que l'enfant retournât à Domrémy. La suprême chance semblait perdue, depuis que le roi s'était entretenu avec elle sans l'écartier.

Alors Isabelle Romée prit héroïquement son parti. Ses fils ne rentreraient pas à la ferme. Ils iraient rejoindre leur sœur. Poulengy et Novellompont, d'autre part, lui renouvelèrent l'assurance qu'ils feraient tout, pour ne jamais abandonner Jeanne. Elle décida Pasquerel, qui était professeur de théologie dans un couvent de Tours<sup>3</sup>, à se présenter lui aussi à sa fille<sup>4</sup> ; elle confiait à Dieu les suites de cette entrevue. Elle recommanda le moine aux hommes d'armes ; leur faisant promettre de ne point se séparer de lui avant le terme du voyage<sup>5</sup>. Et ces

1. *Histoire du Jubilé de Notre-Dame du Puy*, par l'abbé Édouard PEYRON.

2. Pasquerel, Q. III, 101.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

actes de suprême vigilance accomplis, en larmes, elle remit l'enfant de son amour et de sa souffrance à la seule Mère, dont le regard accompagne et la main protège partout.

Les Lorrains firent leurs adieux à Isabelle, et repartirent ensemble pour Chinon. Ils y arrivèrent trop tard. Ils n'y trouvèrent plus Jeanne, comme ils l'avaient espéré. Déjà elle était à Tours<sup>1</sup>.

La toute gracieuse ville était bouillante de sentiments français. Lors de la délivrance d'Orléans et de la bataille de Patay, la joie y fut telle que ses échevins tinrent à donner une large récompense aux messagers qui avaient apporté la nouvelle<sup>2</sup> ; elle souscrivit de ses deniers mille livres pour l'expédition de Jargeau<sup>3</sup>. Lorsque Jeanne fut prise à Compiègne, le deuil éclata de toutes parts. Des prières publiques furent ordonnées afin d'obtenir sa délivrance ; on fit une procession générale à laquelle les chanoines de l'église cathédrale, le clergé séculier et régulier, prirent part ; tous marchaient pieds nus<sup>4</sup>.

La jeune Sainte s'y trouva immédiatement entourée de sympathie. Elle descendit dans l'hôtel d'une dame de Lapau, dont le mari, Jean Dupuy, portait le titre de conseiller de la reine de Sicile<sup>5</sup>, Madame Yolande.

C'est là qu'elle fut rejointe par ses amis, les pèlerins du Puy, et ses frères. Ils lui annoncèrent la visite de l'Augustin Pasquerel : « Il est très bon, lui dirent-ils, et quand vous le connaîtrez, vous l'aimerez beaucoup<sup>6</sup>. »

Jeanne leur répondit qu'elle serait très contente de voir l'Augustin ; et que, dès le lendemain, elle se confesserait à lui. Par le fait, Pasquerel l'entendit, chanta la messe devant elle, devint son chapelain ; et, à dater de ce jour, il ne la quitta plus jusqu'à ce qu'elle fût prise à Compiègne<sup>7</sup>.

Les autres s'attachèrent de même à la personne de Jeanne. Ils furent « de sa compagnie ». Le roi les arma à cette intention. Nous les retrouverons tous ensemble à Orléans, logés « en l'ostel de Jacques Boucher, pour lors trésorier du Duc »<sup>8</sup> Charles.

1. Pasquerel, Q. III, 101.

2. QUICHERAT, V, 260.

3. *Ibid.*, 261.

4. *Ibid.*, 254.

5. *Ibid.*, 154.

6. Pasquerel, Q. III, 101.

7. *Ibid.*, 101, 104.

8. *Journal du Siège*, Q. IV, 153.

Une maison militaire avait été en effet constituée à Jeanne<sup>1</sup>, de laquelle, nous l'avons vu, d'Aulon était devenu le chef. Il avait été élevé à ce poste « parce qu'il passait, dit Dunois, pour le plus sage et le plus honnête homme de l'armée française<sup>2</sup> ». Les Lorrains entrèrent, comme de droit, dans cette compagnie. « Ils furent baillés à Jeanne pour le service de sa personne et pour la conduite d'elle<sup>3</sup>. » Deux pages leur furent adjoints, « un certain Raymond<sup>4</sup>, et Louis de Contes qui devint seigneur de Novyon et de Reugles. ses camarades l'appelaient familièrement Mugo, ou encore Immerguet<sup>5</sup>. Les surnoms ne sont pas d'aujourd'hui en usage dans les camps.

Il ne suffisait pas que Jeanne eût la suite d'un chef ; il lui fallait un équipement militaire.

Un cheval d'abord. D'Alençon lui en avait donné un à Chinon. Il voulut lui en offrir un second. Louis de Contes le vit et l'admira dans l'écurie de la Dame de Lapau<sup>6</sup>.

La cuirasse fut forgée, polie et montée, à Tours même, peut-être par Colas de Montbarois<sup>7</sup>. Elle était soignée, solide, faite sur mesure<sup>8</sup>, sans rien de luxueux ; le roi avait alloué cent livres à l'armurier pour son travail<sup>9</sup>.

L'épée, signe de la force et outil du courage, était la pièce sacrée de l'armement. Tant que le chevalier gardait son épée, il demeurait son maître ; la rendait-il, il appartenait à qui l'avait reçue. Jeanne tenait sa première épée de Baudricourt<sup>10</sup>. Elle en désira une autre. Celle-ci se trouverait, annonça-t-elle, dans l'église de Fierbois, enfouie peu profondément derrière l'autel<sup>11</sup>. Elle appartenait à la sainte martyre, l'amie, la Voix de Jeanne. Elle lui avait été offerte. Elle était un des nombreux ex-voto militaires de sa chapelle. Lorsqu'on voulut savoir de Jeanne qui lui avait appris l'existence de cette arme, elle répondit, sans hésiter, que c'étaient ses Voix<sup>12</sup>. Elle chargea un armurier

1. D'Aulon, Q. III, 210.

2. Dunois, Q. III, 15.

3. D'Aulon, Q. III, 210.

4. De Contes, Q. III, 67.

5. *Ibid.*, 65.

6. *Ibid.*, 66.

7. MESSIRE, *Jeanne d'Arc en Touraine*.

8. D'Aulon, Q. III, 210.

9. QUICHERAT, V. 258.

10. Jeanne, Q. I, 76

11. *Ibid.*

12. *Ibid.*

d'aller la demander, lui remettant une lettre pour les prêtres qui administraient l'église. Ceux-ci s'empressèrent de rechercher l'arme suivant le désir de la Sainte de la Patrie, et non sans quelque sentiment assez excusable, pensons-nous, de curiosité.

La trouverait-on, en effet, cette épée ? La trouverait-on au lieu indiqué ? Quelle serait-elle ? Comment faite ? De quels signes caractérisée ?

La fouille exécutée mit l'arme à nu. Elle était rouillée et marquée de cinq croix, sur la lame, près de la garde. Les prêtres la frottèrent. Ils remarquèrent combien les morsures de la rouille avaient disparu facilement<sup>1</sup>. Ils l'enfermèrent dans un étui de velours vermeil comme ils eussent fait d'une relique. Les Tourangeaux offrirent un second fourreau, celui-là de drap d'or ; c'était la même idée : les ossements saints étaient déposés dans des étoffes de pourpre ou d'or. Jeanne commanda un troisième étui : il était en gros cuir, solide, fait pour affronter les longues chevauchées<sup>2</sup>.

Il eût été surprenant que l'imagination populaire n'eût pas travaillé sur cet événement. L'épée de Fierbois devint bientôt pour plusieurs celle de Charles Martel ; celle qui avait arrêté les hordes musulmanes dans les champs de Poitiers. Le grand Carolingien passant par Fierbois l'avait consacrée à la martyre Alexandrine. Celle-ci la remettait à Jeanne, ornée déjà par la victoire. Bénie par les puissances célestes, elle délivrerait Orléans.

Un pareil travail d'enluminure, d'enjolivement, prouve au moins que les masses virent dans ce fait comme une nouvelle investiture de Jeanne, par la Volonté Toute-Puissante dans les choses de la guerre. Sa mission en fut confirmée.

Vers la même époque, la Sainte reçut un ordre de ses Voix : « Prends un étendard de par le Roy du ciel<sup>3</sup>. » Dès lors que « le Roy du ciel » voulait, sa servante voulut. Elle confia à Henri Polnoir, de Tours, le soin de le peindre. Mais elle-même en donna la composition à l'artiste ; suivant ce qu'elle tenait de Notre-Seigneur par sainte Marguerite et sainte Catherine, car : « Tout l'étendard était commandé par Notre-Seigneur, par les Voix de sainte Catherine et de sainte Marguerite<sup>4</sup> ».

1. Jeanne, Q. I, 76.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, Q. I, 78.

4. *Ibid.*

Il serait en bougran blanc, avec un semis de fleurs de lys de France, et un effilé de soie jaune en bordure<sup>1</sup>. Polnoir y représenterait le Christ en Majesté, c'est-à-dire assis sur un arc-en-ciel, tenant le globe du monde dans sa gauche et le bénissant de trois doigts de sa droite. L'artiste y écrirait le nom du suprême Roi et de la suprême Reine : Jésus, Maria<sup>2</sup>. Enfin, il aurait soin d'y montrer deux anges fléchissant le genou devant le Seigneur des Seigneurs<sup>3</sup>.

Tout dans cette composition était symbolisme ; et ce symbolisme avait du sens ; les juges de Rouen le virent bien.

On pouvait, on devait comprendre que les combats où paraîtrait l'étendard ne seraient ni ceux de Jeanne, ni ceux de Charles, mais ceux du Christ et de sa Mère ; et de même sa fortune, et de même sa victoire. Quand il ombragera, le jour du sacre, la tête de Charles VII, il faudra le savoir encore. Non ! ce ne sera pas la main d'une paysanne qui s'élèvera sur la tête du Capétien pour le protéger, ce seront les mains du Christ et de Marie. Le Christ et Marie auront tout conduit, tout produit : Jésus ! Maria ! la levée du siège d'Orléans, Patay, la remise des clefs de Reims, le reste : tout.

Ainsi devient-il facile de saisir pourquoi il convint au Seigneur que Jeanne eût un étendard. Une fois de plus aussi on aperçoit que, s'il daigne vouloir quelque chose, à cette chose, si humble, si petite paraisse-t-elle considérée en elle-même, il donnera une certaine participation de la magnificence dont toutes ses conceptions sont marquées.

Lorsque l'étendard terminé lui eut été remis par Polnoir, il se passa entre ses Voix et Jeanne une scène, qui rappelle les liturgies dont l'Église entourait la bénédiction du chevalier.

Le Pontife l'ayant revêtu de son armure lui offrait l'épée : « Prends-la, prononçait-il, sois un brave soldat, dévot à Dieu. » Les Voix répétèrent presque cette exhortation. Présentant l'étendard à la Sainte, elles dirent : « Prends-le et porte-le hardiment<sup>4</sup> ! »

Jeanne avait senti toute la valeur et la portée surnaturelle de ces mystères. Aussi déclarait-elle sans hésitation qu'elle préférait son étendard à son épée.

1. Jeanne, Q. I, 78.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, 117.

4. *Ibid.*

— Qu'aimiez-vous le mieux, lui demanda Jean Beupère, votre épée ou votre étendard ?

— Mon étendard ; quarante fois plus<sup>1</sup>.

Jeanne n'est pas un soldat comme tout autre ; elle est le soldat du Christ et de Marie.

Cependant le convoi de ravitaillement était à peu près complet à Blois. Le roi, qui suivait les événements de très près, ordonna le départ de Tours.

Jeanne se remit en route<sup>2</sup>.

Elle trouva dans Blois, l'attendant, quelques grands seigneurs qu'elle avait déjà rencontrés, d'autres qu'elle ne connaissait pas encore : Regnault de Chartres, archevêque de Reims, Gaucourt, les maréchaux de Retz et de Boussac, l'amiral de France Louis de Culan, La Hire, Ambroise de Loré<sup>3</sup>.

Cette société mêlée mérite une présentation ; ils vivront assez avec Jeanne pour que nous essayions de les connaître.

Nous savons déjà quels étaient l'archevêque de Reims et son collègue du Haut Conseil Royal, Gaucourt. Voyons les autres.

Loré était un Bas-Normand. Sorti très jeune de sa gentil-hommière des bords de l'Orne, il courait depuis longtemps derrière la fortune, qu'il atteindra enfin par son courage, sinon par une absolue vertu. Il avait fait son devoir à la bataille d'Azincourt : une défaite, mais une de ces défaites comme Waterloo, qu'on était fier d'avoir vue, parce que « toute la France » y était. Il y avait été fait prisonnier. Dix ans plus tard, il bat l'estrade dans le Maine et l'Anjou, harcelant Anglais et Bourguignons, inlassablement, en partisan nullement peureux et toujours affamé. Nous le rencontrons à Blois ; il sera à Jargeau et à Patay. Jeanne morte, il rentrera dans le Maine. De cette fois il tient l'argent et la célébrité. Il cut, en effet, la chance de prendre, de ci de là, deux ou trois mille Anglais, qu'il mit à rançon de son mieux ; et son mieux était tout le possible, on peut le croire. Pris à son tour, il eut l'honneur de servir de contre-partie au grand Talbot, captif depuis Patay : ils furent échangés l'un pour l'autre. Il accompagna Charles au beau siège de Meaux, et fut nommé d'emblée prévôt de Paris. Si l'on

1. Jeanne, Q. I, 78.

2. Jean Chartier, Q. IV, 53.

3. *Ibid.*

considère l'état désolé de la capitale d'alors, les désordres dont elle était le théâtre, les ruines effroyables qui l'attristaient<sup>1</sup>, on doit penser que Loré passait pour un homme de précieuses capacités.

Louis de Culan était un Berrichon. Amiral de France il avait la plus considérable des juridictions qui fût dans le royaume. L'amiral de France était à la fois administrateur, juge et soldat. Tout le matériel et tout le personnel de la marine, matelots, bâtiments de guerre, garde-côtes, dépendait de lui. Il rendait la justice maritime. Il commandait la flotte. Sa charge était éminente à ce point, elle côtoyait de si près la prérogative royale que Richelieu, le formidable niveleur, ne manqua pas de la supprimer.

Boussac était Limousin. Il s'était fait la main en assassinant, à l'instigation du connétable de Richemont, Le Camus de Beaulieu, un favori de Charles, dont il jeta le corps dans le Clain. Cela ne l'empêcha point de devenir maréchal. Parfois on l'appelle le maréchal de Boussac et parfois le maréchal de Sainte-Sévère. On a de lui une charte de 1427 par laquelle il affranchit les habitants de Boussac. Le jour où il la signa il ne manqua point de sentiments humanitaires... à moins qu'il ne manquât totalement d'argent.

La Hire avait quarante ou quarante-cinq ans quand il rencontra Jeanne. Il fut le plus populaire des Gascons qui lièrent leur fortune à celle de Charles VII. Toujours en guerre, battant ou battu, nul des ferrailleurs de cette époque n'a moins connu le repos et la méditation que lui. Il s'appelait de son vrai nom Étienne de Vignoles ; ce fut son impétuosité dans le combat, et sa violence partout, qui lui valurent son surnom de La Hire (la furie). C'est lui qui disait, en guise de justification personnelle : « Si Dieu revenait sur terre, il se ferait pillard ! » Il se battit contre les plus grands seigneurs du temps, Salisbury, Vaudémont. Il fut pris deux fois. En revanche, il força plusieurs villes, dont Chartres. Ses plus brillants faits d'armes sont la « Rescousse de Montargis », sa part de Patay, et la victoire de Gerberoy. Jeanne prit un ascendant singulier sur cet homme

1. Entre la porte Saint-Antoine et Montmartre, les loups en septembre 1438 « mangèrent un enfant de nuit en la place aux chats, derrière les Innocents »... Les maisons de Paris tombaient en ruine et demeuraient fermées. « Les gens du Roy s'informaient parmy Paris, quand ils veaient huys fermés. Ha, Sire, leur répondit-on, ils demeurent ailleurs »... (Le Bourgeois).

de fer qui ne craignait rien ni personne, pas même le roi. Il admirait dans la sainte enfant son courage singulier, égal au sien même, et tout à côté, des vertus qu'il n'avait pas. Elle le convertit et le déshabituait de blasphémer. Sa candeur, sa pureté, son enthousiasme sacrés vainquirent l'enragé Gascon. Quand il la sut captive à Rouen, il alla rôder avec ses gens dans la haute Normandie. Mais... Jeanne devait mourir sur un bûcher. Lui-même finit à Montauban.

Le plus étrange de ces compagnons fut le maréchal de Rais. Issu des Laval, c'est-à-dire de la souche des Ducs de Bretagne par les Montfort, il était beau autant que noble, et prodigue autant que beau ; avec cela, brave, artiste, lettré. Il aimait la musique ; et selon l'usage des seigneurs italiens, il entretenait à ses frais une maîtrise qui le suivait quasi partout. Mais quand il fut arrivé vers la quarantaine, il fut saisi d'une frénésie, d'un délire d'argent et de puissance. Il voulait être riche, devenir puissant, à tout prix, au prix du crime, au prix de son âme. Il se voua au diable. Il entendait le voir ; il le contraindrait à se montrer à lui, à causer, à traiter avec lui, à lui acheter son âme. Il logea, nourrit, paya des sorciers. Toutes ces folies n'étaient que folie ; mais d'elles il passa à d'abominables forfaits. Il offrit à Satan des sacrifices de sang humain, de sang d'enfant, de mains d'enfant, d'yeux d'enfant, tant qu'il fallut, tant que ses sorciers lui en demandèrent, en exigèrent. Une horrible vieille, nommée d'un horrible nom, la Meffraie, lui amenait les petits qui servaient à ses abominables holocaustes. Satan ne vint pas : le tête à tête tant rêvé, tant promis, n'eut pas lieu. Mais l'évêque de Nantes et l'Inquisiteur de la Foi saisis par la rumeur publique, mirent la main sur le démoniaque. Il fut jugé, condamné, pendu. Il avait avoué. On dit qu'il finit dans des sentiments de réelle pénitence. Il est universellement connu sous le nom de Barbe-Bleue.

D'après les chefs il est assez facile de conjecturer quels étaient les soldats. Et voilà le milieu dans lequel devait se mouvoir Jeanne.

Son arrivée à Blois aurait suscité quelques murmures, si l'on en croit certaines chroniques<sup>1</sup>. La chose au surplus n'est pas absolument merveilleuse. Devant cette frêle et simple enfant, on imagine aisément que les reîtres se soient peu contraints :

1. *Chronique du Doyen de Saint-Thibaud*, Q. IV, 327.



« C'était certes un beau chef qu'on leur envoyait là ; et bien capable de remettre les affaires en bon état<sup>1</sup> ! » On essaya d'imposer silence à ces mauvais esprits. Ce fut La Hire qui accomplit le retournement. Sortant des rangs et saluant bas la sainte jeune fille, il déclara que lui et sa compagnie la suivraient partout où elle les voudrait mener. L'adhésion du « brave des braves » en imposa<sup>2</sup>.

Il faut d'ailleurs savoir que Jeanne n'avait pas été troublée par cette opposition. Son âme était à des préoccupations de tout autre ordre. Pesant avec sa prudence précoce ce que peut la Religion sur le moral des soldats, combien elle les console dans leurs fatigues, leurs souffrances, leurs dangers, leur mort, elle résolut d'assurer aux siens le bénéfice d'une mission, dirions-nous aujourd'hui.

Elle fit confectionner par Pasquerel une bannière distincte de son étendard personnel. On y peignit l'image de Jésus-Christ en croix. Cette bannière, vraie bannière religieuse, bannière des prêtres, bannière processionnelle, fut bénite.

Chaque matin et chaque soir on élevait ce signe. Les prêtres s'assemblaient à l'entour, frères mendiants et séculiers. Ils chantaient des hymnes, des antiphones, des cantiques en l'honneur de la Vierge Marie. Puis se donnait l'exhortation. Jeanne assistait à l'exercice entier. Les prédicateurs se tenaient ensuite à la disposition des soldats pour les entendre, les absoudre<sup>3</sup>. Et ils se confessaient « les écorcheurs », les vieux bandits, les pillards et les paillards, La Hire même et sa compagnie. Ils redevenaient comme de petits enfants tout simples, promettant, s'efforçant, de se corriger de leurs perverses habitudes, renvoyant leurs « folles femmes », ne jurant plus et « parlant doux ». Ils se sentaient heureux d'avoir allégé et amolli leur dure et lourde conscience ; l'avril qui épanouissait tout leur en semblait plus joyeux. La parole, la vue de Jeanne : la vue d'une sainte, très candide, très croyante, avait opéré cette merveille qu'on ignorait auparavant, qu'on n'a pas retrouvée depuis, dont saint Louis même n'avait pas connu la joie.

Les soucis pieux ne la détournaient pas de sa très haute et très humaine conception « du Mardi de la grande semaine

1. *Chronique du doyen de Saint Thibaud*, Q. IV, 327.

2. *Ibid.*

3. *Pasquerel*, Q. III, 104 et 105.

dernière », alors qu'elle avait écrit aux Anglais une offre de paix. Sentant le choc très voisin, elle ne se résigna point à désespérer qu'il pût être évité. L'effusion du sang humain lui paraissait ce qu'elle est : horrible. On ne doit recourir à l'épée qu'après avoir épuisé tous les moyens de n'y pas recourir. Il faut redouter l'anathème de Jésus-Christ : celui qui frappe de l'épée périra par l'épée. On l'évite en travaillant pour la paix, jusqu'à ce qu'il devienne évident que l'injuste et souvent hypocrite agresseur veut absolument croiser le fer. Il manquerait vraiment trop d'esprit de douceur et de pitié à la sainte jeune fille, si la démarche de conciliation qu'elle tenta n'eût été accomplie.

Elle résolut d'envoyer à Talbot son héraut Guienne, avec la lettre dictée par elle au Dominicain de Poitiers. Nous pensons que ce fut le lundi 25 avril. Le pauvre Guienne fut fort mal traité, d'après le récit de l'un de ses collègues, Jacques Le Bouvier, héraut lui aussi et chroniqueur renseigné<sup>1</sup>. Les Anglais le saisirent et le condamnèrent finalement au feu. Ils avaient même dressé le bûcher avec le pieu où ils voulaient le lier, lorsque quelqu'un s'avisait qu'il serait bon de consulter l'Université de Paris sur la légitimité du procédé. « L'œil de l'Univers » ne se hâta point de regarder chose de si petite importance. La prise des Tourelles survint ; puis la fuite des *Godons*. Guienne abandonné par eux, au fond d'une casemate, fut retrouvé<sup>2</sup>. Trop heureux d'en avoir été quitte pour quelques jours passés sous terre.

Tandis que Jeanne priait, évangélisait, négociait ainsi à Blois, Yolande et d'Alençon terminaient l'organisation de leur convoi de ravitaillement.

Il se serait composé, d'après le trésorier de l'empereur Sigismond, Eberhard de Windecken, que nous avons déjà cité, de soixante voitures et de quatre cents têtes de gros bétail<sup>3</sup>. Les gens à cheval et à pied étaient bien trois mille. Ce dernier chiffre doit être tenu pour exact ou à peu près. Outre l'autorité du personnage qui l'affirme (il eut entre les mains des documents diplomatiques<sup>4</sup>), il convient de se rappeler la déposition

1. QUICHERAT, IV, 40.

2. Jacques Le Bouvier, Q. IV, 42.

3. Eberhard, Q. IV, 491.

4. QUICHERAT, IV, 485.

de Dunois. Il n'osa essayer d'entrer dans Orléans avec Jeanne en passant sur le corps des Anglais : ceux-ci lui parurent trop forts. Les maréchaux de Rais et de Boussac, l'amiral de Culan, La Hire que nul n'accusera de couardise, furent du même avis. Ils ne se crurent pas en nombre<sup>1</sup>. Pasquerel se souvenait aussi que les troupes anglaises étaient beaucoup plus considérables que la petite armée royale, et que l'on trouva fort étrange leur inaction<sup>2</sup>. Les Anglais n'avaient pas à la fin d'avril plus de dix ou onze mille combattants autour d'Orléans dont quatre mille sur la rive gauche<sup>3</sup>. Comment Dunois aurait-il craint quatre mille Anglais, au plus, s'il avait disposé de dix ou douze mille Français, sans compter les miliciens d'Orléans, qui eussent pu l'assister d'une sortie. Si Jeanne dans la séance du 26 février 1431 a vraiment répondu que le roi lui avait donné « quand il se servit d'elle » dix à douze mille hommes ; s'il n'y a pas eu là, comme plusieurs l'ont pensé, une faute de copiste, de telle sorte qu'il faille lire un à trois mille hommes, assurément la sainte jeune fille ou bien a voulu parler de la totalité des armées dont le roi disposa tandis qu'elle le servit, ou bien elle fit entrer les bourgeois armés d'Orléans dans le total de ses soldats de la première heure. Et, à vrai dire, ils se livrèrent à elle, avec tant de dévouement et d'entrain, qu'on doit penser qu'elle aurait eu ce droit.

Les capitaines donnèrent le signal du départ le mercredi 27 avril. Ils avaient tenu conseil auparavant sur la route à suivre. Dunois prit part à la discussion soit par lettre, soit par envoyé, soit par acte de présence. S'il fut présent, Jeanne ne le rencontra point<sup>4</sup>.

Il y avait effectivement deux routes possibles : celle de la rive droite et celle de la rive gauche. Celle de la rive droite ou de Beauce était contrôlée par des places ou des châteaux dont les Anglais avaient eu soin de s'emparer : Beaugency,

1. Dunois, Q. III, 5.

2. Pasquerel, Q. III, 105.

3. Dubois, Jollois, Wallon, Loiseleur cités par M. Boucher de Molandon: Première expédition de Jeanne d'Arc, 26.

4. La question qu'elle lui pose à leur rencontre de Saint-Loup : Êtes-vous le Bâtard d'Orléans ? prouve suffisamment qu'elle ne l'avait jamais vu, comme aussi la réponse de Dunois prouve qu'il avait délibéré à Blois. Est-ce vous qui avez voulu qu'on allât par la rive gauche ? — Oui, et de plus sages que moi aussi. Dunois, Q. III, 5.

Il est inutile de rappeler que les usages d'alors retiraient tout caractère blessant à la question de Jeanne.

**Meung, Marchenoir, Montpipeau, etc. De plus, elle allait donner en plein dans les principales bastilles anglaises.**

La route de gauche ou de Sologne était plus aisée, d'apparence ; on verra ce qu'elle fut en réalité. Rien absolument n'y inquiétait jusqu'à Saint-Pryvé, où l'ennemi avait construit la redoute de ce nom. Deux ou trois kilomètres plus loin on trouvait les Tourelles complétées par les Augustins, et enfin Saint-Jean-le-Blanc. Mais le contact avec ces points périlleux s'évitait facilement au moyen d'un détour en arc de cercle. Il suffisait de prendre les bords du Loiret au point où il se jette dans la Loire, de les suivre exactement, de franchir la rivière à Olivet et de se diriger ensuite vers le Port de Saint-Loup. On appelait ainsi un tout petit havre, situé non à Saint-Loup, mais en face Saint-Loup, sur cette rive gauche.

Les capitaines se rallièrent à l'idée de suivre ce chemin.

Lorsque dans les fraîcheurs et la nouveauté du matin le corps expéditionnaire quitta Blois, ce fut un curieux spectacle.

Jeanne avait rangé les prêtres et les moines, en tête, autour de la bannière de Pasquerel, la bannière au Crucifix. Ainsi l'armée prenait-elle quelque air d'immense confrérie en partance pour un pèlerinage lointain, où elle devait emporter ses armes et ses bagages. Sous les chênes et les hêtres de Sologne encore maigrement verdis, les hommes vêtus de fer ou de cuir s'avançaient en chantant le « *Veni Creator Spiritus, Vencz, Esprit créateur !* », l'hymne à Celui qui jadis par les apôtres, des gens de si peu, bouleversa le monde ; l'hymne qui ouvre les grandes liturgies, les grandes rencontres de l'homme avec Dieu. Ceux qui entendaient comprenaient bien. Il leur était signifié qu'ils voyaient passer plus qu'une armée en marche, que Dieu même s'avancait. Oui, ils comprenaient bien. Les paysans debout sur le seuil de leurs maisons basses, en pisé, regardaient gravement et se signaient. Les reîtres ne se moquaient plus. Ils étaient domptés. Le prodige que portait Jeanne avec soi, le prodige qu'était Jeanne, les avait domptés. Les plus mal disposés se taisaient. Ils se réservaient et attendaient le dénouement : la fin ferait le compte. C'était singulier, très singulier sûrement, ce qui se passait ; mais on ne tarderait pas à savoir... Orléans n'était plus loin ; Orléans la ville du *signe*.

---

## CHAPITRE ONZIÈME

### LE SIÈGE D'ORLÉANS

1428-1429

*Du 13 octobre 1428 au 27 avril 1429.*

La forteresse d'Orléans ; sa description. — Les trois éléments de sa garnison ; le général qui les commandait. — Le double objectif de Salisbury : garder ses communications avec la Normandie et l'Île-de-France ; isoler la place de tout secours. — Réussite du plan. — Prise de Janville, de Meung, de Montpipeau, de Jargeau, de Châteauroux, de Marchenoir, de Beaugency. — Le siège mis devant Orléans. — Destruction des moulins. — Les tourelles évacuées tombent aux mains des Anglais. — Salisbury est tué par un boulet. — Péripéties du siège. — Les Orléanais brûlent leurs faubourgs. — Les Anglais construisent des bastilles afin d'affamer la ville qu'ils sont incapables de prendre de vive force. — Progrès de l'encerclement. — Bataille des Harengs. — Les chevaliers perdent espoir. — Le prévôt et les échevins se montrent résolus : jusqu'au bout ! ; noms de ces braves gens. — Toutes les bastilles debout. — La famine est proche. — Paroles du *Breviarium historiale* et de Dunois dans sa déposition. — Hommes de peu de foi, pourquoi doutez-vous ? Voici « le secours de Dieu ».

Orléans, que les Anglais assiégeaient depuis le 13 octobre de l'année précédente, n'était pas une petite forteresse.

Ses murailles achevées en 1389<sup>1</sup> l'enfermaient de toute part. Elles avaient été bâties selon les règles les plus strictes de la défensive d'alors. Elles étaient armées de trente-cinq tours, disposées de telle sorte que nulle partie du rempart ne demeurait à l'abri du jet des archers ou des arbalétriers, qui les occupaient au besoin. Elles ne présentaient aucun retrait dans lequel l'ennemi pût se dérober. Leurs lignes dessinaient un parallélogramme presque parfait, avec tout au plus un léger fléchissement au point où la muraille nord s'approchait de la muraille ouest et un certain renflement dans cette dernière ;

1. BIMBENET, II, 272.

mais ces déviations fort douces, fort ménagées, ne gênaient en rien la surveillance des sentinelles. Les tours d'angle étaient particulièrement fortes. Cinq portes ouvraient les murs : la porte du Pont va être décrite plus bas : la porte Bourgogne, à l'Est, qui recevait la route de Briare, avec ses voies confluentes venues du côté d'Auxerre et de Clamecy, et par delà, de Troyes et de Dijon ; la porte Parisis, au Nord, qui donnait accès au chemin de Paris ; la porte Bernier, sur la place actuelle du Martroi ; la porte Renart enfin, sise dans la ligne de la rue du Tabour. Elles étaient protégées, entre autres travaux, par deux tourelles chacune. Il serait injuste d'oublier, quoique je parle de tours et de tourelles, le beffroi du guet, haut de quarante-sept mètres sous toiture, de cinquante-trois en comptant la toiture. C'était le clocher de Saint-Pierre-Empont. Les Anglais ne faisaient guère de mouvements, — sauf la nuit, — qui ne fussent aperçus de là : à la moindre alerte, la fameuse cloche *Trompille de guet* s'ébranlait et donnait l'éveil<sup>1</sup>.

Un pont, qui mérite d'être décrit plus en détail à cause des événements dont il sera le théâtre, était jeté à quelque cinquante ou soixante mètres de notre actuel pont Royal, en amont du fleuve. Il faisait communiquer la ville avec la rive gauche de la Loire, c'est-à-dire Saint-Marceau, Olivet, et par delà, la Sologne, puis le Blésois, la Touraine, le Berry.

Il avait dix-neuf arches<sup>2</sup>.

Tout à fait à son extrémité méridionale, celle qui est opposée à la ville, il aboutissait à la place dite des Augustins, parce que des moines Augustins y avaient construit une église et un couvent. Au point où il poussait l'avant-dernière de ses arches vers la rive, les ingénieurs avaient jeté un pont-levis. Ce pont-levis était manœuvré du fort des Tourelles.

On avait ainsi nommé une fortification, munie de quatre tours solides, d'inégale hauteur, qui défendait le pont du côté de la Sologne. Le rez-de-chaussée était vide. Le plancher construit en grosses poutres était ainsi disposé qu'il était possible de voir du premier tout ce qui se passait sous lui : par conséquent, aucun voyageur, aucune marchandise ne pouvaient entrer de ce côté dans Orléans, sans être parfaitement

1. Le beffroi du guet a été démoli en 1831. Les souvenirs héroïques qui y étaient attachés n'ont pu le sauver. C'est ainsi que les villes appauvrirent leur patrimoine. Tout monument de leur passé devrait être sacré.

2. MANTELLIER, 426<sup>e</sup> anniversaire, 15.

contrôlés par les hommes d'armes installés aux étages supérieurs. Ce n'était pas toute la défense possible du pont : ses arches, en effet, étaient susceptibles d'être rompues en cas d'extrême péril. Plusieurs des piles qui les portaient, étaient fort larges et massives. Elles fournissaient une vraie plate-forme en dehors du parapet : on les avait utilisées, en y bâtissant des boutiques étroites, mais recherchées.

Au centre, les fondations avaient été enracinées dans une île qui portait indifféremment trois noms : « la motte Saint-Antoine », ou encore, la « motte des poissonniers » ou la « motte des chalands percés<sup>1</sup> ».

Cette appellation de « motte » signifie que l'île était d'assez peu d'importance ; celle de motte « Saint-Antoine », qu'un petit hôpital de voyageurs pauvres et une chapelle y étaient dédiés au célèbre ermite égyptien ; celle de « motte des poissonniers », que les membres de l'honorable corporation des pêcheurs en Loire y attachaient leurs barques ; celle de « motte des chalands percés », que les pêcheurs gardaient là, dans des bateaux plats à fond troué, leurs provisions de poisson.

Un fortin agencé à l'instar de celui des Tourelles et contrôlant le passage Nord, comme faisait l'autre du passage Midi, n'était séparé de la rive urbaine que par un second pont-levis, avec herse de fer et porte, qui se nommait « la porte du Pont »,

Les précautions des ingénieurs d'alors avaient été bien prises.

La garnison offrait des éléments d'origine différente<sup>2</sup>.

Les archers et les arbalétriers d'abord. Leurs compagnies dataient de Philippe de Valois<sup>3</sup>. Ce prince qui devait finir parmi de navrants désastres, avait eu d'admirables débuts. Plébiscité par la noblesse, dirait-on aujourd'hui, pour roi de France, lorsque s'éteignit la branche mâle, directe et aînée, des Capétiens, dans la personne des trois fils de Philippe le Bel ; couronné par la victoire dans les plaines de Flandre, il avait reçu l'hommage même du roi d'Angleterre. Sa cour était brillante comme sa propre jeunesse ; les tournois de Vincennes, dans l'ombre des chênes sous lesquels son aïeul avait rendu la justice, éblouis-

1. MANTELLIER, 426<sup>e</sup> anniversaire, 16.

2. BOUCHER DE MOLANDON, *L'armée vaincue par Jeanne d'Arc sous les murs d'Orléans*.

3. BARAUDE, *Orléans et Jeanne d'Arc*.

saient. Trois ou quatre ans, il fut le grand monarque d'Occident. Il aimait la fête, mais n'était pas tout à la fête. Il a entrepris d'utiles travaux publics, et parmi ceux-ci la restauration des murailles d'Orléans, auxquelles il donna la formule que nous venons d'exposer et d'expliquer. Préoccupé de l'exigence de ses barons qui entendaient toucher une solde pour leur service de guerre, — ils la touchèrent au moins temporairement dès 1338, le banneret vingt sols par jour, le chevalier dix, — marchant d'ailleurs sur les traces de ses prédécesseurs, spécialement de saint Louis qui avait créé la charge de « Grand Maître des arbalétriers », Philippe suscita pour la garde de la place une compagnie d'arbalétriers et une compagnie d'archers orléanais. Elles subsistaient encore, l'une et l'autre, en 1429.

Cependant elles s'étaient doublées dès lors de combattants qui finirent par les supprimer : les canonniers et les coulevriniers. C'eût été merveille qu'on n'eût pas trouvé à Orléans ces tard venus de l'art militaire, puisque la ville avait des fonderies desquelles il sortit, dit-on, soixante et onze bouches à feu. Les canonniers et les coulevriniers du siège furent réputés dans le royaume entier. On y sut le nom de Barthélemy Courtbec de Pesson-Bailly, de Bertin, de Perrin Bontemps, de Guillaume, de Lucas, d'Arnoul du Vointre, de Jehan du Pont-Bassin, de Malier de la Forest, de Gubin, de Duisy, pointeur et fondeur. En tout ils étaient douze maîtres. Cependant la célébrité du coulevrinier Jehan le Lorrain, que la ville avait fait venir de son pays, effaça toutes les autres. C'est lui qui abattit, le 3 mars 1429 Richard de Grey, propre neveu de Salisbury<sup>1</sup>. D'adresse consommée, il avait formé une section de tireurs : François Hurecoq, Mauviel, Gabriau et Troisillon. Il ne voulait aucune solde ; il se battait pour le plaisir et pour l'honneur. La ville dut lui voter un subside de gratitude lorsqu'il repartit. Ce patriote désintéressé n'épuisa jamais sa provision de belle humeur. L'une de ses joyusetés était de se laisser choir pour donner aux Anglais la fausse joie de penser qu'ils l'avaient tué ou blessé. Quatre ou cinq hommes chargeaient alors Jehan sur leurs épaules et l'emportaient ; mais il reparaisait au moment opportun. De cette plaisanterie, si répétée fût-elle, les assiégés ne se lassaient point.

Depuis 1412 Orléans recrutait encore une milice bourgeoise

1. *Journal du Siège*, 54.



qui comprenait tous les citoyens capables de servir. Les villes considéraient la faculté de ce recrutement comme une de leurs belles libertés. Elle les délivrait de l'astriktion dangereuse d'être uniquement défendues par des hommes d'armes. Il ne faisait pas bon d'être absolument à la merci de ces protecteurs.

Archers, arbalétriers, canonniers, convoyeurs, miliciens de toute sorte, présentèrent un effectif de cinq mille hommes au recensement de septembre 1428.

Les chevaliers et leurs soldats d'état n'étaient pas plus de cinq cents. La faiblesse de la place jusque vers la fin du siège consista en ceci, que la proportion des hommes d'armes ne fut vraiment pas assez considérable. Pour les grandes attaques ou les grandes défenses, il n'a jamais fallu compter trop sur les gardes municipales.

Le général en chef de cette garnison portait un nom demeuré sympathique à l'histoire. Il s'appela sur le tard Dunois, comte de Longueville. On le nommait alors tout simplement : le bastard d'Orléans, et quand on voulait s'exprimer avec cérémonie : Mgr le Bastard. Fils naturel de Louis d'Orléans et de Mariette d'Enghien, « la Dame de Cany », il avait vingt-six ans. Son portrait de la Bibliothèque nationale nous le représente avec les traits les plus virils et les plus plaisants : de beaux grands yeux sous un front solide, un nez busqué, une bouche bien faite et riante, un menton énergiquement dessiné. Si l'on en juge par les ossements trouvés dans son tombeau, il était de stature remarquablement élevée. Nourri dans la maison de son père par Valentine de Milan, il avait su conquérir la tendresse et presque l'admiration de cette femme remarquable. « Celui-là, disait-elle mélancoliquement, m'a été volé. » Il avait la langue polie et le bras ferme. Il partage avec La Hire l'honneur de la *Rescousse de Montargis*. Il fut blessé à la bataille des *Harengs*. Il se montra toujours d'une grâce chevaleresque près de Jeanne. Il doit être tenu pour l'un des meilleurs et plus fidèles gardiens de sa mémoire. Devenu un très illustre soldat après la prise de Chartres, de Saint-Denys et de Meulan ; diplomate, grand chambellan de France, comte de Dunois et de Longueville, il voulut témoigner au procès de réhabilitation. Sa déposition émue, loyale, précise, est une des belles pages qui se puisse lire à l'honneur de la sainte jeune fille. Il lui attribue sans hésiter les victoires de la Loire, il tient que c'est à elle qu'on les doit. « Elles nous vinrent par son moyen, *per medium*

*ejus*<sup>1</sup>. » Le portrait moral qu'il nous a tracé de l'enfant pieuse, bonne, prudente, loyale, chaste et brave, suppose l'admiration la plus fervente.

Au moment où il rencontra Jeanne, il était comte de Poitiers et de Mortain<sup>2</sup>, et il défendait de son mieux l'apanage de son père.

Le nerf de la guerre était dès lors, on s'en doute, ce qu'il est aujourd'hui. Quatre semaines avant l'investissement de la place, alors que tout l'annonçait imminent, Dunois édicta un impôt extraordinaire de défense. Le Chapitre de la Cathédrale Sainte-Croix souscrivit la somme considérable pour le temps de deux cents écus d'or. Des villes et des provinces demeurées fidèles à la cause de Charles envoyèrent quelques subsides. Les chroniques nomment l'Auvergne, Le Bourbonnais, La Rochelle, Poitiers, Albi, Angers, Bourges, Tours. Du plus loin, il arriva du numéraire et des munitions ; du plus près, des provisions de bouche et du bétail.

Les Anglais, fort au courant du pouvoir de résistance d'Orléans, résolurent d'y aller avec une extrême prudence.

D'autre part, ils savaient à merveille l'importance de la partie. Orléans tombé, ils se rapprochaient de leur grande et belle Guyenne. Ils prenaient barre contre la Touraine, le Berri, les pays Armagnacs. Ils avaient une base d'opération d'où ils menaçaient immédiatement le roi de Bourges. Le dernier bouclier de la monarchie nationale était brisé.

C'est ce que le Vénitien Pancrace Justiniani, alors en résidence à Bruges, signifiait à son père, dans une lettre de haut intérêt parce que le rédacteur est un étranger intelligent, qui a sous son regard les situations : « Si les Anglais avaient pris Orléans, ils pouvaient aisément se rendre maîtres du reste de la France et envoyer le Dauphin mourir à l'hôpital<sup>3</sup>. »

Salisbury dressa donc le plan d'une campagne très sévère. Il assurerait avant tout ses communications avec ses deux bases de ravitaillement : la Normandie à l'Ouest, et l'Ile-de-France au Nord. Pour cela, il maîtriserait les routes vers l'une et l'autre province en réduisant les places qui les commandaient. Puis il isolerait Orléans de tout secours possible en occupant

1. Dunois, Q. III, 10.

2. Quittance du « Bastard d'Orléans », *Archives de la ville d'Orléans*.

3. *Chronique de Morosini*. Ayroles, IV, 572.

les villes et les châteaux de son voisinage, même un peu éloigné. On verrait seulement ensuite à régler le compte de la forteresse.

Chartres qui était anglais, lui fournit son premier quartier général. C'est de là que furent dirigées ses colonnes volantes contre Rambouillet, Nogent, Courville. La plaine entière de Chartres, avec Dreux et Étampes, passa vite entre ses mains. Les voies normandes qui y débouchaient furent du coup assurées.

Il se jeta ensuite sur Janville, châtellenie royale de valeur non seulement par ses fortifications, mais par sa position. Française, elle eût inquiété les convois expédiés de Paris par Bedford. Malgré une défense très vigoureuse de Prégent de Coëtigny, Janville succomba dans un assaut. Ce fut un lieu heureux à l'envahisseur : il y reçut les clefs de Meung.

La première partie du programme était ainsi exécutée, Salisbury entama la seconde. Il s'installa à Janville, où il continua la pratique des colonnes volantes, composées invariablement d'hommes d'armes à cheval et d'archers. Elles soumirent Patay, Sougy, Saint-Sigismond, Machelainville, Montpipeau. Cette petite forteresse devint le troisième cantonnement du généralissime anglais. Il en partit contre Beaugency qu'il attaqua en personne. A son approche la ville ouvrit ses portes. Le donjon seul refusa de se rendre. L'Anglais ne s'en occupa même point. Que lui faisaient quelques soldats incapables de sortir sans tomber entre ses mains ? Un jour ou l'autre il en aurait le bout : cela ne manqua pas d'ailleurs. Ce qui lui importait, c'était de commander les routes de terre et d'eau en aval d'Orléans afin d'empêcher les ravitaillements de ce côté. Or, en tenant Meung et Beaugency, même imparfaitement, il pensait bien avoir réussi. Ce n'était pas absolument vrai : nous le verrons. Bien que fortement établis de ce fait sur le chemin de Blois à Orléans, ses lieutenants devenus ses héritiers ne réussirent point à interrompre la communication entre les deux villes. A Beaugency il eut une mauvaise inspiration : il ordonna le pillage de Notre-Dame de Cléry<sup>1</sup>.

Il donna ce jour-là un scandale et commit une faute.

On le traita de sacrilège ; les Orléanais pensèrent unanimement que le ciel châtierait cette impiété. Leur fermeté s'en accrut.

1. *Journal du Siège*, Charpentier et Cuissard, 13, 102, etc.

**En attendant il continuait le cours de ses succès. Il occupait Marchenoir et la Ferté-Hubert.**

Pour en finir, avec les lieux forts des environs d'Orléans, il ne fallait plus que prendre Jargeau et Châteauneuf.

Jargeau résista trois jours, du 2 au 5 octobre. Châteauneuf s'abandonna le 6. Jean de la Pole avait mené l'expédition.

Ces suprêmes coups portés, ce fut fait.

Tout s'était rendu ou avait été pris. La conception stratégique de Salisbury avait abouti de point en point. Deux mois y avaient suffi : la ville était demeurée seule. Il fallait aller jusqu'à Châteaudun, Montargis, Châteaurenard, Gien, pour trouver des citadelles demeurées nationales. Encore étaient-elles presque vides, puisque le Bâtard avait ordonné à leurs petites garnisons de venir le rejoindre<sup>1</sup>.

Dès le 7 octobre Jean de la Pole revenait de Châteauneuf et de Jargeau où il avait laissé quelques-uns des siens. Il passa par Olivet. Les Anglais ne perdaient vraiment pas leur temps. La Pole ne s'arrêta point : quelques heures, une nuit peut-être ; le temps de reconnaître la position. Il jugea bon de rentrer assez vite à son casernement de Meung.

Mais le 12, dans le beffroi de Saint-Pierre-Empont, « Trompille » s'agita furieusement. Le guet signala des mouvements de troupes par delà la Loire, vers Olivet. Les bourgeois coururent aux murailles. Ce ne fut plus alors les hommes de la Pole, un détachement, qu'ils eurent sous les yeux ; ce fut l'armée entière d'outre-mer. Il y avait foison de « Godons », de « Coués » ; car toutes ces appellations étaient synonymes dans le populaire.

La grande lutte allait s'ouvrir.

Son premier épisode fut une volée d'artillerie. Les Anglais établis sur la levée de Saint-Jean-le-Blanc tirèrent énergiquement contre une douzaine de moulins posés sur des bateaux du côté de la Tour-Neuve. Ils n'en laissèrent pas un debout. Tout fut écrasé par leurs boulets de pierre de 116 livres<sup>2</sup>.

Puis les adversaires se tâterent à leur point de friction le plus immédiat, auprès du fort des Tourelles.

Comprenant bien l'importance de cet ouvrage, et supposant après la visite de Jean de la Pole qu'ils pourraient être attaqués

1. *Première expédition de Jeanne d'Arc*, 28. (Boucher de Molandon).

2. MANTELLIER. *Le 426<sup>e</sup> anniversaire*, 18. *Journal du Siège*, 5.

par là, les Orléanais avaient résolu de le fortifier encore. Ils avaient dressé sur un type commun, devant leurs portes, des ouvrages en terre (en boue), appelés boulevards ; ils en firent autant devant leur pont. Ils creusèrent une douve sèche de vingt-quatre pieds de large, qui circoncrivait un espace de quatre-vingts pieds sur soixante, juste à la sortie du pont. Ils garnirent de pieux aiguisés les trois côtés de la douve sèche par où l'ennemi pourrait tenter l'escalade. Ils couronnèrent la place ainsi défendue par un parapet, derrière lequel les défenseurs recevraient l'assaillant, quand il se présenterait.

C'est autour de ce boulevard que se joua la première partie ; nous la perdîmes.

Salisbury avait installé son camp du côté de Saint-Jean-le-Blanc. A cet endroit, la levée de la Loire qu'on appelait « la turcie », protégeait sa droite contre les surprises. Fidèle à sa règle de n'aller que pas à pas, il abrita son front et peut-être sa gauche par un bon fossé. Cela fait, il entra dans l'église et le couvent des Augustins qu'il consolida soigneusement ; enfin, devant ces deux constructions, il coupa la place d'une tranchée qui le portait, clos et couvert, à une douzaine de mètres du boulevard des assiégés.

Qui l'empêcherait de sauter de là, à son jour, à son heure dans la douve sèche des Orléanais et d'assaillir leurs Tourelles ? Le 21 octobre il risqua le coup. Les chevaliers, les soldats de métier, des miliciens prévenus par « Trompille » coururent au danger. Il y avait là messire Archambault de Villars, l'un des sept Français qui avaient eu l'honneur de se battre à Montendre en combat singulier contre sept Anglais<sup>1</sup> ; messire Madre, seigneur d'Archiac ; les Guitry ; Pierre de la Chapelle, un Beauceron ; trois Gascons, Raymond Arnaud, seigneur de ce village de Courraze où un jour Henri IV enfant fera ses premières armes en échangeant des coups de poing avec de petits Béarnais, pieds nus comme lui et pourpoints percés comme le sien, Xaintrailles et Poton son frère.

Devant eux ils trouvèrent Thomas Montaigu, comte de Salisbury, Guillaume de la Pole, comte de Dreux, Jehan de la Pole, le vainqueur de Jargeau, Scales, vidame de Chartres, Neville, gouverneur d'Évreux, Richard Grey, neveu du géné-

ralissime, Glasdalle que Jeanne appelait Glacidas, et son frère Malgus, Lancelot de l'Isle, bailli d'Alençon<sup>1</sup>.

Ces vaillants hommes étaient dignes de s'affronter. Ils entraînaient leurs gens et ce fut une belle bataille de quatre heures ; même les femmes y prirent part. Elles firent une chaîne qui, de la ville, traversait hardiment le pont et aboutissait au boulevard. Elles se passaient de main en main des pierres, des traits, des seaux d'huile et d'eau bouillantes. Les Anglais finirent par se retirer : ils étaient battus. Ils avaient eu sept cents hommes mis hors de combat ; les Orléanais six cents. La différence n'était pas considérable apparemment. Dans la réalité, elle était importante. Les soldats de métier qui n'étaient alors en effet que quatre cents dans la ville, avaient perdu trois cents des leurs. L'effectif qui constituait le meilleur, le plus solide noyau de résistance était donc devenu fort petit.

Les Anglais ne s'abandonnèrent point. La nuit n'était pas encore tombée qu'ils avaient ouvert une mine dirigée de leur fossé à la douve sèche du boulevard. Arrivés là ils devaient travailler à découvert. Nécessairement, ils étaient exposés aux regards et aux coups. Comment la garnison du fort les laissa-t-elle faire tranquillement ? Dormait-elle ? S'amusait-elle pour se compenser des fatigues de la veille ? Était-elle retournée dans la ville, convaincue que les Anglais en avaient, eux aussi, assez pour quelques jours au moins ? Ce qui est certain, c'est que l'ennemi sorti de sa mine ne rencontra aucun obstacle au fond de la douve. Alors, il eut l'audace de s'en prendre au gros œuvre du boulevard, notamment au parapet.

A l'aurore du 22<sup>2</sup>, les assiégés, effrayés sans doute des dégâts de la nuit, prirent une résolution à première vue étrange : celle de se retirer dans le fort des Tourelles, en abandonnant le boulevard. L'explication est probablement celle-ci. Ils avaient eu tant de peine à se défendre la veille quand tout était en bon état et que leur force se trouvait entière, qu'ils désespérèrent de soutenir l'effort sur une fortification à moitié démantelée, et avec une troupe considérablement amoindrie.

Mais voici une erreur, ou une nécessité, plus grave encore : après le boulevard, les Tourelles furent jugées également intenable. On y laisserait quelques hommes seulement avec

1. *Journal du Siège*, 5, 6, 7.

2. 22 octobre 1428.

consigne d'abîmer de leur mieux le fort et de se retirer si les Anglais faisaient seulement mine de vouloir l'écheller.

Pendant la journée du 23, la garnison exécuta les ordres reçus. Elle brûla les pieux du boulevard ; abattit le parapet ; ravagea le terre-plein. Les Anglais ne remuèrent pas. Ils voyaient bien que ce serait minime travail pour eux de rétablir les choses s'il en était besoin. En revanche, ils supposèrent justement que si les assiégés délaissaient l'ouvrage avancé, c'est qu'ils n'avaient guère de force pour défendre l'ouvrage principal. Le samedi 24, ils en commencèrent l'escalade. Suivant le mot d'ordre, la petite troupe orléanaise se sauva : et avec une telle précipitation qu'elle n'eut le temps de rien démolir.

Elle se replia dans une défense de fortune élevée à la hâte sur le pont, trois ou quatre arches plus loin. On l'appela du nom ambitieux de « Boulevard » de la Belle-Croix. C'était tout bonnement une barricade, bien construite, il est vrai, et capable de tenir. Entre la barricade et les Tourelles, les arches du pont furent rompues<sup>1</sup>.

Ces journées du 21, du 22, du 23 et du 24 octobre comptent parmi les plus noires du siège : trois journées de défaite et de reculade.

Le dimanche 25, un événement fort imprévu remit quelque bleu dans notre ciel.

Glasdalle s'était installé dès le 24 au soir dans les Tourelles abandonnées. Il avait donné l'ordre de commencer immédiatement les réparations.

Salisbury de son côté s'était confirmé, par la résistance qu'il avait rencontrée, dans le parti d'affamer la place. Il fallait donc l'encercler dans une ceinture de tranchées et de bastilles. Avec sa redoutable décision il résolut de fixer de suite la ligne des tranchées et les points où seraient assises les bastilles. Il monta tout au haut des Tourelles, d'où comme d'un belvédère il pouvait inspecter la position.

Il regardait donc à travers une lucarne lorsqu'un boulet lancé de la Tour Notre-Dame l'atteignit, lui enlevant un œil et lui brisant le front. On l'emporta de suite à Meung. Il y mourut le 27. On ne sut jamais qui avait mis le feu à la pièce. Les personnes sorties au bruit de la détonation déclarèrent

1. *Journal du Siège*, 8, 9.

avoir vu un enfant qui s'enfuyait. Les Orléanais remarquèrent le nom de la Tour qui avait frappé. Ils crurent que Notre-Dame de Cléry, justicière de son affront, avait vengé l'incendie et le pillage de la basilique<sup>1</sup>.

Les Anglais ne manquèrent pas de rappeler « l'astrologien de Chartres » qui avait recommandé à Salisbury de prendre garde à sa tête. Les destins s'étaient accomplis.

En tout cas, un des meilleurs soldats de Bedford disparaissait. Talbot, brave et grave, n'avait cependant pas son autorité : il n'était que de la monnaie d'Alexandre. Il partagea le commandement avec les autres lieutenants du chef : chacun demeurant maître dans son secteur. Jamais, que l'on sache, la mésintelligence ne se glissa entre eux.

Cependant les Anglais se ralentirent. L'âme maîtresse n'était plus là. Beaucoup s'en allèrent prendre leurs quartiers d'hiver qui à Jargeau, qui à Meung<sup>2</sup>, qui même à Paris<sup>3</sup>. Probablement les hommes d'armes engagés par Salisbury voulaient, conformément aux usages, avant de reprendre du service sous un nouveau chef, renouveler leurs contrats, leurs *indentures*. Toutefois, des garnisons assez fortes pour exercer une surveillance efficace demeurèrent aux Tourelles et aux Augustins<sup>4</sup>.

L'auteur des documents sur la fête du 8 mai, dont Quicherat prisait si fort l'information, estime que la garnison restée sous les ordres de Glacidas et « d'un nommé Talebot ordonné à être son chef » pouvait compter « cinq à six mille combattens<sup>5</sup> », avant Noël.

On pourrait penser que le siège traîné ainsi en longueur dut être terriblement monotone pour les assiégés. Il n'en fut rien. Tandis que les Anglais, obstinés sapeurs, remuaient persévéramment la terre de leurs tranchées et de leurs boulevards, la ville s'animait de nouvelles assez variées.

D'abord le lundi après le dimanche où fut frappé Salisbury, Monseigneur le Bastard amena un renfort de huit cents hommes : les pertes du 21 étaient compensées et au delà. Il y avait des archers, des arbalétriers, des fantassins italiens. Ils étaient

1. *Journal du Siège*, 10.

2. *Ibid.*, 13.

3. Document sur la fête du 8 mai, Q. V, 288.

4. *Journal du Siège*, 13.

5. Document, etc. Q. V, 288.



commandés par le maréchal de Sainte-Sévère, le Tourangeau de Rueil, Chabannes qui ne mourut pas sans avoir vu la suprême déconfiture des Anglais à Castillon, le Lombard Valpergue, Cernay, d'Amboise qui fut chambellan de Charles VII et de Louis XI, enfin le héros populaire, intrépide, violent et loyal, l'ami et le converti de Jeanne, La Hire<sup>1</sup>.

En novembre, ce fut un immense incendie qui s'alluma autour de la ville. Les Orléanais voyant ce que l'ennemi avait fait des Augustins, comment il s'y était installé à l'aise, résolurent de ne plus lui fournir d'aussi confortables casernements. Préludant à l'exploit des Russes de Rostopchine, ils décidèrent de brûler leurs magnifiques faubourgs, afin que les Anglais ne s'y pussent loger.

Le 1<sup>er</sup> décembre, Talbot et Scales amenèrent trois cents hommes à Glasdalle avec des vivres, mais surtout des canons et des bombardes.

Un de leurs boulets de pierre tomba « dans la rue Aux Petits Souliers sur la table d'un homme qui dînait lui cinquième, sans aucun tuer ni blescher personne, qu'on dit avait été miracle fait par Notre-Seigneur à la requête de Monsieur saint Aignan, patron d'Orléans ».

Le 7, alarme par « Trompille ». C'étaient les Anglais qui essayaient de prendre par surprise la barricade de la Belle Croix, sur le pont. Ils furent repoussés.

Le 23, on installe « Riffard », une très grosse bombarde sortie de l'atelier du fondeur et canonnier Dhuisy, devant la poterne du Chesneau : Riffard était chargé de répondre à la batterie des Tourelles. Ce fut une fête d'entendre pour la première fois son tonnerre.

Le 25, jour de Noël, trêve de neuf heures du matin à trois heures d'après midi. Glasdalle donne un concert de tambours, de trompettes et de clairons dont la ville va écouter le redoutable vacarme. Adouci par le lointain, ce put être à peu près tolérable.

Le 30, un renfort sérieux de 2.500 hommes arrive aux Anglais, de Meung et de Beaugency. Les nouveaux venus s'établissent dans la place d'armes de Saint-Laurent.

Le lendemain, Gasquet et Védille, de la compagnie de La Hire, donnent une « vaillantise » à laquelle il fut grandement couru. Ils défirent deux Anglais à la lance. Gasquet avait eu

1. *Journal*, 12.

rapidement le bout de son homme ; Védille quoique vainqueur n'avait pu désarçonner le sien. Gasquet fut mis à la mode par son exploit.

Le 1<sup>er</sup> janvier, les Anglais pour célébrer l'an nouveau, probablement aussi pensant que nous n'étions pas sur nos gardes, firent une tentative contre la Porte Renart ; ils durent se retirer.

Le 3 janvier, entrée à Orléans d'un convoi de bétail : neuf cent cinquante pourceaux, soixante moutons. On a noté cinq ou six de ces entrées souvent moins riches, au cours du siège. C'était peu pour 30.000 assiégés.

Le 4 janvier, deux attaques à la Porte Renart et à la baricade Belle-Croix : repoussées.

Le 12, Dunois, Sainte-Sévère, Chabannes essaient à leur tour d'enlever Saint-Laurent ; inutilement.

Le 26, très vive échauffourée dans une sortie, toujours contre le camp de Saint-Laurent.

Le 29, conversation, après sûretés prises, entre La Hire au nom des Français et Lancelot de Lille au nom des Anglais. Peut-être les Orléanais tirèrent-ils quelque peu hâtivement un coup de canon qui emporta la tête du chef anglais<sup>1</sup>.

Le dimanche 30, dans une randonnée de cavalerie, Poton, Sainte-Sévère et Chabannes tuent sept pillards et ramènent quatorze prisonniers.

Le 8 février, entrent à Orléans Gaucourt, Verduran, Guillaume Stuart avec un millier de combattants ; puis c'est Guillaume d'Albret avec deux cents, et La Hire avec cent vingt. Ce petit corps d'armée ressortira pour aller prendre part à la bataille des Harengs : beaucoup y resteront.

Quatre jours après, en effet, ce fut la triste défaite due à la fatuité et à la jalousie misérable du comte de Clermont.

Nous eûmes trois ou quatre cents tués, dont Guillaume d'Albret, les deux Stuart, Châteaubrun, Louis de Rochechouart qui avait espéré venger son expulsion de sa châtellenie de Montpipreau. On se souvint plus tard que Jeanne avait chargé Baudricourt de prier le roi de ne livrer aucune bataille, avant qu'elle fût près de lui. Clermont reçut froidement — ce qui se conçoit — par les Orléanais, les quitta la semaine suivante. Le

1. *Journal du Siège*, 31. Les faits et les dates qui précèdent viennent de la même source.

mal eût été petit s'il n'avait emmené avec lui deux mille hommes dont Culan, Regnault de Chartres, l'évêque de Saint-Michel qui était Écossais et La Hire<sup>1</sup>.

La moitié juste des soldats de métier s'éloignait, Dunois n'en avait plus assez devant les Anglais, aguerris, bien approvisionnés, et entraînés par le souvenir de tant de victoires.

Les chevaliers eurent-ils le moment de faiblesse dont quelques-uns parlent ? Songèrent-ils à capituler ? Réunirent-ils les procureurs de la ville (ceux que plus tard on nommera échevins) et les chefs de la milice, et tentèrent-ils de leur persuader que le possible avait été fait, que le reste était l'impossible ? Conclurent-ils à la reddition de la place ?<sup>2</sup>

Dans ce cas les procureurs se seraient montrés dignes d'une ville qui comprenait le tragique de son devoir, en opinant contre la capitulation. On mourrait jusqu'au dernier. Dieu aime ce fier courage.

L'énergie n'exclut pas le sens politique. Ils résolurent d'offrir leur ville à Philippe de Bourgogne qui la garderait et la remettrait à leur Duc, quand il aurait quitté les prisons d'Angleterre. Ils connaissaient Philippe ; ils savaient que tout ce qui l'agrandissait lui était bon. Même provisoire, le gouvernement d'une grosse ville ne devait pas le laisser indifférent. D'autre part, ils ne pouvaient ne pas voir l'obstacle ; ils le voyaient. L'obstacle, c'était Bedford. Bedford voulait Orléans. Bedford avait dépensé ses derniers écus au siège d'Orléans. Bedford avait perdu du monde sous les murs d'Orléans. Bedford enfin serrait Orléans. Nul n'aurait Orléans s'il n'y consentait.

Proposer Orléans au Duc de Bourgogne, c'était déchaîner la méchante humeur de Bedford. Mais si Bedford refusait Orléans au grand Duc, celui-ci peu endurant et fort convoiteux ne manquerait pas d'en concevoir un terrible dépit : ce serait le tourner peut-être vers la neutralité ; ce serait, sinon couper, au moins desserrer ses liens d'amitié anglaise.

Il faut en vérité écrire le nom du prévôt de ce temps : il s'appelait Alain du Bey. Il mourut trois semaines plus tard, entouré du regret de ses concitoyens. Les procureurs qu'il

1. *Journal du Siège*, 50, 51.

2. Henri Baraude, *Orléans et Jeanne d'Arc*, p. 182-183, Roger et Chernoviz, Paris.

présidait étaient : Compaing, du Foussé, Brume, de Saint-Mesmin, de Coulons, Mignon, Peuvrier, Filleul, Bordier, de Mareau, Étienne de Bourges<sup>1</sup>.

L'histoire doit tenir à honneur de garder quelque mémoire de ces braves gens.

Xaintrailles, qui connaissait le Bourguignon, fut chargé d'aller porter la proposition. Nous avons vu l'issue de l'affaire : comment Philippe tout à fait charmé voulut aller lui-même parler avec l'Anglais, comment Bedford répondit avec une bonhomie narquoise, qu'il n'avait pas « chassé pour que d'autres mangeassent les oisillons », comment le grand Duc convoiteux et superbe s'en retourna décidé à se venger.

La première manifestation de sa mauvaise humeur fut de rappeler immédiatement tous ceux de ses vassaux qui participaient au siège. Ils obéirent ou n'obéirent point.

Le 20 février, Jeanne passe à Gien venant de Vaucouleurs : c'est un beau rayon de soleil sur Orléans.

21. Sept bannières anglaises nous provoquent. Nous relevons le défi et nous reculons : l'artillerie de la place donne, libère les nôtres, met en fuite l'ennemi.

22. Échange de politesses entre les chefs. Suffolk envoie du raisin, des dattes, des figues à Dunois. Dunois lui envoie de la panne noire pour doubler un pourpoint.

27. Grande crue de la Loire. Le fleuve roule comme à ses jours de furieuse colère. Du haut des remparts, les Orléanais regardent son déchainement. Ils espèrent bien que les terrassements anglais vont être emportés. Les ingénieurs anglais faisaient solide : leurs boulevards tinrent bon. Vingt-quatre heures plus tard, l'inondation baissa. Dégâts presque nuls pour l'ennemi.

4 mars : un vendredi. Les Anglais cueillent quelques pauvres laboureurs de Saint-Jean de la Ruelle dans leurs champs, et les emmènent. En revanche, les Orléanais ont la joie de voir entrer douze chevaux chargés de farine et de harengs.

17. Mort d'Alain du Bey, le magnifique prévôt d'Orléans.

19. Le potier d'étain Jean Rousseau est tué d'un boulet. Le même coup frappa cinq autres personnes. Plusieurs Orléanais avaient déjà été atteints de la même manière, — une dizaine, — ou dans leurs maisons ou dans la rue.

21. Bataille, sans résultat ; sauf pour l'Anglais Robin Héron, si brave, qu'il en devint du coup célèbre.

24. Retour du Sieur du Tillay qui raconte ce qu'il a appris de bien touchant Jeanne. Débordement de joie populaire.

27. Pâques. Trêve tout le jour.

3 avril, Quasimodo. Spectacle militaire. Duel à la fronde entre les pages des deux armées, dans *l'île de Sable*<sup>1</sup>, probablement. Ils se battirent sans boucliers, se couvrant seulement avec des raquettes d'osier. Le jeune chef des nôtres, André de Puiseux, bel adolescent blond « très esveillé » et fort, fut surnommé par La Hire : Capdorot, tête d'or. Nos pages demeurèrent maîtres du terrain. Le lendemain, ils perdirent leur drapeau. Cependant l'un des Anglais avait été tué.

16. Une quinzaine d'Anglais se laissent prendre.

18. Mêlée à la porte Bernier. Tués assez nombreux de part et d'autre. Nous finîmes par céder la place.

Ces passes d'armes, ces vaillantises, ces attaques repoussées ou non, ces coups de mains, ces blessés, ces morts, ces prisonniers, ce service du guet, du rempart, cette confiance et ces déceptions, de temps en temps une procession sur les remparts avec reliques de saint Aignan, de saint Euverte, les patrons de la ville, défrayaient les causeries, coupaient la monotonie des jours ; elles ne changeaient pas la position des assiégés : celle-ci demeurerait critique.

Chaque matin, ils voyaient et sentaient diminuer leur quantité d'air respirable.

L'occupation des Tourelles, fin octobre 1428, et la construction de la bastille des Augustins, même date, les avaient privés de l'usage du pont, par où principalement ils communiquaient avec les provinces du Midi demeurées nationales. Le dernier jour de la même année, ils virent terminer le camp de Saint-Laurent, et une ou deux semaines plus tard, le boulevard de la Croix-Boisée. Il n'y eut plus de va et vient possible entre Blois et Orléans, sinon avec un long détour ou bien en butant du front dans l'un ou l'autre des postes fortifiés de l'ennemi. De plus, la porte Renart devenait inutilisable. Le passage par le fleuve pouvait, un peu du moins, suppléer le

1. *Plan Jollois*, Mantellier.

passage par terre. Afin d'y pourvoir, l'ennemi éleva, entre le 1<sup>er</sup> et le 6 janvier, les forteresses de Saint-Pryvé et de l'île Charlemagne. Elles le commandaient et le coupaient si bien, que de l'aval il était impossible de monter jusqu'à la ville. Aucune barque, aucun chaland, venu de l'ouest, ne passera sans la permission de l'ennemi.

Le 10 mars, ils commencent leur bastille Saint-Loup qui surveillera la porte Bourgogne.

Restaient donc uniquement et faiblement accessibles les portes Parisis et Bernier. Contre elles ils édifièrent le boulevard des Douze Pierres, qu'ils appelèrent Londres, celui du Pressoire Ars qu'ils appelèrent Rouen, celui de Saint-Pouair qu'ils appelèrent Paris<sup>1</sup>.

Ce système fut complété par une bastille cachée dans la forêt « à demi distante de Saint-Pouair et de Saint-Loup ».

Les bastilles ainsi posées se trouvaient à trois ou quatre cents mètres les unes des autres. Elles étaient reliées par de larges fossés qui servaient, comme chemins couverts, autant que comme fossés.

Pendant les Anglais observèrent vite que quelques têtes de bétail avaient pu être embarquées par surprise au port Saint-Loup, et portées de là sur des charrières au quai de la Tour Neuve. Afin de supprimer cette étroite ressource, continue le *Journal du Siège* « vers le 20 avril, fortifièrent Anglois, Saint-Jean-le-Blanc, au Val-de-Loire, et y firent un guet pour garde passage ».

L'investissement était achevé. Il embrassait le périmètre entier de la ville : celle-ci était enclose dans l'étau. Pour assurer l'entrée de trois chevaux le 21, de quatre le 22, il fallut que notre artillerie tirât à toute volée, et tint l'ennemi dans ses casernements. Naturellement, si le jeu en eût valu la chandelle, s'il ne se fût pas agi de trois, puis de quatre chevaux seulement, il serait sorti.

On put s'en apercevoir le 27. Le guet ayant signalé un gros convoi de victuailles, la manœuvre des jours précédents fut recommencée. Notre artillerie donna. Bien plus, un gros de cavaliers poussa une pointe jusqu'à la Croix-Fleury. Mais

1. *Chronique de la Pucelle*, citation de Boucher de Molandon. (*Pre-mière expédition*, p. 13.)

arrivés là, ils ne trouvèrent rien. Les Anglais avaient déjà tout enlevé.

Dans la pénurie où se trouvait la ville, une arrivée d'hommes d'armes nouveaux était un danger, à moins qu'ils n'apportassent, avec eux, leurs vivres comme fera Jeanne. Cependant, pris qu'ils étaient entre la famine et le manque de défenseurs, les Orléanais accueillirent Florent d'Illiers qui s'était présenté, le 28, avec quatre cents hommes venus de Châteaudun, où ils avaient fait héroïquement leurs preuves. Les assiégés sortirent afin de les libérer de l'ennemi qui entendait leur barrer la route. Les troupes de Talbot, redoutant d'être serrées entre deux feux, se replièrent sur leurs boulevards<sup>1</sup>.

Orléans ne connut pas la peur, mais sentit la faim. De là, les missions de Dunois, de Clermont, de La Hire à la cour afin d'y solliciter quelque subside urgent. Les maigres arrivages notés par le *Journal du Siège* — qui les signale tous assurément — étaient tout à fait insuffisants pour une population de vingt mille âmes, portée à trente mille, depuis l'incendie des faubourgs. C'était le souci des meilleurs citoyens et des meilleurs amis de Charles, même à l'étranger. La ville leur paraissait tellement menacée qu'ils auguraient sa chute prochaine et, avec elle, celle de la monarchie. Ils eussent signé avec peine mais sans hésitation le verdict porté par l'auteur strictement contemporain du *Breviarium historiale*<sup>2</sup> : « Orléans va succomber et le sceptre du royaume de France passera dans une main étrangère. » Le noble prévôt Alain du Bey mourut le 17 mars des fatigues qu'il s'était imposées en vue de la défense et de la sustentation de ses concitoyens. Il ne manquait pas de prophètes pour annoncer que les procureurs reconnaîtraient trop promptement leur folie d'avoir repoussé l'idée d'une capitulation. Bref, tous arrivaient à la conclusion de Luillier dans sa déposition du 16 mars 1455 : « Les habitants et les hommes d'armes se croyaient alors réduits aux abois et à l'impossibilité de tenir contre un ennemi véritablement trop fort<sup>3</sup>. »

1. *Journal du Siège*, 73. C'est à ce document, nous le répétons, que nous avons emprunté les événements et les dates, cités précédemment. A cause de l'unité de source facilement reconnaissable, il nous a paru inutile de multiplier les renvois.

2. *Breviarium historiale*, découvert à la Vaticane en 1885 par le comte Ugo Balzacci. Bibliothèque des Chartes, vol. XLVI, 649-668.

3. Quicherat, III, 26.

Hommes de petite foi, pourquoi doutez-vous ? La Sainte de la Patrie est à quelques heures de marche. Les cantiques de son armée éveillent les rives prochaines de la Loire. Elle apportera demain « le *Secours de Dieu* », comme avait dit, au quatrième siècle, sur ces bords prédestinés aux prodigieuses délivrances, Aignan l'évêque centenaire, le premier libérateur<sup>1</sup>.

1. Saint Aignan averti par un guetteur, pendant le siège d'Orléans par Attila, qu'on apercevait un nuage de poussière à l'horizon, s'écria : *C'est le secours de Dieu.*





## CHAPITRE DOUZIÈME

DE BLOIS A ORLÉANS

1429

27-28-29 avril.

La communion du jeudi 27. — Les deux routes de Blois à Orléans. — Les capitaines prennent la route de Sologne, rive gauche, contrairement à l'avis de Jeanne qui eût voulu la route de Beauce, rive droite. Pourquoi ? — Arrivée le 28 à Saint-Loup. — Entrevue de Jeanne et de Dunois. — Le miracle du changement de vent. — Marche sur Chécy. — On s'aperçoit à Chécy qu'il faudra renvoyer le gros de l'armée à Blois et de cette fois la faire revenir par la route de Beauce, rive droite ; Jeanne avait eu raison. — Jeanne passe de Chécy, rive gauche, à Chécy, rive droite. — Elle est reçue au manoir de Reully ; apparitions de ses Voix. — Le 29 au soir entrée à Orléans. — L'enthousiasme de la foule. — La réception chez Jacques Boucher.

A la fin du chapitre X nous avons dû, pour conter le siège d'Orléans, dont le récit était absolument nécessaire à l'intelligence de ce qui va suivre, laisser Jeanne au moment précis où, le mercredi 27 avril, elle s'avancait, ayant à sa gauche la Loire, à sa droite les bois de la Sologne, devant soi une bannière représentant le Sauveur crucifié, autour de soi des prêtres qui chantaient le *Veni Creator*, l'hymne des créations surnaturelles, derrière soi une armée purifiée par la réception des sacrements, au-dessus de sa tête le ciel, couleur de pervenche claire, qui orne souvent les fins d'avril de l'Orléanais, dans son cœur très humble l'indéfectible foi à sa mission, et l'espoir, sans nulle ombre de doute, qu'elle portait à la ville de ses prières et de son héroïque amour, une prochaine délivrance.

De Blois à Orléans l'étape était longue, surtout si l'on considère que la jeune sainte traînait derrière elle un lourd convoi de vivres et de munitions : bétail sur pied, farines, boissons,

poudres, traits, etc.<sup>1</sup>. Les capitaines que nous connaissons déjà, Loré, Culan, Boussac, La Hire, Rais décidèrent de couper le chemin par une halte de nuit. On campa en route vers le point où le Loiret se jette dans la Loire, probablement, sans qu'il soit possible de déterminer l'endroit avec une absolue précision. Jeanne ne voulut point déposer sa cuirasse. Elle s'étendit dans son vêtement de fer : c'était son cilice à elle, et un rude cilice ; plus rude que celui des filles austères de Sainte-Thérèse et de Sainte-Claire. Le lendemain, elle s'éveilla très meurtrie<sup>2</sup>.

Ce jeudi 28, elle commença sa journée par la messe et la communion, en présence de l'armée<sup>3</sup>. Puis on se remit en marche. Convoi et hommes d'armes étaient, au commencement de l'après-midi, derrière Olivet. Quelques-uns ont dit que Jeanne s'était aperçue alors seulement qu'elle avait suivi la rive gauche de la Loire. Cette supposition est d'une invraisemblance absolue : Jeanne avait vu couler sa Meuse. Elle savait distinguer la gauche de la droite d'un fleuve. Un regard jeté sur le cours d'eau en passant le pont de Blois aurait suffi à la fixer. Il est certain encore que ni Pasquerel, ni Poulengy, ni Novellompont, ni son frère, ni Contes, ni d'Aulon, ni personne de sa maison militaire ne lui auraient laissé ignorer de quel côté elle marchait.

Elle fut mécontente du parti qu'avaient pris les capitaines. Elle y lut un défaut de confiance. Ils avaient trop peur des Anglais. Ils ne croyaient pas assez. Cependant l'œuvre de Dieu qu'elle venait accomplir ne se consumerait que dans la foi. Si Dieu n'y mettait la main, on ne chasserait pas l'ennemi. Alors pourquoi ces calculs d'humaine prudence ? Puis elle avait hâte de voir les assiégés, de les reconforter. Plus tôt le contact serait pris avec eux, mieux leur fortune et celle de la France s'en trouveraient. Même une journée, une seule journée de retard était considérable.

Son génie et son inspiration la poussaient au plus courageux toujours ; et, pour elle, le plus courageux se confondait avec le plus sûr : « Marchez résolûment, disait-elle à Charles VII, ne doutez pas, soyez homme et vous reconquerrez votre royaume<sup>4</sup>. » Enfin ses Voix lui avaient annoncé qu'elle passerait et que les

1. *Journal du Siège.*

2. Contes, Q. III, 67.

3. *Ibid.*

4. Simon Charles, Q. III, 118.

Anglais ne bougeraient point. Cependant, puisque les capitaines avaient décidé ainsi, elle suivit les capitaines. Elle avait fait de même le voyage de Poitiers, sans satisfaction ; uniquement parce que le roi avait voulu. Elle n'avait pas été envoyée pour supprimer la liberté des chefs, mais pour les aider dans la mesure de leur consentement, de leur foi. Cette remarque est capitale.

Les capitaines n'avaient eu qu'une pensée : éviter les bastilles anglaises, contre lesquelles ils se seraient heurtés en marchant par la route de droite, au bout de laquelle le camp de Saint-Laurent les attendait avec le système de forts dont il était appuyé. Ils suivirent la rive de la Loire jusqu'à Saint-Hilaire ; puis ils prirent celle du Loiret qu'ils franchirent sur le pont d'Olivet. Se tenant ensuite à distance des Tourelles et même du guet de Saint-Jean-le-Blanc, se défilant sous les bois autant qu'ils purent, ils piquèrent sur le port Saint-Loup, ainsi appelé parce que de l'autre côté du fleuve, juste en face, se dressait la falaise Saint-Loup, sur laquelle les Anglais, nous l'avons dit, avaient planté une bastille.

Mais ici les capitaines se trouvèrent dans un sérieux embarras<sup>1</sup>. La Loire était très grosse. Les lourds bateaux plats, les charrières, sur lesquels ils comptaient pour la passer ou la descendre, n'étaient pas arrivés et ne se montraient pas ; le vent qui soufflait d'amont les retenait, incapables qu'ils étaient de remonter à la rame le courant rapide et violent. Ils demeureraient attachés à leurs amarres du pont de la Tour neuve ; et nul ne pouvait prévoir quand la situation changerait. Combien de temps faudra-t-il attendre le bon plaisir des éléments contraires ? Comment les Anglais profiteraient-ils des délais qui leur seraient ainsi donnés ? On commença donc de délibérer s'il ne conviendrait pas de retourner à Blois chercher le pont, sur lequel on était passé l'avant-veille, afin d'y prendre la route de la rive droite, celle que Jeanne avait préconisée<sup>2</sup>.

Au surplus il faudrait bien un jour ou l'autre se colleter avec les Anglais, et à supposer qu'il leur convînt de sortir de leur camp de Saint-Laurent, on aurait la chance de les prendre entre deux feux, celui de la ville et celui de la troupe

1. Dunois, Q. III, 5.

2. Beaucroix, Q. III, 78.

convoyeuse. Ainsi apparaissait la sagesse de Jeanne, puisqu'on revenait à son avis.

Elle n'en triomphait point ; tout au contraire. Puisqu'on s'était engagé, elle entendait qu'on allât jusqu'au bout. Le retour à Blois ne lui disait rien de bon<sup>1</sup> : effet moral déplorable ; diminution du « mordant » de la petite armée ; retardement de la délivrance ; mésaventures possibles du dernier moment.

A la fin, comme il advient fréquemment dans les conseils auxquels prennent part des indécis, — tous étaient indécis sauf elle, — on adopta un moyen terme : les gens d'armes s'arrêteraient au port Saint-Loup, sauf l'escorte de sûreté attachée au convoi ; Messire le Bâtard qu'on attendait, déciderait si le reste de la troupe retournerait à Blois pour y trouver le pont et le chemin définitif d'Orléans. Quant au convoi il allait partir vers Chécy, rive gauche, la rive sur laquelle on était. Là, il ne serait pas encore sous la main des Anglais de Jargeau, et il deviendrait assez éloigné des Anglais d'Orléans. Très probablement ce fut La Hire et sa compagnie qui furent désignés pour accompagner le ravitaillement à Chécy<sup>2</sup>.

Cependant Dunois avait été averti par le guet de l'arrivée de ses amis de Blois. Il se jeta dans une barque, traversa la Loire au risque de recevoir quelque boulet qui l'eût coulé, et les rejoignit.

C'était sa première rencontre avec Jeanne. Elle est intéressante à cause de cela même. Dunois est un prince du sang « le Lieutenant de Monseigneur le Roy<sup>3</sup> » : mais Jeanne est la messagère du ciel. D'un côté il y a l'autorité légitime et constituée, exercée sagement et courageusement ; de l'autre, l'inspiration : le langage de Jeanne fut respectueux, mais combien ferme et décisif.

La jeune Sainte a soupçonné qui est le nouvel arrivant. Elle va droit à lui :

— Vous êtes le Bâtard d'Orléans ? interrogea-t-elle.

— Oui : et je suis très heureux de votre arrivée...

Elle ne s'arrête pas à la parole aimable :

— Est-ce vous qui avez été d'avis que je vinsse de ce côté,

1. Beaucroix, Q. III, 78.

2. Nous le verrons, en effet, seul des capitaines de Blois, entrer demain dans la suite de Jeanne à Orléans. Dunois, Q. III, 7.

3. Quittances du Bâtard. Il y prend toujours ce titre. Quittances du 1<sup>er</sup>, du 2 mai 1420. Archives municipales d'Orléans.

et que je n'aille point tout droit où est Talbot avec ses Anglais ?

— Oui, j'ai été de tel avis et de plus sages que moi en ont été.

Le comte de Dunois, en racontant les particularités au procès de réhabilitation, ajouta non sans une certaine solennité qui perce à travers la sécheresse du procès-verbal : « Alors Jeanne :

— Au nom de Dieu, je vous dis que le conseil de Notre-Seigneur est plus sûr et plus sage que le vôtre. Vous avez cru que je me trompais. C'est vous qui vous êtes trompé. Je vous apporte le meilleur secours qui soit venu jamais à un soldat ou à une ville. Car c'est le secours du roi des cieux. » Puis avec humilité et quittant le ton des prophètes :

— Ah ! ce n'est pas pour mes mérites, mais par la bonté de Dieu lequel, à la requête de saint Louis et de saint Charlemagne, a eu pitié de la ville d'Orléans. Il ne peut souffrir que les ennemis aient la personne du Duc et sa ville<sup>1</sup>. »

On remarquera cette notion de droit public jetée en passant. Outre que Salisbury avait pris l'engagement vis-à-vis de Charles d'Orléans de ne pas s'attaquer à son bien, se faisant d'ailleurs chèrement payer ce contrat, il était dans les coutumes du temps que nul n'envahît la terre d'un prisonnier de guerre.

S'il n'y avait eu que ces paroles, si belles qu'elles soient, le Bâtard n'eût pas été fort ému peut-être. Sans dire en effet qu'il ne croyait pas à Jeanne avant la journée du 28, il nous donne à entendre qu'il lui restait quelques doutes<sup>2</sup>. Lui aussi voulait un prodige. Il estima en avoir vu un.

Jeanne, en effet, ayant fini de lui parler du secours de Dieu qu'elle apportait et qu'elle était non par ses mérites mais par ceux des saints de France, ajouta en propres termes<sup>3</sup> que le vent allait changer. Or, comme si elle n'eût attendu que ce mot, la rafale qui venait d'Est passa sans transition à l'Ouest. Aussitôt, les charrières d'appareiller, de tendre leurs voiles et de remonter le fleuve « droitement poussées sur Chécy » par le plus heureux temps que pût rêver un marinier. Beaucoup pensèrent avec Dunois que le ciel avait voulu contresigner les

1. Dunois, Q. III, 5, 6.

2. Après cette journée, dit-il, *ex tunc*, j'eus bon espoir en Jeanne plus qu'avant, *habuit bonam spem plus quam ante* (Dunois, Q. III 6).

3. Gaucourt, *expresse predictil*. Q. III, 18.

déclarations de la merveilleuse enfant. « Le vent qui était contraire se tourna d'aval et tellement que un chaland menait deux ou trois chalands, qui était une chose merveilleuse et falloit dire que ce fut miracle<sup>1</sup>. » La flottille fut canonnée par les Tourelles et le guet de Saint-Jean-le-Blanc, mais ne souffrit pas.

S'étant entretenu avec Jeanne, Dunois se réembarqua. Nicolas de Giresme, grand prieur des Chevaliers de Rhodes pour la France, le suivit. Ils se rendirent à Chécy. De son côté, Jeanne montait à cheval avec les capitaines et y devançait le Bâtard. Le gros des hommes demeura au port de Saint-Loup.

Un conseil de guerre se tint à Chécy. Deux questions, autant qu'on peut reconstituer les choses, grâce à la déposition de Dunois, semblent y avoir été examinées. L'armée venue de Blois pouvait-elle, avec les disponibilités de matériel qu'on avait sous la main, franchir la Loire ? Pouvait-elle établir soit un va-et-vient suffisant, soit un pont de bateaux<sup>2</sup> ? L'avis fut qu'elle ne le pouvait. Probablement le Bâtard craignait quelque piège des Anglais bien capables d'attaquer par les deux rives au moment où les nôtres seraient au plus vif de leur travail d'embarquement et de débarquement. L'insistance qu'il met à répéter que nous n'étions pas en force pour tenir devant eux, fait naître cette idée<sup>3</sup>.

Le Conseil de guerre souleva aussi, pense-t-on, l'hypothèse d'un forçement de la Loire. Dans ce cas, il se fût fait vers le guet de Saint-Jean-le-Blanc abandonné par les Anglais le 28 au matin<sup>4</sup>. Là, en effet, le fleuve était fort resserré et les trois petites îles juxtaposées des Martinets, de Saint-Loup et des Toiles, formaient presque une voie ferme ininterrompue, d'une rive à l'autre. Cependant on l'écarta, toujours pour la même raison : on n'était pas de taille.

La conséquence s'imposait. Les hommes d'armes retourneraient à Blois. Ce qu'on avait admis comme une possibilité le matin, dans la conversation de Saint-Loup, on le regarda comme une nécessité le soir, dans la délibération de Chécy. Les Anglais avaient fait de la vraiment bonne besogne autour d'Orléans.

1. Documents pour la fête du 8 mai. Q. V, 290.

2. Dunois, Q. III, 7.

3. *Ibid.*

4. Chronique de Jean Chartier, Q. IV 57.

Jeanne alors voulut repartir avec ses hommes. Ils étaient à elle par le cœur déjà. Elle les avait convertis et ramenés à Jésus-Christ ; ils avaient prié ensemble, reçu les sacrements ensemble, chanté les hymnes ensemble ; c'étaient ses soldats et ses néophytes. Si les Anglais des Tourelles et d'ailleurs avaient d'aventure préparé quelque embuscade, elle voulait partager leur péril. Puis, probablement, n'était-elle pas tout à fait rassurée sur leur retour. Les soldats d'alors, même leurs chefs, prenaient souvent d'étranges et subites libertés avec la discipline et la fidélité à leur bannière.

La perspective de rentrer à Orléans sans Jeanne préoccupait Dunois. Il la supplia (*supplicavit eam*) de bien vouloir traverser la Loire, et rentrer avec lui dans la ville, où elle était désirée avec tant de ferveur. Les capitaines s'engagèrent à revenir sans faute par la rive droite. On aboutissait à son plan un peu par nécessité, un peu par confiance, issue des événements de la journée : l'aventure du changement de vent avait impressionné.

A la fin, elle consentit sous la condition que le Frère Pasquerel repartirait à la tête des hommes, avec sa bannière et chantant des hymnes, comme il était venu. Qu'elle fût présente, qu'elle fût absente, Dieu devait avoir sa place dans l'armée libératrice. Ce fut ainsi entendu. Le maréchal de Rais et Ambroise de Loré dirigèrent le retour sur Blois.

Les vivres et les munitions furent chargés sur les chalands. On possède encore aux archives municipales d'Orléans quelques-uns « des mandements de paiement » délivrés aux maîtres bateliers pour le prix de leurs peines. L'un d'eux s'appelait Jehan le Camus ; quelques-uns logèrent chez « Jehan de la Rue », d'autres chez « Guiot Boillève ». Pierre Novion passa douze jours à mesurer le blé, à quatre sous parisis par jour<sup>1</sup>. On veilla peut-être autour de la flottille qui était allée s'ancrer près de l'île aux Bourdons. Elle n'était du reste qu'en très minime danger, puisque les Anglais n'ayant que fort peu de batellerie, se fussent trouvés bien empêchés de l'aborder, si la pensée leur en était venue.

Lorsque le chargement fut terminé en vue du départ qui devait avoir lieu le lendemain 29 avril, au moment le plus

1. Archives municipales : mandements de paiement (Boucher de Molandon). *Première expédition de Jeanne d'Arc à Orléans*, p. 56, 57, 58.

favorable, la soirée avançait. Jeanne passa la Loire sur une barque et gagna Chécy, rive droite.

Chécy, où Jeanne aborda, était un centre considérable ; il avait été le douaire de deux reines de France, la première fort délaissée, la seconde fort aimée, l'Ingeburge de Philippe-Auguste et la Marguerite de saint Louis. On y admirait deux églises : Saint-Pierre et Saint-Germain. Saint-Germain a été détruit. Saint-Pierre existe toujours. Il s'enlève extérieurement et intérieurement avec une grande allure architecturale. Il offre des parties de notre plus beau XIII<sup>e</sup>. Étant connue l'habitude de la sainte jeune fille d'aller, avant tout, saluer « son Seigneur », quand elle entrait pour la première fois dans un lieu, on peut penser qu'elle s'est agenouillée à Saint-Pierre.

Tout près se trouvait le manoir de Reuilly. Il tirait son nom d'une famille qui figure au cartulaire de Philippe-Auguste<sup>1</sup>. Il était alors habité par Guy de Cailly. Il accueillit Jeanne sous son toit avec la plus respectueuse et patriotique déférence. Depuis il voulut être compté au nombre de ses hommes d'armes.

De ce dévouement simple et primesautier il fut récompensé, dès la fin de juin de cette année. Il fut anobli lui et sa postérité par un acte daté de Sully, et sollicité par Jeanne elle-même.

Un fait qui mérite d'être remarqué, est relaté dans ce brevet. Pendant son séjour au manoir de Reuilly, Jeanne eut la visite de ses Voix. La Sainte entrait dans « sa Terre de Promission ». Elle y entrait au prix de mille tracas et de mille fatigues. Elle y ferait son œuvre au prix de fatigues et de tracas plus pesants encore. Il était bon qu'elle fût félicitée et encouragée par ses amis du ciel<sup>2</sup>. Mais Guy de Cailly aurait eu, lui aussi, sa vision. Les Voix lui auraient apparu. Ce fut la raison pour laquelle il reçut ce blason illustré de trois têtes de Chérubins : « d'azur, rehaussé d'argent à trois têtes de chérubins ailés et barbelés de couleur flamboyante, qui est d'or ombré de gueules ».

Le lendemain, les chalands commencèrent de descendre la Loire à une heure concertée avec le Bâtard d'Orléans. L'itinéraire qu'ils suivirent est certain. Partis de Chécy (rive gauche), ils s'engagèrent dans un chenal naturel formé entre la rive et

1. Herves de Rucllo.

2. Anoblissement de Guy de Cailly, Q. V, 341.



le bord des îles aux Bourdons<sup>1</sup>, Chalencois, Première et Seconde Saint-Loup. Cette dernière affectait la forme allongée d'une barque. Arrivé à ce point, le convoi tira sur sa droite et, filant entre la proue de la seconde Saint-Loup et l'île des Martinets, il piqua sur le quai de la Tour neuve, d'où il entra dans le fossé de la porte Bourgogne comme dans un havre très sûr. Ce ne dut pas être long<sup>2</sup>.

Tandis que les charrières s'abandonnaient presque au courant qui les conduisait tout seul, — car « la rivière coulait à plein chantier<sup>3</sup> », — les Orléanais avaient exécuté une sortie contre le fort Saint-Loup, afin de l'aveugler du côté de la Loire. La diversion réussit : les batteries de Saint-Loup ne tirèrent point sur la flottille qui passa sans encombre. Ainsi se réalisa la prophétie de Jeanne à Poitiers. « Un bien notable homme, maître des requêtes de l'Hôtel du roy, luy dist : Jeanne, on veult que vous essayez à mettre les vivres dedans Orléans ; mais il semble que ce sera forte chose, veues les bastilles qui sont devant, et que les Anglais sont forts et puissants. — En nom Dieu, nous les mettrons dans Orléans à notre aise ; et n'y aura Anglais qui saille, ni qui face semblant de l'empêcher<sup>4</sup>. »

Le vendredi, le convoi étant en sûreté, Jeanne reçut de nouveau la visite du Bâtard à Chécy. Il était accompagné de quelques « escuyers et gens de guerre, tant d'Orléans comme d'autre part, moult joyeux de la venue d'elle, que tous luy feirent grant révérence et belle chièrre ; et si fust elle à eulx ; et aussy des bourgoys d'Orléans qui luy estaient allez au-devant<sup>5</sup> ».

Ce mouvement qui commence à se dessiner ira toujours grossissant jusqu'à la délivrance. Il est terminé et précipité d'un côté par les angoisses, les lassitudes, les deuils d'une ville qui n'a ni repos ni répit depuis une demi-année, de l'autre par les espoirs qui reposent sur la sainte héroïne et les réalisations qu'on lui attribue déjà. Elle vient comme la bonne messagère du Seigneur apaisé, la douce et terrible vengeresse du droit méconnu par l'ennemi séculaire, la restauratrice du trône

1. Elle était ainsi nommée pour appartenir à la famille Bourdon.

2. C. F. Boucher de Molandon : *Première expédition de Jeanne d'Arc*. Plan.

3. Documents sur la fête du 8 mai. Pièces annexes (Quicherat, V, 290).

4. *Chronique de la Pucelle*, Q. IV, 212.

5. *Journal du Siège*, 76.

croulant. Elle fait lever l'aurore de l'ordre dans cette France qui ne le connaît plus, il y a tantôt cent années. Sa fonction reconnue, avouée, entérinée par les Docteurs de Poitiers d'ambassadrice du ciel pour faire sacrer le roi, la couronne qu'elle lui offre d'une main si ferme et si pure, la placent en un lieu qui n'est qu'à elle, qui n'est pas à Monseigneur le Bâtard d'Orléans, ni à Messire de Gaucourt, ni à Monseigneur Regnault de Chartres, ni à Charles VII lui-même : le lieu de Jeanne n'est pas sur terre, il est entre la terre et le ciel. Les hommes d'armes, les bourgeois, le peuple savent cela, mieux encore, s'émeuvent, s'éprennent de cela, sans l'analyser peut-être tout à fait. Et ils sont pressés de voir la grande merveille. Ils lui ont apporté du respect beaucoup ; mais en la trouvant si simple, si douce, si accueillante, ils lui donnent ce qui est supérieur au respect, de l'amour beaucoup. « Ils lui font grande révérence et belle chière. » L'auteur du *Journal du Siège* a fort bien dit parce qu'il est l'écho de gens qui ont fort bien observé, et ils ont fort bien observé parce qu'ils ont fort bien senti.

Le Bâtard pria Jeanne de retarder son entrée jusqu'au soir. Quelques-uns ont imaginé qu'il craignait une trop grande foule, des désordres. Je n'en crois rien. A huit heures du soir, la foule devait être plus nombreuse même qu'à trois ou quatre de l'après-midi, parce que la liberté des gens de peine était plus complète. Quant à l'idée du désordre, elle ne pouvait sérieusement se présenter à aucun esprit. Le peuple n'est pas porté au désordre quand il est content. Les émeutes ne sortirent jamais de la joie populaire. Sans compter que le désordre est plus à redouter à la nuit tombante qu'en plein soleil. Plus bonnement, je penserais qu'on voulut donner à tous la satisfaction d'apercevoir la sainte jeune fille, dans le cadre d'un beau spectacle de chevalerie, à la lumière des torches : on voulut quelque chose comme « une royale entrée ». Dunois, grand cœur sans jalousie, — il l'a prouvé plus d'une fois, — estima que cet honneur convenait au « *message de Dieu* », comme cette joie revenait à l'héroïque cité.

Vers six heures et demie du soir elle partit donc à cheval du manoir de Reuilly, accompagnée de Dunois, du Maréchal de Boussac, de La Hire, de ses frères, de Poulengy, de Novel-lompont, de d'Aulon, de ses deux pages, de Guy de Cailly, des bourgeois, qui étaient allés la saluer.

Le cortège prit l'ancienne voie romaine d'Autun à Paris. Il traversa la Bionne à Saint-Jean-de-Braye, passa, sans se détourner, à portée de la bastille Saint-Loup, sous l'œil des Anglais immobiles, comme pétrifiés, et se présenta enfin à la porte Bourgogne.

Il était huit heures du soir <sup>1</sup>.

Derrière les battants « rudement ferrés », la foule immense, haletante, attendait. Il y avait des gens de guerre, des prêtres, des moines, des bourgeois, des bourgeoises, des petits enfants <sup>2</sup>, qui se serraient, se haussaient, autant que possible, l'œil tendu, tous, au même point. Des torches « en quantité <sup>3</sup> » jetaient leur lumière rouge, mobile, qui semble vivre.

La porte s'ouvrit. Jeanne parut.

Elle était cuirassée. Elle montait un cheval tout blanc. Devant elle on portait son étendard blanc aussi, écussonné aux chiffres de Jésus et de Marie, et un pennon sur lequel était peinte l'Annonciation de la Vierge <sup>4</sup>, avec deux anges qui lui offraient une fleur de lys, la pure fleur de France.

Dunois s'avavançait à sa gauche. Derrière eux, La Hire et les capitaines. Dunois sentait que cela était divin non humain <sup>5</sup>.

A ce spectacle on imagine aisément qu'il y eut comme un instant de grand silence, l'instant où le cœur s'arrête, cesse de battre, puis la détente, une prodigieuse acclamation : un Noël ! Noël ! qui dut aller jusqu'aux forteresses anglaises.

Ce fut comme s'ils avaient vu « Dieu descendre entre eux et non sans cause car ils avaient eu plusieurs ennuis, travaux et peines, et qui pis est grand doute de non être secours et perdus, tout corps et biens. Mais ils se sentaient là tout réconfortés et comme désassiégés par la vertu divine qu'on leur avait dit estre en cette simple pucelle, qu'ils regardaient moult affectueusement, tant hommes, femmes que petits enfants <sup>6</sup> ».

Il n'y eut ce soir de regards que pour elle, de confiance qu'en elle, d'élan que vers elle. Tout d'elle émerveillait. Le feu ayant pris à son pennon duquel une torche s'était rapprochée, elle éperonna son cheval et le tournant avec l'habileté d'un cavalier

1. *Journal du Siège*, 69.

2. *Ibid.* 76, 77.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. Dunois, Q. III, 7. *Potius erant a Deo facta quam ab homine.*

6. *Journal du Siège*, 69.

consommé, éteignit elle-même la flamme. Ce fut un nouveau délire. « Chevalchant, elle portait aussi gentiment son harnois que si elle n'eust faist aultre chose de sa vie : dont tous s'émerveillaient <sup>1</sup>. » On voulait toucher ses pieds chaussés de fer, ses mains enfermées dans des gantelets, tout au moins le harnachement de son cheval. Il y avait en ces désirs une piété plus ou moins latente, plus ou moins avouée pour la sainte. A l'égard d'un général victorieux on n'eût pas fait cela. On l'eût acclamé ; on n'eût pas baisé le harnois de son cheval. Des yeux qui avaient vu les anges, un front sur lequel les lèvres de vierges martyres s'étaient posées, semblaient vénérables à ce peuple de croyants. On ne savait pas tout des apparitions ; mais on en savait assez ; il en avait assez transpiré pour que les prestiges d'une existence toute pénétrée de surnaturel fissent une auréole de magnificence à l'inspirée, aux regards d'une population pétrie de foi.

D'instinct le peuple se porta de la porte Bourgogne vers l'église majeure, la Cathédrale Sainte-Croix. Il était certain que Jeanne irait avant tout, *ante omnia*, y prier. Un des témoins du procès de réhabilitation se souvint du respect avec lequel Jeanne y adora <sup>2</sup>.

Elle gagna finalement le logis qui lui avait été préparé par Dunois dans la demeure de Jacques Boucher, alors argentier du Duc d'Orléans, et trésorier du roi. Personnage considérable, Boucher occupait un vaste hôtel tout près de la porte Renart et de l'église Saint-Paul. Il l'avait embelli d'objets d'art réputés, notamment d'un tableau qui inquiéta les juges de Rouen, sans que l'on devine pourquoi.

Trois femmes y étaient représentées avec l'inscription : la Justice, la Paix, l'Union <sup>3</sup>. Jeanne qui avait mieux à faire qu'à admirer une peinture, n'avait pas remarqué celle-ci. Il était marié à une très « honnête Dame de la ville, l'une des notables femmes d'icelle <sup>4</sup> ». De cette union était née une fille, Charlotte qui devait avoir douze ou quatorze ans. Elle se maria à Guillaume Havet. Elle s'attacha vivement à Jeanne qui lui témoignait beaucoup d'amitié. Dès le premier soir, conformément aux usages du temps, elle partagea le lit de la sainte

1. *Chronique de la Pucelle*, ch. 43.

2. Jacques l'Esbahy, Q. III, 27.

3. Jeanne, Q. I, 101.

4. D'Aulon, Q. III, 211.

héroïne. Dans cette intimité si étroite, protestera-t-elle au procès de réhabilitation, « je ne remarquai chez elle que simplicité, humilité, pureté et piété<sup>1</sup> ».

Jacques Boucher avait préparé « un souper bien et très honorablement appareillé » ; Jeanne accepta seulement un peu de vin largement mêlé d'eau, où elle trempa quelques tranches de pain. C'était un vendredi. Elle jeûnait tous les vendredis.

La foule cependant se retirait. Bientôt le silence s'étendit sur la ville, qui s'endormit, rêvant de libératrice et de libération.

1. Charlotte Havet Q. III, 34.





## CHAPITRE TREIZIÈME

### LA GRANDE SEMAINE

1429

*Du 29 avril au 9 mai.*

Comment Jeanne a rempli Orléans pendant la grande semaine. — Ses conversations. — Ses réprimandes. — Sa piété pour Notre-Dame des Miracles et la Sainte Eucharistie. — « Une sainte s'est montrée à Orléans ». — Mais c'est une sainte guerrière ! — Dunois ne veut pas attaquer immédiatement, comme elle eût désiré. — L'attente. — Aventure de Guienne et d'Ambleville. — Sommation à Glasdale. — Journée du dimanche : Dunois va à Blois ; Jeanne prie et communie à Orléans ; visite de la ville ; sommation à Talbot. — Le lundi, étude des lieux et des bastilles anglaises. — Vêpres à la cathédrale Sainte-Croix. — Prophétie à Jean de Macon. — Mardi, fête de la Sainte-Croix. — Mercredi, retour du Bâtard de Blois, le matin. — Conversation de Dunois avec Jeanne pendant le repas de celle-ci : menace aimable. — Repos de Jeanne ; éveil mystérieux ; le Français blessé ; le combat rétabli à Saint-Loup ; la prise de Saint-Loup ; la première victoire ; comment Jeanne en supporte l'épreuve ; Dieu la garde. — Jeudi, fête de l'Ascension ; comment Jeanne la sanctifie et la fait sanctifier ; conseil de guerre chez Cousinot ; résolutions du conseil quant aux attaques du lendemain ; intervention de Jeanne : « dites-moi tout » ; troisième sommation pacificatrice de Jeanne, à la Belle-Croix ; échec définitif ; « son courage lui accroit » et elle résout de les aller trouver le lendemain. — Vendredi, messe ; lutte contre Gaucourt ; Jeanne passe la Loire et marche contre les Augustins, l'avis des chefs ; les nôtres impatients partent avant le moment contre les Augustins ; les Anglais les repoussent ; Jeanne les ramène au combat ; fluctuations de la lutte ; Jeanne blessée au pied ; les Augustins pris et brûlés. — Pour une fois Jeanne épuisée de fatigue consent à ne pas jeûner, quoique ce fût vendredi. — Prophétie quant à sa blessure du lendemain. — Samedi, messe ; l'aloë du déjeuner. — Les bourgeois l'attendent sur le seuil de sa maison ; elle se met à leur tête et passe le fleuve pour atteindre les Tourelles ; l'attaque ; la blessure au sein ; elle se déferme de sa propre main ; pansement sommaire ; Dunois fait sonner la retraite ;

attendez ! ; la prière dans une vigne ; « Entrez, tout est vôtre ! » — Glasdale, j'ai pitié de ton âme ! — Mort de l'Anglais, « sans saigner ». — Les Tourelles prises. — Orléans délirant d'enthousiasme va au-devant de Jeanne ; *Te Deum* à Sainte-Croix. — Pendant la nuit les Anglais quittent les autres bastilles. — Journée du dimanche, messe en plein air : « Nous les aurons une autre fois. » — Solennité de l'apparition de saint Michel admirablement fêtée. — Communion de Jeanne. — Visite des bastilles anglaises. — Le mot de Guillaume Girault : « Le miracle le plus évident qui ait apparû depuis la Passion. »

Du 30 avril au 9 mai, Jeanne, Jeanne toute seule a rempli Orléans. Ses paroles y ont sonné une fanfare d'espoir, sa piété y a semé une édification toujours renaissante, ses desseins y ont été réalisés avec un succès qui ne s'est jamais démenti ; son cœur a été le cœur de la cité ; elle a paru la disciple des Vierges, et la Vierge des combats de Dieu ; la compagne des anges et l'ange de la victoire ; la Libératrice, celle dont la vue seule « desassiégeait ». Heure unique ! heure divine ! parmi toutes les heures qui comptent dans notre histoire nationale, dont la ville qui la vécut garde encore le goût et le parfum.

On supposera sans peine que l'hôtel de Jacques Boucher fut assez fréquenté pendant le séjour de Jeanne. Ce qui s'était produit chez maître Rabateau de Poitiers se reproduisit : Les dames de la ville furent avides de rencontrer la mystérieuse enfant. Quand elle fut de loisir, elle se laissa interroger avec simplicité, et répondit gracieusement. Il y a des saints austères ; il n'y en eut jamais de maussades.

Les conversations aboutissaient infailliblement au même carrefour. La ville serait-elle délivrée ? Comment serait-elle délivrée ?

Et Jeanne soulevant ces âmes jusqu'à Celui dont elle était l'épée : Espérez en Dieu, répondait-elle. Il viendra en aide à la cité. C'est Lui qui chassera l'ennemi<sup>1</sup>.

Les anecdotes coururent bientôt, charmantes et graves. Ainsi sut-on qu'ayant entendu « un homme puissant » qui blasphémait, reniant Dieu honteusement, en pleine rue, elle s'était arrêtée, et prise d'un saint zèle l'avait saisi au collet disant : — « O maître, osé-vous bien renier (renier) notre sire ? En nom Dieu, vous vous en dédiré avant que je parte

1. Charlotte Havet, Q. III, 34.



d'icy ». Et « l'homme puissant », honteux et pénitent, avait exprimé des regrets<sup>1</sup>.

Le peuple trouvait cela très bien : d'abord c'était un homme puissant qui avait été corrigé ; puis, dans sa foi simple et profonde, il pensait que « blasphémer et renier Dieu honteusement » n'était bon qu'à alourdir le courroux du ciel.

Chaque matin elle se rendait à l'église Saint-Paul. Il y avait là une statue célèbre de la Vierge. Elle était noire, conformément au texte de l'Écriture : *nigra sum sed formosa* : « Je suis noire, mais belle ». C'était une statue guerrière ; elle avait assisté à une bataille. Au ix<sup>e</sup> siècle, les Normands assiégèrent Orléans. Hardis, bien armés, ils menaçaient de forcer portes et murailles. Les citoyens résolurent de porter leur Vierge noire sur les remparts ; peut-être la mère de Jésus qu'elle représentait, écarterait-elle ces païens qui ne respectaient rien, ni monastères, ni églises, ni pain sacré, ni calices, ni ciboires ; rien. Or, la statue était taillée dans un bloc de pierre. Un archer se cacha donc derrière elle, et de là il faisait grand mal aux assaillants. Un Normand l'aperçoit, s'avance à bonne portée et lui tire une flèche qui le devait percer. Mais la Vierge Noire avança le genou, et le trait s'y enfonça profondément. Épouvantés du prodige, les barbares se replièrent vers leurs barques et s'en allèrent ailleurs.

Jeanne aima cette légende. De même aimait-elle la Vierge séculaire palladium d'Orléans, et l'église qui l'abritait. C'est là qu'elle communiait après avoir assisté à la messe<sup>2</sup>. C'est là aussi probablement que « Maître Pierre Compaing, prêtre, licencié en droit, chantre et chanoine de l'église Saint-Aignan l'observant à l'élévation du corps de Notre-Seigneur », vit qu'elle versait d'abondantes larmes<sup>3</sup>.

Elle continuait d'ailleurs son apostolat près des hommes d'armes et des chevaliers. Maître Compaing fut témoin de la conversion de La Hire et de quelques-uns de sa compagnie<sup>4</sup>. Maître André Bordes, chanoine lui aussi de Saint-Aignan, atteste que des soudards très dissolus cessèrent leur mauvaise vie sur les exhortations de la sainte jeune fille<sup>5</sup>. « Si vous saviez

1. Reginalde Huré, Q. III, 34.

2. Charlotte Havet, Q. III, 31 ; Contes, Q. III, 68.

3. Compaing, Q. III, 32.

4. *Ibid.*

5. Bordes, *Ibid.*, 33.

comme elle se montrait parmi nous simple, pudique, chaste, ennemie du vin, soigneuse d'écartier tout ce qui eût été capable de détourner du devoir ses gens d'armes, et comme elle mettait ses vertus sous la garde de l'humilité ! » Ainsi se souvenait la Dame de Saint-Mesmin<sup>1</sup>. Laïques et prêtres, bourgeois et bourgeois, hommes et femmes du peuple étaient sur elle de même opinion : « Une sainte s'était montrée à Orléans<sup>2</sup>. »

Au surplus, elle n'était pas venue à Orléans rien que pour prier. Elle n'était pas une sainte carmélite ; elle était une sainte guerrière. La pratique des armes, de par sa vocation très spéciale, était son devoir d'état.

Dès le 30, au matin, elle fut à sa tâche. Elle se rendit chez le Bâtard. Elle aurait aimé commencer immédiatement les assauts ; cette décision impétueuse n'était pas de son tempérament seul ; elle était de sa foi en la mission reçue. Ce n'était pas elle, ce n'étaient pas les hommes d'armes ; ce n'était pas le lieutenant général qui sauverait Orléans : ce serait Dieu ! Le roi avait dû adhérer au décret d'en Haut en lui donnant des hommes, aussi peu d'hommes d'ailleurs qu'il avait voulu. C'était fait. Il restait à Dieu fidèle d'arranger le reste en assurant la libération avec ce peu d'hommes.

Le lieutenant général ne se laissa pas convaincre. Rais et Loré, repartis du port Saint-Loup et de Chécy, pour aller chercher un pont à Blois, reviendraient. Il fallait les attendre avant de rien risquer. Jeanne rentra chez Jacques Boucher attristée<sup>3</sup>, mais soumise. Nous l'avons remarqué précédemment, on le remarquera dans la suite encore, sa fonction n'était pas de faire vouloir les hommes malgré eux, mais de se mettre à la disposition des hommes qui voulaient. Sa mission s'était caractérisée suffisamment pour que les esprits sains y crussent ; elle n'était pas suffisamment impérieuse pour forcer le ressort de la liberté d'autrui, lorsque la liberté d'autrui n'acquiesçait pas. Il aurait été beau de la voir aux prises avec les Anglais, entourée de la seule troupe que Dunois trouva trop faible pour l'œuvre. Nous sommes convaincu qu'elle aurait eu le bout de l'ennemi aussi bien le 30 avril que le 7 mai : Dieu le lui avait promis. Au surplus, les spectacles de grandeur morale qu'elle nous

1. Jeanne de Saint-Mesmin. *Ibid.*  
 2. Cosme de Commy, Q. III, 28.  
 3. Contes, Q. III, 68.

donnera pendant une huitaine, compensent sans doute l'attente à laquelle les Orléanais furent condamnés par les calculs et l'hésitation du Bâtard.

La journée ne se passa pas toutefois sans coup férir. La Hire, Florent d'Illiers et leur compagnie résolurent une « prouesse » du côté de la Bastille Saint-Pouair. Les Anglais, en plus de leurs principaux ouvrages, avaient établi dans ce quartier un guet, à deux portées d'arc de la ville, au-dessus de la porte Bernier. C'est à ce guet que les capitaines en voulaient.

Ils virent de près le moment qu'ils le brûleraient. Ils criaient déjà : Apportez des fagots ! apportez de la paille ! quand les Anglais sortirent « en ordonnance » ; et le feu de leur artillerie s'en mêlant, les nôtres durent reculer<sup>1</sup>. Jeanne ne fut point de cette échauffourée.

L'après-midi, elle examina une question qui la touchait vivement : l'attitude des Anglais devant la sommation qu'elle leur avait expédiée de Blois.

On n'avait pas revu Guienne. En ce temps de troubles et de surprises de tout genre, où un homme disparaissait et se retrouvait si aisément. Jeanne s'était d'abord peu troublée de cette absence. Il y avait lieu cependant de vérifier si le message était arrivé. Elle envoya donc son second héraut, Ambleville, avec mission de dire verbalement aux Anglais ce qu'elle leur avait écrit.

Ambleville rentra bientôt avec une mauvaise nouvelle. Guienne avait fait exactement son service ; mais les Anglais déclaraient qu'ils le gardaient, qu'ils le brûleraient et brûleraient Jeanne elle-même<sup>2</sup>.

La brûler... Voilà un mot qu'il faut remarquer : il est de conséquence. Pourquoi pas leur abattre la tête des épaules ? Pourquoi les brûler ? Le feu était le supplice spécial des sorciers et de leurs suppôts. On prétend brûler Guienne parce qu'il est le suppôt, le complice de la *sorcière*. Le mot mortel, le mot qui dressera le bûcher, est prononcé déjà.

1. *Journal du Siège*, p. 78.

2. L'Esbahy, Q. III, 27.

Jeanne ordonna à Ambleville de retourner « au nom du Seigneur<sup>1</sup>. Ils ne te feront aucun mal, ajouta-t-elle, et on retrouvera Guienne. » Puis relevant le mot que les Anglais voulaient brûler le héraut et celle qui l'avait envoyé :

— Dis à Talbot qu'il se trouve en place devant la ville ; s'il peut me prendre, qu'il me fasse brûler. Si je le bats, qu'il lève le siège et s'en retourne dans son pays<sup>2</sup>. C'était citer Talbot à comparaître dans une espèce de Jugement de Dieu. Elle s'en remettait à Dieu même de prouver ce qu'elle était et valait.

Son ascendant était tel qu'Ambleville repartit incontinent. Dunois l'avait, lui aussi, chargé d'un mot. — Dis-leur que s'ils ne te renvoient, toi et Guienne, je ferai mourir tous les Anglais prisonniers<sup>3</sup>. Guienne se retrouva le 9 au fond d'une casemate anglaise.

Tandis qu'Ambleville s'acheminait vers le camp de Saint-Laurent où commandait Talbot, Jeanne se dirigeait vers la barricade de la Belle-Croix, sur le pont, d'où il était possible de communiquer avec Glasdale et ses hommes<sup>4</sup>.

Sans fausse honte, et quoique doutant plus encore, après le rapport d'Ambleville qu'avant, de l'accueil que recevrait son ouverture, elle leur proposa de s'en aller chez eux, « avec la vie sauve ». Il est difficile de calculer ce que ce discours jeté par-dessus trois ou quatre arches du pont rompu, à des soldats jusqu'à ce moment toujours vainqueurs, suppose de foi. Ce n'est même plus de la foi : c'est de la vision. Jeanne voit les Tourelles prises ; c'est un fait acquis. Rien ne peut prévaloir contre cette issue. Il n'y a point de débat possible. C'est comme si les Anglais étaient acculés déjà entre la mort et la captivité ; qu'ils abandonnent donc leurs armes et leurs bagages à titre de rançon, et on leur laisse la vie sauve ! Ils doivent se tenir pour très satisfaits<sup>5</sup>.

Glasdale outré de cette tranquille audace, injuria bassement Jeanne, il la traita de vachère, de ribaude ; puis revenant à la pensée qui le travaillait si fort : — Va, sorcière, si nous te prenons, nous te ferons ardre (brûler)<sup>6</sup> !

Sorcière ! toujours. Et ils le croyaient comme ils le disaient.

1. L'Esbahey, Q. III, 27.

2. Chronique de la Pucelle, Q. IV, p. 221.

3. *Ibid.*, 220.

4. Journal du Siège, 79.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

Ils la croyaient sorcière. Pourquoi ?... Ont-ils vraiment senti hier, quand elle passait, une force inconnue les frapper ? une force d'effroi, de stupeur, de je ne sais quoi. Cette force les a-t-elle vraiment paralysés dans leurs bastilles ? Est-ce elle que présentait Jeanne, quand elle prophétisait qu'ils ne remueraient pas et laisseraient passer gens et convois ?

Jeanne répondit fermement à Glasdale, puis elle « rentra dans la cyté<sup>1</sup> ». A son retour, Jacques Boucher lui offrit au nom du Duc prisonnier une robe et une huque. La robe était un vêtement long à l'usage des hommes ; la huque, une cotte courte qui se portait par-dessus l'armure. La robe offerte à Jeanne était de drap cramoisi, la huque était de même étoffe mais verte. Elle était bordée de satin blanc. Il y en avait pour trois écus d'or<sup>2</sup>.

Le lendemain dimanche 1<sup>er</sup> mai, le Bâtard se rendit à Blois. Il s'agissait de décider les capitaines repartis de Chécy, Rais, Loré, les autres, à revenir<sup>3</sup>. Ce n'était peut-être pas fort simple. Ils avaient constaté l'impossibilité d'entrer dans Orléans par la rive gauche. D'autre part, on leur avait tellement signalé le danger d'y aller par la rive droite !... Cependant ils avaient pris un engagement envers Jeanne. Afin qu'ils n'en perdissent pas mémoire, celle-ci leur avait laissé Pasquerel avec son étendard. De cette fois elle leur envoya, dans la compagnie du lieutenant général, le maître de son « ost », le sage et brave d'Aulon<sup>4</sup>. L'estime universelle dont il jouissait lui donnait de l'autorité.

Jeanne assista aux offices et communia<sup>5</sup>. La ville pendant demandait autre chose. C'était le dimanche ; sauf aux remparts, on chômaît. Des gens qui n'avaient pas encore rencontré Jeanne la voulaient voir. Ils se trouvèrent même en tel nombre devant l'hôtel de l'argentier qu'ils en rompirent presque « l'uys » (la porte). Jeanne dut se montrer. Elle monta à cheval et suivit d'une partie de sa maison militaire, elle parcourut la ville. C'était un acte de bonne grâce pour ceux dont elle était devenue l'hôte ; et tout ensemble une mesure de prudence. Il n'y avait à redouter aucune émotion populaire de mauvais aloi, là où elle se trouvait : il y eut tant de monde par les rues où elle passa

1. *Journal du Siège*, 79.

2. Cités par Mantellier, le 426<sup>e</sup> anniversaire de la délivrance. Comptes de ville.

3. *Journal du Siège*, Charpentier, 79.

4. D'Aulon, Q. III, 211.

5. Charlotte Havet, Q. III, 34.

« tant grand gens de la cyté que à grand'peine y povait-on circuler », car ajoute naïvement et si joliment le *Journal du Siège* « le peuple ne se povait saouler de la voir <sup>1</sup> ».

Avant de rentrer Jeanne décida de faire une démarche près de Talbot. Glasdale était un grossier soldat de fortune, Talbot avait une réputation bien établie de religion et de gravité. Qui sait s'il ne comprendrait pas mieux ? Elle gagna le clos Morin où il y avait une vigne, et dans la vigne une croix <sup>2</sup>. Comprenant une partie de coteau sur lequel est bâti l'actuel quartier Saint-Laurent, il offrait une vue sur le camp retranché des Anglais. Pour la troisième fois elle fit son offre :

— Voulez-vous partir ? Vous aurez la vie sauve.

Ce fut un débordement d'injures pires que la veille <sup>3</sup>. — Crois-tu donc, lui cria le Bâtard de Granville, que nous nous rendrons à une femme ? Les Français sont honteux ! (il se servit d'une locution plus soldatesque), ils sont des mécréants <sup>4</sup>.

Allons ! les dés se jetaient. Il faudrait en venir à la force. Au moins avait-elle libéré son âme. Le soir, la ville la traita comme elle traitait les reines ; elle lui offrit un vin d'honneur, que servit Jacques Le Prestre <sup>5</sup>.

Son premier devoir, puisqu'il ne lui restait d'autre alternative que de chasser l'ennemi, était de bien connaître la position des bastilles, afin de trouver le point d'attaque le plus favorable.

Jeanne décida, le lundi après midi, d'y aller voir de près. Elle gagna les champs, à cheval, et repéra soigneusement les emplacements. Une foule de peuple la suivait. Ce cortège bigarré passa sûrement à portée des boulevards. L'ennemi aurait pu charger ces manants qui suivaient une enfant, et tenter de prendre celle-ci. Il n'en fit rien ; il n'osa ; toujours le sortilège.

Quand elle eut terminé son inspection, les premières vêpres de la *Sainte Croix* sonnaient à la Cathédrale : elle eut la dévotion d'entendre l'office. On y chanta la belle hymne *Vexilla Regis* <sup>6</sup>, « l'étendard du grand roi flotte au vent ; le miracle de la Croix

1. *Journal du Siège*, 80.

2. *Journal du Siège*, Charpentier, 61.

3. *Ibid.*, Q. IV, 156.

4. *Contes*, Q. III, 68.

5. *Comptes de ville*. Q. V, 259.

6. Cf. *Breviarium Romanum*.

resplendit ; la Croix porta la mort ; la Croix donna la vie ». Quelles furent les pensées de l'âme très simple mais très lumineuse et très profonde, à l'ouïe de ces paroles ? S'en fit-elle l'application à elle-même ? L'étendard sauveur de Jésus, c'est elle qui le soutenait maintenant ! Il allait s'embraser d'une victoire nouvelle. La Croix des guerriers anglais qui portait la mort dans notre pays, reculerait devant la Croix des guerriers français qui allait lui rendre la vie ! Ainsi les oracles s'accompliront : *Impleta sunt quae concinit David fidei carmine*. Salut, Croix, mon unique espérance : *Ave spes unica !* Salut, Croix de victoire ici-bas, de triomphe là-haut : *Quibus Crucis victoriam largiris, adde præmium !*

Ce fut en sortant de ce service religieux qu'elle rencontra le Docteur en théologie Jean de Macon, « un très sage homme », lequel l'interpellant paternellement lui dit :

— Ma fille, êtes-vous venue pour lever le siège ?

— En nom Dé, ouy.

— Ma fille, ils sont forts et bien fortifiés, et ce sera une grant chose à les mettre hors.

— Il n'est rien impossible à la puissance de Dieu.

Ce dialogue si rapide, si simple et humain, fit le tour de la ville. Il ne fut personne qui n'admirât la prudence, la modestie et la confiance en Dieu de la jeune fille.

Le mardi 3, solennité de « l'Invention de la Sainte-Croix de Notre-Seigneur ».

Les Arts et l'Histoire ont conspiré pour célébrer ce fait illustre des annales religieuses. Paul Véronèse, le Tintoret, Coberger, le Dominiquin, pour ne citer que les plus célèbres, se sont plu à représenter sainte Hélène, inspirée de retrouver la croix du Christ ensevelie sous le parvis déshonoré par les débauches d'un temple de Vénus. Hélène, en effet, mère de Constantin, humble d'origine mais magnifique de corps et de cœur, avertie en songe de ce que le Christ attendait d'elle, se rendit aux lieux saints où il avait souffert. Elle renversa l'édifice de raillerie et de blasphème qui couvrait le jardin de Joseph d'Arimathie, ordonna une fouille, et trouva trois croix, avec le titre que Pilate avait mis sur celle de Jésus, à part. Cependant quelle était la croix du Sauveur ? Un miracle la renseigna. Macaire, évêque de Jérusalem, ordonna des prières, fit imposer ensuite les croix à une femme très gravement malade. Les deux

premières ne produisirent aucun résultat. A peine la troisième eut-elle touché l'infirmes que celle-ci se leva guérie.

Ces recherches et ce prodige reçurent dans les liturgies grecque et latine le nom « d'invention de la sainte Croix ».

L'Invention de la Sainte-Croix devint la fête principale de la Croix, si bien que les cathédrales dédiées à ce signe sacré, comme était celle d'Orléans, reçurent pour fête patronale « l'Invention ».

Ce jour était d'ordinaire fêté très magnifiquement à Orléans. Les procureurs ne manquaient point de se rendre à la Cathédrale. Il y avait une procession, où se portait une relique de la vraie croix dont l'église était pieusement fière ; mais l'année 1429, il y eut un redoublement de ferveur ; on alluma beaucoup de torches et on implora ardemment « Nostre Seigneur pour la délivrance de la dicte ville d'Orléans<sup>1</sup> ». Jeanne se mêla aux femmes pieuses qui suivaient avec vénération le cortège. Ce furent quelques heures de recueillement bon à l'âme.

Puis, comme si même ces jours de dévotion ne pouvaient fleurir jusqu'au bout sans quelque accompagnement de sollicitude guerrière, on reçut, le soir, la nouvelle que le Bâtard avait quitté Blois et arriverait le lendemain.

C'est pourquoi, dès l'aube du 4, La Hire et Florent d'Illiers qui avaient escarmouché côte à côte, le samedi précédent, contre la bastille de Saint-Pouair, le Breton Alain Giron, Jamet du Tilloy qui avait connu Jeanne à Chinon, et cinq cents soldats à peu près<sup>2</sup>, se jetèrent sur le chemin de Blois afin d'assister le Bâtard autant qu'il en aurait besoin.

Le lieutenant général avait réussi en effet auprès des membres du conseil royal présents à Blois. On lui avait confié un second convoi de ravitaillement formé toujours par « ceux de Bourges, d'Angiers, de Tours, de Blois<sup>3</sup> », sauf quatorze mille traits qu'il avait achetés au compte de la ville<sup>4</sup>. Il avait persuadé aux maréchaux « de Rais et de Sainte Sévère<sup>5</sup> » de revenir à Orléans. Un chef que nous ne connaissons pas encore « le

1. MANTELLIER, 426<sup>e</sup> anniversaire, 63.

2. *Journal du Siège*, Charpentier, 81.

3. *Ibid.*

4. Comptes de forteresse. Mantellier, 426<sup>e</sup> anniv. 64.

5. *Ibid.*



Baron de Coulonces<sup>1</sup> », Normand de bonne souche, qui sera fait chevalier à Patay, s'était joint à eux.

Pasquerel avec sa bannière reprit la tête des troupes<sup>2</sup>. Les prêtres et les religieux se groupèrent autour de lui ; le chant des cantiques recommença. Les hommes d'armes encadrèrent le convoi. Les Anglais ne bougèrent pas ; et tout entra sous leurs yeux par la porte Renart<sup>3</sup>.

Cette inaction des Anglais donnait beaucoup à penser. On comprenait difficilement « qu'étant si nombreux, si forts, si entraînés, et voyant l'armée royale si peu nombreuse par rapport à eux, ils se réduisissent à regarder<sup>4</sup> ».

Jeanne dînait avec d'Aulon lorsque le Bâtard se présenta. Par manière de conversation il raconta qu'il n'était pas sans inquiétude au sujet de Falstoff, le vainqueur de la *Journée des Harengs*. Ses coureurs lui avaient appris qu'il approchait. Ils le lui avaient signalé dans les environs de Janville.

— Bâtard, Bâtard, lui dit Jeanne demi-sérieuse, demi-plaisante ; au nom de Dieu, je te commande qu'aussitôt que tu sauras sa venue, tu me la fasses savoir, car s'il passe sans que je le sache, je te promets que je te ferai ôter la tête. » C'était lui signifier par une joyuseté, qu'elle entendait être

1. Comptes de forteresse, Mantellier, 426<sup>e</sup> anniv. 64.

2. Pasquerel, Q. III, 106.

3. Quelques auteurs s'appuyant sur un mandat de paiement délivré par le lieutenant général au bénéfice de Jehan de la Rue « qui avait reçu en son hôtel les Nottoniers (bateliers) qui amenèrent les blés qui furent amenés de Blois le IIII<sup>e</sup> jour de May », ont conclu que les blés avaient été conduits par la rive gauche jusqu'à Chécy et de là avaient été, comme on fit le 29 mai, descendus par la Loire à Orléans. La pièce de mandatement n'en dit pas si long. Des bateliers de Blois, ou passés par Blois, sont descendus chez un hôtelier nommé de la Rue ; et le Bâtard a fait payer leur dépense. Voilà tout ce que dit le document. Où habitait l'aubergiste ? d'où venaient les nautoniers ? de Blois, d'Angers, de Tours ?... Jusqu'où ont-ils accompagné leur marchandise ? Jusqu'à la porte Renart ?... jusqu'à Chécy ?...

Aucune solution n'est donnée à ces questions ; le texte est trop peu explicite pour prévaloir contre celui du *Journal du Siège* qui dit : Et s'en alla Jeanne au-devant du Bastard d'Orléans, du maréchal de Rays, du maréchal de Sainte Sèvre, du baron de Coulonces qui amenoient vivres (le convoi de ravitaillement) que ceux de Bourges, Tours, Angiers, Blois envoyoient à ceulx d'Orléans lesquels reçurent en leur ville en laquelle ils entrèrent par-devant la bastille des Angloys qui n'osèrent oncques saillir, mais se tenaient fort en garde » (*Journal du Siège*, Charpentier, p. 81). La Chronique dit de même « se rendant au devant des vivres qu'ils rencontrèrent et si passèrent pardevant les Angloys qui n'osèrent yssir de leur bastille ».

4. Pasquerel, Q. III, 105.

prévenue de toute bataille possible. Le Bâtard répondit qu'assurément elle le saurait<sup>1</sup>.

Mais pourquoi donc ne lui dit-il pas qu'à l'heure même, et en vertu d'un projet arrêté, nous allions marcher contre Saint-Loup ?...

Le Bâtard se retira. Jeanne, fatiguée de la chevauchée du matin, se jeta sur son lit pour y prendre quelque repos.

Elle dormait, lorsque soudain éveillée elle laissa échapper comme un cri. D'Aulon accourut : Que voulez-vous ?

— Ah ! mon Dieu ! mes Voix m'ont dit que j'aïlle contre les Anglais. Mais, est-ce contre Falstoff ? Est-ce contre leurs bastilles ? ?...

Ce détail est d'intérêt. Ses Voix l'avaient éveillée et lui avaient donné l'avis de marcher. Rien de plus. Le reste était laissé à sa prudence et à son courage. Son Conseil la traitait avec le respect qui est dû à toute liberté humaine.

Le miracle du réveil de Jeanne a beaucoup frappé ses contemporains orléanais. D'Aulon le raconte avec émotion ; de même Louis de Contes. « L'esprit de Dieu la conduisit<sup>2</sup> », dépose Simon Beaucroix. « Elle s'éveilla, dit Pierre Milet<sup>4</sup>, un survivant du siège devenu greffier des Élus de Paris, et immédiatement s'écria : « Ah ! que mes gens ont affaire ! » Le même fait n'avait pas échappé à l'anonyme auquel nous devons *la Chronique de la Pucelle*. Tous avaient remarqué avec admiration comment l'esprit prophétique veillait en elle lors même que ses yeux étaient clos par le sommeil.

D'Aulon commença de l'armer<sup>5</sup>. Cependant le tumulte qui se faisait à la porte Bourgogne par où les troupes sortaient contre Saint-Loup, gagnait petit à petit la ville entière. La rumeur finit par arriver à l'extrême opposé, jusqu'à l'hôtel de Jacques Boucher. On entendit dans la rue des gens qui criaient que les Français étaient mis en cruel échec. Jeanne descendit rapidement aux nouvelles ; et, apercevant son page de Contes :

— Ha ! sanglant garçon, lui cria-t-elle, vous ne me disiez pas que le sang de France fût répandu ! Allez me chercher mon cheval<sup>6</sup>. »

1. D'Aulon, Q. III, 212.

2. *Ibid.*

3. Beaucroix, Q. III, 79.

4. Pierre Milet, Q. III, 126.

5. D'Aulon, Q. III, 212.

6. Contes, Q. III, 68.

Son hôtesse et sa fille achevèrent de la cuirasser, tandis que d'Aulon se préparait de son côté.

Le cheval avait été amené. Jeanne sauta en selle. D'une fenêtré le page lui passa son étendard. Elle s'élança vers la rue Bourgogne d'un tel train que le feu jaillissait sous le sabot de sa monture<sup>1</sup>.

— Suivez-la, dit la femme de Jacques Boucher au page.

Il le fit comme il put<sup>2</sup>. D'Aulon lui-même ne la sut rejoindre.

Cependant, arrivée à la porte Bourgogne, elle ralentit sa marche. On rapportait du champ de bataille un homme qui était « très fort blessé<sup>3</sup> ». — Qui est-ce ? demanda-t-elle. — Un Français. C'est alors qu'elle tira du plus profond d'elle-même un mot qui s'est enfoncé dans la mémoire des hommes ainsi qu'une cognée dans le cœur d'un chêne :

— Ah ! fit-elle, je n'ai jamais vu sang de Français sans que les cheveux m'aient levé sur la tête<sup>4</sup>.

Il n'y avait pas qu'un seul blessé : il y en avait beaucoup, et des tués aussi. La partie avait été des plus mal engagée.

Partis sur le midi, après s'être munis à l'hôtel de ville de tous les appareils propres au combat et à l'escalade, soldats et miliciens bourgeois étaient allés donner du front contre la bastille Saint-Loup, qui relevait de Talbot et avait été très habilement et fortement établie par ce chef consommé<sup>5</sup>. Elle avait d'ailleurs une garnison très suffisante. Six à sept cents hommes<sup>6</sup> abrités derrière des ouvrages bien conditionnés pouvaient tenir longtemps en ces affaires où jouait si peu l'artillerie. Les nôtres avaient cru l'emporter en un tour de main. Combattant d'ailleurs tout à fait à découvert, ils payèrent leur belle assurance. Bien qu'ils fussent à peu près le double des ennemis, ils rencontrèrent « une très aspre résistance<sup>7</sup> ». Ces troupes ardentes mais vite découragées s'obstinaient généralement peu : soldats de métier et gardes municipaux veillaient à leur conservation. La bataille était de leur train de vie comme le travail est du train de vie de l'ouvrier. Ils ne s'y pressaient point, ne s'y enflammaient point. Il fallait pour

1. Chronique, Q. IV, 223.

2. Contes, Q. III, 69.

3. D'Aulon, Q. III, 213.

4. D'Aulon, Q. III, 213.

5. Chronique de la Pucelle, Q. VI, 222.

6. Journal du Siège, Charpentier, 81

7. *Ibid.*

les exciter une forte secousse, ou bien un gros enjeu : le péril par exemple d'être pris et mis à rançon, le danger de mort, la perspective d'un beau butin, la voix d'un chef irrésistible. Nos assaillants de Saint-Loup n'ayant rien qui les électrisait se retirèrent en désordre. Mais à peine eurent-ils aperçu Jeanne déboucher de la porte Bourgogne, ils jetèrent une immense acclamation<sup>1</sup>, se remirent en bataille « avec plus d'acharnement » que jamais. L'assaut « dura longuement<sup>2</sup> » encore néanmoins. Finalement le boulevard fut enlevé. La garnison se réfugia dans le clocher de l'église et s'y barricada.

Ce que devinant, Talbot tenta une sortie afin d'opérer au moins une diversion, et d'attirer, s'il était possible, l'effort des Français contre lui-même<sup>3</sup>. Mais sans qu'il y eût loin de Saint-Laurent des Orgerils à Saint-Loup, un mouvement même plus que dissimulé que le sien eût été difficile à cacher aux guetteurs du beffroi. Ceux-ci veillaient. Ils prévinrent la place<sup>4</sup>. Boussac mena sa compagnie observer le jeu. On alla en gardant les distances des deux côtés jusqu'au pavé de Fleury. Arrivé là, Talbot vit « saillir une immense colonne de flamme et de fumée ». Il comprit. Saint-Loup flambait. Il ne s'entêta point, ne chercha pas de revanche immédiate ; il lui parut préférable de rentrer dans son camp retranché de Saint-Laurent. Boussac d'ailleurs le laissa s'éloigner tranquillement.

Les Anglais réfugiés dans le clocher n'étaient pas en état de se défendre efficacement. Les uns furent tués ; les autres furent faits prisonniers. Quelques-uns de ces malheureux s'étaient affublés de soutanes et de surplis trouvés par fortune dans les sacristies. Ils ne pouvaient tromper qui que ce soit. Cependant lorsque Jeanne vit les nôtres sur le point de leur faire un mauvais parti, elle les réclama, et dit en haussant les épaules avec un sourire charitable :

— Laissez-les ; on n'inquiète pas des clercs<sup>5</sup>.

Elle les retint comme ses prisonniers, les fit conduire à son hôtel. C'est eux probablement qu'elle proposa d'échanger contre son héraut Guienne. Elle adoucissait la guerre suivant ses forces.

1. *Inceperunt clamare.* Contes, Q. III, 69.

2. *Chronique*, Q. IV, 221.

3. *Ibid.*

4. *Journal du Siège*, 82.

5. De Contes Q. III, 69.

L'église ne fut pas pillée. Jeanne l'avait interdit<sup>1</sup>. Il n'aurait pas fallu probablement qu'un capitaine eût fait pareille défense s'il eût voulu être obéi.

C'était la Victoire ! la première Victoire !

Les grands triomphes et les grandes tristesses sont presque également l'épreuve des fortes âmes ; elles portent les unes et les autres d'une épaule que ne sait pas leur prêter le vulgaire. Voir fuir l'ennemi de son pays devant soi, attacher une étoile au drapeau, est un noble rêve et doit être une singulière griserie. Dans le cas dont il s'agit, c'était la mission de Jeanne et la certitude d'une prochaine délivrance d'Orléans confirmées. La sainte héroïne perdit-elle l'équilibre, la possession de soi-même, la claire vue de ce qu'elle était et de ce que Dieu était pour elle ? La gloire humaine, l'enthousiasme populaire accouraient vers sa jeunesse. Succombera-t-elle à la tentation de s'enivrer ? La voilà transportée, elle aussi, sur le sommet du « mont de Tentation<sup>2</sup> ».

Le Ciel la garda comme il l'avait gardée à la cour, comme il la gardera partout. Et afin de la mieux garder, il permit qu'elle fût investie par une grande peine spirituelle.

Voyant tout ce sang, tous ces cadavres entassés, songeant à tant d'âmes appelées au Suprême Tribunal sans la grâce d'une absolution, elle pleura<sup>3</sup>. Puis elle se mit à deux genoux et humblement fit sa confession<sup>4</sup>. L'orgueilleuse joie du triomphe avait été repoussée bien loin. Qui ne reconnaît d'ailleurs que l'attendrissement si humain d'une sainte est plus beau que l'exaltation même légitime d'un triomphateur ? Elle pria Pasquerel d'avertir les hommes d'armes de se confesser, eux aussi, et de rendre grâces à Dieu, car c'était Dieu qui avait tout conduit<sup>5</sup>.

Dieu qui aime se donner aux humbles, ne laissa point ces purs et rares sentiments sans récompenses. Il leva subitement devant les regards de sa servante le voile de cet avenir qui n'est qu'à lui, et elle prophétisa :

— Avant cinq jours, dit-elle, le siège sera levé, et il ne restera plus un Anglais autour d'Orléans<sup>6</sup>.

1. Pasquerel, Q. III, 108.

2. S. Math., IV, 1.

3. *Multum plangebat*. Pasquerel, Q. III, 106.

4. *Ibid.*

5. Pasquerel, Q. III, 106.

6. *Ibid.*

Or, on était au 4 de mai. C'est donc avant le 9 que les Tourelles seront prises et que les Anglais auront disparu de toutes leurs bastilles. Souvenons-nous-en ; on verra bien.

Les troupes victorieuses reprirent par les bords de la Loire, traînant avec elles les vivres et le reste du butin saisi dans la forteresse. En avant, Jeanne à cheval au milieu du peloton des capitaines. Les cloches de Sainte-Croix, de Saint-Donatien, de Saint-Paul, de Saint-Pierre Empont les acclamèrent. Toute la ville debout sur leur passage exulta. Les Anglais « purent bien ouyr » cette vaste rumeur de fête. On se précipita vers l'église majeure, vers les autres aussi. Ce furent d'ardentes actions de grâces, des louanges passionnées à Dieu, « des hymnes, de dévotes oraisons ». La respiration revenait à Orléans et les Anglais étaient « fort abaissés de puissance par cette partye, et aussi de courage<sup>1</sup> ».

Ainsi conte, dans une page si animée, si colorée, qu'elle nous donne le vif regret qu'il nous ait caché son nom, le rédacteur de *la Chronique*.

Le soir, pour toute réfection, Jeanne prit un peu de pain. Aussi bien arrivait-il souvent à l'austère jeune fille de ne rien manger d'autre de tout le jour<sup>2</sup>, malgré les fatigues de son état.

Enfin, elle appela Messire Pasquerel. Elle lui annonça qu'elle se confesserait encore le lendemain, jour de l'Ascension, et qu'elle communierait. Il n'y aurait aucun mouvement de troupes « pour la révérence due à la solennité<sup>3</sup> ». Elle dicta le plan de son prône à l'Augustin. Il devrait presser les soldats de ne sortir point de la ville, surtout de ne donner aucun assaut sans avoir reçu le sacrement de pénitence ; qu'ils songeassent sérieusement aussi à écarter les femmes de mauvaise réputation. « Car, concluait-elle, c'est le péché qui fait perdre les batailles<sup>4</sup>. »

Pasquerel n'eut garde d'oublier ces commissions ; il les fit toutes<sup>5</sup>.

S'il n'y eut point de prise d'armes le jour de l'Ascension, au moins y eut-il conseil de guerre. Le lieutenant général, le

1. *Chronique de la Pucelle*, Q. IV, 224.

2. *Contes*, Q. III, 69.

3. Pasquerel, Q. III, 107.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

maréchal de Sainte-Sévère, le maréchal de Rays, le Seigneur de Gravelle, le baron de Coulonces, Xaintrailles, Gaucourt, La Hire, Coarraze, Chailly, Thibaud de Termes, Jamet de Tillay, l'Écossais Hugues de Kennedy que les Français, défigurant son nom, appelaient Canède, « et aultres cappitaines et chiefs de guerre et aussi les bourgeois d'Orléans se réunirent pour adviser et conclure ce qui estoit à faire contre les Anglois qui les tenaient assiégés<sup>1</sup> ». Ils se réunirent chez le chancelier Cousinot, au Grand Saint-Martin<sup>2</sup>.

Comme on voit, ce fut une espèce d'assemblée plénière de l'élément militaire et de l'élément civil, où chacun fut appelé à donner son avis sur la situation et les conséquences qu'elle comportait.

La conclusion fut que dès le lendemain on prendrait pour objectif les Tourelles. Mais on n'y irait pas directement. On lancerait d'abord une attaque contre le camp de Saint-Laurent, attaque en règle d'apparence, c'est-à-dire « avec manteaulx et taudis de bois<sup>3</sup> ». Suivant toute probabilité, les Anglais des Tourelles, des Augustins et de Saint-Pryvé passeraient en partie la Loire pour aider ceux de Saint-Laurent. A ce moment précis, nous déclencherions la véritable attaque. Les meilleures de nos troupes franchiraient à leur tour la Loire, et se jetteraient sur les forts à moitié vides. En résumé, le plan était simple. Par une menace tactique amener les Anglais de la rive gauche, au moins partiellement, à Saint-Laurent sur la rive droite et, tandis que la rive gauche serait ainsi dégarnie, y apparaître subitement en force<sup>4</sup>.

C'était bien raisonné. Il fallait supposer toutefois que les Anglais, très fins renards et peu faciles à duper, se laisseraient prendre et que Talbot, qui commandait à Saint-Laurent, serait acculé à crier au secours.

Ce plan ayant été arrêté, une question se posa : allait-on prévenir Jeanne qui était alors près de son hôtesse ; et si on la prévenait, que lui dirait-on ?

Il fut arrêté qu'on la préviendrait. C'était prudence. Son ascendant sur les soldats et les miliciens était tel, l'imprévu

1. *Journal du Siège*, Charpentier, 83.

2. Jean Chartier, Q. IV, 57. *AYROLES*, III, 62.

3. Jean Chartier, Q. IV, 57.

4. *Ibid.*

de ses décisions personnelles se manifestait si clairement, l'enthousiasme de la masse la portait si haut, que tout lui taire était périlleux ; mais on lui cacherait le dernier mot, le fin du fin, le grand secret : on ne lui dirait pas que l'attaque contre Saint-Laurent n'était qu'une feinte. Songez... si elle allait répéter ce qu'on lui aurait ainsi confié ! Elle était femme, jeune fille même ! Capitaines et bourgeois ne font pas ici figure de profonds psychologues. Ils font plutôt figure, à bien regarder, de dieux jaloux. Avaient-ils encore dans les oreilles les hosannah du retour de Saint-Loup ?... Il ne fallait cependant pas que cette petite Meusienne eût toute la gloire. Elle les avait moult « esbahis et courrouchiez » (étonnés et irrités), dit fortement le chantre de Saint-Denys<sup>1</sup>. Déjà !...

Ambroise de Loré fut chargé de l'aller chercher.

Et ici se place une scène pathétique, grandiose, dans laquelle Jeanne prend allure de Juge inspiré ; j'ai été sur le point d'écrire de « Daniel inspiré ».

Quand elle eut été introduite, le chancelier d'Orléans prit la parole. Il expliqua que, le lendemain vendredi, on attaquerait du côté de Saint-Laurent, et ne dit rien des Augustins et des Tourelles. Jeanne cependant n'avait pas voulu s'asseoir. Elle marchait par la salle<sup>2</sup>.

Le chancelier un peu gêné finit. La sainte jeune fille s'arrêta, et, avec une sévérité attristée, défonçant d'un mot leur secret et la raison de leur secret :

« Dites-moi tout ; tout ce que vous avez conclu et appointié. Je cèlerais bien plus grande chose que cette-ci<sup>3</sup>. »

Le bâtard d'Orléans crut qu'il devait intervenir et réparer une maladresse. — « Jehanne, ne vous courrouchiez point. On ne peut pas tout dire à une fois. Ce que le chancelier vous a dit a esté conclud et appointié. Mais si ceulx de l'autre costé sortent pour venir aider la grant bastille de Saint-Laurent, nous passerons la rivière pour besogner (contre les Tourelles et les Augustins). Et nous semble que cette conclusion est bonne et profitable. »

Jeanne répondit qu'elle avait satisfaction. Toutefois elle ajouta une parole assez mystérieuse et qui prouve qu'elle

1. Jean Chartier, Bayeusain d'origine, chantre de Saint-Denys, déjà cité, historiographe en titre. Quicherat. IV 60.

2. *Ibid.*, 59.

3. *Ibid.*



avait vu les difficultés. — « C'est bien ; à la condition que tout s'exécute ainsi<sup>1</sup>. »

Elle espérait peu que nous fussions capables de manœuvrer l'ennemi.

Après l'événement il fut observé que rien ne s'était produit de ce que les capitaines avaient arrangé. « Et d'icelle conclusion (la leur) ne fut rien fait ni exécuté<sup>2</sup>. »

Jeanne avait reçu des confidences, mais n'avait rien promis : on ne lui avait rien demandé. Sa liberté de mouvement était entière ; ce fut un grand bonheur.

Ce même jour, elle retourna jusqu'à la Belle-Croix. Avant le choc qu'elle prévoyait, qui lui avait été annoncé par ses Voix ; avant la nouvelle tuerie, elle essaierait encore de la sommation : sa charité serait plus satisfaite.

Elle dicta le message à Pasquerel. C'est un abrégé de la lettre de Poitiers :

« Vous, hommes d'Angleterre qui n'avez pas de droit sur le royaume de France, le Roi des Cieux vous ordonne et mande moi, par Jehanne la Pucelle, que vous sortiez de vos bastilles et vous retiriez chez vous ; sinon je vous ferai un tel hahai qu'il en restera éternelle mémoire. C'est la troisième et dernière fois que je vous écris. Je ne vous écrirai plus.

« Jhesus ! Maria ! signé : Jehanne la Pucelle. »

Elle prit une flèche, y attacha le parchemin et tira en criant : « Faites attention : voici des nouvelles. »

En post-scriptum elle avait dicté : « J'aurais voulu vous envoyer ma dépêche plus honorablement ; mais vous retenez mon héraut qui s'appelle Guienne. Renvoyez-le-moi. De mon côté je vous renverrai quelques-uns des vôtres que j'ai pris à Saint-Loup. »

— Ah oui ! criaient les Anglais, des nouvelles ! des nouvelles !... de la p... des Armagnacs.

A cette basse injure qu'elle avait déjà entendue pourtant, Jeanne pleura. Elle supplia Notre-Seigneur de l'assister. Ses Voix vinrent : elle fut consolée<sup>3</sup>.

L'insolence de ces têtes de fer les servit mal. Voyant qu'il n'y avait rien à gagner par la douceur, elle prit son parti défi-

1. Jean Chartier, Q. IV, 59

2. *Ibid.*

3. Pasquerel, Q. III, 108.

nitivement. « Son courage lui accreust, et elle délibéra de les aller visiter le lendemain <sup>1</sup>. »

Nous voici au vendredi 6. Dès le petit matin Jeanne s'est confessée. Elle a entendu une messe que Pasquerel a chantée pour elle et ses gens <sup>2</sup>. Il faut être pure pour aller au combat. Elle le pense ; elle l'a dit équivalement : la victoire et la pureté sont sœurs : au moins sa victoire à elle simple instrument du Christ et de sa Mère.

Une grande rumeur courait à travers les rues d'Orléans. Miliciens et hommes d'armes allaient, venaient. C'était la fièvre de préparation d'une forte affaire.

Gaucourt tenait fermée la porte de Bourgogne. Il faut supposer que le plan des capitaines d'une fausse attaque sur Saint-Laurent subsistait. Cependant les heures de la matinée s'avançaient et ils ne bougeaient pas. Jeanne se rendait naturellement compte de cette faute. Elle voyait bien qu'il faudrait du temps pour sortir contre Saint-Laurent, pour mettre ce camp parfaitement défendu dans la nécessité de demander secours aux Tourelles et aux Augustins, pour permettre aux secours d'arriver, et plus encore peut-être pour que nous puissions, nous, lorsque les Augustins et les Tourelles seraient à moitié dégarnis de leurs défenseurs, prendre pied sur la rive gauche, ouvrir le combat, et chasser le reste des occupants. Avec le peu de batellerie dont les adversaires disposaient, ces opérations étaient compliquées et longues.

Elle conçut donc un projet de marche plus rapide qui bouleversa de fond en comble celui des chefs : attaquer directement les Augustins et les Tourelles. Talbot resterait enfermé plus probablement ; il n'avait osé combattre ni le mardi ni le mercredi, pourquoi oserait-il le vendredi ? Et au surplus, s'il se montrait, on le recevrait à la pointe de la lance. De cette fois, il n'y avait plus de « procédé » ; on n'en était plus à se demander si les Anglais entreraient ou n'entreraient pas dans le jeu. Du courage, il ne s'agissait plus que d'avoir du courage.

Le prévôt d'Orléans, Gaucourt, lui donna la prise qui lui était nécessaire à cette heure décisive.

1. *Chronique de la Pucelle*, Q. IV, 225.

2. *QUICHERAT*, III, 108.

Dans la matinée déjà avancée, Jeanne se dirigea vers la porte Bourgogne. Elle était close et gardée par lui et ses soldats. Il suffit, aux moments d'excitation populaire, qu'une porte soit close et gardée pour que tous y courent : un veut voir ; dix veulent voir ; tous veulent voir. Gaucourt tenait à grand-peine contre le flot qui s'était amassé et le pressait de toute part. Il raconta, plus tard, qu'il n'avait pas été « sans inquiétude<sup>1</sup> ».

Où un homme d'armes n'eût su se frayer le chemin, Jeanne passa sans difficulté. Rien qui ne s'écartât devant elle. Certainement elle parla avec le noble chef. Mais le trouvant intraitable, inflexible, devinant le principe misérable de cette hostilité aveugle, considérant que le temps pressait, et qu'il était déraisonnable de laisser se disperser sans l'avoir utilisée cette masse qui ne réclamait qu'une chose : la bataille, la bataille libératrice, la bataille voulue de Dieu même ; assez psychologue enfin pour savoir que le seul moyen de faire revenir un homme, c'est de lui porter un coup brutal, elle prononça « une parole dure ».

Regardant Gaucourt bien droit : « Méchant homme, lui dit-elle, que vous vouliez ou que vous ne vouliez pas, les soldats vont passer<sup>2</sup>. »

Puis comme si elle voulait lui mettre à nu devant lui-même son sentiment de jalousie avoué ou inavoué : « Et la victoire qu'ils ont déjà remportée, ils la remporteront encore<sup>3</sup>. »

Loyal, dans le fond solide de l'âme, Gaucourt comprit, vit et fut guéri. Non seulement il ouvrit la porte, mais avec d'Aulon et de Villars il passa l'eau<sup>4</sup>.

Plus tard, il racontera sans façon au président Simon Charles<sup>5</sup> les péripéties de cette matinée, en homme qui n'en est nullement ulcéré ; et quand vint le procès, il fit une déposition que son accent de cordialité place non loin de celle de Dunois.

Les Orléanais, libres enfin, montèrent sur des barques amarrées dans ce fossé où nous avons vu entrer, avant leur débarquement, les blés venus de Chécy, le 29 avril. Il y avait là, tout près de la porte Bourgogne, une espèce de petit havre

1. Simon Charles, Q. III, 117.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

bien couvert et protégé. Le point de ralliement fixé à ceux qui s'embarquaient était l'île aux Toiles, juste en face le guet de Saint-Jean-le-Blanc. Lorsque la troupe anglaise qui gardait le guet, eut reconnu le mouvement, elle se replia comme elle avait fait la semaine précédente, sur les Augustins<sup>1</sup> et les Tourelles. Mais cette fois, craignant sans doute que nous ne fissions de ce fortin abandonné un point d'appui, avant de s'en aller, les occupants y mirent le feu.

Les Orléanais passaient de l'île aux Toiles à la rive gauche sur deux bateaux disposés bout à bout<sup>2</sup>. C'était lent : lent de la porte de Bourgogne à l'île aux Toiles, lent de l'île aux Toiles à la rive, à cause du défaut de matériel. Ceux qui avaient touché la rive gauche, auraient dû attendre d'être assez nombreux avant de tenter l'attaque des Augustins. Ils auraient dû attendre Jeanne surtout qui présidait à l'embarquement sur la rive droite. Mais le propre de ces milices était une fâcheuse indépendance ; on partait quand on était prêt, quand on en avait l'inspiration.

Un bataillon de miliciens impatients se porta donc contre la bastille des Augustins. Les Anglais les reçurent fort mal. Parmi eux il y avait une espèce de géant, « grand et fort » rapide, partout à la fois, qui ne laissait approcher personne sans dommage.

Découragés, reconnaissant leur faute, les nôtres reculent. L'ennemi sort et se jette à leur poursuite. Gaucourt et Villars essaient de les couvrir.

Heureusement Jeanne et La Hire qui, de l'autre côté du fleuve, avaient suivi l'escarmouche, atterrissaient, même avec leurs chevaux. Aussitôt ils se mettent en selle, baissent leur lance et se jettent sur les Anglais. Ceux-ci à leur tour lâchent pied.

Jeanne ramène les fuyards à la bastille. Soudain un cri : Les Anglais de la bastille Saint-Pryvé (une bastille du même côté de la Loire, mais plus en aval) arrivent !<sup>3</sup>

Nouveau sauve-qui-peut. Nouvelle sortie des Anglais, Jeanne reste au dernier rang pour protéger les siens. Elle est injuriée<sup>4</sup>.

1. *Chronique de la Pucelle*, Q. IV, 226.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

Elle se retourne, marche contre eux son étendard déployé. Les nôtres sont pris de honte de ne pas la soutenir. Ils font tête. Jeanne leur crie : Allons hardiment, au nom de Dieu. Les Anglais reprennent « la fuite laide et honteuse<sup>1</sup> ». Jeanne va planter son étendard sur le fossé qui entoure le fort. Rais arrive<sup>2</sup> et aussi le Bastard, et aussi Boussac. Un gentilhomme espagnol Alphonse de Partarda et un autre qui n'est pas nommé, après s'être querellés et défiés, pour se réconcilier descendent ensemble et les premiers dans le fossé<sup>3</sup>. D'autres les imitent. Les échelles sont amenées. Jeanne répète son cri : Hardi, au nom du Seigneur<sup>4</sup>. Beau cri de guerre. L'assaut est donné : d'Aulon signale à maître Jean le Lorrain le redoutable géant anglais. L'illustre canonnier l'abat d'une plombée. Les Anglais se font tuer en braves qu'ils sont. Quelques-uns seulement parviennent à traverser la petite place qui sépare les Augustins de la douve des Tourelles où ils se jettent<sup>5</sup>. Tout est à l'abandon. Les prisonniers faits par les Anglais sont libérés. Jeanne ordonne d'incendier les Augustins, de peur que les nôtres, qui doivent rester sous les armes toute la nuit, se livrent aux désordres et à l'imprévoyance qui suivaient inmanquablement les pillages.

Une immense colonne de flammes et de fumée annonça aux amis et aux ennemis le second désastre anglais.

Ainsi finit le combat, que le *Journal du Siège* déclare « plein de beaux faiz d'armes d'une part et d'autre<sup>6</sup> ». Jeanne y fut blessée au pied par une « chausse-trappe ».

Les deux forts des Tourelles et des Augustins s'appuyaient l'un l'autre. Ils faisaient partie du même système de fortifications. Avoir les Augustins n'était pas avoir les Tourelles cependant. Les Tourelles étaient d'autre allure et d'autre valeur militaire que les Augustins.

Au moins l'occasion de les attaquer était-elle donnée ; Jeanne n'entendait pas la perdre.

Je ne sais si elle craignait la lassitude des hommes ; elle devait craindre les hésitations des chefs. Quoi qu'il en soit,

1. *Chronique de la Pucelle*, Q. IV, 226.

2. *Ibid.*

3. D'Aulon, Q. III, 214.

4. Simon Beaucroix, Q. III, 79.

5. D'Aulon, Q. III, 214.

6. *Journal du Siège*, 158.

elle fit investir les Tourelles par un petit corps d'observation. On cria par la ville qu'il leur fût porté du pain, du vin, des provisions. Le population s'y prêta dans un élan de reconnaissance et d'allégresse. Elle-même eût désiré rester au milieu des sentinelles : « Je redoute, disait-elle, qu'on les perde à les laisser seuls<sup>1</sup>. »

Les chefs la voyant lasse et un peu blessée n'y consentirent pas. Elle dut rentrer avec eux dans la ville. Celle-ci fut moins émue qu'après la prise de Saint-Loup. L'avantage n'était pourtant pas moins considérable, mais tout le monde l'avait escompté. Avec Jeanne l'insuccès était impossible : Dieu ne l'eût pas permis.

Arrivé à ce point de son récit, Pasquerel nous donne un détail très intéressant parce qu'il nous ouvre un jour sur les mortifications de Jeanne.

Épuisée par la bataille, nous dit-il, elle ne jeûna point<sup>2</sup> contrairement à ses habitudes, car elle ne manquait jamais à cette sainte pratique, le vendredi ; c'était en l'honneur de la Sainte Passion. Son repas fut cependant très frugal comme toujours. A peine était-il terminé qu'un seigneur considérable se présenta devant elle et lui tint un discours qui ne manque pas d'étrangeté. Les capitaines, lui dit-il, avaient délibéré. Ils avaient constaté leur infériorité en hommes par rapport aux Anglais. C'était une grande grâce que Dieu leur avait faite que les victoires passées. Mais convenait-il de continuer de suite la lutte ? La ville était remplie de vivres. Elle était facile à garder jusqu'à ce que le roi envoyât un nouveau secours. En vérité, il était plus expédient que l'armée française se tint dans ses casernements le lendemain<sup>3</sup>.

Le même péril renaissait de la même cause. Des délais étaient demandés par des gens qui manquaient de foi. Ils avaient vu des miracles et ils ne se confiaient pas à la thau-maturge.

Alors Jeanne : « Vous êtes allés à votre conseil, et moi de même, au mien. Croyez bien que le conseil de mon Seigneur prévaudra et que le vôtre échouera. »

Puis à Pasquerel : « Demain, levez-vous de très matin. Vous aurez plus à faire qu'aujourd'hui. Faites de votre mieux.

1. Simon Beaucroix, Q. III, 79.

2. Pasquerel, Q. III, 108.

3. *Ibid.*, 109.

**Tenez-vous toujours à ma portée. Demain j'aurai un terrible labeur, un labeur tel que je n'en eus jamais de semblable. Demain je serai blessée. Le sang me jaillira au-dessus du sein<sup>1</sup>.** »

Le noble seigneur avait déjà pu ouïr quelque chose de semblable. Cette prophétie, en effet, complétait et précisait celle qui se trouve inscrite dans « le Registre noir de la chambre des comptes de Brabant ». Un greffier de nom inconnu y a inséré l'extrait d'une lettre écrite de Lyon « le 22 avril 1429 », quinze jours avant l'événement<sup>2</sup>. D'après l'auteur de la lettre qui s'appelait de Rotselaër, Jeanne avait prophétisé qu'elle forcerait les Anglais à lever le siège d'Orléans, et qu'elle serait blessée d'une flèche, mais ne mourrait point de sa blessure. Quicherat déclare que du fait de son inscription « au Registre noir », cette prophétie doit être mise au nombre des faits les mieux prouvés<sup>3</sup>.

La nuit ne fut pas de plein repos pour Jeanne. Elle se demandait si les Anglais n'allaient pas exécuter quelque sortie contre ses gens campés dans les portereaux, parmi les ruines des Augustins<sup>4</sup>. L'idée eût été juste. Ils n'en firent rien. Ceux de Saint-Pryvé aimèrent mieux abandonner leur forteresse qu'ils brûlèrent, passer la Loire et se réfugier dans le camp de Saint-Laurent avec Talbot<sup>5</sup>.

L'opération ne pouvait manquer d'attirer notre attention. A vrai dire elle déchargeait d'autant nos troupes de la rive gauche ; mais Orléans ne semblait-il pas menacé directement ? Ce transfert ne signifiait-il pas que si nous nous jetions sur les Tourelles, l'ennemi se jetterait sur la porte Renart ?

Les capitaines l'entendirent ainsi, et le samedi matin leur opinion se manifesta de nouveau. Il leur paraissait imprudent de se lancer dans l'affaire des Tourelles, non seulement parce que la prise de ce fort nécessiterait un bien long siège, mais parce que l'on était exposé à se trouver avec les troupes de Talbot dans le dos, et personne aux remparts pour les recevoir<sup>6</sup>.

Sans le peuple d'Orléans, peuple qui fut alors, en vérité, le cœur d'enthousiasme et de foi de la nation, tout était une fois encore perdu, du moins reculé.

1. Pasquerel, Q. III, 109.

2. QUICHERAT, IV, 425.

3. *Ibid.*, 426.

4. *Chronique de la Pucelle*, Q. IV, 227.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

LE SAMEDI 7 MAI 1429 n'aurait pas été le jour des sublimes réalisations de DIEU et de LA SAINTE DE LA PATRIE.

Dès l'aurore, Jeanne se confessa, entendit la messe ; « et reçut en moult grande dévotion le précieux corps de Jésus-Christ ».

Lorsque ses dévotions furent terminées, on lui offrit pour déjeuner une alose. « Non, dit-elle en souriant ; pas maintenant ; ce soir, je vous amènerai un *Godon* qui en mangera sa part<sup>1</sup>. »

Puis, parce que le ciel voulait que quelque miracle fleurît toujours ses lèvres, comme se parlant à elle-même, à haute voix cependant : « Je rentrerai par le pont. » D'Aulon l'entendit<sup>2</sup>.

Devant la porte, les bourgeois l'attendaient. Leur rassemblement n'avait rien de tumultueux ni rien de fortuit. Eux aussi avaient tenu conseil. L'irrésolution des capitaines était notoire. La résolution de Jeanne ne l'était pas moins ; mais il n'était pas inutile de la soutenir, et de se mettre sous son égide pour sortir. Ce qui avait si bien réussi le 6 n'échouerait pas le 7. Ils étaient donc venus, procureurs, bourgeois, miliciens, la « requérir » — pas la supplier — la « requérir » qu'elle voulût « accomplir la charge qu'elle avait de par Dieu et aussi du Roy ».

Et « à ce », dit le *Journal du Siège* dans sa magnifique simplicité, « elle fut émue, et elle partit<sup>3</sup> ».

Qu'elle eût été émue, il y avait de quoi. Le peuple venait de penser, de parler comme elle. Il avait regardé par-dessus toute tête de sa connaissance ; il avait vu « Dieu et le Roy » ; et il en avait appelé à Jeanne qui lui représentait Dieu et le roi. Il avait fait totalement, pleinement l'acte de foi que les chefs refusaient à moitié ; Jeanne savait comment « Messire » y répondrait.

Elle monta à cheval et dit (encore un mot qui a traversé l'histoire comme la flèche d'or des étoiles tombantes traverse les belles nuits) : « Au nom de Dieu, j'irai, et qui m'aimera me suivra<sup>4</sup>. »

Tout le monde suivit, bien qu'à pas inégaux. Les milices bourgeoises d'abord ; les capitaines et leurs hommes, tous accompagnés d'un nombreux équipage de traits, de boucliers,

1. *Chronique de la Pucelle*, Q. IV, 231.

2. Colette Millet et d'Aulon, Q. III, 124, 217.

3. *Journal du Siège*, Charpentier, 149.

4. Documents pour servir à la fête du 8 mai, Q. V, 293.



d'échelles. La ville fut un peu abandonnée à la grâce de Dieu. Au surplus, si Talbot faisait mine de vouloir attaquer, « Trompille de guet » du haut du beffroi donnerait l'alarme, et avant que les Anglais eussent escaladé ou brûlé une porte, on aurait le loisir de rentrer. Jeanne cependant, pleine de confiance en ses Voix, pensait : Talbot se tiendra coi ; et nous franchirons la porte brisée des Tourelles que le soleil ne sera pas encore couché ; et joyeuse en elle-même, elle rendait grâce.

Il semble que les assaillants se soient attendus de cette fois sur la berge de la Loire avant de marcher contre la forteresse ; c'était comme un débordement qui se répandait petit à petit de l'île aux Toiles. Quinze cents ou deux mille hommes à pied, à cheval, avec leurs harnais, leurs voitures de vivres et de munitions ; couvraient beaucoup de terrain sur la Turcie de Saint-Jean-le-Blanc, parmi les ruines des Augustins et dans les portereaux de Saint-Marceau. Cependant cette masse, précieuse si les Anglais se décidaient à une sortie offensive, demeurait inutilisable tant qu'ils s'obstinaient à rester sur la défensive derrière leurs murailles. La forteresse se composait, en effet, de deux parties comme nous l'avons indiqué plus haut : en avant, un boulevard, derrière lui les Tourelles. Les Tourelles étaient inattaquables tant que le boulevard n'était pas pris.

Mais le boulevard lui-même était rude d'accès ; avec son premier fossé, son parapet au-dessus, dressé à pic et colleretté de pieux aiguisés, durcis au feu, sa douve circulaire de vingt-quatre pieds de large ; ses taudis, d'où l'on tirait des flèches et des plombées à peu près à couvert ; sa plate-forme défendue par une bonne artillerie. Déchaîner contre cette forteresse une attaque en torrent, avec l'armement de l'époque, c'était jouer une grosse partie. Peut-être, sur le nombre et à cause du nombre même, quelques hommes auraient-ils réussi à prendre pied sur le parapet ; mais derrière le parapet, ils auraient trouvé la douve. Et c'était l'hypothèse la plus favorable ; car peut-être aussi, avant d'arriver là, les assaillants se gênant les uns les autres auraient-ils abouti à quelque retentissant écrasement. Les gens d'armes, soldats de métier, conservateurs de leur existence avant tout, n'avaient aucun goût pour de pareils risques.

Harceler l'assiégé, le lasser, l'épuiser en une lutte de détail, par petits paquets ; saisir une chance subitement offerte était

alors de tactique commune. Le goût général des « belles prouesses », des « belles vaillantises » vues de toute l'armée, de tout le camp, y trouvait son compte.

La bataille se développa donc dans une suite d'actions particulières, chacun y allant selon son courage et son inspiration. Les hommes descendaient au fossé, à leur moment, appliquaient les échelles, et tentaient de prendre pied sur le parapet. Ainsi des Français apparaissaient ici ou là, lorsqu'ils n'avaient pas été renversés avant d'être arrivés en haut. Les Anglais accouraient armés de maillets de plomb, de haches, de guisarmes, de lances ; ils essayaient d'abattre l'assaillant. Notre poussée se faisait-elle trop pressante, nos hommes devenaient-ils trop épais, les coulevrines et les canons donnaient<sup>1</sup>. Les assaillants se battaient comme s'ils s'étaient crus immortels, dit le *Journal du Siège* avec quelque emphase. Les assaillis faisaient front avec un égal courage. Ils étaient commandés par des officiers de ferme et renommée valeur, Glasdale, Maleyris et Poynings.

Sur le midi, on mangea les vivres dont on s'était muni le matin<sup>2</sup>.

À la reprise, Jeanne, toujours ardente, descendit au fossé. Elle dressait une échelle, tête levée, lorsqu'un vireton d'arbalète — peut-être à elle destiné, peut-être perdu — l'atteignit au défaut du gorgerin. Il était tiré si roide qu'il traversa de part en part. Ainsi s'accomplissait la prophétie, connue jusque'en Brabant, qu'elle avait faite sur elle-même.

Il est possible que les Anglais la voyant tomber aient poussé des hurrahs de joie. Aucun document, ni déposition, ni chronique, ne l'atteste. Nous savons au contraire que parmi les Français il y eut une vive impression.

Elle se déferra de sa propre main<sup>3</sup>.

Cependant la douleur la mordait ; des larmes lui montèrent aux yeux ; mais ce frémissement de la nature dura peu. Elle reprit sa sérénité et dit : J'ai été consolée<sup>4</sup>.

Parmi ceux qui l'entouraient, un sorcier de corps de garde lui proposa de « charmer » la plaie. Il en est encore aujourd'hui qui prétendent par des paroles vides de sens souvent, « charmer »

1. *Journal du Siège*, Charpentier, 85.

2. *Chronique de la Pucelle*, IV, 227 ; Pasquerel, Q. III, 109.

3. *Chronique de la Pucelle*, Q. IV, 228.

4. Pasquerel, Q. III, 109.

les entorses, les coliques, la fièvre, les brûlures, etc. Jeanne, dans sa raison, voyait le ridicule de ces pratiques, et, dans sa foi, leur superstition.

— Non, dit-elle avec gravité, j'aimerais mieux, beaucoup mieux mourir que commettre un péché ; ou faire quoi que ce soit contre la volonté de Dieu. Je mourrai quand Dieu voudra. Cependant si vous pouvez faire quelque chose pour ma blessure, sans offenser Dieu, j'y consens bien<sup>1</sup>. »

Elle fut désarmée<sup>2</sup>. Ils lui posèrent un emplâtre grossier composé de lard et d'huile d'olive. Et Jeanne se confessa. De quoi ? De sa surprise passagère quand elle avait été blessée, sans doute. Elle dut la traiter de lâcheté. Les saints ont de ces délicatesses et de ces rigueurs de conscience. Puis, bravant la douleur, elle reprit sa cuirasse et retourna à la bataille.

Le soir venait. Nos hommes s'épuisaient depuis de longues heures ; et la palissade ne se laissait pas entamer.

Le Bâtard crut qu'ils étaient incapables de plus rien tenter d'utile, et puis, cette blessure de Jeanne qui allait la paralyser sûrement<sup>3</sup>...

Le mieux était de remettre la tentative au lendemain. On avait échoué : on recommencerait. Il fit sonner la retraite<sup>4</sup>.

Jeanne courut à lui et à sa compagnie : « Au nom de Dieu, dit-elle, vous allez entrer bientôt. N'en faites nul doute. Les Anglais ne vont plus avoir aucune force sur vous. Reposez-vous un peu ; buvez ; mangez. » Ce qu'ils firent par une merveille d'obéissance. Et quand ils eurent bu, elle leur dit : « — Retournez de par Dieu à l'assaut. Sans nulle faute, les Anglais ne vont plus avoir la force de se défendre ; leurs Tourelles vont être prises, et leur boulevard aussi<sup>5</sup>. »

L'histoire vient de faire un pas dans le merveilleux. Pourquoi les Anglais qui se sont si énergiquement défendus vont-ils subitement se trouver semblables à des hommes qui auraient les bras cassés ? Pourquoi Jeanne l'annonce-t-elle avec tant de sécurité ? Quelle est cette terreur dont ils vont être frappés ? Quelle est cette chaîne qui va lier leur courage ? Cette journée va-t-elle donc se finir en plein prodige ?

En vérité, les choses semblent y tourner. Dans les scènes

1. Pasquere!, Q. III, 109.

2. De Contes, Q. III, 70.

3. *Journal du Siège*, Charpentier, 85.

4. Dunois, d'Aulon, Q. III, 8-216.

5. *Journal du Siège*. Dunois, Q. III, 8 ; Charpentier, 86.

qui vont suivre nous allons voir des êtres de chair et d'oss'agiter, mais c'est une force de mystère qui va les mener.

Ayant parlé comme nous venons de le rappeler, Jeanne monte à cheval. Elle gagne rapidement une vigne un peu au delà de l'emplacement des Augustins. Elle s'arrête, croise ses mains gantées de fer et s'absorbe pendant un demi-quart d'heure<sup>1</sup> dans une profonde oraison. Jeanne y traite dans une instance définitive de la libération d'Orléans et de la victoire de la France, avec le Maître des libérations et des victoires<sup>2</sup>. Elle se sait et elle se sent entendue. Elle reprend le chemin des Tourelles.

Tandis que Jeanne priait, d'Aulon resté sur place avec l'étendard de la Sainte, eut, comme il dit lui-même, une « ymaginacion<sup>3</sup> ».

Effrayé de la conséquence qu'aurait la retraite, sachant d'ailleurs le culte des gens d'armes pour l'étendard de Jeanne, il pensa que s'ils le voyaient engagé, même sans elle, ils se rallieraient et le suivraient. Il résolut un suprême effort, malgré que les trompettes eussent annoncé la fin du combat, et le ralliement aux portereaux de Saint-Marceau.

S'adressant donc à un soldat très réputé pour sa bravoure et appelé le Basque, probablement du nom de son pays natal : « Basque, lui dit-il, si je descends au fossé et vais jusqu'au boulevard, me suivras-tu ? (Nous saisissons sur le vif la manière dont communément s'engageaient les prouesses.) — Assurément, » répondit le Basque.

Sans attendre davantage, d'Aulon lui donna l'étendard et se mit en devoir de lui ouvrir le chemin, tout en essayant de protéger avec une targe<sup>4</sup> son compagnon et lui-même, contre les javelots anglais qui pleuvaient du boulevard.

Or, juste au moment où le Basque disparaissait au-dessous du rebord ne laissant plus paraître que le haut de l'étendard, Jeanne arrivait de la vigne où elle avait prié.

— Ha ! Mon étendard ! Mon étendard ! s'écria-t-elle. Et elle en saisit la pointe. Le Basque, tout entier à sa manœuvre, tira sans même se retourner<sup>5</sup>.

L'étendard secoué parut faire des signes. Quelques-uns

1. Dunois, Q. III, 8.

2. *Journal du Siège*, Charpentier, 36.

3. D'Aulon, Q. III, 216.

4. Bouclier d'osier recouvert de cuir.

5. D'Aulon, Q. III, 216-217.

vinrent. Jeanne lâcha prise. Le Basque dégagé courut vers le talus de la douve.

Alors prise par une pensée soudaine (on pourrait presque dire par une vision dont elle jouissait seule, mais dont elle sentait ne pouvoir pas se détourner), Jeanne dit :

— Prenez garde, quand la queue de mon étendard touchera le boulevard.

Quelqu'un, au bout d'un instant, répondit :

— Jeanne, la queue y touche.

— Eh bien, reprit-elle paisiblement, sans se détacher de son spectacle intérieur, et, semble-t-il, sans avoir donné un coup d'œil à l'étendard qu'elle eût vu aussi facilement que le chevalier qui lui avait parlé ; eh bien, entrez, tout est vôtre<sup>1</sup>.

Les nôtres se ruent en torrent vers le fossé ; les palissades sont, de cette fois, renversées ; les pieux durcis et recourbés n'arrêtent plus. Ils « ressemblent à une grouée (un vol) d'oisillons tombant sur un buisson<sup>2</sup>. Ils escaladent aussi aisément comme par un degré ce qui ne se pouvait sinon par œuvre divine ».

« Car, dit le grave Dunois, les Anglais ayant vu l'étendard de Jeanne planté sur le talus du boulevard, avaient été pris d'épouvante et comme frappés de stupeur, tandis que les nôtres électrisés se jetaient à l'assaut. » *Vexillum... posuit supra bordum fossati, ipsa ibi existente, Anglici fremuerunt et effecti sunt pavidè ; armati vero regis resumpserunt animum*<sup>3</sup>.

Jeanne aperçut Glasdale dans le désarroi de sa fortune ; elle fut prise d'une immense pitié. C'était un soldat et un brave : c'était plus encore une âme à sauver. Toute sa flamme apostolique lui monta du cœur aux lèvres :

— Glassidas, Glassidas, lui cria-t-elle douloureusement, rends-t'y (toi), rends-t'y. Tu m'as appelée p... J'ai grande pitié de ton âme et de celle des tiens. » Et afin de faciliter l'acceptation de l'offre, d'en écarter toute humiliation, afin aussi de rendre hommage au vrai et seul vainqueur, elle ajoutait :

— Rends-ty au *Roy du ciel*<sup>4</sup>.

Mais les destins de Glasdale étaient clos.

1. *Chronique de la Pucelle*, Q. IV, 208. *Journal du Siège*, Charpentier, 86.

2. *Chronique de la fête*, Q. V, 294. *Chronique de la Pucelle*, Q. IV, 230.

3. Dunois, Q. III,

4. Pasquierel, Q. III, 110.

Tandis en effet que Jeanne parlait ainsi, le feu détruisait le pont-levis qui réunissait, nous l'avons vu, le boulevard attaqué aux Tourelles.

Les Orléanais s'étaient avisés de charger un vaste chaland d'huiles, de graines, d'os desséchés, de fagots<sup>1</sup>. Grâce au trouble du combat, ils avaient pu l'amener jusqu'aux piles sur lesquelles reposait le pont entre le boulevard et le fort. Ils l'amarrèrent solidement et y mirent le feu.

La manœuvre était fort dangereuse pour les Anglais, supposé qu'ils vinssent à perdre le boulevard. Ils devaient craindre que le pont-levis ainsi charbonné ne pût porter le poids des hommes quand ils se replieraient sur les Tourelles. Et il n'en advint pas autrement. Le gros des fuyards passa. Mais lorsque Glasdale et les capitaines qui avaient voulu rester les derniers afin de couvrir la retraite, se furent engagés sur le dangereux chemin, tout se rompit. Ils s'abîmèrent dans la Loire.

Glasdale, armé de la tête aux pieds, ne put s'en retirer<sup>2</sup>. « Il y mourut, accomplissant la prophétie que on avait faict, c'est assavoir la Pucelle, qu'il mourrait sans saigner<sup>3</sup>. »

Jeanne, mue de pitié sur tant d'hommes ensevelis dans les flots sans confession, pleura<sup>4</sup>. Les capitaines eurent du regret, eux aussi, car s'ils les avaient pris vivants « pour leur rançon, ils eussent pu avoir grande finance<sup>5</sup> ».

Il ne restait plus que les Tourelles proprement dites. Or tandis que Jeanne et les siens faisaient la grande besogne du boulevard au midi, le commandeur de Giresme qui avait sous ses ordres « quinze hommes d'armes et dix archers<sup>6</sup> », attaqua du côté du nord.

Les arches du pont avaient été rompues entre le boulevard de la Belle-Croix qui était à nous et les Tourelles ; mais le fort étant demeuré vide ou presque, le jour entier, puisque ses

1. Documents sur la fête du 8 mai, Q. V, 294, 295.

2. Pasquierel, Q. II, 110.

3. Documents sur la fête du 8 mai, Q. V, 294. Glasdale ne resta pas au fond du fleuve. « Il fut pesché, dit le Bourgeois de Paris, et dépecé par quartiers, bollu et embasmé, et apporté à Saint-Merry, et fut huit ou dix jours dans la chapelle devant le Cellier, et nuit et jour ardoient devant son corps quatre cierges ou torches et après, fut apporté en son pays pour enterrer. » QUICHERAT, IV, 463.

4. Pasquierel, Q. III, 110.

5. *Journal du Siège*. Charpentier, 86.

6. *Ibid.*, 161.

défenseurs étaient au boulevard, les ouvriers avaient pu, sans trop de peine, établir un pont de fortune, avec une vieille large gouttière et une poutre<sup>1</sup>. C'est par là que passa Giresme.

Il incendia la barricade qui fermait de son côté la voûte au-dessus du pont. L'accès de la forteresse lui était ouvert, par le nord. Il y pénétrait au moment où Jeanne y entrait par le midi.

Pris entre deux feux les quatre ou cinq cents Anglais survivants furent faits prisonniers, ou périrent les armes à la main.

L'œuvre réputée impossible, sinon après un très long siège, était accomplie ; les Tourelles étaient prises. La Loire devenait libre ; Orléans était délivré ; la France de derrière le fleuve respirait ; Jeanne avait donné « son signe », dans l'effusion de son sang, de ses larmes, de ses prières, de ses pitiés et de ses inspirations. Le 7 mai, elle parut plus que jamais la Sainte de la Patrie !

Les charpentiers de Giresme, sous la direction de Jehan Champeaux, achevèrent de rendre le pont provisoire plus praticable<sup>2</sup>. Nos soldats et nos chefs purent, s'il leur convint, rentrer dans la ville par le pont de la Loire. Jeanne prit cette route<sup>3</sup>. Elle l'avait annoncé le matin.

Orléans courut à la rencontre des victorieux. Les trompettes qui avaient sonné à cinq heures la retraite des Français, sonnèrent à huit l'entière déconfiture des Anglais. Les carillons ébranlèrent les beffrois. Montargis, Riffart et le gros canon que maître Dhuisy avait installé au Chesneau, tonnèrent. Les femmes, les enfants, les vieillards qui n'avaient pas pris part à l'action, crièrent des Noël et des Hosannah qui ne s'interrompaient point ; c'était pour Monseigneur le Bâtard, lieutenant général ; c'était pour Monseigneur de Gaucourt, gouverneur ; c'était pour La Hire, et Boussac, et Poton, et Graville, et Rais, et Guitry, et Coarraze, et Florent d'Illiers, et Giresme, et Giron, et les hommes d'armes et les miliciens. C'était pour Jeanne surtout<sup>4</sup>.

Cependant à l'extrémité sud du pont, au-dessus de la Loire sombre au loin, et tout près rouge de sang, des gerbes folles d'étincelles, et un ruissellement de flammes, semblables à celles

1. Chronique, Q. IV, 229.

2. *Journal du Siège*. Charpentier, 88.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

d'un volcan, s'échappaient des Tourelles. Talbot, d'épouvante, demeurait enfermé dans son camp morne.

La ville délirait de patriotisme, de joie, d'amour pour sa Sainte, et pour le Dieu qui lui avait envoyé sa Sainte.

Sainte-Croix ouvrit ses portes, Jeanne y entra. La foule s'y engouffra. Le clergé entonna le *Te Deum*, un *Te Deum* à soulever les voûtes de l'édifice. M. Saint Aignan et M. Saint Euverte, patrons de la ville, les protecteurs des heures mauvaises où l'on avait eu faim, où l'on avait tremblé, où l'on avait versé du sang, ceux dont quelques-uns disaient avec gravité « que pendant le combat ils se tenaient au-dessus des Tourelles », ceux dont nul ne souriait, car tous avaient la foi ; les deux grands évêques furent commémorés et remerciés avec Notre Seigneur « pour cette glorieuse consolacion divine <sup>1</sup> ».

On ne voulait plus se séparer de Jeanne. Elle fut reconduite par les capitaines et la foule jusqu'à l'hôtel de Jacques Boucher. Un chirurgien pansa soigneusement sa blessure<sup>2</sup>. Elle ne voulut même pas souper de l'alose qu'en souriant elle avait recommandé de garder pour le soir. Elle se contenta d'un peu de vin étendu d'eau avec quelques mouillettes de pain ; et simple comme à son habitude, elle pria et s'endormit<sup>3</sup>.

« De ceste déconfiture les Anglais furent en grand détresse, et tinrent ceste nuitée grand conseil<sup>4</sup>. » Qu'allaient-ils faire ? Attendre la terrible jeune fille dans leur camp retranché de Saint-Laurent des Orgerils ?... Mais elle les avait prévenus qu'elle les chasserait, qu'il resterait sous Orléans surtout ceux qui y laisseraient leurs os ; et les faits semblaient justifier l'oracle. Le Pressoir Ars, Saint-Pouair, Fleury qu'ils continuaient d'occuper, n'étaient pas aussi forts que les Tourelles dont l'incendie les éclairait. Le mieux et le plus sage ne serait-il pas de se replier sur Meung et Beaugency où il y avait de solides murailles ? Les petites garnisons de Beauce demeureraient moins en l'air. S'il en était besoin on prendrait les champs, avec risque d'une bataille de plein air où la fortune ne les avait jamais trahis, depuis les temps de du Guesclin. Ce dernier projet fut jugé très sage. Un détachement partit pour Jargeau sous la conduite de Suffolk. Talbot emmena le gros sur Meung<sup>4</sup>.

1. *Journal du Siège*, Charpentier, 88.

3. *Chronique de la Pucelle*. Q. IV, 231.

2. *Ibid.*

4. *Ibid.*



Ils délogèrent donc avant le petit jour, rapidement, sans tambours ni trompettes, avec leurs prisonniers et ce qu'ils purent emporter, mais abandonnant « leurs malades, leurs bombardes, canons, artilleries, poudres, pavois, habillements de guerre et tous leurs vivres et biens <sup>1</sup> ».

L'orgueil et la fermeté britannique les soutenaient. Ce ne fut pas une déroute. Le départ se fit en belle ordonnance, étendards déployés <sup>2</sup>. Ils s'arrêtèrent même à petite distance comme des gens qui provoquent. Encore échauffés des ardeurs de la victoire, les nôtres n'auraient pas mieux demandé que de « leur courir sus <sup>3</sup> ». Les maréchaux, Boussac et de Rays, Graille, Coulonces, Florent d'Illiers, Coarraze, Xaintrailles, La Hire, Alain Giron, du Tilloy se mirent en bataille.

Jeanne cependant arrivait, couverte d'une cotte de mailles légère, parce que sa blessure ne lui avait pas permis de prendre sa cuirasse. Les gens d'armes allèrent au-devant d'elle.

— Est-il bon, lui demandèrent-ils, de combattre les Anglais aujourd'hui dimanche ?

Jeanne, sans répondre directement, leur dit : Il faut entendre la messe. Cependant s'ils vous attaquent, frappez fort et hardiment <sup>4</sup>.

On dressa un autel en plein champ, sous un beau ciel de mai, parmi les arbres fruitiers déjà en fleurs, à deux pas de la Loire, où se miraient le soleil et les derniers panaches de l'incendie des Tourelles.

Les clercs entonnèrent l'office, et on disait dans la foule : ils chantent de belles hymnes <sup>5</sup>. C'était vrai, plus vrai même que la foule ne pensait.

Ce jour, en effet, l'Église célébrait l'apparition de saint Michel archange. Et conformément à la liturgie, les voix disaient :

« Salut à toi porte-drapeau triomphant... salut à toi qui foules aux pieds la tête du vieil ennemi !... Salut à toi qui repousses le général et ses troupes de perdition... Nous te suivons, prince des célestes milices, contre un chef superbe...

1. *Chronique de la Pucelle*, Q. IV, 231-32.

2. *Ibid.*, *Journal du Siège*, Q. IV, 164.

3. *Ibid.*

4. *Champeaux*, Q. III, 29.

5. *Journal du Siège*, Charpentier, 151.

Oh ! prie pour nous devant le trône de l'Agneau ; et pose sur notre front la couronne des victorieux !<sup>1</sup> »

Elles disaient encore, les voix des chantes :

« Saint Michel Archange, défends-nous dans le combat... Les eaux se sont troublées et la terre a tremblé quand l'Archange Michel est descendu des cieux. »

Les clercs comprenaient le sens de ces paroles ; quelque moine prédicateur les expliquait probablement aux laïcs. Oui, c'étaient de « belles hymnes ».

Et s'ils regardaient Jeanne, abîmée dans sa supplication et son action de grâce à l'austère et vigilant archange son maître, son illuminateur de Domrémy, de Chinon, de Poitiers, d'Orléans, de partout, quel sens ne devaient-ils pas donner aux paroles de l'offertoire ?

« Un ange se tint près de l'autel. Il avait dans ses mains un encensoir d'or. Beaucoup de grains d'encens lui furent donnés. Et l'odeur précieuse en monta jusqu'à Dieu. »

Cet ange, n'était-ce pas elle ? Cet encensoir, n'était-ce pas son cœur ? Ce parfum qui montait jusqu'au ciel, n'était-ce pas celui de son ardente dévotion ?

La foule reprenait : Alleluia ! Parfois aussi elle sentait se déchaîner en elle le besoin de crier Noël, Noël<sup>2</sup>. Et son Noël dominait tout. Pourquoi ? A qui criait-elle ainsi ? A tout et à rien sans doute ; à la beauté du jour, à Dieu qui l'avait faite, au triomphe de la veille, à la tranquillité de demain, à la retraite des Anglais, à ceux qui allaient recommencer la bataille, à la céleste blessée qui, sous sa cotte de maille encore trop lourde, eu égard à la plaie que lui avait ouverte le trait, était au milieu d'eux un Signe d'en Haut.

Jeanne communia et entendit une seconde messe, en action de grâce. Le Bienheureux Charles de Blois, — le terrible saint, Français comme elle et, à un demi-siècle près, son contemporain, — avait fait quelque chose comme cela.

Les hommes d'armes respectèrent son oraison ; mais quand elle fut finie, ils revinrent à la charge. Sa réponse avait été dilatoire ; ils en voulaient une qui fût directe, précise.

— Maintenant qu'ils avaient ouï la messe, que devaient-ils faire ?

1. Hymne des premières Vêpres de la fête.

2. *Journal du Siège*, Charpentier, 151.

Jeanne les interrogea à son tour : De quel côté regardent les Anglais ?

— Du côté de Meung.

— Au nom de Dieu qu'ils s'en aillent. Laissez-les aller. Continuons de prier ; car c'est le grand jour du Seigneur<sup>1</sup>.

Probablement, la guerrière *pacifique* voulait espérer que les ennemis, formés par les événements, tiendraient compte de ses sommations précédentes. Sa charité leur accordait un délai de grâce. S'ils n'en profitaient, elle connaissait l'issue. Elle ajouta :

— Il ne plaît pas à Messire qu'on combatte aujourd'hui, vous les aurez une autre fois<sup>2</sup>. Allons rendre grâces à Dieu !

Elle n'avait pas défendu de les observer. La Hire donc et Ambroise de Loré les suivirent de près, jusqu'aux environs de Meung ; puis ils revinrent.

Un incident bouffon égaya vivement la matinée.

Talbot avait pris, le 9 février<sup>3</sup>, Le Bourg de Bar, sur le chemin d'Orléans à Blois. Le Bourg de Bar était gentilhomme, et Talbot le gardait vigilement dans l'espoir d'en tirer une grosse rançon. Pour plus de sûreté, il l'avait ferré des deux pieds : Talbot était un précautionné.

Voyant bien qu'il ne pourrait emmener son homme dans le désarroi du dimanche matin, et désireux de le confier à quelqu'un de sûr, il pensa que nul ne vaudrait dans ce rôle un Augustin, son confesseur<sup>4</sup> ; et voilà Le Bourg de Bar en route avec le moine. Le Bourg traînait ses fers et marchait lentement : l'Augustin n'avait aucune hâte d'arriver. A un moment donné, Le Bourg prit à la gorge l'Augustin ; lui prouva sans aucun doute possible qu'il était le plus fort ; le menaça d'un très mauvais parti ; l'enfourcha, et dans cet équipage rentra dans Orléans. L'éclat de rire ne s'éteignit pas de si tôt.

Cet accès de folle gaieté n'empêcha pas les Orléanais de penser aux choses sérieuses. Les Bastilles furent soigneusement visitées et consciencieusement vidées.

« Les victuailles servirent à faire de bons dîners qui ne coûtaient pas cher à ceux qui les mangeaient<sup>5</sup>. » Ce méchant

1. Champeaux, Q. III, 29-30.

2. Chronique, Q. IV, 232.

3. Journal du Siège, Q. V, 119.

4. Jean Chartier, Q. IV, 63.

5. Monstrelet, Q. IV, 367.

bruit relaté par le Bourguignon Monstrelet pourrait bien n'être pas de tout point sans fondement.

Finalement « les bastilles furent prestement arses et démolies jusqu'en terre, afin que nuls gens de guerre ne se y pussent plus sans logier<sup>1</sup> ».

Ainsi les Anglais étaient tous partis, et leurs forteresses toutes détruites le dimanche matin. Jeanne avait dit le mardi : ce sera avant cinq jours<sup>2</sup>. C'était avant la cinquième journée révolue.

Un notaire au châtelet d'Orléans, ancien procureur de la ville, Guillaume Girault, rédigea le même dimanche le procès-verbal sommaire des événements auxquels il venait d'assister.

« Le mercredi, veille de l'Ascension (IV<sup>e</sup> jour de mai) l'an mil quatre cens vingt neuf, par les gens du roi notre sire et les habitants de la ville d'Orléans, présent et aidant Jehanne la Pucelle, trouvée par ses œuvres estre vierge et ad ce envoyée de Dieu et aussi *comme par miracle*, fut prins par force d'armes la forteresse des Anglais à Saint-Loup les Orléans, que avaient faicte et tenaient les Anglais, ennemys du roi nostre dit Seigneur. Et y furent prins et mort plus de six vingt Anglais.

« Et le samedi ensuivant après l'Ascension de Nostre-Seigneur, VII<sup>e</sup> jour du dict mois de may, et aussi par grâce de Nostre Seigneur, et aussi *comme par miracle le plus évident qui ad ce a esté apparu depuis la Passion...* fut levé le siège que les diz Anglais avaient mis ès Thorelles du bout du pont d'Orléans<sup>3</sup>. »

Soit ce mot d'un honnête homme, visiblement simple et grave, le dernier sur cette grande semaine dans laquelle Dieu se montra « si bon Français » et Jeanne si vraiment « Fille de Dieu ».

1. Monstrelet. Q. IV, 351.

2. Wavrin, Q. IV, 410, etc.

3. QUICHERAT, IV, 282.

## CHAPITRE XIV

### LE RETENTISSEMENT IMMÉDIAT DE LA DÉLIVRANCE EN EUROPE ET DANS LES CONSEILS DE CHARLES VII

1429

*Du 9 mai au 3 juin.*

Le retentissement immédiat de la Délivrance, et le retour près du roi avec les premiers débats qu'il provoque. — Dans le populaire anglais, on prend Jeanne pour une sorcière. — Monstrelet attribue toute la victoire à Jeanne. — De même, Warin, Lefèvre et Chastellain, c'est-à-dire les Bourguignons. — Les chroniqueurs français : Perceval de Cagny, le *Journal du Siège*, etc., pensent de même. — De même aussi les étrangers : entre autres, témoignage de Pie II et de Morosini. — Comment la secousse donnée à la fortune de l'Angleterre se répercute dans les villes royales : Tournai, Tours, Bourges, Montpellier, etc. — Témoignage du roi. — Témoignages des Théologiens : de Jacques Gélou qui fut presque pape, du grave Gerson, du clerc de Martin V. — Jeanne se recueille; procession du dimanche 8, exercices pieux du lundi 9. — Résumé des faits de la grande semaine. — Comment Jeanne y apparaît inspirée. — Retour de Jeanne à Blois le mardi 10 mai. — A Tours. — La rencontre du roi. — Le séjour à Loches où elle vit probablement le futur Louis XI. — Portrait de celui-ci. — Enthousiasme de la population. — Relations. — Comment Jeanne en évita saintement le danger. — Curieuse ambassade du Duc de Bretagne. — Premières ouvertures de Jeanne quant au sacre. — Premières difficultés des politiques. — Malgré le signe donné à Orléans, ils tentent de remettre en question la mission de Jeanne. — Comment les Voix parlaient. — Comme solution est adopté le projet d'une campagne sur la Loire. — Jeanne à moitié contente. — Une menace d'orage assombrit le ciel d'or.

Il est impossible de ne pas rechercher quelle impression produisit sur les contemporains, ennemis, amis, étrangers la victoire d'Orléans.

Parmi le populaire Anglais on ne manqua pas de croire au

sortilège. Glacidas et ses hommes avaient été attaqués et déconfits par le Diable. C'était moins honteux d'avoir été battus par l'antique ennemi que de l'avoir été par une jeune fille. Un clerc français de la cour de Martin V prend soin de réfuter cette sottise.

Les chroniqueurs n'ont naturellement pas de pareilles faiblesses. Monstrelet, sur lequel Quicherat porta le jugement connu : s'il est impartial ce n'est pas en parlant de Jeanne d'Arc qu'il l'a montré, car son témoignage sur elle respire d'un bout à l'autre la prévention d'un ennemi<sup>1</sup> ; Monstrelet, disons-nous, n'a pu s'empêcher de reconnaître qu'à Jeanne fut dès lors attribué l'honneur de l'affaire : elle emporte « la commune renommée d'en avoir été conducteresse<sup>2</sup> ».

Wavrin, brave mais felleux soldat, qui appela Jeanne une « femme monstrueuse », constate que « de la Pucelle il estait grant renommée parmy le pays ; et même en la chambre du Roy s'en faisait de grans devises (longues causeries) disant que tout l'exploit se faisait par ses consaulx (conseils) et emprinses<sup>3</sup> » (entreprises).

Le Fèvre, un Abbevillois, conseiller du duc de Bourgogne et héraut de la Toison d'Or : « Icelle bastille (des Tourelles) fut par la dicte Pucelle et les vaillants hommes d'armes assaillie et prinse de bel assault, et là fut Cassedag (Glasdale) mort ; qu'y sambla chose miraculeuse vu la force de la bastille et des gens qui la gardaient<sup>4</sup> ».

Georges Chastellain, historiographe de Philippe le Bon : « Le nom de la Pucelle était si grant et fameux, que chacun la resongnoit (considérait) comme une chose dont on ne savait comment jugier ne en bien ne en mal ; mais avait tant fait ja (déjà) de besongnes et menées à chief (à bien), que ses ennemis la doubtaient (redoutaient), et l'auraient (portaient aux nues) ceulx de son party, principalement pour le siège d'Orléans, là où elle ouvra merveilles<sup>5</sup> ».

Il est naturel que les nôtres se soient montrés enthousiastes. Perceval de Cagny, des chroniqueurs « le plus instruit, le plus

1. QUICHERAT, IV, 360.

2. Monstrelet, Q. IV, 360.

3. Wavrin, Q. IV, 411.

4. Lefèvre de Saint-Rémy, Q. IV, 431.

5. G. Chastellain, Q. IV, 442.

complet, le plus sincère<sup>1</sup>, » le plus correct, donne au chapitre où il conte la fin du siège d'Orléans, ce titre significatif : « Comme la Pucelle print et leva les bastilles d'Orléans » et il le conclut ainsi qu'il suit : « Dieu sçait à quelle joie elle et ses gens furent reçus, quand ils rentrèrent dans la ville... Et par ainsy la bonne cité d'Orléans secourue et mise en franchise par la Pucelle, *message de Dieu*, en l'aide du roi de France<sup>2</sup>. »

L'annaliste du *Journal du Siège* émet la même idée quoique moins magnifiquement, et avec une science moindre de l'art d'écrire « Les vaillants Français feirent grant joye et louèrent Notre-Seigneur de cette belle victoire qu'il leur avait donnée, et bien le devoient faire, car celui assault qui dura depuis le matin jusqu'au soleil couchant..., fut un des plus beaux faits d'armes qui eust été fait depuis longtems. Et aussy fut miracle de Nostre Seigneur... Pour quoy tout le clergé et le peuple d'Orléans chantèrent dévotement : *Te Deum laudamus*... donnant merveilleuses louanges à leurs vaillants défenseurs et par especial et sur tout à Jeanne<sup>3</sup>. »

Les étrangers s'occupèrent beaucoup de « la Belle aventure », Anglais<sup>4</sup>, Écossais<sup>5</sup>, Allemands<sup>6</sup>, Hollandais<sup>7</sup>, Italiens<sup>8</sup>.

Trois extraits de ces auteurs, deux de Morosini, le troisième de Pie II, donneront l'idée exacte de tous les autres. On choisit ceux de Morosini parce que non seulement ils sont du mois même des événements, mais parce qu'ils portent — cette fois du moins — l'empreinte vive du génie le plus frais et le plus fin. On choisit celui de Pie II, à cause de la dignité de son auteur et de sa supériorité d'esprit, qui en firent un des vraiment grands penseurs du siècle.

« Je veux vous parler d'une gentille demoiselle des contrées de France, écrit le Vénitien Justiniani, relaté par son compatriote Morosini, je dirai mieux, d'un bel ange venu de par Dieu, pour relever le bon pays de France, qui était perdu sans ce secours. La demoiselle a nom Jeanne<sup>9</sup>... » « Les grands faits qui se sont réalisés devant Orléans ne sont pas œuvre d'une vertu

1. QUICHERAT, IV, 1.

2. Perceval de Cagny, Q. IV, 10

3. *Journal du Siège*, Q. IV, 163.

4. Wircester, Caxton.

5. Le religieux de Dunfermling.

6. Eberhard de Vindeck, Nider, Henri de Guienne, *le clerc* de Spire.

7. Pontus Heuterus.

8. Buonincontro, Morosini, Pie II.

9. Chronique de Morosini. Traduction du R. P. Ayroles, IV, 579.

humaine, mais c'est Dieu qui les a accomplis. Dieu a considéré la tribulation du plus beau pays du monde, dont les habitants sont plus chrétiens qu'en aucune autre contrée. Après l'avoir purifié de ses péchés et de son orgueil. Dieu a voulu l'aider de sa main alors qu'il était sur le point de sa destruction finale<sup>1</sup>. »

Pie II, malgré la réserve que lui impose sa charge de Pontife Romain, dira presque la même chose. « Oh ! l'admirable, la prodigieuse jeune fille, s'écrie-t-il avec un enthousiasme non dissimulé, qui rétablit le royaume de France tombé et comme réduit à rien ; enfant qui infligea tant de défaites aux Anglais ; général vierge qui conduisit des hommes et demeura d'une pureté de lys. Elle fit lever le siège d'Orléans, libéra les bords de la Loire, soumit Reims au roi qu'elle y fit consacrer, mit en fuite Talbot et défit son armée, brûla une porte de Paris, fut tant habile qu'elle remit les affaires de France en bon état<sup>2</sup>. »

Jeanne remplit toute l'histoire de France et d'Angleterre pendant une année. Autour d'elle, si puissants que soient les hommes par la naissance, la condition sociale, les services, ils apparaissent à ceux du dedans et à ceux du dehors comme de simples comparses. Le halo de gloire et de mystère qui enveloppe la Sainte de la Patrie, allant et venant avec elle, voile tout, à moitié, dans son voisinage. Derrière ce lys, les chênes disparaissent. Les chroniqueurs, les diplomates, les hommes de guerre et les hommes d'église s'occupent d'elle ; elle est la suprême *actualité*. Le « message<sup>3</sup> » de Dieu ne pouvait recevoir plus digne accueil.

La secousse prodigieuse donnée à la fortune anglaise sous les murs d'Orléans, se répercute dans les principales villes de l'obédience royale.

Tournai la fidèle, le berceau, le nid des vieux aigles francs, posé en sentinelle perdue au milieu des terres du Bourguignon, fit des fêtes, déroula des processions, alluma des feux de joie, pour célébrer la victoire<sup>4</sup>.

Tours paya<sup>5</sup> cher le chevaucheur Jean Colet, « pour les bonnes et joyeuses nouvelles par lui apportées de la prise

1. Chronique de Morosini, IV, 580.

2. Pie II, Q. IV, 518.

3. Perceval de Cagny (vide supra).

4. Morosini.

5. Dix livres tournois. (Quicherat, V, 261).



(prise) faite par la Pucelle, des bastilles qu'avait faites les Anglais devant Orléans ».

Bourges décida pour chaque année une procession d'actions de grâces, le dimanche dans l'octave de l'Ascension<sup>1</sup>.

Carcassonne, La Rochelle, Châteaudun averti par Florent d'Illiers, organisèrent des solennités religieuses.

Montpellier marqua par un oratoire dédié à « Notre-Dame de la Bonne Nouvelle » le lieu où, dans l'aube, on aperçut le courrier qui cria : Orléans est délivré<sup>2</sup>.

Le roi lui-même avait dirigé une circulaire vers tous les pays de son obéissance<sup>3</sup>. Elle fut commencée alors qu'il connaissait seulement la victoire de Saint-Loup ; mais arrive un courrier qui annonce la chute des Tourelles : il ajoute un post-scriptum au récit concernant Saint-Loup.

Enfin, le bruit se répand à Chinon que les Anglais ont levé le siège en hâte « si hastement qu'ils laissèrent leurs bombardes, canons, artillerie et la plupart de leurs vivres et bagages », le souverain n'a garde de ne pas le noter ; et la dépêche s'allonge d'un second post-scriptum. On sent, à travers ces allongements successifs, comment et combien les événements se sont précipités. En somme, c'est un beau compte rendu militaire un peu sec, très clair, avec la note religieuse qui convenait à l'âme du roi Charles. Réservé dans la distribution des éloges particuliers, le prince ne « met à l'ordre du jour » aucun des chefs qui prirent part à l'action, sauf Jeanne. Il la nomme seule, mais avec un profond respect pour ses vertus et une royale admiration pour ses hauts faits.

« Depuis, dit-il dans son premier post-scriptum, les lettres commencées, nous est cy venu héraut, environ une heure après mie-nuit lequel nous a rapporté, sur sa vie, que vendredi dernier, nos gens passèrent la rivière par bateaux à Orléans et assiégèrent du costé de la Soloigne la bastide du bout du pont ; et le même jour gagnèrent le logis des Augustins. » (Le roi considère ici et avec raison les Augustins comme un ouvrage appartenant à l'ensemble des Tourelles.) « Le corps avancé de la dite bastide qui était le boulevard du pont, où il y avait bien six cents combattants anglais sous deux bannières et l'étendard de Chandos ; et finalement par grande prouesse

1. QUICHERAT, V, 297.

2. Richemont, Jeanne d'Arc d'après les documents, 120.

3. Les Archives de Narbonne en gardent un authentique.

et vaillantise, moyennant toujours la grâce de Notre-Seigneur, gagnèrent toute la dite bastide. Et ont esté, tous les dits Anglais qui y estoient, mors ou prins. Pour ce, plus que devant, devez louer et remercier nostre dit Créateur, que de sa divine clémence ne nous a voulu mettre en oubly, et *ne pourriez assez honorer* les vertueux faits et choses merveilleux que le dit héraut qui a esté présent nous a rapporté, et aultres aussi, de la Pucelle, laquelle a toujours été en personne à l'exécution de toutes ces choses. »

Évidemment ceux qui penseraient que Charles fut indifférent aux exploits de Jeanne, et ne sut trop qu'en croire, auraient oublié cette « Encyclique » royale. En deux lignes fermes et hautes, noble justice est faite.

Il aurait été merveilleux que les théologiens, véritable puissance, et puissance alors aux aguets, disputeuse, citant tout à son tribunal, ne se fussent pas occupés de Jeanne. Ces prophéties qui se formulaient et s'accomplissaient au su et au vu de tout le monde ; cette étrangeté d'une fille des champs conduisant des troupes au combat ; ces victoires remportées contre toute apparence et toute espérance ; cet État, cette monarchie sauvés par une enfant, devaient piquer leur curiosité et aiguïser leurs plumes.

Les plus graves personnages ecclésiastiques, en effet, dirent leur mot.

Au milieu de ceux-ci Jacques Gelu, alors archevêque d'Embrun, tient assurément le premier rang par sa dignité. Ami très particulier du roi, mêlé largement aux affaires du Concile de Constance, où il assista en qualité d'archevêque de Tours très écouté ; presque pape avant l'élection de Martin V (il recueillit cinq voix des électeurs pontificaux) ; négociateur, malheureux il est vrai, auprès du terrible Aragonais Benoît XIII, qui lui refusa, si délié fût-il, sa démission, comme il l'avait refusée à tous ; ambassadeur de Charles VII ; homme de doctrine et de piété, il s'est occupé plusieurs fois de Jeanne. Aussi bien Orléans l'intéressait-il. Il y avait étudié sept ans la Théologie et le Droit. Son premier mouvement en présence de la sainte héroïne fut d'inquiétude. L'extraordinaire du « message » de celle-ci étonnait sa prudence ; mais immédiatement après la victoire d'Orléans sa pensée prit un autre tour.

Les conclusions de son mémoire diffus, pénible à lire, sont,

contrairement au corps du texte, à forme vive et parfaitement nette : « Jeanne remplit tous ses devoirs envers Dieu. Fidèle chrétienne, elle se confesse souvent et communie dévotement. L'honnêteté reluit dans sa conversation. Elle parle peu, évitant par là beaucoup de péchés. Elle est sobre dans sa nourriture. Rien dans ses actes qui ne marque la retenue d'une vierge : et cela dure depuis plusieurs mois. Si le mal avait existé, il aurait eu le temps de se montrer.

« Elle a triomphé des Anglais à main armée, mais pas sans les avoir avertis charitablement de quitter un pays occupé injustement. » Puis, passant énergiquement aux résolutions pratiques :

« Nous disons que c'est le conseil de la Pucelle qui doit être demandé, cherché principalement, et avant celui de tous les autres.

« Elle représente la majesté divine. Que devant cette majesté courbe son front et fléchisse les genoux la douce humilité du roi mortel, et qu'il seconde les bonnes dispositions de la bienveillance divine. C'est son devoir. Il apaisera ainsi Celui par qui règnent les rois, à qui soit honneur et gloire dans les siècles éternels<sup>1</sup>. »

Au même temps allait s'éteindre Jean Charlier. Originaire de Gerson, près Rethel<sup>2</sup>, ce qui lui a valu d'être connu sous le nom vraiment populaire de Jean Gerson, chancelier de l'Université, par la résignation de Pierre d'Ailly, le cardinal (1395), il devient l'âme de la partie saine de ce grand corps. Souvent il essaya de contenir l'autre dans les limites d'une politique raisonnable et pondérée. Jean Petit et ses émules lui vouèrent pour cela d'implacables haines. Aussi récolta-t-il ce que moissonnent ordinairement les sages, aux heures où le haut du pavé est aux fous. Les Cabochiens lui eussent fait un mauvais parti s'ils eussent pu le prendre. Retiré à Lyon près de son frère, le prieur des Célestins, il leur échappa. Il n'évita point quelques erreurs : même les meilleurs esprits sont de leur temps. Son charitable apostolat près des petits enfants de Lyon, auxquels il aimait à enseigner le catéchisme, lui a fait une renommée plus durable que ses livres de théologie. Ce fut un esprit très vigoureux et un prêtre exemplaire.

1. Gelu, *AYROLLES (La vraie Jeanne d'Arc)*, I, 51-52.

2. FELLER, *Dictionnaire*.

Pesant ce qui s'est accompli par Jeanne, le lumineux et saint vieillard écrit : « Que la grâce à nous accordée par Dieu dans la Pucelle ne soit ni pour elle ni pour les autres un sujet de vanité, d'enflure, de profit mondain, de haine des partis. Cette faveur doit être reçue dans un esprit de mansuétude, de supplication et de reconnaissance : chacun doit libéralement contribuer de ses biens, de ses efforts au but voulu de tous. Ce but, c'est que la paix revienne dans les foyers, et que délivrés de la main de nos ennemis par la bonté de Dieu, nous marchions dans la sainteté et la justice, tous les jours de la vie. »

« Ce qui a été fait est l'œuvre du Seigneur : *A Domino factum est istud.* »

Ainsi à la flamme de l'Inspirée se ranimait le patriotisme du vieux Français.

Un clerc de la Cour de Martin V, dont nous ignorons le nom, écrivait alors un « Breviarium historiale », un « Abrégé d'histoire ». « Ceux qui réfléchiront, dit-il, seront forcés de conclure que les œuvres de la Pucelle viennent de Dieu, et ne sont pas l'effet du sortilège, ainsi que le répètent quelques esprits que la vérité offusque. »

C'est un Français, et un Français très Français. Il sait les misères de son pays. Dire qu'il en gémit n'est pas assez ; il en rugit. Qu'on écoute plutôt :

« Sous le Pontificat de Martin V, le royaume de France, fleur de lys du monde, opulent entre les plus opulents, devant lequel l'univers s'inclinait, a été jeté bas par le tyran Henri<sup>1</sup>, cet envahisseur, cet injuste détenteur de l'Angleterre elle-même. Tel est son état, qu'on ne peut en croire ses yeux, quand ils nous montrent à quel degré d'humiliation en est momentanément réduit un royaume autrefois si haut, si puissant que la langue a peine à l'exprimer. »

Tout d'un coup, l'auteur passe aux traîtres qui ont pactisé avec l'Anglais, et s'accommodent de sa domination. Sa plume ne peut retenir l'invective :

« Qu'ils portent le stigmatte des parjures ceux qui ont violé leurs serments ! Qu'ils soient mis au nombre des traîtres ceux qui ont préparé la ruine de leurs concitoyens ! Qu'à travers les âges soient notés d'infamie ces destructeurs de la patrie !

1. Ce passage emporte très probablement la conclusion que ce morceau fut écrit entre le Traité de Troyes où, en effet, la France fut jetée à bas (1420), et la mort du roi Henri survenue en 1422.

Qu'ils aient les yeux crevés, qu'ils périssent de mort violente les ennemis atroces de la gloire de leur pays, ceux qui l'ont livré à l'étranger ! »

Sept années plus tard, le patriote passionné se remet à l'œuvre :

« Pendant que je demeurais à Rome, dit-il, après l'achèvement de mon travail (le *Breviarium*), parmi les nouveaux événements qui sont survenus dans l'univers, il s'en est produit un si grand, si considérable, qu'il ne parut pas en être arrivé de pareil depuis l'origine du monde. Je ferai donc une addition à mon ouvrage, pour en dire quelques mots....

« Une pucelle nommée Jeanne s'est levée dans le royaume de France. elle y a seulement paru quand le royaume était à la veille d'une ruine complète, et au moment où le sceptre de ce royaume devait passer dans une main étrangère. Cette jeune fille réalisa des actes qui sont plutôt divins qu'humains... »

Oui, lorsqu'on réfléchira sur eux, « on sera forcé de conclure que les œuvres de la Pucelle viennent de Dieu, et ne sont pas l'effet d'un sortilège, ainsi que le répètent certains gens que la vérité offusque<sup>1</sup> ».

Inutile de prolonger ces citations de documents contemporains. Les extraits du clerc de Spire, de Henri de Gorcum, « le solennel maître ès arts de Cologne », d'Eberhart de Windeckem, etc., deviendraient de la répétition.

Ce qui a été rappelé suffit amplement pour établir, une fois encore, l'éclat que fit partout la libération d'Orléans.

Tandis que tout retentissait d'elle, Jeanne se recueillait.

La matinée du dimanche 8 avait été employée à la surveillance des Anglais sortis de leur camp, et à la destruction méthodique de leur forteresse.

L'après-midi, rendez-vous avait été donné à la cathédrale. Les corps saints y furent découverts. Des clercs les chargèrent sur leurs épaules, et un cortège se forma. Le Bâtard en était, les capitaines, les procureurs, les miliciens; Jeanne sans armure, parce que sa blessure la faisait souffrir, était à la tête des femmes, où elle se tenait en toute modestie. Les cloches retentissaient joyeusement; les cantiques emplissaient l'air. Jamais la Loire

1. *Breviarium historiale* découvert à la Vaticane par le Comte Ugo Balsani, 1885, publié par Léopold Delisle, même année. — Traduction du P. Ayrolles : *La Pucelle devant l'Église de son temps*, 54-55.

n'avait paru plus aimable. La foule entière la franchit par le vieux pont : il y avait deux cent neuf jours qu'il avait été fermé par l'ennemi. Ce fut un délice de le revoir. On passa comme on put à travers les décombres des Tourelles. Sans doute les Portereaux étaient fort ravagés ; le beau couvent des Augustins, son église, les maisons de campagne, les vide-bouteilles n'existaient plus. On se consolait de ce qui était, en considérant ce qui aurait pu être. Une antienne et une oraison furent chantées au milieu des ruines. On rentra par la porte Renart.

C'est l'origine de la célèbre procession d'Orléans qui, depuis lors, n'a jamais cessé de se faire le 8 mai, sauf dans certains temps de crise<sup>1</sup>.

Le lundi 9 fut encore marqué par des exercices religieux : probablement un service funèbre pour les trépassés du siège.

Dès le mardi, Jeanne dut se séparer de ses amis d'Orléans.

« Son saint voyage<sup>2</sup> », comme dit le *Journal du Siège*, n'était pas fini : la première étape seulement était fournie, il fallait continuer. Les adieux furent doux et pénibles. Il y avait de la joie dans les larmes des Orléanais, puisqu'ils étaient délivrés ; mais ils versaient des larmes, et comprenant bien qu'ils devaient tout à Jeanne, ils lui offraient tout « eulx et leurs biens, à elle et à sa volonté<sup>3</sup> ». Elle cependant répondait très doucement... Douce elle était apparue à la glorieuse ville ; douce elle s'en éloigna : simple et modeste dans le triomphe comme elle avait été simple et modeste dans l'attente et la promesse du triomphe.

Jeanne s'éloigna, non seulement avec la couronne de laurier des victorieux, mais avec l'auréole des thaumaturges et des prophètes. Tous, de l'humble milicien à Dunois qui n'avait pas la réputation d'être un crédule, étaient bien convaincus que le 29 avril, les vents contraires qui soufflaient sur la Loire avaient à son ordre subitement changé d'orientation<sup>4</sup>.

1. *Journal du Siège*, Charpentier, 95. « Par Monseigneur d'Orléans avec tout le clergé, et aussi par le moyen et ordonnance de Mgr de Dunois, et aussi les bourgeois, fut ordonné être faite une procession le 8<sup>e</sup> du dict may, et qu'on irait jusques aux Augustins et partout où avait été estoc (combat). On y ferait station et office propice... et le lendemain messe pour les trespasés. »

2. *Journal du Siège*, Charpentier, 91.

3. *Ibid.*

4. Dunois, Q. III, 6 ; Champeaux, Q. III, 29 ; Chronique. Références relatives aux prophéties. Cf. plus haut, Q. IV, 218.

Elle avait annoncé la libération d'Orléans du voisinage de tout Anglais, pour avant cinq jours, le mercredi vigile de l'Ascension ; elle avait annoncé encore qu'elle serait blessée, que son sang coulerait à l'assaut des Tourelles, que Glasdale périrait « sans saigner », que les Anglais laisseraient forcer la bastille sans résistance, lorsque son étendard en toucherait le talus ; qu'elle rentrerait par le pont dont les arches étaient alors détruites : tout s'était réalisé. L'Esprit de Dieu reposait sur cette enfant.

Lorsqu'elle s'engagea, le mardi matin, sur la route de Blois d'où elle devait partir pour aller saluer le roi, tous ces souvenirs lui faisaient escorte : « Ni Rais, ni Coulonces, ni les écuiers et gens de guerre<sup>1</sup> » qui l'accompagnaient, ni les villes par où elle allait passer, ni les Anglais qu'elle allait défier en longeant les murailles de Meung et de Beaugency, n'avaient garde de l'oublier.

Seulement les Anglais la tenaient pour une sorcière. Ils avaient vu une colombe voletter autour de son étendard, le jour des Tourelles. Et puis s'il n'avait pas été ensorcelé, cet étendard d'une fille des champs, « d'une ribaude, d'une vachère » ainsi qu'ils s'exprimaient dans leur furie, aurait-il donc fait reculer la bannière du grand Chandos<sup>2</sup>, confiée à Glasdale comme au plus digne de la porter et de la maintenir ? Le Diable et la Diabliesse avaient seuls pu leur arracher les bastilles et les réduire à cette extrémité, si peu connue d'eux, d'une fuite précipitée. Le soin pris par les théologiens dont nous avons cité les travaux, Gelu, Gerson, l'auteur du Bréviaire, le clerc de Spire, de réfuter cette idée qui nous semble saugrenue ; le mot singulier du Faux-Bourgeois de Paris sur Jeanne dont « on ne savait pas ce que c'était », prouvent combien les battus, soit par désir de trouver une excuse à leur défaite, soit par incapacité de se soustraire à des crédulités grossières, étaient ancrés dans la conviction qu'ils s'étaient trouvés victimes d'un maléfice. Leur épouvante était telle que Bedford, afin d'éviter la débâcle de ses troupes, fit défendre aux capitaines des ports de Normandie de laisser rembarquer aucun homme d'armes, pour l'Angleterre.

Pour l'ennemi elle était visiblement le suppôt du Mauvais ; et il tirera de son appréciation de terribles conclusions. Pour

1. *Journal du Siège*, Q. IV, 165.

2. *Lettres du roi aux villes de son obédience* (Archives de Narbonne), Q. V, 103.

les nôtres elle était devenue non moins visiblement la disciple de l'archange, mais inconséquents avec eux-mêmes, ils n'allèrent pas au bout de cette foi ; nous allons le voir.

Elle fit son entrée dans Blois le mardi même. De ce coup elle ne traînait plus de convoi à sa suite. L'étape n'avait rien de difficile avec une bonne monture.

Après quarante-huit heures de halte, elle se dirigea sur Tours, où le roi devait la rencontrer. Arrivée la première, elle chevaucha au-devant de lui, non toutefois sans avoir pris son étendard qu'elle voulut porter flottant. Il n'était pas tout à fait le sien ; il était, plus encore que le sien, celui de Jésus et de Marie. Il fallait que le souverain qui — entre ses mains — et par acte authentique, avait donné son royaume à Jésus-Christ, comprit bien que c'était Jésus-Christ, et non sa mandataire, qui le lui avait rendu.

Arrivée devant Charles, elle se tint la tête profondément inclinée « aussi profondément qu'elle put sur l'encolure de son cheval ». Il la pria aussitôt de se relever. Tous remarquèrent la joie du roi ; et on pensait « qu'il l'aurait bien embrassée » de satisfaction<sup>1</sup>.

De Tours à Loches il n'y avait plus loin. C'est là, sur les bords aimables de l'Indre, que Jeanne a passé probablement la majeure partie de son séjour près du roi. Y rencontra-t-elle le Dauphin, le futur Louis XI ? Nous le tenons pour à peu près certain. Sûrement il y était au commencement de juin, Gui et André de Laval l'y virent. « Arrivay le samedi (premier samedi de juin) à Loches, écrit Gui de Laval, et allay voir Monseigneur le Dauphin au Chastel, à l'issue des vespres de l'Église collégiale ; qui est très bel et gracieux seigneur et très bien formé et bien agile, de l'aage environ de sept ans qu'il doit avoir. » On aimerait que Jeanne ait prié sur cet enfant qui deviendra le plus roi de nos rois ; celui qui ne connut jamais le repos, ni le faste, ni la dissolution ; l'artisan le plus heureux et le plus subtil de notre agrandissement national ; l'avare qui économisait sur ses houseaux, mais trouvait plus d'or qu'il n'en fallait pour acheter des provinces ; le médecin clairvoyant et terrible qui finit par guérir la plaie profonde de la France, en

1. Ces détails sont d'Eberhard de Windeck, Q. IV, 497.



arrachant la Bourgogne, fief masculin, à la fille du Téméraire et à son mari l'archiduc autrichien. La belle rencontre que celle de cette simple et candide jeune fille avec le renardeau précoce, fort capable de la comprendre au moins un peu, et de l'admirer !

La population de Loches, agréable et douce, fit à Jeanne le plus cordial, le plus tendre accueil.

Les hommes d'armes ne se lassaient point de vanter sa sainteté<sup>1</sup> ; les pauvres femmes et les pauvres hommes couraient sur ses pas. Ils voulaient baiser ses mains, ses pieds, ses habits. Les enfants se jetaient entre les pieds de son cheval<sup>2</sup>. Les scènes d'Orléans se répétaient. Des médailles de plomb étaient frappées à son honneur<sup>3</sup>.

De l'extérieur lui arrivaient des relations flatteuses. Jeanne de Laval et sa mère qui avait été la seconde femme de Bertrand du Guesclin, correspondaient avec elle ; elle envoyait un petit anneau d'or à la noble femme, en s'excusant d'adresser si petit présent à personne si haute<sup>4</sup>. Le député de la ville de Tournai lui faisait visite et liait avec elle, au nom de ses concitoyens, un commerce duquel sortira la célèbre invitation « aux loiaux Franchois de la ville de Tournay d'estre prez de venir au sacre du gentilz Roy Charles à Rains<sup>5</sup>. » Le Duc de Bretagne lui envoya une véritable ambassade : son confesseur Yves Milbeau, le sire de Rostrenem Auffrey Guinar, un poursuivant d'armes, pour la féliciter de sa victoire. Ils lui offrirent une dague précieuse, plusieurs chevaux de prix<sup>6</sup>, et causèrent avec elle. Milbeau lui demanda si c'était de par Dieu qu'elle était venue secourir le Roi.

— Oui.

— S'il en est ainsi (à cette conclusion on reconnaît le théologien qui établit un raisonnement), Dieu a aidé Charles, donc Charles est le véritable roi. Dans ce cas, Mgr le Duc de Bretagne est disposé à venir aider le roi de son service. Il ne peut venir de son propre corps, car il est dans un grand état d'infirmité, mais il enverra son frère.

— Assurément, reprit Jeanne avec tranquillité. Le Duc ne

1. Barbin, Q. III, 84.

2. *Ibid.*

3. QUICHERAT, I, 291.

4. Gui de Laval, Q. V, 109.

5. Lettre de la Bienheureuse, Q. V, 125.

6. Dom Morice, Q. V, 264.

devrait pas raisonnablement avoir attendu si longtemps<sup>1</sup>.

Quelques hommes graves, tel Pierre de Versailles qui lui avait toujours porté intérêt, même avant Poitiers<sup>2</sup>, s'inquiétaient. Au milieu de ces témoignages d'admiration, saurait-elle garder l'équilibre ?

— Prenez garde, lui disait le Docteur, prenez garde, cela devient de l'idolâtrie.

Jeanne ne souriait pas de l'observation. Bien que le mot d'idolâtrie dépassât les réalités, accoutumée à surveiller de près son âme, elle sentait le danger ; et sachant bien que Dieu seul donne et protège l'humilité :

— En vérité, répondait-elle, je ne saurais me garder de tant de périls, si Dieu ne me gardait pas<sup>3</sup>.

Jeanne ne se laissait pas détourner de sa grande tâche, de son grand « message » par ces « festoiments ». La délivrance d'Orléans n'était que l'ouverture de son œuvre : la suite, la suite nécessaire, si le roi voulait comme il avait voulu pour Orléans, c'était le Sacre.

Le Sacre ! Le roi n'eût pas mieux demandé. Pourquoi eût-il mieux demandé ? Chrétien, il croyait à la valeur du rite. Roi, il désirait l'accroissement d'autorité qui devait lui en revenir. Mais Reims était loin. Les routes à travers la Bourgogne qu'il faudrait suivre, étaient mal sûres. Les grosses villes que l'on rencontrerait, comme Auxerre, appartenaient à Philippe le Bon. Reims même n'était plus à la couronne. Que feraient les Rémois ?

Puis, les Anglais avaient bien été contraints de lever le siège ; mais ils n'étaient pas détruits. Dunois parlait d'une armée réunie sous les ordres de Jean Falstoff. Où était-elle cette armée ? Bien plus, les garnisons qui tenaient Beaugency, Meung, Jargeau, au milieu desquelles on passerait nécessairement, ne se réveilleraient-elles point ?

Le roi ne pouvait être ainsi risqué. Un coup de main, et c'était la captivité de Jean le Bon recommencée ; et combien aggravée !

Ces raisonnements impressionnaient d'autant plus le roi qu'il hésitait toujours, quand il s'agissait de sortir de ces

1. Eberhard de Windeck, IV, 498.

2. Cf. *suprà*, Paroles de Pierre de Versailles au procès de Poitiers.

3. Barbin, Q. III, 84.

« retraits » où son indolence native, exagérée par l'habitude, se plaisait tant.

Jeanne jusqu'à ce jour avait rencontré une opposition personnelle, l'opposition des sceptiques. Elle commença de rencontrer une opposition de système : l'opposition des politiques.

Ceux-ci rêvaient avec le Bourguignon une alliance qui eût contraint l'Anglais isolé à regagner son île. Et ils auraient eu raison de faire ce rêve si le Duc eût été de leur avis. S'ils escomptaient vraiment une alliance prochaine, ils faisaient le plus faux des calculs. Philippe le Bon leur offrira sous toutes les formes et à travers toutes les vicissitudes, ce mirage, sans jamais cependant interrompre ses pratiques avec l'Anglais. Ce fut sa diplomatie très simple et très fructueuse. En attendant l'issue de la lutte, ce qui affaiblissait l'Anglais lui allait ; ce qui affaiblissait le Français ne lui allait pas moins. Il avait été ravi de la bataille des Harengs. Il fut enchanté de la chute des Tourelles. Avec son sens droit et les lumières surnaturelles que Dieu ne lui refusait pas — pas plus qu'il ne les avait refusées, dans des conjonctures quasi analogues à sainte Catherine de Sienné, Jeanne avait lu dans les cartes de Philippe. Elle aussi voulait son alliance : mais elle pensait que l'on devait tendre à l'imposer par la vigueur, non à la quémander par des concessions. Surtout il ne fallait pas que le Duc Philippe oubliât sa qualité de vassal. L'avenir à cette manière de voir donnera trop raison.

Elle n'ignorait pas d'ailleurs que le vassal n'avait pas le droit de refuser le passage à son suzerain se rendant à la ville de son sacre ; d'où elle concluait que si l'une de ses forteresses barrait obstinément le chemin, on la forcerait.

Par cette ouverture, les politiques de la cour reprenaient avantage ; car forcer une forteresse supposait une armée : une armée supposait de l'argent et on n'avait plus d'argent.

Alors quoi ?... Que résoudre ?

Le roi multipliait ses conseils : encore un de ses goûts : et on n'aboutissait à rien.

Fatiguée de ces débats oiseux pendant lesquels l'ennemi se ressaisissait, Jeanne, nous raconte joliment Dunois, alla frapper un jour à la porte de l'un des « retraits » du roi. Il y était enfermé avec Christophe d'Harcourt, Gérard Machet et le sire de Trèves. Elle entra rapidement et, se jetant à genoux, elle dit à peu près :

— « Noble Dauphin, ne tenez plus tant et de si longs conseils ; venez vite à Reims ; prenez-y votre digne couronne.

— « Jeanne, interrompit d'Harcourt, est-ce votre Conseil qui vous a chargée de dire ces choses ?

— « Oui. Et je suis très aiguillonnée de les voir s'accomplir.

— « Jeanne, voulez-vous nous dire en présence du roi comment s'y prend votre Conseil pour vous parler ? »

La Sainte comprit à merveille. Christophe d'Harcourt revenait en arrière. Il oubliait les temps de Chinon et de Poitiers où la réalité des Voix avait été débattue. Il oubliait Orléans où elle avait été prouvée. Il se posait devant elle dans le doute qui pouvait lui être le plus cruel, le doute de sa divine mission, le doute du « message ».

« Jeanne rougit.

— « Je conçois, dit-elle, ce que vous voulez. Mais oui, je vous le dirai bien. »

« Cependant elle s'arrêtait.

« Le roi intervint :

— « Oui Jeanne, dit-il doucement, et comme si, lui-même étant fixé, n'avait aucun besoin de pareille confiance, qu'il vous plaise de *leur* dire ce qu'ils demandent.

— « Ainsi ferai-je, reprit-elle. Et poursuivant la pensée de Christophe jusqu'au fond de son âme bien plus encore que son propos : quand je suis chagrinée par quelqu'un qui ne croit pas facilement à ce que je dis au nom de Dieu, je me retire à part, et je prie en me plaignant d'être si difficilement crue ; mon oraison faite, j'entends une Voix qui me dit : Fille de Dieu, va, va, va ! Je serai à ton aide. Va ! Quand j'entends cette Voix je suis pleine de joie et je voudrais que cela durât toujours.

« Or, en répétant la parole de ses Voix, Jeanne levait les yeux au ciel. Elle semblait se soulever d'allégresse, et c'était grande merveille de la voir comme transfigurée<sup>1</sup>. »

Ainsi contait Dunois, manifestement remué.

Christophe d'Harcourt fut-il aussi touché que lui ? Nous l'ignorons.

Il eût mieux aimé que le roi, abandonnant l'idée d'une marche sur la Champagne, se tournât contre la Normandie, comme il en avait été question. D'Alençon pouvait bien être

1. Dunois, Q. III, 12.

du même avis. Leurs fiefs à tous les deux<sup>1</sup> eussent couru plus vite la chance heureuse d'être libérés du séquestre anglais. Ils étaient même en condition d'apporter des motifs de valeur. Rouen était moins loin que Reims. Pour y aller, on n'aurait à forcer que des terres anglaises, franchement ennemies, et non les domaines équivoques du Bourguignon. Il était permis de supposer que Rouen, centre de la puissance de Bedford, ayant été réduit, la ruine du restant suivrait.

Jeanne tenait bon. Ses Voix lui avaient indiqué comme second objectif le sacre.

On finit par s'arrêter à une solution moyenne : c'est assez la loi des délibérations.

Préalablement à toute marche vers Reims, les rives de la Loire devraient être nettoyées, c'est-à-dire que Beaugency, Meung et Jargeau devraient être repris.

Le Bâtard avait tâté Jargeau quelques jours auparavant avec Boussac, Gravelle, Coarraz, Poton. Ils avaient fait une démonstration sous les murailles, espérant décider le gros de la garnison à sortir. Mais elle s'était bien gardée de commettre pareille faute, se sentant à l'abri derrière des fossés que l'hiver avait remplis. Toutefois, le capitaine Henri Biset avec quelques-uns des siens n'avait pas voulu laisser la provocation sans réponse ; il avait escarmouché, et s'était fait tuer.

On sut que les Anglais avaient enterré leur chef et l'avaient bien pleuré<sup>2</sup>. Ce fut l'unique gain. On était condamné à reprendre l'expédition.

D'Alençon, qui venait de se libérer définitivement de sa rançon et pouvait donc rentrer au service actif, fut nommé lieutenant général<sup>3</sup>. Le roi mit cependant une condition à l'arrangement, c'est que le prince « usât et feist entièrement par le conseil de la Pucelle<sup>4</sup> ».

Le roi en venait à la ligne de conduite préconisée par l'archevêque d'Embrun.

Le rendez-vous indiqué à la nouvelle armée fut Selles en Berri, sur les bords du Cher, un gros bourg, à dix-huit kilomètres de Romorantin.

1. D'Alençon et d'Harcourt avaient des biens considérables en Basse Normandie.

2. *Journal du Siège*, 93.

3. *Ibid.*

4. D'Alençon, Q. III, 99.

Nous ne savons si Jeanne fut tout à fait satisfaite du plan de campagne. Il n'est pas invraisemblable qu'elle l'ait trouvé un peu lent. Toutefois on marchait. On ne piétinait plus dans les « chastels royaux ». Le noble et cher Dauphin allait sortir de ses « retraiets ». C'était à peu près bien.

C'était d'autant mieux qu'une lumière nouvelle, lumière de direction plus encore que de prophétisme, s'imposa vers cette époque à l'esprit de la Sainte : « Elle durerait peu ; il était sage d'user d'elle bien et vite ; elle ne durerait guère plus d'un an<sup>1</sup>. »

Ce sera trop vrai. L'événement de Compiègne se produira dans un an et un mois : « guère plus d'un an ». L'impérieux besoin de l'heure était d'activer les événements.

Tout au fond de ces choses divines, quand nous nous retournons du côté de la Sainte, nous entrevoyons la sollicitude des Voix, pour l'âme qu'elles ont prise en garde. Afin de la tenir dans la dépendance et l'humilité, au-dessus de la gloire humaine qui la cherche et la détruirait, elles lui montrent déjà la mélancolique fragilité de sa destinée. Elle ne durera guère plus d'un an ! Une menace d'orage assombrit le ciel d'or.

Cette attente austère lui rendit plus facile, sans doute, la haute tenue morale de laquelle Pierre Vaillant, bourgeois d'Orléans, déposa :

« Tous conviennent, dit-il, que portée à une si éclatante fortune par ses exploits et par l'opinion, Jeanne ne s'attribua jamais la gloire des événements. Ils étaient de Dieu, l'honneur en était à Dieu seul. Autant qu'elle pouvait, elle se soustrayait aux ovations populaires. Elle préférait la solitude aux sociétés des hommes ; elle ne paraissait à celles-ci que pour les besoins de la guerre<sup>2</sup>. »

1. D'Alençon, Q, IV, 99.

2. Pierre Vaillant, Q. III, 31.



## CHAPITRE XV

### LA CAMPAGNE DE LA LOIRE

1429

*Du samedi 4 juin au dimanche 19 du même mois.*

Message des Orléanais à Jeanne le 4 juin : elle est toujours pour eux le centre des choses de la guerre. — Le roi à Saint-Aignan le 6. — Première entrevue des Laval et de Jeanne : une narration charmante. — Le 9, Jeanne de nouveau à Orléans : il s'agit de nettoyer les rives de la Loire en amont et en aval de la ville. — Manifestations des Bourgeois d'Orléans à l'égard de Jeanne : comment ils lui vinrent en aide en lui prêtant leur matériel de siège. — Arrivée du Duc d'Alençon. — Siège et prise de Jargeau ; Jeanne blessée ; une scène de paladins. — Retour à Orléans. — Départ le 15, pour Meung et Beaugency. — Prise du pont de Meung. — Le 16, attaque de Beaugency. — Force et charme de cette ville. — Arrivée de Richemont ; colère du Duc d'Alençon ; Jeanne pacificatrice. — La nouvelle de l'approche de Falstoff donne du poids à ses raisons ; arrangement. — Récit des événements qui dans l'armée anglaise, spécialement à Janville, avaient précédé l'apparition de Falstoff aux environs de Beaugency. — Les Anglais se retirent à Meung, la nuit du 16 au 17. — Reddition de Beaugency cette même nuit. — Évacuation de Meung, le 17 à l'aurore. — Les Anglais en fuite vers Janville par Patay. — Les nôtres à leur poursuite. — Prophéties de Jeanne. — Rencontre. — Les Anglais culbutés à Patay. — Étendue de leur désastre. — *Le Te Deum* de Jeanne et de ses compagnons. — Trois villes prises et une bataille gagnée dans le même jour, 17 juin. — Troisième entrée de Jeanne à Orléans. — La conclusion que le populaire tire des événements. — La Sainte de la Patrie entraîne le peuple aux églises.

On peut tenir pour certain que Jeanne fut des premières au rendez-vous de la Selle-en-Berri.

Dès le samedi 4 juin, elle y reçut un messager de la ville d'Orléans chargé de lui donner « des nouvelles des Anglais<sup>1</sup> ».

1. Quicherat, V, 262.

Elle apparaissait toujours comme le centre auquel devaient aboutir les choses militaires.

Le 6, on annonça que le roi avait pris logement, tout près, à Saint-Aignan. Parmi les gentilshommes de sa suite se trouvaient deux petits-fils de du Guesclin, Gui et André de Laval. Gui de Laval fut créé comte dans la promotion du sacre. Il y remplit la fonction de pair. André parvint jusqu'au maréchalat. Il acquit de la réputation sous le nom de maréchal de Lohéac. De ces deux jeunes hommes, quoique dignes de leur illustre grand-père, il est permis de dire qu'ils sont plus connus pour une lettre exquise sortie de leur plume, en ce juin 1429, que pour leurs services.

Partis de leur château de Vitré afin de se refaire un peu, s'ils le pouvaient, d'une lourde rançon payée aux Anglais par le plus jeune, André, ils voulurent donner à leur mère et à leur grand-mère des nouvelles de la cour, où ils paraissaient pour la première fois. C'est l'aîné qui écrivit. Or il advint que cette dépêche fut un petit chef-d'œuvre de fraîcheur, de justesse, d'émotion contenue. Des personnages très intéressants avaient posé devant le conteur : le petit Dauphin, le roi, Jeanne, une armée toute à l'espérance, dans un décor de village solognot ; il vit parfaitement ces divers objets et réussit, sans y penser, à les peindre de même.

Nous savons déjà ce qu'il avait écrit de l'enfant royal<sup>1</sup>.

Quant à Charles, il nous le montre prodigue de gracieuses paroles, reconnaissant de tout ce que l'on tente pour sa cause, joyeux de recevoir les descendants de l'incomparable serviteur de son aïeul, au point de déclarer qu'il « n'eust fait si bon accueil et si bonne chière à aucun de ses parents ou amis<sup>2</sup> ».

Tout cela met en beau train le narrateur. Quand il arrive à Jeanne, il sème à travers ses lignes le pittoresque le plus charmant, avec une pointe de croyance religieuse, à peine appuyée, et d'autant plus appréciable aux délicats.

Le roi a voulu qu'il vît la prodigieuse enfant avec laquelle il combattrait. Il l'a dirigé lui-même de Saint-Aignan sur la Selle-en-Berri. Il a prié Jeanne de venir au-devant d'eux.

Quand elle apparaît, Gui de Laval n'a d'yeux que pour elle : il en oublie de nous conter la scène des présentations qui

1. Cf. Chapitre précédent.

2. Laval, Q. V, 107.



eût été intéressante tout de même. Après avoir noté d'une ligne, où il met beaucoup de complaisance, la bonté du roi qui a ménagé si aimablement la rencontre : « Disaient aucuns (que le roi avait fait cela) en ma faveur pour ce que je la veisse » ; il en vient au sujet qui plus que tout le reste intéressera « ses très redoutées Dames et mères »... « Et fit la dite Pucelle très bonne chère à mon frère et à moi, armée de toutes pièces, sauf la teste, et tenait la lance en main. Et après que feusmes descendus à Selles, j'allay à son logis la voir ; et fist venir le vin et me dist qu'elle m'en ferait bientôt boire à Paris, et me semble chose toute divine de son fait, et de la voir et de l'ouïr. Elle s'est partie ce lundy, après les Vespres, de Selles pour aller à Romorantin, à trois lieues en allant avant, le maréchal de Boussac et grand nombre de gens armés avec elle. Et la veis monter à cheval, armée tout en blanc, une petite hache en sa main, sur un grand coursier noir qui, à l'huis de son logis, se démenait très fort et ne souffrait qu'elle montast. Et lors elle dist : « Menez-le à la croix » qui estait devant l'église, auprès, sur le chemin. Et lors elle monta sans qu'il se meust, comme s'il fust lié. Et lors se tourna vers l'huis de l'église qui était bien prochain, et dist en assez haute voix de femme : « Vous les prestres et gens d'Église, faictes procession et prières à Dieu. » Et lors se retourna à son chemin en disant : « Tirés avant, tirés avant » ; son étendard était ployé que portait un gracieux paige, et avait sa hache petite en la main. Et un sien frère, qui est venu depuis huit jours partait aussy avec elle tout armé en blanc. »

Voilà un pastel exécuté à souhait pour nous donner l'idée de Jeanne, à la tête d'une troupe, en ce moment de sa carrière. Beaucoup de simplicité, d'entrain militaire de bon aloi, de l'autorité, et par-dessus tout, un je ne sais quoi de surnaturel dans les détails, — jusque dans la manière de monter son cheval, — qui dénote l'envoyée, « le message » de Dieu.

Gui de Laval nous peint encore le mouvement de l'armée quand elle s'ébranle.

Jeanne s'est déjà éloignée. Maintenant <sup>1</sup>, « c'est Monseigneur d'Alençon, le Bastard d'Orléans, Gaucourt qui vont partir ». D'Alençon plaint « celui qui demeurerait » ; il le dit « abandonné ». L'artillerie de siège a été préparée : « On pense que le

1. Gui de Laval, Q. V, 107-108.

roy se mettra en route le jedy suivant, afin de se rapprocher de l'ost » (de l'armée). Des gens d'armes arrivent « de toutes parts, chaque jour... Avant qu'il soit deux jours, l'affaire sera bien avancée de costé ou d'autre... mais tous ont si bonne espérance en Dieu que je croy qu'il nous aydera. » Les Laval eussent bien voulu prendre part à l'expédition. Ils durent se résigner à demeurer près du Roi, qui ne partit pas.

L'armée gagna vite Orléans, d'où elle devait marcher sur Jargeau. Le jeudi 9, Jeanne se retrouvait dans sa chère ville.

Les bourgeois patriotes reçurent bien tous les soldats. Ils les connaissaient et les aimaient ; d'Alençon qui était le gendre de leur Duc, le Bâtard, Gaucourt, Vendôme, Boussac, La Hire, Florent d'Illiers, du Tillay, Kermoisan, Rais qui avait engagé de grosses sommes pour l'expédition<sup>1</sup>. C'étaient des charges nouvelles qui s'annonçaient pour eux. Il faudrait prêter les canons et les chevaux pour les traîner, les coulevrines, les échelles ; donner les poudres, les boulets de pierre et de fer, les traits, des provisions de toute sorte ; gager des équipes de charpentiers, de maçons, de forgerons, de convoyeurs, de mariniers. Il faudrait trouver de l'argent. (Le roi les imposait de trois mille livres.) Mais quand il s'agissait de combattre l'Anglais, les Orléanais se seraient saignés à toutes les veines. Rien ne leur pesait ; ou si quelque chose leur pesait, ils n'en geignaient point.

La joie des joies c'était que Jeanne fût redevenue leur. Elle fit sa seconde entrée à Orléans le jeudi 9. Elle s'avança par ce pont des Tourelles dont elle-même leur avait rendu l'accès, toute blanche, avec son étendard tout blanc. Elle fut acclamée comme au premier jour, plus qu'au premier jour. Les autres chefs avaient été reçus « à grant joye de tous les citoyens », mais, « elle sur tous les autres » : elle fut accueillie avec délire. On voulait la voir, la revoir ; personne ne l'avait assez vue ni revue. « Laquelle voir ne povoyent se saouler<sup>2</sup>. »

Les bourgeois ne s'en tinrent pas à des manifestations platoniques ; ils prouvèrent qu'ils avaient gardé mémoire de leur offre récente à la Libératrice « de tout ce qu'ils avaient

1. Quicherat, V, 261. « La ville d'Orléans lui versa • Mil livres • pour aucunement le récompenser des grants frais, mises, et dépens que faire lui a convenu pour son service • (le service du roi).

2. *Journal du Siège*, Q. IV, 170.

et étaient de leurs personnes et biens ». Ils ne lui refusèrent rien. A lire les comptes de forteresse, on se convainc que leurs procureurs se la proposent toujours comme raison de leurs sacrifices et terme de leurs intentions : « Au hérault pour avoir été à Selles, le quatrième jour de Juing, devers la Pucelle dire des nouvelles des Anglais 6 liv. 8 s...<sup>1</sup> A Jaquet Compaing pour façon de deux seings (poinçons) pour signer, les pics, pioches, échelles, pelles et autres choses de guerre données à Jeanne pour aller faire le siège de Jargeau. Au même, pour argent baillé à Jean Leclerc qui fut avec François Joachim devers la Pucelle<sup>2</sup>.. A Robin le Boçant pour la dépense de lui et d'un cheval d'estre venu de Beaugency à Orléans par l'ordonnance de Jeanne quérir des pouldres...<sup>3</sup> etc., etc.

Les négociants rangés et probes ont de l'ordre. Ils entendent que les petites dépenses soient notées comme les grosses : le pain, le vin, les poinçons<sup>4</sup>. Les procureurs se conduisent en gens rangés. Ils ne veulent pas que leur matériel de siège soit perdu dans l'excursion militaire de Jargeau. Au reste, ils ont de l'intelligence, du cœur : ils sentent, ils voient que la ville dont ils ont pris charge<sup>5</sup>, ne sera jamais en sécurité tant que les Anglais tiendront Jargeau en amont, Meung et Beaugency en aval ; et quand, pour libérer le fleuve, Charles leur demande un nouveau subside après tant de subsides, ils n'allèguent pour s'excuser, ni qu'ils sortent d'un siège, ni que leurs murailles sont à réparer, ni que leurs faubourgs sont à rebâtir ; ils s'exécutent. Plutôt que de laisser dans l'embarras la sainte jeune fille qu'ils appellent « Jeanne » avec une familiarité touchante, ils vident leurs entrepôts et leur bourse.

Si Jeanne ne les avait pas eus, le départ contre les Anglais de Jargeau aurait longuement traîné. Eût-on même pu commencer la campagne, faute de l'outillage de siège qu'ils fournirent ?

Le repos de Jeanne parmi de si braves gens et si aimants fut bref. Dès le lendemain, sur le soir, on apprenait que le Duc d'Alençon était arrivé avec six cents lances et qu'il avait résolu de camper dans les bois voisins, probablement ceux d'Olivet.

1. Livres de comptes, Q. V. 262.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, 263.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*, 261.

A l'aurore, il fut rejoint par Jeanne, Monseigneur le Bâtard, Florent d'Illiers et d'autres. Le bruit avait couru — et il était exact — que Falstoff arrivait de Paris avec une armée, de l'artillerie, des munitions ; envoyé par Bedford au secours des villes tenues encore par les Anglais<sup>1</sup>. On savait d'ailleurs que Suffolk s'était jeté dans Jargeau avec six ou sept cents hommes déterminés, parmi lesquels ses deux frères : Jehan et Alexandre de la Pole<sup>2</sup>.

Ces mouvements donnaient à penser. Un conseil de guerre fut tenu entre les chefs français. Le siège pour lequel on s'était armé fut remis en question. Si l'on se risquait contre Jargeau pensait le grand nombre des capitaines, ne devait-on pas redouter une surprise de la part de Falstoff ? Le vainqueur de la journée des Harengs s'était prouvé homme de ressources. Que deviendrait-on entre deux feux, le feu de la place et celui de la nouvelle armée ? Le meilleur n'était-il pas de marcher contre Falstoff ? On reviendrait ensuite contre Jargeau. A vrai dire, nul ne savait où pouvait bien être Falstoff ; mais enfin, en le cherchant, on le trouverait.

A ces discours, plusieurs prirent le parti de s'en aller. Ils estimaient sans doute être venus pour un siège, non pour une bataille rangée<sup>3</sup>.

Jeanne intervint :

— N'ayez point peur d'eux, quel que soit leur nombre, dit-elle. Donnez-leur hardiment l'assaut. Dieu conduit votre entreprise. Si je n'étais certaine que Dieu la conduit, (moi aussi je m'en irais) ; j'aimerais mieux garder les brebis que mener cette vie de dangers. Ayez bon courage<sup>4</sup>.

Cette surnaturelle harangue fut goûtée. On marcha.

Des miliciens cependant, sans attendre le signal de l'attaque, s'étaient jetés sur les faubourgs de Jargeau. Les Anglais virent bien à qui ils avaient affaire. Ils sortirent et jetèrent le désordre dans l'aventureuse bande. Heureusement Jeanne arriva, étendard au vent, en tête d'une compagnie et rétablit le combat : les assiégés rentrèrent dans leurs murailles. Jeanne resta maîtresse des faubourgs. C'était le samedi soir 11 juin.

Les hommes d'armes s'installèrent ; et vraiment, racontait

1. *Journal du Siège*, 95.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.* 96.
4. D'Alençon, Q. III, 95.

d'Alençon avec quelque candeur, « il fallait bien que Dieu nous gardât, suivant le mot de Jeanne ; car nous n'avions pas même placé de sentinelles ; et si l'ennemi fût sorti, il nous eût assurément châtiés de notre imprudence<sup>1</sup> ».

Au cours de la nuit, Jeanne, fidèle à la loi de ne verser le sang que contrainte et forcée, jeta une sommation à des hommes d'armes qui faisaient le guet sur le rempart :

— Rendez la place au Roy du ciel et au gentil Roy Charles ; et vous en allez : autrement il vous arrivera malheur<sup>2</sup>.

Il ne fut tenu aucun compte de la proposition.

Les bombardes et les canons furent mis en place et, le lendemain dimanche, vers neuf heures s'ouvrit le siège proprement dit.

Le premier acte fut un combat d'artillerie. Les pièces d'Orléans firent des merveilles ; spécialement celle que les canonniers avaient baptisée « la Bergère » : — un hommage à Jeanne, peut-être. En trois coups de ses énormes boulets elle fit choir la plus grosse tour<sup>3</sup>.

Cependant Suffolk avait pris langue avec La Hire<sup>4</sup>. Sachant la venue prochaine de Falstoff, il lui importait de gagner du temps ; il proposait donc au capitaine gascon de rendre la ville dans quinze jours s'il n'avait été secouru<sup>5</sup>. Cette tentative de négociation déplut au lieutenant général d'Alençon. Jeanne donna son avis :

— Pas dans quinze jours ; maintenant. Qu'ils s'en aillent maintenant s'ils veulent, avec leurs chevaux, sans armes ni bagages, vie sauve ; sinon, l'assaut<sup>6</sup>.

L'ennemi refusa : ce fut l'assaut : un assaut bref de trois ou quatre heures, mais avec des mots et des gestes héroïques, sans parler du courage, de part et d'autre.

Les hérauts en effet crièrent : Aux fossés !

D'Alençon eut un moment d'hésitation. Était-ce déjà l'heure ? L'artillerie ne pouvait-elle battre davantage la muraille ? Jeanne l'exhorta d'une phrase ardente et profonde :

1. D'Alençon, Q. III, 95.

2. Perceval de Cagny, Q. IV, 12.

3. *Journal du Siège*, 96.

4. D'Alençon, Q. III, 95.

5. *Ibid.*

6. D'Alençon, Q. III, 79, 80.

— Allons ! En avant ! gentil duc. N'hésitez pas. C'est l'heure quand il plaît à Dieu. Il faut œuvrer quand Dieu le veut : œuvrez et Dieu œuvrera.

Puis du ton des prophètes passant à celui d'une camaraderie militaire charmante :

— As-tu peur, gentil duc ? N'ai-je pas promis à ta femme de te ramener sain et sauf<sup>1</sup> ?

Partis ensemble ils s'arrêtèrent sur une éminence pour surveiller la bataille. Ce fut alors que lui montrant un canon en batterie :

— Otez-vous d'où vous êtes, lui dit-elle, cette machine vous tuerait.

D'Alençon continua son chemin, et le sire de Lude qui n'avait pas entendu la conversation, ayant pris quelque temps après la place du Duc, y fut tué<sup>2</sup>.

Jeanne s'était engagée dans le fossé. Suffolk fit crier, paraît-il, qu'il voulait parler à d'Alençon. Il était trop tard. Parmi le fracas de la bataille on ne l'entendit point.

La sainte guerrière avait appliqué une échelle au mur. Elle montait, tenant son étendard, quand une pierre lancée d'en haut vint se briser sur sa capeline. Le coup fut si rude que Jeanne fléchit et tomba. Ce ne fut qu'un instant. Aussitôt debout que tombée :

— Amis ! amis, cria-t-elle aux nôtres, en avant ! en avant ! Notre-Seigneur a condamné les Anglais.

Ceux-ci se précipitèrent vers le pont dans une fuite éperdue<sup>3</sup>.

C'est alors que se passa une scène de haut caractère, digne des beaux âges de la chevalerie. Suffolk lui-même tentait de s'échapper, serré de près par un gentilhomme auvergnat, du nom de François-Guillaume Regnault. Comprenant qu'il lui fallait se rendre, l'Anglais fit face à Guillaume :

— Es-tu gentilhomme ? demanda-t-il.

— Oui.

— Es-tu chevalier ?

— Non.

— Eh bien, agenouille-toi.

Le Français s'agenouilla, se fiant, sans hésiter, à la loyauté de Suffolk : l'Anglais le frappa des trois coups d'usage à l'épaule,

1. D'Alençon, Q. III, 96.

2. *Ibid.*

3. *Journal du Siège*, 98.

prononça les paroles rituelles, l'embrassa et lui remit sa lame<sup>1</sup>. Chevalier, il s'était rendu à un chevalier.

Beaux adversaires, qui se combattaient et pouvaient s'estimer ! J'écris ces choses au cours de l'invasion allemande 1914-15-16...

Suffolk laissait ensevelis dans Jargeau presque tous ses soldats parmi lesquels son frère Alexandre. L'autre, John, fut capturé avec son aîné. De notre côté, il y eut de seize à vingt tués.

Le lendemain, les prisonniers suivirent Jeanne et d'Alençon qui regagnèrent Orléans, après avoir installé une garnison à Jargeau<sup>2</sup>.

Le corps d'armée victorieux prit gîte dans la ville et les gracieux villages situés de « l'un et l'autre côté du fleuve<sup>3</sup> ». Ils furent très fêtés, la soirée du lundi et le mardi. Les rives de la Loire avec leurs bois, leurs arbres fruitiers nombreux, leurs vignes, sont ravissantes à la mi-juin. Le triomphe des nôtres eût d'ailleurs vêtu d'allégresse le plus insignifiant paysage. Les capitaines et les simples hommes d'armes ne tarissaient point d'éloges pour Jeanne, dont la prudence les avait décidés à l'assaut, comme son courage les y avait soutenus. La confiance montait irrésistiblement vers elle. On eût été mal venu à dire que Dieu ne l'avait pas envoyée « pour remettre le roy en sa seigneurie<sup>4</sup> ».

Jeanne qui avait coutume de participer à la messe le matin et aux vêpres l'après-midi, quand elle le pouvait, n'y manqua point à Orléans le mardi 14.

L'office terminé, elle appela « son beau duc d'Alençon et lui dist : « Je vueil (veux) demain après disner aler voir ceulx de Meun. Faites que la compagnie soit preste de partir à ceste heure<sup>5</sup>. » On devait prendre le chemin de Sologne (rive gauche).

Au fait, son objectif principal n'était pas Meung, qu'elle entendait seulement aveugler, pendant son travail contre Beaugency.

Beaugency était la grosse place de la rive beauceronne.

1. Le hérault de Berri, Q. IV, 173.

2. Perceval de Cagny, Q. IV, 13.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*, Q. IV, 73.

Talbot y commandait ; et si nous ne l'y trouvâmes pas devant nous, mais seulement son lieutenant Richard Guestin, c'est qu'il avait cru bon de se porter à la rencontre de Falstoff, probablement afin de hâter la marche de celui-ci. Suivant donc la pente de son génie et de son inspiration qui était de donner le coup violent où elle pressentait la plus forte somme de résistance, Jeanne voulait avoir raison de Beaugency d'abord.

Cependant, par prudence, il fallait préalablement rendre Meung inoffensif. De là, en effet, les Anglais pouvaient inquiéter les deux routes (rive droite et rive gauche) qui aboutissaient à Beaugency. S'engager sur l'une ou sur l'autre en laissant derrière soi le camp de Meung, c'était s'exposer à ce que l'ennemi organisât une poursuite, et fit fonction de marteau, tandis que la garnison de Beaugency faisait fonction d'enclume ; d'où le broiement entre deux. La nécessité d'immobiliser ceux de Meung, pour mieux détruire ceux de Beaugency, s'imposait.

La ville de Meung, si nous comprenons bien le *Journal du Siège*, la *Chronique*, la *Déposition de d'Alençon* et les *Mémoires de Perceval de Cagny*, ne devait pas alors tout à fait confiner à la Loire. Elle en était séparée par quelques champs et aussi par des faubourgs qui l'entouraient, s'étendant au midi vers le fleuve, au nord vers la Beauce. On y avait construit pour le service des habitants une église<sup>1</sup>.

Le pont jeté sur la Loire reliait la Sologne, non pas immédiatement à la ville, mais aux champs et aux faubourgs.

Tous ces ponts sur la Loire étaient fortifiés, quoique inégalement. Celui de Meung avait des tourelles de protection auxquelles, suivant leur méthode habituelle, les Anglais avaient ajouté un boulevard.

L'enlever fut pour les nôtres l'affaire d'un instant : « nonobstant ses défenses, il fut pris de plain assaut sans gueres arrêter<sup>2</sup> ».

Le sire de Scales que Jeanne avait déjà rencontré devant elle, et le fils de Warwick son futur geôlier, avaient dirigé la résistance. Talbot, sous les ordres duquel ils étaient placés, était parti avec quarante lances et deux cents archers<sup>3</sup> au devant de Falstoff ; nous allons bientôt le retrouver.

1. D'Alençon, Q. III, 97

2. *Journal du Siège*, 100.

3. Wavrin, Q. IV, 414.



Les Français, après avoir balayé le pont, ne manquèrent pas de le franchir, et de se jeter, tandis que les Anglais s'enfermaient dans le château, sur les faubourgs, même celui du nord où ils couchèrent. La nuit ne fut pas absolument tranquille. Il y eut des contre-attaques. D'Alençon raconte lui-même, non sans agrément, qu'il se réfugia dans l'église et qu'il faillit s'y faire prendre<sup>1</sup>.

Telle fut la journée du 15 juin.

Le 16, dès le petit matin, le jeune Duc fit sonner la marche sur Beaugency, mais par la rive droite, la rive de Beauce. Avant de partir, il disposa des postes, dont la tâche était de surveiller l'ennemi, et de le tenir interné dans le château.

Beaugency, que Jeanne prétendait s'ouvrir, était une jolie vieille ville, tassée au soleil, sous la protection de ses murs, autour de sa noble église romane et de son château hautainement dominé par un solide donjon carré, que les habitants appelaient la Tour de César, sans que, ni de près ni de loin, il eût de rapport avec le conquérant romain. Le destin de Beaugency n'avait pas été et ne sera pas de vivre des jours paisibles. Il fut pris et repris pendant la guerre de Cent ans. Cette fameuse période passée, La Trémouille et Dunois se le disputèrent. Au cours des malheureuses guerres de religion, il fut brûlé. Il n'est pas jusqu'à notre lutte de 1870-71 où son nom ne figure<sup>2</sup>. Beaugency, comme Meung, comme Orléans, avait un pont par où l'on communiquait avec la Sologne, et des faubourgs.

Les Anglais, maîtres dans l'art de l'embuscade, ne firent pas mine de se protéger, au moins dans le faubourg nord. Ils laissèrent les nôtres s'y engager tranquillement, au sortir de la route de Beauce. Mais quand ils les virent assez avancés, ce fut une grêle de flèches, de virçons, de balles de plomb, de pierres, volant de partout. L'affaire fut rapide et chaude. Elle tourna bien. L'ennemi jugea prudent de se replier vers le château et les fortifications du pont<sup>3</sup>.

On en était là lorsqu'un bruit fort inattendu se répandit parmi les Français : le connétable de Richemont arrivait avec quatre cents lances et huit cents archers, parmi lesquels Beaumanoir, Rostrenem, La Feuillée, Montauban, Saint-Gilles, et

1. D'Alençon, Q. III, 97.

2. En décembre 1870 il fut occupé par les Mecklembourgeois après le départ du général Pams.

3. Perceval de Cagny, Q. IV, 14.

les garnisons de Sablé, de la Flèche, de Duretal<sup>1</sup>. Le bruit était fondé, tellement fondé que Rostrenem, qui avait déjà vu Jeanne, lors de la mission du Duc de Bretagne près d'elle, lui demandait audience pour solliciter une place au siège.

Le cas était embarrassant. D'une part, on avait besoin de toutes les bonnes volontés en vue de la besogne qui restait. Cette compagnie arrivait donc juste à point. Son chef était moins à dédaigner que qui que ce soit. Très avisé, très audacieux, ce Breton, connétable de France, comptait. Le souvenir d'Azincourt où il avait été trouvé percé de coups sous un monceau de morts, ce qui ne l'empêcha pas de vivre jusqu'à quatre-vingt-treize ans, ses prisons d'Angleterre, sa parenté, la manière même dont il avait traité quelques favoris de Charles l'auréolaient. D'autre part, La Trémouille l'exécrait, et Charles VII l'avait disgracié. Celui-ci avait même donné ordre de le combattre s'il se présentait<sup>2</sup>.

Le combattre ?.. Allait-on reprendre les vieilles erreurs ? Allait-on entre Français se tuer sous l'œil narquois de l'ennemi ? Franchement Jeanne n'avait pas reçu « message » de Dieu pour pareille œuvre.

D'Alençon lui-même n'y pensait pas ; il pensait à se retirer. Il en avertit Jeanne :

— Si le Connétable vient, je m'en irai<sup>3</sup>.

Cela seul était déjà fort grave.

Mais c'était la journée des nouvelles, au camp français.

Tandis en effet qu'on y délibérait sur l'accueil à faire au Connétable, l'après-midi avançait ; et Talbot qui avait été annoncé par des coureurs, dès le matin<sup>4</sup>, paraissait entre Meung et Beaugency.

Cela nous contraint à revenir un peu en arrière pour nous rendre compte des mouvements des chefs militaires anglais depuis la prise d'Orléans.

Les garnisons des bastilles non enlevées s'étaient retirées sur Meung, Beaugency, Jargeau, et peut-être les petits châteaux tels que Montpipeau, Marchenoir, etc.

Cependant Bedford ne s'abandonnait pas lui-même. Il

1. Gruel, Q. IV, 316.

2. *Ibid.*

3. D'Alençon, Q. III, 98.

4. *Ibid.*

réunissait à Paris une armée nouvelle de cinq mille combattants « les mieux pris qu'on eut oncques vu au pays de France<sup>1</sup> ».

Il la mettait sous les ordres de Falstoff, son homme de confiance, le vainqueur de la *journée des Harengs*, et dès le 9 mai l'expédiait au secours des places de la Loire dont il prévoyait le danger.

La tête de la colonne s'avançant à marche forcée coucha à Étampes. Là elle attendit le reste de sa formation et, le dimanche 12, tout le monde gagna Janville. Falstoff s'arrêta quatre jours dans « l'assez bonne petite ville qui par dedans avait une grosse tour à manière de donjon<sup>2</sup> », rapporte Wavrin, qui était de l'expédition. Il espérait y recevoir un renfort que lui avait promis le régent.

C'est là que lui parvint l'avis de la reprise de Jargeau par Jeanne et d'Ançon. Falstoff en conclut que nous étions plus forts que jamais, et s'ancre de plus en plus dans sa résolution d'expectative.

Il en était là, lorsque Talbot arriva avec quarante lances et deux cents archers<sup>3</sup>.

Il allait orienter les esprits dans une autre direction. Il n'était pas le chef, c'était Falstoff ; mais son influence morale était décisive. Il passait « pour estre le plus sage et le plus vaillant chevalier du royaume d'Angleterre ».

« Quand le dict Seigneur de Thalbot fut descendu en son hostel, messire Jehan Falstoff, messire Thomas Rameston, et les aultres seigneurs anglais l'allèrent bienviengnier (lui souhaiter la bienvenue) et le révérender, lui demandant de ses nouvelles ; lequel leur en dist ce qu'il en estait, puis s'en allèrent dîner tous ensemble. » Pendant le dîner, on fit trêve aux affaires : mais immédiatement après, on enleva les tables et on tint un conseil très sérieux, « où maintes choses furent ataintes et débattues<sup>4</sup> ».

Jehan Falstoff exposa sa manière de voir : « attendre le renfort, et cela parce que les Français depuis Orléans et Jargeau et autres lieux,.. s'exaltaient, s'esjouissaient et resvigouroient », tandis que « les Anglais étaient amatis (aplatis) et moult effrayez ». Il fallait leur rendre confiance avant de rien

1. Wavrin, Q. IV, 413.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, 414.

4. *Ibid.*, 415.

risquer. Beaugency traiterait au mieux de ses intérêts. Si cette forteresse ne se pouvait défendre, elle se rendrait !

Talbot paraît l'avoir pris de haut avec messire Falstoff : sans discuter ses raisons il déclara péremptoirement que ceux qui voudraient le suivraient ; et qu'au demeurant, fût-il seul avec ses gens « il yrait combattre les Français à l'ayde de Dieu et de Monseigneur Saint Georges ».

Falstoff voyant que « nulle excusation de lui ou remontrance n'y valloit,... se leva du conseil. Ainsi firent tous les autres et s'en allèrent chacun en son logis », non sans avoir défini qu'il était commandé aux capitaines de se tenir prêts à prendre les champs le lendemain.

Le rassemblement se fit en effet le 17, suivant la convention. Falstoff toujours convaincu de la valeur de son avis, tenta un suprême effort. Il en appela même à la grande mémoire du conquérant, dont le nom dominateur n'était oublié d'aucun de ses compagnons : Henri V.

— « Si la fortune tourne mauvaise contre nous, tout ce que le roy Henry a conquis en France a grant labeur et long terme sera en voye de perdition ; c'est pourquoi, il vaudrait mieux un peu soi tenir en bride et attendre que notre puissance soit renforcée. »

Talbot demeura inébranlable. Il voulait aller au secours de Beaugency ; il irait.

Alors, Falstoff apparut vraiment en grandeur : sans rancune étroite, sans bouderie misérable, il fit ce qu'un chef doit faire. Devinant bien qu'on allait se battre, il marcha au canon. « Messire Falstoff voyant bien que nulle remontrance ne pouvait prouffiter à ses compaignons, commanda à ses estandards qu'ils prissent le droit chemin vers Meung<sup>1</sup>... et Beaugency. »

Le sort en était jeté ; l'anglais courait au désastre.

De Janville à Patay, et de Patay à Beaugency par Meung, la route était directe du nord au sud, plate, large ouverte, avec ces très rares ressauts que présente l'immense plaine beauceronne. Les « estandards de Falstoff » pouvaient avancer assez rapidement malgré le gros train qu'ils menaient, et en

1. Wavrin, Q. IV, 416.

belle ordonnance. Sur le soir, ils arrivèrent à une lieue « de Meung et assez près de Beaugency<sup>1</sup> ».

Ces mots de Wavrin et toute la suite de son récit, comme aussi la déposition du Duc D'Alençon, nous portent à croire, contrairement à la pensée commune, que l'armée anglaise ne s'arrêta point à une lieue de Meung au nord, du côté du Bardon, mais plutôt à une lieue vers l'ouest, du côté de Messas ou de Villorceau. Par un léger détour, Talbot et Falstoff avaient évité le contact avec Meung, dont ils ne savaient pas trop le sort depuis le message reçu à Janville. Ils avaient pris une position à cheval entre les deux forteresses. Ainsi, leur était-il permis de surveiller soit l'une soit l'autre, sans cependant s'exposer à être retardés dans la poursuite de leur objectif. Beaugency, dont en effet ils étaient assez près, se trouve dans le triangle formé par Villorceau, Messas et Baule.

Arrivés à cet endroit, ils rencontrèrent un peloton de nos éclaireurs qui les surveillaient. Ils distinguèrent même l'armée française, dont l'arrière-garde, dans notre supposition, n'était pas éloignée d'eux. Et comme Wavrin le dit, ils purent croire qu'il y avait là cinq ou six mille hommes et qu'ils allaient être attaqués. Bien entendu, si le contact entre les Anglais et nos vedettes se fût réalisé dès avant Meung, à une lieue au nord, nos troupes établies sous Beaugency n'auraient pu être aperçues. Et alors, quelle singulière berluce eût été celle de l'ennemi de prendre quelques coureurs pour un corps d'armée<sup>2</sup>.

Les Anglais avaient fourni une pénible étape : ils étaient las et ils avaient faim : le gîte et la soupe les appelaient. Ils se connaissaient mal en forme, et ne désiraient guère une action immédiate.

Les Français n'y tenaient pas davantage. Ils pensaient que ceux de Beaugency, s'ils pouvaient ignorer l'approche de Talbot, arriveraient plus facilement à composition : probablement quelques pourparlers avaient eu lieu déjà.

De part et d'autre on affecta cependant des dispositions belliqueuses. Nos éclaireurs sentant de l'appui à peu de distance ne bougèrent pas de la « montaignette<sup>3</sup> » qu'ils occupaient.

1. Wavrin, Q. IV, 416.

2. Wavrin dit : « Quand ils (les Anglais) parvinrent à une lieue près de Meung et assez près de Beaugency, les Français furent avertis de leur venue, eux environ VI mille combattans. » Q. IV, 416.

3. Wavrin, Q. IV, 417.

Les Anglais mirent pied à terre. Leurs archers plantèrent « les peuchons estaquiez » (pieux durcis et recourbés) derrière lesquels ils combattaient d'habitude. Et on se regarda. On ne pouvait cependant s'éterniser au port d'armes ; la nuit venait. Les Anglais, comme solution provisoire, proposèrent un cartel : trois contre trois. Les Français refusèrent. Leur mot d'ordre ce soir-là semble avoir été : pas de bruit.

— Allez prendre gîte, répondirent-ils. Il est trop tard ; mais demain, au plaisir de Dieu et de Notre-Dame, on se verra de plus près<sup>1</sup>.

Les Anglais avaient tout ce qu'ils voulaient. Mais où aller ? A tout risque ils se dirigèrent vers Meung. Ils connaissaient l'auberge depuis que Salisbury l'avait occupée. Ils n'étaient pas bien certains que nous en fussions les hôtes : en tout cas il y avait lieu de voir. Ils furent heureusement surpris d'y pouvoir entrer sans coup férir, par la route de Beauce, puisque nous en occupions seulement le pont, du côté de la Sologne. « Les seigneurs anglais voyant qu'ils ne seraient pas combattus, chevauchèrent vers Meun, où ils logèrent cette nuit car ils ne trouvèrent nulle résistance en la ville, fors tant seulement que le pons se tenait pour les Francois<sup>2</sup>. »

Or ce pont les intéressait. C'était leur chemin pour aller ravitailler Beaugency, puisque nous barriions en force celui de la Beauce. L'artillerie résolut donc de battre ses tours et son boulevard. Jusqu'au matin ce fut un vacarme ininterrompu de bombardes et de veuglaires.

Il se fit plus de bruit que de besogne. Les capitaines anglais l'avaient un peu prévu, puisqu'ils étaient convenus de recourir à l'assaut dès le petit jour du lendemain 18, afin de compléter les résultats insuffisants de l'artillerie<sup>3</sup>.

Revenons au camp français.

La rumeur de l'arrivée de Falstoff s'y était répandue promptement. Jeanne fut avertie par un homme de La Hire — l'un de ceux du peloton de la « Montaignette » sans doute, au moment où elle traitait avec d'Alençon de la réception à faire au Connétable. Profitant avec décision du danger nouveau :

— Ce n'est pas l'heure de s'en aller, dit-elle à d'Alençon courroucé et grondant. C'est celle de s'entendre. Et montant

1. Wavrin, Q. IV 417.

2. *Ibid.*

3. D'Alençon, Q. III, 98.

à cheval elle se porta de sa personne vers Richemont, jusqu'à un lieu nommé la Maladrerie<sup>1</sup>.

L'entrevue fut piquante.

Jeanne mit pied à terre.

Le Connétable fit de même.

Il prit le premier la parole : et de la brusque et originale manière qui lui était propre :

— Jeanne, on m'a dit que vous vouliez me combattre. Je ne scay si vous êtes de par Dieu ou non. Si vous êtes de par Dieu, je ne vous crains de rien, car Dieu sait mon bon vouloir. Si vous estes de par le Diable, je vous crains encore moins<sup>2</sup>.

— Beau Connétable, répondit la jeune fille, vous n'êtes pas venu de par moi, mais puisque vous êtes venu, soyez le très bien venu<sup>3</sup>. Cependant elle n'entendait point passer par-dessus les intérêts de son roi. Elle obtint du Connétable qu'il jurât « de le toujours servir loyaument » (loyalement). En retour de quoi, d'Alençon, de son côté, donna sa parole de traiter en frères d'armes Richemont et les siens. C'était le conflit évité. Le Connétable prit le guet qui était la charge des nouveaux venus, d'après les usages.

« Et fust, remarque Guillaume Cruel, l'enthousiaste écuyer de Richemont, le plus beau guet qui eût esté en France passé depuis longtemps<sup>4</sup>. » Il semble que le Connétable ait dépêché une vingtaine de lances pour appuyer le poste du pont de Meung<sup>5</sup>. C'était encore une appartenance de son guet.

Ce ne fut pas la beauté de ce guet si admirable aux yeux de Gruel qui troubla les Anglais. Ce fut la terreur que leur inspirait Jeanne. Wavrin qui était son ennemi violent, témoigne de cette disposition, avec une vigueur et une précision extraordinaires. Les Français, dit-il, assiégeaient Beaugency et serraient de très près la garnison. D'ailleurs, ils répandaient habilement le bruit que l'armée de Falstoff arriverait trop tard pour aider la forteresse, si bien que les Anglais de la place ne savaient pas « bonnement à quel parti eulx arrêter... » Ils étaient surtout frappés de ceci « que par la renommée de Jeanne la Pucelle les courages des leurs étaient fort altérés et faillis. Ils voyaient,

1. Gruel, Q. IV, 317.

2. *Ibid.*

3. D'Alençon, Q. III, 98.

4. Gruel, Q. 318.

5. *Ibid.*

ce leur semblait, la fortune tourner sa roe (roue) rudement à leur contraire... Car ils avaient déjà perdu plusieurs villes, qui s'étaient remises en l'obéissance du roy de France principalement par les entreprises de la dite Pucelle<sup>1</sup> ». Leur panique était telle, que plusieurs, dont les terres étaient situées dans l'Île de France, prenaient le parti désespéré de tout abandonner, et de se retirer en Normandie qui leur paraissait plus sûre<sup>2</sup>.

En conclusion les deux capitaines Richard Guettin, Bailli d'Évreux, et le Gallois Mathe Goux, qu'on appelait communément Mathago, « firent requérir de la Pucelle négociation de traité » qu'on leur accorda. Il fut convenu qu'ils rendraient le château et le pont ; qu'ils emmèneraient leurs chevaux, leurs harnais, leurs meubles même, jusqu'à valeur d'un marc d'argent. Ni eux, ni leurs hommes ne pouvaient reprendre les armes avant dix jours<sup>3</sup>.

Guettin fut retenu en otage. Il servit de garant de la foi jurée. Ses soldats prirent la route de Paris à travers la Beauce<sup>4</sup> : c'était celle de Janville et d'Étampes.

Ainsi finit, fort avant dans la nuit, cette journée du 17 juin, l'une des plus mouvementées de la campagne de la Loire.

Le rôle de Jeanne y apparaît d'une éclatante prépondérance. Ce vieux reître de Wavrin en avait encore l'impression, — et il nous la donne —, quand retiré de l'estrade qu'il avait tant battue, il rédigea ses mémoires à l'honneur de l'Angleterre, et « pour l'instruction d'un sien neveu ». Jeanne lui apparaît comme la terreur des Anglais ; elle les affole. « Ils ne savent pas quel parti prendre le meilleur, le plus prouffitable. » Elle les « a amatis ». Le rédacteur du *Journal du Siège* ne s'y trompe pas davantage. Il est impossible de le lire sans comprendre que la sainte jeune fille est l'âme de tout, des négociations aussi bien que des coups de force.

L'aube du 18 juin se lève. Vent brûlant ; ciel chargé de ces lourds nuages qui se forment très facilement au-dessus d'une plaine. La Beauce encore boisée et marécageuse — les grands blés y étaient rares alors — respire mal. Cependant les

1. Wavrin, Q. IV, 418.

2. *Ibid.*

3. *Journal du Siège*, 102.

4. Wavrin, Q. IV, 419.



hommes d'armes la trouvent belle<sup>1</sup>. Ils peuvent s'y défilér et s'y étaler tout à tour. Le terrain permet d'avancer sans désordre, sans rupture de rang, au large ; les couverts étendus, quelques dépressions de terrain subites et assez profondes offrent des cachettes imprévues. Les Anglais vont le montrer.

En attendant, puisque les ouvrages du pont avaient tenu la nuit entière contre leurs boulets de pierre, les Anglais de Meung préparèrent tout ce qu'il fallait pour un assaut : fascines, échelles, pavas<sup>2</sup>. Ils s'apprêtaient à descendre aux fossés, lorsqu'on leur dit deux choses : la première que Mathago et Guettin avaient capitulé, et que donc la prise de la fortification, en vue du ravitaillement de Beaugency, devenait peine perdue ; la seconde, que les Français « par l'exhortation de la Pucelle Jehanne s'ébranlaient et les allaient quérant ».

Falstoff changea immédiatement l'ordre de la journée. Il abandonna son assaut, et commanda la retraite sur Janville en passant par Patay. On ne voit pas que Talbot ait, de cette fois, fait d'opposition : Beaugency s'était rendu ; son plan était devenu sans objet. Le repliement commença prestement et s'exécuta de même. Il ne resta pas un Anglais à Meung. Les troupes qui s'ébranlèrent ainsi formaient un effectif d'environ six à huit mille hommes<sup>3</sup>.

En tête marchait un chevalier qui portait un étendard blanc ; puis l'avant-garde ; puis l'artillerie ; puis les vivres et les marchands de tout état ; puis « la bataille », c'est-à-dire le gros de l'armée où se trouvaient Talbot, Falstoff, Rameston, et les autres chefs principaux. A l'arrière-garde, Falstoff n'avait, pour plus de sécurité, laissé que des Anglais de race<sup>4</sup>. Enfin, des coureurs étaient chargés de surveiller le pays et de dénoncer l'ennemi aussitôt qu'ils l'apercevraient.

Tout cela s'en allait silencieux, et aussi rapide que possible parmi la poussière brûlante et une chaleur d'accablement.

Marchant droit vers le Nord, ils passèrent très probablement sur les terres du Bardou, de Huisseau, de Bricy, de Rosières, de Gémigny, de Saint-Sigismond, de Saint-Péravy, de Coïnces-Lignerolles. Là ils trouvèrent, vers une heure de relevée, un

1. Wavrin, Q. IV, 419.

2. Les pavas étaient de vastes boucliers d'osier sous lesquels les assaillants s'abritaient contre les coups qui pleuvaient du haut des murailles. Q. IV, 420.

3. Wavrin, Q. IV, 419.

4. *Ibid.*, 421.

lieu propice à faire souffler leurs montures qui venaient de fournir sept lieues. Ils y dressèrent leurs cuisines de campement. C'était un pli de terrain au fond duquel se creusait le lit, desséché en cette saison, d'un cours d'eau intermittent, que les gens du pays nommaient la Retrève.

A peine s'y étaient-ils installés que les coureurs vinrent prévenir Talbot qu'on avait aperçu de loin des cavaliers français.

La nouvelle ne parut pas mauvaise au grand chef anglais.

Le creux de la Retrève dissimulait une partie de son arrière. De grosses haies qui le couronnaient étaient propres à abriter ses archers. Patay, avec ses épaisses touffes de bois, permettait aux équipages de se défiler sans être trop vus ; ç'allait être la revanche d'Orléans, de Jargeau, de Beaugency peut-être : les batailles en plein champ étaient depuis longtemps favorables aux étendards anglais : il résolut d'attendre et de se battre.

Après avoir ordonné à l'artillerie dont il ne voulait pas user, et au train des équipages, d'avancer le plus loin possible, il se mit en devoir de placer cinq cents archers derrière les haies, et une très forte troupe dans la dépression de la Retrève<sup>1</sup>.

La combinaison était bonne, si La Hire n'eût accouru « moult raidement<sup>2</sup> » gagnant Talbot de vitesse et disloquant sa manœuvre.

A la suite de quelles délibérations, et de quels incidents de route s'était produit le coup de main du capitaine ?

Ce matin du 18 juin 1429, quand les Anglais eurent quitté Beaugency conformément au traité de la nuit, les nôtres en prirent possession. Ce ne fut pas long.

Immédiatement la question se posa du parti à prendre contre Falstoff. Allait-on le poursuivre ? Allait-on le laisser se retirer ? Au fond, quelques-uns des gens du roi avaient un peu peur<sup>3</sup>. Ils se donnèrent à eux-mêmes et donnèrent aux autres quelques mauvaises raisons, quelques défaites. On était mal monté pour une chasse ; il fallait attendre des chevaux frais<sup>4</sup>. Cette campagne avait été glorieuse ; autant valait-il ne pas s'exposer à en faner les lauriers.

Monstrelet, — encore un ennemi de Jeanne pourtant — nous découvre le rôle qu'elle joua dans le conseil des chefs :

1. Wavrin, Q. IV, 421-22.

2. *Ibid.*

3. D'Alençon, Q. III, 98.

4. *Ibid.*

« Et fut demandé par aucuns des princes estant là à Jehanne la Pucelle, quelle chose il estait de faire et quoy bon lui semblaît d'ordonner<sup>1</sup>. »

La sainte jeune fille se garda bien de répondre en son nom. Elle n'était rien et le savait ; mais immédiatement s'élevant au ton qui convenait à l'ambassadrice « de Messire » :

— Au nom de Dieu, dit-elle, il faut combattre.

Puis, regardant les nuées qui tendaient le ciel lourd de leurs draperies houleuses :

— Fussent-ils pendus aux nues, nous les aurons. Dieu les a mis en notre main pour qu'ils soient châtiés<sup>2</sup>.

La discussion fut close.

Les capitaines Poton de Xaintrailles, La Hire, Loré, de Termes, furent choisis avec quatre-vingts cavaliers comme éclaireurs.

Au moment de sauter en selle, ils se retournèrent vers Jeanne :

— Quelle direction prendre ?

Leurs chevaux étaient tournés, tête au Nord.

— Chevalchez hardiment ; vous aurez bon conduit<sup>3</sup>.

Ils partirent, ignorants encore du rôle qui les attendait.

Jeanne eût voulu être avec eux. D'Alençon la pria de se réserver pour le gros de l'armée, « le corps de bataille », où il resta lui-même avec les Laval, le maréchal de Rais et probablement le Connétable<sup>4</sup>.

Richemont, après Patay, retournera vers Beaugency, afin d'y attendre l'issue des négociations entre Jeanne et le Roi, touchant sa rentrée en grâce<sup>5</sup>.

Les « éclaireurs chevalchaient donc hardiment », tête au Nord. Et il y avait longtemps déjà ; et ils n'avaient pas aperçu l'ennemi.

Très probablement ils allaient donner de plein front dans le ravin de la Retrève, lorsqu'ils firent lever un cerf<sup>6</sup>.

Le rapide animal fut en quelques bonds dans la zone des Anglais.

Ceux-ci ne surent pas s'empêcher de le saluer par des hurrahs.

1. Monstrelet, Q. IV, 371.

2. D'Alençon, Q. III, 98.

3. Monstrelet, Q. IV, 371.

4. Perceval de Cagny, Q. IV, 16 ; Gruel, Q. IV, 319.

5. *Chronique de la Pucelle*, Q. IV, 245.

6. Monstrelet, Q. IV, 372.

Nos éclaireurs furent avertis<sup>1</sup>.

Ils coururent prévenir d'Alençon. Au même moment les coureurs de Talbot nous avaient vus. Et de leur côté avaient donné l'alarme.

— Jeanne, interrogea le Duc, voici les Anglais en bataille, combattons-nous ?

— Avez-vous vos éperons ?

— Comment cela ? Nous faudra-t-il retirer ou fuir ?

— Non pas : au nom de Dieu allez sur eux, car *ils s'enfuiront, et ne s'arrêteront point ; et seront déconfits, sans guère de perte de nos gens ; et pour ce faut-il vos éperons*<sup>2</sup>... Le gentil roy aura aujourd'hui la plus grant victoire qu'il eut jamais. Et m'a dit mon Conseil qu'ils sont tous nôtres<sup>3</sup>. »

C'est l'inspiration dans ce qu'elle a de plus vibrant.

Éclaireurs et avant-garde n'en demandèrent pas plus. Ils foncèrent, bride abattue, sur les gens de la Retrêve et les archers des haies.

Rien ne leur résista. Ce fut l'écrasement général et effroyable de l'ennemi au fond du large ravin, et partout où il put être atteint.

Le train des équipages s'enfuit. Le chevalier à l'étendard blanc qui guidait l'armée fit comme les équipages<sup>4</sup>.

Falstoff, qui se trouvait un peu en avant, accourut. Il ne réussit qu'à jeter ses gens à la boucherie.

« Les Français purent, à leur volonté, prendre ou occire ceux que bon leur semblait<sup>5</sup>. »

Plus de deux mille hommes perdirent la vie. Il se trouva parmi les tués des hommes considérables ; les autres, ajoutés cruellement Monstrelet, « estoient des gens de petit état ou moyen tels et ainsi faits que les Anglois ont accoutumé de les amener de leur pays en France<sup>6</sup> ».

Les nôtres firent deux cents prisonniers de marque ; parmi lesquels, Talbot, Scales, Thomas Rameston, Hungerfort, le jeune Warwick, furent « la proie » des victorieux.

Falstoff au désespoir chercha la mort : le bâtard de Thian et autres eurent peine à l'arracher au champ de bataille. Quand

1. Monstrelet, Q. IV, 372.

2. *Chronique de la Pucelle*, Q. IV, 243.

3. D'Alençon, Q. III, 99.

4. Wavrin, Q. IV, 423.

5. *Ibid.*

6. Monstrelet, Q. IV, 374.

ce fut fait, il s'élança vers Étampes, avec une poignée de survivants, dont Wavrin du Forestel, l'historien de la bataille. Il ne s'arrêta qu'à une heure après minuit. Le « grand duel<sup>1</sup> » était fini.

Jeanne avait dit : Il faudra de bons éperons pour courir après eux.

Elle avait dit encore : Nous perdrons très peu de monde ; nous perdîmes un ou deux hommes.

Elle avait dit toujours : Ce sera la plus belle victoire du gentil Dauphin. Tout le monde la jugea telle.

Wavrin qui eut un sens réel de la langue et de l'émotion, s'élève, en terminant son récit, presque au ton de l'épopée :

« Ainsy comme vous entendez, obtindrent les Français la victoire au dict lieu de Pathai, où ils couchèrent cette nuit, remerciant Nostre Seigneur de leur belle adventure. Et le lendemain se délogèrent de Pathai qui sied à deux lieues de Janville. Cette bataille portera perpétuellement nom : la journée de Pathai<sup>2</sup>.

« Après cette belle victoire s'en allèrent tous les capitaines français qui là estaient, avec eulx Jehanne la Pucelle, devers le roy Charles qui moult les félicita en se réjouissant avec eux, et grandement les remercia de leurs bons services. Lesquels lui dirent que sur tous on devait scavoir gré à la dicte Pucelle<sup>3</sup>. »

Quelques-uns des nôtres cependant donnèrent la chasse aux Anglais jusqu'à Janville, tuant sur le chemin ce qui traînait. Les fuyards auraient aimé entrer dans « l'assez bonne petite ville où par dedans est un donjon<sup>4</sup> » ; mais les Janvillais avaient fermé leurs portes. Ils se donnèrent même la satisfaction de monter sur les murailles pour jouir de la déconfiture de leurs maîtres de la veille.

Le lieutenant du château, un brave homme au demeurant, qui s'était fait Anglais par peur ou par intérêt, comme plusieurs autres d'alors, se rendit aux procureurs qui lui assurèrent la vie sauve, sous la seule condition qu'il redeviendrait loyal Français. Eux-mêmes rendirent les clefs de leur ville au roi<sup>5</sup>.

Lorsque les cavaliers de la poursuite de Janville eurent

1. Wavrin, Q. IV, 424.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. Wavrin, Q. IV, 413.

5. *Chronique de la Pucelle*, Q. IV, 244.

fini leur besogne, et que Jeanne eut retrouvé tous ses compagnons, elle s'agenouilla. Les autres s'agenouillèrent avec elle et d'un cœur unanime ils remercièrent Dieu humblement et dévotement<sup>1</sup>.

On aimerait en vérité savoir le lieu précis où les héros de la plus prodigieuse des reconstructions nationales plièrent ainsi le genou. Chaque dix-huitième de juin, à la saison où les grands blés de Beauce commencent à mûrir ; à l'heure où le soleil, énorme globe de fer rougi dans une prodigieuse fournaise, s'abaisse jusqu'à la plaine sans fin, vêtue splendidement de l'or, de l'émeraude, de la pourpre de ses récoltes, on se rendrait en ce lieu trois fois sacré de la terre de France. On y chanterait au milieu des gens de la terre, noblement patriotes, un *Te Deum* de reconnaissance au Dieu qui fit la France immortelle. Leur journée serait finie. Ils accourraient en habit de travail, de Patay, de Lignerolles, de Coïnces, de Saint-Sigismond, de Saint-Péravy, de bien ailleurs, car ils connaissent tous la sublime aventure de leur petite patrie ; et ils en sont fiers. On aurait le spectacle d'une grande foule, acclamant le passé, honorant le présent, et prophétisant sur l'avenir. Ce serait beau, très beau.

A revenir au fait lui-même, il peut compter parmi les plus singuliers de notre histoire militaire. Le matin, deux villes étaient tombées en nos mains, à deux heures nous avions combattu et vaincu en bataille rangée. Au soir, nous apprîmes que Janville se rendait et que l'étranger déguerpissait de Montpipeau, de Saint-Sigismond, et des autres forteresses de la Beauce. « Et crois, dit là-dessus Perceval de Cagny, que nul n'existe qui ait vu pareille chose, telle que mettre en l'obéissance du roy en un jour, trois notables places, c'est à savoir la ville et château de Meun-sur-Loire, la ville et château de Beaugency, la ville et château de Janville, et gagné une journée près le village de Patay sur les Anglais<sup>2</sup>. »

Puisque l'objet de toute campagne militaire est de détruire l'ennemi, celle de la Loire avait réussi. Sauf leur avant-garde qui s'était sauvée derrière le chevalier à l'étendard blanc, le reste des Anglais avait comme fondu ; c'était, dans cette région, fini.

1. Monstrelet, Q. IV, 374.

2. Perceval de Cagny, Q. IV, 17.

Nulle expédition de cette espèce, nous entendons avec les armes et les armées du Moyen Age, qui ait été aussi foudroyante.

Les victorieux couchèrent à Patay<sup>1</sup>.

Le soir, on conduisit Talbot chez le duc d'Alençon où se trouvait déjà le Bâtard. D'Alençon lui dit :

— Vous ne croyiez pas ce matin qu'ainsi vous adviendrait ?

— C'est la fortune de la guerre, répondit gravement l'Anglais.

Le lendemain, Jeanne et ses amis reprirent la route d'Orléans. Elle pensait y trouver le roi. Les Orléanais avaient eu l'espoir de sa visite. Ils avaient même acheté de belles tentures « à ciel et grand appareil pour honorer sa joyeuse venue<sup>2</sup> ». A tout dire, ils y avaient quelque droit. Le salut du souverain à eux adressé fût allé au plus ferme dévouement, au plus héroïque courage. Charles n'était pas démonstratif. C'en était à se demander si les foules ne lui faisaient pas peur. Il les fuyait. Il fallait sans cesse le disputer à la solitude de ses « retraits ». Reçu par La Trémouille, au château de Sully, il n'en voulut sortir. Au surplus, probablement avait-il une autre raison que sa difficulté à se livrer au public ; nous l'indiquerons ailleurs.

Ce fut en retournant à Orléans que Jeanne rencontra l'Anglais blessé et l'aida à bien mourir<sup>3</sup>.

C'était un prisonnier. Son conducteur et maître du moment, pour on ne sait quel motif, le frappa si violemment au front qu'il tomba comme mort. Jeanne vit de loin la scène. Elle accourut et, pénétrée de compassion, descendit de cheval. Elle s'assit sur une pierre, souleva la tête du malheureux insulaire, étancha le sang, qui coulait à flots de la blessure, et voyant trop qu'elle ne pouvait lui conserver la vie, le disposa à bien mourir. *Caritas inter arma*<sup>4</sup>.

Jeanne fit sa troisième entrée à Orléans dimanche 19 juin. La ville ne se lassait point d'elle. Jeanne lui donnait, à chacun de ses retours, d'immenses joies. Elle était la couronne, la fierté, la tendresse de la cité. De cette fois elle fut encore reçue très grandement. Probablement les tentures « à ciel et le grand appareil<sup>5</sup> » destinées à Charles ne demeurèrent pas tout à fait inutiles.

1. D'Alençon, Q. III, 99.

2. *Chronique de la Pucelle*, Q. VI, 245.

3. Louis de Contes, Q. III, 71.

4. La charité parmi la fureur des armes.

5. *Chronique de la Pucelle*, Q. IV, 245.

Mais avec Jeanne les exultations aboutissaient inmanquablement à la prière. Elle entraîna la foule qui se pressait sur ses pas aux églises pour « mercier Dieu, la Vierge Marie et les Benoits saints du paradis de la grâce et de l'honneur que Notre-Seigneur avait fait au roy et à eux tous<sup>1</sup> ».

Quelle que fût sa modestie et quoiqu'elle fit tout remonter jusqu'au ciel, ni le peuple, ni qui que ce soit ne manquait de lui attribuer une part extraordinaire dans les événements qui venaient de s'accomplir. Suivant la conviction unanime, « elle avait acquis en icelles besognes si grant louange et renommée qu'il semblait à toutes gens que les ennemys du roy n'eussent plus puissance contre elle, et que bientôt, par son moyen, le roy devait être remis et restabli du tout en son royaume ».

Eh oui ! ainsi pensait le bon sens populaire ; ainsi pensaient les hommes de guerre de droite vue ; ainsi pensait Jeanne elle-même, uniquement forte des promesses de son Conseil.

Mais les politiques jaloux veillaient et complotaient déjà peut-être : la lutte encore sourde de ces gens est proche.

1. Perceval de Cagny, Q. IV, 16.

---



## CHAPITRE SEIZIÈME

### PREMIÈRE LUTTE CONTRE LES POLITIQUES

#### VICTOIRE DE JEANNE

1429

*Du mardi 21 juin au mercredi 29 du même mois.*

Les victoires de la campagne de la Loire donnent du cœur aux Français. — Multitude de ceux qui accourent à Orléans pour s'enrôler, même sans solde et sans état égal à leur rang. — Enthousiasme que leur inspire « le voyage » du sacre. — Les politiques, La Trémouille et Regnault de Chartres principalement, sont mécontents. — Pourquoi. — Jeanne déplaît non seulement pour son projet de marche sur Reims, mais par son estime des qualités militaires de Richemont. — Inimitié de Richemont et de La Trémouille. — Le roi ne veut pas se rendre à Orléans où il est attendu par la Bienheureuse. — Celle-ci va le trouver à Sully chez La Trémouille. — Elle lui recommande Richemont inutilement. — Elle ne peut rien en tirer quant au voyage du sacre. — Cependant le roi consent à tenir un conseil à Châteauneuf. — Conversation émouvante à Saint-Benoit-sur-Loire. — Jeanne demande au roi un acte de foi. — Résolutions de Châteauneuf. — Le roi part pour Gien, Jeanne pour Orléans. — Le 24, Jeanne qui a fini ses préparatifs à Orléans, rejoint le roi à Gien. — Lettre de Jeanne aux Tournaisiens le 25. — Reddition de Bonny-sur-Loire. — Le roi semble hésiter toujours à marcher sur Reims. — Jeanne prend le parti de brusquer la situation. — Elle part sur la route d'Auxerre. — Une partie de l'armée la suit. — Le roi, comme s'il n'eût attendu que cette espèce de mise en demeure, ordonne de prendre les champs. — La candeur de la Sainte et l'obéissance aux Voix triomphent de l'astuce des politiques. — Bienheureux les simples !

Les prestigieuses victoires de Jeanne avaient donné du cœur aux Français. « Le cœur crust aux Français », dit énergiquement le *Journal du Siège*<sup>1</sup>. De ces Français, de ces vrais et bons Français dont les chroniqueurs parlent ainsi, il en arri-

1. *Journal du Siège*, 105.

vait de partout, à Orléans<sup>1</sup>. Ils voulaient voir celle dont on racontait tant de prodiges, « qui parloit aussi prudemment de la guerre comme cappitaine pouvait faire et qui, quand il y avait à l'os aucun cry ou effroi de gens d'armes venoit, fust à pié fust à cheval, et donnoit hardiesse en admonestant de faire bon guet et garde, ainsi que par raison on doit faire ». Ils se déclaraient prêts à servir Charles « même à leurs despens<sup>2</sup> ».

Le bruit avait couru, en effet, que le roi partirait de la noble ville pour « le voyage » de son sacre. Ce mot est à noter. Ce n'était déjà plus de dangers, de fatigues, de conquêtes ouvrant le chemin de Reims qu'il s'agissait : mais de « voyage<sup>3</sup> ». Ce serait, ce ne pouvait être, qu'une procession joyeuse, cette marche au sacre ; la procession sainte des Lys reverdis, de la royauté ressuscitée. Lequel de ceux pouvant en être n'eût rêvé en être ? « Et disaient plusieurs que si le dit Sire de La Trémouille et aultres du conseil du roi eussent voulu accueillir tous ceux qui venoient à son service, ils eussent pu facilement recouvrer tout ce que les Anglais tenoient du royaume<sup>4</sup>. » On était cependant bien décidé à se battre, si bataille il fallait engager ; personne qui n'y fût décidé, sauf quelques prétendus habiles gens endormis par le Bourguignon dans le rêve d'une réconciliation éternellement fuyante.

Les habiles, c'étaient avant et plus que tous autres La Trémouille « pour qui le roy faisait de tout en tout<sup>5</sup> », Regnault de Chartres, puis « les gens de l'hostel du roy », une coterie ; ceux desquels on se contait, à la cour, à la ville, aux champs, « qu'ils avaient la plus grande auctorité sur luy<sup>6</sup> ». Vouloir, comme Jeanne et ses amis voulaient, mener Charles à Reims, coûte que coûte, et tout de suite, fût-ce malgré le Duc Philippe, c'était les blesser dans le vif de leur système politique : qui sait ? peut-être au plus profond de leurs intérêts. Le pot-de-vin fut de tous les âges, parce que la cupidité en est<sup>7</sup>. La seule pensée de la campagne du sacre « les courrouçait<sup>8</sup> » merveilleusement.

1. Jean Chartier, Q. IV, 71.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. *Journal du Siège*, 106.

6. *Ibid.*, IV, 178.

7. On verra plus tard comment les Auxerrois s'y prirent avec La Trémouille.

8. Jean Chartier, Q. IV, 71.

La sainte innocente fournit un second grief contre elle-même.

Elle avait jugé du premier coup d'œil Richemont à son prix. Le soldat qui venait de lever de ses deniers une si belle troupe, et qui demandait comme unique faveur de combattre pour son pays et son roi, pouvait être un violent, mais ce violent était brave et paraissait loyal ; il lui avait plu. Il était manifestement une force dans le désarroi du royaume. Elle lui promit, avant de le quitter à Patay, d'intercéder en sa faveur près du souverain.

Malheureusement La Trémouille avait juré une haine mortelle à Richemont. C'est de ce côté probablement qu'il faut chercher l'explication du séjour têtue de Charles à Sully, et de son refus de pousser de quelques lieues pour donner à Orléans la joie d'une entrée solennelle, que la ville avait fort préparée et beaucoup mieux méritée encore. Le château de Sully appartenait au favori. Il savait bien que le Connétable n'en viendrait pas heurter la porte, si hardi, si entreprenant fût-il ; il n'eût osé passer l'huis de Madame de La Trémouille, dont il avait mis à mal le premier mari, messire de Giac. Au contraire, il pouvait fort bien surgir à l'improviste, devant le Châtelet d'Orléans, quand Charles y serait installé ; demander — selon sa façon de demander — l'accès à l'audience royale, s'expliquer, protester, accuser : la suite devenait chanceuse. Avec un prince impressionnable et mystérieux, sait-on jamais ce qui peut arriver ? Le plus sûr était véritablement de le garder à Sully puisqu'on l'y tenait. Les Orléanais avaient préparé une grande fête pour sa réception, « de beaux pavois<sup>1</sup> » ; ils y seraient pour leurs préparatifs ; le mal ne serait pas grand.

Jeanne avec son engagement envers le Breton passait à la traverse de ces combinaisons, les ignorant peut-être, quoiqu'elle fût très subtile ; en tout cas les dédaignant, si elle ne les ignorait point. La Trémouille ne sera pas homme à laisser un compte de ce genre impayé.

Il sentait bien aussi que Charles ne manquait pas de sympathie pour l'héroïque et sainte enfant. Il suffisait au surplus que le souverain daignât regarder tout ce qu'en six semaines elle avait redressé de choses chancelantes et croulantes pour que lui apparussent ses obligations. Jusqu'où monterait cet

1. *Journal du Siège*, Q. IV, 105

astre qui se levait si brillant et si pur ? Quelle carrière parcourrait-il ? Quoi et qui rejetterait-il dans l'ombre ? Le susceptible courtisan s'alarmait ; et il entraînait dans son alarme tous les familiers des « Retraicts royaux ».

Ils constituèrent le bloc de la sourde contradiction à Jeanne. Leur programme fut vite établi : ne se rallier à aucune des propositions de la Libératrice, sans apparence de parti pris toutefois. Puisqu'on ne pouvait pas écarter sa personne, ni lui imposer silence, on la neutraliserait ; on lui opposerait la force d'inertie ; on profiterait de toutes les occasions pour la diminuer ; on soulèverait des questions sur l'utilité de son œuvre ; on exciterait, à l'occasion, le roi méditatif, quasi peureux, contre cette héroïque et populaire créature. La lutte entre l'astucieuse politique et l'inspiration commence là.

Jeanne avait attendu le roi, pensant, elle aussi, qu'il viendrait à Orléans, la journée du 20. Ne le voyant pas, elle résolut de se rendre près de lui le 21. Elle était trop inexpérimentée des cours pour se demander dans quelles dispositions d'âme il se trouvait. A peine arrivée, elle l'entretint du sacre et de Richemont.

Quant à Richemont, elle lui dit les excellentes dispositions de soumission et de fidélité du Connétable, la sympathie qu'en quelques jours il s'était acquise près des « hauts seigneurs », son zèle qui s'était traduit par la levée d'une troupe de quinze cents hommes. Il avait eu des torts ; il les reconnaissait et en implorait le pardon<sup>1</sup>.

La supplique était prévue ; et la réponse préparée.

Le roi déclara pardonner par égard pour la suppliante ; mais ses condescendances n'étaient pas illimitées ; le Connétable ne paraîtrait pas au voyage du sacre, si sacre il devait y avoir.

La cour comprit fort bien. La Trémouille qui n'avait pas de raison d'aimer beaucoup le sire de Giac, le vengeait tout de même. « Le roi faisait ainsi pour l'amour du Seigneur de La Trémouille qui avait la plus grant autorité autour de luy<sup>2</sup> ». Jeanne fut peinée : « Le sang de France ne voulait donc pas se réunir contre l'ennemi commun ! » L'union ne se faisait pas !

1. Chronique, Q. IV, 245.

2. Journal du Siège, 105.

Plus tard, plus tard, Jeanne ! Ni tes conseils ni tes douleurs ne seront perdus. Richemont sera ton vrai héritier ; il complètera ton œuvre. Tu as vu la prise de Talbot à Patay et la délivrance de l'Orléanais ; lui, il verra la délivrance de la Normandie et la mort de « l'Achille anglais » à Castillon. Plus tard ! Plus tard !

En attendant, le Breton qui détestait l'inaction avait assiégé Marchenoir que gardait un détachement de Bourguignons et d'Anglais. Se sentant aux abois, et probablement espérant profiter de la discussion qu'ils allaient exciter, les hommes d'armes demandèrent un entretien non à Richemont, mais à d'Alençon. Ce fut pour lui offrir la clef de la forteresse. Le Duc, par et pour le roi, accepta. Il accorda dix jours de déguerpissement « à eux et à tout ce qui leur appartenait<sup>1</sup> ».

Le Breton avait chassé ; un autre, eût dit Bedford, « mangeait les oisillons ».

En une différente conjoncture, le Connétable se fût montré moins accommodant ; mais il avait fait des promesses à Jeanne. Bien plus, ayant appris de sûr par Rostrenem et Beaumanoir, qui avaient vu La Trémouille, que le roi ne voulait pas de lui dans le voyage du sacre, il s'en retourna vers sa ville de Parthenay, « joyeux de la journée de Pathay que Dieu avait donnée au roy, très marry cependant de ce que celui-ci ne voulait pas prendre en gré son service<sup>2</sup> ».

Les négociations de Marchenoir finirent en comédie. Les Anglo-Bourguignons avaient laissé des otages aux mains du Duc d'Alençon. Ils réussirent, par on ne sait quelle ruse, à mettre la main sur un nombre égal de gens d'armes français ; probablement par une invitation à dîner au bout de laquelle ils embastillèrent leurs hôtes : puis ils déclarèrent effrontément à d'Alençon : Vous avez des otages, nous aussi. Rendez-nous ceux que vous retenez ; vous aurez ceux que nous retenons.

On en dut passer par là : Marchenoir ne devint pas de cette fois ville royale<sup>3</sup>. Le Connétable en garda la mine moins longue.

L'affaire du sacre fut plus épineuse : et elle était tellement simple pourtant !

1. *Journal du Siège*, Q. IV, 179.

2. *Perceval de Cagny*, Q. IV, 16.

3. *Journal du Siège*, 106.

Jeanne voulait le sacre par obéissance et par piété. Ses « Voix » lui avaient ordonné de mener le roi recevoir « son digne sacre ». Le sacre était de son « message ». Elle avait été envoyée pour délivrer Orléans et faire sacrer Charles. Charles ne serait roi, c'est-à-dire, au sens supérieur qu'elle attachait à ce titre, lieutenant de Jésus-Christ, qu'après avoir reçu la grâce de l'onction, à Reims, comme ses pères. « C'estoit la volonté divine<sup>1</sup> ».

Le sacre était, à ses yeux et à ceux des chrétiens de son temps, le sacrement de la royauté.

Le roi ne pouvait pas ne pas désirer son sacre. Il était d'âme religieuse ; les rites traditionnels lui parlaient. Esprit excellemment délié, il comprenait d'ailleurs le prestige que sa personne et sa cause retireraient de la haute cérémonie.

La foule des chevaliers, des écuyers, des miliciens, Auvergnats, Limousins, Nivernais, Berrichons, Armagnacs, que sais-je ? accourus à la nouvelle des faits de la Loire, souvent pauvres à ne pouvoir se payer un harnais, mais assez patriotes pour se réduire à un équipement d'archer et de coutillier, qui ne leur permettait pas de se battre suivant leur état, mais leur permettait de se battre, n'aspiraient, eux aussi, qu'à deux choses : « la compagnie de la Pucelle<sup>2</sup> » et la marche vers Reims. Quand Jeanne leur disait familièrement :

— Par mon Martin, je méneray le gentil Roy Charles au dit lieu de Reims », elle sentait « qu'ils iraient partout où elle voudrait aler<sup>3</sup> », qu'elle les mènerait au bout du monde.

Il n'y avait que les « quelques gens de son hostel, qui déconseillaient Charles de aler à Reims<sup>4</sup> » ; qui lui chuchotaient qu'il avait des choses plus pressées à tenter, telle province à libérer, telle ville à prendre, tel château à occuper. Cette contradiction paralysait le mobile et incertain prince.

Encore, ajoutaient-ils, si le plan de Jeanne eût été sans danger ; mais il était des plus périlleux. « La dicte ville de Reims, toutes les villes et forteresses de Picardie, Champagne, Ile-de-France, Gastinais, Auxerrois, Bourgogne, (avec lesquelles il fallait compter) ; tout le pays d'entre la rivière de Loire et la mer estait occupé par les Anglois, (ou les Bour-

1. *Chronique de la Pucelle*, Q. IV, 247.

2. Perceval de Cagny, Q. IV, 18. *Chronique de la Pucelle*, Q. IV, 248.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

guignons), comment se tirer de ces difficultés? » Il y avait des hommes ; mais comment les armer ? Comment les nourrir ? Comment les payer ? Le trésor était vide, Jeanne prétendait que de ces obstacles il ne fallait avoir cure. On eût beaucoup aimé la croire. Cependant, qui le pouvait<sup>1</sup> ? Enfin : du côté du Duc Philippe, voulait-on mettre tout au pire ? Que dirait-il si l'on violait son territoire, si l'on forçait quelques villes vraiment siennes ? Ne serait-ce pas la colère et la rancune inexpiables ?

La face puissante, à vaste nez, à larges oreilles, à lèvres lippues, à grands yeux rudes de Philippe le Bon, ricanait sans doute derrière les « gens de l'hostel du roy » quand ils tenaient ces discours. Charles la voyait distinctement, la reconnaissait à ne s'y pouvoir tromper. Les semi-Bourguignons de son entourage le fascinaient pourtant, et aussi la face qui ricanait ; bien plus, celle-ci au moins, lui faisait quasi peur.

Finalement quant au sacre, Jeanne n'obtint d'abord rien du souverain. Il eût voulu consentir : il n'osait dire qu'il consentait. Alors elle eut cette vue de haute prudence que la première précaution à prendre était de l'arracher à Sully ; la seconde, de lui proposer une délibération solennelle qui atténuerait sa responsabilité en la divisant. Une délibération ! C'était toujours l'affaire de Charles. Il fut convenu que le lendemain 23, le roi quitterait Sully et se rendrait à Château-neuf, où les capitaines par lui convoqués se réuniraient en conseil. On y délibérerait à loisir touchant le sacre<sup>2</sup>.

Le mercredi 22, au matin, Charles et Jeanne sortirent ensemble du château.

Ils suivirent les rives délicieusement fraîches de la Loire ; passèrent devant la magnifique église de Saint-Benoît, dont la crypte gardait les ossements du patriarche de l'ordre monastique, l'un des patrons de la France ; s'avancèrent vers Germigny-des-Prés où « saint Charlemagne » l'orant du Paradis vu par Jeanne auprès de saint Louis<sup>3</sup>, a laissé une chapelle castrale et des souvenirs jamais oubliés.

Dans cette course, botte à botte, par un matin très pur et doux, parmi toute cette histoire héroïque qui se levait autour

1. Chronique, Q. IV, 248. Perceval de Cagny, *Ibid.*, 18.

2. *Ibid.*, 245.

3. « Saint Louis et saint Charlemagne prient pour vous » (paroles de Jeanne au Dauphin).

d'eux et semblait leur faire cortège, l'intimité des temps de Chinon se rétablit vite, entre le Capétien, que La Trémouille et Regnault de Chartres ne surveillaient plus, et la prodigieuse fille du peuple. Charles la vit défaite, usée par la fatigue. Il lui conseilla de se reposer.

C'était un mot d'intérêt, mais qui pouvait signifier que le roi désirait une halte dans l'œuvre, si urgente que fût celle-ci. La Sainte de la Patrie sentit les larmes lui monter aux yeux. Se tournant vers le souverain, elle dit :

— « Ne doutez pas. Je vous prie, ne doutez pas. Vous aurez votre royaume tout entier, et avant peu vous serez couronné <sup>1</sup>. »

Il fallait d'ailleurs bien user d'elle, ajoutait-elle, car sa durée ne serait guère de plus d'un an <sup>2</sup>.

Le roi fut ému.

Toutefois la délibération, à laquelle de très nombreux personnages prirent part, ne conclut à rien d'absolument positif et ferme.

Il fut seulement arrêté que Charles partirait pour Gien, et que rendez-vous y était donné aux Français <sup>3</sup>.

C'était peu : le mouvement pouvait se muer en faux départ ; il pouvait être arrêté à Gien. La Trémouille escomptait probablement cette issue ; mais enfin, c'était quelque chose, puisque c'était un départ. C'était un maillon de la chaîne royale qui se rompait.

Dans l'après-dîner, Charles regagna Sully ; et Jeanne, Orléans ; celui-ci pour reprendre en partie ses liens, celle-là pour activer l'organisation des convois. Quoi qu'il advint, elle entendait qu'à l'heure dite, rien ne manquât par sa faute <sup>4</sup>.

Le vendredi 24, les préparatifs étaient terminés. Jeanne se transporta chez d'Alençon. L'un de ses procédés très habiles et humbles, qui consistait à suggérer les résolutions plus qu'à les commander, peut être ici saisi sur le vif. Elle dit au Duc :

1. Simon Charles, Q. III, 116.

2. « Usez bien de moi : je ne durerai guère plus d'un an » (paroles de Jeanne). D'Alençon, Q. III, 99.

3. Chronique, Q. IV, 245.

4. *Chronique de la Pucelle*, Q. IV, 245.



— « Faites sonner les trompettes et montons à cheval. Il est temps d'aller retrouver le gentil Dauphin, et de le diriger sur le chemin de Reims, pour son sacre. »

D'Alençon fit sonner les trompettes.

Le roi qui, tout de même, avait eu la fermeté de s'éloigner de Sully, reçut très bien la colonne quand elle pénétra, vers la nuit tombante, dans le château de Gien.

Après cet accueil on pouvait penser que le « voyage » de Reims était assuré. Nullement, le samedi fut une journée de crise. Les adversaires du sacre prouvèrent qu'ils n'avaient pas désarmé. Ils reprirent avec plus de vivacité que jamais leurs arguments<sup>1</sup>.

Oui ! on jetait le roi dans une aventure. Oui ! les garnisons et les murailles que l'on devrait affronter étaient dangereuses. Oui ! si l'on voulait se battre, il y avait d'autres terrains de bataille à choisir. Oui ! l'entreprise ne pouvait manquer d'être fort longue. Et on était sans le sou !

Puisqu'ils n'ajoutaient rien à leurs prévisions, Jeanne n'ajoutait rien aux siennes. Elle savait tout ce qu'on disait, mais il y avait lieu de passer outre. Tout devait céder devant l'importance de la consécration du roi. Notre-Seigneur le voulait et le peuple l'attendait. Ceux qui parlaient d'une longue expédition se trompaient. Ce ne serait pas long<sup>2</sup>.

On ne sait trop de quel côté pencha la reine. Elle se trouvait effectivement à Gien. Le roi l'avait appelée, pour le cas où il la couronnerait en même temps qu'on le sacrerait.

On ne connaît pas avec plus de certitude l'avis de Regnault de Chartres. Archevêque de Reims, il avait un intérêt évident à la marche vers Reims. Cependant sa liaison avec La Trémouille, un certain dépit en face du soleil qui se levait sans son agrément, ne le rattachaient-ils pas à l'opinion du Seigneur de Sully ? Perceval de Cagny le donne à soupçonner<sup>3</sup>.

Tirillé, Charles ne se prononçait toujours pas.

Jeanne cependant, à dater du 25, semble ne plus avoir aucun doute sur l'issue. Elle parle, elle agit, elle écrit, comme si la coterie de La Trémouille reculait, comme si Charles était

1. Perceval de Cagny, Q. IV, 17, 18.

2. *Ibid.*, Q. IV, 18.

3. *Ibid.*, Q. IV, 17.

décidé. Le voyage lui apparaît certain ; elle le dit certain. Ses Voix lui ont-elles révélé ce qui adviendra ? A-t-elle trouvé un moyen de presser le roi auquel lui-même ne résistera pas ?

Les Tournaisiens, dont le représentant l'avait saluée après la délivrance d'Orléans, reçurent le premier gage de cette disposition d'esprit.

Elle leur écrivit :

† Jhesus † Maria.

« Gentils, loyaux Français de la ville de Tournay, la Pucelle vous fait savoir des nouvelles de par ici, que en huit jours cachés (chassés) ont été les Anglais de toutes les places qu'ils tenaient sur la rivière de Loire, par assault ou autrement. Il y en a eu maints mortz et priz ; et elle les a desconfits en bataille. Et croyez que le comte de Suffolk, la Pole son frère, et le sire de Tallebot, le sire de Scales et plusieurs chevaliers et capitaines ont été prinz, et le frère du comte de Suffolk et Glasdall sont mortz. Maintenez-vous bien loyaux Français. Je vous en pry, et vous requiers que vous soyez tous prèx à venir au sacre du gentil roy Charles à Reims, où nous serons très rapidement. Et venez au-devant de nous quand vous saurez que nous approcherons. A Dieu vous recommande. Dieu soit la garde de vous et qu'il vous doinst (donne) la grâce que vous puissiez maintenir le bon combat, pour le royaume de France.

« Escript à Gien, XXV<sup>e</sup> jour de juin<sup>1</sup>. »

Si l'on veut connaître d'ores et déjà la suite de cette correspondance, les Consaux (c'était le nom des échevins de Tournay) réunirent « les bannières » (les corporations). Celles-ci déclarèrent s'en rapporter à la sagesse de leurs mandataires. Des députés furent désignés. Ce furent « Bertemieu Carlier, grand doyen du chapitre, Jules Quéval et maistre Henri Romain ». Ils arrivèrent à temps non seulement pour assister au sacre, mais encore à l'entrée de Charles dans Troyes et Châlons. « Le 22 juillet, ils firent leur relation, à la pierre dessus les degrés de l'entrée de la halle, en présence et audience du peuple<sup>2</sup>. »

Ces mœurs municipales très actives, très simples, très populaires, des vieilles cités belges sont charmantes.

1. QUICHERAT, V, 125.

2. *Ibid.*, 124.

Ce même jour probablement Jeanne s'adressa au duc de Bourgogne afin de lui annoncer, à lui aussi, le sacre<sup>1</sup>.

Cette seconde dépêche n'était pas un acte de politesse ; elle était un acte de politique. Elle rappelait une obligation bien plutôt qu'elle n'offrait un honneur. Les grands feudataires, précisément parce qu'ils étaient grands feudataires, devaient assister à la dation de l'huile sainte aux rois. Ils étaient les témoins du rite et, pour ainsi dire, ses acteurs civils. La présence de ces hauts seigneurs était l'affirmation de leur valeur sociale, et aussi de leur sujétion au suzerain.

Le Bourguignon dévoré par son rêve d'indépendance et d'empire personnel, entendait se bien garder de tout ce qui, de près, de loin, eût ressemblé à l'hommage-lige. Il ne répondit pas à Jeanne.

Cependant le roi, du moins apparemment, ne prenait toujours pas de parti. Mais il s'occupait.

Dans cette halte de Gien, il s'était approché des villes de Bonny, de Cosne, de La Charité, qui toutes étaient occupées par des Anglo-Bourguignons. Il somma les capitaines qui y commandaient de remettre leurs clefs. Ils s'en iraient vie sauve, avec armes et bagages. Les capitaines refusèrent net, sans aucun débat.

Le roi prescrivit à l'amiral de Culan d'approcher ses troupes et ses machines de Bonny. Ce n'était pas la peine qu'ils eussent tant fait les matamores. Ils se soumirent sans même attendre douze heures<sup>2</sup>.

Ce modeste succès plut à Jeanne, sans la consoler des délais auxquels se soumettait le roi. Ses Voix la pressaient. Pourquoi lui avaient-elles révélé qu'elle ne durerait guère plus d'un an, sinon pour la décider à faire vite ? Elle se rendait compte que plus on tardait, plus les Anglais reprenaient haleine ; et que, plus ils reprenaient haleine, plus les Bourguignons se rapprochaient d'eux. Elle n'avait pas ignoré l'ordre donné par Philippe à ses vassaux de se séparer des Anglais lors du siège d'Orléans ; et voilà qu'elle retrouvait les uns et les autres sous la même bannière à Bonny et ailleurs. Ces rapprochements

1. Nous n'avons pas ce document. Mais nous sommes certains qu'il exista. Il est mentionné dans la lettre du 17 juillet que nous rapporterons en son temps.

2. Chronique, Q. IV, 245, 246.

étaient symptomatiques ; ils révélèrent le fond de la diplomatie du Grand Duc<sup>1</sup> et de Bedford. Partir pour Reims, tout était là.

Les braves gens accourus des quatre coins du royaume, celui-ci en petit, celui-là en grand équipage, pour la suivre, rêvaient autant qu'elle-même de la sainte Cathédrale et de la Sainte Ampoule. Ils la soutenaient, la poussaient, la soulevaient de leurs vœux, de leurs adhésions, de leurs enthousiasmes<sup>2</sup>. Ils pensaient comme elle que Charles, tant qu'il n'avait pas été oint, n'était qu'une moitié de roi.

Aussi, le lundi 27, voyant que le souverain ne délogeait pas, elle prit le grand parti de déloger elle-même avec une très forte suite. Elle se porta sur la route d'Auxerre, à quatre kilomètres.

C'était peut-être ce que Charles attendait. Il se trouva pris dans l'heureuse obligation d'opter : il lui fallait ou bien suivre son armée qu'entraînait Jeanne, ou bien s'enfermer avec « les gens de son hostel qui lui déconseillaient de entreprendre le chemin d'aler à Rains<sup>3</sup> ».

Le sang des vieux capitaines batailleurs, ses pères, lui bondit au cœur. Il prit deux jours pour ses suprêmes préparatifs, renvoya la reine à Bourges, ne trouvant pas la route assez sûre pour elle, et rejoignit Jeanne.

Jeanne avait promis de lever le siège d'Orléans : elle avait réussi. Elle avait promis de mener le roi au sacre et « de brief », rapidement ; allait-elle réussir ?

Avant d'ouvrir la campagne, le roi versa, suivant l'usage, un acompte aux « chevaliers, escuiers, gens de guerre et miliens<sup>4</sup> ». Ce ne fut pas gros : à personne il ne donna plus « de trois escus ». Il n'avait point d'argent pour « soulloier » les siens. Mais que leur importait ? Ces gens étaient les pères des héros qui meurent, au moment où j'écris<sup>5</sup>, « à raison de cinq sous par jour » ! Encore a-t-on dû, pour les porter à ce taux de solde, les élever de quatre sous !

1. Chronique, Q. IV, 246.

2. Perceval de Cagny, Q. IV, 18.

3. Perceval de Cagny, Q. IV, 17.

4. *Ibid.*, 18. Jean Chartier, Q. IV, 71.

5. Juin 1916.

Chez nous, on en a toujours trouvé qui furent capables de se battre, et gratuitement, pour le roi, l'empereur, ou la république ; par amour de la bataille, par culte de l'épée et de la poudre, par haine et terreur de l'ennemi ; par passion de la Patrie.

Dans ces derniers jours de juin<sup>1</sup>, dont nous venons d'esquisser l'agitation et les intrigues, la candide inspiration triompha des subtilités de la politique.

Bienheureux les cœurs simples !

Cette victoire ne sera d'ailleurs qu'éphémère ; les vaincus la feront bientôt payer cher à la victorieuse.

1. Nous devons y revenir, y insister plus tard.





## CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

LES ANGLAIS ET LES BOURGUIGNONS  
DE LA BATAILLE DE PATAY AU SACRE

1429

*18 juin au 17 juillet.*

Colère de Bedford contre Falstoff au lendemain de Patay. — Le Régent se ravise par prudence, superstition et justice. — Il rend à Falstoff par sentence l'ordre de la Jarretièrre. — Mécontentement de Talbot. — Bedford demande au Grand Conseil d'Angleterre des hommes et le petit roi. — Négociations avec Winchester. — Celui-ci lève une armée sous prétexte d'une croisade contre les Hussites : le Grand Conseil l'expédie en France. — Le Renard rouge trompe ses soldats, Bedford, et Martin V. — Bedford se rapproche de Philippe de Bourgogne avec lequel il était en froid depuis son refus de lui laisser la protection d'Orléans. — Réception à Paris. — Serments. — Bedford conservant de légitimes défiances à l'égard de Philippe demande une seconde armée à l'Angleterre. — Effronterie du double jeu de Philippe. — Il envoie des ambassadeurs à Charles. — Raisons de cette ambassade. — Son démon combien il eût payé les sorcières de Macbeth ! — Toute son égoïste politique. — Jeanne inspirée et fille du peuple est son adversaire nécessaire. — En revanche, les féodaux petits et gros sont ses alliés conscients ou inconscients. — Admirable lettre de Jeanne au duc Philippe. — Différence entre la doctrine des États généraux et celle des Féodaux. — La Trémouille féodal candidat ; un ligueur de la ligue du Bien public, un Frondeur, un Fouquet avant la lettre. — Ce qui sera prodigieux, c'est que le roi ira du côté des Féodaux. — Dessein de Dieu sur Jeanne ; rude en apparence, glorificateur en réalité.

Que sont devenus les Anglais et les Bourguignons, nos deux adversaires, depuis Patay ? Nous avons touché très rapidement la réponse à cette question, à propos du siège de

Marchenoir et de Bonny, où nous les avons vus fraterniser. Il convient de nous y étendre davantage et de montrer ce que les uns et les autres firent dans les trente jours qui vont de la bataille de Patay à la solennité du sacre. Nous verrons que ni Bedford ni Philippe ne perdirent leur temps. Le second intrigua sans vergogne ni relâche. Le premier agit habilement sur ses armées, sur l'Angleterre, et sur la Bourgogne sa douteuse alliée.

Ainsi comprendrons-nous mieux certains faits — surtout de l'ordre diplomatique de la campagne du sacre, — ainsi surtout préparerons-nous l'intelligence de la mystérieuse, de l'étrange campagne de Paris.

Le soir de Patay, l'armée remise par Bedford aux mains de Falstoff, avec une très ferme confiance, n'existe plus<sup>1</sup>. Dans sa lettre aux Rémois Charles VII constate que les trois quarts des soldats qui la composaient ont été tués ou faits prisonniers. L'un des deux généraux en chef, Talbot est captif ; l'autre, Falstoff a fui jusqu'à Étampes, certains disent Corbeil, d'une traite. Quand il s'est présenté devant Bedford, le flegmatique duc est sorti de son tempérament et de ses habitudes ; il s'est abandonné à des reproches violents ; le bruit court même que voyant, à la jambe du chef malheureux, l'ordre de la Jarretière, il le lui a brutalement arraché<sup>2</sup>.

Bedford n'était pas homme à s'éterniser dans un accès de fureur. Il savait que le trouble ne remédie à rien. Songer au relèvement de la chose anglaise devait lui paraître, et lui parut bientôt, et plus digne et plus intéressant.

Il commença par se remettre avec Falstoff. C'était, au surplus, un vieux serviteur. Il avait été chef de « son ost ». Il avait de beaux états de service : on lui devait la victoire « des Harengs ». Il n'y avait, tout pesé, capitaine qui valût mieux que lui. Qu'est-ce qui l'avait pris le 18 juin ? Ne devait-on pas supposer qu'il avait été la victime d'un sortilège ? Il avait été détruit par cette femme « adonnée aux pratiques superstitieuses, désordonnée et diffamée, abominable à Dieu, Jehanne la Pucelle<sup>3</sup> ». Donc, le diable était intervenu « par enlacements de folles craintes, par enchantements et sorcelleries ». Là était la cause « de son meschef et de sa déconfiture ». Pauvre Falstoff !

1. Wavrin de Forestel, Q. IV, 424.

2. Monstrelet, Q. IV, 375-76.

3. Lettre de Bedford à Charles VII, Q. IV, 382.



quel homme de chair peut résister à Satan ? Enfin, était-ce tout à fait de sa faute, ce désastre ? n'avait-il pas eu la sagesse de déconseiller le combat ? ne voulait-il pas que l'armée se repliât sur Paris<sup>1</sup> ? L'amitié, la superstition, et quelque justice, plaidaient pour Falstoff. Bedford lui rendit sa Jarretière ; et afin que la réparation eût assez de solennité pour effacer la défaveur, cette restitution fut opérée « par sentence de procès<sup>2</sup> ». Qui ne fut point satisfait ? Ce fut Talbot. La réparation semblait bien incriminer un peu la sagesse « d'Achille ». Dès sa sortie de captivité, il tint à s'expliquer avec Falstoff : il y eut brouille entre les deux camarades<sup>3</sup>.

Cependant le Régent<sup>4</sup>, pas absolument rassuré sur les dispositions des Parisiens, se retirait dans le château de Vincennes. La demeure était solide. Henri V, le conquérant, l'avait habitée et organisée à son gré. On ne devait guère y craindre l'émeute. Du fond de cette installation nouvelle, Bedford lança un appel à tous les hommes d'armes relevant, à quelquel titre que ce fût, de l'obéissance du petit roi Henri VI. Le succès fut médiocre. Les vassaux Picards, notamment, firent assez la sourde oreille ; ils se « prindrent (se prirent) à dépriser (moins estimer) les Anglais, et à les délaïsser et à les haïr<sup>5</sup> ».

Ce qui était plus significatif, c'est que les gens d'armes de race anglaise ne rêvaient que retour dans l'île mère. Le Duc dut ordonner aux capitaines des villes maritimes — Dieppe, Fécamp, Honfleur — de veiller à cette émigration spéciale et de s'y opposer. Les Anglais du continent étaient condamnés à la guerre à perpétuité.

Les débris de Patay, de Meung, de Beaugency, des forteresses de moindre importance, n'en furent que plus soigneusement recueillis : ils pouvaient constituer un noyau.

Surtout Bedford se tourna vers « les Seigneurs conseillers du Grand Conseil d'Angleterre » auquel il adressa deux requêtes :

Il fallait lui envoyer le petit roi Henry : il le ferait sacrer ; ce sacre importait. Trop heureux serait-on, s'il équilibrait devant l'opinion publique celui de Charles.

Plus encore, il fallait lui expédier des soldats et de l'argent.

1. Wavrin, Q. IV 415.

2. Monstrelet, Q IV, 376.

3. *Ibid.*

4. Bedford s'intitulait Régent de France au nom du roi Henri VI.

5. *Chronique de la Pucelle*, Q. IV, 233.

Les conseillers royaux de ce temps étaient souvent doublés d'hommes d'affaires : ils faisaient la banque, même et surtout à leurs souverains.

La Trémouille fut plus Lombard que n'importe quel Lombard.

Le Cardinal de Winchester, président du Conseil d'Angleterre, était un de ces hommes d'affaires ; un homme de vastes affaires ; un très gros banquier. Pape manqué, il menait un train de roi. Son arrière-neveu Henri VI n'était qu'un mendiant comparé à ce riche. Plus il était fortuné, plus il voulait de fortune. Décidé à prêter, il entendait prêter au taux le plus usuraire possible. Le procédé en pareil cas n'a jamais varié ; les prêteurs à la petite semaine et tous autres le connaissent : se prétendre mal en fonds et faire désirer ses écus afin qu'ils soient payés plus cher. Winchester connaissait ce jeu à fond. Plus Bedford multipliait les députations, plus l'astucieux vicillard se taisait.

Le 1<sup>er</sup> juillet, trouvant les choses à point, il signa un traité.

Il consentait un prêt, et pas un prêt de famille ; pas un prêt à bon marché, on le peut croire. Il promettait aussi de lever une armée de quatre mille hommes, au moins. Quant au petit roi, on le garderait provisoirement en Angleterre. Le recrutement des quatre mille par « Mylord cardinal » fut son chef-d'œuvre ; un chef-d'œuvre qu'il est bon de ne pas laisser passer, sans y jeter un regard, supposé qu'on veuille connaître quelque peu le personnage qui suivit de si près le procès de Jeanne.

Depuis quinze ans que Jean Huss avait été condamné à Constance, la Bohême, soulevée comme une mer que la tempête fouetterait sans cesse, donnait le spectacle d'effroyables bouleversements intellectuels et sociaux. Les plus sanguinaires émeutes la désolaient. Les héritiers de Jean Huss, plus terribles que leur auteur, se roulaient dans la débauche et le meurtre. Taboristes et Adamites épouvantaient la Chrétienté.

« La Défénestration de Prague » a laissé dans la mémoire populaire un souvenir de forfait abominable. A parler vrai, elle fut un détail, un rien quasi, dans l'ensemble. Les Hussites Adamites s'abandonnaient à de tels déportements, que leurs frères, les Hussites Taboristes, décidèrent de les détruire par le fer et le feu. Sodome et Gomorrhe étaient des temples de vertu comparés à leurs campements. Ziska, le justicier, celui

qui les broya, moins abominable moralement que ces énergumènes de luxure, mais encore plus rouge de sang, voulait que ses bandes l'écorchassent après sa mort, et fissent de sa peau un tambour. Ainsi du moins les conduirait-il encore aux massacres et à la victoire.

Martin V, quoique débonnaire, finit par proclamer la croisade contre cette écume furieuse du genre humain.

Lorsque les papes en arrivaient à cette extrémité, ils avaient coutume de déléguer aux souverains qui se croisaient certaines possibilités de prélèvement sur les revenus d'Église : c'était le mode reçu de soutenir la charge de ces expéditions. La religion aidait ceux qui se proposaient pour défendre la religion : ce n'était que justice.

Winchester se croisa. Martin V lui octroya les bénéfices qui s'ensuivaient. Le Cardinal put lever un tribut sur toute l'Angleterre ecclésiastique ; grâce à quoi il réunit quatre mille routiers, qu'il mit sous les ordres de Messire Radcliffe<sup>1</sup>. Bien entendu — et cette condition avait facilité la levée — il devait conduire ses compagnies en Bohême. Il les embarqua à Douvres, les débarqua à Boulogne, et les laissa en France. Furent-ils contents ? Furent-ils mécontents ? On ne sait. Bedford les prit à son service contre beaux deniers comptants. Le vieux renard rouge avait tiré du même sac deux moutures : son armée ne lui coûtait rien, et il la faisait payer à Bedford.

Le plus surpris et le seul mécontent fut le pape Martin V. Lui aussi avait donné pas mal d'argent. Un arrêt du Grand Conseil d'Angleterre statuait bien qu'on le rembourserait, en février et en mai 1430. Mais le pontife n'ignorait pas ce que valaient les promesses du Grand Conseil en matière de finances. Au surplus, il n'avait point prescrit une levée de boucliers contre les Français, mais contre les Hussites. Il demanda des explications au cardinal, lequel répondit effrontément que tout se faisait contre son gré. C'était le Grand Conseil, et pas lui, qui avait exigé que l'expédition de France fût substituée à celle de Bohême !

Martin V n'en crut rien. Il cita Winchester à venir se justifier.

Henri VI répondit par un second arrêt. Puisque le Seigneur Pape voulait éloigner de lui son vénérable Père en Dieu, le

1. Lettre de Bedford au Grand Conseil. Rymer, IV, part. 4.

cardinal d'Angleterre ; puisqu'il se prêtait ainsi « aux astucieuses machinations des ennemis de la cour anglaise », lui, Henri VI, interdisait à quiconque de ses sujets d'accompagner le Cardinal à Rome. Celui-ci ne pouvant bonnement aller tout seul s'abstint de répondre à la sommation pontificale.

Ainsi finit la comédie<sup>1</sup>.

Il serait difficile de dire que le Cardinal y ait montré les scrupules convenables à son état.

Nous ignorons la date absolument exacte du débarquement de Boulogne. Colart de Mailly, bailli de Vermandois, annonce aux Rémois, le 10 juillet, que le Duc de Bourgogne et messire Jean de Luxembourg sont entrés le 9 à Paris, et que huit mille Anglais sont débarqués à Boulogne. Ce sera « de bref la plus belle compagnie et la plus grande pour résister à l'ennemi qui ait esté depuis vingt ans<sup>2</sup> ». Mais le renseignement est-il exact ? Les Anglais sont-ils bien débarqués à Boulogne avant le 10 ? N'est-ce pas une fausse nouvelle destinée à influencer les Rémois, vers lesquels marche à ce moment même le roi Charles ? La supposition est d'autant moins infaisable qu'il se trouve d'autres allégations inexactes dans la dépêche de Colard<sup>3</sup>. Qu'importait bien à l'Anglo-Bourguignon l'absolue vérité pourvu que la ville du sacre tint closes ses portes ? La seule certitude que nous ayons, c'est que la compagnie de Mylord cardinal était à Paris le 25 juillet. Nous la retrouverons.

Bedfort, tout en ranimant dans l'Île le zèle de la guerre française, essayait de réchauffer les colères de Philippe le Bon. Il avait d'autant plus besoin des Bourguignons que les Bretons lui échappaient. Il n'ignorait pas au service de quel parti le consciencieux Yves Milbeau exerçait son influence très efficace, à la cour ducale. Surtout, l'arrivée du Connétable, et son intervention à Beaugency, prouvaient que le Duc, son frère, avait au moins déposé le plus fougueux de ses antipathies contre le prince français.

Afin de diminuer, s'il ne pouvait l'effacer totalement, le cuisant souvenir « *des oisillons* », dans l'âme superbe de Philippe, Bedfort profita d'un voyage à Paris de son magnifique

1. Rymer, t. IV, p. 265, cité par Ayroles, III, 546-47.

2. Jean Rogier. Q. IV, 294-295.

3. Par exemple celle-ci : que le Duc de Bourgogne marche sur les derrières de l'armée française en route pour Reims et lui coupera le retour.

beau-frère<sup>1</sup>. Il l'accueillit pompeusement ; et, de commun accord, ils montèrent une représentation à double fin : à fin d'amusement populaire ; à fin de politique générale.

Arrivé le dimanche 10 juillet, vers six heures de relevée, le grand Duc prolongerait son séjour jusqu'au 15<sup>2</sup> ; et on emploierait ce temps au mieux des intérêts communs ; dont le premier était d'arrêter l'inquiétant progrès de l'Idée Française. Ce furent d'abord conseils sur conseils ; ce fut ensuite une procession générale à Notre-Dame, avec un sermon, que le Faux Bourgeois trouva très beau<sup>3</sup> : d'où l'on peut conclure que ni le roi de France, ni Jeanne, ni aucun Armagnac, n'y furent épargnés<sup>4</sup>.

Finalement tout Paris, seigneurs, membres du parlement, sorbonnistes, chanoines, curés, populaire, fut convoqué au Palais. Un harangueur rappela par le détail la vieille querelle des Bourguignons et des Armagnacs ; comment ces deux partis s'étaient réconciliés ; comment le Dauphin et Jean sans Peur avaient partagé la même hostie, à la table du Seigneur, en signe de foi et de fraternité jurées ; comment le Duc de Bourgogne, père de Monseigneur le duc actuel, avait voulu sincèrement, pauvre cher sire ! la paix du royaume ; comment enfin pour reconnaître tant de bonne volonté le Dauphin et ses complices — ses complices qui étaient aussi ses plus intimes amis — avaient assassiné sur le pont de Montereau, par noire trahison, le meilleur des princes, alors qu'il était à genoux comme chacun sait, devant le Dauphin<sup>5</sup>.

L'orateur épuisé s'arrêta. Il sortit, de la foule indignée par toutes ces noirceurs armagnaques, de violents murmures. Bedford, de la main, indiqua le silence. Et le duc de Bourgogne se leva. Une fois de plus, il protesta contre le forfait, fit le peuple de Paris juge de la bonté de sa cause. Était-ce sa faute, à lui, si l'on était toujours en guerre, si le pays souffrait, si les denrées étaient hors de prix, si Paris même avait faim ? Non : c'était la faute aux criminels, aux assassins, aux perfides,

1. Bedford avait épousé la sœur de Philippe le Bon.

2. Faux Bourgeois. Publication du P. Ayroles : La vraie Jeanne d'Arc, la libératrice, III, 518.

3. *Ibid.*

4. Quicherat et Ayroles et quiconque a lu les chroniques du temps tiennent le Faux Bourgeois pour le plus haineux des écrivains contre la cause royale.

5. Faux Bourgeois, Ayroles, III, 518.

aux maudits. Aussi, enverrait-il secours à son bon frère Bedford. Les Parisiens allaient donc lever la main comme quoi « tous seraient bons et loyaux au Régent et au duc de Bourgogne ». Ce qui fut fait. « Les seigneurs, de leur côté, promirent par leur foi de garder la ville<sup>1</sup>. »

Toute cette mise en scène était la réponse, anticipée de soixante-douze heures, au sacre. Elle était aussi un encouragement du magnifique Duc à ceux de ses clients qui aimaient rendre service aux Anglais ; bref, c'était un échec pour la France.

Bedford espérait fermement avoir pris son rusé compère au trébuchet, l'avoir engagé à fond. Toutefois, et bien qu'il jouât l'absolue confiance, il n'était certain ni de l'homme ni de son secours. Accoutumé du reste à compter sur lui-même plus que sur les autres, dès le 16, il envoya son héraut Jarretière, au Conseil de Henri VI pour l'Angleterre.

Il lui avait donné des instructions écrites que nous a conservées Rymer<sup>2</sup>.

Nous y apprenons ce fait intéressant qu'outre l'armée de Winchester, une autre était préparée en Angleterre : Bedford en réclamait d'urgence l'embarquement. Il suppliait aussi, une fois de plus, qu'on lui envoyât le jeune roi. Tel est le sommaire du document qui a beaucoup de tenue et d'insinuante souplesse.

« Premièrement, y est-il dit, Jarretière remerciera les seigneurs du Conseil, de l'armée réunie pour passer la mer, en plus de celle de Monseigneur le Cardinal et de Messire Radcliffe.

« Il les priera affectueusement, et aussi instamment qu'il pourra, de faire vite et puissamment, afin qu'avec l'aide de Dieu on puisse rebouter les ennemis arrivés si avant. » Il serait bon que nous fussions prévenus de la date du débarquement « pour régler et disposer les affaires en conséquence ».

« Jarretière racontera les progrès de Charles de Valois, la prise de Troyes, de Châlons, celle de Reims qui est inévitable ; il avertira du sacre.

« Il ajoutera qu'incontinent après le sacre, ce sera la marche sur Paris, qu'on a, il est vrai, trouvé moyen de se défendre par batailles et autrement, spécialement dans Paris.

1. Le Faux Bourgeois, Ayroles III, 519.

2. Rymer, IV, part. 4.

« Il fera valoir la loyauté du duc de Bourgogne dans le service du roi. Sans son aide, Paris et tout le reste s'en allait du coup.

« Il préviendra que le régent de France prendra les champs, vers le 25 juillet, avec les Anglais qui sont en Normandie et en Picardie, afin de rallier les troupes du Cardinal.

« Il suppliera très humblement le roi qu'il lui plaise avancer sa venue sur le continent ; car s'il eût plu à Dieu qu'il fût venu plus tôt, ainsi que par deux fois déjà le régent de France l'en a supplié par des ambassadeurs et des messagers, les inconvénients ne seraient pas tels qu'ils sont. »

L'issue de la légation de Jarretière n'a pas été notée.

Au moment où Jarretière prenait congé de Bedford, des messagers de Philippe de Bourgogne s'acheminaient vers Reims, adressés par lui à Charles VII.

Le Bourguignon avait-il imaginé qu'à Paris on ignorerait cette démarche ? Avait-il espéré qu'à Reims on n'était pas, ou l'on ne serait pas, au courant des déclamations et du sermon du palais de Justice ? Lui importait-il si peu qu'on sût ici et là ce qui s'était passé là et ici ? Lui plaisait-il de proclamer aux Anglais et aux Français son indépendance et sa volonté de faire et de dire ce que bon lui semblait, au mépris total de ce qu'en jugeraient les uns et les autres ? Avait-il estimé que, ne voulant assister au sacre, il lui était utile de pallier par une demi-mesure l'effet mauvais de son absence ? Grâce, en effet, à son ambassadeur, il y serait quoique n'y étant pas. Avait-il cru que l'occasion de se renseigner sur ce sacre et ses conséquences ne pouvait être manquée ; et qu'il lui était avantageux de reprendre contact avec les conseillers du roi ?

En présence d'un personnage aussi compliqué que Philippe, nulle hypothèse n'est à écarter, que celle d'un acte désintéressé.

Son démon — la passion ambitieuse d'une couronne — l'agita sans cesse. Il eût payé cher les sorcières de Macbeth pour qu'elles lui eussent dit à l'oreille, parmi ses vignes de Bourgogne ou dans l'ombre de ses palais de Flandre : tu seras roi ! C'est son rêve, son cauchemar ! Son jeu politique au moment du sacre en devient incohérent d'apparence. Il n'est réellement qu'audacieux ; c'est le rêve d'un homme qui brave toutes les mauvaises chances, afin de n'en perdre aucune bonne.

Il eût donné très gros pour l'échec du sacre. Maintenant que le sacre est fait, ou va certainement se faire, il donnerait également très gros pour que du sacre il ne sortît rien d'utile à la France.

Il ne désire pas un meilleur bien à l'Angleterre. La dépêche, dans laquelle Bedford loue, avec tant de conviction, son attitude, au cours du siège d'Orléans et de la campagne de la Loire, dut lui tirer un singulier sourire, voisin d'une singulière grimace. Qu'il eût pu, — s'il lui eût convenu, — donner « le dernier coup<sup>1</sup> » aux insulaires : Oui, certainement. Mais qu'il se fût abstenu de le porter par zèle de bon parent, par loyalisme vis-à-vis de ce bambin d'Henri VI... Ah ! non par exemple !

S'engraisser de la discorde, grandir entre deux rivaux qui s'épuisent l'un par l'autre ; donc, entretenir la querelle en se promettant alternativement, et mieux encore simultanément, aux deux, tel était son enviable destin. Ainsi se fondera-t-il un empire à soi, bien à soi, tout à soi : un empire qui ira de la Comté aux Flandres. Il n'est pas encore constitué ; mais patience ! Avec quelques villes, quelques bandes de terrain, tout se rejoindra, tout se suivra. Les villes et les bandes de terrain, on les aura. Le cadet de la Maison de France deviendra l'égal de l'aîné, roi comme l'aîné, plus roi que l'aîné, aux dépens de l'aîné, et aux dépens des Anglais !

Voilà le programme.

Jeanne l'avait deviné. Les Conseillers du roi l'avaient deviné : mais il existait cet abîme entre les Conseillers du roi et Jeanne que ceux-ci ne disaient pas non au programme, et que celle-là en avait horreur.

Jeanne est une inspirée et une fille du peuple. Fille du peuple, elle tend de tous ses instincts profonds à l'unité nationale. L'unité nationale a été le besoin sentimental de tous les peuples. Les créateurs d'unité sociale ont trouvé leurs principaux leviers, leurs principaux appuis, à tout âge de l'histoire, dans la masse.

Les lumières surnaturelles de l'Inspirée firent plus que conspirer avec son mouvement intérieur : elles en décuplèrent les énergies. Charles lui apparaît comme le lieutenant du Christ pour la France, la France entière ; lui, et lui seul est cela. Un féodal si considérable, si énorme soit-il, eût-il l'or,

1. Rymer, IV, part. 4.



les tapisseries, les pierres précieuses, les terres du Bourguignon, est un vassal, ne peut être qu'un vassal. Il n'a pas le droit moral de diviser « le saint Royaume ». Quiconque veut diviser « le saint Royaume », quiconque agit comme s'il voulait le diviser, est un ennemi. Il doit être sommé de revenir à résipiscence ; et s'il se montre récalcitrant, qu'on le traite « à la rigueur de la lance ». Il fait mal « au saint Royaume ». Il est un révolutionnaire contre le lieutenant du Christ. Il est un rebelle contre le vrai Roi, Notre-Seigneur.

Telle est la conception qui ressort de toutes les paroles de Jeanne, mais plus spécialement de sa lettre célèbre au Duc Philippe : la seconde.

Elle lui en a écrit deux. La première nous manque. Elle dort dans quelque coffre d'archives ; elle se retrouvera.

Mais nous avons la seconde. Écrite immédiatement avant le sacre, toute vibrante d'un patriotisme qui s'exalte dans sa joie et va se couronner sur sa cime, elle est la coulée d'or échappée du cœur le plus épris du plus beau, du plus saint amour. Jeanne y apparaît humble et haute, très haute et très humble, telle qu'elle est dans la réalité. Elle a visiblement conscience de la surnaturelle contradiction qui fait comme le fond d'elle-même, et lui impose tantôt les respects, tantôt les fermetés de son langage.

Ce qu'elle réclame, cette chétive, du grand Duc d'Occident, c'est le bien suprême des peuples vidés de sang, d'argent, de blé qui nourrit : la paix. Qu'il le veuille, qu'il soit désintéressé, qu'il soit Français, qu'il accepte en puissant sujet, mais en sujet, la main de Charles ; la paix se conclura. Et ici la pauvrete fait un retour sur elle-même : elle tombe quasi à genoux : comment ose-t-elle tenir un pareil langage ?... qui est-elle ?... Puis nouveau mouvement ; elle se relève, car ce n'est pas en son nom qu'elle parle au magnifique prince ; c'est au nom de « Messire son souverain et droicturier seigneur » ; « c'est au nom du Roy du ciel ». Elle n'a du reste d'autre intérêt que celui du « saint Royaulme » ; à quoi elle ajoute — car elle ose tout dire — l'intérêt de Philippe, de sa prospérité, de son honneur !

Non, peu de pages, en quelque littérature que ce soit, sont de cette inspiration. Cette lettre a jailli de la « Source fermée<sup>1</sup> », dont l'Esprit garde la clef.

Voici ce noble document :

« Jhesus † Maria :

« Hault et redoulté prince, duc de Bourgogne, Jehanne la Pucelle vous requiert de par le Roy du ciel, mon droicturier et souverain Seigneur, que le roy de France et vous faciez bonne paix ferme, qui dure longuement, ainsi que doivent faire loyaux chrétiens. Et s'il vous plaît à guerroyer, alez contre les Sarrazins.

« Prince de Bourgogne, je vous prie, supplie et requiers, tout humblement que requérir vous puis, que ne guerroyez plus le Saint Royaume de France ! Faictes retraire (retirer) incontinent et briefment vos gens qui sont en aucunes places et forteresses du dict Saint Royaume. Et de la part du gentil Roy de France, il est prêt de faire la paix à vous, sauve son honneur. Il ne tient qu'à vous.

« Et vous fais savoir de par le Roy du ciel mon droicturier et souverain Seigneur, pour vostre bien et vostre honneur et sur votre vie, que vous ne gagnerez point bataille à l'encontre des loyaux Français, et que tous ceux qui guerroient au dict Saint Royaume de France, guerroient contre le roy Jhésus, roy du ciel et de tout le monde, mon droicturier et souverain seigneur.

« Et vous prie et vous requiers à jointes mains que ne faictes nulle bataille ni guerroyez contre nous, vous, vos gens, ou sujets, et croyez que quelque nombre que amenez contre nous qu'ils n'y gagneront pas : et sera grant pitié de la grant bataille et du sang qui sera répandu de ceux qui viendront contre nous.

« Il y a trois semaines je vous avais escript et envoyé bonne lettre par un hérault que feussiez au sacre du roy qui, aujourd'hui dimanche XVII<sup>e</sup> jour de juillet, se faict en la cité de Reims, dont je n'ay eu point de réponse ne n'ouy oncques plus du dict hérault.

« A Dieu je vous recommande, qu'il soit garde de vous, s'il lui plaist. Et prie Dieu qu'il mette (mette, fasse) bonne paix. Escrip au dict lieu de Reims le XVII<sup>e</sup> jour de juillet<sup>1</sup>. »

Les meilleures graines ne produisent pas quand elles tombent sur des pierres, dit Jésus<sup>2</sup>. Le cœur de Philippe était durci par l'orgueil. La pierre résista. Il méprisa la lettre de Jeanne. Ce n'est nullement prodigieux.

1. QUICHERAT, V, 126-127.

2. Saint Luc, VII, 6.

Ce qui peut sembler prodigieux et ne l'est cependant pas davantage, c'est que les idées de Philippe n'étaient nullement antipathiques à quelques conseillers du roi, et principalement à La Trémouille. Elles étaient dans la tradition du Conseil. Pour ne remonter qu'à cinq ou six ans, qu'était-ce que la convention d'Amiens, par exemple, à laquelle était intervenue plus ou moins secrètement Yolande, la belle-mère de Charles, l'une des influences de son Conseil — et pas une des mauvaises — qu'était-ce, dis-je, qu'un projet de diminution graduelle de la prérogative et des possessions royales au profit des ducs anglais et français, sans oublier le Comte de Foix, Richemont et Yolande elle-même ? Pendant toute la présidence du Conseil par Richemont, à quoi a-t-il été tendu non pas en cachette, mais à ciel bien ouvert, qu'à rogner les ongles du souverain et à fortifier ceux des apanagistes ? De 1425 à 1428, tout est allé vers cet objet. On peut lire dans Beaucourt à quel point d'audace en était arrivé le duc de Bretagne. Ce qu'il veut, c'est la liquidation de la royauté. Dans ce cas, il y aura toujours quelque chose à recevoir ou bien à prendre. Le duc de Bretagne était d'avis que Charles devait faire « des offres raisonnables » à tout le monde, aux Bourguignons, même aux Anglais. On ne lui laissait pas le soin de juger ce que c'était que des offres raisonnables. Ce serait le duc de Bretagne qui en connaîtrait, en dernier ressort. Le roi devrait abandonner au puissant seigneur de Nantes, Rennes et autres lieux, même l'administration des finances françaises. C'était fou. Autant eût valu offrir au roi la plume pour signer son abdication.

Les États généraux convoqués à Chinon, il y avait six mois, s'étaient, il est vrai, tenus éloignés de ce radicalisme apanagiste, quand « ils supplièrent le roi de vouloir entendre par tous les moyens à la paix de Mgr de Bourgogne ». Ils ne retiraient pas à Charles son droit d'appréciation sur les clauses de la paix. Ils ne lui conseillaient pas, si la paix ne pouvait se faire qu'à ce prix, de souscrire l'indépendance de Philippe. Cela, c'était la division du royaume : les États n'en voulaient point. Les féodaux en voulaient au contraire, parce que par la brèche ouverte au Bourguignon, les autres essaieraient de passer.

Or, La Trémouille est un parvenu féodal. Il sera créé comte au sacre. Puissamment riche de son chef et du chef de sa femme, jadis Dame de Giac, il aspire à un rôle de premier ordre. Comte il est, pourquoi ne deviendrait-il pas duc ? Il est vassal,

mais les vassaux par ce temps étrange, ne peuvent-ils pas devenir indépendants du suzerain ? Et voilà le « principal gouverneur du roi » lancé dans l'orbite du duc de Bourgogne, « le vassal souverain » de demain, presque même d'aujourd'hui.

Or, entre les féodaux quels qu'ils soient, une chaîne d'intérêts communs contre le roi, la bourgeoisie et le peuple, s'est forgée spontanément, qui les rattache les uns aux autres, qui les pose en ligue, consciemment ou inconsciemment. De cette ligue les Ducs de Bourgogne, d'Orléans, d'Anjou, de Bourbon, de Bretagne, sont les têtes de colonnes ; les comtes d'Albret, de Foix, de Comminges, d'Armagnac viennent ensuite ; mais combien de « sires », de simples chevaliers, d'écuyers peut-être, s'ingénient à pénétrer dans le cénacle des Demi-Dieux, et ne désespèrent pas de devenir des souverains de quatrième ou de cinquième marque ?

De tous ceux-là, le roi, appuyé sur la bourgeoisie, parlementaire ou non, et sur le peuple, est le manifeste danger. Il y a contradiction de visée entre lui et eux, puisque lui doit être porté à les éteindre, eux étant portés à le restreindre. Il est leur tête, leur chef, c'est entendu encore. Ils demandent et obtiennent de lui le plus possible. Mais le roi connaît trop l'histoire pour qu'il lui échappe que plus il leur a donné, plus il s'est appauvri ; eux, de leur côté, voient que plus le roi grandit, plus ils diminuent. Le conflit féodal et royal est plus qu'un fait passager, à l'ordre du jour par suite d'une conjoncture transitoire ; il est un fait découlant du régime même, tel que des hommes passionnés et intéressés le peuvent comprendre et pratiquer. Le citoyen de nos jours n'a pas l'idée que sa fidélité à la patrie soit méritoire ; s'il en déchire le pacte, s'il trahit dans une heure de criminelle folie, il se juge tel qu'il est, il se prend pour ce qu'il est : un scélérat, un maudit. Le féodal n'a aucun de ces scrupules. S'il peut agir en souverain, il agit en souverain. Il déclare la guerre quand il lui plaît, à qui il lui plaît ; même à son suzerain, s'il est assez fort. Il agit mal suivant le droit : l'habitude est prise qu'il n'observe le droit que dans la mesure de ses intérêts et la limite de sa force. Fidèle, il retrouve sa fidélité méritoire. Est-il certain qu'il n'aille pas dans son for intérieur, jusqu'à la considérer comme une duperie ?

De cet état social destiné à périr avec les avantages qu'il

présentait, Louis XI connaîtra tous les venins. Assis sur le trône de Charles VII depuis quatre ans à peine, ayant eu le temps néanmoins de montrer déjà la griffe du lion, il vit ses feudataires se dresser contre lui en bataille rangée : Dunois en fut. Le joug royal avait gêné leurs indépendances. De suite, une ligue et une guerre. Ils appelèrent cela (toute langue peut se prêter à ces sophismes), « la guerre et la ligue du Bien public ! »

Si, au cours des funestes guerres de religion, il y eut plus d'un appel à l'étranger, l'une des causes déterminantes fut certainement la tenace survivance de l'esprit féodal. Les luttes intérieures de Richelieu n'eurent d'autre objet que d'extirper ce mal. La Fronde en fut le dernier sursaut de quelque ampleur. Louis XIV, dans ses mémoires, avoue qu'il s'en inquiétait encore, quand il donna l'ordre à d'Artagnan d'empoigner Fouquet au château de Nantes. Voyant le surintendant mettre la main sur tant de choses et de gens, embellir royalement Vaux, et surtout fortifier Belle-Isle-en-Mer, un ressouvenir le prit du duc de Bouillon à Sedan ; et il résolut l'arrestation qui jeta dans les larmes Pellisson, La Fontaine et M<sup>me</sup> de Sévigné.

La Trémouille est un ligueur « du Bien public » ; « un Frondeur » ; « un Fouquet » avant la lettre, parce qu'il est un petit féodal, aspirant à devenir un grand féodal. Les attitudes de Philippe de Bourgogne ne le heurtent pas ; elles l'attirent et l'encouragent.

Ce qui revient à dire que le Bourguignon, quand il lui plaira de faire le siège du roi Charles, trouvera au cœur de la place des intelligences sur lesquelles il pourra compter. Il fera, ou ne fera pas, comme les Bourgeois d'Auxerre qui payèrent La Trémouille : le résultat sera produit. Avouée ou non, il y aura collusion entre les deux personnages ; et cette collusion sera contre Jeanne, parce qu'elle sera contre le roi, qui voudra le comprendre ou non. Regnault de Chartres marchera dans le sillage de La Trémouille. La lettre à ses Diocésains après le supplice de la Sainte, que cet habile homme a malencontreusement laissé traîner dans l'histoire nous en dit long sur l'intime de ses sentiments.

En raccourci : Un mois après Patay, à l'heure du sacre, les Anglais sont loin d'avoir pansé leurs blessures ; mais l'étour-

dissement des coups reçus a cessé : ils se ressaisissent. Ils ont envoyé une armée sur le continent : loyalement, déloyalement levée par Winchester, elle y est. On en attend une seconde. La lutte peut et va reprendre. C'est d'une belle activité.

Les féodaux grands et moindres s'aiguisent toujours les dents et se font toujours les griffes. Ils sont loin d'avoir désespéré de dépecer la France. Le gardien de celle-ci a beaucoup grandi en deux mois : mais il a contre lui, lui-même avec ses défaillances.

Parmi la bande avide, Philippe tient le premier rang. Il flirte avec tout le monde : avec les Conseillers royaux, qui le servent, parce qu'en le servant ils estiment se servir eux-mêmes ; avec les Anglais, auxquels il jure fidélité dans Paris au milieu de tremblements de colère et de douleur affectés ; avec le roi Charles, qu'il ne désespère pas de jouer, et qu'il jouera.

Plus il négocie, plus il s'arme ; plus il s'arme, plus il négocie. Il est un prodigieux fabricant de bulles de savon irisées par un rayon de soleil : c'est séduisant et ce n'est rien. Nulle parole douceuse, cauteuse, prometteuse de paix ou semeuse de guerre, jureuse de haine ou assureuse d'amitié ne lui coûte. Il ment sans vergogne ; il trompe ceux qui veulent se laisser tromper.

Et chose prodigieuse, le roi lui-même a posé sa candidature au métier de dupe. Il espère battre Philippe au jeu des finesses, c'est sa demi-excuse : il sera battu. Son partenaire sera plus fort que lui.

La France paiera les frais du jeu. Jeanne aussi.

La grande œuvre, mise en mouvement par la Sainte de la Patrie, traînera en longueur et s'achèvera sans elle.

Mais la contradiction et le martyre l'élèveront plus haut près de son œuvre incomplète, que n'eût fait le succès près de son œuvre couronnée.

Ainsi Dieu tire, quand il veut et daigne, le bien du mal, la gloire de l'humiliation, la joie de la souffrance.

---

## CHAPITRE DIX-HUITIÈME

### LA CAMPAGNE DU SACRE

1429

*Du mercredi 29 juin au dimanche 17 juillet.*

Une armée de douze mille combattants se forme dans l'Orléanais autour du roi Charles. — Sa composition ; son aspect. — Le roi à la tête de son armée. — Le 29, prise de Saint-Fargeau ; la formule des redditions subséquentes y est adoptée. — 1<sup>er</sup> juillet, arrivée devant Auxerre ; négociations ; La Trémouille reçoit un pot-de-vin ; arrangement. — 3, prise de Brinon-l'Archevêque et de Saint-Florentin. — 4, le roi écrit aux Rémois, après plusieurs autres ; l'attitude des Rémois se dessine à moitié. — Charles devant Troyes ; difficultés de prendre la ville qui n'entend pas capituler ; lettre que Jeanne envoie aux bourgeois sans les décider : à ce sujet, correspondance des Troyens avec les Rémois ; l'aventure du Frère Richard. — Le samedi 9, les Français sont à bout de patience et de provisions ; conseil de guerre ; Regnault de Chartres conclut à la nécessité de rebrousser chemin ; Robert Le Maçon conseille d'appeler Jeanne ; grande attitude de l'Inspirée : « demain la ville sera rendue ». — Préparatifs de l'assaut ; dimanche 10, reddition de la ville ; l'ambassade de Mgr Léguisé ; conditions généreuses que fait le roi ; joyeuse kermesse. — Entrée du roi avec la Bienheureuse à ses côtés ; libération de nos prisonniers ; lettre rectificative des Troyens aux Rémois. — 13, reddition de Châlons ; Jeanne y rencontre l'un de ses parrains et l'un de ses camarades d'enfance ; un cadeau, une parole prophétique. — 14, départ pour Reims ; le roi reconforté par Jeanne. — Comment la ville de Reims fut travaillée pendant la première quinzaine de juillet. — 14, au soir, coucher à Sept-Saulx au manoir de l'archevêque. — 15, grand conseil des Rémois qui décident de baisser leur pont-levis ; l'ambassade à Charles. — 16, entrée de l'archevêque dans la ville archi-épiscopale, le matin ; entrée du roi, l'après-midi ; magnificence du spectacle. Jeanne prie pour le souverain ; le soir, vêpres de la vigile du sacre ; Jacques d'Arc et Isabelle Romée retrouvent leur fille. — 17, le sacre ; ses origines religieuses ; sa description ; Jeanne embrasse les pieds de son roi ; seconde partie de « son message » accomplie ; Isabelle Romée dans la cathédrale ; y pleurait-elle de joie ?

Le roi n'était pas riche ; mais il était le droit ; et, on l'espérait fermement, il était l'avenir. C'est vu.

Une belle armée d'environ « douze mil combattants, preux, hardis, de grand courage<sup>1</sup> », l'avait donc rejoint promptement dans l'Orléanais. Tous ces hommes, qui communiaient à l'esprit de Jeanne, étaient soulevés par un vrai souffle d'enthousiasme, comme s'ils eussent déjà tenu les portiques quasi divins de la Cathédrale des Sacres. La fleur de la chevalerie et de la bravoure fidèles était là, autour du suzerain : d'Alençon. Clermont qui sera duc de Bourbon, Vendôme, Laval, Boulogne, Dunois, Graville, Sainte-Sévère, Rais, Culan, Thouars, Sully, Chaumont, Préaux, Chauvigny, La Trémouille, La Hire, Poton, du Tilloy, Kermoison, etc... Ce n'était pas de trop, car sur ce chemin qu'on se proposait de suivre « tout était à la dévotion de l'Anglais<sup>2</sup> ».

Plus brillante que tous dans sa modestie, sa pureté, sa mystique réserve, sa piété ; plus couronnée de services : Jeanne !... Elle ne triomphe point de cette chevauchée qu'elle a mise en branle, malgré tant d'obstacles ; elle ne fait pas sentir sa défaite à La Trémouille, confondu, maintenant qu'il est question non d'intrigues mais de marche militaire, parmi la foule des chevaliers.

Elle va, et elle prie. Dans chacune des bonnes villes où le roi s'arrête, elle se confesse et communie<sup>3</sup>.

A la tête de la noblesse, parmi les acclamations de son peuple, le roi reprend sa majesté ; la joie lui met un rayon au front ; il se transfigure : ce je ne sais quoi de gêné, de cachottier, d'obscur, qui le diminuait, s'évanouit presque : on le trouve beau — ce qui est peut-être beaucoup dire — « étant doux, gracieux, pitoyable et miséricordieux, bel homme, de bel maintien, de haut entendement<sup>4</sup> ».

Le 29 juin, il entre dans Saint-Fargeau « qui tenoit le parti au petit roi Henri ». Les habitants lui jurent d'être désormais de bons et loyaux sujets. « De son côté, le roi assure qu'il les fera gouverner en bonne justice et suivant leurs anciennes coutumes<sup>5</sup> ».

1. *Journal du Siège*, Charpentier, 108.

2. Jean Rogier, Q. IV, 286.

3. Jeanne, Q. I, 104.

4. Jean Rogier, Q. IV, 298.

5. Monstrelet, Q. IV, 377.



Cette formule reviendra dans tous les actes signés au cours de la campagne du sacre : elle est la charte de la paix entre Charles et ses sujets. Au fond, elle exprime une limitation du pouvoir royal par les pratiques locales dûment établies. On en pourrait déduire que le gouvernement des Bourguignons avait été libéral : la conclusion ne serait pas absolument rigoureuse. Les libertés locales ainsi visées avaient été établies communément par saint Louis.

Le 1<sup>er</sup> juillet, Charles était devant Auxerre. Auxerre et le comaté auquel la ville donnait son nom, avaient été achetés trente mille écus d'or par Charles V. Le roi demandait le retour de son bien au légitime propriétaire : lui-même. Or, la ville était solide ; bien appuyée sur l'Yonne, bien enfermée dans ses murailles, fière de sa Cathédrale qu'elle tenait à juste titre pour l'une des plus belles du royaume, riche, très approvisionnée.

La rumeur s'était répandue sans doute qu'elle ne traiterait point ; puisque, ce même 1<sup>er</sup> juillet, Philibert de Moulant, capitaine de Nogent-sur-Seine, écrivait à ceux de Reims, que les Auxerrois ne se souciaient « ny des armagnacs ny de la Pucelle<sup>1</sup> » ; qu'ils tiendraient bon et que Charles n'arriverait pas à Reims, contenu qu'il serait, à chaque bout de route, par des rivières et des villes irréductibles ; qu'au surplus, il se mettait lui, Philibert de Moulant, et ses hommes à la disposition des Rémois<sup>2</sup>. Comme si Moulant et les habitants de Troyes s'étaient donné le mot, ceux-ci prévinrent Reims de leur côté. L'ennemi était à Auxerre, disaient ces autres correspondants. Il se vantait de marcher sur Reims. Ils ignoraient quels étaient les desseins de Charles sur Troyes. Mais assurément, si sommation leur était faite, à eux bourgeois de Troyes, d'un acte contraire à l'intérêt de Henri VI d'Angleterre ou de Philippe de Bourgogne, « ils refuseraient jusques à la mort, *inclusive*<sup>3</sup> ».

Allons !.. on verra bien ce qu'il adviendra de ce français et de ce latin. Les Auxerrois étaient moins assurés, étant exposés immédiatement aux coups. Cette armée nombreuse leur imposait. Jeanne et plusieurs capitaines étaient d'avis de leur donner de suite l'assaut, puisqu'ils refusaient d'abaisser leurs ponts-levis. Ce serait une leçon pour plusieurs autres. Mais les

1. Jean Rogier, Q. IV, 286.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

malins Bourgeois avaient réussi à pratiquer La Trémouille. Ils savaient comment celui-ci se manœuvrait. Ils lui firent arriver deux mille écus d'or, moyennant quoi il obtint du prince qu'il n'y aurait ni assaut ni entrée. Charles exigea seulement une abondante réquisition de vivres. Les Auxerrois servirent bien ; et l'armée de France passa au large des murailles, sans même heurter les portes que l'on sache. Elle entraînait La Trémouille un peu plus déconsidéré, car on n'ignora pas le marché. Que faisait au favori, puisqu'il s'était enrichi de deux mille écus d'or<sup>1</sup> ?

Ces négociations pitoyables avaient pris soixante-douze heures.

Le dimanche 3 juillet, l'armée fut, le soir, à Brinon-l'Archevêque et à Saint-Florentin, qui n'opposèrent aucune résistance.

Jeanne entra dans l'église, fit sonner les cloches pendant une demi-heure, réunit les religieux qui suivaient ses gens, pria beaucoup avec eux, enfin chanta une antienne à la Vierge Marie. C'était sa pratique quotidienne<sup>2</sup>, avant de se retirer dans la plus honnête maison qui put être trouvée dans la localité. Ainsi passait-elle sa journée entre deux prières : la messe matinale avec la Communion, l'office du soir avec l'hymne à la Vierge. Elle pouvait dire, non seulement à cause de sa mission, mais à cause de son assiduité à la prière, qu'elle était « chaque jour au roial service du Roy du Ciel son souverain et droicturier Seigneur<sup>3</sup> ».

Le lundi 4, Charles adresse une lettre aux Rémois.

Il leur conte les avantages qu'il a remportés sur les Anglais, à Orléans, à Jargeau, à Meung, à Beaugency, à Patay, « plus par grâce divine en vérité que par œuvre humaine<sup>4</sup> ». Il insiste sur la bataille de Patay. Les Anglais y ont subi un désastre : leurs pertes s'y élevèrent jusqu'au nombre de « quatre mil morts ou prisonniers ». Il avertit les bourgeois « qu'il a pris le chemin de Reims pour y recevoir son sacre et couronnement ». En conclusion, il leur demande : « sur la loyauté et obéissance qu'ils luy doivent de se disposer à le recevoir en la manière accoutumée de ses prédécesseurs... Il les traitera comme bons et loyaux subjects ».

1. *Journal du Siège*, Charpentier, 109.

2. *Dunois*, Q. III, 14.

3. *Lettre aux habitants de Troyes*, Q. IV, 287.

4. *Rogier*, Q. IV, 291.

Les Rémois sont devenus évidemment l'objectif d'un siège de nouveau genre : d'un *siège épistolaire*. Moulant leur a écrit. Les Troyens leur ont écrit. Le roi leur écrit. Colard de Mailly, Bailli de Vermandois, leur écrit. Les Troyens leur écriront de nouveau. Les Châlonnais aussi, et Châtillon, et Regnault de Chartres.

Les déliés Champenois n'avaient pas besoin de tant d'avances pour apprécier à leur prix la valeur de leur soumission. Ils ne répondirent à personne. Quelques-uns semblent bien avoir comploté de remettre la ville à Charles, si les échevins ne consentaient à le faire. Jean Rogier qui avait eu entre les mains des documents de haut intérêt, l'atteste. Il faut le croire, dit-il, « encore que l'histoire de France ne fasse pas mention de ces particularitez ». Mais la masse citadine laissa dire et faire. Elle ne se pressa point ; elle attendit sans impatience les événements, en particulier ceux qui se passeraient à Troyes. Troyes les intéressait spécialement. Ce qui s'explique. C'était une ville voisine : il est toujours bon dans les circonstances critiques de voir comment s'y prend le voisin et comment cela lui réussit. C'était une grande ville et forte et riche. Encore une raison de l'observer. Elle avait été une capitale : celle d'Ysabeau. Elle s'était amusée des débordements de la vieille reine, de ses volières, de ses velours bordés d'hermine. Elle avait acclamé la folle vicieuse et malfaisante, que rien n'avait corrigée, ni l'adversité ni les ans. Elle avait assisté à de royales entrées : elle possédait le palais où s'était signé le traité qui avait mis la France à deux doigts de sa fin. On pouvait supposer que Charles avait contre elle des rancunes terribles : s'il les oubliait, ce serait très bon signe. Ysabeau avait distribué des bénéfices à ses clercs, donné des privilèges à ses marchands. Si le Dauphin respectait ces droits acquis, pourquoi ne crierait-on pas : Vive le Roi ? Pourquoi ne laisserait-on pas le vieux fond national, celui qui vient de la terre, du sang, des croyances, reprendre le dessus ? On n'était pas si joyeux d'être menacés de devenir des Anglais, des Godons, des Coués... mais enfin, il fallait voir. Ainsi raisonnaient les Rémois ; c'étaient des sages.

Les Troyens, plus radicaux, avaient pour le moment la peur du Dauphin et une inquiétude soupçonneuse de Jeanne. Son nom était sur toutes les lèvres. Les prédicateurs, vrais journalistes du temps, ne parlaient que d'elle dans les églises ;

et ils étaient loin de se prononcer avec une faveur déterminée. Avant de savoir qu'en penser, il était urgent de l'entretenir, peut-être de l'exorciser. Charles et Jeanne soupçonnaient bien cet état d'esprit. Ils écrivirent l'un et l'autre à l'inquiète et récalcitrante population, afin de la calmer.

Charles, dans sa dépêche, rappela ses droits et promit l'oubli.

Le Roi ne vengerait pas le Dauphin. Il signa de sa main, scella « de son scel secret », et expédia par ses hérauts <sup>1</sup>.

Jeanne fidèle à elle-même affirma cordialement sa divine mission ; d'où elle conclut que les Troyens devaient se rattacher au roi :

« Jhesus, Maria.

« Très chers et bons amis, Seigneurs, bourgeois et habitants de la Ville de Troies, Jehanne la Pucelle vous mande et fait sçavoir de par le roy du ciel, son droitturier et souverain Seigneur, au service roïal duquel elle est chaque jour, que vous fassiez vraye obéissance et reconnaissance au gentil Roy de France qui sera bien brief (sous très peu) à Reims et à Paris, quy que vienne contre, et en ses bonnes villes du Saint Royaume avec l'aide du roy Jhesus. Loyaulz Français, venez au-devant du roy Charles ; qu'il n'y ait point de faulte. Ne soyez inquiets ni de vos corps ni de vos biens si ainsi faictes. Si ainsi ne faictes, je vous promets et certifie sur vos vies, que nous entrerons avec l'ayde de Dieu en toutes les Villes qui doivent être du Sainet Royaulme, et ferons bonne paix ferme, qui que vienne contre.

« A Dieu vous (recommande). Dieu soit garde de vous, s'il lui plaist. Devant la cité de Troies. Responce brief. Escrit à Saint-Fale le mardi quatrième de Juillet <sup>2</sup>. »

Les Troyens se hâtèrent de communiquer, avec commentaires assez désobligeants, les deux dépêches, aux Rémois. Ils entendaient encore à ce moment, se poser comme le centre de l'opposition à Charles.

C'était, disaient-ils à leurs correspondants, vers neuf heures du matin que l'armée royale avait apparu sous leurs murs. Les hérauts porteurs des dépêches s'étaient aussitôt présentés aux portes. On avait pris les plis ; mais on avait laissé les commissionnaires dehors. Le Conseil avait lu les écritures, et l'affaire n'avait pas tourné comme « les Armagnacs » l'avaient

1. Jean Rogier, Q. IV, 287-289

2. *Ibid.*, Q. IV, 287-288.

révé. Car tous, écuyers, chevaliers, artisans, avaient juré de n'ouvrir à qui que ce soit, que du commandement du roi Henri VI et du duc de Bourgogne.

Même, qu'ils n'avaient point manqué de finesse, eux les bourgeois troyens ; car ils avaient trouvé une belle excuse, celle-ci : quand ils auraient voulu abaisser leurs ponts-levis ils ne l'auraient pu ; les gens de guerre présents dans la ville s'y seraient opposés ; et ils étaient de beaucoup les plus forts. A cela que pouvait répondre le roi de France ? En finale éclatait de nouveau le serment ; le serment solennel et sacré : « Si l'ennemi tente l'assaut, on tiendra jusqu'à la mort<sup>1</sup>. »

L'écrivain n'en laissait pas moins percer quelque trouble :

Les Rémois seraient aimables « de remontrer au duc de Bourgogne de la nécessité de Troies... et au régent aussi ». « Jehanne la Pucelle » ne pouvait pas manquer d'avoir plus que son mot : ils disaient donc d'elle, en bonne et verte prose, que « c'était une Coquarde » (hâbleuse). Ils « certifiaient elle estre folle, pleyne du diable. Sa lettre n'avait ni ryme ni raison, et après l'avoir lue et s'en estre beaucoup mocqués, ils l'avaient jectée au feu (ce qui n'est pas bien sûr puisque Jean Rogier l'a retrouvée « dans un lot de titres, chartes et arrêts notables ») sans lui faire de réponce, d'autant que ce n'était que moquerie<sup>2</sup> ».

La dépêche troyenne contenait en plus un bon avis aux Rémois. « Un Cordelier avait juré sa parole de prêtre avoir rencontré trois ou quatre bourgeois de Reims, du moins se disant tels, qui s'étaient portés forts de faire entrer Charles. Il appartenait à qui de droit de se soigneusement garder<sup>3</sup> ». Est-ce du complot dont nous avons parlé plus haut qu'on retrouve trace ici ?..

Ainsi s'épanchait l'épistolier troyen.

Il jugea bon de faire passer le même « avis » à ceux de Châlons ; avec quelques détails en plus cependant. Ils concernaient un prêcheur du nom de Richard, connu à Châlons, comme à Troyes.

L'infortuné Frère que tous avaient regardé jusqu'à ce jour, comme un « Prud'homme » dans les saines idées anglo-bour-

1. Cette formule de la lettre du 4 juillet se trouve déjà dans celle du 1<sup>er</sup>. ce qui induit à penser que les deux sont du même rédacteur, quelque greffier de la ville. Q. IV, 280.

2. Jean Rogier, Q. IV, 289, 290.

3. *Ibid.* 290.

guignonnes, n'avait-il pas consenti à servir de héraut à « la Coquarde, à la Diabliesse » ? Il avait osé présenter sa lettre au Conseil ! Évidemment elle l'avait ensorcelé. Tout le monde en demeurait « esbahy<sup>1</sup> ».

Qu'était-ce que ce Frère Richard qui se trouve ainsi subitement mêlé à l'histoire de Jeanne, où il jouera quelque rôle ?

Comment Jeanne l'avait-elle, non « ensorcelé », mais conquis, au moins pour un temps ?

Quel crime avait-il commis pour avoir tant baissé, et de chute tellement subite, dans l'estime des Troyens ?

C'était peut-être un Augustin, plus probablement un Cordelier. Il revenait d'un pèlerinage aux Lieux saints. Par là il se couronnait de courage et de piété. Comme saint Bernardin le populaire apôtre de Sienna, le grand remueur de foules, il avait une dévotion profonde au Saint Nom de Jésus qu'il faisait inscrire sur des plaques de cuivre et dressait avec de hautes perches, dans les endroits où il s'arrêtait pour évangéliser<sup>2</sup>.

Il était austère et fort éclairé dans le discernement des esprits : nous nous le représentons comme une espèce de P. Maric-Antoine de son temps, avec plus d'éclat encore que le célèbre Capucin de Toulouse.

A la mi-avril de 1429, il commença des prédications à Sainte-Geneviève de Paris. Mais bientôt l'église se trouva trop petite. Il transféra sa chaire en plein air, au cimetière des Innocents. Ce lieu funèbre, ces ossements séchés, amassés en tas, cette Danse Macabre qui courait folle et terrible sur les murailles, entraînant dans les bras de la mort papes, empereurs, rois, cardinaux, grandes dames, chevaliers, manants, tout convenait à l'éloquence du Cordelier « savant à oraison, semeur de bonne doctrine pour édifier son proxime » (son prochain)<sup>3</sup>. Il tonnait contre les bals, les dés, les boules, la toilette éhontée des femmes. Il distribuait des médailles d'étain où était gravé le nom de Jésus<sup>4</sup>.

Doué d'inlassables poumons, il commençait un sermon à cinq heures du matin et le prolongeait, quasi sans souffler,

1. Jean Rogier, Q. IV, 291.

2. « Phelippot d'Orléans pour avoir taillé un Jésus en cuivre pour Frère Richard, VI saluts. » Comptes de la ville d'Orléans.

3. Le Bourgeois de Paris, Q. I, 99.

4. Le Bourgeois, publié par Ayroles, III, 519.

jusqu'à dix et onze heures. Il groupait des auditeurs qui ne descendaient jamais à moins de cinq à six mille personnes.

Il donna dix sermons à Paris et un à Boulogne.

« Le Bourgeois » auquel nous devons ces détails, pour si peu prodigue d'éloges qu'il soit, lui rend ce témoignage que ses discours « tournèrent plus de peuple à dévotion que tous les sermonneurs qui depuis cent ans avaient presché à Paris ».

Le 1<sup>er</sup> mai de l'année 1429, il avait promis de se faire entendre à Montmartre. Chacun s'attendait à des merveilles. Celui qui avait prié et pleuré auprès du Saint Tombeau de Jésus, quels rapprochements établirait-il entre le Golgotha et la colline où « Monsieur saint Denys » avait eu la tête abattue des épaules ?

Et puis, s'il avait choisi ce lieu élevé, très sonore parce qu'il était au-dessus de Paris, n'était-ce pas pour révéler enfin le secret rapporté de la Terre des prophètes, ce secret qu'il formulait ainsi : l'année 1430 sera marquée par des événements prodigieux <sup>1</sup>.

La ville était fiévreuse, à ce point que, dès le 30 avril au soir, beaucoup montèrent à Montmartre, résolus à camper en plein air plutôt que de manquer de places <sup>2</sup>. Le grand Vincent Ferrier n'avait pas connu plus prodigieux succès.

Bedfort fut-il d'avis qu'assembler ainsi le peuple c'était l'émouvoir dangereusement ?

Craignait-il que les apocalypses du Frère Richard donnassent à prévoir la caducité du régime anglais ?

On ne sait jamais quels oracles peuvent tomber des lèvres d'un voyant.

L'Université elle-même n'avait-elle pas été préoccupée de certaines interprétations d'Écriture lancées par le moine tribun ? Il en fallait moins pour mettre en mouvement les maîtres et les suppôts.

Le certain, c'est que le matin du 1<sup>er</sup> mai Frère Richard fit défaut. On l'avait prié de disparaître durant la nuit ; et sagement, il avait obtempéré, ayant eu le temps de remarquer, dans son bref séjour à Paris, que les Sarrasins musulmans n'étaient pas les seuls à avoir la main lourde.

Il était parti pour la Bourgogne et la Champagne qu'il con-

1. « Il disait apporter la nouvelle que l'an 1430 amènerait les plus merveilleuses choses qu'on eût jamais vues. » QUICHERAT, I, 99.

2. *Ibid.*

naissait déjà, puisqu'il avait prêché l'Avent précédent à Troyes.

Il y retournait, précédé du plus éclatant renom d'orateur chrétien, avec ce je ne sais quoi d'achevé que donne le support d'une tracasserie, grossie tout de suite en persécution.

Tous les Anglo-Bourguignons le tenaient pour Anglo-Bourguignon. Comment d'ailleurs, un si grand, un si saint personnage, n'eût-il pas été Anglo-Bourguignon ?

Dans l'autre parti qu'y avait-il que des bandits menés par une sorcière ?

Frère Richard était d'ailleurs imbu de tous les préjugés de ses amis parisiens. Il se sentait des plus mal fixé lui aussi sur Jeanne. Il ne savait pas plus que Monstrelet ce que c'était que cela « qui était habillé en guise d'homme<sup>1</sup> » ; cela qui pétrifiait et battait, en toute rencontre, l'*imbattable* Anglais.

Aussi, lorsque confiant — et l'événement prouva que sur ce point il avait vu juste — dans sa robe, comme dans le meilleur des sauf-conduits, il eut obtenu d'être mené à Jeanne au milieu des troupes françaises, sa manière d'être fut-elle des plus curieuses à observer.

Le voyageur, qui avait affronté les furies de la mer et le péril des Sarrasins, s'avança précautionnément. A chaque pas, il faisait de grands signes de croix, plongeait un goupillon dans l'eau bénite, et aspergeait copieusement.

Jeanne ne se fâcha point ; probablement même fut-elle amusée : son invitation souriante l'indique assez :

— Allons, dit-elle, au saint homme. Du courage ! Je ne m'envolerai pas<sup>2</sup> !

Le saint homme s'enhardit. Il interrogea, causa longuement avec Jeanne, et fut convaincu, comme tout le monde, qu'elle était bien « le message de Dieu ».

Il se retira plein de certitude ; à ce point qu'il voulut se charger de la lettre aux Troyens. C'est cette fonction de héraut de la « Coquarde » qui lui fut reprochée avec tant d'amertume, même par ses admirateurs de la veille. Il avait compromis, en quelques heures, sa réputation de « bon prudhomme ».

Le F. Richard ne se laissa pas effrayer par ce remous d'opinion : il avait subi d'autres tempêtes.

1. Monstrelet, Q. IV, 361.

2. Jeanne, Q. I, 100.



L'imagination populaire, ardente et féconde, fut travaillée fortement par cette rencontre de Jeanne et du Cordelier. Tout provoquait l'invention ; la célébrité des personnages, la gravité des circonstances. A La Rochelle, on ne put croire que le Frère Richard eut hésité un seul instant sur la valeur de Jeanne. On y conta qu'à peine l'avait-il aperçue, il s'était prosterné à deux genoux devant elle. Jeanne, comme il était décent, le lui avait rendu. Rentré dans la ville, il avait évangélisé la venue « de la Sainte Pucelle », avec tant de ferveur qu'il avait retourné les Troyens en un tour de main. A ceux qui criaient une heure avant : Vive Angleterre et Bourgogne, il avait fait crier instantanément : Vive Charles roi de France ! et les avait précipités sans délai aux pieds du miséricordieux Prince <sup>1</sup>.

Ces fables charmantes sont en contradiction avec les pièces les plus historiques, même avec la déposition de Jeanne. Elles doivent être écartées.

Le seul point à retenir au milieu de ces grossissements, c'est que l'intervention du Cordelier eut une tendance pacificatrice. Il en faut dire autant de celle du Révérend Père en Dieu Messire Leguisé, évêque de Troyes.

Le Frère Richard jouit d'une popularité spéciale dans l'armée française.

Au cours de l'Avent 1428, il avait entretenu les Troyens des fruits de salut que doit produire une âme chrétienne. Il nous faut, avait-il dit, labourer la terre de notre âme, la semer, la sarcler, afin que le maître, Jésus-Christ, puisse y récolter, quand sonnera cette heure de la mort qui vient rapidement. Puis se servant d'une comparaison simple tout à fait dans le goût de l'époque, — ce n'est pas un blâme, — il avait conclu : Semez, mes Frères, semez beaucoup de fèves, car Celui qui doit venir, viendra bientôt.

« Semez, mes Frères, semez beaucoup de fèves car Celui qui doit venir viendra bientôt » : Frère Richard entendait parler de Jésus-Christ, juge de chaque homme, à sa mort.

Ses candides ou espiègles auditeurs, quand vint la saison de semer des fèves, se rappelèrent la parole du Capucin ; et ils se disaient les uns aux autres :

« Semons des fèves largement ! Frère Richard nous a dit de

1. Le greffier de La Rochelle, publié par Ayrolles, III, 210. Procès.

semmer des fèves largement ! » Elles arrivaient à maturité en cette fin de juillet. L'armée de Charles les mangea. Ce ne fut pas sans donner une interprétation fantaisiste aux mots mystérieux : « Celui qui doit venir viendra bientôt. » Celui-là, prétendirent les hommes d'armes, c'était Charles en personne. Le Cordelier avait prophétisé l'arrivée de Charles. Il avait été son fourrier en faisant semer des fèves. Et « toutefois le dit prêcheur ne songeait pas à la venue du roi<sup>1</sup> ».

Les fèves augmentèrent heureusement le menu de beaucoup de soldats. Manquant de pain ils vécurent cinq ou six jours d'épis de blés pas mûrs, réduits en bouillie. Ils ajoutèrent à cette pâte « les fèves du Frère Richard ».

En dépit de son autorité, le Frère Richard ne changea point les dispositions des Troyens.

Les six cents Anglais de la garnison tentèrent même une sortie. Ils furent repoussés, et les Français s'établirent dans les faubourgs.

Garnison et bourgeoisie parurent alors aux remparts, sans injures, sans forfanterie, affirmant seulement leur vouloir de résister. C'était le mardi 5 de juillet.

La situation demeura inchangée jusqu'au samedi 9.

Pas de sortie des assiégés, pas d'attaque des nôtres.

Les assiégés savaient que les fèves du Frère Richard ne duraient pas éternellement, et que nous finirions par avoir faim.

Le pronostic se réalisa : la famine devint menaçante.

Le roi provoqua un conseil de guerre<sup>2</sup>. On peut soupçonner La Trémouille de n'avoir pas été étranger à cette résolution : c'était sa revanche. D'Alençon, Clermont, Vendôme, tous les conseillers ordinaires, beaucoup de capitaines se présentèrent et prirent séance.

Le chancelier, Regnault de Chartres, fut chargé par le roi d'exposer la question.

« L'ost (l'armée) ne pouvait plus bonnement demeurer devant Troyes, pour plusieurs raisons » :

Premièrement, la famine sévissait ; et les vivres ne venaient plus de nulle part.

Secondement : il n'y avait plus un homme qui eût de l'argent. (Était-ce tout à fait certain ?)

1. *Chronique de la Pucelle*, publiée par AYROLES, La vraie Jeanne d'Arc, III, 96.

2. Jean Chartier, Q. VI, 73.

Troisièmement : de prendre Troyes on ne pouvait concevoir l'espérance ; la ville était trop forte, trop bien pourvue, trop déterminée à la résistance. Si on avait de l'artillerie, — on en avait au moins un peu ; mais il était bon de dire qu'on n'en avait pas — il y aurait lieu de faire une tentative peut-être ; mais on en manquait ; on manquait de tout. Gien, la seule forteresse d'où l'on pût tirer quelques secours, était à trente lieues !

Ayant ainsi parlé, le prédicateur de découragement s'arrêta. Le roi n'ajouta rien. Il était retombé de son passager sursaut dans la résignation à l'échec.

Tourner dos, avec sa grosse armée, ne paraissait pas chose insupportable à son courage... à moins que, — car il y a un *à moins que*, auquel pour notre part nous ne sommes pas éloigné de croire, — il fût d'accord avec Robert le Maçon.

Il ordonna tranquillement à l'archevêque chancelier de recueillir les avis.

Langue dorée, Regnault de Chartres ne manqua pas de signaler l'importance de la délibération, et de supplier les conseillers de donner leur pensée en conscience.

Presque tous opinèrent qu'il convenait de s'en retourner, roi et armée<sup>1</sup>.

Lorsque le chancelier en vint à Robert Le Maçon, le ton changea subitement.

Le seigneur de Trèves commença par demander qu'on envoyât quérir Jeanne. « Elle pourrait dire quelque chose de profitable au roy<sup>2</sup>. » Quand le roi, ajouta-t-il, avait entrepris le voyage du sacre, il ne s'y était décidé ni parce que son armée était très forte, ni parce que son trésor était rempli, mais seulement par déférence à l'avis de Jeanne. Si cet avis fut bon à ouïr alors, il n'était pas mauvais aujourd'hui. Elle avait dit que la volonté de Dieu était que le souverain se rendit à Reims pour y recevoir le sacre ; qu'on éprouverait bien peu de résistance. C'était là-dessus que Charles s'était décidé. Eh bien, il fallait savoir si elle était toujours du même avis.

Cette brève harangue remettait la question sur sa base.

Robert parlait encore, que l'on entendit heurter à la porte. C'était Jeanne elle-même. La scène décrite par Chartier devient de haute allure.

1. Jean Chartier Q. IV, 74.

2. *Ibid.*

La Sainte de la Patrie entre. Elle salue profondément le roi.

Regnault reprend son exposé : les difficultés matérielles où se débat l'armée, l'impossibilité de forcer la ville.

Jeanne laisse dire Mgr Regnault et ne lui répond point.

Ce qu'elle veut, parce que Dieu le veut, c'est un acte de foi de Charles.

Tournée vers lui, humble mais ferme :

— « Croirez-vous ce que je vous dirai ? interroge-t-elle.

— Si vous dites chose raisonnable et profitable, volontiers on vous croira <sup>1</sup>.

— Noble Dauphin, ordonnez à vos gens d'assiéger vraiment Troyes. Ne prolongez pas ces conseils. Au nom de Dieu ! je vous introduirai avant trois jours dans cette ville qui est vôtre, soit par force, soit par amour. Toute la Bourgogne en sera stupéfaite <sup>2</sup>. »

L'assemblée se tait. Cette tranquille audace la trouble. Dunois, qui en déposa vingt-cinq ans plus tard, rien qu'à s'en souvenir n'échappait pas à l'émotion.

Mais Regnault de Chartres se ressaisit. Le vieux routier des Conseils royaux veut susciter un doute dans l'auditoire qu'il sent lui échapper, et pour cela il travaille Jeanne elle-même.

— Jeanne, vous avez dit qu'avant trois jours nous aurions Troyes. Si on était certain de l'avoir dans six on attendrait bien. Mais est-ce certain ?

— Je n'en fais aucun doute <sup>3</sup>. Et précisant son « avant trois jours » d'il y avait un instant : Vous aurez Troyes demain <sup>4</sup>, conclut-elle.

Le Conseil revenant sur sa décision première jugea qu'il fallait continuer le siège, et avec plus de vigueur.

Une fois encore Jeanne avait porté dans ses mains la fortune de la France — perdue si Charles eût reculé ; — et par l'inspiration d'En Haut, une fois encore elle l'avait sauvée.

Aussitôt elle monte à cheval, « un baston dans sa main », appelle tout le monde à la besogne, chevaliers, écuyers, couilliers, archers, miliciens communaux, valets. Entraînés,

1. Chartier, Q. IV, 75.

2. Dunois, Procès, III, 13.

3. Chartier, Q. IV, 75. *Journal du Siège*, 111.

4. Le président Simon Charles, Q. III, 117.

subjugués par sa foi, ils apportent des fagots, des portes de maisons, des fenêtres, des tables. Ils comblent les fossés, préparent des taudis et des pavas pour l'approche des murailles. Elle amène les canons, les bombardes, les place en batterie comme eût pu faire « le plus vieil capitaine ». Elle ordonne de planter sa tente sur le bord des fossés qu'elle comble de fascines. La nuit même n'interrompt pas le travail<sup>1</sup>.

Dès le petit jour tout est prêt.

Les bourgeois s'épouvantent de la prestesse avec laquelle les dispositions ont été prises. Ils comprennent que pour le coup la chose est parfaitement sérieuse : c'est l'assaut ; l'assaut de suite. Frère Richard, et tout autant l'Évêque Jean Léguisé donnent des conseils de prudence. « Au surplus Charles est leur seigneur et Jeanne « le message de Dieu ». Les auditeurs ne se montrent nullement durs d'oreille. Il a plu sur la magnifique flambée de la veille, celle qui projetait sa réverbération jusqu'à Reims. Sans plus de débat, on décide d'envoyer l'évêque et le capitaine de la garnison au camp royal. Ils y traiteront au mieux des intérêts de tous : clercs, soldats, bourgeois.

Les Troyens avaient sagement fait de se hâter. Jeanne venait de pousser son cri : à l'assaut ! à l'assaut ! quand les portes s'ouvrirent. Léguisé orné du rameau d'olivier parut avec sa suite. Jeanne arrêta les nôtres.

Les tractations ne demandèrent pas longtemps. Charles avait donné sa parole royale de tout oublier. Il affecta de ne se souvenir de rien<sup>2</sup>. C'était humain, et c'était politique. Le souvenir des affronts de Troyes n'était pas honorable à la mémoire des morts, et pas bon à la tranquillité des vivants.

Il accorda tout ce que les plénipotentiaires voulurent.

Les gens de guerre désiraient se retirer, libres de leurs personnes et libres de leurs biens : ce fut accordé.

Les gens d'église voulaient demeurer titulaires des bénéfices conférés par le précédent gouvernement. Ce fut accordé. Bien plus, ceux qui perdraient quelque prébende située dans les pays soumis encore à Henri VI, seraient indemnisés<sup>3</sup>.

Les bourgeois réclamaient la conservation de leurs privilèges, les privilèges de saint Louis : ce fut accordé.

Charles était décidé à ne refuser rien.

1. *Journal du Siège*, 111.

2. Le président Simon Charles, Q. III, 117.

3. *Journal du Siège*, 111.

La bonne nouvelle se répandit avec une rapidité de foudre.

La ville entière fut aussitôt hors de ses portes. Ce fut une fête, une kermesse indescriptible. On apporta du pain, du vin, des victuailles aux soldats du roi, affamés comme des gens qui vivaient de bouillie de fèves à l'eau, depuis une semaine. En quelques heures, l'abondance avait succédé à la disette. On se retrouvait, entre frères, après tant d'années de séparation. Le mauvais rêve de la discorde civile finissait.

Ces événements se passèrent le dimanche 10 juillet.

Le lundi 11 la garnison anglo-bourguignonne qui se retirait, trouva Jeanne devant la porte. Elle avait appris qu'il y avait des prisonniers français dans la place ; elle craignait qu'ils fussent enlevés. Bien en prit aux pauvres gens : on les emmenait. Qu'était-ce bien que ces prisonniers ? Très probablement des vigneron et des cultivateurs comme ceux que les Anglais prirent plus d'une fois autour d'Orléans : ils étaient retenus surtout comme manœuvres. Jeanne ne s'inquiéta pas de leur origine ; elle ne s'inquiéta pas non plus de savoir comment on paierait leur rançon. Si le roi voulait la payer, il la paierait. C'était affaire à lui. Quant à elle, elle se borna à déclarer péremptoirement qu'ils ne sortiraient pas.

— Ils ne les emmèneront pas ! répétait-elle. Non ; ils ne les emmèneront pas !

Les Anglais protestaient : « Ces hommes étaient de leur bien. » Le roi avait signé qu'ils partiraient libres de corps et de biens ; ils ne laisseraient rien derrière eux.

Jeanne, cœur, conscience, honneur, voix populaire, sentait et disait l'horreur d'abandonner des frères à ces vaincus auxquels on avait fait miséricorde, et qui, se prévalant d'un oubli, refusaient miséricorde. Elle reprenait indéfiniment :

— Ils ne les emmèneront pas.

Le roi paya l'amende de son oubli ; il offrit un marc d'argent par tête ; les Anglo-Bourguignons furent contents ; et les nôtres furent rendus à la liberté<sup>1</sup>.

Cette bonne œuvre accomplie, la Sainte de la Patrie disposa le long des rues que devait suivre le roi une ligne d'archers<sup>2</sup>.

C'était par honneur ; par précaution aussi.

1. Chronique, Q. IV, 252.

2. *Ibid.*, 253.

Si le général Potioreck eût agi de même à Sérajevo, que de drames évités, au milieu desquels nous vivons et mourons présentement.

Sur les neuf heures, le roi fit son entrée dans cette ville où neuf années auparavant <sup>1</sup> il avait été déclaré, proclamé, dénoncé, à son de trompes et à battements de tambour, pour jamais exclu du trône de France. Il voulut que Jeanne prît place à son côté, casquée, cuirassée, portant son étendard. C'était l'acte d'une royale justice.

Il dut remarquer, et Robert Le Maçon, et Regnault de Chartres, et les autres membres du Conseil aussi, que Jeanne avait dégagé sa parole prophétique :

— Demain, vous aurez Troyes !

La prise de possession eut de l'éclat. Ces princes du sang, cette nombreuse chevalerie, ces hommes d'armes « bien montez, bien habillez <sup>2</sup> », ces miliciens même, refaits et reposés, avaient, derrière le Souverain et la Vierge sacrée, « bel air ».

Jeanne fut la joie et l'amour du peuple de Troyes. En souvenir de l'inoubliable jour on la pria d'être marraine d'un nouveau-né, comme une princesse : elle accepta.

Les Troyens se montrèrent loyaux. Craignant — à tort — d'avoir mal influencé les Rémois, par des lettres qu'ils estimaient inexactes et injustes, depuis qu'ils avaient fait connaissance avec le roi et Jeanne, ils se donnèrent à eux-mêmes les démentis nécessaires.

Ils prévirent sans nul retard leurs amis du changement de leurs dispositions et de leurs idées : Le roi était bon : il leur avait fait savoir qu'ils pouvaient aller à lui en toute sécurité. Il était sage : Il avait expliqué au Révérend Père en Dieu Mgr l'Évêque et aux notables, avec un sens parfait, pourquoi il était venu : Il voulait se faire sacrer, puis ramener tous les partis à l'obéissance, en qualité d'unique héritier du royaume, depuis la mort de Charles VI. Il pardonnerait d'ailleurs les vieilles offenses et respecterait les vieilles franchises octroyées par le roi saint Louis ; — que pouvait-on souhaiter de mieux ?

Ils terminaient en suppliant les Rémois « de vouloir faire au roi plénière obéissance, telle qu'eux-mêmes l'avaient faite », afin aussi que fussent « préservés les Rémois corps et biens, de tout péril », car il fallait le savoir et le dire : « Charles était

1. En 1420, au traité de Troyes.

2. Chronique, Q. IV, 253.

le plus modéré, le plus avisé, le plus vaillant qui soit jamais sorti de la noble maison de France<sup>1</sup> ».

Ainsi se consommait la préparation des voies du sacre : les vents heureux soufflaient et enflaient la bannière fleurdelisée.

Le 12, toute l'armée repartit. Charles se fût arrêté volontiers plus longuement ; mais « la Pucelle moult le hastoit<sup>2</sup> ».

Après avoir franchi l'Aube et chevauché dans la chaleur épaisse et la poussière grise d'interminables plaines, chargés de sommeil et d'ennui, « l'ost royal » campa au village de Bussy-Lettrée : c'est de là que le héraut d'armes, Montjoye, partit, sur l'ordre de Charles, pour faire sommation d'obédience à Châlons.

Les Châlonnais répondirent le 13 par l'envoi d'un ambassadeur.

Quiconque entretenait Charles subissait la séduction de sa parole enveloppante et contenue. Il fut l'un des maîtres du dire habile. L'ambassadeur goûta le charme : Probablement même il ne chercha guère à y échapper : l'exemple de Troyes commençait à fructifier. Après son audience, le Châlonnais retourna promptement vers ses compatriotes. Il leur conta l'accueil courtois qu'il avait reçu, et leur exposa les dispositions certaines du roi : amnistie, bonnes grâces et le reste.

La conséquence devait suivre et suivit : Châlons abaissa ses ponts-levis<sup>3</sup>.

Afin de donner toute la solennité désirable à l'acte de soumission, l'Évêque Comte, qui était des Sires de Commercy, se porta, entouré des notables, au-devant du Souverain. La rencontre eut lieu à mi-route, entre Bussy-Lettrée et Châlons<sup>4</sup>.

Les anciens rites s'accomplirent. Les clefs furent offertes sur un plat d'argent. Charles « les reçut bénignement<sup>5</sup> ».

Les Châlonnais trouvèrent le roi fort à leur gré. Ils admirèrent « sa bonne grâce », à laquelle nous croyons ; « sa beauté » même, à laquelle il est plus difficile d'ajouter foi ; « son haut entendement » qui est certain<sup>6</sup> ; il assura le succès du règne.

1. Jean Rogier, Q. IV, 296.

2. *Journal du Siège*, 112.

3. Jean Rogier, Q. IV, 297-293.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*



Jeanne fit une rencontre imprévue et heureuse à Châlons : celle de Jean Morel et de Gérardin d'Épinal.

Jean Morel l'avait tenue sur les fonts baptismaux : il était son parrain. La filleule et le parrain causèrent avec confiance et joie.

Jeanne lui fit cadeau d'une veste rouge qu'elle portait, et que le bon homme avait remarquée<sup>1</sup>.

Gérardin d'Épinal, le Bourguignon de jadis, était-il converti ? Il est probable. Jeanne retrouva sa familiarité de bonne camarade avec lui. Et comme il lui parlait des dangers de sa vie militaire,

— Je ne crains que la trahison, répondit-elle. Mot mélancolique et juste<sup>2</sup>.

Les meilleures choses passent vite : dès le lendemain matin les deux Meusiens, emportant des merveilles plein leur cœur et leurs yeux, regagnèrent Greux et Domrémy. Jeanne s'engagea dans la suprême étape, au bout de laquelle on arriverait en face de la porte Dieu-Lumière et des tours dominatrices de la Cathédrale des Sacres.

Elle cheminait aux côtés du roi. Celui-ci était à ses pensées ; elle, à sa prière.

Le roi avait vu des prodiges : il sentait cependant un besoin d'encouragement. Même dans le voisinage de Reims, il se troublait. Comme tous les prudents avec excès, il mettait d'instinct chaque chose au pire.

Il s'ouvrit à Jeanne de son anxiété.

— Les Bourgeois, dit-il, ne voudront-ils pas résister ?

— Ne doutez pas ! (toujours cette nécessité de la foi, c'est elle qui opère les miracles). Ne doutez pas ! Ils viendront au-devant de vous.

— Cependant, s'ils ne venaient pas ?... Je suis sans artillerie, sans machines de siège.

— Allons, marchez hardiment. Ne doutez pas. Soyez homme. Vous reprendrez tout votre royaume<sup>3</sup>.

N'est-ce pas chose charmante et surhumaine que cette audacieuse exhortation de l'enfant à son roi ?

1. Jean Morel, Q. II, 391.

2. Gérardin d'Épinal, Q. II, 423.

3. Le Président Simon Charles, Q. III, 118.

Il n'était pas mauvais néanmoins de savoir avec exactitude où en étaient les Rémois.

Ils avaient été soumis à toutes les pressions.

Le premier qui eût pris date près d'eux, c'était Philippe le Bon : à tout seigneur, tout honneur.

Tandis qu'on disputait encore à Gien sur le que si que non du voyage, il écrivait à Reims. « On lui avait fait des rapports auxquels il ne pouvait croire » ; notamment que certains bourgeois de Reims étaient allés prévenir Charles qu'ils se chargeaient de « lui faire ouverture des portes de la ville avec entière obéissance ». Eh bien, lui, Duc de Bourgogne avertissait les Bourgeois de n'être pas assez hardis pour faire un pareil coup. Non ; « qu'ils ne fussent tant enhardis de venir en ces marches<sup>1</sup> ».

Voici maintenant un bien moindre sire quoique du même parti, et au fond, de même langue : le capitaine de Noisy-sur-Seine, Meulan.

Il jette à la ville de Reims un cri de réconfort dans lequel perce pas mal d'alarmes. « L'ennemi, dit-il, marche sur Sens par Montargis. Mais il va trouver les forces de Bedford et de Philippe qui lui disputeront le passage de l'Yonne. Dût-il franchir la rivière, n'ayez pas peur. Je suis prêt, si vous désirez, à vous aller en aide. »

Ce mot est du 1<sup>er</sup> juillet<sup>2</sup>.

Toujours le 1<sup>er</sup> juillet. La ville de Troyes à la ville de Reims : L'ennemi est près d'Auxerre. S'il pousse jusqu'à Troyes, on y est « délibéré à s'en tenir au party de Henri VI et du duc de Bourgogne, jusqu'à la mort<sup>3</sup> ».

4 juillet : la même à la même : deux dépêches dans la journée. 1<sup>o</sup> Copie expédiée des lettres du roi et de Jeanne avec les plaisanteries que l'on a vues<sup>4</sup>. 2<sup>o</sup> Avis que le « roy et son ost » campent sous les murs. Ils n'entreront pas. Que les Rémois se gardent comme les Troyens. Quatre bourgeois se sont vantés d'ouvrir au roi les portes de Reims<sup>5</sup>. C'est la seconde édition du bruit déjà signalé par Philippe.

4 juillet encore : mais du point opposé de l'horizon politique. Longue dépêche de Charles. Il y résume l'histoire de ses

1. Jean Rogier, Q. IV, 285.

2. *Ibid.*, 286.

3. *Ibid.*, 287.

4. *Ibid.*, 288-289.

5. *Ibid.* 289.

succès. Les noms d'Orléans, de Jargeau, de Meung, de Beaugency, de Patay viennent sous sa plume. Il affirme qu'il a oublié le passé, qu'il est prêt à recevoir tout négociateur qui lui sera envoyé. Seulement qu'on s'apprête à le traiter comme ses prédécesseurs <sup>1</sup>.

Sous une date indéterminée, mais avant le 8 juillet, essai de tractations entre Châtillon, capitaine de la Ville de Reims, retiré provisoirement à Château-Thierry, et les échevins. « Il se mettra, lui Châtillon, en campagne. Et, si l'on veut, il défendra la ville avec quatre cents hommes au moins, sous charge qu'on l'entretiendra lui et les siens, et qu'on lui remettra la garde des portes. » <sup>2</sup>

Le 10 juillet. Grandes nouvelles expédiées par le bailli de Vermandois : Jehan de Luxembourg et Philippe de Bourgogne sont à Paris depuis quelques jours. Huit mille Anglais ont débarqué à Boulogne. Ils viennent. Que pourra faire l'armée française envahisseuse ?

Le désastre l'attend ; d'autant plus certain, d'autant plus terrible, que le grand Bourguignon lui a coupé sa ligne de retraite <sup>3</sup>.

Le 11. Troisième ou quatrième de la Ville de Troyes à la Ville de Reims. Les Troyens revenus à résipiscence avouent leurs erreurs, et conseillent aux Rémois de faire comme eux : de se soumettre.

Le 12. Pastorale de Regnault de Chartres à ses Diocésains ; pastorale plutôt ministérielle qu'épiscopale, facile à résumer en une ligne : Il faut que soit préparée la réception du roi.

13. Instance de Châtillon : C'est vrai, Charles est entré à Troyes, mais appelé par le seul menu peuple, les gens qui ne comptent pas. Encore a-t-il fallu que ce séducteur de Léguisé les soulevât avec le concours du doyen de son chapitre et celui du Cordelier Richard. Mais les Rémois ne sont pas gens à se laisser duper... Quant à cette Jeanne qui fait peur à tout le monde, Rochefort, Meulan, d'autres, lui ont parlé et ils ont juré à Châtillon « que son faict n'a ni ryme ni raison et qu'on ne vit jamais rien de plus sot ». A la bonne heure Madame d'Or <sup>4</sup> ! voilà une personne vaillante ! Nos ennemis se moquent

1. Jean Rogier, Q. IV, 292.

2. *Ibid.*, 294.

3. *Ibid.*, 295.

4. Personnage inconnu, note Quicherat, IV, 297.

quand ils prétendent nous faire peur avec leur Pucelle<sup>1</sup>.

14. La Ville de Châlons à la Ville de Reims : « Elle s'est rendue et s'en félicite... Charles est un charmant prince. Que les frères de Reims imitent leurs frères de Châlons. C'est de la « joye, c'est de l'honneur<sup>2</sup> » que ceux-ci offrent à ceux-là.

Les Rémois eussent été les plus malheureux des hommes s'ils avaient dû se décider sur conseils : qui en reçoit trop de contradictoires n'en reçoit point. Ils en avaient reçu vraiment trop.

Par chance ils étaient gens de poids et de raison, décidés à penser par eux-mêmes.

Ils se sentaient entre deux périls : le péril anglo-bourguignon et le péril français.

Ouvrir à Charles, c'était s'aliéner Bedford et Philippe, qui entendaient qu'on lui fermât. Fermer à Charles, c'était s'aliéner la France qui entendait qu'on lui ouvrit. Peser les chances contraires était définitivement affaire à eux et à eux seuls. S'ils s'en tiraient mal, ils paieraient les frais ; s'ils s'en tiraient bien, ils en auraient le bénéfice. Conséquemment, ils formèrent avant tout le dessein de demeurer muets comme le silence. Leur parlerait, leur écrirait qui voudrait, ils ne répondraient pas. Ils tinrent leur résolution. Ni Philippe de Bourgogne, ni Meulan, ni Charles de France, ni les Troyens, ni les Châlonnais, ni Châtillon, ni le bailli de Vermandois n'eurent un mot d'eux. Ils voyaient venir, et réfléchissaient. Le second article de leur programme fut celui de toute ville d'alors qui pouvait s'y ranger : surtout pas de garnison ; pas de garnison, qui nous gruge et nous mène.

Les villes qui raisonnaient de la sorte, savaient bien qu'elles ne demeureraient pas closes à jamais. C'était justement pour s'ouvrir à leur moment, qu'elles écartaient les soldats.

Après la chevauchée où nous avons entendu Jeanne donner de si virils conseils au roi, les troupes campèrent à Sept-Saulx.

Sept-Saulx était renommé pour sa forteresse archiépiscopale, du haut de laquelle les successeurs de saint Rémy et de Hincmar surveillaient et commandaient depuis deux siècles

1. Jean Rogier, Q. IV, 297.

2. *Ibid.*, 298.

la Vesle. L'archevêque Regnault en avait les clefs, ou bien il les trouva.

Il y reçut son roi. Le souverain passa la nuit au manoir. Il était à quatre lieues de Reims.

Cependant Châtillon fatigué de demeurer sans réponse avait décidé de quitter Château-Thierry et de gagner Reims, naturellement par un autre chemin que le roi. Il était accompagné d'un fort parti de gens d'armes. Recevoir ce monde n'entraînait pas du tout dans le dessein des Rémois : nous savons pourquoi. Ils s'enfermèrent, sans nulle cérémonie. Par transaction, ils voulurent bien recevoir le capitaine, il est toujours bon et prudent d'entendre les gens ; mais le capitaine seul, tout au plus suivi d'un ou deux officiers.

Châtillon dut en passer par là. Il entra avec Saveuse et L'Isle-Adam.

Il exposa deux choses aux Échevins. D'abord, il arrivait de la part du très haut et très puissant Duc de Bourgogne, qui ne manquerait pas de secourir Reims... Mais — et c'était le second point — ce serait dans six semaines. Son armée ne pouvait être prête auparavant <sup>1</sup>.

C'était, en résumé, six semaines de siège que le sire capitaine proposait.

Les Rémois remercièrent de la communication et congédièrent son auteur. Celui-ci aurait aimé faire souffler la troupe qui l'avait escorté, sur la place de la cathédrale. Trois ou quatre cents lances eussent bien appuyé son discours. Le bailli Hoderne ne l'ignorait pas non plus : il refusa l'accès de sa ville aux lances de Châtillon.

Il dut se retirer avec Saveuse et L'Isle-Adam. On leur poussa soigneusement la porte sur les talons <sup>2</sup>.

Un conseil général fut convoqué pour le lendemain matin, vendredi.

Le peuple entier y fut admis.

Trois questions furent débattues.

Fallait-il faire obédience à Charles ?

Fallait-il faire obédience immédiate ?

Fallait-il envoyer à Sept-Saulx prévenir Charles que Reims

1. Jean Rogier, Q. IV, 294.

2. *Ibid.*

lui faisait obédience immédiate ? On demanderait les conditions accordées à Troyes et à Châlons<sup>1</sup>.

Le grand conseil répondit affirmativement à tout.

Le samedi, dès l'aube, la pacifique députation se mit en marche. Elle assura Charles de son loyalisme propre et de la fidélité de la ville. En gage de quoi elle lui remit les clefs. Le roi, en retour, donna de suite des lettres patentes d'amnistie sous forme de Charte<sup>2</sup>. Il fut convenu que le jour même le prince ferait sa royale entrée.

L'archevêque fit la sienne dans la matinée. Sa ville épiscopale ne l'avait pas encore vu.

L'après-midi, ce fut le tour du prince. Il suivit avec son armée la berge de la Vesle parmi les vignobles en fruits. Le grand voyage allait finir. Le soir approchait. Les hautes murailles apparurent trouées par la porte Dieu-Lumière qui était ouverte.

Dominant tout, la cathédrale jeune encore, à cette époque, dressait la splendeur de ses pierres, le tumulte savant et ordonné de ses architectures, ses paradis d'anges, de prophètes, d'apôtres, au milieu desquels trônaient le Christ et la Vierge sa mère, parmi les roses du soleil tombant de juillet. Plus loin saint Denis ; plus loin saint Rémy austère et somptueux. C'étaient les saints de France qui accueillaient, du parvis de leurs demeures sacrées, le dernier rejeton des rois. Il n'y a pas à douter, quoique les chroniqueurs ne l'aient point marqué, que cloches et bombardes tonnaient. L'archevêque alla au-devant de Charles. Le peuple sur le parcours se pressa, s'écrasa, criant : Noël ! Noël !<sup>3</sup> On voulait le voir, lui, Charles fils de Charles ; et tout autant elle, Jeanne, fille de Jacques d'Arc. Le reste semblait n'être pas, quoique le reste fût intéressant.

Derrière le roi son armée, mouvant océan d'acier, de buffleries, de lances levées, d'étendards, de panaches, de pennons.

Rejoignant, ralliant ce noyau central, passaient des corps nouveaux de Lorrains ; par exemple, ceux de René de Bar et du Damoiseau de Commercy. Partout les trompettes donnaient

1. Jean Rogier, Q. IV, 295-298.

2. *Ibid.*, 299.

3. Perceval de Cagny, Q. IV, 19.

de la voix : les maisons et les églises étaient tendues<sup>1</sup>. Le spectacle était grand et beau, comme héroïque. La fête du cœur égalant celle des yeux, les bons citoyens y trouvaient un gage enfin assuré des ententes nationales.

Avant que la nuit fût tout à fait tombée, les tambours battirent solennellement, et des crieurs lurent l'ordonnance par laquelle qui de droit était avisé que le sacre aurait lieu le lendemain.

Il y eut vêpres très pompeuses à la cathédrale : les premières du sacre. Jeanne qui les faisait chanter devant elle par ses chapelains chaque soir, pria beaucoup à celles-là. Demain ! Demain ! son noble Dauphin, son roi, le lieutenant de Jésus-Christ sera couronné !... Demain ses Voix seront obéies !... Actions de grâces... supplications...

Jeanne ne se livrait point à sa gloire. En tout cas, comme si Dieu eût voulu l'en distraire, il lui offrit dès son arrivée à Reims un bonheur qui dépassait tout, qui effaçait tout : celui de revoir son père, et comme elle disait, sa « pauvre mère<sup>2</sup> ».

Ils étaient descendus chez la veuve « Alix Moriau, hostesse de l'Asne Rayé<sup>3</sup> », rue du Parvis, devant la cathédrale : une hôtellerie bien placée, où la ville de Reims voulut loger et défrayer le père et la mère de Jeanne d'Arc.

Que d'événements depuis le départ de Domrémy, il y avait à peine six mois ! Vaucouleurs... Chinon... Orléans... Patay... la Cour... l'armée... Les passèrent-ils en revue ? Que dirent-ils de la ferme ?... du village... des humbles amis ?... De quoi s'entretenaient ces petites gens retrouvant leur petite fille ?

Imagine qui pourra les mots de tendresse, les regards, les questions de Jacques d'Arc et d'Isabelle, leurs silences d'ouvriers plus accoutumés à se taire qu'à prononcer des phrases. Imagine qui pourra l'émoi de Jeanne... Durand Laxart, l'oncle Laxart, l'ami fidèle, le premier croyant, le seul peut-être au monde qui n'eût jamais douté, était présent aussi<sup>4</sup>.

On se sépara la nuit bien avancée... quand on put... comme on put.

1. *Journal du Siège*, 113.

2. Husson Lemaître, Q. III, 198.

3. Quicherat, V, 266.

4. Durand Laxart, Q. II, 445.

Autour d'eux la ville s'agitait. Les cérémoniaires préparaient la solennité. La chose n'était pas simple, tant on manquait de tout.

La couronne « de saint Charlemagne » tout d'or et de rubis, était au trésor de Saint-Denis. Elle en sortira : les Parisiens l'admireront bientôt ; quand le petit Henri VI sera sacré dans Notre-Dame par « mylord le Cardinal », son oncle. A vrai dire, elle paraîtra bien lourde pour la tête de l'enfant « prédestiné au malheur de tout perdre<sup>1</sup> ».

La longue épée du vieux Carolingien est au même lieu. Les vêtements royaux, le manteau d'hermines, la main de justice d'ivoire et d'or manquent.

On rencontra une couronne quelque part, et le reste aussi. « Ce fut un cas bien merveilleux que l'on trouva en la dicte cité toutes les choses nécessaires, qui sont grandes<sup>2</sup> ».

Le sacre est d'origine hébraïque.

« En ce temps-là, Saül, l'homme qui dépassait de la tête tous les fils de Juda et d'Israël, était entré dans la maison de Samuel le Voyant de Jéhovah ; car, peut-être, pourrait-il lui donner des nouvelles de son troupeau d'ânesses qui s'était égaré à travers la montagne.

« Or, Jéhovah avait dit la veille au Voyant : Demain, à cette heure même, je t'enverrai un homme de la tribu de Benjamin. Tu le sacreras roi de mon peuple qu'il sauvera de la main des Philistins : Je prends en pitié les fils de Jacob tant le cri de leur détresse est navrant ! »

Lors donc que Saül eut franchi à l'heure dite le seuil de Samuel, celui-ci l'accueillit avec de profonds respects. Il lui fit servir une portion de chevreau — la meilleure ; — et il lui offrit un lit pour la nuit.

Le lendemain, avant même que le soleil eût couronné les monts de Ramatha, le Voyant appela Saül endormi de ce sommeil qui est le lot heureux de la jeunesse lassée par la marche.

« — Lève-toi, Saül. Il faut que tu repartes.

« Et Saül se leva. Et le jeune homme sortit avec le vieillard.

« Et ils descendirent ensemble jusqu'à l'extrémité de la ville.

1. Parole de son père Henri V.

2. Chronique, Q. IV, 185.



« Et Samuel dit à Saül : Commande à ton serviteur de marcher devant nous. Je vais te révéler le secret de Jéhovah. Arrêtons-nous.

« Et ils s'arrêtèrent.

« Alors Samuel prit une ampoule pleine d'huile. Il la répandit sur la tête de Saül. Et l'ayant baisé, il lui dit : Voici que l'Éternel a oint ton front pour que tu deviennes le chef de son peuple et que tu le délivres des ennemis qui nous entourent. Voici maintenant le signe que Dieu t'a bien choisi pour prince :

« Après m'avoir quitté, tu rencontreras deux hommes près du tombeau de notre aïeule Rachel, qui fut l'épouse de Jacob. Et ces deux hommes te diront : les ânesses que tu cherchais ont été retrouvées.

« Tu passeras, te dirigeant vers le Thabor. Là tu trouveras trois hommes qui monteront vers Béthel. L'un portera trois chevreaux, l'autre trois tourtes de pain, l'autre une amphore de vin. Ils te salueront et t'offriront deux pains que tu accepteras.

« Tu iras encore plus outre. Tu rencontreras une troupe de prophètes avec des psaltérions, des cithares et des flûtes.

« Tu prendras leur tête. L'esprit de Dieu s'emparera de toi. Alors marche dans sa lumière et sa sagesse ; tu seras devenu un autre homme.

« Et Samuel se retournant regagna pensif sa demeure de Ramatha<sup>1</sup>. »

Il venait de changer la constitution du peuple juif ; d'une fédération théocratique de tribus il avait fait un royaume que la révolution divisera bientôt en deux.

Tel fut le premier des sacres, silencieux et secret, au milieu d'un cirque de montagnes qui lui servait de temple, sous le velum de pourpre d'une aurore orientale.

Nos antiques rois reprirent cette tradition. Clovis fut peut-être sacré. Hincmar de Reims le prétend et Guillaume le Breton aussi. En tout cas, Pépin le Bref le fut.

Ses successeurs jusqu'à Louis XVIII exclusivement l'ont été. Charles X releva l'usage interrompu par son frère.

L'huile qui servait au sacre était renfermée dans une fiole appelée la Sainte Ampoule. On racontait qu'à la prière de

1. Livre des Juges, ch. VIII.

l'Évêque Rémy une colombe l'avait apportée du ciel, quand il baptisa Clovis.

La liturgie du sacre porte trace de cette tradition. Tandis que l'archevêque la portait à l'autel à travers la nef, les clercs chantaient l'antiphone suivante : « O précieux présent, huile précieuse qui avez été envoyée du ciel par le ministère d'un ange pour sacrer les rois de France !<sup>1</sup> »

Rulh brisa l'ampoule à coups de marteau sur la place publique de Reims, en 1793. Qu'avait bien pu faire le vase glorieux au stupide marteleur ?.. Mais qu'ont bien pu faire plusieurs merveilles à plusieurs autres ?

L'ampoule était confiée à la garde de l'abbé de Saint-Rémy. Le matin du sacre, quatre chevaliers, après avoir prêté serment de veiller sur elle, fût-ce au risque de leur vie, allaient prier l'abbé dépositaire de l'apporter à Notre-Dame.

Celui-ci revêtu de ses habits pontificaux se plaçait sous un dais, précédé de tous les moines de son abbaye en coules noires. Il allait jusqu'au grand portail de Notre-Dame ; s'arrêtait sous l'arceau triomphal, devant le Christ roi et juge, aussi « beau que le Dieu d'Amiens » ; et remettait le baume mystérieux à l'archevêque de Reims, « tout paré d'or » qui le déposait sur le maître-autel.

Ce furent Culan, Gravelle, Rais et Boussac, deux maréchaux, l'amiral de France, et le grand-maître des arbalétriers qui allèrent chercher l'ampoule<sup>2</sup>.

Le roi d'armes, du milieu du transept, fit sommation aux pairs ecclésiastiques et pairs laïcs de prendre leur service. Trois furent déclarés défaillants : l'évêque comte de Langres, l'évêque comte de Noyon, l'évêque comte de Beauvais, parmi les pairs ecclésiastiques.

Tous les pairs laïcs manquèrent : le duc de Bourgogne, le duc de Normandie, le duc d'Aquitaine, le comte de Toulouse, le comte de Flandre, le comte de Champagne. D'Alençon, Vendôme, la Trémouille, Maillé, Beaumanoir, les représentèrent.

L'évêque de Séz représentait celui de Langres, l'évêque d'Orléans celui de Noyon ; on ignore le nom du prélat qui représentait celui de Beauvais.

1. Paroles liturgiques.

2. Angevins, Q. V, 128-129. — Monstrelet, Q. IV, 380.

La pairie ainsi constituée prit séance sur des bancs à droite et à gauche du chœur ; elle décida que le roi serait prié de venir.

Les deux plus dignes des pairs ecclésiastiques après Regnault de Chartres allèrent heurter à ses appartements.

— Le roi ?... dirent-ils.

Le grand chambellan, montrant le souverain étendu sur un lit de parade suivant les rites, répondit :

— Le roi dort.

Les évêques insistèrent, et dirent pour la seconde fois :

— Le roi ?...

— Le roi dort.

Par où il était rappelé au prince non encore sacré, deux choses : la première, qu'il n'était pas encore tout à fait roi, que celui qui avait été tout à fait roi dormait à Saint-Denis, et que lui-même irait y prendre réellement, au jour de Dieu et de ses justices, ce sommeil qu'il jouait présentement. Belle leçon de la vanité des choses, donnée à cet homme, qui, dans un instant, sera reçu et acclamé comme une moitié de Dieu !

Pour la troisième fois les évêques reprirent :

— Le roi ?

Charles se leva et sortit entre eux.

Il était vêtu de la robe fendue à la poitrine et entre les épaules, à manches raccourcies jusqu'au-dessus du coude, afin que les onctions saintes pussent lui être facilement faites.

Un personnage non prévu au rituel était là.

L'enfant de dix-huit ans ! la paysanne ! la fille de Jacques d'Arc et d'Isabelle Romée, qui respiraient à peine de la voir. Le roi, en ce jour, ne fut pas ingrat. Il sut reconnaître et affirmer à qui il devait toutes ces magnificences. Il fit céder les protocoles devant sa royale volonté et sa royale gratitude.

Il entendit que Jeanne fût près de lui, immédiatement près de lui. Elle accepta ; et elle prit son étendard ; cela qui lui avait été donné par ses Voix ; cela qui, dans sa pensée, dans sa conception haute et chrétienne représentait, personnifiait Jésus-Christ, souverain des empires par sa nature humaine et divine, mais particulièrement souverain de la France par sa libre élection. Il fallait que le vrai Roi fût présent, quand son lieutenant lui était dédié, consacré. Jeanne resta donc près de Charles tant que dura la cérémonie. Elle-même tint quelque

temps son étendard levé<sup>1</sup>. Son page Louis de Contes le porta aussi ; et, assure-t-on, le Frère Richard.

Jeanne priait, priait. Elle s'associait à des oraisons, à des monitions qu'elle ne comprenait point, la pauvrete, mais combien belles : la première par exemple, de si haute inspiration :

« Grand prince, vous allez donc recevoir l'onction sacrée et les insignes de votre royauté. Il faut vous avertir de vos charges. Vous allez prendre une place enviée des mortels, croyez cependant qu'elle est pleine de dangers, de labeurs et d'angoisses.

« Considérez que tout pouvoir vient de Dieu ; que par lui règnent les rois, et les législateurs font de justes lois. Vous rendrez compte à Dieu, vous aussi, de l'immense bercaïl qui vous est confié. Soyez pieux. Honorez Dieu de tout votre cœur. Gardez la religion chrétienne et la foi catholique qui ornèrent votre enfance. Défendez-les contre tous leurs ennemis.

« Rendez aux prélats, aux prêtres la révérence à laquelle ils ; ont droit. Ne foulez jamais aux pieds la liberté de l'Église.

« Administrez fermement la justice : sans elle un État ne peut tenir. Aux bons les récompenses, aux méchants les châtimens.

« Défendez de l'oppression les veuves, les orphelins, les pauvres, tous ceux qu'on appelle les petits.

« Soyez doux à quiconque s'approchera de vous, fût-il le dernier de vos sujets.

« Vous n'êtes pas roi pour vous, pour votre utilité personnelle ; vous êtes roi pour tout votre peuple et son utilité<sup>2</sup>. »

Quand messire Regnault parlait ainsi à Charles, il s'exprimait en latin. Non, Jeanne n'entendait point ; mais elle s'en rapportait à l'Église ; elle savait que ses conseils sont toujours bons ; et si elle eût connu par le détail ceux-là, comme elle y eût applaudi !

Charles, après les monitions de l'archevêque, prêta serment. D'Alençon l'arma chevalier.

Puis ce fut : l'imposition de l'épée.

« Brave entre les braves, placez cette épée sur votre cuisse ; servez-vous-en pour la défense de l'Église et de votre peuple !

1. Lettre des trois Angevins, Q. V, 291.

2. Pontifical, II. De la Bénédiction et du Couronnement d'un roi.

Souvenez-vous cependant que ce n'est pas par l'épée, mais par la foi qu'on remporte des victoires dans la Sainteté. »

Puis l'imposition de la Couronne par les trois évêques à la fois :

« Recevez votre couronne royale. Elle signifie gloire, surtout gloire de sainteté ; honneur, surtout honneur du paradis ; mais aussi travail courageux et incessant. »

La tradition de la main de justice :

« Recevez cette verge de vertu et de vérité. En l'étendant, encouragez les bons, effrayez les pervers, ramenez les égarés, relevez les tombés, dispersez les superbes, fortifiez les humbles, et quand de son ivoire vous frapperez à la porte du paradis, puisse Jésus vous ouvrir ! »

L'intronisation :

« Maintenez-vous dans cette place que vous tenez par droit d'héritage et par l'autorité de Dieu. »

Enfin, ce furent les onctions à l'avant-bras, entre les deux épaules, au front avec l'huile des catéchumènes ; et des appels à l'esprit de conseil et de force.

A la messe, le roi communia sous les deux espèces, l'espèce du pain et l'espèce du vin.

Messire Regnault de Chartres entonna le *Te Deum*<sup>1</sup>.

Charles fils de Charles avait reçu « son digne sacre ».

La campagne jugée impossible avait duré dix-neuf jours.

Son impossibilité était allée rejoindre l'impossibilité de la levée du siège d'Orléans.

Les chevaliers, les hommes d'armes, les miliciens, la foule crièrent Hosannah ! Noël ! à soulever les voûtes de Notre-Dame.

Jeanne sortit de ses recueils, et fondant en larmes, elle se prosterna devant Charles, lui baisa les pieds et dit :

— Gentil roy, or est exécuté le plaisir de Dieu qui voulait que levasse le siège d'Orléans et que vous amenasse en ceste cité de Reims recevoir votre Saint-Sacre en montrant que vous êtes vray roy et celui auquel le royaume de France doit appartenir<sup>2</sup>.

Oh non ! le roi n'était plus le roi de Chinon, ou même de Bourges ; il était le roi de France. S'il eût voulu, il fût devenu de suite le roi de Paris.

1. Pour tous les détails ci-dessus, Pontifical, II. De la Bénédiction et du Couronnement des rois.

2. *Journal du Siège*, 114.

Mais Jeanne qu'était-elle maintenant ?

A quelle cime était montée la très humble Meusienne ?... Sur quelle nuée de gloire ?... Où va-t-elle ?... Aux orgueils de la terre ?... Aux humilités de la foi ?... N'ayons crainte, Dieu la garde ; elle suivra sa voie.

Sa voie, c'est la sainteté : donc les douleurs ne sont pas loin. Douleurs surhumaines, après un triomphe surhumain.

.....  
Je pense que dans un coin d'ombre, Isabelle Romée pleurerait.

Cette rosée était-elle toute de joie ?

Pauvres et saints cœurs de nos mères !...

.....

## CHAPITRE XIX

### UNE CAMPAGNE DIPLOMATIQUE DU GRAND DUC

#### LE LEURRE BOURGUIGNON

1429

*Du 18 juillet au 28 août.*

Le roi dès le lendemain du sacre devait marcher contre Paris alors désarmé. — Amis et ennemis s'y attendaient. — Au contraire, après s'être attardé à Reims, il chemine avec son armée comme un errant. — Raison qu'en donne le doyen de Saint-Thibaud. Raisons tirées du caractère de Charles : ce ne fut pas jalousie contre Jeanne ; ce ne fut pas froissement de ses interventions à propos de Richemont ; ce fut un vouloir déterminé, réfléchi, de ne pas entrer par force dans Paris ; et conjointement, l'espoir que son cousin de Bourgogne, réconcilié avec la France, lui ouvrirait les portes de sa capitale. — Il écarte Jeanne qui préconise l'énergie ; il refuse de croire « au message de Dieu ». — Pourquoi ? — Les deux voies. — Définitions « du leurre bourguignon ». — Son passé ; le protocole de 1423 ; l'intervention de Martin V et d'Amédée VI ; l'influence des Semi-Bourguignons du Conseil ; l'activité des ambassadeurs de Philippe ; fausses nouvelles ; les Angevins y sont pris. — Première conclusion : une trêve de quinze jours déterminée par l'affaire de Bray. — Contre-coup de la trêve, à Reims. — Jeanne rassure les Rémois. — Ce que contenait sa lettre. — Bedford résout de marcher contre Charles afin de reconquérir Philippe par une victoire. — La victoire étant impossible, il fait des offres à son beau-frère : le gouvernement de Paris. — Charles l'apprend, mais ne se détache pas du leurre Bourguignon. — Il envoie Regnault de Chartres à Arras. — Concessions de celui-ci ; appréciation de Monstrelet ; mouvement autour de Monseigneur Regnault. — Expiration de la trêve ; nouvelles négociations. — Entrée de Charles à Compiègne le 18 août ; il s'y éternise ; Jeanne, n'y tenant plus, part, et occupe Saint-Denys le 26. — Philippe prend peur ; il presse ses ambassadeurs de présenter un traité par lui rédigé à la signature du roi ; son texte ; comment le roi a-t-il pu signer un instrument diplomatique pareil ! — Le leurre bourguignon, toujours. — Le sort que faisait ce traité aux trois principaux intéressés Charles, Philippe, Jeanne. — Charles y fut joué ; Philippe y fut roué ; Jeanne y fut victime.

La fin de juillet et les deux premiers tiers d'août 1429 furent remplis, chez nous, par une double campagne : une campagne diplomatique et une campagne militaire. Nous les séparerons pour plus de clarté, consacrant un chapitre à chacune d'elles. Le lecteur cependant ne perdra pas de vue qu'elles évoluèrent dans une dépendance très étroite : la diplomatique influençant la militaire, la contrariant, brisant son élan et définitivement la vouant à l'échec.

D'abord quelle chose pouvait et devait faire le roi, dès le soir de son sacre ?

Sans plus tarder, reprendre les champs et pousser contre Paris.

Dans le parti Français, tout le monde espérait ce mouvement ; dans le parti Anglo-Bourguignon, tout le monde le redoutait.

De Reims à Paris il y avait quatre ou cinq étapes. Si Charles eût montré de la décision, il aurait infailliblement pris sa capitale ; il l'eût enlevée. Les fortifications de la ville, ses portes, son artillerie, ses machines de jet, n'étaient pas en état. Les quarteniers ne se mirent sérieusement à l'œuvre de la défense que plus tard : ils la finirent la première semaine de septembre<sup>1</sup>. D'autre part, l'armée de Winchester, — l'armée levée contre les Hussites — ne parvint à sa destination que le 25 juillet ; et très vraiment elle avait fait toutes les diligences possibles<sup>2</sup>. Peut-être même Charles n'eût-il pas trouvé Bedford en face de lui. Son départ, le 18 juillet, sous prétexte de se rendre au-devant de son oncle et de hâter ses manœuvres, a tout l'air d'une fuite : au fond, le Régent suspectait la ville. Il craignait qu'elle lui devint une souricière. Philippe de Bourgogne lui-même n'aurait pas croisé le fer avec Charles de France, pour lui couper la route. Cet acte péremptoire, violent, que le Téméraire eût risqué, n'allait pas au rusé personnage : lions et renards ne marchent pas de même allure. Enfin, le succès va au succès, comme l'argent à l'argent ; il y avait bien des chances pour que les cloches de Notre-Dame de Paris s'ébranlassent en l'honneur de Charles VII, quasi d'elles-mêmes, et par simple sympathie harmonique avec celles de Notre-Dame de Reims.

1. Bourgeois de Paris, Q. IV, 463.

2. Fauquembergue, Q. IV, 453.



Le gros de l'armée française, — celle qui finissait la campagne du sacre — voyait nettement ces facteurs d'ordre matériel et d'ordre moral, prometteurs d'une fortune que rien plus ne pouvait arrêter<sup>1</sup>. Plus ardemment que qui que ce fût, Jeanne conseillait l'action sans retard ni délibération<sup>2</sup>. Or le roi ne partit pas ; il ne voulut point partir ; il s'entêta à ne pas vouloir.

Le lundi 18 il demeura inactif à Reims.

Et le mardi 19 encore ;

Et le mercredi 20 toujours ;

Que fait-il ? qu'est-ce qui le retient ?

Il marche enfin ; mais c'est pour suivre un itinéraire hésitant, incertain, sans cesse interrompu. Sa route est toute droite : Reims, Château-Thierry, Meaux, Paris ; ou bien encore : Reims, Soissons, Senlis, Paris. Il ne veut pas voir sa route. Il ne veut pas comprendre ce que comprend le dernier de ses coutilliers.

Il s'en va comme un errant à Corbeny<sup>3</sup> ; de Corbeny à Wailly<sup>4</sup> ; de Wailly à Soissons<sup>5</sup> ; de Soissons à Château-Thierry<sup>6</sup> ; de Château-Thierry à Montmirail<sup>7</sup> ; de Montmirail à Provins<sup>8</sup> ; de Provins à Château-Thierry ; de Château-Thierry à Bray, où l'étonnement de ceux qui regardent devient stupeur ; car ce qu'il va chercher à Bray<sup>9</sup>, c'est un pont qui lui permette, après avoir franchi la Seine, de gagner l'Yonne et de retrouver par delà, l'Orléanais et le Berry, Chinon, Loches, les châteaux pleins de « retraits ». Le roi de France veut redevenir le roi de Bourges ! De Bray il retourne à Provins, puis il gagne Coulommiers, de nouveau Château-Thierry<sup>10</sup>, la Ferté-Milon, Crespy, Montepilloy, enfin Compiègne !

A regarder une carte, on s'aperçoit que l'armée a cheminé en zigzags, avec allers et retours fréquents, sans compter les haltes dénuées de tout motif appréciable : deux jours à Corbeny, autant à Wailly, cinq jours à Soissons, autant à Château-

1. Les Angevins, Q. V, 130.

2. Le Doyen de Saint-Thibaud, Q. IV, 312.

3. Perceval de Cagny, Q. IV, 20. Monstrelet, *ibid.*, 381.

4. *Ibid.*

5. *Journal du Siège* 114, 115.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*, 21.

9. Jean Chartier, Q. IV, 79.

10. *Ibid.*

Thierry, plus à Compiègne !... Que nous sommes loin, Seigneur ! des foudroyantes marches de la campagne de la Loire ! On le sait bien : ce n'est plus Jeanne qui est à la tête des troupes : c'est le roi qui commande ; mais encore une fois, à quoi pense le roi ? Que veut le roi ? Qui arrête le roi ?

Le Doyen de Saint-Thibaud, de Metz, a écrit sur ce sujet une phrase courte et pleine : « Pour le temps qu'elle (Jeanne) régnait avec le bon Roy Charles, elle lui conseillait bien d'aller devant Paris tantost après son sacre, et disait pour vray qu'il la prendrait ; mais un sire appelé de Trimouille qui gouvernait le roy descriait icelle chose ; et fust dit que le sire de Trimouille n'était pas bien loyal au dict roy son seigneur ; et qu'il était jaloux des faicts que Jeanne faisait <sup>1</sup>. »

Cette note du Doyen par sa concision et son délié prend air d'appartenir à de la grande histoire. Sans revenir sur ce qui fut dit à un chapitre précédent mais pour le rappeler, il est certain que La Trémouille détestait Jeanne, parce qu'il détestait toute influence près du roi. Il est certain encore qu'il n'était pas « bien loyal au dict roy ». L'ex-protégé de Jean sans Peur qui avait obtenu, pour lui, de Charles VI en démençe, la grande maîtrise des Eaux et Forêts ; l'ex-familier des scandaleuses soirées d'Ysabeau ; le féodal apparenté de si près par sa mère Marie de Sully aux Ducs de Berri et aux sires d'Albret — elle avait épousé en premières noces le duc de Berri et en troisièmes le sire d'Albret — « ce bien grand seigneur et l'un des plus grands terriens barons de France <sup>2</sup> » — ne fut jamais tout à fait Français : il fut toujours demi-Bourguignon, au moins ; et il n'aima jamais sinon Charles VII (ce qu'on ne sait), au moins le roi : le roi qui était l'adversaire né du féodal et l'obstacle au sectionnement de la France « en une cinquantaine de morceaux <sup>3</sup> ».

Là où le Doyen voit moins nettement, c'est quand il semble attribuer à La Trémouille l'entière responsabilité de la diplo-

1. Le Doyen de Saint-Thibaud, Q. IV, 323.

2. Prigent de Cortivy. — Archives du Duc de La Trémouille.

3. Parlant d'une tentative d'empoisonnement contre Charles VII, le grave de Beaucourt n'a pas hésité à écrire : « Sans qu'il faille se demander si La Trémouille fut ou ne fut pas mêlé à cet attentat, on peut croire qu'il n'eût pas reculé devant un tel crime s'il l'eût jugé utile à ses desseins. » Beaucourt, t. II, 287.

matie royale. Il est certain que le Charles d'alors manquait de volonté. Il voulait à peu près ce que voulait La Trémouille. Il suffit de lire les chroniqueurs et les livres de comptes du temps pour en être assuré. De même avant La Trémouille, il avait voulu à peu près ce que voulaient Richemont, Beaulieu, Giac, etc. Il avait la folle maladie de l'abdication, au moins relative, ès mains de ses favoris : c'était la tare à lui léguée par un père dégénéré. Un jour il réagira, et vaincra : ce temps n'est pas encore. Cependant dès cette année 1429 il avait su se montrer un peu maître. A Poitiers, à Gien, à Troyes, il avait pris parti contre le chef de son conseil.

Pourquoi donc maintenant cette défaillance ? Pourquoi prend-il position contre les avis de Jeanne ? La raison tirée de sa faiblesse pour ses favoris est une explication insuffisante. On a fait deux réponses, autres dont l'une me paraît indigne et l'autre invraisemblable. Charles eût été jaloux de la Libératrice, c'est la réponse indigne ; il lui aurait gardé rancune de son intervention en faveur de Richemont, c'est l'invraisemblable.

Que Charles ait connu les morsures de la jalousie à l'égard de Jeanne ; que les acclamations à la paysanne lui aient été amères, et qu'il ait trouvé son étendard bien rapproché et bien dominateur, pendant la cérémonie du sacre ; que les gestes de la foule et de la bienheureuse aient excité les trois vices dont Chastellain — un Bourguignon — l'accuse : sa « muableté.. sa diffidence.. et son envie », l'histoire n'a pas de raison suffisante de le penser. Ses attentions ininterrompues pour la sainte jeune fille déposeraient même contre l'hypothèse. Il n'était pas homme à sacrifier l'intérêt de la couronne à la satisfaction d'un sentiment mesquin.

Jeanne l'avait-elle froissé au sujet de Richemont ? De ce chef, lui gardait-il rancune ? A tout dire, le roi en savait sur Richemont beaucoup plus qu'elle. Celle-ci n'avait vu que le soldat et encore pas longtemps ; le roi connaissait l'homme, et l'homme avait dans son histoire des pages sombres et vilaines. Ses mains avaient été rougies plusieurs fois du sang de ses adversaires politiques. On ne se souvenait pas sans effroi du sire de Giac jeté dans l'Auron par un bourreau mandé de Bourges, et de Beaulieu tombé dans un pré qu'arrosait le Clain,

la tête fendue et une main coupée<sup>1</sup>. Il était célèbre pour sa facilité grande à prêter des serments et sa facilité plus grande encore à les violer. On l'accusait à juste titre d'avoir falsifié des pièces de chancellerie<sup>2</sup>. Connétable, il semblait être bien plus au service de la Bretagne qu'à celui de la France. Lui aussi était un féodal, plus même que La Trémouille, puisqu'il deviendra le très haut et très puissant duc de Bretagne, en conséquence de quoi l'unité de la Patrie ou lui disait peu, ou lui disait mal. Mais, en vérité, que pouvait bien faire au roi que la sainte héroïne ne fût pas au courant de ces dessous ? On n'insulte pas un roi pour lui demander d'oublier ; il refuse ou il accorde. Jeanne en sollicitant un oubli, possible au surplus puisqu'il viendra, ne pouvait blesser son souverain.

D'autre part, on imagine difficilement que le roi ait été ressaisi au lendemain de la campagne du sacre par ses invétérées apathies ; qu'il n'ait pu fournir un plus long effort. Quelles fatigues avait-il donc tant connues de Gien à Reims ? Son armée l'a porté en avant autant, pour le moins, qu'il l'a conduite. Nulle part il n'a donné signe de lassitude. Il a été gracieux à tout venant ; il n'a offert visage sévère à qui que ce soit. La fortune et la popularité ont accompagné chacun de ses pas. Les peuples ont poussé l'enthousiasme jusqu'à le trouver beau !

Il faut véritablement chercher d'autres raisons d'une inexplicable attitude, et des raisons conformes au génie de Charles, donc des raisons d'ordre politique.

Nous estimons qu'avant tout le roi se refusait à forcer sa capitale. « Bien qu'il y avait alors dans Paris plusieurs notables personnages qui reconnaissaient que le roy Charles septième du nom était leur souverain seigneur et le vray héritier du royaume de France, que c'estait à grand tort qu'on les avait séparés de la seigneurie et enlevés à son obéissance<sup>3</sup> », Charles se savait peu aimé dans sa ville.

L'idolâtrie traditionnelle des Français pour les Ducs de

1. Plus tard, il fera assassiner La Trémouille dans son lit.

2. S'il n'a pas inventé le complot dont il accusa Bedford contre la vie du Duc de Bourgogne, il est plus que vraisemblable que, pour le moins, il fut de connivence avec Nicolas Briffaut pour inventer des pièces accusatrices contre le Régent. Cf. de Beaucourt, t. II, note, p. 59-60

3. *Journal du Siège*, Charpentier, 128.

Bourgogne lui nuisait. Les maîtres de l'Université le détestaient, convaincus qu'il était l'ennemi de leurs privilèges. Les vieux cabochiens le craignaient. Ne vengerait-il pas le sang de ses fidèles qu'ils avaient versé à flots ? Les amis et créatures de Bedford et de Philippe le Bon n'étaient pas eux non plus rassurés : ils avaient de belles situations, bien rentées : le nouvel arrivant les leur conserverait-il ? Charles n'ignorait pas ces alarmes, ces causes d'impopularité. Y ajouterait-il donc l'impopularité terrible d'une escalade avec ses conséquences ?.. Qui savait, qui pouvait prévoir, ce que feraient les traîneurs de sabre pendant et après un assaut ? Qui les contiendrait ? Henri IV dira plus tard sous les murailles de cette même capitale et en songeant aux mêmes éventualités : « Je ressemble à la vraie mère de Salomon : j'aimerais mieux n'avoir pas Paris que de l'avoir déchiré en lambeaux. »

Nous imaginons sans difficulté que Charles VII qui fut toujours « un pitoyable<sup>1</sup> », un tendre, n'était pas loin de ce sentiment. Sa contemporaine, Christine de Pisan, en eut indubitablement l'intuition quand elle écrivit dans sa pièce célèbre composée à l'honneur de Jeanne :

Afin que ne soit occision  
Charles retarde, tant qu'il peut,  
Sur chair d'homme la moisson  
Car de sang espandu se deult.

Puis, le danger toujours voisin de Charles, c'était l'entente de Bedford et de Philippe. Contre les deux séparément pris, il pouvait quelque chose ; contre les deux unis, il ne pouvait humainement rien. Or, Paris se trouvait la pomme de discorde entre les beaux-frères. L'un et l'autre voulaient Paris. Bedford entendait le garder et Philippe ne désespérait probablement pas de le prendre. Que Charles y apparût subitement en maître, les deux rivaux s'embrassaient et se retournaient, forces liées, contre l'ennemi commun ; et cet ennemi commun, qu'il était, devenait trop faible pour leur résister, du moins il le pensait, quand il lui convenait d'oublier que Jeanne avait toujours eu devant elle des Bourguignons et des Anglais, et les avait toujours cependant battus.

1. Il était « moult pitenlx ». (Martial d'Auvergne.)

Ces raisonnements étaient de nature à prendre sur l'esprit de Charles, précisément parce qu'ils s'adaptaient à ses qualités et à ses défauts. Il n'avait moyen d'échapper à leur étreinte qu'en se réfugiant dans la foi. Ce n'eût pas été son coup d'essai. Avant Orléans, il avait dû croire en la mission de Jeanne. Il avait cru, et la ville du miracle avait été libérée. Avant la campagne du sacre, le même acte intérieur lui avait été réclamé. Jeanne lui avait dit en passant devant Saint-Benoît : « Sortez de vos doutes, croyez ; vous recouvrirez tout votre royaume et serez bientôt couronné<sup>1</sup>. » Après le débat de Châteauneuf, il avait fini par acquiescer ; et Troyes, Châlons, Reims s'étaient donnés à lui sans résistance, quelque invraisemblable que l'événement eût paru avant sa réalisation.

Il lui faut croire encore pour entrer dans sa capitale, Jeanne le lui demande et ne lui demande pas autre chose. « Elle le fera entrer dans Paris. Elle ne craint d'aucune façon l'armée du Duc de Bourgogne et celle du Régent, car Dieu qui a plus de puissance qu'eux la secourrai... que si le Duc de Bourgogne et le Régent amènent plus de gens contre elle, ils n'en seront que mieux battus, ce qu'elle est prête à garantir, à condition qu'on ne prendra rien à personne et qu'on ne fera aucune violence aux pauvres gens<sup>2</sup>. » Respectez la justice, roi Charles, et croyez ; vous deviendrez Charles le Victorieux !

Pourquoi Charles se cabra-t-il tout d'un coup contre les idées si familières à Jeanne et partant à lui-même ? N'avait-il pas vu des merveilles ? Ne lui en avait-on pas raconté ? De la première entrevue à Chinon au sacre de Reims l'histoire de Jeanne n'était-elle pas tissée de prodiges ? Pourquoi, au lieu de monter une fois de plus vers l'azur de la foi en compagnie de la glorieuse et sainte enfant, va-t-il s'enliser dans le terre-à-terre des incertitudes et des ruses, à côté de La Trémouille et de ses diplomates Bourguignons ?

Hé ! pourquoi nous aussi connaissons-nous des heures où il nous est très difficile de croire ? Pourquoi à certaines heures voulons-nous croire ? Pourquoi à d'autres voulons-nous douter ? Toute cette histoire de délivrance est miraculeusement dominée par la psychologie de la foi religieuse. Il avait fallu que l'instrument principal, Jeanne enfant, commençât par un acte de foi ; il fallait que l'instrument subordonné, le roi, continuât par

1. Le Président Simon Charles, Q. III, 116.

2. Eberhard, Q. IV, 500.

des actes de foi. Jeanne disait équivalement au souverain ; « Croyez ! prenez ! Lorsque vous aurez cru, vous prendrez. Rien de ce que vous redoutez n'arrivera. Tout sera vôtre : universitaires, cabochiens, vieux Anglo-Bourguignons. Je suis envoyée vers vous pour que vous preniez, après avoir cru. » Ainsi parlait la voix mystique, la Voix d'en Haut.

La Trémouille et les Bourguignons reprenaient : « Attendez un peu ; négocions un peu. Philippe se détachera par son propre poids, par ses attractions héréditaires, de Bedford et de ses Anglais : il vous remettra Paris que vous aurez sans risque, parce que Bedford isolé sera réduit à l'impuissance. » Ainsi chuchotait la Voix trompeuse, la Voix d'en Bas.

Or, le roi refusait son adhésion à la Voix d'en Haut. Il la donnait à la Voix d'en Bas.

Drame singulier au fond d'une âme de roi, entre le sens humain et l'Inspiration ! L'Inspiration fut battue, le sens humain triompha. Par malheur l'Inspiration tira des événements une prompte et longue revanche. L'échec sous Paris, principe de ceux qui suivirent, a sa raison première, humaine et divine, nous le croyons, nous osons le dire, dans une infidélité de Charles VII. Il faudra pour en réparer les conséquences la rançon payée par Jeanne sur le bûcher de Rouen.

Au surplus, quiconque repousserait notre interprétation ne devrait pas moins accepter les événements. Il est indubitable que Jeanne au sortir du sacre proposa un élan de foi à Charles et que Charles le lui refusa. Il est indubitable de même que La Trémouille et les ambassadeurs lui proposèrent le leurre de la paix Bourguignonne et que le roi s'y laissa prendre, ou fit comme s'il y était pris. Nous saurons bientôt ce qu'il y perdit et la France avec lui, ce que Philippe y gagna et l'Angleterre avec lui.

Le leurre Bourguignon consistait en ceci précisément : Répéter que le Duc Philippe voulait la paix, qu'il était prêt à la signer : que de bonne foi il demandait à vivre en bon parent et fidèle sujet, avec son cousin le roi Charles.

Ses propagateurs, ses prôneurs ne se trompaient pas en affirmant la nécessité, la beauté de « la paix de Bourgogne » ; ils se trompaient en affirmant qu'elle était imminente ; qu'on allait voir en 1429 ce qu'on vit six ans plus tard, en 1435.

Non, « la paix de Bourgogne » n'était pas mûre en 1429. Avant que le bienfait en soit assuré, il faudra que le pays, l'infortuné pays, souffre encore ; que pas mal de combats le désolent ; que Philippe éprouve plusieurs déboires, et Charles de même. Pour n'avoir voulu écouter Jeanne ni l'un ni l'autre, le Duc et le roi connaîtront la sévérité des campagnes de 1431, de 1433 et du commencement de 1434. Beaucoup de sang coulera.

Le leurre Bourguignon avait un long passé. Il avait été esquissé presque dès le lendemain du meurtre de Montereau.

Il ne faudrait pas supposer en effet, qu'après l'assassinat de Jean sans Peur, Charles de France et Philippe de Bourgogne soient restés sans aucunes relations. Ils ne se virent pas ; leurs ambassadeurs durent parfois, quoique rapprochés, ne se parler que par intermédiaires ; ainsi s'affirmait la rancune des deux cousins ; mais il y eut très vite des médiateurs qui, pour le bien public, ou toute autre raison, essayèrent de s'interposer entre eux. Tels, à ne citer que les plus considérables, le Pape Martin V, un grand et généreux esprit, Amédée VI de Savoie qui était l'oncle de Philippe, et cet égoïste brouillon, le Duc de Bretagne, frère de Richemont, Jean VI.

Dès 1423, un protocole en vingt articles rédigé sous l'action principale d'Amédée VI que le Pape encourageait, courut les chancelleries intéressées.

Charles devrait « demander mercy du crime de Montereau à Mgr Philippe et à Mesdemoiselles de Bourgogne » : leur livrer « les faisans et consenteurs » du forfait ; fonder des églises où seraient dites des messes pour l'âme de Jean sans Peur ; rendre et restituer tout ce qui avait été pris au Duc le jour de l'assassinat ; indemniser la famille de Navailles ; surtout accepter que Philippe ne ferait jamais aucun hommage de vassalité au roi<sup>1</sup>. C'est le thème sur lequel travailleront jusqu'au traité d'Arras (1435), tous les conciliateurs laïcs et ecclésiastiques. Ce sont les premiers linéaments du « leurre » ; c'est l'appareil diplomatique derrière lequel Philippe cachera, quoique assez peu, il en faut convenir, son vouloir définitif : le démembrement de la France.

Au moment où nous sommes arrivés, dix ans après le meurtre, la première fureur, celle de sentiment mais aussi

1. DE BEAUCOURT, *Hist. de Ch.* VII, II, 553, 54, 55.



d'apparat, est tombée. Les ambassades sont nombreuses, et les ambassadeurs sont reçus des deux côtés, avec d'autant plus d'empressement que, tout au fond, on s'aime moins et qu'on est plus possédé de l'envie de se mutuellement tromper.

La campagne de la Loire à peine finie, Amédée VI crut l'occasion bonne de proposer une fois de plus ses services. C'est lui qui ouvrit le feu des négociations ; son succès fut médiocre. Vint le sacre, avec pour préambule toutes ces redditions de villes. L'astre de la Royauté remonte haut. Philippe est saisi de peur : que va devenir son rêve ? Il expédie immédiatement une ambassade<sup>1</sup>. Les ambassadeurs accourent saluer le roi, et lui faire quelques ouvertures ; c'est le prétexte : ils viennent regarder ce qui se passe, et, s'ils peuvent, retarder Charles sur le chemin de Paris ; c'est la raison. « Le Duc de Bourgogne envoya des ambassadeurs devers le Roy audict lieu de Rains ; mais ce n'était que dissimulation et pour cuider amuser le Roy qui était tout disposé d'aler tout droit devant Paris<sup>2</sup>. »

Les semi-Bourguignons du Conseil, nommons La Trémouille et Regnault de Chartres, accueillirent sûrement bien les Bourguignons de l'ambassade : « *La paix Bourguignonne* » les hypnotisait ; elle arrangerait tout ; elle était la panacée merveilleuse<sup>3</sup>. Les nouveaux venus et le tout puissant ministre se trouvèrent donc du même côté de la barricade, avec le même objectif, très audacieux, réalisable cependant, — l'événement le prouva, — amener le roi au milieu d'eux.

Les opérations commencèrent comme la plupart de celles qui relèvent de la diplomatie, par une campagne de nouvelles habilement dosées sur l'excellence et la proximité de *la paix Bourguignonne*.

Philippe, allait-on colportant, en avait assez de son passé ; assez des divisions ; assez de la guerre ; assez des Anglais. L'union, l'amour des Français serrés les uns contre les autres, tel était son vœu désormais, son unique vœu. Il lui fallait sans doute le temps moral de se retourner ; mais ce serait si peu ! quelques jours seulement, quelques heures même, peut-

1. Lettre des Angevins, Q. V, 130.

2. 3<sup>e</sup> Compte de Jean Abonnel, Archives du Nord.

3. Pie II l'a su : il dit dans ses mémoires : « Non est peregrinatus novus rex statuta die : Impedimenta fuere Burgundorum legati, qui salutatum venerunt et aliquid ad concordiam afferebant ». Pie II, Q. IV, 514.

être. Comment le roi, comment les conseillers du roi, lui refuseraient-ils ce crédit ?

Les résultats valaient d'ailleurs la peine d'être considérés ; car enfin le Duc mettrait Paris tout tranquillement aux mains de Charles.

Personne ne doutait que ce fût dans les facultés du Duc. On allait jusqu'à insinuer que si le roi partait contre Paris, fût-ce le lendemain du sacre, et si les ambassadeurs de Bourgogne s'en retournaient en même temps vers leur maître, le traité magnifiquement consolateur et réparateur entre les deux Princes Français, pourrait cependant avoir été signé, et sortirait certainement ses effets.

A ces bruits heureux, l'armée royale s'émouvait. Les gentilshommes Angevins, Lussé, Montréal, Beauveau, se faisaient, le 17 juillet, l'écho de l'attente générale dans leur dépêche à Madame Yolande : « Demain se doit partir le roy, tenant son chemin vers Paris. A ceste heure nous espérons que le *bon traité se fera avant qu'il parte.* »

Le « bon traité », par définition, c'est, suivant les Angevins, celui qui interviendrait entre le Duc de Bourgogne et le roi de France. Le « leurre Bourguignon » commence d'opérer : d'autant mieux que Charles veut qu'il opère. Naturellement, en effet, le traité ne se signe pas le 16 dans la nuit, comme l'avaient rêvé ces optimistes. Le roi attend donc ; il ne donne pas le signal du départ de Reims le 17 ; et voilà justement ce qui comble de joie les ambassadeurs. Même jeu le 18, le 19, le 20.

Le 21<sup>1</sup>, Charles sentant le ridicule de sa condition, ordonna de lever le camp ; mais d'une façon qui n'alarme pas les ambassadeurs. Il ne va point vers Paris ; il lui tourne le dos. Il va faire un pèlerinage à Corbeny !..

Corbeny possédait un antique monastère dédié à saint Marculphe.

Le Bénédictin Marculphe ou Marcoul avait fondé l'abbaye de Nanteuil. On lui attribuait aussi l'évangélisation de Jersey. Il était mort en grand renom de sainteté : sa tombe était l'objet d'un culte fort répandu.

Lors de la dernière invasion des Normands, celle qui se termina par l'établissement de Rollon à Rouen, les redoutables pirates pillèrent et brûlèrent Nanteuil. Les moines

1. Perceval de Cagny, Q. IV, 20.

s'échappèrent avec le corps de Marculphe. Ils demandèrent asile à l'empereur Charles le Simple qui les reçut à Corbeny, dans le voisinage d'une résidence qu'il aimait, comme l'avaient aimée avant lui Pépin le Bref et Charlemagne. L'abbaye de Corbeny fut largement traitée par son bienfaiteur. Elle devint considérable. Les rois s'y rendaient après leur sacre. En retour de cet acte d'allégeance, Marculphe leur obtenait de guérir les écrouelles qu'ils touchaient de leurs doigts nouvellement consacrés.

Aller toucher les écrouelles à Corbeny était un beau prétexte à Charles de perdre deux jours, au cours desquels il continuerait à négocier avec les ambassadeurs bourguignons qui ne l'avaient point lâché d'une semelle.

Philippe cependant n'était pas celui qui laisserait le moindre de ses services sans rétribution : et probablement estimait-il d'assez haut prix celui qu'il rendait en ce moment à l'Anglais. Au surplus il n'avait pas tort. Amuser Charles et, en l'amusant, l'arrêter sur le chemin de Paris désemparé et vide de soldats, non, ce n'était pas rien. Philippe réclama pour son dû la ville de Meaux, un beau denier. Bedford ne lésina pas, il céda Meaux<sup>1</sup>.

Les Anglo-Bourguignons du Conseil, en tout cas le roi, auraient dû se réveiller à cet éclat. Il n'en fut rien.

La Providence ménagea cependant à Charles, tandis qu'il séjournait à Corbeny, un encouragement s'il eût été en disposition de comprendre.

La ville de Laon, qui passait dès lors pour une très grosse forteresse presque imprenable de vive force, se rendit.

Le mouvement universel vers le roi légitime avait emporté les bourgeois. A peine surent-ils « de certain » que le prince se trouvait à l'Abbaye qu'ils lui envoyèrent leurs clefs. Lahire devint bailli de Laon, en remplacement de Colard de Mailly que nous vîmes si ardent près des Rémois contre Charles VII.

Au lieu de s'armer de cette reddition et du fait de Meaux pour écarter les enragés combinateurs et tout rompre, le roi poursuit le jeu, à Wailly, à Soissons, à Château-Thierry, à Montmirail, à Provins, à Bray.

On arriva ainsi au 2, 3, 4 août.

C'est l'époque du premier engagement écrit. On a causé,

1. DE RICHEMONT, *Jeanne d'Arc d'après les documents contemporains*, 136.

on aboutit à un protocole : une trêve de quinze jours est signée entre le duc Philippe et le roi de France.

Les ambassadeurs ont eu effectivement une certaine peur à Bray.

Bray possédait un pont qui unissait les deux rives de la Seine. Charles plein de l'idée de retrouver ses châteaux de la Loire, et de laisser à Philippe le soin de lui préparer son entrée à Paris, demanda aux bourgeois de Bray, le 4 août, la faculté de passer, lui et son armée, de la rive droite où il se trouvait, à la rive gauche où étaient ses chemins de retour vers Sully, Loches, Chinon et autres lieux.

Les gens de Bray consentirent. Pourquoi n'auraient-ils pas consenti ? L'armée de Charles en Berri et Touraine aurait fondu comme la neige au soleil, nul des soldats n'ayant plus rien à attendre de l'expédition. Charles sorti de Reims, roi très chrétien de France, serait retourné « à ses retraicts » roi minable de Bourges.

Par bonheur Bedford manqua de coup d'œil. Il n'avait qu'à laisser faire : au lieu de cela il ne résista pas à la tentation de tendre une embuscade, une de ces embuscades qui étaient de l'art militaire du temps. Ayant appris le dessein du roi, il envoya nuitamment une troupe imposante occuper Bray : et, quand, le matin, les Français comptant sur la parole donnée, se présentèrent sans défiance, ils furent très rudement accueillis, si bien que beaucoup furent tués. Un plus grand nombre demeura « prisonnier et détrossé<sup>1</sup> ».

Qu'allait faire Charles ? N'allait-il pas de cette fois prendre le chemin de Paris, puisque celui de Tours lui était fermé ? Les ambassadeurs et leur patron en eurent peur. Ils comprirent qu'ils ne pouvaient s'abandonner absolument à l'imprévu, et ils se hâtèrent de signer une trêve de quinze jours. Quinze jours ; c'était assez pour voir si Bedford et Charles en viendraient ou n'en viendraient pas aux mains, et juger, que ce fût l'affirmative, que ce fût la négative, comment les événements prendraient figure. » Au chieff (au terme) de ces quinze jours le Duc de Bourgoigne doit rendre la cité de Paris paisiblement<sup>2</sup>. » Regnault de Chartres serait envoyé en légation près de Philippe, afin qu'il fût avisé « de commun accord aux mesures ultérieures ». Le lieu de la rencontre serait Arras.

1. Jean Chartier, Q. IV, 79.

2. Lettre de Jeanne, Q. V, 140.

Voilà donc Philippe en tranquillité pour deux semaines ; voilà se dessinant l'échec à Jeanne, à Vendôme, à Clermont, au Bâtard, à Lahire, à Rais<sup>1</sup>, à tout le parti militaire.

Pendant deux semaines on peut travailler beaucoup ; Philippe le prouva.

Cependant à la nouvelle de cette trêve, les villes qui s'étaient rendues à Charles, malgré l'avis, les ordres même, du magnifique Duc, ne pouvaient que s'inquiéter ; spécialement Reims, plus compromise que n'importe quelle autre. La notoire « muableté » du Roi n'allait-elle pas causer de terribles désagréments à la vieille cité champenoise ? Charles n'allait-il pas l'abandonner aux colères du vindicatif Philippe ?

Jeanne devina ces inquiétudes. Elle savait que les bourgeois possédaient un moyen infailible de rentrer en grâce près du Bourguignon, c'était de lui envoyer les clefs, avec lesquelles le roi était entré, le 16 juillet au soir.

A cette pensée, la sainte héroïne trembla. Dans le but de prévenir ce malheur, elle écrivit cette lettre franche comme elle-même, où elle livre toute sa pensée sur la situation diplomatique.

« Mes chers bons amis, les bons et loyaux Français de la cité de Reims, Jeanne la Pucelle vous faict à savoir de ses nouvelles, et vous prie et vous requiert que vous ne fassiez nul doute de la bonté de la querelle qu'elle mène pour le sang royal. Je vous promet et vous certiffy que je ne vous abandonneray pas tant que je vivray.

« Il est vray que le roy a faict trêve de quinze jours durant au Duc de Bourgogne, parce qu'il doibt lui rendre la cité de Paris paisiblement au chieff (au terme) de ces quinze jours.

« Cependant ne vous donnés nule merveille (ne vous étonnez pas) si je ne y entre si brieffement (si je ne me range de sitôt à goûter cette trêve). Des trêves qui sont ainsi faictes je ne suis point contente. Et ne sçay si je les tiendray. Mais si je les tiens ce sera seulement pour garder l'honneur du roy.

« Combien aussi (qu'ils soient convaincus aussi) qu'ils ne rabruseront (tromperont) pas le sang royal, car je tiendray et maintiendray ensemble l'armée du roy pour être preste au chieff (terme) des dicts quinze jours, s'ils ne font pas la paix.

1. Jean Chartier, Q. IV. 79.

« Pour ce, mes très chiers et parfaits amis, je vous prie que vous ne vous en donniez point malaise tant comme je vivray ; mais vous requiers que vous faictes bon guet et gardez la bonne cité du roy.

« Et me faictes sçavoir s'il y a nuls (quelques) triteurs (traîtres) qui vous veulent grever (pressurer) et au plus bref que je pourray, je les oteray.

« Faictes moi sçavoir de vos nouvelles. A Dieu vous recomande ; qu'il soit garde de vous.

« Escrit ce vendredy, cinquième d'août, emprès un logis sur le chemin de Paris.

« Aux loyaux Français habitans en la ville de Reims<sup>1</sup>. »

De cette lettre il résulte 1<sup>o</sup> que Jeanne avait connaissance, le 5 août, de la trêve de quinze jours, 2<sup>o</sup> qu'elle la tenait pour une combinaison de mauvais aloi où nous faisons figure de dupes, 3<sup>o</sup> qu'elle comprenait la tentation où cet événement pouvait jeter Reims, 4<sup>o</sup> qu'elle se croyait en position de donner un conseil de courage à la noble cité, 5<sup>o</sup> que son dessein à elle avait été et continuait d'être la marche vers Paris. L'esprit de Sagesse politique était en cette enfant.

Cependant, Philippe apparaissait aux Anglais armé d'une trêve : c'était un pas fait par les deux cousins l'un vers l'autre. Mais que de trêves, que de paix même étaient demeurées sans effet ! Le 21 septembre 1433, dans l'église Saint-Wast, d'Arras, au moment où les seigneurs prêtaient serment de respecter la paix jurée entre Philippe et Charles, Jean de Launoy osa dire devant le Duc et les cardinaux de Chypre et de Sainte-Croix, médiateurs : « Je lève la propre main qui a autrefois prêté serment pour cinq paix dont aucune n'a été observée ; mais je promets à Dieu que celle-ci sera observée et que jamais je ne l'enfreindrai<sup>2</sup>. » Bedford connaissait assez l'histoire de son temps, en général, et celle de son beau-frère, en particulier, pour ne pas s'alarmer foncièrement. Il savait ce que les reculs lui coûtaient lorsqu'il y trouvait son profit. Il s'agissait, en somme, de chercher encore un morceau qui lui convînt et de le lui offrir.

En attendant, si le Régent arrivait à battre le Roi, la victoire arrangerait beaucoup de choses. Il se mit en campagne,

1. Jeanne, Q. V, 140.

2. Monstrelet, T. V, 183.

le 7 août, rêvant fortune. Ce fut pour rentrer à ses casernes presque immédiatement.

L'insuccès avait ce résultat sur Bedford de l'amollir. Il revint à la pensée d'un cadeau à Philippe.

Il avisa que l'offre du gouvernement de Paris pourrait lui agréer. C'était gros assurément. Mais Henri V, le sage des sages, n'avait-il pas pensé sur son lit de mort confier au Bourguignon même la tutelle de son fils, et donc le gouvernement de la France entière ? N'avait-il pas recommandé de tout sacrifier, sauf la Normandie, à la conservation de l'amitié bourguignonne ? Et puis, si on laissait approcher de Paris Charles et Jeanne, le danger ne devenait-il pas extrêmement grave ? Que ferait Paris mis à choix par la Libératrice entre Charles et Henri VI ? Au moins, certains éléments très français ne remueraient-ils pas ? Nul homme n'aurait plus d'ascendant que Philippe pour les maintenir attachés aux Anglais.

Le 13 août, Bedford franchit le fossé. Il fit à son « chier et bien aimé » beau-frère des ouvertures quant au gouvernement de Paris et la lieutenance du royaume continental anglais, la Normandie exceptée. Trop heureux Philippe, son repas continuait d'être servi sur deux tables ; et chacun des amphytrions rivalisait de somptuosité pour lui faire honneur et plaisir !

Lors des discussions de la trêve d'août, il avait été prévu que Regnault de Chartres, chancelier de France, serait député au duc de Bourgogne. L'un et l'autre recherchaient en commun accord, s'il n'était pas possible d'arrêter une convention définitive. L'affaire du gouvernement de Paris et de la lieutenance aurait pu, semble-t-il, ébranler la foi de Charles et de ses serviteurs dans *la paix de Bourgogne*. Il n'en fut rien qu'on sache. Monseigneur de Chartres se mit en route<sup>1</sup> « environ la mi-août », avec Christophe d'Harcourt, Dampierre, Gaucourt et Jean Tudert qu'on appelait « le Doyen de Paris », conseiller du parlement et maître des requêtes de l'hôtel. C'est lui qui, au nom du roi, prononcera en 1435 dans l'église Saint-Wast l'humiliante amende honorable pour l'assassinat

1. Monstrelet, publication d'Ayroles, III, 420.

de Jean sans Peur. Il y avait aussi des chevaliers et d'autres gens d'état<sup>1</sup>.

Philippe ménagea aux envoyés de Charles une distraction de route : la rencontre à La Fère de Jean de Luxembourg, chancelier de Bourgogne, suivi de Croy et de Saligny<sup>2</sup> : chancelier de Bourgogne contre chancelier de France : c'était donner à entendre, autant que possible, l'égalité de ceux que le vulgaire appelait par habitude le vassal et le suzerain. Inutile de remarquer que les deux chanceliers ne s'entendirent pas<sup>3</sup>. Ils n'en avaient pas moins usé quarante-huit heures, lorsqu'ils décidèrent de mettre fin au colloque : c'était appréciable. Tout ce qui pouvait retarder les mouvements militaires de Charles était appréciable.

Voici enfin Regnault de Chartres et sa suite arrivés. Le magnifique Duc commença par les prier d'attendre. Il ne lui déplaisait pas de leur faire faire antichambre devant ses Flamands. Lorsqu'il crut bon d'être de loisir, il reçut la députation en présence de sa chevalerie, de son conseil, et de qui il lui plut d'admettre à cette audience. Ce fut sûrement très pompeux et très éclatant. Philippe entendait la mise en scène : il en avait le génie<sup>4</sup>.

Regnault de Chartres fit une harangue. Il parla « fort saignement », au goût de Monstrelet<sup>5</sup>.

Le Bourguignon Monstrelet aurait été difficile s'il n'avait ainsi pensé. L'archevêque exposa « entre autres choses la parfaite affection, le vray désir que le roy Charles avait de faire la paix avec le duc Philippe et d'en venir à un traité. Le même roy pour y parvenir était content de faire des avances et de condescendre plus même qu'il ne convenait à sa Majesté royale ». Puis l'Archevêque-ambassadeur excusa le roy, du meurtre perpétré autrefois sur la personne du feu Duc Jean de Bourgogne, alléguant que, « dans ses jeunes années, il était sous le gouvernement de gens qui n'avaient pas d'égards ni de considération pour le bien du royaume, ni de la chose publique, et que dans ce temps il n'aurait osé ni les dédire, ni se les aliéner<sup>6</sup> ».

1. Monstrelet, publication d'Ayroles, III, 421.

2. *Chronique des Cordeliers*, publication d'Ayroles, III, 443.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*, 421.

5. Monstrelet, publication d'Ayroles, III, 420.

6. *Ibid.*, 421.



« Ces considérations, et plusieurs autres fort notables exposées par l'archevêque, furent ouïes avec faveur par le Duc et par ses gens <sup>1</sup>. »

Toutefois, si « saignement » que se fût exprimé Regnault, Philippe trouva peu digne de lui donner personnellement une réponse. Il se contenta de lui signifier par son chancelier qu'il « avait bien entendu », qu'il dirait « sa pensée et son avis... et que ce serait bientôt <sup>2</sup> ».

Les tenants envers et contre tout de la *paix de Bourgogne* ne manquèrent pas de la déclarer faite. On ne pouvait bonnement, pensaient-ils, exiger plus d'humiliation du roi. Et cela était absolument vrai.

Ce fut dès lors à l'hôtel de l'archevêque-duc de Reims un étrange défilé. Ceux qui ne se sentaient pas la conscience absolument tranquille couraient près de lui, afin « d'impêtrer des lettres de rémission et de grâce ». Ceux qui rêvaient d'exploiter une situation nouvelle sollicitaient « des offices et plusieurs autres faveurs royales <sup>3</sup> ».

L'archevêque ne marchandait rien. Il savait bien mieux que les quémandeurs la longue distance qui sépare la coupe des lèvres. Ce n'est pas demain, en effet, qu'ils utiliseront leurs quitus et leurs brevets.

Philippe, ravi de l'encens qui s'exhalait des cassolettes de Monseigneur de Chartres, prétendait cependant des avantages plus positifs. Lesquels ?

La trêve de quinze jours expira vers le 20 août <sup>4</sup>. Elle s'était écoulée parmi les pourparlers de La Fère et d'Arras, vaine et vide, donnant, en dehors du retard de la marche royale, tout ce qu'elle avait promis : c'est-à-dire aussi peu que possible. Surtout Paris n'était pas ouvert.

Raison de plus, dirait-on, pour qu'il fût continué par le ministre de Charles, dans cette voie de néant !

On se mit donc à causer d'une nouvelle trêve plus longue, d'une « abstinence », comme on disait alors. Ses caractères principaux furent esquissés d'avance. Elle serait générale,

1. Monstrelet, publication d'Ayroles, III, 421.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. Nous ignorons la date exacte ; mais Jeanne la signalant le 5 dans sa lettre aux Rémois, elle doit dater de ce jour ou guère ne s'en faut.

parce que les Anglais eux-mêmes seraient pressés par Philippe d'y adhérer ; elle serait préparatoire, parce que, grâce à elle, l'on se donnerait le temps d'organiser la paix définitive.

Ayant ainsi ordonné l'avenir, ce qui fut souvent la préention de ceux qui ne savent pas assurer le présent, chacun retourna vers ses affaires propres.

Philippe qui ne se laissait pas prendre aisément au dépourvu, observant que la cause royale malgré tout faisait des progrès, que l'armée de Charles avançait, quoique lentement, devinant que Jeanne et le parti de la guerre pourraient tenter un coup de force, se livra en compagnie de ses conseillers à un travail de délibération dont la fréquence fut remarquée. L'inquiétude le mordait.

De ce labeur sortit un instrument diplomatique excessivement curieux, lequel devint excessivement funeste, quand il eut été revêtu le 28 août de la signature des deux parties. Nous touchons, en effet, au troisième acte de la comédie. Le premier s'est joué à Reims, le second à Arras, le troisième va se dérouler à Compiègne. Celui-là n'ira pas sans dénouement. A Reims, Charles temporisait. De même à Arras, quoiqu'il fût déjà un peu plus engagé. A Compiègne, il va devoir prendre attitude claire et définie ou pour le leurre Bourguignon ou contre lui, ou pour Philippe ou pour Jeanne.

Le 18 août, le roi avait fait une entrée tromphale à Compiègne. Depuis lors il s'y éternisait et Jeanne se rongeaît, Paris ! Paris ! tout près !... Et Bedford à qui on laissait, comme à plaisir, un temps duquel il profitait !

Le 23 elle n'y tint plus. Elle appela d'Alençon.

— Mon beau duc, faites appareiller votre compagnie et les autres capitaines ; par mon martin, je veux voir Paris de plus près que je ne l'ai vu<sup>1</sup>.

Le beau duc appareilla. Le 26, Jeanne occupait Saint-Denys.

Philippe crut-il que la grande cité, dont il tenait, au moins en promesse, le gouvernement depuis une semaine et demie, était menacée ? Crut-il que menacée ou non il convenait, quand il s'agissait d'elle, d'aller au plus sûr ? Le certain est qu'il agit comme il avait toujours agi, dans les derniers temps,

1. Perceval de Cagny, Q. IV, 24.

quand il était alarmé : il entama précipitamment une négociation. Le 26 ou le 27, — donc à peu près, sur les talons de l'Archevêque-duc, — ses ambassadeurs se retrouvaient près de Charles<sup>1</sup>.

Ils étaient porteurs de la pièce élaborée dans les conciliabules d'Arras, les « détroits parlements », écrit Monstrelet. Qui dira même si Messire de Thoisy et Hue de Lannoy arrivés à Arras de la part de Bedford, en cette fin d'août, « pour exhorter Philippe à tenir son serment au roi Henri », n'avaient pas influé, au moins indirectement, et tout autant que le Duc de Savoie<sup>2</sup>, médiateur attitré, sur leur rédaction ? Quoi qu'il en soit de ce détail, l'écrit fut présenté par Monseigneur de Luxembourg, évêque d'Arras, Messire David de Brimeu, rédigé *ne varietur*, bien au clair, bien au net, de telle sorte que la discussion pût n'être pas longue malgré l'importance des clauses.

Voici le précis de ce texte, tel qu'il nous est parvenu dans la *Chronique des Cordeliers*<sup>3</sup>.

« Charles par la grâce de Dieu roy de France, à tous ceux qui ces présentes lettres verront salut. Pour parvenir à mettre paix dans notre royaume et faire cesser les grants et innumérables maux et inconvénients qui par les guerres et divisions sont en y celui, y sont advenues et y adviennent chacun jour, ont été, par le moien des ambassadeurs de notre cher très et très aimé cousin le Duc de Savoie, tenues quelques journées, tant par nous et nos gens que par notre cousin de Bourgogne et les siens...

« Et parce que la matière de la dicte paix, qui touche plusieurs parties toutes grandes et puissantes, ne se peut démener et conduire à bonne fin sans délai et traict de temps, il a semblé aux ambassadeurs qu'il était nécessaire de prendre abstinence (suspension d'armes) jusqu'au temps convenable pour parler de la paix...

« Cette abstinence a été prise et accordée entre nos gens pour nous et au nom de nous d'une part, et les gens de notre dict cousin de Bourgogne, pour et au nom de lui d'autre part, et aussi au nom des Anglais, leurs gens, serviteurs et sujets,

1. *Chronique des Cordeliers*, publication d'Ayroles, III, 422.

2. Amédée VI de Savoie est nommé comme ayant lui aussi donné ses bons offices : « par le moien des ambassadeurs de nostre bien aimé cousin le Duc de Savoie »...

3. Publication d'Ayroles, III, 422.

*si à cela veulent consentir, ès termes et limites qui suivent, c'est assavoir :*

« En tout ce qui est par deça (au Nord) de la rivière de Seine, depuis Nogent-sur-Seine jusqu'à Harfleur, sauf et réservées les villes, places et forteresses faisant passage sur la dicte rivière de Seine, réservé aussi à notre cousin de Bourgogne que, si bon luy semble, il pourra, durant la dicte abstinence, employer luy et ses gens à *la deffense de la ville de Paris et résister à ceux qui voudraient faire guerre ou porter dommage à ycelle ;*

« A commencer la dicte abstinence depuis *le jourd'huy XXVIII<sup>e</sup> jour de ce présent mois d'Aoust* au regard de notre dict cousin de Bourgogne, et au regard des Anglais du jour où nous aurons vu, reçu leurs lettres de consentement.

« Pour durer jusqu'à Noel prochainement venant.

« Durant le temps de la présente abstinence aucune des parties l'ayant consentie ne pourront dans les limites ci-dessus dictes prendre, gagner, conquister l'une sur l'autre aucune ville, place ou forteresse, estant ès dictes termes et limites ni n'en recevront obéissance aucune, posé ores que icelles villes, places ou forteresses voudraient volontairement rendre à l'une des parties ou l'autre.

« Donné à Compiègne le 28<sup>e</sup> jour d'aoust. »

Ce traité est totalement incompréhensible à première vue de la part du roi Charles.

Quoi ! Les capitaines des châteaux et les bourgeois des villes assiégées par lui de Troyes à Compiègne ne lui ont opposé quasi aucune résistance ; et il s'interdit par acte authentique le droit de continuer le cours de ses succès au delà de la Seine !

Les Anglais se tiennent l'arc en main et la mèche au canon, à deux pas, assez embarrassés cependant, comme des gens bien battus et bien destitués de confiance en leur revanche au moins immédiate ; et il abandonne à leur arbitraire de décider s'il doit continuer contre eux la guerre ou l'interrompre, les pousser la lance aux reins, ou traiter !

Il a entre les mains une arme divinement forgée et trempée, devant laquelle tout plie par terreur ou par amour, — mais qui ne durera guère plus d'une année, il en est prévenu — Jeanne ; et cette arme, il l'inutilise longuement, et restreint délibérément sa portée !

Il veut Paris. A qui ferait-il croire qu'il ne veut pas Paris ? Comment pourrait-il ne pas vouloir Paris ? Qu'est-ce que le roi de France, sans Paris ? Et il permet à son compétiteur d'y jeter une garnison pour le défendre contre tout assiégeant, donc contre lui-même !

Jeanne est à Saint-Denys. Elle occupe la ville qui garde la nécropole des vieux rois. Du bout de sa lance elle montre à leur héritier la cité de son trône et de son activité. Il avertit Anglais, Bourguignons, Parisiens que cela ne signifie rien, que cela n'est qu'un geste, qu'il n'avoue pas la Victorieuse dans son entreprise, et ne la soutient pas !

Luxembourg et Brimeu sont arrivés. Il a suffi ; le sortilège de Bourgogne opère par eux. Charles ne compte plus sur son droit, ni sur « le message de Dieu », ni sur les destins de la France ; il compte sur « son bon cousin de Bourgogne », sur lui, lui tout seul, pour le conduire à son Louvre et à Notre-Dame !

Ce n'est pas encore assez d'étrangetés. Par une clause secrète, Charles s'engageait à remettre Compiègne au Duc, en garantie<sup>1</sup> ! Compiègne qui venait de s'offrir à lui si gracieusement, où il recevait une hospitalité de laquelle il semblait ne pas vouloir se détacher. Il n'eût pas dû traiter de la sorte la première ville venue ; et Compiègne n'était pas la première ville venue. Trait d'union possible, entre la Bourgogne de Philippe et ses provinces du Nord, stratégiquement et commercialement elle était une admirable position. Sans elle les terribles états de Philippe n'étaient pas unifiés ; avec elle, ils l'étaient. Elle commandait leurs routes. En la cédant, le roi se diminuait, se mutilait à plaisir. Heureusement, nous le verrons plus bas avec quelque détail, les Compiègnois tinrent bon, même contre Charles. Quand ils connurent la clause, « les Compiègnois, d'une commune voix », firent réponse « qu'ils étaient les très humbles sujets du roi, désireux de lui obéir et de le servir de corps et de biens, mais qu'ils ne pouvaient se commettre au Duc de Bourgogne... et que, plutôt que d'être exposés à sa merci, ils étaient décidés à se perdre eux, leurs femmes et enfants<sup>2</sup> ».

Ah ! les braves gens qui résistèrent au roi de France plutôt que de consentir à n'être plus les sujets du roi de France ! Encore reste-t-il que le roi de France les avait abandonnés.

1. *Extrait d'un mémoire à consulter sur Flavy*, Q. V, 174.

2. *Ibid.*

Après ce coup d'œil sur le fond même du traité, il est indispensable de regarder les principaux d'entre les personnages qui y furent intéressés. Il y en eut trois : Charles de France, Philippe de Bourgogne, Jeanne.

En ce qui concerne Philippe, son jeu, pour habile et fourbe qu'il soit, n'est pas compliqué.

Il a pénétré les deux idées dominantes de Charles. Qu'elles aient jailli de son propre fonds, qu'elles lui aient été suggérées, il n'importe ; elles le possèdent ; le grand Duc le sait.

Charles veut Paris ;

Il veut Paris, sans forcer Paris ;

Or, pense-t-il candidement, « son beau et bon cousin » lui donnera Paris ; bien plus, il va lui donner Paris.

Luxembourg et Brimeu, La Trémouille et Regnault de Chartres (on ne nomme que les plus marquants) ont bercé leur souverain, le bercent dans ce rêve de roi éveillé.

Mais, Paris vaut beaucoup. D'où Philippe déduit qu'il peut exiger beaucoup, et Charles qu'il doit concéder beaucoup. Résultat : Philippe exige et exige ; Charles concède et concède.

Philippe n'est-il qu'exigeant ; n'est-il pas déloyal ? — Il est déloyal. Peut-être pouvait-il rendre Paris ; certainement il ne le voulait pas.

Lorsqu'il eut, par le traité de Compiègne, ligotté Charles et brisé l'irrésistible élan de Jeanne, il s'inquiéta peu de l'illusoire promesse mise en circulation sous son nom.

Dès le 30 septembre on le retrouvera au Louvre. Il réclamera de Bedford la rétribution de ses bons offices. Ce sera le moment de préciser la valeur du cadeau du 13 août. L'Anglais ne se fera pas trop prier : Philippe sera nommé régent de France. Le brevet de sa charge lui sera délivré le 13 octobre, « par Henry roy de France et Dengleterre ». L'insulaire mettra au service du premier prince du sang de la maison de France « en bonnes foy ses gens toutes et quantes fois charge de guerre luy sourvendra<sup>1</sup> ».

À la même date, Lannoy dressait avec le consentement et l'appui de son maître Philippe, un plan de destruction de sa Patrie<sup>2</sup>. Il fallait en revenir au traité d'Amiens de 1422. Les grands apanagistes qui avaient projeté alors de dépécer le Pays de compte à demi avec les Anglais, Philippe de Bour-

1. *Chronique des Cordeliers*, 1<sup>re</sup> 490, 91. Richemont, 219, 20.

2. *Champion, Guillaume de Flavy*.

gogne, Jean VI de Bretagne, Richemont, Foix et Comminges, étaient toujours là, prêts à la curée. Philippe recevait de l'argent et quelque vaste seigneurie qu'on ne désignait pas ; Jean VI le Poitou ; Richemont la Touraine et une issue sur la mer (on pensait à tout), l'issue sur la mer, c'était La Rochelle. L'épée de connétable ne lui serait pas enlevée. A quoi bon ? il la porterait au nom de Henri VI. Foix et Comminges desquels il faudrait s'occuper, comme de bien d'autres, sans nul doute, seraient émancipés.

En attendant la réalisation de ce beau projet, Philippe reçut en octobre, outre le gouvernement de Paris, celui des villes et bailliages de Chartres, Melun, Sens, Troyes, Chaumont en Bassigny, Amiens, Tournai, Saint-Amand, etc.<sup>1</sup>. Moyennant quoi il laissa les Anglais bien tranquilles.

C'est ainsi que le cousin de Bourgogne travaillait pour son cousin de France !

Quant à Charles, sa condition tiendrait en six mots : il fut joué par un roué.

G. de Beaucourt, qui n'est pas suspect de sévérité pour le prince, a développé cette déclaration sommaire en une page saisissante qui doit être citée :

« Une trêve de quatre mois avait été conclue entre Charles VII et le duc de Bourgogne. Elle comprenait les pays situés au nord de la Seine depuis Nogent jusqu'à Harfleur, sauf les villes ayant passage sur le fleuve.

« Il n'avait fallu rien moins que l'espérance fondée (hélas ! ou follement acceptée)<sup>2</sup> d'une réconciliation avec le duc de Bourgogne pour qu'on eût renoncé à poursuivre les hostilités dans le nord. Les populations étaient admirablement disposées : non seulement dans les pays soumis à la domination anglaise, mais dans les possessions mêmes du duc Philippe ; toutes les portes étaient prêtes à s'ouvrir. Senlis, Creil, Pont-Sainte-Maxence, Beauvais avaient déjà fait obéissance, et les villes de la Picardie n'attendaient qu'un signal pour redevenir françaises. Les Anglais à bout de ressources défendaient mollement la Normandie attaquée vigoureusement par les troupes royales et par des capitaines picards qui s'étaient déclarés pour le roi. Aumale, Étrépagny, Torcy, Blangy furent soumis ; Évreux aurait été pris si Bedford ne se fût hâté de le secourir : Rouen

1. *Registres du parlement*, Félibien, IV, 591.

2. Cette remarque est de l'auteur.

était à la veille de faire une nouvelle tentative pour secouer le joug anglais ; Paris même donnait des espérances de soumission. » Tels sont les espoirs que Charles abandonna.

Encore si la trêve du 28 eût été observée ; mais non, pas même cela ne fut ! Dès septembre, Bourguignons et Anglais unis sous les mêmes fanions font prisonnier Jacques de Chabannes, capitaine de Creil pour le roi. Même mois, c'est nous qui enlevons Laval et Louviers. Un peu plus tard, mais bien avant l'expiration de la trêve, Philippe convoque toutes ses armées contre son suzerain, etc., etc. Il est vrai qu'il a reçu une convenable libéralité de son beau-frère : le comté de Champagne et celui de Bric avec 12.500 marcs.

Ah !... Charles et ses conseillers avaient traité sous une heureuse inspiration ! Que de malheurs ils eussent épargnés, si, s'en rapportant à la prudence de Jeanne, ils avaient consenti qu'elle poussât le siège de Paris à fond !

Et nous venons de nommer le troisième intéressé dans ces tractations : Jeanne.

Charles ne les dirigeait pas contre la Libératrice. D'elle il était incontestablement respectueux, à elle il était reconnaissant. S'il avait pu concilier sa folie du leurre Bourguignon, avec son culte pour la sainte jeune fille, il n'y aurait pas manqué. Philippe au contraire négociait positivement et sciemment contre elle : elle était l'ennemie parce qu'elle était la vigueur et la clarté auprès du trône.

On doit soupçonner véhémentement La Trémouille et Regnault de Chartres d'avoir préparé le coup fourré de Paris, duquel ne se releva jamais tout à fait le prestige militaire de l'Inspirée. Charles n'était point jaloux de Jeanne qui ne pouvait l'éclipser devant le pays. La Trémouille et Regnault étaient jaloux de Jeanne qui pouvait les primer dans la faveur de Charles.

Quoi qu'il en soit, elle fut la grande victime de 28 août.

Ce jour-là, il fut authentiquement déclaré par Charles qu'il donnait à Philippe de Bourgogne le droit du repousser son héroïque servante, son héroïque soldat, du haut des murailles de Paris, les armes à la main. A bien lire, c'était plus qu'une déclaration, c'était presque une exhortation. Le choc frappa Jeanne en plein cœur.



Et ce n'est que la première des désastreuses conséquences de l'erreur royale : voici la seconde.

Le 28 août toujours, Compiègne fut offert en garantie à Philippe par Charles. Philippe ne tint pas un seul de ses engagements ; il n'en prétendit pas moins se saisir du gage ; et il marcha contre Compiègne. Ce fut en défendant la noble et charmante ville, la ville de « ses bons amis », que la Sainte de la Patrie fut prise.

Ainsi Dieu permit-il que les infortunes majeures de sa servante dérivassent de cette lugubrement mal avisée politique, qu'elle avait repoussée de toutes ses énergies, parce qu'elle en avait vu le péril de toutes ses lumières.

Mais, *nonne oportuit pati* ? Ne fallait-il pas qu'elle souffrit ? Sans souffrance il n'est pas de sainteté parfaite ; et Dieu la voulait parfaite en sainteté comme il l'avait voulue parfaite en courage militaire et en prévoyance civiques.

---



## CHAPITRE XX

### LA CAMPAGNE DE PARIS

1429

*21 juillet au 30 septembre.*

La campagne militaire alourdie, malgré ses succès, par les faux calculs des politiques. — Corbeny où Lam rend ses clefs. — Wailly. — Soissons ; accueil cordial que Jeanne y reçoit. — Abandon du chemin de Paris ; Château-Thierry. — Poésie de Christine de Pisan ; Greux et Domrémy exemptés d'impôts. — Montmirail. — Provins. — La Motte-Nangis. — Bedford attendu ne paraît pas. — L'heureux revers de Bray. — Provins de nouveau. — Coulommiers. — Château-Thierry. — La Ferté-Milon — Crespy-en-Valois où Jeanne parle de sa fin et de ses désirs de retourner au village. — Insolent défi de Bedford qui cède cependant la route. — Lagny-le-Sec ; campements ; dispositions tactiques ; combat de Mont-Epilloy ; repli des Anglais. — Senlis se rend. — Compiègne se rend. — Places voisines qui se rendent. — Philippe pris de peur ; Charles ressaisi par la foi étrange au leure Bourguignon ; convention de Compiègne. — Jeanne prend le chemin de Paris. — Ses Voix ne le lui ont pas conseillé, ne le lui ont pas interdit. — Richemont à Évreux. — Jeanne à Saint-Denis. — Trouble de Paris. — Quand, comment, et pourquoi le roi se décide bien trop tardivement à rejoindre la Libératrice. — L'assaut de Paris. — Jeanne blessée. — Elle veut rester et passer la nuit sur place comme aux Tourelles afin de reprendre le lendemain matin. — On l'enlève de force des fossés. — Le lendemain elle veut retourner à l'assaut ; le roi l'interdit formellement ; Dieu ne lui rendra pas Paris malgré lui. — Dernier coup de la forgerie du Duc Philippe. — Le roi donne ordre de quitter Saint-Denis. — Jeanne brisée consacre à la Vierge et à l'apôtre de Paris « un blanc harnois » et une épée. — Responsabilités du roi Charles. — Jeanne victime. — Que retombe l'échec sur la tête de qui voulut et prépara l'échec !

Tandis que la campagne diplomatique s'en allait ainsi misérable et tortueuse, la campagne militaire qu'il nous plaît d'appeler la campagne de Paris, non parce qu'elle eut Paris pour objectif, — on pourrait la croire et la dire sans objectif, — mais parce qu'elle l'eut pour terme, s'avancit heureuse en somme, quoique infiniment moins brillante que celles de la Loire et du Sacre. Nous avions des succès ; les villes s'ouvraient, les châteaux-forts se rendaient ; mais on traînait, on avait l'impression d'errer plutôt que de marcher à un but nettement défini. Quelque chose manquait, quelque chose de juvénile comme le printemps, comme la flamme ; et quelque chose pesait, quelque chose entravait : les calculs de l'arrière, un arrière puissant autant que lourd, puisque c'était « l'hôtel du roy », son Conseil. La bravoure candide et le saint enthousiasme étaient repoussés vers le second plan : on réussira à les y confiner. Les calculs égoïstes, les combinaisons prétendument savantes et habiles — nous savons d'ores et déjà leur valeur — convoitaient le premier rang : ils s'y installeront. La France et Jeanne paieront.

Le mouvement des troupes hors de Reims commença quatre jours après le sacre, le 21 juillet. Un esprit avisé comme l'était Charles sent toujours le faux d'une position : l'étrangeté de la sienne, le jeu de ces ambassadeurs, prometteurs inlassables d'arrangements pour le lendemain, finirent par lui causer de l'ennui. Désireux cependant de ne les pas décourager, il alla, nous le savons, à Corbeny.

Il y séjourna quarante-huit heures. C'était beaucoup d'heures, quand tous rêvaient du chemin droit, court et immédiatement pris sur Paris<sup>1</sup>. Cependant le jeune Souverain n'eût point absolument perdu son temps, supposé qu'après avoir éveillé longuement le souvenir du pauvre Carolingien, fondateur de l'abbaye, Charles le Simple, et par association d'idées celui de Rollon, il se fût persuadé que c'est grande pitié quand le roi tombe à la merci de son vassal. Ou Charles n'entendit pas la leçon, ou il n'en profita point. Il n'avait pas encore l'âme assez vigoureusement royale pour en profiter.

Il rencontra pourtant dès Corbeny une certaine fortune. A peine « surent-ils de certain » la présence du prince à l'abbaye, les échevins de Laon lui envoyèrent leurs clefs<sup>2</sup>. Ce n'était pas

1. *Lettre des Angevins*, Q. V, 130.

2. Perceval de Cagny ; Jean Chartier ; etc., Q. IV, 20, 78, etc.

un petit joyau qui lui était ainsi offert. Laon était demeuré un jour l'unique domaine de Louis d'Outremer ; domaine étroit, mais facile à défendre : la ville passait pour imprenable sauf par la famine. Ses bourgeois étaient fiers de leurs murailles, de leur citadelle, de leur incomparable cathédrale, de leurs franchises qui remontaient à Louis le Gros, de leurs richesses produites principalement par la flotte de l'Oise. Ils étaient naguère Anglo-Bourguignons, commandés par le capitaine Colard de Mailly, que nous avons vu si zélé contre les Français, près des Rémois.

L'accession spontanée de ces hommes au roi était de bon augure. Les lys n'étaient donc pas séchés ; ils avaient donc toujours pour les peuples l'attrait du parfum et de la beauté ! Le roi institua Lahire bailli de Laon et du Vermandois<sup>1</sup>.

Le 23, Charles après être passé par Wailly se trouve à Soissons<sup>2</sup>. Encore une belle ville. Son écu est frappé de la fleur de France ; elle court à son souverain retrouvé. Elle veut voir celui qui sort de l'onction sainte, qui vient de guérir les scrofuleux à Corbeny. Elle désire tout autant connaître Jeanne, la vierge dont les yeux ont regardé les anges dès ici-bas, qui a délivré Orléans et fait du Dauphin un roi. On sait qu'à Corbeny elle a, comme en toute abbaye, communiqué avec les enfants élevés par les moines, qu'elle a longuement prié et pleuré après la participation au sacrement, que ses succès n'ont pas diminué son humilité, qu'elle se confesse souvent, souvent, au Frère Pasquerel. Partout d'ailleurs, Charles orné du sacre attirait ; et Jeanne ornée de sa mission attirait plus encore. La belle histoire de Saül et de David se renouvelait. Saül en a tué mille, David en a tué dix mille ! chantaient naïvement les douces filles d'Israël sur le passage du roi et du héros. Les populations du Soissonnais eussent volontiers répété la strophe ingénue. Elles avaient avec Jeanne de jolies conversations où s'épanchait leur admiration.

— On n'a jamais rien vu de semblable à ce que vous avez fait. Dans aucun livre les clercs n'ont rien lu de semblable.

Et elle souriante :

— Mon Seigneur a un livre où nul ne peut lire, tant parfait soit-il en cléricature.

Mais elle ne tirait vanité de rien<sup>3</sup>. Elle savait et disait que

1. Monstrelet, Q. IV, 381.

2. Perceval de Cagny, Q. IV, 20.

3. Pasquerel, Q. III, 110-111.

son action n'était qu'un ministère. Elle n'était qu'une servante, moins encore, un outil. Elle continuait de vivre dans la plus prudente réserve, prenant son repos à part, sous le regard de femmes honnêtes et pieuses, aimant mieux se priver de nourriture que manger ce qui n'avait pas été scrupuleusement acheté, passant des nuits les genoux pliés, le front à terre, à prier pour son roi qui la désolait par son retour à ses originelles « nuabletés et diffidences ».

Soissons, il faut le penser, charma le prince, puisqu'il voulut y séjourner cinq jours. Décidément il ignorait que le temps dans la conjoncture valait une capitale ; vainement Jeanne et le parti de la guerre, qu'on doit désormais appeler le parti français par opposition au parti semi-bourguignon, tentaient de l'amener à s'en souvenir.

Bedfort, lui, ne l'oubliait pas ; Winchester non plus. Et, tandis que Charles VII jouissait de la cité où le Franc brisa, sous l'œil irrité de Clovis, le vase fameux, le neveu et l'oncle introduisaient, le 25, une armée de cinq mille hommes dans Paris<sup>1</sup>. Ils y appelèrent encore des gens d'armes, Normands et Picards, tant qu'ils purent. Ils relevaient la tête et reprenaient cœur.

Charles n'avait pas su, n'avait pas voulu serait aussi juste, prévenir par une pointe rapide sur Paris la levée et l'arrivée de ces renforts.

Cependant, à Soissons, il est encore sur le chemin direct de sa capitale. Même le 29, puisque c'est le 29 qu'il décide le départ, rien n'est désespéré ; qu'il aille vite. Il peut arriver à Saint-Denys sans rencontrer une grosse ville : il lui suffit de passer entre deux, laissant sur sa droite Senlis, et Meaux sur sa gauche.

Pas du tout, on le dirait ignorant du chemin, et comme perdu, sur le domaine premier de sa famille, le domaine du grand Hughes le Blanc. Au lieu de marcher vers Saint-Denys, le voilà vers Château-Thierry<sup>2</sup>. Il pousse de l'Aisne à la Marne.

Châtillon, de Croy et Brimeu commandaient à Château-Thierry. L'approche de Charles les jeta dans une profonde perplexité. Leurs quatre cents hommes ne pourraient tenir bien longtemps<sup>3</sup>. Une nouvelle, sans grande consistance, il est vrai, mais qui n'avait rien d'absolument invraisemblable,

1. Fauquembergue, Q. IV, 453.

2. Monstrelet, Q. IV, 381.

3. Perceval de Cagny. Q. IV, 20.

vint les reconforter. Le bruit se répandit que Bedford utilisant ses contingents nouvellement disponibles accourait à leur secours.

Châtillon résolut d'attendre au moins jusqu'au soir avant de prendre parti<sup>1</sup>.

Charles avait entendu aussi bien que Châtillon que le Régent approchait. Il se tint sur ses gardes, choisit une position sans perdre de vue la ville, et prépara la bataille<sup>2</sup>. Rien ne parut.

Sur le soir « après les vêpres », les capitaines décidèrent de ne pas s'exposer à un assaut ; ils ouvriraient. Ce ne fut toutefois pas sans user habilement de la rumeur répandue le matin. Supposant que Charles désirait régler au plus tôt le sort de Château-Thierry précisément parce qu'il était mal rassuré du côté de Bedford, ils imposèrent leurs conditions plutôt qu'ils n'acceptèrent celles du roi. Ils s'en iraient « sauvement », avec leurs gens, leurs armes, leurs bagages, leurs biens. On ne leur désignerait pas le lieu de leur retraite. Ils reprendraient du service quand ils voudraient, ils ne pouvaient, dans leur capitulation, prétendre à de plus beaux honneurs de guerre.

Mais, Château-Thierry était une grande place ; le donjon bâti, disait-on, par Charles Martel était solide. Le roi ne marchandait point avec Châtillon. Il vit l'accroissement sérieux qu'il recevait immédiatement, et concéda tout.

Les capitaines profitèrent de la facilité royale. Ils tirèrent droit, « de vers le duc de Bethfort qui lors faisait grant assemblée de gens d'armes pour venir combattre le roi Charles et sa puissance<sup>3</sup> ». Ils entrèrent dans le rang. L'appoint qu'ils apportaient aux troupes anglaises n'était nullement méprisable.

Ici — car c'est sa date parfaitement exacte — doit être mentionné l'un des écrits les plus curieux et les plus charmants qui se réfèrent à cette époque, où Dieu se plut à fondre les choses aimables et gracieuses avec les terribles et les héroïques.

C'est le poème dont nous avons déjà donné une strophe ; le poème que Christiane de Pisan termina l'an mil quatre cent vingt et neuf, « le jour où finit le mois de juillet ».

Cette Christiane était une bonne veuve vénitienne qui avait

1. Perceval de Cagny, Q. IV, 20.

2. *Ibid.*

3. Monstrelet, Q. IV, 381.

dû se cacher pendant onze ans, au fond d'un monastère, pour échapper aux Anglo-Bourguignons.

Je suis Christine qui ay plouré  
Onze ans en abbaye close...

Elle dédie son hymne de délivrance à la vierge mystérieuse par laquelle avait été rompu le filet où elle était prise :

Et toi douce béneurée<sup>1</sup>  
Ne dois-tu mie estre obliée.  
Puisque Dieu t'a tant honorée  
Qui as la corde desliée  
Qui tenait France étroit liée  
. . . . .

Christine sait d'ailleurs tout de Jeanne : sa vocation, son examen à Poitiers, sa sainteté.

Et sa belle vie, par foy !  
Montre qu'elle est de Dieu en grâce.  
Par quoi on ajoute plus foy  
A son fait.

la délivrance prodigieuse d'Orléans :

. . . . .  
Quand le siège leva d'Orléans  
Tout d'abord sa force apparut ;  
Nul miracle je le tiens  
Ne fut plus cler...

Il n'échappe pas à Christine que les miracles de Jeanne ne sont pas son fait ; mais celui du Tout-Puissant :

D'Anglais va France descombrant  
En recouvrant châteaux et villes.  
Jamais force ne fut si grant.  
Soit à cens, soit à miles  
Et de nos gens preux et abiles  
Elle est le principal chevetain<sup>2</sup> :  
Telle force n'eut Hector ni Achilles.  
En tout ce fait est Dieu qui mène.

1. Bénie.

2. Chef, capitaine.



Quant à l'avenir de la Sainte, le voici :

En chrestienté et en Église  
Sera par elle conconde mise.

. . . . .  
Ne sais si Paris se rendra

. . . . .  
Ni si la Pucelle attendra ;  
Mais s'il en fait son ennemie  
S'il résiste heure ou demie,  
Mal ira je crois de son fait.

Le suprême intérêt de ces vers, c'est qu'ils traduisent l'opinion publique d'alors. Ils en sont un procès-verbal. Christine met en bouts rimés ce que disait le populaire sur la Sainte de la Patrie. Par là le témoignage de la bonne veuve est de tout premier ordre, et l'on a trouvé du plaisir à s'y arrêter.

Tandis que Christine lui jetait, comme elle savait et pouvait, ces roses et ces lys, Jeanne recevait de Charles à Château-Thierry un témoignage de sa royale gratitude : l'exemption des tailles, aides, subsides, subventions, à perpétuité, pour les gens de Greux et Domrémy.

« Charles par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, est-il dit dans le texte authentique, au bailli de Chaumont, aux trésoriers et commissaires commis et à commettre pour asseoir et imposer les aides, tailles, subsides, subventions, au dit baillaige, et à tous nos autres justiciers ou à leurs lieutenants, salut et dilection.

« Sçavoir nous faisons que en faveur et à la requeste de nostre bien-aimée Jehanne la Pucelle ; considéré le grant, haut, notable et profitable service qu'elle nous a fait et fait chaque jour au recouvrement de nostre Seigneurie, nous avons octroyé et octroyons de grâce espéciale par ces présentes aux manans et aux habitants des villes et villaiges de Greux et Domrémy, au dict baillaige de Chaumont en Bassigny, dont la dite Jehanne est natifve, qu'ils soient d'ores en avant francs, quites et exemptz de toutes tailles, aides, subsides et subventions mises ou à mettre au dit baillaige... lors et pour le temps à venir, car ainsi nous plaist et voulons estre faitt-nonobstant quelxconques ordonnances, restrictions, mandements, ou deffenses contraires.

« Donné au Chasteau Thierry, le dernier jour de juillet l'an de grâce mil quatre cens vingt neuf, et de nostre règne le septiesme. »

A cet acte de libéralité, Jeanne eût préféré sûrement un acte de volonté ; mais elle avait déjà reconnu que les rois aiment assez payer en menue monnaie les « grands, hauts, notables et profitables services » : puis, c'étaient son père, ses proches, ses amis, des pauvres gens bien dignes d'intérêt, sinon de compassion, qui bénéficieraient de la munificence royale ; elle accepta le don avec le sentiment qui convient et attendit qu'il plût au roi de reprendre son chemin.

Une fois de plus Charles biaisa. Au lieu de se diriger du côté de Paris à l'ouest, il se dirigea vers le sud-est et aboutit à Montmirail<sup>1</sup>.

Le lendemain 2 août, il descendit toujours dans la même direction, jusqu'à Provins qui l'accueillit bien<sup>2</sup>.

Soudain il se répand pour la seconde fois que Bedford s'avance. De quel côté ? Par quel chemin ? Personne ne le sait au juste : les éclaireurs ne fournissent aucun renseignement. Suivant le plus probable, il doit tenir quelque route de Melun à Provins. C'est par là que le roi s'oriente, en prenant pour objectif La Motte de Nangis<sup>3</sup>, juste à mi-voie des deux villes.

Bedfort ne parut pas plus à La Motte-Nangis qu'à Château-Thierry. Il était retourné sur Paris « avec son ost, lequel on disait qu'il avait bien de dix ou douze mille combatans. Et aussi le roi de France en avit bien autant et plus<sup>4</sup> ».

Charles, le soir venu, prit gîte à la belle étoile.

Le 4 il découvrit, de sorte que personne ne s'y pût tromper, son secret et cher dessein. De Provins il lui était encore assez loisible de marcher sur sa capitale. Mais quand on le vit pousser toujours au midi, vers Bray-sur-Seine, il ne resta qui que ce fût à concevoir de doute. Le roi voulait passer sur le pont de Bray, ainsi que nous l'avons dit plus haut, traverser la Seine, gagner l'Yonne, retrouver enfin la Loire regrettée ; la Loire où se miraient les châteaux silencieux, où l'on dormirait, où l'on causerait, où l'on attendrait l'heure et les bons offices du « Cousin ». Jeanne, songeant aux vœux du ciel, tomba dans la désolation ; et aussi l'ardente chevalerie dont elle était l'âme

1. Perceval de Cagny, Q. IV, 20.

2. *Ibid.*, Q. IV, 21.

3. Chartier, Q. IV, 79.

4. *Ibid.*

guerrière<sup>1</sup>. René d'Anjou, d'Alençon, Dunois, Bourbon, Lahire, Vendôme, Laval, avaient goûté au vin de la victoire ; ils voulaient boire encore ; et c'était Charles qui leur retirait la coupe<sup>2</sup> ! La Providence, comme si elle eût voulu sauver le roi, malgré lui, y pourvut. Charles, dans la nuit où il comptait franchir le fleuve, reçut les étrivières de la petite défaite que l'on sait. De force il lui fallait continuer la campagne et « conquêter ». La belliqueuse jeunesse sourit un peu de la mésaventure royale<sup>3</sup> ; Jeanne s'en félicita devant Dieu.

La joie de l'armée en face de l'échec de Bray éclaira-t-elle Charles ? On a le droit de le penser. Il prescrivit un retour à Provins. Ce n'était pas la marche héroïque au bout de laquelle on découvrirait Notre-Dame et l'antique Louvre ; au moins n'était-ce pas non plus le repliement plus qu'à moitié couard, vers « les retraiets » de Chinon.

La Trémouille et Mgr Regnault ne retardèrent ni d'une nuit ni d'un jour leur revanche. Ils signèrent le 4 août avec les ambassadeurs de Bourgogne la célèbre trêve d'une quinzaine. Nous en avons indiqué la portée au chapitre précédent.

Jeanne riposta, pendant l'étape de Bray à Provins, le 5 août ; elle riposta par sa lettre aux Rémois<sup>4</sup>. On se la rappelle.

Samedi 6 août, toujours marche vers le nord ; de Provins à Coulmiers : 7, Coulmiers, et suite du mouvement vers Château-Thierry ; 8 et 9 Château-Thierry<sup>5</sup>. L'armée de Jeanne, l'armée des campagnes de la Loire et du sacre, d'Orléans, de Patay, de Troyes, se retrouvait le 9 août au bivouac qu'elle avait occupé le 9 juillet !... c'était le triomphe de Regnault de Chartres et de La Trémouille. On en verra d'autres.

Charles eut hâte de quitter Château-Thierry. Après une nuit, il partit sur la Ferté-Milon et Crespy-en-Valois. Les populations qu'il traversait ainsi étaient d'esprit excellent. Elles accouraient au-devant de leur roi dans l'élan d'un amour qui avait été trop longtemps contenu et contredit. Elles exultaient et criaient « Noël<sup>6</sup> » ! C'était du vrai peuple de France, loyal, cordial et simple, dans lequel Jeanne se retrouvait

1. Chartier, Q. IV, 79.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. Archives de Reims.

5. Chartier, Q. IV, 80.

6. Perceval de Cagny, Q. IV, 21.

et s'enflammait. Ce spectacle de champêtre candeur, si violemment contrastant avec les intrigues de la cour, la reportait toute vers les rives de la Meuse et sa paisible maison ; le parfum du petit coin natal lui montait au cœur. Aussi chevauchant entre Dunois et l'Archevêque de Reims elle ne put retenir ses pensées, et elle dit à Monseigneur le Bâtard :

— Voilà certes un bon peuple. Nulle part je n'en ai vu qui se montrât plus joyeux de l'arrivée de notre noble roi. Quand mes jours finiront, j'aimerais être inhumée dans cette terre.

Etre inhumée dans cette terre !... Jeanne ! Pauvre Jeanne !

Regnault de Chartres avait entendu. Ce lui sembla l'occasion de tirer un renseignement : tout renseignement peut servir.

— Jeanne, en quel lieu espérez-vous mourir ?

— Où il plaira à Dieu. Je ne suis pas plus sûre que vous ni du temps, ni du lieu. Là-dessus je n'en sais pas plus que vous. Puis exhalant la plainte de sa lassitude intérieure et de son angoisse : « Plût à Dieu mon créateur que je pusse me retirer maintenant, déposer mes armes et aller servir mon père et ma mère, en gardant leurs brebis avec ma sœur et mes frères qui seraient si heureux de me revoir ! »

Et le silence tomba sur les causeurs. Dunois fut attendri. Regnault de Chartres était d'autre complexion. Demain ou après-demain il partira pour Arras. Il y retrouvera Philippe. Philippe et ses idées lui conviennent beaucoup mieux que Jeanne et ses tristesses.

A Crespy, Charles reçut de Bedford la plus insolente des missives. Elle est à citer tout entière :

« Nous Jehan de Lancastre, régent de France et duc de Bedford, sçavoir faisons à vous Charles de Valois qui aviez l'habitude de vous nommer Dauphin de Viennois, et maintenant, sans cause vous dites Roy, pour ce que avez de nouveau entrepris contre la couronne et la seigneurie de très haut et excellent prince, mon souverain Seigneur Henri, par la grâce de Dieu vray, naturel et droiturier roy de France et d'Angleterre ; donnant à entendre au simple peuple que vous venez pour luy donner paix et seurté, ce qui n'est pas, ce qui ne peut être par les moyens que vous avez tenus et tenez. Vous qui faictes séduire et abuser les ignorants, et vous aidez de gens superstitieux comme d'une femme désordonnée, diffamée, estant en habit d'homme, de gouvernement dissolut, et d'un frère mendiant, apostat, sédicieux, comme nous sommes

informés. Tous deux selon la sainte Escripiture sont abominables à Dieu. Vous qui par force et puissance avez occupé au pays de Champagne et aultre part, des villes, des châteaux, des cités appartenant à mon dit Seigneur le roi et avez contraint ses sujets à déloyauté, parjurement, leur faisant rompre la paix jurée par les rois de France et d'Angleterre, qui lors vivaient, et les grands Seigneurs, pairs, prélats, barons ; et les trois États de ce royaume :

« Nous, pour garder et défendre le vray droit de mon Seigneur le Roy (Henry) et vous rebouter (repousser) vous et votre puissance de ses pays et seigneuries, à l'ayde du Tout Puyssant, nous tenons les champs de notre personne et avec la puissance que Dieu nous a donnée ; et comme vous l'avez bien sceu, et bien le sçavez, nous vous avons poursuyvi, nous vous poursuyvons de lieu en lieu, pour vous trouver et rencontrer.

« C'est pourquoy, nous qui de tout notre cœur désirons l'abrègement de cette guerre, vous sommons et requérons que si vous êtes prince d'honneur, et si vous avez compassion du pauvre (pauvre) peuple chrestien qui tant longuement a été inhumainement traicté, et foulé et opprimé, à vostre cause, briefment il soit mis hors de ses afflictions et douleurs, sans plus continuer la guerre.

« Prenez au pays de Brie, où nous et vous sommes, ou en l'Isle de France qui est bien prochain de nous et vous, aucune place aux champs, raisonnable, et tel jour compétent, auxquels jours et place si comparoir y voulez en vostre personne avecque le conduict (la direction) de la diffamée femme et apostate dessus dicte, et tous les parjures que voudrez, nous, au plaisir de Nostre Seigneur y comparerons, et Monseigneur le Roy en nostre personne.

« Et si vous voulés aucune chose offrir, regardant le bien de la paix, nous l'orrons (entendrons) et ferons tout ce que bon prince catholique doit faire ; car toujours sommes enclins à toute paix, non feinte, corrompue, dissimulée, violée, parjurée, comme fut à Montereau où fault Yonne, celle dont par vostre coulpe et consentement, s'ensiev (s'ensuivit) le terrible et cruel meurtre (meurtre) commis contre loy et honneur de chevalerie, en la personne du Duc Jehan de Bourgogne.

« Toutefois si par l'iniquité et malice des hommes ne pouvons profiter au bien de la paix (produire le bien de la paix), chacun de nous pourra garder et défendre à l'épée sa

cause et sa querelle ainsy que Dieu qui est le seul juge... lui en donnera la grâce.

« Si, faites-nous savoir hastivement et sans plus dilayer le temps par escriptures ne arguments, ce que faire voudrés : car si par vostre faulte, plus grands maux, inconvenients, continuations de guerre, rançonnements, occisions de gens, dépopulations de pays adviennent, nous prenons Dieu en témoing, et protestons devant luy et les hommes que nous n'en serons point cause et que nous avons fait et faisons notre debvoir.

« En témoignage de ce nous avons fait sceller les présentes de notre scel.

« Donné *au dict lieu* de Montereau où fault l'Yonne, le septième jour d'aoust, l'an de grâce mil quatre cent vingt-neuf<sup>1</sup> ».

Charles en recevant le cartel des mains du héraut se serait contenté de lui répondre froidement :

« Ton maître aura peu de peine à me trouver : c'est bien plutôt moi qui le cherche<sup>2</sup>. »

Enguerran de Monstrelet, soldat et écrivain Anglo-Bourguignon farouche, n'eût pas inséré le document dans ses chroniques partiales et peu scrupuleuses<sup>3</sup>, s'il ne l'eût admiré. Ce qu'il a de violent, de bizarre sous la plume d'un envahisseur ne l'a pas étonné. Bedford qui le rédigea était-il de bonne foi ? Vraiment, croyait-il à la légitimité des revendications qu'il défendait ? Lui paraissait-il si naturel de « conquister et de retenir » les terres de France, par terreur et violence ? Tenait-il Jeanne pour une scélérate, une dissolue, une sorcière, une impie ? Ce serait une preuve de plus des aveuglements prodigieux où jettent la fureur et l'orgueil des armes. On veut vaincre ; ce n'est pas assez, on veut vaincre avec le droit et pour le droit. Tout sophisme est bon qui sert à se forger à soi-même, et à forger au public, la conviction qu'on tient l'épée pour la justice. Non contents de mettre la force de leur côté, les guerroyeurs iniques entendent y mettre Dieu. Ils sentent que leur œuvre est terrible et horrible ; que pour l'expliquer, ils ont besoin d'en appeler à l'on ne sait quels principes ; enfin qu'il leur sied de faire parade de sentiments d'humanité, juste

1. Monstrelet, Q. IV, 382.

2. HOLINSHED, *The Chronicle of England*, London, 1586-87, II. 602.

3. QUICHERAT, IV, 360.

au moment où ils insultent le plus cruellement l'humanité.

Modèle du genre, cette lettre a été imitée souvent, et l'on ne saurait espérer qu'elle cessera tôt à fournir de sophismes, chanceliers, ambassadeurs, écrivains de tout ordre et de toute valeur, qui auront des guerres malhonnêtes à justifier, et se sentiront le goût de s'adonner à la plus hypocrite et la plus misérable des apologies.

Bedfort fut châtié de son outrecuidance. Que ç'ait été crainte de se mesurer avec celui qu'il venait de défier en l'outrageant ; que ç'ait été préoccupation tactique ; l'Anglais n'alla pas au-devant de Charles. Lorsque celui-ci reçut la dépêche, il s'était déjà retiré de l'Yonne jusqu'à la marche de l'Île-de-France, peut-être jusqu'à Paris<sup>1</sup>. A vrai dire, il ne s'y endormit point longtemps. La nouvelle de la trêve conclue, le 4 ou le 5, entre Philippe et Charles lui étant parvenue, il se persuada que le meilleur pour déterminer la rupture entre les cousins, était de battre les Français. Il se remit donc en campagne, et le 12, nous le trouvons établi à Mitry, derrière un affluent de la Marne, la Biberonne, fort étroit à vrai dire, capable cependant d'offrir quelque protection.

De son côté Charles s'est porté jusqu'à Lagny-le-Sec ; son avant-garde tenant Dammartin<sup>2</sup>.

Les adversaires sont à deux heures l'un de l'autre, tout près de Senlis.

Senlis est à cette heure anglais.

Tout le 13, Anglais et Français s'observent. Il se fit seulement « quelque vaillantise » ; des combats singuliers à nombre égal de deux côtés. C'étaient des spectacles qui n'allaient pas sans risques pour les acteurs, des spectacles tout de même. On avait choisi pour ces exercices le bord de la Biberonne du côté de Thieux<sup>3</sup>.

Sur le soir, les Anglais disparaurent. En explorant la Biberonne, ils avaient trouvé non loin de sa source, au village de Louvres, une position avantageuse, d'où ils menaçaient sérieusement notre droite. Nos capitaines s'en aperçurent. Ils se replièrent sur leur centre de l'avant-veille qui était Crépy :

1. Monstrelet, Q. IV, 382-86.

2. Le Hérault de Berry, Q. IV, 46.

3. *Ibid.*

non sans laisser toutefois une garde vers leur nord à Baron. Ils plaçaient ainsi Senlis au centre d'une espèce de pince. Est-ce pour cette raison que l'ennemi se retira le 13 au soir jusqu'en arrière de cette ville, sur la route de Paris, là où Xaintrailles et Loré le découvrirent le lendemain matin ? Peut-être.

Ces opérations de très modeste envergure ne demandèrent pas plus de trois ou quatre heures de la soirée, au moins de notre côté.

Le 14 était un dimanche. Charles ordonne à Xaintrailles et à Loré de reconnaître les Anglais.

Les éclaireurs ne tardèrent pas à voir sur la route de Paris à Senlis un nuage de poussière qui marchait : c'était l'ennemi qui revenait de son casernement de la nuit : ils l'avaient trouvé. Ils avertirent le roi qui donna l'ordre de partir vers Senlis, ne doutant pas que ce fût l'objectif de Bedford.

Mais tout d'un coup quittant la route, celui-ci avait fait demi-tour. Il piquait vers un gué de la Nonnette. Peut-être voulait-il la prendre à revers.

Le gué de la Nonnette n'était pas large : on disait que deux hommes pouvaient à peine s'y engager de front.

Charles, apprenant par une estafette de Loré le mouvement de Bedford, conçut l'espoir de le culbuter avant qu'il eût fini de franchir le gué. Il poussa vivement ses troupes. Toutefois, quand il arriva, les Anglais avaient déjà passé à peu près tous, avec armes et bagages.

Les deux armées « s'entrevirent » l'une l'autre, à distance d'une lieue environ. Elles voulurent se regarder de plus près au moins par délégués. Elles se députèrent donc mutuellement quelques chevaliers choisis parmi ceux qui étaient renommés. Le petit jeu des « vaillantises » recommença. Le capitaine d'Orbec, un Anglo-Normand avec dix ou douze autres fut tué. Il y eut des blessés des deux côtés<sup>1</sup>.

Le soleil descendait. On avait à ce temps-là l'usage de dormir la nuit, même en guerre.

Les Anglais allèrent se coucher dans un village qui portait un nom sonore : Notre-Dame de la Victoire.

Sans nulle emphase, il flamboie dans nos annales, ce nom.

Deux cents années auparavant, en effet, Philippe-Auguste revenant de l'épique journée de Bouvines s'était arrêté là en

1. Perceval de Cagny, Q. IV, 22.



compagnie de Garin, évêque de Senlis, son chef d'état-major, « le premier après le roi <sup>1</sup> ».

Encore remué par un événement égal à celui de Tolbiac, et pour l'époque à celui de la Marne, le souverain se demanda quel *ex-voto* il pourrait offrir à Dieu, et un peu au Prélat dont l'histoire ne devait pas séparer des siens la gloire et le service <sup>2</sup>. Il imagina de fonder une église et un monastère, sur les terres épiscopales de Garin : Église et monastère furent dédiés sous le vocable de *Notre-Dame de la Victoire*. Je ne sais si quelque part, au chœur ou au capitulum, on avait gravé les paroles de Philippe adjurant Messire Dieu de se souvenir de son bon droit et de confondre malgré leur nombre triple du nôtre les brutaux envahisseurs ; « Messire Dieu, avait-il dit, je ne suis qu'un homme, mais je suis roi de France. C'est à vous de me garder. Vous n'y perdrez rien. Partout où vous irez, je vous suivrai <sup>3</sup>. » Dût l'inscription avoir illustré les murailles claustrales, les rudes insulaires n'en eussent pas été fort émus sans doute.

Quoi qu'il en soit, ils se reposèrent peu : la plupart employèrent leur nuit à se fortifier de pieux, de fossés, de chariots accumulés en barricades <sup>4</sup> : les ingénieurs anglais n'innovaient jamais. Pourquoi eussent-ils innové quand leurs méthodes les les avaient si utilement servis.

Charles VII avait établi son quartier général à Mont-Épilloy <sup>5</sup>. Le village couvrait un mamelon d'où l'on pouvait surveiller la Nonnette et correspondre par signaux, avec le détachement des nôtres demeurés à Baron.

Le parti de la guerre, le parti jeune exultait. On allait enfin causer avec ces Anglais !

Jeanne seule se défendait d'une certaine perplexité <sup>6</sup>. La chrétienté célébrait le quinzième d'août — car on était au 15 août — la solennité de l'Assomption. La dévote servante de la Mère de Dieu, son porte-fanion puisqu'elle avait écrit le nom de Jésus et celui de Marie sur son étendard, l'orante recueillie de Notre-Dame de Bermont, de Notre-Dame des Vouîtes, de Notre-Dame des Miracles, pouvait-elle combattre,

1. Guillaume Le Breton, chapelain de Philippe-Auguste.

2. « La victoire de Bouvines a été littéralement gagnée par un évêque. » Henri Delpach. *La tactique au XIII<sup>e</sup>*, t. 1, p. 11.

3. Guillaume Le Breton.

4. Jean Chartier, Q. IV, 83.

5. Le Hérault de Berry, Q. IV, 47.

6. MONSTRELET. AYROLES, III, 419.

un pareil jour ? Ne devait-elle pas être tout entière à celle que les liturgies lui représentaient montant au ciel « sur une nuée de désirs sacrés<sup>1</sup> », et à son cher fils ?

D'autre part, elle savait ce que vaut l'occasion en campagne, et qu'il faut la saisir par son unique cheveu.

Jeanne interrogeait sa conscience. Elle se décida pour le parti sage : si le roi engageait la bataille, elle se battrait.

Elle eut d'ailleurs lieu d'être satisfaite des hommes. Elle qui ne leur recommandait rien tant que de se purifier avant de marcher au danger, eut la joie de les voir tous « se mettre en meilleur état de confiance que faire le peut<sup>2</sup> ». Puis « ils ouïrent la messe dès l'aurore<sup>3</sup> », le dernier Évangile terminé, « à cheval<sup>4</sup> » !

L'armée fut rangée suivant les principes du temps sur quatre lignes.

Tout en avant, un corps absolument libre de ses mouvements destiné à se porter où le besoin de l'attaque l'exigerait, sous les ordres de Jeanne, du Bâtard, du sire d'Albret, de Lahire : c'étaient les intrépides parmi les intrépides.

La première ligne la plus forte se composait de gens de cheval et d'archers : d'Alençon et Vendôme y commandaient les cavaliers, Gravelle et Jean Foucault les hommes de trait.

La troisième ligne comportait un centre, avec deux garde-flanc. Le centre avait à sa tête ce jeune René d'Anjou, fils de la reine Yolande, héritier présomptif de Lorraine, que Jeanne avait osé demander au vieux Duc, lors du voyage de Nancy. Prédestiné à beaucoup d'héritages<sup>5</sup> et à tout autant d'adversités, il avait alors vingt ans avec tout le charme, toute la bravoure, toute la poésie de son âge. La garde-flanc droite obéissait au maréchal de Boussac ; la gauche au maréchal de Retz.

1. BOSSUET.

2. Perceval de Cagny, Q. IV, 22.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. Il tient le Duché de Bar de son grand-oncle maternel le cardinal de Bar, le Duché de Lorraine de son beau-père Charles ; de son frère aîné Louis III, le Duché d'Anjou, le comté de Provence, le Napolitain ; de sa mère Yolande, le trône d'Aragon ; mais il fut malheureux dans toutes ses guerres, vit mourir ses enfants, eut maille à partir avec Louis XI, lequel finalement sut mettre la main sur l'Anjou, le Maine et la Provence.

Le roi René se consolait de beaucoup de déboires en écrivant des traités de chevalerie et de religion et de petits romans ; en peignant, en construisant. Au gai pays de Provence on l'appelle encore le bon Roi René.

A la troisième ligne était le roi avec le Duc de Bourbon et La Trémouille.

Notre chevalerie toute hérissée de lances, toute empanachée de cimiers, « d'estandards, de pennons », toute luisante de l'éclair des aciers et bruyante du hennissement des chevaux, bien étalée, bien rangée sur la rase campagne, par le grand soleil vibrant d'août, était fort du goût de ce temps, on n'en saurait douter : Joinville l'eût considérée avec complaisance ; il l'eût dite « belle et hardie » ; il y eût cherché le roi Charles de ses yeux éblouis, quitte à le trouver moins magnifique et somptueux que son saint aïeul.

Le difficile pour cette troupe éclatante était de décider l'ennemi à descendre dans la lice, non par petits paquets, mais en bloc. Les Anglais étant moins nombreux que nous, avaient compensé cette infériorité par le choix judicieux de leur position. Ils s'étaient établis en très « fort lieu <sup>1</sup> ». Ils étaient adossés « à la Nonnette et à un étang <sup>2</sup> », sans compter « de grosses haies d'épines <sup>3</sup> », lesquelles les gardaient encore « sur les costés <sup>4</sup> ». Leur front protégé par des tranchées, des barricades, des pieux aiguisés, était garni d'archers « en ordonnance, tous à pied <sup>5</sup> ». Derrière les gens de trait, se tenait « le régent avec sa seigneurie et noblesse en une seule bataille <sup>6</sup> ». Les Anglais de nation étaient à l'aile gauche, leurs alliés d'origine française, à l'aile droite. Afin d'affirmer clairement la double royauté de France et d'Angleterre qu'il prétendait représenter, Bedford avait dressé au-dessus de ses gens deux bannières jumelles blasonnées l'une de l'écu de France, l'autre de l'écu d'Angleterre. Aussi haut qu'elles flottaient l'étendard du grand Saint Georges porté « pour ce jour par Jehan de Villiers, Seigneur de l'Isle Adam <sup>7</sup> », le même qui avait jadis bravé les foudres du superbe Henri V.

Philippe de Bourgogne s'était bien gardé de rappeler « six ou huit cens <sup>8</sup> » des siens qui servaient à côté des miliciens de Bedford : cet oubli volontaire était de son double jeu.

1. *Journal du Siège*, 120, 121.

2. *Monstrelet*, Q. IV, 386.

3. *Journal du Siège*, Q. IV, 194.

4. *Monstrelet*, Q. IV, 386.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*, 386-387.

7. *Monstrelet*, Q. IV, 386-87.

8. *Ibid.*

Les principaux de ces Bourguignons étaient « L'Isle Adam, de Croy, Créqui, Béthune, Fosseux, Saveuse, Launoy, Brimeu, Lalan, le Bastard de Saint-Pol<sup>1</sup> ».

Au petit matin du 15, Bedford fit une promotion de Chevaliers. Lui-même voulut donner ses éperons au bâtard de Saint-Pol<sup>2</sup>.

Quoique présidant cette scène héroïque, Monseigneur le Régent n'oubliait pas le positif de l'existence : il convint avec la ville de Senlis qu'elle « le resfreichirait de vivres et de munitions suivant son besoin<sup>3</sup> ».

Disposée comme nous l'avons vu, l'armée anglaise ressemblait assez à un hérisson qui présente de partout ses pointes vives.

Elle y trouvait son compte. Le souvenir d'Azincourt où sa manœuvre avait triomphé de notre nombre et de notre fougue, l'encourageait. Elle était tout à fait de l'avis de son chef qui avait résolu de la tenir inébranlablement au ferme.

Nos hommes d'armes eurent beau s'approcher à pied, à cheval, du camp retranché, le provoquer de leurs allées et venues narquoises, crier et répéter qu'ils attendaient, les ennemis ne voulurent pas sortir de leurs parcs<sup>4</sup>.

Le roi n'eut pas meilleur succès. Ce fut en vain qu'il alla chevaucher avec Bourbon et La Trémouille « en avant de ses batailles<sup>5</sup> ». Si engageant qu'il fût ou de le faire reculer, ou de le prendre, ou de l'abattre, pour le moins d'en venir aux mains avec lui, les Anglais le laissèrent retourner à son arrière garde sans avoir plus fait que de le regarder.

Jeanne alors intervint. Elle essaya d'engager la bataille par convention mutuelle. Elle fit retirer Lahire et le Bâtard d'Orléans jusqu'à la ligne du Duc d'Alençon, prévenant les Anglo-Bourguignons que s'ils n'avaient pas encore assez de place comme cela pour se déployer, on leur en ferait davantage. C'était, semble-t-il, leur en donner par où ils en désiraient. Ils avaient unanimement applaudi à l'invention de celui des leurs qui portait « un estandard » sur lequel il avait été écrit :

1. Monstrelet, Q. IV, 386-87.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. Chartier, Q. IV, 84.

5. *Ibid.*, 83.

« or, *Vienne la Belle !...* » *La Belle* venait ; elle s'offrait ; on n'était pas obligé de l'aller chercher.

Tout fut inutile : ils n'entendirent pas perdre le bénéfice du lieu choisi par eux pour le vain honneur de répondre à ce qu'ils estimaient des bravades sans conséquence.

On devine bien que la journée fut cependant marquée par plus d'une « escarmuche<sup>1</sup> ». Il y en eut même « de grandes » dans lesquelles on releva de part et d'autre des morts et des blessés.

Les archers y prirent une part spéciale. Ceux de Gravelle s'étant approchés à bonne portée attaquèrent violemment les Picards qui ripostèrent. Ce duel à distance fit plus d'une victime<sup>2</sup>, les Picards y méritèrent un compliment de Bedford, une citation à l'ordre du jour : « Mes amis, vous êtes très bonne gent ; vous avez soutenu grand faix pour nous, nous vous en remercions très grandement. Et vous prions s'il vous vient quelque nouvelle affaire que vous persévériez en votre vaillantise et hardiesse<sup>3</sup>. »

Un nouvel incident, plus vif encore, se produisit vers le coucher du soleil.

« Le seigneur de La Trémouille » eut la fantaisie de se montrer<sup>4</sup>. Il voulut « aler ». Il montait « un courcier moult joliz et grandement habillé... Il tenait sa lance au poing ». Le voilà donc, ainsi fait, qui s'élançait, en mettant « ses esperons au ventre de son cheval », mais celui-ci « par cas d'aventure cheut à terre », entraînant son cavalier. Les impassibles Anglais n'y tiennent plus ; ils sortent en torrent de leur parc ; ils enveloppent le célèbre favori. Si peu sympathique fût-il, les nôtres ne voulurent pas l'abandonner. « Pour le secourir et remonter en selle ils firent de grandes diligences<sup>5</sup>. » On le dégagea par un corps-à-corps des plus vifs. Si l'aventure s'était produite le matin, peut-être eût-elle amené une mêlée générale et Mont-Epilloy eût nommé une grande bataille. Sur le soir rien de pareil n'était à espérer ou à craindre : la nuit partagea les combattants.

Charles était las ; las de sa journée, las de la nuit précédente. Au lieu de coucher une seconde fois aux champs afin d'être

1. Monstrelet, Q. IV, 388.

2. Monstrelet, *Journal du Siège*, etc. *Ibid.*

4. *Ibid.*, 389.

4. *Journal du Siège*, 121.

5. *Ibid.*

sur place si l'occasion se trouvait de courir sus à l'ennemi, il regagna Crespy<sup>1</sup> « avec son ost ».

Cependant Jeanne et d'Alençon bivouaquèrent à Mont-Epilloy. Ils voulaient voir ce qui se passerait. Vers une heure d'après-midi, le 16, ils s'aperçurent que les Anglais s'ébranlaient, front à Senlis. Ils coururent au roi. Un raid de cavalerie du genre de celui de Patay pouvait encore amener une décision, comme on parle aujourd'hui.

Le roi ne le commanda point. Définitivement, il répugnait trop à l'action.

Il laissa s'éloigner tranquillement les Anglais ; mais entra dans Senlis à peu près sur leurs talons. Les bourgeois n'offrirent pas l'ombre d'une résistance. Le 15, ils avaient « refreschi » Bedford et ses gens ; le 16, ils offrirent le vin à Charles et aux siens. Et ce fut sans chagrin ; puisque Charles était le plus fort. Pourquoi le Régent avait-il fui si Charles n'était pas le plus fort ? Ils l'avaient bien vu l'avant-veille « s'avancer hardiment jusqu'à l'ennemi » ; mais ils l'avaient vu de même « éluder d'en venir aux mains en mettant les Français dans l'impossibilité de l'attaquer<sup>2</sup> ». Cela n'était-il pas un signe de faiblesse ?

D'ailleurs, « les grant conquestes que le Roy avait faites en peu de temps par l'aide de Dieu et le moien de la Pucelle<sup>3</sup> », n'étaient-elles pas évidentes ? On ne rame passans témérité contre certains courants. Les Senlisiens firent comme tout le monde : ils allèrent au victorieux ; ils crièrent Noël ! à Charles et Noël ! à la Pucelle. Ils reçurent pour commandant de place Vendôme, « lequel parmi eux acquist chevanche et honneur<sup>4</sup> ».

Dès Senlis les désirs et la pensée de Charles couvaient Compiègne : et il y avait de quoi.

Compiègne a été pendant la guerre de Cent Ans une ville de première importance : jamais elle ne mérita mieux qu'alors le jugement que François I<sup>er</sup> portait d'elle : « C'est une clef de France, faisant frontière du pays de Picardie<sup>5</sup> ». Voisine de Paris, nœud de routes menant de la capitale vers le nord, admirablement fortifiée, vaste, facile à pourvoir à cause de sa belle rivière, assise dans une contrée où tout abondait, — au moins dans la paix — poisson, gibier, fourrages, troupeaux,

1. Perceval de Cagny, Q. IV, 23.

2. *Ibid.*, 24.

3. *Ibid.*

4. Perceval de Cagny, Q. IV, 24.

5. Alex SOREL, *La prise de Jeanne d'Arc.*

fruits ; Armagnacs, Anglais, Bourguignons se la disputèrent avec acharnement. Ils la perdirent et la reprirent tous. Française même après Azincourt puisque le Duc d'Aquitaine, Dauphin de Charles VI, y mourut en décembre 1415 « d'une aposthume près de l'oreille, laquelle creva et l'estrangla », elle devient Bourguignonne en juin 1418. Cette occupation ne dura que deux mois. Bosquiaux, alors capitaine de Pierrefond, le même qui devait bientôt finir à Paris « descollé, escartellé<sup>1</sup> », la rendit aux Armagnacs. Ce fut, il est vrai, pour le plus grand mal de la pauvre ville. Elle passa par le feu et le sang. Ni les personnes ni les biens ne furent respectés ; les archives même périrent<sup>2</sup>. Quatre années s'écoulèrent et Bedford en personne parut sous les murailles. Guillaume de Gamaches gouvernait. Il entendait tenir. Mais l'Anglais avait mis la main sur son frère Philippe, abbé de Saint-Pharon de Meaux ; il n'eut pas honte, tout gentilhomme qu'il fût, de prendre le Bénédictin pour otage, et de faire savoir au capitaine que s'il ne capitulait pas, l'abbé de Saint-Pharon « serait jeté en rivière<sup>3</sup> ». « Messire Guillaume voyant et considérant qu'il faudrait, voulant ou non, après avoir résisté quelque temps, qu'il cédât la place mal garnie de vivres et de gens ; pour éviter la mort de son frère, il la mit aux mains des ennemis, puis s'en alla tous ses biens saufs<sup>4</sup> ». Juin 1422.

Dix-sept mois plus tard, nouvelle aventure :

Falstoff, l'homme de la Journée des Harengs et de Patay, assiégeait le château de Passy en Valois. Il avait besoin de soldats : il appela une partie de la garnison de Compiègne. C'était l'occasion que guettaient Lahire et quelques rudes compagnons<sup>5</sup> installés pour lors à la Fère de Nesle. Ils accoururent, échellèrent silencieusement les remparts, ne réveillèrent ce qui restait des soldats que pour leur mettre la corde aux mains, sinon au cou, rançonnèrent les bourgeois, et jetèrent « tout le pays d'environ en grant soucy de tribulation<sup>6</sup> ».

Février 1424. Compiègne Français gêne Monseigneur le Régent. Il dépêche Saveuse à la tête d'une assez grosse armée. Au bout de deux semaines, les assiégés entrèrent en négociation.

1. En 1422, SOREL, 49.

2. Registre de l'Hôtel de Ville de Compiègne.

3. Chronique de Jean Lefèvre, citée par Alex. Sorel, 55.

4. *Ibid.*

5. Monstrelet, Q. IV, 174.

6. Monstrelet (*Ibid.*).

Il fut convenu que si le roi Charles n'envoyait des secours avant le 1<sup>er</sup> avril, la garnison sortirait avec armes et bagages. Charles n'était pas alors en état d'envoyer secours que ce fût, Compiègne redevint anglais.

Il resta tel pendant plus de cinq ans.

Ces fortunes contraires jettent une lumière de plus sur la situation du Pays ; elles font voir aussi le grand prix que chacun attachait à la possession de la ville.

Charles VII désirait autant que qui que ce soit Compiègne ; et chose assez belle (car les pires traitements que cette ville eût connus lui étaient venus de capitaines français : Bosquiaux, Lahire, quelques autres), chose assez belle, disons-nous, Compiègne penchait pour Charles VII.

Le roi le savait. Dès le 9 août, il envoya son hérault Montjoie avec une sommation adressée aux Attournés : (on appelait ainsi à Compiègne les procureurs et les échevins). Les Attournés ne firent nullement la sourde oreille. Ils demandèrent un sauf-conduit pour les ambassadeurs qu'ils chargeraient de négocier avec le Souverain. Ce furent le Jacobin Pierre Morel, le Curé de Saint-Jacques Laurent Conne, Pierre de Durcat, Jean le Féron, Simon Lefèvre, et enfin un homme d'armes que nous rencontrons pour la première fois, et que nous retrouverons, Guillaume de Flavy<sup>1</sup>. Le sauf-conduit fut accordé, sans difficulté, on s'en doute bien.

Pierre Morel supplia le roi de donner un délai à la ville ; elle ne savait trop que répondre présentement ; à la fin des trêves consenties par Sa Majesté aux Bourguignons, elle serait certainement fixée<sup>2</sup>.

Le roi refusa net. Très probablement il savait ne pas faire une grosse peine aux Compiégnois<sup>3</sup>. Si le lendemain, à quatre heures du matin, la porte n'était pas ouverte, le siège commencerait.

L'ambassade retourna d'où elle était venue. Les Attournés délibérèrent immédiatement et décidèrent la remise de la place. Ils élurent en qualité de capitaine de la garnison Guillaume de Flavy et remercièrent Monseigneur d'Offrémont, créature de Bedford. Guillaume alla porter les bonnes nouvelles au roi. Tout

1. Archives de Compiègne.

2. *Ibid.*

3. Dom Bertheau. — Mémoires manuscrits pour servir à l'histoire de Compiègne.



fut mené en tel secret que les hommes de Charles se trouvèrent au cœur de la ville avant que la troupe d'occupation anglaise eût reçu le moindre éveil.

En sa solennelle entrée, le roi apparut armé, mais non casqué. Il portait un de ces vastes et hauts chapeaux avec bords doubles que les peintres du temps ont notés. De cette fois, la doublure était de couleur vermeille. Son cheval était caparaçonné d'azur de la tête aux pieds. Le populaire le regardait beaucoup et l'acclamait de même.

Jeanne se partageait avec Charles l'enthousiasme de la foule. « Chacun voulut voir l'héroïne qui, en délivrant Orléans, avait sauvé la France ; et c'est à peine si son beau cheval blanc réussissait à avancer, tant on s'empressait autour d'elle. Les vieillards pleuraient, les femmes cherchaient à baiser son armure ; les jeunes filles jetaient des fleurs sur son passage... Ce n'était pas seulement de l'enthousiasme, c'était du délire...<sup>1</sup> » Que fut-il pensé de cette nouvelle manifestation parmi les politiques ?... Tandis que Charles allait occuper le palais où avait fini son frère, elle-même se rendit à l'Hôtel du Bœuf qui appartenait à Jean le Féron procureur royal. L'église Saint-Antoine en était toute voisine. Elle s'y rendit chaque matin, s'y confessa, y communia, y entendit plusieurs messes, suivant sa pratique invariable<sup>2</sup>.

Charles eut à Compiègne des bonheurs et un malheur : Ses bonheurs furent le retour de la ville non seulement au pouvoir mais au sentiment Français, puis la soumission de Beauvais, de Creil, de Pont-Sainte-Maxence, de Choisy, de Gournay, de Mognay, de Chantilly, de Saintines<sup>3</sup> qui revinrent au giron national, malgré des pressions d'ordre divers.

Son malheur fut l'encerclement de plus en plus étroit de son esprit et l'obscurcissement de sa lucidité politique par le Duc de Bourgogne.

C'est là en effet qu'il reçut Jean de Luxembourg et Brimeu, ambassadeurs du « beau cousin », avec « moult de promesses de faire la paix dont il ne pouvait être rien sinon de le decevoir<sup>4</sup> ».

C'est là qu'il décida de ne pas suivre les conseils de Jeanne qui « chaque jour l'induisait à brusquer Paris ».

1. SOREL, *La prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne*, 119, 102.

2. SOREL, *La prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne*, 12.

3. Monstrelet, Q. IV, 391.

4. Le Hérault de Berri, Q. IV, 47.

C'est là qu'il retrouva revenus d'Arras, et pas pour le bien de la chose publique, ses propres envoyés. Tous lui répétèrent que la Bourgogne entière « avait désir et affection pour que les deux parties se réconciliasse<sup>1</sup> ». Or, en épilogue de cette réconciliation, Charles devait se voir entrant sans coup férir à Paris. Charles aurait cru Jean de Luxembourg, eût-il été tout seul à lui donner ces nouvelles couleur de rose ; comment eût-il fermé l'oreille à Jean de Luxembourg appuyé de Regnault de Chartres et disant avec lui le duo de l'espérance ? Tissé par ces mains le rets de Bourgogne devenait infrangible à Charles, aveugle et débile.

C'est là, enfin — et ce mot résume tout — qu'il signa la *Convention de Compiègne!*

Les conséquences suivirent. La Trémouille obtint la capitainerie de Compiègne. C'eût été merveille que l'armée qu'il exérait n'eût pas travaillé pour lui. La campagne du Sacre à laquelle il s'opposait lui avait rapporté les deux mille écus d'or d'Auxerre. La campagne de Paris dont il ne voulait pas davantage lui rapportait la capitainerie de Compiègne. C'était une nouvelle et nullement négligeable prébende qui grossissait sa scandaleuse opulence. La valeur de la ville augmentait aussi son influence ; mais ce qu'il n'attendait pas se produisit. Les Compiégnois lui posèrent un échec. Ils soutinrent que nommer leur capitaine était de leurs franchises et ils voulurent Flavy. Il fallut transiger. La Trémouille demeura capitaine ; Flavy devint lieutenant<sup>2</sup>. Le pouvoir militaire effectif fut retenu par le lieutenant.

Il fut clair dès le 16 que Charles s'éterniserait dans sa nouvelle possession. Jeanne « en fust moult marrie<sup>3</sup> ». Son roi avait reçu des grâces, beaucoup de grâces, pensait-elle, et voici qu'il se conduisait comme s'il eût signifié au Seigneur que c'était assez. Car quel autre sens pouvait avoir cette apathie, cette volonté lâche de s'arrêter et de tout arrêter « sans autre chose entreprendre<sup>4</sup> » ? Les dons de Dieu négligés, l'œuvre de libération entravée, le joug anglais prolongé, l'intrigue bourguignonne triomphante, son gentil roi berné par ses ennemis et ses amis, ce fut trop pour la sainte et la patriote qu'elle était.

1. On se rappelle que c'est Regnault de Chartres qui fut chef de la mission d'Arras, et de ce qu'il dit et fit dans cette ville. V. chap. précédent.

2. Mémoire à consulter, Q. V, 174.

3. Perceval de Cagny, Q. IV, 24.

4. *Ibid.*

Ses camarades l'avaient déjà pressée de partir ; ils n'attendaient que son signal ; elle se décida.

Elle voulut voir Paris « de plus près qu'elle ne l'avait vu <sup>1</sup> ».

Ici peut et doit se poser une question qui ne manque pas de poids. Sont-ce ses Voix qui conseillèrent à Jeanne la tentative contre Paris ?

Il faut se rappeler qu'Elles n'étaient ni l'intelligence, ni la volonté, ni la conscience de Jeanne, sans quoi celle-ci devrait être dite privée de ses énergies propres et personnelles. Restant d'apparence elle-même, la Sainte de la Patrie eût cessé d'être réellement elle-même. Elle fût devenue un fantôme, une ombre de personne. Dieu ne voulait pas cela ; le bon sens ne permet pas de supposer cela. Or, dans la conjoncture grave dont il s'agit, Jeanne avait l'esprit trop droit pour ne pas juger sévèrement la politique « de la Paix de Bourgogne » et la volonté trop ferme pour ne pas l'écartier. Elle avait assez de lumières naturelles pour apprécier l'importance de Paris et conseiller au roi de faire vite, s'il voulait arriver à temps.

Il y avait d'ailleurs des semaines, des mois qu'elle pensait à la prise de Paris et l'augurait. Lorsqu'elle offrit le vin aux Laval en leur première rencontre, elle leur promit aimablement de leur en faire bientôt boire à Paris. Dans la lettre aux Troyens, « datée du mardi quatrième jour de juillet », elle exprime que le gentil roi de France sera bientôt à Reims et à Paris. Avec ses compagnons d'armes, elle parlait couramment de cette reddition pour laquelle elle comptait sur le secours de Dieu. « Elle n'avait peur ni du Duc de Bourgogne, ni du Régent, ni de leurs hommes <sup>2</sup>. »

Cependant ses Voix ne lui avaient rien conseillé quant à la marche sur Paris.

L'interrogatoire qu'elle subit sur ce point le 3 mars 1431 mérite d'être retenu <sup>3</sup>.

Interrogée : si quand elle alla contre Paris, elle le fit par ordre de ses Voix :

— Non, répond-elle. Je le fis à la demande des gentils hommes qui voulaient faire une escarmouche, une vaillance d'armes.

1. Perceval de Cagny, Q. IV, 24.

2. Eberhard de Windek, Q. IV, 500. Lettre de Gui de Laval, lettre aux Troyens, etc.

3. Q. I, 146, 147.

Le Juge trouve l'occasion bonne pour jeter un coup de sonde dans ce mystère des Voix qui est l'objet de sa préoccupation constante. Il pose une sous-question :

— Mais vous vouliez, vous, aller à Paris ?

— Assurément je le voulais ; je voulais même franchir les fossés.

Les Voix de Jeanne ne lui conseillaient ni tout ce qu'elle voulait, ni tout ce qu'elle désirait, ni tout ce qu'elle disait, ni tout ce qu'elle espérait. Elle décida de marcher contre Paris dans un élan parfaitement réfléchi et parfaitement libre.

Tandis que les politiciens contredisent Jeanne et la mettent en échec, à l'extérieur, on la tenait pour la plus haute autorité de la cour et la plus large bienfaitrice de son pays : l'invincible, la libératrice, la parfaite, l'illuminée du Saint-Esprit, que l'on pouvait consulter sur tout, parce que sur tout elle avait les lumières de Dieu.

Nous avons lu les strophes admiratives de Christine de Pisan. Vers le même moment, quelque pauvre clerc dauphinois chantait la destruction longtemps attendue, enfin arrivée, des Anglais, « des Englois coués »,

Par le vouloir du roy Jésus  
Et Jeanne la bonne Pucelle.

Un autre poète bien qu'il écrive en prose<sup>1</sup> — mais sa prose est si ailée, si embaumante ! — s'écriait : « O lys arrosé par les princes, ceint de roses merveilleusement odorantes, combien tu es beau ! Mais que le lys tremble d'épouvante ! que le verger meure d'effroi ! Voici des bêtes horribles, les unes venues de loin, les autres nourries dans le verger, qui foulent, qui étouffent, qui déracinent, qui sèchent le beau lys. Cependant par la Pucelle les bêtes seront chassées du verger. Elle porte un petit signe derrière l'oreille droite, elle parle doucement, elle a le cou bref. Elle rouvre au lys les fraîches fontaines ; elle chasse les souffles empoisonnés ; elle orne à Reims de l'immortel laurier le jardinier du lys, Charles fils de Charles », etc. C'est charmant comme expression de foi populaire, si c'est plus que douteux comme oracle.

1. Attribué, comme prophétie, à une Engélide de Hongrie, Q, III, 340 344, 345.

Dans le même ordre d'idées, nous rencontrons justement aux jours où nous sommes, la curieuse consultation du comte d'Armagnac, dite la *consultation des trois papes*, de laquelle il faut bien parler puisqu'on en fera un tel crime à Jeanne, lors du procès.

Jean IV d'Armagnac, fils du farouche connétable et beau-frère de Charles d'Orléans, se trouvait dans un cruel embarras duquel il n'avait pas le droit de se plaindre, en étant fort responsable.

Il avait pris l'habitude, sur cette fin du grand schisme, de changer d'obédience pontificale au gré de ses intérêts. Ainsi, après avoir adhéré à Martin V, indiscutablement vrai et unique pontife depuis son élection à Constance, il était retourné à Benoît XIII, entêté parjure, abandonné de tous, de la France, de l'Espagne, de ses cardinaux même, sauf deux ; incapable d'autre chose que d'anathématiser à tort et à travers la chrétienté entière, du haut de son rocher de Peniscola ; et — c'était là le secret de l'attachement nouveau de Jean, — de lancer quelque bulle qui permît, ici et là, aux seigneurs ses partisans de pressurer les clercs.

A la mort de l'intraitable Aragonnais, Jean inventa de se donner un pontife pour lui-même, et pour ses états. Il arrangea l'affaire avec un certain cardinal « de Saint-Etienne » qui fit un conclave sans contradiction puisqu'il l'ouvrit et le ferma tout seul. Saint-Etienne proclama un Benoît XIV qui continuerait Benoît XIII. Jean d'Armagnac le reconnut. Schismatique, il voulut se compléter, dirait-on, en devenant traître. Lui, comte d'Armagnac, de par son nom ennemi juré des Anglais, il se rallia à Henri VI d'Angleterre ! Ainsi devint-il un objet d'exécration pour ses anciens compagnons d'armes, et un objet de scandale pour le peuple chrétien.

Martin V l'excommunia, délia ses vassaux de leur serment de fidélité, et chargea Charles VII de l'exécution de sa sentence. Dans cette extrémité, le comte Jean chercha qui pourrait détourner un coup de foudre possible. Il pensa à Jeanne et lui il écrivit.

La lettre est du plus retors des Gascons. Évidemment il n'ignore pas qui est le vrai pape, puisqu'il donne la raison pour laquelle c'était Martin V. La consultation n'est donc qu'un prétexte. Ce qu'il veut c'est un aide près de Charles, quelqu'un qui dise au roi que le rebelle n'est plus un rebelle,

qu'il est sur le chemin de la soumission. Il se garde de le demander explicitement, mais il espère que Jeanne comprendra et qu'elle ne refusera pas le service.

Tout cela se lit aisément entre ces lignes.

« Ma très chière Dame,

« Je me recommande humblement à vous et vous supplie par Dieu que attendu la division qui présentement est en la sainte Église universelle sur le fait des papes, car il y a trois prétendants du Papat. L'un demeure à Rome qui se fait appeler Martin Quint, auquel *tous* les rois chrétiens obéissent ; l'autre se fait appeler pape Clément VIII<sup>e</sup>, le tiers (troisième) se fait nommer Benoît XIV<sup>e</sup>.

« Le premier qui se dit le pape Martin fut esleu à Constance par le consentement de toutes les nations des chrétiens ; celui qui se fait appeler Clément fut esleu à Paniscole après la mort du Pape Benoît XIII<sup>e</sup> par trois de ses Cardinaux ; celui qui se fait appeler Benoît XIV<sup>e</sup> fut esleu secrètement par le cardinal de Saint-Estienne.

« Veuillez prier Nostre Seigneur Jhésus-Christ qui par sa miséricorde infinie, nous veuille par vous déclarer qui est des trois dessus ditz le vray Pape et à qui il plaira que on obéisse de cy en avant ou à celui qui se dit Martin, ou à celui qui se dit Clément, ou à celui qui se dit Benoît, car nous serons tout prests de faire le vouloir et plaisir de Nostre Seigneur Jhésus-Christ.

« Le tout vostre, comte d'ARMAGNAC<sup>1</sup>. »

Jeanne entendit sûrement bien ce qu'on lui demandait, et ce qu'on ne lui demandait pas.

Le comte Jean paraissait savoir assez de théologie : ce n'est pas pour rien qu'il rappelait l'élection de Martin V à Constance, « du consentement de toutes les nations des chrétiens », et celle de son Benoît XIV choisi par le seul Saint-Estienne. Que Jeanne lui prêtât un concours politique, il serait content.

Trop prudente pour s'avancer sur ce terrain, elle prit un moyen dilatoire. Elle profita de la charge d'affaires que lui créait le départ pour Paris, et se déclara (ce qui était exact) pressée. Le Comte voudra bien lui écrire de nouveau quand elle sera au repos à Paris<sup>2</sup>.

1. QUICHERAT, I, 245.

2. *Ibid.*

**Jhésus † Maria.**

« Comte d'Armagnac, mon chier et bon ami. Jehanne la Pucelle vous fait savoir que votre message est venu, lequel m'a dit que vous l'aviez envoy   par de  a pour savoir auquel des trois papes vous dev  s croire. De laquelle chose je ne puis bonnement vous faire savoir au vray pour le pr  sent jusqu'   ce que je soie    Paris ou ailleurs    repos ; car je suis pour le moment trop emp  ch   du fait de la guerre ; mais quand vous saurez que je suis    Paris, envoyez messagez par devers moi et je vous ferai savoir<sup>1</sup>.

«... A Dieu vous recommande. Dieu soit garde de vous.

« Escript    Compi  gne le XVII<sup>e</sup> jour d'aoust<sup>2</sup>. »

Ainsi Jeanne   conduisit le comte d'Armagnac. Outre qu'elle n'avait jamais eu de go  t pour les affaires qui ne concernaient pas sa mission, elle se jugeait probablement impuissante    rendre    Jean IV le bon office qu'il sollicitait par un d  tour. Elle avait mesur   l'espace, chaque jour allong  , qui la s  parait de son roi. Peut-  tre aussi estimait-elle que si elle rentrait    Paris, la situation pourrait changer ; et qu'il lui serait loisible de tenter alors ce qu'elle devait diff  rer maintenant.

Le messenger de Jean IV courut un tr  s grand p  ril : les n  tres faisant porter au serviteur la col  re m  prisante qu'ils avaient vou  e    son ma  tre, pr  tendaient le jeter    l'Oise. Jeanne le sauva.

« Et le mardi XXIII<sup>e</sup> jour du dit mois d'oust, la Pucelle et le duc d'Alen  on partirent du dit lieu de Compi  gne de devers le roy avec belle compaignie de gens<sup>3</sup>. »

Telles sont les paroles que Perceval de Cagny   crit en t  te de la plus cruelle, de la plus d  cevante attaque qu'ait men  e Jeanne : l'attaque contre Paris. Perceval ne nomme que les deux chefs principaux : il y en avait d'autres, par

1. Nous supprimons d  lib  r  ment la fin de la lettre qui est ainsi con  ue : « Vous feray savoir tout au vray, auquel vous devez croire (des trois papes), et que en aurait sceu par le Conseil de mon droicturier et souverain Seigneur le Roy de tout le monde et que en aurez    faire    tout mon pouvoir. » La raison de notre suppression c'est que Jeanne d  clarant avoir adress   une lettre    Jean d'Armagnac a maintenu le 1<sup>er</sup> mars devant les juges de Rouen n'avoir jamais   crit ni fait   crire de promesses ni d'avis concernant les trois papes. Elle l'a m  me maintenu sous la foi du serment.

2. QUICHERAT, I, 246.

3. Perceval de Cagny, Q. IV, 24.

exemple Clermont<sup>1</sup>. Le Frère Richard partit avec eux<sup>2</sup>. Jeanne et le jeune Duc passèrent ensemble environ deux semaines. C'est alors que d'Alençon put le mieux pénétrer cette âme toute de courage et de pureté, « qu'il la vit recevoir souvent le corps du Christ avec des flots de larmes, après des confessions réitérées<sup>3</sup> ».

C'est alors aussi qu'il éprouva comme d'autres le mystique pouvoir d'apaisement qui rayonnait pour ainsi dire tout autour de sa virginale compagne : jamais quels que fussent les hasards d'intimité occasionnés par la guerre, il n'éprouva près d'elle l'ombre d'un trouble<sup>4</sup>.

On ne se fatigue pas de recueillir ces témoignages que nous avons trouvés déjà sur les lèvres de Dunois et de d'Aulon. Un lys surgissant lumineux et très droit parmi les épines tordues d'un ravin revêt une grâce achevée qui arrête.

D'Alençon subit plus que jamais l'influence militaire et sanctifiante de la jeune Sainte. Il n'essaya pas de se le dissimuler ; il n'essaya pas de le dissimuler aux autres.

Dans la conduite des choses de la guerre, surtout en ce qui concernait la disposition de l'artillerie, il la préférait à n'importe quel capitaine, eût-il eu vingt ou trente années de pratique, nous l'avons vu<sup>5</sup>... Pour sa conduite personnelle, elle lui en imposa tellement qu'en sa présence il n'osait blasphémer, en dépit de ses mauvaises habitudes ; les paroles grossières lui restaient clouées dans la gorge<sup>6</sup>. Elle l'avait décidé à communier fréquemment ainsi que Clermont. Aubert des Ourches les vit tous les trois communier deux jours de suite à Senlis. Il avait vu de même Jeanne se confesser au Frère Richard<sup>7</sup>.

De Compiègne Jeanne et d'Alençon dirigèrent leurs gens vers Senlis. C'était bien le chemin de Paris. Puis ils espéraient emmener une partie des hommes qui avaient occupé la ville quand elle s'était rendue au roi<sup>8</sup>.

1. Aubert des Ourches, Q. II, 450.

2. *Ibid.*

3. D'Alençon, Q. III, 100.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*, 99.

7. Aubert des Ourches, Q. II, 450.

8. Perceval de Cagny, Q. IV, 24.



Jeanne eut à Senlis une aventure qui agita les juges de Rouen — bien entendu, parce qu'il leur plut de s'en agiter.

L'évêque Jean Fauquerel avait une haquenée. L'*Intendance* d'alors la réquisitionna, non sans la faire estimer. Une délégation fut ensuite donnée à l'Évêque pour toucher à quelque caisse publique le montant de l'estimation, deux cents saluts d'or. Fauquerel cependant protestait, soit qu'il regrettât sa bête, soit qu'il la trouvât mal payée, soit qu'il eût des difficultés à toucher la somme stipulée. Jeanne à qui la haquenée avait échoué, peut-être pour elle-même, peut-être pour un de ses hommes, apprit le mécontentement de Fauquerel. Justement elle n'était pas satisfaite non plus. On n'avait pas trouvé ce qu'on cherchait : la haquenée épiscopale était trop faible pour porter un soldat cuirassé. Elle offrit à l'évêque de lui renvoyer l'animal.

La Trémouille se chargea de la négociation<sup>1</sup>. Que se passa-t-il ? La Trémouille crut-il qu'il n'y avait pas de petits bénéfices ? Gardait-il la haquenée et les deux cents saluts d'or ? Laissa-t-il l'affaire en l'état, c'est-à-dire les deux cents saluts entre les mains de l'évêque, et une haquenée qui lui plaisait, dans son écurie ? Des deux hypothèses ni l'une ni l'autre n'est infaisable. L'histoire ne nous donne là-dessus aucune lumière : vraiment, l'histoire est parfois bien mal renseignée...

On devine tout ce que bâtit sur pareil événement l'imagination malfaisante de d'Estivet. Jeanne avait dérobé une haquenée ! « Et une haquenée d'Évêque ! » Et elle soutenait n'avoir pas, en l'affaire, commis un péché mortel !... Quelle était donc la conscience de cette fille<sup>2</sup> ?

Le prétendu Bourgeois de Paris a relevé un autre *méfait* commis par Jeanne dans la même ville. « A Senlis et ailleurs, écrit-il, elle fit « ydolâtrer le simple peuple ; car par sa faulce hypocrisie ils la suivaient comme *sainte Pucelle*. Elle leur donnait à entendre que le glorieux archange saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite lui apparaissaient souvent et lui parlaient corporellement, et bouche à bouche, comme un amy à un autre<sup>3</sup>. »

Tandis que les exultations patriotiques dont le Bourgeois

1. Jeanne, Q. I, 159-160.

2. D'Estivet, Q. I, 263, 264, 265.

3. Le Bourgeois de Paris, Q. IV, 468.

se fait, venimeusement suivant son habitude, l'écho, animaient Senlis, une bonne nouvelle y fut apportée.

Rebuté par Charles VII, après la campagne de la Loire, et retiré dans son château de Parthenay, le Connétable en avait eu bientôt assez de son inactivité

A la tête des hommes qu'il avait naguères menés à Beaugency et à Marchenoir, il avait envahi la Normandie<sup>1</sup>. Son hypothèse était que le roi marchait sur Paris, et que donc lui-même devait prendre cet objectif, afin que l'ennemi fût saisi de deux côtés simultanément. Toutefois il était de haute utilité que même la marche sur Paris ne lui ôtât point le contrôle de Rouen.

Or ce qu'on apprenait à Senlis, c'est qu'il avait réalisé de point en point ce plan.

Établi sous Evreux<sup>2</sup>, c'est-à-dire au sommet d'un angle droit, dont les lignes formatrices mènent l'une à Rouen l'autre à Paris, il faisait échec aux deux grandes villes. Qu'allait-il décider?... Vers laquelle se porterait-il ? Ce qui était certain, c'est qu'en trois ou quatre étapes, il serait sous les murs de l'une ou sous les murs de l'autre, s'il lui convenait.

Cette manœuvre était dangereuse à l'ennemi. Supposé que Bedford s'obstinât à garder Paris, Richemont le pouvait couper de sa base principale en Normandie. Supposé qu'il sortit, le roi de France n'avait plus qu'à s'approcher de sa capitale, avec « toute sa puissance », ou même à joindre son adversaire qu'on détruirait assez aisément à deux.

Le raisonnement s'établissait sur une base qui fit défaut, à savoir qu'il se trouverait de la décision et de la prestesse d'exécution chez le prince.

Bedford en savait plus que Richemont. Il connaissait le tempérament de Charles, que n'ignorait pas le Breton, il est vrai ; il connaissait de plus ses tractations avec Philippe.

Il savait que le roi ébloui par le « leurre Bourguignon » arrêterait et arrêterait le gros de son armée en dépit des chances qu'il avait de « remettre sa Seigneurie dans Paris ». Le Régent prit le parti de sortir, et c'était le bon.

Laisant la capitale à la garde des Bourgeois, de leur prévôt Simon Morhier, l'un des victorieux de la *journee des Harengs*, de Jean de Luxembourg, évêque de Théroutte,

1. Monstrelet, Q. IV, 391.

2. *Ibid.*, 377-391.

chancelier d'Henri VI pour la France, de Villiers de l'Île Adam enfin, d'autant plus sûr qu'il était « un Français renié », il courut au-devant de Richemont. Il ne demeura presque pas d'Anglais à Paris. Le roi ne voulut pas profiter de l'occasion. Il ne sut pas mobiliser son armée. Il ne fit même pas mine de l'ébranler. Le Régent débloqua Évreux et rassura Rouen. Le raid de Richemont en Normandie finit sans résultat.

Le 26 août, Jeanne et sa compagnie étaient arrivées à Saint-Denys.

La royale abbaye se dressait alors dans toute son austère majesté. L'histoire de la France religieuse et civile s'évoquait, revivait, palpitait, entière, sous le toit de ses deux édifices : le monastère et la basilique.

Ils avaient été élevés à la gloire du premier apôtre de Paris. Décapité avec son prêtre Rusticus et son diacre Eleuthère, Dyonisius, l'un de ces Grecs subtils et courageux qui portèrent la foi nouvelle au bout du monde, survécut à son supplice dans la mémoire des habitants de Lutèce. Clotaire II, le terrible fils de Frédégonde, éleva sur ses reliques un premier monument. Dagobert, le plus célèbre des chevelus après Clovis, l'agrandit. Pépin le Bref et Charlemagne le réformèrent en style de leur temps. Enfin Suger, le populaire Suger, le collaborateur de Louis le Gros, le premier qui, sorti d'une origine petite, soit devenu ministre d'un roi, conçut sur cet emplacement un temple magnifique. Il en bâtit le chœur, l'abside, les parties basses de la nef. Louis IX le saint et Philippe le Hardi son fils terminèrent les ogives.

Sa crypte fut la nécropole de nos Capétiens. Ils y ont dormi un sommeil paisible jusqu'au jour où la grande révolution l'a troublé. C'est là que le Héraut d'armes prononçait : Messieurs, le roi est mort. Vive le roi !

Du Guesclin avait mérité l'honneur de ce tombeau. Il y reposait aux pieds de son maître Charles V.

Le trésor de Saint-Denys était célèbre dans toute la chrétiété. « L'inventaire manuscrit de ses richesses terminé en 1654, occupe un volume grand in-quarto de 536 pages...<sup>1</sup> » ; il fut mis à sac en septembre 1793.

1. *Histoire de l'Abbaye de Saint-Denys*, par M<sup>me</sup> D'AYSAC, Imprimerie impériale, 1861.

L'une des plus précieuses reliques était certainement l'oriflamme. Cette bannière rouge, constellée d'étoiles ou de flammes d'or, avait-elle d'abord été celle des abbés de Saint-Denys ou celle des comtes de Vexin ? Il importe assez peu. Il est hors de doute qu'on la gardait à l'église de l'abbaye. C'est là que Louis le Gros alarmé par l'empereur allemand Henri V qui nous avait envahis et s'était avancé jusqu'à Reims, la prit au milieu de rites chevaleresques qui se reproduisirent invariablement depuis. Lorsque l'oriflamme « se levait » tous les feudataires du roi, toutes les milices communales devaient venir faire leur service. Il était le centre et le signe du ralliement. Philippe-Auguste à Bouvines marchait avec l'oriflamme, toujours contre l'Allemand. Si Jeanne, comme le veut Mathieu Thomassin, appelait Charles « aucunes fois l'auriflamble » (l'oriflamme)<sup>1</sup>, c'était pour signifier que tous les bons Français devaient se serrer autour de lui. Après s'être présentés et avoir servi sous l'héroïque drapeau, il n'était pas rare que les chevaliers déposassent, en ex-voto devant lui, leur cuirasse. On disait alors qu'ils l'avaient offerte à Saint-Denys.

Il est facile de supposer dans quels sentiments de religion et de ferveur pour la cause à laquelle elle avait été dédiée corps et âme, Jeanne fit, sous les nobles voûtes, au milieu de pareils souvenirs, ses prières et ses communions.

Cependant, des deux côtés de l'enceinte de Paris, on se préparait.

Au dedans, Luxembourg, évêque de Thérouenne, demeuré maître par le départ de Bedford, procédait à des cérémonies un peu ostentatoires, propres tout de même à ranimer l'esprit de résistance des Parisiens.

Le jour où Jeanne parut à Saint-Denys, donc le 26 août, sans perdre une heure, il se rendit à la grand'chambre du parlement. Il y trouva réunis les présidents et les conseillers des trois chambres, les maîtres des requêtes, l'Évêque de Paris, le prévôt Morhier, les maîtres et les clercs de la cour des comptes, des avocats, des procureurs, l'abbé de Châtillon, le prieur de Corbeilles, M<sup>e</sup> Jean Chuffart, Pasquier de Vaulz, le doyen de Saint-Marcel, le Commandeur de Saint-Antoine, le prieur de Sainte-Catherine et celui des Jacobins, le curé de Saint-Nicolas-des-Champs, celui de Saint-Médard, celui de Sainte-Croix, celui de

1. Mathieu Thomassin, Q. IV, 304.

Saint-Laurent, bien d'autres, toute la fleur des Anglo-Bourguignons <sup>1</sup>.

Monseigneur de Théroutte savait parler. C'était sinon vertu, du moins devoir d'état, chez un chancelier. Il harangua l'assistance. Il rappela la grande, la magnifique séance de Juillet passé, quand le Duc de Bourgogne avait fait promettre une fois de plus fidélité à Henri VI. Et puis, est-ce qu'avant le récent départ du Régent, beaucoup n'avaient pas renouvelé leurs serments ? Est-ce qu'ils ne s'étaient pas engagés à vivre en paix, en union « dans cette ville de Paris soubz l'obéissance du roy de France et d'Angleterre <sup>2</sup> ? » C'était l'occasion de montrer la valeur de leur parole.

Il fallait voir aussi à nommer des commissaires qui iraient par la ville près des gens d'église « réguliers et séculiers <sup>3</sup> », et leur feraient jurer haine à la cause « de Messire Charles de Valoys dont les hommes estaiant en plusieurs villes et cités environ de Paris <sup>4</sup> ».

Le trésorier de la Sainte-Chapelle, Philippe de Rully, et l'archidiacre de Thiérache, Marc de Foras, furent délégués « à visiter les couvents, chapistres et églises de cette ville pour faire ce que dit est <sup>5</sup> ». Puis, comme aux heures de suprême péril ou de grand deuil, le parlement décida de suspendre ses audiences sauf pour les cas urgents. On avait mieux à faire que de délibérer sur les causes de justice courante.

Ce que Monseigneur de Théroutte n'avait pas conseillé — au moins publiquement — mais ce qui eut lieu néanmoins, ce fut une campagne de fausses nouvelles dans le populaire.

De Jeanne on répétait que c'était une créature « en forme de femme ; mais quoi dans fond, Dieu seul le savait <sup>6</sup> ». Le moins qu'on dût croire, c'est qu'elle était une sorcière.

Quant au roi, les propos étaient plus décisifs : Qui ne connaissait les Armagnacs ? Qui ne se souvenait des crimes de ces scélérats ? Eh bien, Charles, mauvais roi comme il avait été mauvais fils et mauvais parent, Charles le révolté de tout temps contre le pauvre roi dément « derrenier trespasé, à qui Dieu

1. Clément de Fauquembergue, greffier du Parlement de Paris, Q. IV, 454.

2. *Ibid.*, 455.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*, 456.

5. *Ibid.*, 455.

6. Bourgeois de Paris, Q. IV, 464.

pardonne<sup>1</sup> » ! Charles, l'assassin du pont de Montereau, avait abandonné à ses soldats « la ville de Paris, et les habitants d'icelle, grans et petits, de tous estats, hommes et femmes<sup>2</sup> ». Il détruirait la cité et y ferait passer la charrue — *quod erat sua intentio redigendi ad aratrum urbem*<sup>3</sup>. Malheurs aux pauvres chers chrétiens qui l'habitaient ! *christianissimis civibus habitatam*<sup>4</sup>.

L'honnête Clément de Fauquembergue, après avoir enregistré ces calomnies, ajoute : *quod non erat facile credendum*<sup>5</sup> : ce n'était pas facile à croire. Peut-être ; mais quelle calomnie politique n'a pas fait son chemin ?

Celle-ci fit le sien.

Elle servit grandement à exciter le zèle des « quarteniers ». La première semaine de septembre, ils commencèrent chacun à son endroit à fortifier Paris de boulevards devant les portes. « Es maisons qui estaiet sur les murs ils affustèrent canons et cuves pleines de pierres : ils redressèrent les fossés dehors la ville et faisaient des barricades dehors et dedans<sup>6</sup>. »

Elle servit aussi à monter la population<sup>7</sup>. Les joueurs et les élégantes furent les premiers à y trouver leur compte. Frère Richard les avait décidés, lors de sa prédication du cimetière des Innocents, à abandonner qui leurs pernicious amusements, qui leurs toilettes excentriques et immodestes. Mais quand ils surent que ce cordelier « chevauchait à la suite de la Pucelle et que par ses discours il faisait tourner les côtés qui avaient fait serment au régent de France », ils coururent de plus belle aux cartes, aux dés, aux boules, aux « cornes », aux robes terriblement fendues, et au reste. Ce qui touchait au roi Charles et à Jeanne, de près, de loin, devint en horreur à Paris.

La religion fut mêlée à ce mouvement.

Une messe fut célébrée tous les jours à Notre-Dame pour obtenir la défaite de Charles<sup>8</sup>.

Une procession solennelle fut fixée au 4 septembre sur

1. Fauquembergue, Q. IV, 458.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

6. Bourgeois de Paris, Q. IV, 463, 464.

7. Le Bourgeois de Paris, publications Ayroles, III, 519.

8. Ayroles, d'après les *Registres du chapitre de Notre-Dame*, III, 530.

la montagne Sainte-Geneviève ; les reliques de la patronne de Paris y furent portées<sup>1</sup>.

A cette procession on pria sans doute, mais on causa plus encore probablement. Les fidèles de sainte Geneviève se répétaient les uns aux autres que « l'ennemi mettrait à mort toute personne de l'un et l'autre sexe qui lui tomberait entre les mains. Il en avait fait serment , il s'en vantait<sup>2</sup> ». Pour tout achever, la vie renchérit considérablement. « Pas un homme n'osait sortir pour cueillir un fruit à sa vigne, ou du verjus, ni aller aux marais rien ramasser<sup>3</sup> »

Est-ce à dire que Charles n'avait plus aucun tenant dans la place ? Ce serait fort extraordinaire ; et nous ne le pensons pas. Le soin que prit Monseigneur de Théroüenne de faire prêter un nouveau serment de fidélité le 27 et le 28 août aux ecclésiastiques tant réguliers que séculiers, prouve qu'il n'était pas sans inquiétudes. Nous possédons même des témoignages positifs établissant le loyalisme de plusieurs.

« Il y en avait qui cognoissaient le roy Charles, septième de ce nom, estre leur souverain seigneur et le vray héritier du royaume de France, et comment à grand tort on les avait séparés et ôtés de sa seigneurie et obéissance et mis soub le roy Henry, usurpant grant partie du royaum<sup>4</sup>. »

Le clergé donnait partiellement dans cette opinion. Il n'est pas impossible que quelques chanoines de Notre-Dame, par exemple Jean Pinchenot et Jean Guenet, soient passés au camp de Jeanne dès qu'elle fut à Saint-Denys. Sûrement ils laissaient derrière eux des amis politiques.

Le suprême effort de résistance que nous connaissions avant l'assaut fut un effort d'argent. Les dépôts remis aux banques par certains particuliers furent réquisitionnés « et baillés aux receveurs ». Les églises et personnes ecclésiastiques furent conviées à emprunter et à porter le montant des prêts à la même caisse<sup>5</sup>. En preuve de son zèle, le chapitre de Notre-Dame vendit pour deux cents saluts d'or, un buste de Mgr Saint Denys « qui se portait processionnellement aux fêtes de supplication ».

1. Ayroles, III, 530.

2. *Ibid.*

3. Chuffart, dans Ayroles, III, 520.

4. *Journal du Siège*, Q. IV, 200.

5. Fauquembergue, Q. IV 456.

Tandis que Paris offrait ce spectacle d'une grande cité enfiévrée parce que l'ennemi campe sous ses murs, que se passait-il de notre côté ?

Jeanne et d'Alençon ayant établi leur quartier général à Saint-Denys, se trouvaient fort à même d'aller fréquemment reconnaître la capitale. Ils escarmouchaient « deux ou trois fois chacun jour, une fois en un lieu et puis en l'autre<sup>1</sup> » ; au moulin à vent de la Chapelle, à la Porte Saint-Denys, ou bien devant quelque poterne de l'enceinte bâtie par Charles V et Charles VI. Jeanne cherchait le point faible de ces hautes et longues murailles grises interrompues seulement par de hautes et grosses tours.

L'activité qu'elle remarquait sur les fortifications ne l'épouvantait point ; mais elle comprenait que plus le roi tardait, plus il rendait la tâche difficile. Elle lui envoyait messenger sur messenger pour le presser. D'Alençon faisait de même ; nulle réponse. Le 1<sup>er</sup> septembre, le Duc, d'accord avec Jeanne, prit le parti de se rendre près de Charles : le roi ne voulait pas venir, il irait trouver le roi<sup>2</sup>. Il le rejoignait à Senlis.

Charles y était arrivé le 30. Le séjour de Compiègne le gênait depuis que l'avant-veille il avait signé qu'il donnerait Compiègne en garantie au « beau cousin ».

Le moins était qu'il ne fût pas présent lorsque se ferait l'abandon. Or il savait que Philippe ne laissait pas traîner ces sortes d'affaires.

Effectivement, à peine avait-il quitté Compiègne que les commissaires du magnifique Duc se présentaient<sup>3</sup>. Ils réclamaient le dû au nom de leur maître. Le roi envoya l'ordre à Flavy, lieutenant du capitaine La Trémouille, et aux Attornés de s'exécuter. Flavy voulut obéir : il n'était pas le lieutenant de son capitaine pour rien. Mais les Attornés étaient d'autre pâte. Ils refusèrent de livrer leurs clefs<sup>4</sup>.

Regnault de Chartres<sup>5</sup>, qui ne s'émuait pas aisément, s'émut. Quelle peine pour son ami de Dijon, d'Arras, et de cent autres lieux ! Il courut à Compiègne, supplia les Attornés, supplia le clergé, supplia les bourgeois. Allait-on laisser en souffrance la signature du roi ? C'était dur d'y faire honneur ;

1. Perceval de Cagny, Q. IV, 25.

2. *Ibid.*

3. *Mémoire à consulter*, Q. V, 174.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*, 175.



il était le premier à reconnaître que c'était dur. Mais « la nécessité des affaires<sup>1</sup> » ne permettait pas l'hésitation. Il fallait « gratifier le Duc de Bourgogne pour le retirer et faire départir de l'alliance de l'Anglais ». Et puis ce serait court, l'occupation des Bourguignons ; cela durerait pendant les trêves seulement, ainsi qu'il l'avait désiré et qu'il lui avait été accordé<sup>2</sup>.

Monseigneur le chancelier de France n'eut aucun succès. Ses auditeurs répondirent « d'une commune voix qu'ils étaient très humbles sujets du roi, désiraient le servir de corps et de bien ; mais de se soumettre au Duc de Bourgogne ils ne le pouvaient pour la grande haine que le dit duc avait conçue contre eux, à cause qu'ils n'avaient voulu faire ce qu'il désirait au préjudice du bien et du service de Sa Majesté. Ils l'exposeraient d'ailleurs à Sa Majesté par leur très humble supplique et remontrance. Les instances du chancelier, les jussions même répétées ne les feraient pas départir de leur avis. Ils étaient résolus de se perdre, eux, leurs femmes et leurs enfants, plutôt que d'être exposés à la mercy du dit Duc<sup>3</sup> ».

Regnault de Chartres aux abois offrit à Philippe Pont-Sainte-Maxence qui venait de se remettre à Charles<sup>4</sup>. Philippe accepta : mieux valait Pont-Sainte-Maxence que rien. Il se réservait de trouver Compiègne à son heure.

On devine que le Duc d'Alençon arrivait mal au milieu de ces manœuvres. Il n'était pas bon qu'il sût la déconvenue de Regnault à Compiègne parce qu'il aurait su le traité du 28, duquel personne n'était fier. On fit tout pour se débarrasser de lui. Particulièrement, on lui promit que Charles serait sous Saint-Denys le lendemain<sup>5</sup>. Jean d'Alençon n'en demandait pas davantage. Il remonta en selle pour son campement, muni, non pas d'un « bon billet », mais d'une « bonne parole » ; ce qui dans la conjoncture était tout un.

D'Alençon attendit le roi le 1<sup>er</sup> ; pas de roi ; le 2, le 3, le 4, même absence<sup>6</sup>.

C'est durant ces longues et lourdes journées qu'il écrivit aux Parisiens. Il s'adressait au prévôt de Paris, au prévôt des marchands et aux échevins. Nous ne savons de ce document

1. *Mémoire à consulter*, Q. V, 175.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. Perceval de Cagny, Q. IV, 25, 26.

6. *Ibid.*

que ce qu'a bien voulu nous en garder le Bourgeois, c'est-à-dire un travesti. Le Duc mandait certainement aux personnages ci-dessus désignés ce qui avait été mandé aux villes de Troyes, de Reims et de Soissons ; il prononçait des mots de pacification et promettait « l'abolition » du passé. Mais on vit bien « sa malice », conclut le Bourgeois qui fait le fin. C'était du « bel langage pour émouvoir le peuple<sup>1</sup> ». Et il lui fut conseillé de ne pas perdre son papier dans l'avenir<sup>2</sup>.

Quand les troupes sont au repos, le diable n'est jamais bien loin. Le bivouac de Saint-Denys n'échappa point aux communes tentations, quoique Jeanne fût vigilante. Bien plus, parce qu'elle était vigilante, elle aperçut « une jouvencelle » qui attendait les soldats. Aussitôt son zèle s'anime. Sa pensée : c'est le péché qui perd les batailles, la possède. Elle tire son épée, poursuit la Dalila de barrière, la rejoint et la frappe du plat de sa lame, si bel et bien que celle-ci se rompit. Était-ce le glaive virginal de Fierbois<sup>3</sup> ?

Ne voyant rien venir et ne comprenant rien à l'attitude du roi, d'Alençon crut devoir retourner à Senlis, le 5.

« Il fist tant que Charles se mist à chemin, et le mercredi fut à disner au dit lieu de Saint-Denys. De quoy la Pucelle et toute la compagnie furent moult resjouis. Et n'y avait celui de quelque estat qu'il fût, qui ne dit : Elle mettra le roy dans Paris : il ne tient qu'à lui<sup>4</sup>. »

Sans doute, il y avait longtemps qu'il tenait à lui ; et il y tiendra jusqu'au bout !... Sa présence sous les murs aurait donné du cœur à ses partisans, à ceux qui, le 8, crieront sur les deux rives de la Seine : Sauve qui peut !... Tout est perdu !... afin d'assurer l'entrée des assaillants<sup>5</sup>. Il n'a pas voulu, il ne voudra point : le charme Bourguignon lui a fermé et fermera irrémédiablement les deux yeux.

Le roi est à Saint-Denys. Le parti de la guerre a cette confiance qu'il va se laisser entraîner. Charles est jeune. Le sang des aïeux va lui battre aux veines. Il ne va pas laisser partir seuls ses chevaliers à lui, les camarades de son âge. Et Jeanne, d'Alençon, le Bâtard d'Orléans, Bourbon, Laval, Boussac, Retz, Lahire, Xaintrailles, de lever le camp joyeux,

1. Le Bourgeois, Q. 463, 464.

2. *Ibid.*

3. D'Alençon, Q. III, 99.

4. Perceval de Cagny, Q. IV, 26.

5. Fauquembergue, Q. IV, 457.

bannières en tête, la nuit venue, pour aller prendre gîte à mi-chemin de Paris, au village de Saint-Denys de la Chapelle<sup>1</sup>. Saint-Denys de la Chapelle est aujourd'hui une paroisse de Paris : on y garde pieusement le souvenir d'une longue prière et d'une communion de la Sainte de la Patrie faite dans l'église d'alors. Nulle tradition ne saurait avoir des bases plus assurées.

Eh bien, non! Charles ne se décida pas. Il resta en son logis, l'abbaye sans doute. Il n'y avait certainement consulté ni Louis le Gros, ni Suger, ni Charles V, ni du Guesclin, ni personne de ces déterminés héros qui « dormaient leur sommeil » dans les cryptes.

Le lendemain matin 8 septembre, fête de la Nativité de Marie<sup>2</sup>, la chevalerie quitta la Chapelle. Jeanne avait environ douze mille combattants, au dire du faux Bourgeois<sup>3</sup>. Elle était suivie d'un gros équipage de chariots, de charrettes, de chevaux, de mulets qui traînaient « des bourrées à trois harts », et tout ce qu'il fallait soit pour remplir les fossés de Paris, soit pour en écheller les murailles.

Ses nombreuses reconnaissances opérées depuis huit jours qu'elle battait le pays, l'avaient convaincue que le meilleur point d'attaque était la porte Saint-Honoré. Elle mit donc en bataille tout en face sur la butte aux Moulins les compagnies de Retz et de Gaucourt. « Elle avait appelé qui bon lui semblait<sup>4</sup> », c'est-à-dire tous les hommes de bonne volonté.

Ce plan offrait un danger, c'était qu'au moment de l'assaut alors qu'elle serait occupée en face, les Anglo-Bourguignons de Paris sortis par la porte Saint-Denys la prissent en flanc avec menace de la tourner. C'est pourquoi elle posa d'Alençon et Bourbon en réserve derrière les vallonnements où se tenait habituellement « le marché aux pourceaux<sup>5</sup> ». Ainsi pouvaient-ils surveiller la manœuvre éventuelle et la réprimer. Cependant ils « demeuraient à l'abri des canons, veuglaires et couleuvrines<sup>6</sup> » des artilleurs parisiens.

La butte aux Moulins fournit à Jeanne un bel emplacement pour son artillerie<sup>7</sup>. De là aussi elle observait commodément les

1. *Journal du Siège*, Q. IV, 197, 198.

2. Perceval de Cagny, Q. IV, 26.

3. Chuffart, Q. IV, 465.

4. Perceval de Cagny, Q. IV, 26.

5. Jean Chartier, Q. IV, 86-87.

6. Perceval de Cagny, Q. IV, 26.

7. Jean Chartier, Q. IV, 86.

remparts. Elle voyait les bannières ennemies aller, venir, appelant les défenseurs à leur poste : une surtout très grande, blanche et marquée de la croix vermeille anglaise<sup>1</sup>.

Sur les deux heures après midi, « toutes les gens estant ès sermons » de la feste de la Nativité de Marie, mère de Dieu, l'attaque se déclencha<sup>2</sup>. Le sire de Saint-Vallier, un Dauphinois, s'y distingua.

« Il fist tant que luy et ses gens allèrent bouter le feu au boulevard et à la barrière de la porte Saint-Honoré<sup>3</sup> ». Après l'incendie du boulevard, Jeanne put descendre aux fossés : c'était la tactique d'alors.

Il y en avait deux, concentriques, autour de Paris. Le premier était sec, le second plein d'eau. Jeanne et ses gens, en grand nombre, franchirent vivement le premier et se présentèrent sur le terre-plein ou « dos d'âne » qui les séparait du second. Ils y furent accueillis par une grêle de traits, de cailloux, de boulets de pierre. Les traits étaient fichés si nombreux « en la terre qu'elle en paraissait hérissée ». Il y eut des chevaliers et des écuyers frappés, renversés même, bien peu furent blessés ; aucun ne le fut grièvement « par la grâce de Dieu et la prière de la Pucelle<sup>4</sup> ».

Cependant la panique se répandait dans Paris. Les églises se vidaient de la foule qui les remplissait. Chacun courait chez soi et « fermait son huys<sup>5</sup> », tandis que « des gens affectez ou corrompus (des amis de Charles) en toutes les parties de la ville, en deçà et en delà des ponts, criaient que tout était perdu et que les ennemis estaient entrés et que chacun se retirât et fit diligence de soy sauver ».

Plusieurs comptaient, de chaque côté du rempart, croyons-nous, sur cette « commoission<sup>6</sup> ».

C'eût été la grande heure, véritablement l'heure du roi. S'il se fût trouvé au milieu de ses gendarmes, et s'il eût voulu, levant sa visière, jeter aux Parisiens d'en face par-dessus le fossé plein d'eau, sa royale parole, qu'il tendait la main à son peuple, qu'il pardonnait tout, qu'il oubliait tout, Paris mobile, impressionnable, cordial, se serait détrompé. Il eût cessé de croire que

1. Jean Chartier, Q. IV, 86.

2. Fauquembergue, Q. IV, 457.

3. *Journal du Siège*, 126.

4. Perceval de Cagny, Q. IV, 27.

5. Fauquembergue, Q. IV, 457.

6. *Ibid.*

son prince voulait l'égaliser au sol : et ses ponts-levis se seraient abaissés. Henri IV eût compris et saisi l'instant.

Sans contredit, admirable est Jeanne, telle que nous la représentent les chroniques : debout, son étendard à la main, découverte à la mitraille qu'elle brave, en appelant aux assiégés par son cri : Rendez-vous ! rendez-vous au roi Jhésus<sup>1</sup>. Sans contredit, le soldat qui lui répond : Voire ! ribaude<sup>2</sup>, paillardre ! n'est qu'un rustre. Cependant Jeanne était la sujette : le roi seul avait qualité pour prononcer le mot décisif. Mais il demeura du côté « de Montmartre, ses prinches aviecq luy<sup>3</sup> ».

Qu'est-ce qui le retenait loin de la mêlée ?

Une prudence un peu couarde ? Non ; autre chose : toujours la même. L'auteur de la « Chronique Normande<sup>4</sup> » nous livre le secret. Il a su que Philippe de Bourgogne ne permit pas à Charles de souffler. Le 8, au moment où se livrait l'assaut, renseigné de tout, il envoya au souverain un héraut qui représenta l'inutilité de cette violence. Le Duc Philippe tiendrait sa promesse et mettrait Charles dans sa ville<sup>5</sup>. Et celui qui s'était laissé berner par le Bourguignon à Reims, à Soissons, à Arras, à Compiègne, se laissa berner encore à Paris. Il va bientôt en donner la preuve suprême.

Jeanne a échoué dans son adjuration aux Parisiens. Il faut préparer l'échellage : autant dire qu'il faut d'abord passer le fossé plein d'eau. Elle ordonne d'aller chercher à la Butte aux moulins « les fagots à trois harts », les fascines et tout ce qu'on pourra réunir de bois. Il ne s'en trouva pas assez pour établir le passage. Jeanne se mit à explorer la profondeur, du bout de sa lance. Peut-être rencontrera-t-elle quelque endroit où l'eau serait moins haute. Tandis qu'elle allait et venait ainsi, elle « fut navrée d'un trait d'arbalète à hausseped, par la cuisse<sup>6</sup> ». Les blessures ne l'épouvantaient guère. Elle avait été blessée le 7 mai et le 2 juin, et n'en avait pas moins pris les Tourelles et Jargeau. Dieu lui avait demandé du sang comme rançon de ses victoires. Elle s'en souvenait. Ce n'est donc pas parce qu'un

1. Chuffart, Q. IV, 465.

2. *Ibid.*

3. Monstrelet, Q. IV, 392.

4. Pierre Cochon, né à Fontaine-le-Dun, près Yvetot, clerc de l'église de Rouen, a écrit une chronique justement estimée, sous le titre de *Chronique Normande*. Elle va de 1108 à 1430.

5. Cochon, Publication d'Ayroles, III, 472.

6. Jean Chartier, Q. IV, 87. Perceval, Q. IV 27.

méchant vireton l'avait atteinte qu'elle quitterait le lieu du combat. Elle y resterait ; et le lendemain, dès l'aube, on verrait bien... Le mois de mai dernier aux heures ailées et sublimes du jeune enthousiasme, sur les bords de la Loire, c'est ainsi qu'on faisait. Quand la nuit surprenait, on dormait sur le champ de bataille ; et on reprenait l'œuvre le lendemain au point où on l'avait laissée<sup>1</sup>. Il fallait recommencer cela ! Non, elle ne partira pas du pied de ces murailles<sup>2</sup>. Il se trouvera sans doute des soldats pour demeurer avec elle. Au fond elle se défiait. Elle voyait bien que les siens étaient prêts à ne pas s'obstiner, à ne pas tenir. Elle s'était bien aperçue que La Trémouille faisait tout pour ramener ses hommes à Saint-Denis<sup>3</sup>. Et pourtant s'obstiner, tenir, fut de tout temps le grand secret du gain des batailles.

Gaucourt la pressa de se retirer, elle refusa<sup>4</sup>. D'Alençon et Clermont insistèrent, elle refusa encore<sup>5</sup>. Le mal était que sa blessure ne lui permettait pas de se tenir debout, de marcher, d'aller quérir les camarades ; elle était livrée à la merci de ceux qui voudraient l'emporter malgré elle : ce fut ce qui advint. Sur les onze heures du soir, rapporte Perceval, « contre son vouloir ils l'emmenèrent, ils la tirèrent hors du fossé<sup>6</sup> ». Elle a déposé de cette violence dans la session du 22 février. « Les seigneurs me tirèrent de force. Si je n'avais été blessée, rien ne m'eût fait partir<sup>7</sup> ». Ce fut de cette façon que « faillit l'assault. La Pucelle avait très grand regret d'elle ainsy soi départir, en disant : Par mon martin, la ville eût été prise. Ils la mirent à cheval et la ramenèrent au dict lieu de la Chapelle<sup>8</sup> ». Concluons par un mot de juriste qui exprime à merveille le triste résultat de la tentative : les troupes royales « se retirèrent à leur dommage<sup>9</sup> ». Elles avaient perdu *leur procès*, elles avaient perdu leur journée. A qui la faute ?

Le lendemain, malgré la fatigue de la veille et sa blessure, la sainte intrépide était levée de bonne heure. Elle appela son

1. 6 et 7 mai ; 11 et 12 juin ; etc.

2. Jean Chartier, Q. IV, 87.

3. Le héraut, Q. IV, 48.

4. Perceval de Cagny, Q. IV, 23.

5. Jean Chartier, Q. IV, 87.

6. Perceval de Cagny, Q. IV, 27.

7. Jeanne, Q. I, 57.

8. Perceval de Cagny, Q. IV, 27.

9. Le greffier du Parlement, Fauquembergue, Q. V, 457

« Beau Duc » et le pria de faire sonner les trompettes. Elle ne voulait pas s'éloigner « sans avoir la ville <sup>1</sup> ». D'Alençon et d'autres capitaines étaient fort de cet avis. Quelques-uns cependant pensaient autrement. Tandis que se tenait le conseil de guerre on annonça l'arrivée du baron de Montmorency avec une cinquantaine de gentilshommes. L'arrière-petit-fils de Jacques, le rude moissonneur d'étendards allemands à Bouvines — il en apporta, le soleil tombé, une douzaine à son roi, afin que Philippe Auguste reposât cette nuit sur un lit de gloire <sup>2</sup> — appartenait jusqu'alors au parti Anglo-Bourguignon. Il s'en détachait et se donnait à la compagnie de la Pucelle. Il fournit de bonnes nouvelles de Paris d'où il sortait. Il fallait bien que les portes et les murs fussent douteusement gardés puisqu'il avait pu les franchir sans difficultés. Les capitaines reprirent « le cœur et le courage ». Ils décidèrent de retourner à la ville. Les souffles de jadis, les souffles sains et vifs comme ceux qui viennent du large, se levaient de nouveau. Ce ne fut qu'un matin. L'aveuglement royal persistait. La ville?... Pourquoi l'attaquer ? Le Duc de Bourgogne va la remettre ! Et puis il y avait l'homme funeste, tout-puissant : La Trémouille ! Le héraut de Berri, l'auteur de la *Chronique de Normandie* le voit et le montrent menant l'intrigue qui va faire retourner sur ses pas l'ardente troupe. Comment ne l'eût-on pas rencontré dans cette louche opération <sup>3</sup> ?

Ils allaient donc Jeanne, d'Alençon, Montmorency, lorsque le Duc de Bar et le Comte de Clermont se présentèrent à eux. Ils « prièrent à la Pucelle que sans aler plus avant, elle retournât de vers le roi au lieu de Saint-Denys. Et aussi de par le roy prièrent le Duc d'Alençon et commandèrent à tous les autres capitaines qu'ils s'en vinssent et amenassent la Pucelle avec eux <sup>4</sup> ».

Le mécontentement fut grand, mécontentement mêlé de chagrin. « Ils furent très marris <sup>5</sup>. » Et néanmoins ils obéirent à l'ordre royal.

1. Perceval de Cagny, Q. IV, 27.

2. Le Breton.

3. « Le Sire de La Trémouille fist retourner les gens d'armes à S. Denys », dit le héraut de Berri, Q. IV, 48.

« Il fut avisé (à ce qu'ils n'entrassent pas dans Paris) par un nommé Messire de la Tremolle du côté du dit Charles. » Pierre Cochon publié par Ayroles, III, 472.

4. Perceval de Cagny, Q. IV, 28.

5. *Ibid.*

Au surplus, tout n'était pas désespéré. Ce pouvait n'être que partie remise. La semaine précédente, en effet, d'Alençon avait ou pris ou simplement jeté un pont sur la Seine à Saint-Denys même. On pourrait l'utiliser et attaquer Paris par là. On irait près de Charles puisqu'il le désirait, et vingt-quatre heures plus tard on reprendrait les champs<sup>1</sup>.

Certains hommes pris de la frénésie du suicide préparent leur mort avec une telle perfection de détails, que la sollicitude la plus vigilante est incapable de les soustraire à leur destin. Tel fut alors Charles, le singulier, l'étonnant, l'inconcevable Charles. Il avait pensé au pont ; à la possibilité de l'évasion, par ce pont, de la bravoure française qu'il entendait contenir. Et la nuit suivante, il le fit détruire<sup>2</sup> !

On voudrait savoir s'il vit Jeanne ; et s'il lui parla, on voudrait savoir ce qu'il lui dit, ce qu'ils se dirent ; quelles innocences diplomatiques il débita devant l'enfant lucide qui savait que la paix avec Philippe se ferait à la pointe de la lance. Sur ces choses, les chroniques sont muettes ; c'est dommage. Elles ont retenu seulement qu'il tint des conseils où l'on parla beaucoup sans se mettre d'accord sinon sur ceci qu'il « fallait retourner sur la rivière de Loire<sup>3</sup> ».

« Le beau cousin de Bourgogne » avait pourtant des soucis ; c'était sa seule simplicité. Tant que le roi était à Saint-Denys, il y avait du danger. Un pont coupé se rétablit ; la résolution de ne pas assaillir se mue en la résolution d'assaillir. Ces considérations le décidèrent à l'envoi d'une nouvelle ambassade : et une ambassade chargée de paroles précises. Les ambassades ne lui coûtaient pas, et les paroles précises ne lui coûtaient guère plus que les paroles vagues.

Le sire de Charny vint donc demander au roi un sauf-conduit pour son maître, car il voulait aller à Paris, prendre langue avec des hommes à lui, sur la grosse affaire de la reddition. Un sauf-conduit ! Un sauf-conduit pour cette négociation ! De cette fois enfin on touchait au but. Les conseillers royaux s'enflammèrent. Et le roi crut encore cela. Il délivra le sauf-conduit<sup>4</sup>.

Le magnifique Duc mit le papier dans sa poche et demeura

1. Perceval de Cagny, Q. IV 28.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, 29.

4. Le Héraut de Berri, Q. IV, 48.



sur ses terres. Il savait de reste que Charles après l'avoir attendu — que faisait-il que l'attendre depuis Reims ? — finirait bien par s'en aller vers la Loire de ses rêves indolents et puérils. Alors lui-même irait retrouver le Régent et l'on fêterait ensemble l'échec de « Messire Charles de Valoys ».

Effectivement Charles, fatigué de son interminable station « sous l'orme », s'engageait le 13 novembre sur le chemin de Lagny, pour aller vers Provins, Bray, et par delà, gagner un gué près de Sens, puis, Courtenay, Montargis, Gien. Son armée fondait à chaque étape. Elle perdit vite jusqu'à la forme d'armée en marche pour arriver à celle d'une troupe en déroute. Lui-même, Charles, changea les traits d'un roi triomphant contre son ancienne figure de prince battu. Certaines choses sont pleines de larmes.

Il avait cependant nommé des gouverneurs avant de s'éloigner. Clermont avait été fait lieutenant de l'Ile-de-France et du Beauvaisis, Culan de Saint-Denys, Flavvy de Compiègne et Chabannes de Creil<sup>1</sup>. Ce fut le boni de la campagne de Paris, avec une cérémonie dans la basilique dont il aurait bien pu se dispenser : son intronisation.

La décision de quitter Saint-Denys fut un nouveau coup pour la Sainte de la Patrie. Saint-Denys, c'était Paris en vue, l'armée encore en alerte, des événements tels que le retour de Montmorency au giron national possibles, les Voix obéies, car ses Voix qui ne lui avaient pas dit d'assaillir Paris lui disaient de ne pas quitter Saint-Denys<sup>2</sup>. Pas de doute qu'elle eût confié à son roi l'invitation mystérieuse ; pas d'épine plus pénétrante que de voir son roi passer outre à la confiance, et lui imposer la contrainte morale d'un départ qu'elle sentait gros de désastres<sup>3</sup>.

Elle se souvint alors qu'elle n'était pas à l'armée au même titre que les hommes d'armes ; qu'elle n'y était pas de par la volonté du prince, mais de par la volonté d'un infiniment plus grand que lui, dont il n'était que le lieutenant. « Messire » était son seigneur à elle, « Messire Jésus » ! qui avait près de soi « la reine Marie ». Elle regarda le fanion qu'elle avait reçu de ses Voix pour lui signifier à jamais ces choses ; elle revit Notre-

1. Monstrelet, Q. IV, 394.

2. Jeanne, Q. I, 57.

3. *Ibid.*

Dame de Bermont, Notre-Dame des Voûtes, Notre-Dame des Miracles, à qui elle avait fait serment aux jours longs de l'attente et aux jours glorieux de la victoire ; elle alla chercher près de sa souveraine et mère le réconfort pour sa *via crucis* commençante.

Elle entra dans la basilique de Saint-Denys, s'agenouilla devant la statue de Marie qui présidait, comme il était d'usage commun, à la chapelle absidale de la basilique, et en présence des reliques vénérables de Saint Denys, « qui est le cri de France », elle offrit « le blanc harnois » dont elle avait été équipée : celui-là même très probablement qui avait fixé l'attention de Gui de Laval, à la Selle-en-Berri. Ce harnais blanc, c'était son armure d'acier avec les buffleteries qui en dépendaient. Un Anglais lui avait rendu son épée<sup>1</sup> soit lors de l'assaut de Paris, soit lors des courses et escarmouches de la semaine précédente. Comme le jeune David avait laissé devant l'arche le glaive de Goliath, elle déposa l'arme de son prisonnier en oblation. Plusieurs blessés de l'assaut de Paris firent comme elle<sup>2</sup>.

Puis, silencieuse, obéissante et meurtrie, elle se disposa à suivre le roi.

Les responsabilités de Charles de France, celles de la Trémouille et de Regnault de Chartres sont lourdes dans la campagne militaire qui se clôt ainsi.

Le Prince qui conduit son armée contre l'ennemi, doit être décidé à produire tout son effort pour s'assurer la victoire. Nul prétexte ne l'en dispense. Charles l'oublia ; ses conseillers l'oublièrent, autant que lui.

L'histoire, elle, ne saurait l'oublier. Ce qu'elle n'oublie pas non plus, c'est que le roi se laissa berner comme un enfant, n'étant plus un enfant. Comment ne mesura-t-il pas mieux la haine que lui portait le grand Duc et le jeu de ses convoitises anti-nationales ? Quant aux favoris, il est pour le moins difficile qu'on les excuse de collusion avec Philippe. L'envie et l'ambition les égarèrent. S'ils avaient voulu, le roi eût vu clair et marché généreusement.

Jeanne fut leur victime. Assistée, elle eût pris Paris : elle fut abandonnée. Il eût suffi de persévérer comme on persé-

1. Jeanne, Q. 1, 179.

2. *Ibid.*

véra aux Tourelles pour réussir. On refusa de persévérer. Il fallait ne la pas entraver ; on résolut de l'entraver. Dieu ne sauve ni les individus ni les peuples malgré eux. Il n'introduit personne contre son gré dans le Paradis ; il n'arrache pas davantage un roi à la défaite contre son gré. Il faut au moins, suivant le mot de Jeanne, que les hommes d'armes bataillent tant qu'ils peuvent pour que de là-haut leur vienne la victoire. Quand, au matin du 9, notre chevalerie retournait au combat, elle fut arrêtée ; quand, au soir du 8, Jeanne appelait aux armes, sa voix fut étouffée : on l'enleva de force du champ d'honneur. Que la responsabilité de l'échec retombe sur la tête de qui prépara l'échec : ce ne fut pas la Sainte de la Patrie.

---



# TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages.
PRÉFACE . . . . .	V

## CHAPITRE PREMIER

### LES TEMPS DE LA SAINTE DE LA PATRIE DANS LE MONDE

1875-1450

Les hommes extraordinaires ne trouvent leur raison nécessaire et suffisante d'être, ni dans les circonstances de temps, ni dans les circonstances de lieu qui les entourent. — Cependant ces circonstances sont utiles à étudier, quand on traite de la Sainte de la Patrie. — Pourquoi ? — Circonstances dans le monde. — Étendue de celui-ci. — Son abandon à la peste, à la famine, à la guerre. — Parole de La Hire. — Peste noire. — Guerre universelle. — Où en sont l'Indoustan, la Perse, la Babylonie, la Syrie, l'Égypte, le Danemark, la Russie, la Hongrie, Chypre, Constantinople, Pise, Gênes, Venise, Milan, l'empire allemand. — Albert Dürer et son chevalier symbolique. — Galeas Visconti et ses prohibitions. — Ce que deviennent l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre. On parlera de la France au chapitre suivant. — Comment et pourquoi, dans cette crise universelle, l'action de l'Église devient moins efficace. — D'ailleurs, nul grand mouvement d'esprit humain au temps de Jeanne. — Pédantisme et inefficacité de l'humanisme naissant. — Combien Jeanne dépasse son époque. — Elle est loin, très loin, du xv<sup>e</sup> siècle naissant parce qu'elle est au-dessus de lui, très au-dessus de lui. . . . .

I

## CHAPITRE SECOND

## LES TEMPS DE LA SAINTE DE LA PATRIE EN FRANCE

1380-1422

Pages.

Causes de la perte de la France sous Charles VI : une minorité de huit ans ; une vie de mi-raison de quatre ans ; trente ans de démence. — Querelles des oncles du roi pendant sa minorité ; dilapidations ; émancipations ; guerre dont on lui fait porter la responsabilité : Roosebeke. — Tempérament impulsif du roi ; au lieu de le calmer, on l'excite : ses plaisirs ; ses chasses ; son mariage. — Pas un cœur pour le soutenir et soutenir le pays ; ses oncles pensent à eux-mêmes ; son frère est un charmant homme mais léger, bientôt assassiné d'ailleurs par Jean de Bourgogne ; Isabeau est une mauvaise femme ; le Dauphin est éloigné de son père. — Hors de la famille royale il n'y a pas non plus de concours utile : ni de l'Université, grand corps actif et influent, mais révolutionnaire ; ni du parlement qui se tient de parti pris à l'écart ; ni des États généraux ; ni du peuple qui aime le roi mais ne fut jamais une force de pouvoir, quoique pouvant être une force d'appui. — S'il n'y a plus d'autorité en France, en revanche, il y a deux gouvernements : celui de Paris ou de Troyes et celui de Bourges. — Leur délimitation ; leurs attributions. — La situation s'aggrave par l'invasion anglaise de Henri V. — Portrait de ce Henri, l'une des plus complètes et terribles figures de conquérant qui se puisse rêver. — Tentative d'accord entre Français ; son échec. — Perrinet Leclerc ouvre Paris aux Bourguignons du duc de Bourgogne. — Danger croissant du voisinage de Henri V. — Essai d'entente entre le Dauphin et le Duc de Bourgogne ; le meurtre de Jean sans Peur à Montereau. — Philippe le Bon fils et héritier de Jean sans Peur se jette dans les bras des Anglais ; Isabeau adhère à l'alliance ; traité de Troyes (1419). — Reconnu par tous les souverains étrangers, sauf par le pape Martin V. — Fin juridique de la France. — Misère profonde du Dauphin. — Henri V entre à Notre-Dame avec Charles VI et Isabeau. — Mort imprévue du conquérant. — Vive Henri VI de Lancastre par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre ! — Où donc est le secours. . . . .

## CHAPITRE TROISIÈME

L'ATTENTE, LE VILLAGE, LA FAMILLE, LA NAISSANCE  
DE LA SAINTE DE LA PATRIE

1412

Pages.

Quel sera le secours de Dieu à la France ? — Noble réponse de Mathieu Thomassin. — Le secours de Dieu à la France, c'est la Sainte de la Patrie. — La Sainte de la Patrie est aussi un secours à l'Église. — Certitude des documents qui la concernent. — L'attente de quelqu'un qui changera la fortune de la France et celle de l'Angleterre, avant que paraisse la Sainte de la Patrie. — Avertissement à Charles VI par Marie la Gasque, à Henri V par Jean de Gand ; prophétie dite de Merlin ; prophéties qui n'avaient droit à aucune créance. — Après l'attente du personnage, sa naissance. — Le lieu de cette naissance : Domrémy. — Vue sommaire et description de Domrémy. — Parents de Jeanne ; leur caractère ; leurs occupations. — Naissance de la Sainte de la Patrie ; Jeanne. — Description faite par Perceval de Boulainvilliers au Duc de Milan, Marie-Philippe Visconti. — Baptême par le curé Jean Minet. — Les parrains, les marraines ; le nom. — Nom prédestiné à l'une des plus pures, des plus rares gloires devant les hommes et Dieu . . . . .

29

## CHAPITRE QUATRIÈME

L'ENFANCE DE JEANNE JUSQU'À LA PREMIÈRE APPARITION  
DE SAINT MICHEL ARCHANGE

1412 à 1424

La petite enfance de Jeanne. — Elle ne fut pas une enfant prodige ; elle fut une enfant vertueuse ; ses qualités naturelles ; ses qualités morales ; ses qualités chrétiennes. — Sa première communion. — État de Domrémy de 1420 à 1424, dans les années qui précèdent immédiatement les apparitions, paisible relativement à beaucoup de pays de France. — Les trois premières apparitions de saint Michel à Jeanne d'après elle-même. — Gravité du problème que soulève un pareil fait. — Splendeur humaine et divine de ses conséquences. . . . .

43

## CHAPITRE CINQUIÈME

## NOUVELLES APPARITIONS

1424-1425

Pages.

L'archange annonce à Jeanne que sainte Catherine et sainte Marguerite seront son conseil et qu'elle devra les écouter. — Apparition des deux Saintes. — Récit que Jeanne en a donné. — Sa certitude quant à la réalité objective de celles qui lui apparaissaient. — Ce qu'étaient saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite, suivant l'hagiographie. — Pourquoi, autant qu'il est possible de le lire dans le décret de Dieu, ce furent ces saints qui apparurent à Jeanne. — Jeanne les appelle ses Voix ; justesse et beauté de ce nom. — Elle voue entre leurs mains sa virginité. — Éducation de l'enfant par les Voix : éducation morale, qui aboutit déjà à la sainteté ; civique, qui aboutit à la passion de la France. — La fuite à Neuchâteau ; sa durée. — Le retour . . . . .

57

## CHAPITRE SIXIÈME

LA LUTTE INTÉRIEURE ET LES DIFFICULTÉS EXTÉRIEURES  
AVANT LE DÉPART POUR CHINON

1426 à 1429 (28 février).

Calme relatif à Domrémy pendant les années 1426 et 1427. — Cependant, Bedford prépare une poussée contre la France de l'Est et celle du Centre. — Pourquoi ? Deux raisons : à l'intérieur, l'Angleterre a besoin d'une diversion ; à l'extérieur, jamais le Dauphin ne fut plus abandonné. — Vergy est lancé contre l'Est ; Salisbury contre le Centre. — Activité des Voix de Jeanne : sa lutte intérieure ; elle cède. — Premier voyage à Vaucouleurs avec Durand Laxart ; insuccès. — Octobre 1428, Salisbury met le siège devant Orléans : insistance nouvelle et ardente des Voix : Jeanne leur cède encore. — Deuxième départ pour Vaucouleurs ; attente pénible ; lettre à Jacques et à Isabelle ; visite de ceux-ci ; tentative singulière pour la ressaisir ; Jeanne à Toul. — Le bruit de la sainteté de Jeanne se répand ; voyage à Nancy. — Retour à Vaucouleurs. — Suprêmes hésitations du capitaine ; l'exor-



	Pages.
cisme de messire Fournier. — La bataille des Harengs et le consentement de Baudricourt. — Jeanne est équipée. — Les compagnons de Jeanne. — Le départ, 23 février 1429. . . .	79

## CHAPITRE SEPTIÈME

## LE VOYAGE DE VAUCOULEURS A CHINON

1429

*Du 23 février au 6 mars.*

Durée du voyage de Vaucouleurs à Chinon. — Son importance morale. — Ses difficultés matérielles. — Bruits populaires sur les incidents qui l'auraient marqué. — Les admirations de Poulengy, de Novellompont. — La confession des trois soldats à la dame de Boulogny. — Influence surnaturelle de Jeanne sur les uns et les autres. — Les quatre étapes certaines du voyage : Saint-Urbain, Auxerre, Sainte-Catherine de Fierbois, Chinon. — Les routiers immobilisés. — Lettre de Jeanne à Charles VII. — Arrivée à Chinon le quatrième dimanche de Carême. — *Laetare Jerusalem ! Réjouis-toi, Jérusalem !* . . . . . 101

## CHAPITRE HUITIÈME

## LES ENTREVUES DE CHARLES ET DE JEANNE A CHINON

1429

*Du 6 mars au 20, environ.*

Une quinzaine à Chinon auprès du roi Charles. — Hésitations avant l'octroi de la première audience à Jeanne : ce qu'étaient le roi et ses conseillers : débat où sont ouïs, personnellement Poulengy et Novellompont, Baudricourt par correspondance. Décision. — Première audience : la curiosité qu'elle excite ; comment y parut Jeanne ; entretien avec le roi. — Le roi ému et sympathique mais toujours hésitant. — Le secret du roi révélé par Jeanne. — Scène d'un pathétique surhumain.



Pierre et Jean d'Arc, après le jubilé fameux de Notre-Dame du Puy en compagnie d'Isabelle Romée. — Description du pèlerinage. — Convention entre les Meusiens. — Présentation de Pàquerel à Jeanne. — Lui et les autres Meusiens admis à faire partie de sa maison. — Équipement de Jeanne (cheval, cuirasse, épée). — L'épée de Pierbois. — L'étendard; qui lui ordonna de le prendre ? sa signification. — Départ pour Tours. — Nouveaux compagnons qu'elle y trouve : Loré, Culan, Boussac, La Hire, Rais. — Ombrage que son arrivée suscite à Blois. — Elle ne s'en occupe pas, ayant infiniment mieux à faire. — Mission donnée aux soldats : Sommatation faite aux Anglais de déguerpir de bonne amitié. — En guise de réponse son héraut Guienne est condamné au feu. — Achèvement du convoi de ravitaillement. — L'armée de trois mille hommes environ se met en marche. — Est-ce une procession religieuse ? — Sont-ce des gens d'armes ? . . . 151

## CHAPITRE ONZIÈME

### LE SIÈGE D'ORLÉANS

1428-1429

*Du 13 octobre 1428 au 27 avril 1429.*

La forteresse d'Orléans ; sa description. — Les trois éléments de sa garnison ; le général qui les commandait. — Le double objectif de Salisbury : garder ses communications avec la Normandie et l'Île-de-France ; isoler la place de tout secours. — Réussite du plan. — Prise de Janville, de Meung, de Montpipeau, de Jargeau, de Châteauroux, de Marchenoir, de Beaugency. — Le siège mis devant Orléans. — Destruction des moulins. — Les tourelles évacuées tombent aux mains des Anglais. — Salisbury est tué par un boulet. — Péripéties du siège. — Les Orléanais brûlent leurs faubourgs. — Les Anglais construisent des bastilles afin d'affamer la ville qu'ils sont incapables de prendre de vive force. — Progrès de l'encerclement. — Bataille des Harengs. — Les chevaliers perdent espoir. — Le prévôt et les échevins se montrent résolus : jusqu'au bout ! nom de ces braves gens. — Toutes les bastilles debout. — La famine est proche. — Paroles du *Breviarium historiale* et de Dunois dans sa déposition. —

	Pages.
Hommes de peu de foi, pourquoi doutez-vous ? Voici « le secours de Dieu » . . . . .	169

## CHAPITRE DOUZIÈME

### DE BLOIS A ORLÉANS

1429

*27-28-29 avril.*

La communion du jeudi 27. — Les deux routes de Blois à Orléans. — Les capitaines prennent la route de Sologne, rive gauche, contrairement à l'avis de Jeanne qui eût voulu la route de Beauce, rive droite ; pourquoi ? — Arrivée le 28 à Saint-Loup. — Entrevue de Jeanne et de Dunois. — Le miracle du changement de vent. — Marche sur Chécy. — On s'aperçoit à Chécy qu'il faudra renvoyer le gros de l'armée à Blois et de cette fois la faire revenir par la route de Beauce, rive droite ; Jeanne avait eu raison. — Jeanne passe de Chécy, rive gauche, à Chécy, rive droite. — Elle est reçue au manoir de Reuilly ; apparitions de ses Voix. — Le 29 au soir entrée à Orléans. — L'enthousiasme de la foule. — La réception chez Jacques Boucher.. . . .	189
--	-----

## CHAPITRE TREIZIÈME

### LA GRANDE SEMAINE

1429

*Du 29 avril au 9 mai.*

Comment Jeanne a rempli Orléans pendant la grande semaine. — Ses conversations. — Ses réprimandes. — Sa piété pour	
--	--

Pages.

Notre-Dame des Miracles et la Sainte Eucharistie. — « Une sainte s'est montrée à Orléans ». — Mais c'est une sainte guerrière ! — Dunois ne veut pas attaquer immédiatement, comme elle eût désiré. — L'attente. — Aventure de Guienne et d'Ambleville. — Sommation à Glasdale. — Journée du dimanche : Dunois va à Blois ; Jeanne prie et communie à Orléans ; visite de la ville ; sommation à Talbot. — Le lundi, étude des lieux et des bastilles anglaises. — Vêpres à la cathédrale Sainte-Croix. — Prophétie à Jean de Mâcon. — Mardi, fête de la Sainte Croix. — Mercredi, retour du Bâtard de Blois, le matin. — Conversation de Dunois avec Jeanne pendant le repas de celle-ci : menace aimable. — Repos de Jeanne ; éveil mystérieux ; le Français blessé ; le combat rétabli à Saint-Loup ; la prise de Saint-Loup ; la première victoire ; comment Jeanne en supporte l'épreuve ; Dieu la garde. — Jeudi, fête de l'Ascension ; corament Jeanne la sanctifie et la fait sanctifier ; conseil de guerre chez Cousinot ; résolutions du conseil quant aux attaques du lendemain ; intervention de Jeanne : « dites-moi tout » ; troisième sommation pacificatrice de Jeanne, à la Beile-Croix ; échec définitif ; « son courage lui accroît » et elle résout d'aller trouver l'ennemi le lendemain. — Vendredi, messe ; lutte contre Gaucourt ; Jeanne passe la Loire et marche contre les Augustins, malgré l'avis des chefs ; les nôtres impatients partent avant le moment contre les Augustins ; les Anglais les repoussent ; Jeanne les ramène au combat ; fluctuations de la lutte ; Jeanne blessée au pied ; les Augustins pris et brûlés. — Pour une fois Jeanne épuisée de fatigue consent à ne pas jeûner, quoique ce fût vendredi. — Prophétie quant à sa blessure du lendemain. — Samedi, messe ; l'aloise du déjeuner. — Les bourgeois l'attendent sur le seuil de sa maison ; elle se met à leur tête et passe le fleuve pour atteindre les Tourelles ; l'attaque ; la blessure au sein ; elle se déferre de sa propre main ; pansement sommaire ; Dunois fait sonner la retraite ; attendez ! ; la prière dans une vigne : « Entrez, tout est vôtre ! » — Glasdale, j'ai pitié de ton âme ! — Mort de l'Anglais, « sans saigner ». — Les Tourelles prises. — Orléans délirant d'enthousiasme va au-devant de Jeanne ; *Te Deum* à Sainte-Croix. — Pendant la nuit les Anglais quittent les autres bastilles. — Journée du dimanche, messe en plein air : « Nous les aurons une autre fois ». — Solennité de l'apparition de saint Michel admirablement fêtée. — Communion de Jeanne. — Visite des bastilles anglaises. — Le mot de Guillaume Girault : « Le miracle le plus évident qui ait apparu depuis la Passion. » . . . . .

## CHAPITRE QUATORZIÈME

LE RETENTISSEMENT IMMÉDIAT DE LA DÉLIVRANCE EN EUROPE  
ET DANS LES CONSEILS DE CHARLES VII

1429

*Du 9 mai au 3 juin.*

Le retentissement immédiat de la Délivrance, et le retour près du roi avec les premiers débats qu'il provoque. — Dans le populaire anglais, on prend Jeanne pour une sorcière. — Monstrelet attribue toute la victoire à Jeanne. — De même, Wavrin, Lefèvre et Chastellain, c'est-à-dire les Bourguignons. — Les chroniqueurs français : Perceval de Cagny, le *Journal du Siège*, etc., pensent de même. — De même aussi les étrangers : entre autres, témoignage de Pie II et de Morosini. — Comment la secousse donnée à la fortune de l'Angleterre se répercute dans les villes royales : Tournai, Tours, Bourges, Montpellier, etc. — Témoignage du roi. — Témoignages des Théologiens : de Jacques Gélou qui fut presque pape, du grave Gerson, du clerc de Martin V. — Jeanne se recueille ; procession du dimanche 8, exercices pieux du lundi 9. — Résumé des faits de la grande semaine. — Comment Jeanne y apparaît inspirée. — Retour de Jeanne à Blois le mardi 10 mai. — A Tours. — La rencontre du roi. — Le séjour à Loches où elle vit probablement le futur Louis XI. — Portrait de celui-ci. — Enthousiasme de la population. — Relations. — Comment Jeanne en évita saintement le danger. — Curieuse ambassade du Duc de Bretagne. — Premières ouvertures de Jeanne quant au sacre. — Premières difficultés des politiques. — Malgré le signe donné à Orléans, ils tentent de remettre en question la mission de Jeanne. — Comment les Voix parlaient. — Comme solution est adopté le projet d'une campagne sur la Loire. — Jeanne à moitié contente. — Une menace d'orage assombrit le ciel d'or. . . 241

## CHAPITRE QUINZIÈME

## LA CAMPAGNE DE LA LOIRE

1429

*Du samedi 4 juin au 19 du même mois.*

Message des Orléanais à Jeanne le 4 juin : elle est toujours pour eux le centre des choses de la guerre. — Le roi à Saint-Aignan

Pages.

le 6. — Première entrevue des Laval et de Jeanne : une narration charmante. — Le 9, Jeanne de nouveau à Orléans : il s'agit de nettoyer les rives de la Loire en amont et en aval de la ville. — Manifestations des Bourgeois d'Orléans à l'égard de Jeanne : comment ils lui vinrent en aide en lui prêtant leur matériel de siège. — Arrivée du Duc d'Alençon. — Siège et prise de Jargeau ; Jeanne blessée ; une scène de paladins. — Retour à Orléans. — Départ le 15, pour Meung et Beaugency. — Prise du pont de Meung. — Le 16, attaque de Beaugency. — Force et charme de cette ville. — Arrivée de Richemont ; colère du Duc d'Alençon ; Jeanne pacificatrice. — La nouvelle de l'approche de Falstoff donne du poids à ses raisons : arrangement. — Récit des événements qui dans l'armée anglaise, spécialement à Janville, avaient précédé l'apparition de Falstoff aux environs de Beaugency. — Les Anglais se retirent à Meung, la nuit du 16 au 17. — Reddition de Beaugency cette même nuit. — Évacuation de Meung, le 17 à l'aurore. — Les Anglais en fuite vers Janville par Patay. — Les nôtres à leur poursuite. — Prophéties de Jeanne. — Rencontre. — Les Anglais culbutés à Patay. — Étendue de leur désastre. — Le *Te Deum* de Jeanne et de ses compagnons. — Trois villes prises et une bataille gagnée dans le même jour, 17 juin. — Troisième entrée de Jeanne à Orléans. — La conclusion que le populaire tire des événements. — La Sainte de la Patrie entraîne le peuple aux églises. . . . . 259

## CHAPITRE SEIZIÈME

PREMIÈRE LUTTE CONTRE LES POLITIQUES, VICTOIRE DE JEANNE

1429

*Du mardi 21 juin au mercredi 29 du même mois.*

Les victoires de la campagne de la Loire donnent du cœur aux Français. — Multitude de ceux qui accourent à Orléans pour s'enrôler, même sans solde et sans état égal à leur rang. — Enthousiasme que leur inspire « le voyage » du sacre. — Les politiques, La Trémouille et Regnault de Chartres principalement sont mécontents. — Pourquoi. — Jeanne déplaît non seulement par son projet de marche sur Reims, mais par son estime des qualités militaires de Richemont. — Inimitié

de Richemont et de La Trémouille. — Le roi ne veut pas se rendre à Orléans où il est attendu par la Bienheureuse. — Celle-ci va le trouver à Sully chez La Trémouille. — Elle lui recommande Richemont inutilement. — Elle ne peut rien en tirer quant au voyage du sacre. — Cependant le roi consent à tenir conseil à Châteauneuf. — Conversation émouvante à Saint-Benoît-sur-Loire. — Jeanne demande au roi un acte de foi. — Résolutions de Châteauneuf. — Le roi part pour Gien, Jeanne pour Orléans. — Le 24, Jeanne qui a fini ses préparatifs à Orléans rejoint le roi à Gien. — Lettre de Jeanne aux Tournaisiens le 25. — Reddition de Bonny-sur-Loire. — Le roi semble hésiter toujours à marcher sur Reims. — Jeanne prend le parti de brusquer la situation. — Elle part sur la route d'Auxerre. — Une partie de l'armée la suit. — Le roi, comme s'il n'eût attendu que cette espèce de mise en demeure, ordonne de prendre les champs. — La candeur de de la Sainte et l'obéissance aux Voix triomphent de l'astuce des politiques. — Bienheureux les simples !. . . . .

285

## CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

LES ANGLAIS ET LES BOURGUIGNONS, DE LA BATAILLE  
DE PATAY AU SACRE

1429

*18 juin au 17 juillet.*

Colère de Bedford contre Falstoff au lendemain de Patay. — Le régent se ravise par prudence, superstition, et justice. — Il rend à Falstoff par sentence l'ordre de la Jarretière. — Mécontentement de Talbot. — Bedford demande au Grand Conseil d'Angleterre des hommes et le petit roi. — Négociations avec Winchester. — Celui-ci lève une armée sous prétexte d'une croisade contre les Hussites ; le Grand Conseil l'expédie en France. — Le Renard rouge trompe ses soldats, Bedford, et Martin V. — Bedford se rapproche de Philippe de Bourgogne avec lequel il était en froid depuis son refus de lui laisser la protection d'Orléans. — Réception à Paris. — Serments. — Bedford conservant de légitimes défiances à l'égard de Philippe demande une seconde armée à l'Angleterre. — Efficacité du double jeu de Philippe. — Il envoie



Pages.

des ambassadeurs à Charles. — Raisons de cette ambassade. — Son démon : combien il eût payé les sorcières de Macbeth! — Toute son égoïste politique. — Jeanne inspirée et fille du peuple est son adversaire nécessaire. — En revanche, les féodaux petits et gros sont ses alliés conscients ou inconscients. — Admirable lettre de Jeanne au duc Philippe. — Différence entre la doctrine des États généraux et celle des Féodaux. — La Trémouille féodal candidat ; un ligueur de la ligue du Bien public, un Frondeur, un Fouquet, avant la lettre. — Ce qui sera prodigieux, c'est que le roi ira du côté des féodaux. — Dessein de Dieu sur Jeanne ; rude en apparence, glorificateur en réalité.....	299
---	-----

## CHAPITRE DIX-HUITIÈME

## LA CAMPAGNE DU SACRE

1429

*Du mercredi 29 juin au dimanche 17 juillet.*

Une armée de douze mille combattants se forme dans l'Orléanais autour du roi Charles. — Sa composition ; son aspect. — Le roi à la tête de son armée. — Le 29, prise de Saint-Fargeau ; la formule de redditions subséquentes y est adoptée. — 1<sup>er</sup> juillet, arrivée devant Auxerre ; négociations ; La Trémouille reçoit un pot-de-vin ; arrangement. — 3, prise de Brinon-l'Archevêque et de Saint-Florentin. — 4, le roi écrit aux Rémois, après plusieurs autres ; l'attitude des Rémois se dessine à moitié. — Charles devant Troyes ; difficultés de prendre la ville qui n'entend pas capituler ; lettre que Jeanne envoie aux bourgeois sans les décider : à ce sujet, correspondance des Troyens avec les Rémois ; l'aventure du Frère Richard. — Le samedi 9, les Français sont à bout de patience et de provisions ; conseil de guerre ; Regnault de Chartres conclut à la nécessité de rebrousser chemin ; Robert Le Maçon conseille d'appeler Jeanne ; grande attitude de l'Inspirée : une prophétie, « demain la ville sera rendue ». — Préparatifs de l'assaut ; dimanche 10, reddition de la ville ; l'ambassade de Mgr Léguisé ; conditions généreuses que fait le roi ; joyeuse kermesse. — Entrée du roi avec la Bienheureuse à ses côtés ; libération de nos prisonniers ; lettre recti-

ficative des Troyens aux Rémois. — 13, reddition de Châlons; Jeanne y rencontre l'un de ses parrains et l'un de ses camarades d'enfance; un cadeau; nouvelle parole prophétique. — 14, départ pour Reims; le roi réconforté par Jeanne. — Comment la ville de Reims fut travaillée pendant la première quinzaine de juillet. — 14 au soir, coucher à Sept-Saulx au manoir de l'archevêque. — 15, grand conseil des Rémois qui décident de baisser leur pont-levis; l'ambassade à Charles. — 16, entrée de l'archevêque dans la ville archiépiscopale, le matin; entrée du roi l'après-midi; magnificence du spectacle; Jeanne prie pour le souverain; le soir, vêpres de la vigile du sacre; Jacques d'Arc et Isabelle Romée retrouvent leur fille. — 17, le sacre; ses origines religieuses; sa description; Jeanne embrasse les pieds de son roi; seconde partie de son « message » accomplie; Isabelle Romée dans la cathédrale; y pleurait-elle de joie? . . . . 315

## CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

### UNE CAMPAGNE DIPLOMATIQUE DU GRAND DUC. LE LEURRE BOURGUIGNON

1429

*Du 18 juillet au 28 août.*

Le roi dès le lendemain du sacre devait marcher contre Paris alors désarmé. — Amis et ennemis s'y attendaient. — Au contraire, après s'être attardé à Reims, il chemine avec son armée comme un errant. — Raison qu'en donne le doyen de Saint-Thibaud. Raisons tirées du caractère de Charles: ce ne fut pas jalousie contre Jeanne; ce ne fut pas froissement de ses interventions à propos de Richemont; ce fut un vouloir déterminé, réfléchi de ne pas entrer par force dans Paris; et conjointement, l'espoir que son cousin de Bourgogne, réconcilié avec la France, lui ouvrirait les portes de sa capitale. — Il écarte Jeanne qui préconise l'énergie; il refuse de croire « au message de Dieu ». — Pourquoi? — Les deux voies. — Définitions « du leurre bourguignon ». — Son passé; le protocole de 1423; l'intervention de Martin V et d'Amédée VI; l'influence des Semi-Bourguignons du Conseil; l'activité des ambassadeurs de Philippe; fausses nouvelles;

les Angevins y sont pris. — Première conclusion : une trêve de quinze jours déterminée par l'affaire de Bray. — Contre-coup de la trêve, à Reims. — Jeanne rassure les Rémois. — Ce que contenait sa lettre. — Bedford résout de marcher contre Charles afin de reconquérir Philippe par une victoire. — La victoire étant impossible il fait des offres à son beau-frère : le gouvernement de Paris. — Charles l'apprend, mais ne se détache pas du leurre Bourguignon. — Il envoie Regnault de Chartres à Arras. — Concessions de celui-ci ; appréciation de Monstrelet ; mouvement autour de Monseigneur Regnault. — Expiration de la trêve ; nouvelles négociations. — Entrée de Charles à Compiègne le 18 août ; il s'y éternise ; Jeanne n'y tenant plus, part, et occupe Saint-Denys le 26. — Philippe prend peur ; il presse ses ambassadeurs de présenter un traité par lui, rédigé à la signature du roi ; son texte ; comment le roi a-t-il pu signer un instrument diplomatique pareil ! — Le leurre Bourguignon, toujours. — Le sort que faisait ce traité aux trois principaux intéressés : Charles, Philippe, Jeanne. — Charles y fut joué ; Philippe y fut roué ; Jeanne y fut victime. . . . 347

## CHAPITRE VINGTIÈME

## LA CAMPAGNE DE PARIS

1429

*21 juillet au 30 septembre.*

La campagne militaire alourdie, malgré ses succès, par les faux calculs des politiques. — Corbeny où Laon rend ses clefs. — Wailly. — Soissons ; accueil cordial que Jeanne y reçoit. — Abandon du chemin de Paris ; Château-Thierry. — Poésie de Christine de Pisan ; Greux et Domrémy exemptés d'impôt. Montmirail. — Provins. — La Motte-Nangis. — Bedford attendu ne paraît pas. — L'heureux revers de Bray. — Provins de nouveau. — Coulommiers. — Château-Thierry. — La Ferté-Milon. — Crespy-en-Valois où Jeanne parle de sa fin et de ses désirs de retourner au village. — Insolent défi de Bedford qui cède cependant la route. — Lagny-le-Sec ; campements ; dispositions tactiques ; combat de Mont-Epilloy ; repli des Anglais. — Senlis se rend. — Compiègne

se rend. — Places voisines qui se rendent. — Philippe pris de peur ; Charles ressaisi par la foi étrange au leurre Bourguignon ; convention de Compiègne. — Jeanne prend le chemin de Paris. — Ses Voix ne le lui ont pas conseillé, ne le lui ont pas interdit. — Richemont à Évreux. — Jeanne à Saint-Denys. — Trouble de Paris. — Quand, comment, et pourquoi le roi se décide bien trop tardivement à rejoindre la Libératrice. — L'assaut de Paris. — Jeanne blessée. — Elle veut rester et passer la nuit sur place comme aux Tourelles afin de reprendre le lendemain matin. — On l'enlève de force des fossés. — Le lendemain elle veut retourner à l'assaut ; le roi l'interdit formellement ; Dieu ne lui rendra pas Paris malgré lui. — Dernier coup de la fourberie du Duc Philippe. — Le roi donne ordre de quitter Saint-Denys. — Il fait sauter un pont. — Jeanne brisée consacre à la Vierge et à l'apôtre de Paris « un blanc harnois » et une épée. — Responsabilités du roi Charles. Jeanne victime. — Que retombe l'échec sur la tête de qui voulut et prépara l'échec ! 375